L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 1. Québec, 1er Novembre, 1910.



SAINTE CÉCILE patronne des musiciens, fête 22 novembre.



Scènes Canadiennes.—Le " bat-ball "



Scènes Canadiennes.—Le " football ".



SCÈNES CANADIENNES.—Les “ broyeuses de lin ”. Au fond, une paysanne fait roussir le lin avant de le livrer à la broie.

Les Expositions Agricoles



La dernière exposition agricole à laquelle assista le roi Edouard VII.



Deux grands prix et leurs guides.



Les expositions agricoles.—Inconscients de l'importance de leur rôle.



Les expositions agricoles.—"Les bestiaux ont quatre pattes, une à chaque coin".



LES EXPOSITIONS AGRICOLES.—Chargé du service d'ordre.



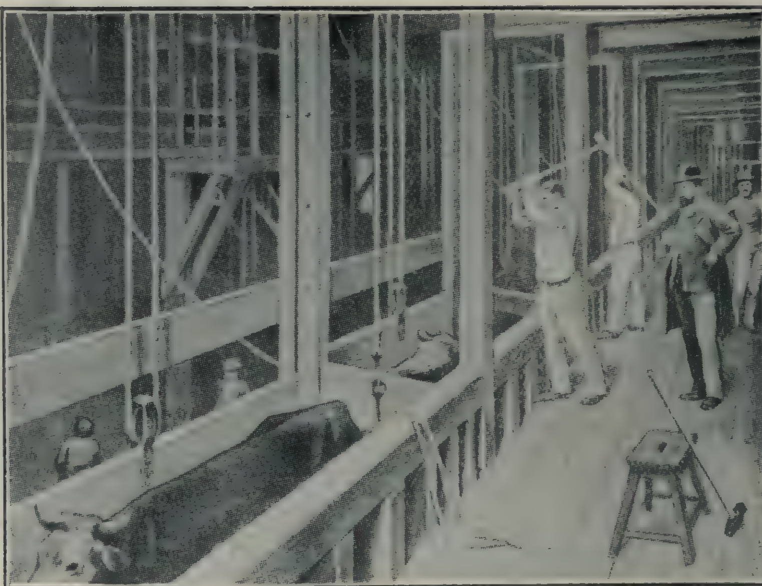
LES EXPOSITIONS AGRICOLES.—L'orgueil de la ferme.



Les expositions agricoles.—Courses au trot.



Les expositions agricoles.—Ce n'est pas la piste qui fait le coursier.



LES ABATTOIRS.—Où vont les grands prix, l'"Allée de la mort".



LES ABATTOIRS.—Quelques.... "points de suspension".

La Revue
Franco-Américaine

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
425, RUE SAINT-JEAN QUEBEC.

La Revue Franco-Américaine

Troisième année.

Tome VI.



Québec

425, rue St-Jean

Souvenir de Vacances

A mon ami M. A.

Nous partions au hasard, tu t'en souviens, ami,
Traversant le hameau, le village endormi,
Où déjà s'éveillaient les coqs, clairon sonore
Du matin couronné d'une crête d'aurore.
Dans la brume, les prés sentaient le jeune foin.
L'aube lente chassait, troupeau laineux, au loin
Les brouillards dans les fonds bleus et vagues des gorges,
De clairs marteaux battaient les enclumes des forges.
Nous traversions l'humide obscurité du bois,
Le mont lourd de silence et le val plein d'abois,
La route déroulait à nos yeux ses surprises :
Cascade éparpillant ses cheveux à la brise,
Ruisseau vif égrenant son chant perlé dans l'herbe,
Cabane au toit moussu, manoir aux tours superbes,
Attelage sonore et flâneur de roulier,
Fuite de lièvre roux au fond noir d'un hallier.
Sur les coteaux pierreux mûrissait la vendange,
Le bourdon des battoirs fredonnait dans les granges.
Des laveuses, bras nus, avec des cris joyeux,
Tordaient le linge blanc au bord des lavoirs bleus.
Un pêcheur rassemblait ses filets sur la berge...
Puis nous faisions la halte en quelque vieille auberge,
La salle pleine d'ombre où pendaient des chromos,
La table où s'effeuillaient des roses dans un pot
Solitaire accueillaient notre fatigue saine,
La servante dodue en jupe de futaine
Posait en souriant le rustique couvert,
Le patois sur ses dents brillantes sonnait clair.
Et longtemps sur la route, au sortir du village,
Notre pas plus alerte emportait son image.

Charles Dornier.

Questions actuelles.—L'invasion des Fénians dans l'Eglise Canadienne

Quel sinistre lendemain pour le Congrès Eucharistique de Montréal que cette nomination de Mgr Gauthier à l'archevêché d'Ottawa ! Les dessous de cette affaire seront peut-être connus plus tard, mais en attendant nous pouvons bien nous demander de combien de peuples on peut se moquer aussi souvent et aussi impunément que des Canadiens-Français. Certes, c'est une foi solide que celle qui résiste à de pareils assauts ; et, à la façon dont nous sommes prêts à accepter, même si notre dignité et la justice imposent une protestation, cette nouvelle épreuve, on peut voir avec quelle fermeté d'âme nous gravissons à la suite du Maître notre douloureux calvaire, et aussi de quel invincible amour nous aimons l'Eglise.

Pourtant, nous n'assistons encore qu'à l'exécution du premier article d'un programme savamment préparé ; nous assistons à pire que cela ; nous voyons les premiers effets d'une intrigue que nous dénonçons depuis des années, qui poursuit les catholiques canadiens-français partout où ils sont groupés en dehors de la province de Québec, qui les abreuve d'amertume dans la Nouvelle Angleterre et qui, après avoir placé sur le trône épiscopal d'Ottawa ce que nous appelons, par euphémisme, un homme de transition, ne sera complète et n'aura atteint son but que le jour ou Mgr Fallon lui-même aura remplacé dans la capitale Mgr Gauthier. Il n'est même pas impossible, s'il faut en croire des rumeurs, dont la source et l'exactitude jusqu'ici n'ont jamais été trompeuses, que Mgr Gauthier choisisse comme son grand-vicaire un M. Whelan dont les sentiments à l'égard des nôtres ne sont pas tout particulièrement tendres. Et qu'est-il besoin, après cela, de diviser le diocèse d'Ottawa? Du moment que le diocèse est conquis, et qu'on n'en peut pas changer la majorité française, que peuvent faire aux assimilateurs triomphants quelques milliers de français de plus? Ils ont plutôt intérêt à profiter d'un avantage qui leur donne plus qu'ils

n'espéraient et qui leur permet d'entamer du même coup jusqu'à cette province de Québec où l'on veut nous cerner.

Je le répète, ces choses n'arrivent qu'à nous. Et, admettons-le, seul un long passé de bonhomie et de naïveté confiante a pu inspirer à nos ennemis l'audace de pareils coups, tout comme le cynisme de certaines prétentions récentes ont été invitées par notre politique de compromissions et nos attitudes de vaincus devant notre droit outragé. Mais la Providence veille sur notre peuple. En effet, ce n'est pas un pur hasard que cette démence subite dont semblent frappés ceux qui escomptent notre disparition comme race et qui fait éclater au grand jour l'atavisme désorganisateur qui suit les fils d'Erin sous tous les cieux. Par exemple, les assimilateurs à outrance, très heureux de ce qui vient d'être fait pour Ottawa, verront leur joie passablement troublée par les incartades anti-françaises et les bravades du jeune et fougueux évêque de London (Ontario). Pour nous qui avons, depuis tant d'années, traité nos questions nationales avec une apathie coupable, nous en sommes presque venus à croire que la Providence, favorable à ceux "qui s'aident", aide aussi quelquefois ceux qui se croisent les bras. Il aura fallu que nous ayons été battus dans une première escarmouche pour que nous prenions enfin la détermination d'organiser vigoureusement notre défense.

Aussi bien y a-t-il quelque chose de lamentable dans la joie puérile avec laquelle on se console de cette défaite inutile en espérant qu'elle va provoquer parmi tous nos groupes une réveil salutaire. Cela nous rappelle la surprise, la stupéfaction, avec lesquelles on apprit, il y a quelques années, l'élévation de Mgr Scollard au nouvel évêché du Sault-Ste-Marie. Dans ce temps-là aussi on exprima de l'étonnement, presque de l'indignation, devant cette conquête irlandaise d'un diocèse aux neuf-dixièmes canadien-français. Ah ! le réveil qui allait se produire serait formidable, on saurait vite, à Rome, que cette nomination rencontrait la réprobation unanime non seulement de tout un diocèse, mais des trois millions de canadiens-français dispersés aux quatre coins de l'Amérique du nord ; bien plus, ou répandit bientôt la nouvelle que des prélats romains, distingués et influents, admettaient que la bonne foi des autorités avait été surprise et que pareille chose ne se répèterait pas.

On a fait pire. Sous l'effet de quelle influence, il n'est

pas très difficile de le découvrir quand on connait les auteurs des mémoires calomniateurs passés sous le manteau depuis 1905, quand on connait un peu les dessous de la lutte qui se fait depuis des années autour de l'Université d'Ottawa, et aussi quand on se rappelle la sympathie à peine déguisée que n'a pas cessé de montrer notre Délégué Apostolique pour tout ce que notre église canadienne compte d'esprits stériles et accapareurs. Ce n'est plus un diocèse nouveau que l'on donne, contre toute équité, à une évêque politicien et assimilateur, c'est une province catholique entière, avec son université, c'est un diocèse immense colonisé et développé par les Canadiens-français et qui, après avoir donné à l'Eglise deux diocèses en 25 ans (Pembroke et Témiscamingue), compte encore 125,000 canadiens-français sur une population catholique totale de 157,000 âmes. C'est le fruit d'un demi siècle de labeur apostolique que l'on livre sans raison à un élément stationnaire qui ne semble s'être maintenu dans l'Église canadienne que pour y attendre l'occasion de saisir la récompense sans les œuvres et mettre à son profit le seul texte saint qui l'intéresse et dont il se souvienne : *Alteri laboraverunt et vos in labores eorum introistis.* (1)

Il n'en faut pas davantage pour donner une saveur toute spéciale à la déclaration suivante que faisait Mgr Sbaretti aux prêtres Canadiens-français du diocèse d'Ottawa, au dîner qui suivit les funérailles du regretté Mgr Duhamel :

"Nous espérons que vous aurez bientôt un évêque. Nous vous demandons avec instance d'attendre avec patience *l'élu du Seigneur.* Confiez-vous dans la Providence et acceptez avec soumission la décision que Rome rendra avec l'aide du Saint Esprit. Ne faites pas d'agitation, ne faites pas de bouleversements ; c'est un cas qui relève des autorités supérieures. Il faut respecter l'autorité. Il faut respecter l'autorité."

Pour appuyer ces paroles un membre de l'épiscopat canadien-français assurait "qu'il pouvait répondre de tout". Quelques jours plus tard Mgr Sbaretti partait pour l'Angleterre en compagnie d'un catholique irlandais très connu dans la capitale.

Depuis cette date beaucoup d'eau a passé sous les ponts, bien des événements se sont déroulés dans notre vie catho-

---

(1) J., IV., 38.

lique. Les deux principaux, le concile de Québec et le congrès eucharistique ont été marqués d'incidents qui passeront à l'histoire, de tentatives hardies dont le seul but était d'encourager, sinon de consacrer officiellement, certaines théories nouvelles sur la survivance des races. On sait déjà avec quelle chaleur ces théories sont défendues par les apôtres modernes et dorés sur tranche qui rédigent le "Catholic Register" de Toronto. Deux évêques ont été nommés dans deux diocèses aux deux tiers ou au trois quarts canadiens-français : l'élément irlandais remporte les deux nominations. Le mal serait moins grand s'il ne s'agissait ici que d'une question d'administration. La mitre aurait pu aller au plus digne, le choix aurait pu être motivé par les meilleurs intérêts de la foi et de l'Église. Mais il s'agît bien d'une question d'administration dans tout ceci ! C'est l'assaut entrepris contre les institutions canadiennes-françaises, c'est le triomphe d'une conspiration visant à limiter à la province de Québec toute l'influence française en Amérique et préparant l'assimilation forcée de tous les éléments nouveaux qu'une politique d'immigration intensive attire sur nos bords.

Mgr Bourne, dans le discours désormais fameux qu'il a prononcé à l'église Notre-Dame de Montréal, a mis à nu un des côtés les moins connus du complot. Et si l'on rapproche de ses déclarations sur le rôle de la langue anglaise dans l'église canadienne, les déclarations, les actes de nos anglophiles les plus haut cotés, on peut voir quelle entente merveilleuse préside au mouvement qui nous encercle, on peut voir avec quelle sûreté de doctrine on suit un à un les reculs de notre politique opportuniste et jouisseuse.

Il est vrai que dans le cours des événements d'heureuses indiscrétions ont ouvert les yeux des plus optimistes, mais pas assez tôt pour que la politique d'absorption préparée contre nous n'ait eu le temps de nous enlever quelques bribes de patrimoine. Nous irons même plus loin dans l'épreuve avant que ne commence la réaction capable de sauver ce qui nous reste de liberté.

Les assimilateurs ont cru l'Ouest fermé à toute influence française le jour où l'égoïsme de quelques-uns de nos grands hommes y a donné le coup de mort à l'école française. Pas avant avons-nous entendu parler de la nécessité de nommer des évêques irlandais à Winnipeg ou à Régina.

Et quelle force ne devait pas avoir un mouvement qui

semblait vouloir reprendre, après cent cinquante ans, et avec plus de chances de succès, les tentatives assimilatrices de nos premiers gouverneurs. Il a suffi d'un vice-roi habile et de quelques politiciens ambitieux pour donner corps à un projet répondant d'une façon aussi complète aux secrets desseins des impérialistes de la métropole anglaise. Nous pourrions rappeler ici les cabrioles de notre politique au sujet de la politique impériale. Nous n'en avons ni le temps ni le goût.

Ce que nous voulons surtout signaler c'est l'assaut brutal porté contre nos institutions, contre les droits indiscutables de notre race. Ce que nous voulons montrer c'est l'appoint enthousiaste donné à un impérialisme qui est, au fond, une politique d'absorption, par un élément que nous arrachions à la famine et au cimetière, il n'y a pas cent ans, et qui, stérile dans ses idées comme dans son dévouement, oublieux des services rendus, âpre au gain, constitue dans l'église canadienne une sorte de juiverie cynique et accapareuse.

Que des gens chargés des missions les plus délicates, revêtus d'une autorité que, grâce à notre foi catholique nous ne songeons même pas à récuser, aient pu, non pas froidement, mais avec une ardeur voisine de l'enthousiasme, favoriser à notre détriment, au détriment de tout ce qui a fait la force de l'église en Amérique depuis trois cents ans, une doctrine qui a déjà rallié tous les ennemis du Pape, c'est ce qui a lieu de nous étonner. Les représentants de l'Eglise ont d'ordinaire une plus claire notion des enseignements de l'histoire et savent aussi, dans leurs relations avec les peuples catholiques, mieux respecter les tempéraments traditionnels des races. Il faut de graves raisons pour changer subitement l'orientation d'une église ; il faut des raisons bien autrement graves pour donner des pasteurs étrangers à un peuple qui a déjà au service de l'Eglise trois cents ans d'apostolat incessant et fructueux. Du reste, il n'est pas vrai que l'œuvre de nos apôtres, de nos missionnaires, ait pu être facilement oubliée. On s'en est souvenu, tout récemment, lorsqu'il a fallu donner un vicaire apostolique à des missions lointaines et trouver un nouveau pionnier de la civilisation chrétienne pour porter la lumière de l'évangile dans les régions que les "chapel-cars" de nos extensionnistes ne pourront pas atteindre avant un quart de siècle. Combien de ces preux apostoliques qui forment dans la province-sœur le noyau de la petite église anglicisante ont disputé à Mgr

Charlebois l'héroïque honneur de préparer, dans les larmes. les privations et la douleur, un nouveau royaume au Maître? La feuille du livre où l'on inscrirait les noms de pareils héros reste toujours blanche, et, sur la liste des missionnaires, c'est toujours un nom français que l'on ajoute.

Mais pour plusieurs les temps sont changés, c'est Mgr Bourne qui nous l'a dit à Montréal d'abord, puis à Londres, dès qu'il s'est retrouvé à l'ombre de son historique cathédrale. L'avenir appartient desormais, à ceux qui croient pouvoir avec quelques sacs d'écus conduire la religion, comme des stratégistes, une guerre, du fond de leurs fauteuils capitonnés. Nous ne voyons pas un abbé Burke, ni un abbé Roach, ni un Père McCann, ni un Père Whelan s'enfoncer dans les profondeurs sauvages de l'Athabaska! Cette besogne demande des mains plus rudes, des âmes plus frustres, elle demande le dévouement intarissable des "scieurs de bois et porteurs d'eau" que Mgr Fallon fait mine de traiter avec un si souverain mépris. Ces messieurs auraient conquis tous les évêchés de la province de Québec qu'ils ne disputeraient encore à personne la tâche d'évangéliser les peuples sauvages et de porter la parole de Dieu plus loin que le terminus de nos voies ferrées.

Mais si dans le choix des chefs hiérarchiques les états de service ne comptent plus, si le nombre ne compte plus, si le progrès ne compte plus, si plusieurs siècles de fidélité ne comptent plus, qu'est-ce qui compte? En somme, on ne dépouille pas les gens d'une autorité glorieusement et honnêtement acquise sans leur dire en quoi ils ont démérité. Que si notre bonne foi a été surprise dans la formation d'un diocèse nouveau, on ne peut plus invoquer l'ignorance des faits et des conditions quand on traite d'un diocèse qui porte à Rome depuis cinquante années les fruits toujours plus abondants d'une foi française. Qu'il y ait lutte pour la suprématie entre deux groupes d'égale force et d'égal mérite dans les combats de la religion, cela se comprend; mais dans Ottawa où il y a trois français contre un catholique de langue anglaise, ce qui aurait pu être de l'émulation devient un empiètement, et que dans cette rivalité ce soit le petit nombre qui l'emporte, que ce soit l'élément stérile et décadent qui triomphe, voilà qui a lieu de surprendre. C'est l'indice de conditions nouvelles dont il faut rechercher la cause ailleurs que dans les vieilles traditions de justice que l'Église s'est

toujours efforcée de maintenir au-dessus des intrigues de parti et bien loin de la portée des politiciens. Cette cause nous l'avons déjà montrée sous ses cotés les plus saillants ; elle n'a pas varié depuis le jour où notre Délégué Apostolique, appelé ici pour tout autre chose, jugeait bon de rallier tous les catholiques du pays au funambulesque projet du Parc des Batailles germé dans le cerveau impérialiste du vice-roi, et couvrait de son manteau romain les intrigues sournoises et les petits mémoires des irlandais catholiques d'Ottawa ; nous l'avons reconnue au ton de certaine défense faite aux journalistes Canadiens-français de s'occuper de la question ruthène parce que cela gênait les projets assimilateurs de quelques bonnes âmes de Toronto ; nous l'avons reconnue dans l'art consommé avec lequel on a cherché, jusque dans le grandiose acte de foi que fut le Congrès Eucharistique de Montréal, à rallier l'influence de l'Église aux théories impérialistes de la métropole anglaise. Mais on comptait sans l'élan populaire qui, dans l'église Notre-Dame, et à la parole enflammée d'un patriote, devait repousser une première fois cette nouvelle invasion de Fénians dans l'église canadienne.

Un philosophe a dit dans un ouvrage fameux (1) : "L'Angleterre et la Russie ont employé pour convertir l'Irlande et la Pologne des moyens que les nations catholiques n'auraient pas employés à leur place et qu'à notre avis le tempérament de la France n'aurait pas supportés."

On s'apercevra bientôt que notre tempérament, si débonnaire qu'il soit, repoussera lui aussi les moyens anglais ou russes qu'on veut employer contre nous. Cent cinquante ans d'épreuves et de luttes pour la conservation de notre caractère national nous ont aguerri contre les épreuves du présent. Et si nous avons pu, à certaines heures, manquer de courage et de fermeté, il reste toujours entre notre bonne volonté et notre devoir une frontière que nous ne franchirons pas.

Beaucoup d'assimilateurs, et bien autrement doués, et bien autrement puissants qu'un évêque Fallon et les quelques esprits étroits rangés autour de son trône épiscopal, ont passé dans notre vie. Nous avons semé des fleurs sur leurs tombes et c'est avec des paroles françaises que nous leur avons donné le pardon suprême. D'autres viendront qui, avec des moyens

---

(1) Paul Ribot. *Du rôle sociale des idées chrétiennes*, p. 349.

nouveaux, ne réussiront pas davantage à entamer nos rangs et à empêcher la grande semence chrétienne que nous distribuons depuis trois siècles dans l'Amérique du Nord.

J. L. K.-Laflamme

Le Catholicisme en Angleterre

Cet article est spécialement reproduit pour servir à l'instruction de Mgr Fallon qui a fait l'audacieuse déclaration, dans son sermon, à la basilique de Québec, en août 1910, à l'occasion de la Convention de ses chers "Croisés du XXe siècle" les Chevaliers de Colomb, QUE DANS LES PAYS SAXONS COMME L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE, LES ENFANTS DE NOS JOURS NE VIVRAIENT PAS ASSEZ VIEUX POUR Y CONSTATER UN PROGRÈS CATHOLIQUE APPRÉCIABLE.

Il s'est produit en Angleterre, il y aura bientôt deux ans, en septembre 1908, une chose qu'on n'avait pas vue depuis plusieurs siècles : un légat du Pape a mis le pied sur le sol du Royaume-uni. C'était à l'occasion du mémorable Congrès Eucharistique de Londres. Dans la capitale de cette nation qui a gardé, entre toutes, la haine du *papisme*, les foules catholiques, immenses, ont défilé par les rues, et on les a laissées passer.

Un congrès papiste à Westminster ! L'Idée, l'idée seule de la chose, aurait paru, il y a cent ans, à peu près aussi extravagante que celle d'aller dire la messe dans une mosquée. Les temps ont changé, là-bas, comme en Allemagne.

L'Eglise a été, en Angleterre, piétinée, coupée, brûlée : elle repousse. Pour apprécier tout ce qu'il y a d'inouï dans ces changements, il faudrait se rappeler la suite des terribles épreuves qu'elle a subies depuis quatre siècles, depuis qu'Henri VIII établit l'Eglise anglicane pour augmenter son trésor et son pouvoir. Cette Eglise anglicane est bâtie sur des ossements et des ruines. En fait de missionnaires, elle n'a connu que la potence et le bourreau. Henri VIII punissait de mort tous ceux qui n'acceptaient pas les six articles de sa religion. Il n'a pas été le seul apôtre de ce genre.

Au commencement du XVIIe siècle, les catholiques qui étaient surpris en train de célébrer leur culte étaient condamnés à des amendes écrasantes ou à la confiscation des deux tiers de leurs biens. Dans la première année de son

règne, en 1603. Jacques 1er fit ainsi condamner 6,000 catholiques. Quelques-uns de ces malheureux, à bout de résignation, conspirèrent. Le complot fut découvert, et châtié terriblement. Pour plus de deux siècles, les catholiques restèrent hors la loi, exclus des fonctions publiques, et furent même déchus de leur autorité sur leurs enfants.

Un peu plus tard, sous Charles II, le Parlement vota le célèbre *Bill du Test*, par lequel tout fonctionnaire devait jurer qu'il ne croyait pas à la présence du Christ dans l'Eucharistie.

Je ne rappelle que l'essentiel. Les catholiques anglais sont restés pendant plusieurs siècles des parias dans leur patrie, traqués, dépouillés, pendus par les gens du roi, et méprisés par le peuple qui les regardait comme des êtres inférieurs en moralité et en intelligence. A ce régime beaucoup de familles disparurent si bien qu'au moment où le XIXe siècle commença, il n'y avait guère plus de 150,000 catholiques dans ce pays où l'Église autrefois, avait compté ses enfants par millions. Et voici le tableau lamentable de ce catholicisme anglais en 1800 : "pas d'évêques, mais quatre vicaires apostoliques, comme en pays de mission. A peine 400 prêtres, vivant presque cachés et n'osant porter un costume qui révélât leur caractère. De rares chapelles qui, sans signe extérieur, se dissimulaient dans les coins obscurs des villes. Rarement une grand'messe ou un salut du Saint-Sacrement. On n'osait dire : aller à la messe ; on disait : aller aux prières..."

Ceci se passait il y a cent ans. Mesurons le chemin parcouru. En 1800, le Parlement irlandais fut réuni au Parlement anglais, et dès lors il devenait difficile de ne pas admettre les catholiques au Parlement. L'illustre O'Connell agita l'opinion, et après des efforts acharnés il triompha. En 1828, l'orateur catholique entrait au Parlement anglais. L'année suivante, le succès était complété par le vote d'un bill qui, après des siècles, ouvrait aux catholiques les fonc-
Sacrement. On n'osait dire : aller à la messe ; on disait : aller
d'Irlande, et lord-chancelier d'Angleterre. Cette année 1829 était ainsi marquée d'un événement capital. Les catholiques anglais étaient affranchis. Ce n'était que la première étape des triomphes.

On a dit que la présence en Angleterre, pendant la Révolution, de beaucoup de prêtres français émigrés, enleva à nombre d'Anglais leurs absurdes préjugés contre le catholicisme.

C'est quelque chose d'analogue qui se passe aujourd'hui dans les pays protestants où nos religieux ont dû se réfugier. Les sectaires croient disperser, ils sèment.

Le fait est qu'à ce moment-là une foule d'Anglais sérieux furent frappés du contraste qu'il y avait entre nos prêtres martyrs de leur foi, et leurs prêtres anglicans qui vivaient grassement, paresseux, indifférents, occupés de voyages et de sport. On se mit à s'inquiéter des choses religieuses. On relut l'histoire de l'Eglise, on étudia les textes. Dans ces travaux, les universités étaient les plus actives, surtout celle d'Oxford. Là, deux hommes se distinguaient par leur ardeur, le Dr Pusey, professeur d'hébreu, et son ami, Newman, *tutor* au collège de Balliol.

Le rêve de ces hommes était de régénérer l'anglicanisme. A ce moment-là, ils croyaient la chose possible. Ils écrivirent une foule d'articles dans les revues ; puis ils répandirent partout des feuilles volantes et des brochures, qu'ils appelaient des *tracts*. Le premier parut le 9 septembre 1833.

En 1840, dans un de ces tracts, Newman, admirablement sincère, osa déclarer que les 39 articles de l'Eglise anglicane ne lui paraissaient pas en contradiction avec la foi catholique. Newman fut censuré, mais refusa de se rétracter.

Il se trompait pourtant, et il eut bientôt l'occasion de le constater, quand le gouvernement anglais créa un évêché protestant à Jérusalem et choisit comme titulaire un luthérien : c'était la preuve de ce que Newman avait refusé de croire : le luthérianisme et l'anglicanisme se ressemblaient Alors Newman, édifié, quitta Oxford. En 1843, il résignait ses fonctions de curé. En 1845, il entrait dans l'Eglise catholique, suivi par la plupart de ses amis.

Newman est le plus connu des convertis anglais. Son exemple éclatant décida des centaines d'âmes, tourmentées des mêmes angoisses, à se réfugier dans le même asile. Aussi en 1850, le pape Pie IX crut le moment venu de faire un acte solennel : il rétablit en Angleterre la hiérarchie catholique abolie depuis Henri VIII. Le peuple fit des manifestations violentes. La presse déversa des torrents d'injures contre le papisme. Mais les manifestations et les torrents d'injures passèrent, et l'œuvre de Pie IX resta. Le mouvement de conversions ne fit que s'accélérer en 1850 et 1851. Entre autres celle de l'illustre Edouard Manning, archidiacre de Chichester. Son évêque l'avait invité à présider un meeting

anticatholique ; il refusa, démissionna, et courut à Rome abjurer.

Ainsi, moins de vingt ans après avoir été débarrassé de ses chaînes, le catholicisme, par la seule force de la vérité, était devenu un grand conquérant, devant lequel les âmes les plus nobles venaient s'agenouiller. Et le redoutable anglicanisme, que devenait-il, lui pendant ce temps ? Il se décomposait à vue d'œil. Dès qu'il a été obligé de se débattre seul, sans le secours de la hache et des lois d'exception, il a bien fallu reconnaitre que cette invention d'Henri VIII n'avait jamais été qu'un fantôme. Et ce fantôme est en train de s'évanouir et de retourner à son néant.

Ce malheureux anglicanisme est atteint de trois maladies toutes mortelles Il a d'abord la maladie de tous les protestantismes officiels d'aujourd'hui, la maladie du libéralisme : il est devenu la *broad Church ;* la "large Eglise", où l'on fait entrer n'importe quoi, et où l'on est à l'aise pour nier, comme les pasteurs allemands, jusqu'à la divinité du Christ. Tel nie la régénération par le baptême : tel autre la rédemption, tout simplement. Ce fut le cas, en 1861, de Colenso, évêque du Natal. Vous pensez qu'il fut excommunié ? Non pas, ce sont des procédés papistes. Colenso, en 1883, célébrait tranquillement le trentième anniversaire de sa consécration épiscopale. Voilà qui s'appelle être large. La "large Eglise" est comme un vin trop mouillé et comme une sauce trop claire : on n'en sent plus le goût.

Il y a des anglicans, et beaucoup, auxquels cela ne plaît pas, et qui vont ailleurs. Tous ces déserteurs, épris d'une certaine ardeur de foi et scandalisés par les mensonges de l'Eglise officielle, se réfugient dans quelque secte, dans une de ces sectes qui pullulent en territoire anglais. En 1907, une statistique établissait que près de la moitié de la population pratiquante d'Angleterre appartient aux églises libres baptistes, wesleyens, méthodistes primitifs, méthodistes calvinistes, méthodistes libres unis, et autres méthodistes, car il faut bien que j'en passe, ils sont trop. L'Eglise officielle n'a pas plus de deux millions deux cent vingt-trois mille membres effectifs, c'est-à-dire réellement pratiquants. Voilà l'état de ce fameux anglicanisme, que trois cents ans de persécution acharnée ont essayé d'imposer à un peuple !

Si encore ce peu qui reste d'anglicanisme était intact et résistant ! Mais non. Une dernière maladie le mine, et

celle-là plus terrible que les autres, celle qu'on appelle là-bas le "romanisme". Autrement dit, il est en train de céder peu à peu l'irrésistible attraction du catholicisme, qui, à bref délai, l'absorbera.

Pie IX disait que le Dr Pusey était semblable au pont sur lequel on passe, mais qui, lui, ne passe pas. C'est vrai, il y a là, une chose étrange, ce pauvre Pusey, qui croyait à la présence réelle, ne put jamais se décider à la conversion, et il est mort dans les angoisses en 1882. Mais sa doctrine, le *puseyisme*, a encouragé beaucoup de protestants à faire la démarche devant laquelle il a reculé. C'est ce *puseyisme* qui nous expliquera, prochainement, comment l'Eglise anglicane, pour subsister, pour se sauver de la ruine. est de plus en plus réduite à se faire le singe de l'Eglise catholique.

On dit que l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. On peut dire que l'anglicanisme d'aujourd'hui n'est qu'un hommage au catholicisme. Il n'est pas facile de distinguer la copie du modèle. Et c'est drôle, quand on songe que cette copie méprise ce modèle. Le singe fait des grimaces au miroir.

Aux beaux moments du *puseyisme*, on a vu se former plus d'une communauté très analogue aux communautés catholiques. Par exemple, un curé de Plymouth, Prynne, dirigea un couvent de femmes dont la règle était simplement calquée sur celle de saint Ignace. Un des offices était la prière pour les morts. ce qui impliquait la croyance au purgatoire. Plusieurs de ces communautés, après avoir vécu un certain temps dans cette équivoque, se sont décidées à être logiques, c'est-à-dire catholiques.

Cette logique des choses, il faut bien, un jour ou l'autre, se rendre à elle. C'est pourquoi le *puseyisme* a engendré ce qu'on appelle le *ritualisme*, Le culte, qui avait été aboli ou diminué par la Réforme, est ressuscité. Les statues ont réapparu, et les bannières, et les célébrants revêtus d'ornements romains, et les autels avec des croix et des cierges, et les processions, et les cantiques, et l'exposition du Saint-Sacrement, bref, toutes les "horreurs" que la Réforme avait maudites. En plusieurs choses, il y a eu plus qu'une imitation, une exagération des usages catholiques, à tel point que les pouvoirs publics et le Parlement lui-même ont fini par s'en émouvoir. En 1873, le ministère Gladstone, qui était favorable aux ritualistes. tomba. Le ministère Disraeli, qui lui

succéda, fit voter un bill, le P. W. R. A. (Public Worship Regulation Act), pour enrayer ces tendances. Le bill n'a pas arrêté les progrès du ritualisme, et rien aujourd'hui ne peut lui faire obstacle.

Pourquoi? Parce qu'une force fatale pousse l'anglicanisme dans cette voie; parce que cette religion bâtarde doit subir l'ascendant d'une religion forte et organisée. Elle lui prend une à une ses cérémonies, ses sacrements; elle ira plus loin encore. Elle a maintenant ses petits conciles, qui s'appellent les *synodes pananglicans*. Elle a même failli avoir un pape, tout bonnement. Son chef, l'archevêque de Canterbury, a tenté d'établir sa suprématie sur les cent soixante-deux évêques anglicans de l'univers. En 1880, il annonçait qu'il se déchargeait de l'administration de son archidiocèse sur l'évêque de Douvres, pour s'occuper des intérêts plus généraux. La tentative a échoué, et c'est un peu dommage. Il aurait été amusant de voir l'Angleterre, qui a maudit pendant des siècles le papisme romain, finir son aventure en se fabriquant un papisme de Canterbury.

En mars 1908, dans la *Revue catholique des églises* membre du clergé officiel, le Rév. Lacey, avouait qu'environ 12,000 prêtres anglicans, c'est-à-dire la moitié de ce clergé, étaient imbus de *romanisme*. "Quant au mouvement catholique, disait-il, il prend chaque jour plus de force dans l'église d'Angleterre. Il n'est plus aujourd'hui le mouvement d'une section, mais de l'église entière... Les idées catholiques ont pénétré jusque chez les élèves de nos collèges évangéliques." Ce témoignage en dit assez.

Une pareille situation est tellement merveilleuse que beaucoup de gens s'obstinaient à ne pas la voir. Il a fallu le Congrès Eucharistique de Londres pour la faire éclater à tous les yeux

Ce congrès, le dix-neuvième de ce genre, a été tenu à Westminster, du 9 au 13 septembre 1908. Personne n'a perdu le souvenir des réunions de l'Albert-Hall, et de l'entrée triomphale dans la cathédrale du légat, le cardinal Vincent Vannutelli, entouré de cinq cardinaux, de près de cent archevêques et évêques, de vingt abbés, de deux mille prêtres, et d'un immense foule en délire. C'est là qu'on a vu cette procession de vingt mille enfants, du quai de la Tamise à Westminster; et puis, un dimanche soir, cette autre proces-

sion après laquelle, du haut du portail de la basilique, le légat bénit trois fois la foule et la cité de Londres.

Celui qui avait lu l'histoire et à qui il était donné, en ces jours-là, de contempler un tel spectacle; celui qui songeait à tant de persécutions et à la vie de bêtes traquées que les catholiques, moins de cent ans auparavant, menaient sur cette terre anglaise; celui-là ne pouvait retenir ses larmes, ni s'empêcher d'être confondu par les miraculeux retours des choses que Dieu réserve en ce monde à son Eglise militante. Tous pleuraient, de joie et d'espoir, quand Mgr Amette s'écria: "Comme le divin Sauveur, cette église ressuscite aujourd'hui, après trois jours, qui sont trois siècles."

Ce congrès, en frappant les âmes, a provoqué un nouveau mouvement de conversions. Deux mois après, en décembre, M. Aston, un des membres les plus brillants de l'Université de Cambridge, abjurait; puis la supérieure du couvent anglican de Sainte-Catherine, à Londres. Toute la communauté l'a imitée bientôt, et le 1er avril de l'année dernière, la première messe catholique a été célébrée solennellement dans l'oratoire du couvent.

On ne peut songer à raconter tous ces faits de conversion qui se multiplient de plus en plus, et qui grossissent chaque jour la troupe des fidèles. Au lieu des cent cinquante mille catholiques et des quatre cents prêtres que l'on comptait en Angleterre au début du XIXe siècle, ce sont maintenant dix-sept évêques, plus de trois mille prêtres, et près de deux millions de fidèles. Il est juste de reconnaître que beaucoup sont des Irlandais émigrés en Angleterre.

En présence de cette prospérité, il est question, depuis un certain temps, d'établir un patriarcat en Angleterre, comme pour les Eglises unies d'Orient. Ce serait un acheminement vers cette union qui ne peut tarder beaucoup, et que tous désirent.

Quant à la situation sociale, civile, des catholiques, elle n'est pas à comparer à ce qu'elle était. Deux fonctions seulement, ai-je dit, leur restaient interdites depuis 1829, celle de lord lieutenant d'Irlande, et celle de lord chancelier d'Angleterre. En 1891, Gladstone a essayé de faire disparaître ces deux incapacités; son bill a été rejeté par les Communes, en 1897. Mais, l'année dernière, un député irlandais, M. Redmond, a repris la motion et le bill a passé. L'émancipation est donc complète.

On a même songé à supprimer le seul vestige qui reste du vieux régime d'intolérance, la formule du serment royal d'accession au trône. Cette formule étant offensante pour les catholiques, M. Redmond en a demandé l'abolition ou la modification, et M. Asquith, en mai 1909, a été obligé d'accepter le principe du projet.

Il est certain que le serment royal n'a plus aucune raison d'être blessant pour les catholiques. La royauté anglaise a désarmé : elle a renoncé au rêve d'Henri VIII. Lors de l'assassinat du roi de Portugal, le roi et la reine d'Angleterre ont assisté, en grande pompe, à une cérémonie catholique dans l'église de Westminster, et cela non plus ne s'était pas vu depuis des siècles.

A la mort d'Edouard VII l'illustre archevêque de Westminster, Mgr Bourne, rappelait avec raison que le souverain défunt avait montré une courtoisie particulière envers le pape Léon XIII, et une bienveillance extrême pour ses sujets catholiques. Aussi les catholiques anglais se sont associés de tout cœur au deuil national, et un service a été célébré en son honneur, il y a deux mois, à Paris, dans l'église Saint-George, dont il avait posé la première pierre quand il était prince de Galles. L'héritier de Henri VIII, fondateur de chapelles papistes ! Où en sommes-nous ? Cela fait songer à Guillaume II donnant des terres aux catholiques de Terre sainte. A quoi pensent tous ces souverains protestants ?

Faut-il rappeler que le lord-maire de Londres est un catholique ? que le plus haut dignitaire du royaume après le roi, le duc de Norfolk, grand maréchal héréditaire, est un catholique, et même le chef des catholiques anglais ?

Actuellement, l'Angleterre, qu'elle le veuille ou non, est une grande puissance catholique, comme l'Allemagne. Avec ses colonies, elle compte 22 provinces ecclésiastiques, 149 évêques ou vicaires opostoliques, et 14 millions de fidèles attachés à Rome.

Il y a quelque chose, en Angleterre, que l'on peut regarder comme un symbole de cette résurrection triomphale de l'Eglise ; c'est la jeune cathédrale de Westminster, le plus beau monument religieux de Londres, planté au cœur même de la ville. Cette cathédrale avait été projetée par le cardinal Wiseman, puis préparée par le cardinal Manning, enfin bâtie par le cardinal Vaughan. Elle est ouverte au culte depuis de longues années déjà, mais, suivant les règles canoniques,

la consécration a dû en être ajournée jusqu'au moment où toute dette grevant l'entreprise aurait été éteinte. Ce moment est venu, et les fêtes de consécration ont eu lieu tout récemment, dans la dernière semaine de juin, sous les auspices du primat d'Angleterre, Mgr Bourne.

Cette solennité était encore une chose nouvelle. Car depuis Henri VIII, aucune église n'avait été consacrée en terre anglaise selon les vieux rites. Ceux qui viennent d'assister, dans l'immense vaisseau de la cathédrale, aux pompes de ce cérémonial qui avait disparu au temps de Luther, ont retrouvé leurs émotions d'il y a deux ans, au congrès eucharistique. Ils ont senti qu'un fil, après d'autres fils, se renouait. Et ils se sont fortifiés dans la certitude que si les progrès du catholicisme en Angleterre ont été extraordinaires au cours du XIXe siècle, ils sont pourtant peu de chose en comparaison de ce que l'avenir promet. C'est toute une immensité qui s'ouvre devant lui, et qu'il va conquérir.

Il faut toujours en revenir à notre Eglise de France, puisque enfin nous ne cherchons ici, dans l'étude des choses étrangères, que des encouragements à la patience et à l'espoir. Et je crois donc qu'il faut ici redire ce que l'archevêque de Paris proclamait en 1908, devant les foules enthousiastes de Westminster, lorsqu'il comparait la vaillante Eglise d'Angleterre au Christ ressuscité: "L'Eglise de France, disait-il, traverse, elle aussi, des temps mauvais, mais ses tribulations sont loin d'égaler celles de l'Eglise catholique d'Angleterre, et les Français n'attendront pas trois siècles le jour de la liberté religieuse."

Henri Dartevel.

Ceux qui désirent se procurer une série complète de la Revue Franco-Américaine **aux prix actuels** (voir annonce) feront bien de se hâter.

Il ne nous reste que **8** séries complètes.

L'Administration.

Ah ! Ils sont sortis !...

Mon Cher Directeur,

Croyez-vous que mes documents les ont un peu fait sortir de dessous les herbes nos petits fallonisants? On dirait que ma lettre a jeté subitement une si grande lumière sur la question qu'elle a ébloui jusqu'aux patriotes eux-mêmes. Et il a été assez amusant, par exemple, de voir nos excellents amis, le "Soleil" et "l'Action Sociale", le premier pour y mêler son petit grain de gros sel politique et l'autre pour calmer sa conscience, chercher à prouver que, dans les déclarations de Mgr Fallon, les petits passages qui les concernaient plus spécialement, étaient apocryphes! Peine inutile: Mgr Fallon a bel et bien mentionné "l'Action Sociale" parmi les mauvais journaux de la province de Québec. Il faut même lui tenir compte de ne pas avoir ajouté à l'injure l'insulte, en lui associant le "Soleil", la "Vigie", et toute la confrérie des journaux politiques!

Il est vrai que Mgr Fallon a jugé bon dans sa *bombe*, de retrancher l'"Action Sociale" de la liste des journaux abhorrés. C'est qu'il s'est aperçu que sa colère avait attrappé au passage et assez rudement malmené une institution fondée par un confrère, évêque et *Knight* comme lui. Il n'a pas retranché la "Nouvelle France" dont le siège placé à l'archevêché de Québec, aurait dû, au moins, la protéger contre tout soupçon de connivence avec le Grand Orient ou la défunte Emancipation de Montréal! Tant il est vrai que quand on commence à prendre du galon on n'en saurait trop prendre!

Et puis quelle peine prend-on d'éplucher les paroles ou les écrits de l'évêque de London? On n'y trouve pas une partie qui ne contredise l'autre. Tout ce qui en reste c'est une immense et maladroite indiscrétion qui nous livre enfin, à nous et à nos aveugles volontaires, la trame du complot ourdi contre notre existence nationale. Quos vult perdere..... etc.

C'est tout de même joliment instructif que tout ce qui se passe depuis quelques semaines! Si, au moins, l'on pouvait

profiter de cette rare occasion qui nous est donnée de nous instruire et de nous garer ! Car ce beau tapage ne durera pas, et bientôt tout ce qu'il y a d'influence irlandaise au pays va s'unir pour faire cesser le trop turbulent évêque de London. On va lui faire comprendre que c'est dans l'ombre que le meilleur travail se fait. N'allons pas croire qu'il soit le seul évêque irlandais à concevoir le beau projet d'abolir la langue française au Canada. Il nous le dit lui-même par la plume de son ami Hanna : "*les évêques s'étaient réunis ré-*" *cemment et avaient formulés des résolutions et que bientôt*" *une députation représentant cette réunion épiscopale se*" *rendrait auprès du gouvernement et lui soumettrait leurs*" *vues ; qu'ils avaient résolu de mettre cette affaire au rang*" *d'une question qui prime toutes les autres, en autant*" *qu'elle les concerne eux et leurs subordonnés*". Ils sont donc tous les mêmes. Mais ce qui a fait sortir Mgr Fallon de l'ombre où se cachent ses prudents confrères irlandais de l'épiscopat, c'est cette réception grandiose faite aux *Knights of Columbus*, par la ville de Québec, c'est cet entourage constant de naïfs Canadiens-Français, enrôlés dans la "Colombinerie", cette réclame à outrance du fameux "Sermon aux Croisés". Alors il a passé en revue tous les avantages obtenus par les siens :

Laurier confiant à Fitzpatrick le *soin* de rendre justice aux Canadiens-Français du Manitoba et de l'Ouest :

La préférence marquée des Délégués romains ;

La nomination d'un évêque irlandais au Sault-Sainte-Marie ;

La prise de possession du trône archiépiscopal d'Ottawa ;

L'Université d'Ottawa livrée à un conseil en majorité irlandais ;

L'élection d'un maire irlandais dans la ville française de Montréal ;

La ville de Québec elle-même, livrée à ses compatriotes qui ont quatre sur six présidents de comité et dont le prochain maire sera sûrement irlandais ;

Puis, "the last but not the least", le drapeau irlandais hissé au premier rang sur l'Hôtel de Ville de Montréal.

Et j'en passe !

Le patriotisme de Sa Grandeur n'a pas pu résister à tant de manifestes préférences du ciel en faveur de la race irlandaise et Elle s'est dit : "Dieu Nous a clairement désignée

" pour détruire en ce pays la race ennemie des Français.
" Nous n'aurons qu'à lever le "gros bras" (style Hanna)
" pour écrabouiller toute cette vermine".

Imaginez, si vous le pouvez, l'étonnement de Sa Grandeur Mgr l'évêque catholique Fallon quand il s'aperçut de la résistance de l'élément français. Mais ce qui a porté le comble à son étonnement c'a été la petite résolution que des *Knights of Columbus*, ses chevaliers à lui, ses "chers croisés" ont adoptée demandant au Grand Knight Flaherty de faire taire leur trop bruyant "frère" de London ! Comme tous les grands esprits ce Haut Gradé prêche l'obéissance aux chefs, la concorde entre chevaliers, mais autre histoire est d'obéir.

"Ah ! Ah ! vous me lâchez, vous aussi, s'est-il écrié. Je
" vais vous montrer que j'ai d'autres amis que vous, et pas
" plus tard que tout de suite. A moi les Bourne, à moi les
" Sproule, à moi tous les Knights of Columbus qui ne sont
" pas des Trois-Rivières, à moi les Orangistes, à moi les
" Sbaretti, à moi les Puritains, à moi, à moi !"

Et ils sont tous venus : Anglais fanatiques, Orangistes, envieux de toutes races et de toutes sectes, Irlandais catholiques, ont fait boule pour appuyer dans sa guerre sainte ce nouveau Mahomet fraichement débarqué de son long pèlerinage à Buffalo !

Mgr Bourne aussitôt rendu à Londres, et à 3,000 milles de Bourassa, reprend sa thèse de la nécessité d'angliciser notre pays ! Il ne manque plus qu'une chose, le coup de pied de l'âne que le "Tablet" nous a donné dans le question des écoles du Manitoba, et l'apparition de nos historiques *défenseurs* : Fitzpatrick, Russel, Sifton, Sproule, etc. Je respecte trop ma race pour écrire ici les noms des Canadiens-Français qui méritent de marcher dans cette procession et qui y marchent.

Ah ! quel mélange, mes amis ! Le haine de tout ce qui est français et l'admiration béate de tout ce qui est anglais—non, de tout ce qui est renégat—ont groupé tous ces farceurs. Le même fanatisme les a enfumés, comme on fait aux abeilles, pour leur donner la même senteur et pour qu'ils se reconnaissent dans leur lutte contre nous. Au-dessus de leurs fronts également étroits, vous reconnaissez la même cocarde.

Allez-y gaiement, messieurs. Si ça vous amuse, ça ne nous déplait pas trop. On vous a vu le dos sur trop de

champs de batailles pour que nous redoutions la politique tortueuse dont vous payez notre hospitalité. L'arme que vous amorciez contre nos institutions vous a éclaté dans les mains au bon moment.

Prenez-en votre parti, nous sommes, nous restons et nous resterons les Français d'Amérique. Nous avons donné trop de preuves de loyauté à l'Angleterre pour qu'elle s'arrête aux déclamations des diplomates à courte vue que sa politique, et trop souvent notre religion, nous ont donnés. Il y a encore au Canada, Dieu merci, assez d'esprits éclairés et de consciences droites pour nous donner raison et nous venger des convoitises de tous les parasites de l'empire. "Dieu et mon droit" lisons-nous sur les armes royales. C'est une garantie pour les droits de tous. Nous voulons encore nous en tenir là. Les Etats-Unis ont pensé de même jusqu'au moment où la métropole.... a *préféré* reconnaître leur indépendance.

Quant à ce qui arrive, ce n'est rien de nouveau malgré le ton inattendu et la soudaineté de l'attaque. C'est l'histoire qui continue. Et pour une misère catholique que nous apportent les Irlandais nous pourrions faire une longue liste de celles qu'ils nous ont causées partout où ils se sont trouvés sur notre chemin autrement que pour nous demander du pain et un gîte.

Ils ont persécuté et persécutent les nôtres en Acadie. Ils les persécutent aux Etats-Unis; ils conspirent contre nous dans l'Ouest; ils les ostracisent dans Ontario, au point que dans un diocèse comme Alexandria aux trois-quarts canadien-français il n'y a pas un seul prêtre de notre race. La récente échauffourée d'un Fallon vient de nous montrer ce qu'il faut attendre d'eux jusque dans la formation de nos enfants.

J'ai entendu des Irlandais distingués proclamer la dette de reconnaissance contractée par leurs pères envers nous. On a cru qu'ils parlaient grec. La reconnaissance des assimilateurs? Mais ils nous tenaient en suspicion même quand nous les défendions contre l'invasion américaine et contre les Fénians; même quand nos prêtres et nos religieuses allaient, au risque de leur vie, au risque d'attrapper la plus dégoutante en même temps que la plus ridicule maladie, les sortir par les oreilles d'un tas immonde de pestiférés atteints du choléra et du typhus. Vous en trouverez parmi les plus ardents à nous

combattre dont les pères ont été récueillis et élevés par des familles canadiennes-françaises de la province de Québec.

Et ce sont ces gens-là qui s'unissent pour nous détruire, et parmi les plus hardis nous voyons exactement ceux qui invoquent un malheur plusieurs fois séculaire pour s'excuser d'avoir consenti à l'apostasie lamentable de leur langue maternelle. Renards à la queue coupée !

Mais, direz-vous, qu'est-ce qu'il faut faire? Quand tous les moyens seront épuisés et ils sont bien près de l'être, il en restera encore trois : la trique, la trique, la trique !

Et si nous sentions que nous allons manquer de courage, retournons à notre histoire. Nous y puiserons des leçons de force et de fierté qui nous porteront à rester sur nos deux pieds en face de l'ennemi. Nos adversaires eux-mêmes peuvent nous rendre ce témoignage que, si nous avons l'épiderme peu sensible, nous finissons quelquefois par parler ferme et au besoin "sortir de notre caractère". Nous ressemblons assez à cette bonne bête dont parle le fabuliste :

> Cet animal n'est pas méchant
> Quand on l'attaque il se defend.

Pour ma part, ce qui arrive ne m'étonne ni ne m'effraie. Je puis voir par le ton des journaux que les oreilles nous chauffent, que la moutarde nous monte au nez. C'est le salut !

Le peuple canadien est un peuple débonnaire, et, pour me servir de l'expression d'un européen, c'est un peuple de "bonnes gens". Mais l'on devra cesser bientôt toutes les tracasseries pratiquées par tous ces farceurs qui veulent notre bonheur, malgré nous, ou gare à la casse ! Et ceci n'est pas une vaine menace. La population des Français en Amérique était, en 1763, de 63,000. En 1863, elle était d'au delà de 1,500,000. Nous nous étions plus que vingtuplés, dans le seul espace d'un siècle. Aujourd'hui, il y a des groupes canadiens-français, à part la province de Québec qui fournit les pionniers, partout où les grands explorateurs que furent Champlain, Joliet, Marquette, la Salle, de la Verandrye, etc., plantèrent le drapeau de France en prenant possession du pays. C'est notre race qui s'empare du sol, de son sol, dans notre pays. Dans cinquante ans l'Acadien sera rentré en possession complète de son patrimoine, les provinces maritimes. Les Canadiens-Français de l'Ontario

seront en majorité, non seulement au point de vue religieux, mais encore sur toutes les autres nationalités. Dans l'Ouest, toutes le générations d'émigrants européens auront enfin mis en culture les magnifiques plaines que nous leur racheterons, comme nous avons fait dans les cantons de l'Est, Province de Québec, et comme nous le faisons actuellement dans le nord de la province d'Ontario. La race française en Amérique en se vingtuplant, et tout prouve que c'est ce qu'elle est en train de faire, pendant le siècle qui s'écoule de 1863 à 1963, atteindra 30,000,000 et aura reconquis tous ses droits. (1) Et si l'on ne compte que sur les émigrants pour nous noyer (il en est venu au delà de 2,500,000 pendant les 20 dernières années), l'on se trompe grandement.

Les assimilateurs vont dire que tout ceci est un rêve. C'est possible, mais ce rêve nous plait. Il vaut bien, dans tous les cas, celui qui veut escompter dès aujourd'hui notre disparition comme race.

Cela pour démontrer combien on se trompe dans certains quartiers, soit à Londres, soit à Rome, et aussi pour renseigner les politiques anglais comme les diplomates romains.

Aux politiques anglais nous rappellerons comment ils ont perdu leur magnifique colonie des Etats-Unis. Là l'Angleterre a voulu imposer *de force* des taxes onéreuses, d'où révolution et indépendance. Ici, l'on s'y prend d'une autre façon pour arriver au même résultat, c'est l'impérialisme insatiable qui, par ses agents vice-royaux, nous impose un surcroît de dépenses disproportionné avec les ressources et la population du pays, sans compter l'impôt du sang qui suivra le premier, c'est l'impérialisme qui, plus tard, quand le peuple verra l'approche de la banqueroute, amènera la révolution de tous les canadiens. Et quelle est l'étincelle qui fera éclater cette révolution? Peut-être un simple incident comme celui soulevé par l'évêque de London, car il y aura peut-être encore quelques évêques irlandais dans ce temps-là. C'est alors que l'on déplorera les tracasseries suscités par les

---

(1) "Dans le dernier chapitre de *la France transatlantique*, M. Sylva Clapin suppose que si aucune querelle, aucune guerre civile ou religieuse n'éclate entre Franco-Canadiens et Anglo-Canadiens, "la montée sûre et silencieuse de la France transatlantique" se poursuivra à travers les forêts et les prairies du nouveau monde. A la fin du siècle prochain, les Canadiens-français compteront 40,000,000 d'âmes...." M. L. Lanier. *L'Amérique: Choix de lecteurs de géographie.* Typ. Belin frères, Paris, 1893.

jeunes prélats romains que l'on aura chargés d'étudier le jeu délicat de la diplomatie au dépens d'un peuple de "bonnes gens".

La vitalité avec laquelle votre vaillante revue aborde nos perfides coréligionaires irlandais, et la constance de ses succès, sont la meilleure réponse au sectarisme qui prétend détruire la race française, en Amérique, et affirme, à qui veut l'entendre, que, d'ici peu, la langue française sera lettre morte et s'en ira prendre place dans la fosse où l'Angleterre a jeté la langue irlandaise.

Déjà, nous le constatons, un mouvement de recul s'accuse chez nos ennemis. On s'aperçoit que l'on a donné des pavés à des ours, en leur mettant des pouvoirs en mains.

Le pavé de l'ours est surtout nuisible—heureusement—aux amis de ceux qui le lancent. Il nous fallait ces mesquines persécutions et nous savons gré à ces Robespierrots irlandais qui, en voulant lécher la botte de leurs maîtres, nous réveillent de notre apathie, nous découvrent notre bonhomie et, par conséquent, font nos affaires

La cause qu'ils défendent, grâce à eux, s'empreint de grotesque et d'odieux à la fois, et nous leur devons, en grande partie, la hausse sensible du nationalisme.

Toutefois, faisons œuvre de Français jusqu'au bout et montrons à ces haineux, par l'entremise de notre cousin le bon La Fontaine, que la charité nous oblige à les avertir qu'ils perdent leur temps. Le fabuliste nous raconte qu'un serpent pénétra un jour dans la boutique d'un horloger, où il essaya de ronger une lime. Celle-ci, sans se montrer en colère, lui fit remarquer l'impuissance de ses morsures, et le bonhomme ajoute :

> Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,
> Qui, n'étant bons à rien, cherchez sur tout à mordre.
> Vous vous tourmentez vainement.
> Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
> Sur tant de beaux ouvrages?
> Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant (1)

Michel Renouf

P.S.—Si vous me le permettez, M. le directeur, j'aurai encore quelque chose à dire à vos lecteurs, le mois prochain.

M. R.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Allez-y, M Renouf !

---

(1) *Le serpent et la lime.* V., 16.

Le Valet de ferme

Maître Halapié qui, en soixante années de travail et de bonne chance avait économisé de quoi acheter la ferme des Aubriers ; paysan de vieille race, prudent et observateur, racontait volontiers comment il avait embauché ce grand valet qu'on voyait rire parfois, mais qu'on n'entendait presque jamais parler.

" J'eus besoin d'un homme vers la Saint-Jean d'été d'il y a deux ans et je n'en trouvai pas dans la commune ni dans les communes voisines. Ils sont rares de plus en plus, bien que les coureurs, quêteurs de pain, preneurs de grenouilles et, au fond la peste des campagnes, passent comme fourmis dans nos chemins. J'attelai donc mon cheval Abricot, celui qui ne voit que d'un œil,mais qui a trois bonnes jambes, la quatrième étant, sauf votre respect f. . .hue, et je m'en fus à la ville, au cabaret des Vieilles-Halles. Là, sur les marches qui descendent dans la rue on rencontre, comme vous savez, les gars de ferme sans ouvrage, ceux qui veulent se faire embaucher pour l'année entière, et les métiviers qui ne cherchent que le travail de l'été. Il y a toujours quelqu'un assis tranquille, au chaud ou au froid, et on les reconnaît à une feuille de chêne qu'ils mettent à leur chapeau ou au coin de leur lèvre. Moi, je les regardais de loin je faisais mon choix en m'approchant. Mais autant dire que le hasard vous sert, car personne ne répond pour eux ; ils viennent de partout où un homme peut naître ; ils ont toutes les figures que le bon Dieu permet et tous les défauts qu'il laisse vivre. J'en visai un qui était tout en os, avec des joues aussi sèches que celles d'un poisson, une peau brûlée, un grand nez et des yeux qui ne remuaient point. Je lui dis :

—Veux-tu te louer ?

Il ne répondit pas.

—Je t'offre vingt pistoles à l'année, nourri comme moi.

Il répondit : oui.

—As-tu des papiers ?

Il ne répondit pas.

—T'en viens-tu tout de suite ?

Il répondit : Oui.

Je le gageai, comme je raconte, parce que mes foins étaient en danger. Il a fait avec nous la moisson, les labours, les her-

sages et je peux vous dire que, d'une certaine manière, je ne me suis pas trompé. Il est fort. Dans les faucheries, il abat son sillon de froment sans s'arrêter, sans seulement passer la manche sur son front. Il a le talent de faire marcher les bœufs. Vous dire comment il s'y prend, je ne le saurais. Il va tout droit à côté d'eux,son aiguillon sur l'épaule sifflottant. Et les bœufs tirent la charrue deux fois plus vite que quand je les conduis : ils se dépêchent comme un lièvre qui a vu l'aspic. Mais je ne le connais pas mieux qu'aux premiers jours. C'est un homme qui ne parle jamais. Après le dîner de midi, il s'enferme dans sa chambre. Compte-t-il son argent ? Je n'y vais pas voir. Il nous rattrape dans les champs. Et puis, deux dimanches dans l'année, sans prévenir, il nous a quittés à la première heure ; il est revenu le lendemain matin et, ces deux jours-là, il avait de la poussière noire sur ses habits comme s'il s'était couché sur du charbon. Je lui ai demandé où il avait passé son temps. Il n'a rien dit, et voilà l'homme !"

Le valet de maître Halapié demeura aux Aubriers, où nul n'avait à se plaindre de lui. On ne l'aimait pas. Les gars de ferme, et les métayers des environs le craignaient un peu, et jasaient sur son conpte. Quelques-uns disaient : " C'est un Prussien " ; d'autres prétendaient qu'il avait fait son service militaire dans les compagnies de discipline ; d'autres assuraient que deux fois l'an, à des époques qui coïncidaient à peu près avec celles du payement des gages, il allait cacher son argent dans une forêt. Ces calomnies et d'autres semblables avaient été rapportées au grand Louis—c'était le nom sous lequel on désignait l'homme,—et il avait ri silencieusement. Et tous les mauvais bruits, tour à tour étaient venus se perdre dans cet abîme de silence, qui n'en relançait aucun.

La seconde année vers le mois de juin, maître Halapié crut remarquer, à plusieurs signes, que le valet allait encore s'absenter. Les paysans qui observent les oiseaux et qui parlent avec expérience de l'inquiétude des hirondelles et des cigognes à la veille des départs, ont une certaine habileté pour deviner les projets des hommes. Et de quel signe le maître des Aubiers tirait-il argument ? On avait commencé, dans la région voisine à couper les foins. Les graines volaient à toutes les hauteurs de l'air, nacelles qui coulent sur le vent, ballons à parachute, fils déroulés qui portent un germe tout au bout, disques tendus et ronds comme une peau de tambour, grains de poussière enveloppés de poils. Elles faisaient le grand voyage annuel, la migration merveilleuse conduite par le vent, maître

semeur. Elles allaient, pénétrées du parfum des fleurs tardi ves ouvertes au bas des tiges, elles allaient soulevées par la même brise mais différentes d'allures, vers le point inconnu, tantôt proche et tantôt éloigné, où elles tomberaient à terre et tâcheraient de rendre aimable un coin de haie surpris qui ne les attendait pas, Parmi elles, les plus blanches, et celles que le valet des Aubriers suivait de ses yeux songeurs, ne venaient pas des prés. C'étaient les touffes de cotons, légères, luisantes, tantôt portant une graine, tantôt ne portant rien, qui s'échappent dans les mêmes jours de l'année, des longues grappes défleuries de certaines espèces de peupliers. Elles passent en troupes comme les nuages, elles ont comme eux des bords qui s'illuminent, qui se transforment et qui se fondent, et la même souplesse de marche.

L'homme qui labourait avec son maître un sommet de colline, était perpétuellement distrait par ces miettes en voyage. Il était chargé de conduire les deux bœufs et les deux juments grises, tandis que le maître tenait la charrue. Mais, à chaque instant il levait le nez, ralentissait le pas, et, appuyé sur le manche du fouet, tournant la tête, tendait l'une ou l'autre de ses joues au soleil ardent de trois heures.

—Qu'as-tu donc à regarder toujours en l'air ? demanda le métayer.

Le valet, selon son habitude, ne répondit rien.

Mais peu de temps après l'autre insista :

—Je parie, grand Louis, que tu regardes voleter la graine et la grenaille !

Il reçut cette fois, une réponse qui l'étonna beaucoup et qui le confirma dans la médiocre idée qu'il avait de l'esprit de son valet

—Oui, ça ressemble à de la lingerie, ça ressemble à des coiffes de filles.

Et le plus curieux, c'est que le domestique ne disait point cela en plaisantant mais avec beaucoup de gravité et même avec un peu de tristesse, comme ceux qui ne mettent ni plainte ni larmes dans les mots, et qui gardent pour eux-mêmes le vrai sens et la douleur de ce qu'ils disent.

Le lendemain matin, un mardi, la chambre du grand Louis était fermée à clef, et le valet était parti sans prévenir personne, Il voyageait sur les routes d'abord, à pied, sa blouse de coton bleu couvrant sa jaquette de drap des dimanches. Puis il prenait le chemin de fer, et voyageait pendant quatre heures au moins, ce qui l'ammenait bien loin de la ferme des Aubriers

et probablement plus loin que le vent n'avait emporté la graine la plus légère.

Avant midi, il descendit du train, et, sous la banquette, saisit un sac de charbon qu'il avait acheté à la ville. Alors, le chapeau enfoncé sur les yeux, le sac jeté négligemment sur l'épaule le valet de maître Halapié entra dans le gros bourg où, chaque année, il venait deux fois. Au lieu de suivre la route des omnibus, il gagna tout de suite les mauvaises ruelles qui faisaient un réseau de mailles irrégulières autour des maisons. Il cherchait évidemment à ne point être vu. Les cloches sonnaient l'*Angelus* de midi. Comme elles sonnaient le dernier coup, il arriva devant une habitation ancienne, mais nouvellement blanchie à la chaux, extrême pointe du bourg qui s'avançait dans un blé. Elle était bâtie en triangle, et n'avait que deux chambres, l'une au-dessus de l'autre. Mais un rosier encadrait la porte : un fuchsia fleurissait sous la fenêtre, et dans l'ombre en arrière, il y avait une planche à repasser enveloppée de laine. Une voisine aperçut l'homme qui portait le sac, dit tout haut :

—Tiens, voilà le marchand de charbon ! Ca doit lui coûter, à Mlle Francine, de faire venir son charbon du loin ! heureusement pour elle que la pratique ne lui manque pas !

Déjà le grand Louis était entré dans la maison, et, après s'être débarrassé de son fardeau, montait l'échelle qui conduisait à la seconde chambre. Quand il apparut et qu'il mit le pied sur le plancher habitué au silence et sonore, une jeune fille se détourna, et ne put retenir une impression de vive contrariété qui se peignit sur son visage rond, jeune et franchement laid. Les manches retroussées, assise devant une table, les frisons de ses cheveux roux collés à son cou et à ses tempes, elle gaufrait des bonnets qui étaient rassemblés ensuite, en pile mousseuse, sur la courtepointe rouge du lit. Un petit fourneau de fonte, allumé près d'elle, lui soufflait sa chaleur vénéneuse. Mademoiselle Francine dit maussadement :

—Ah ! c'est vous? La Saint-Jean n'est pas passée pourtant ! Faudrait pas venir trop souvent tout de même père.

Lui, les bras tombants, le regard fixe comme celui des bêtes qui boivent, il contemplaît sa fille, l'unique créature qu'il aimât et il ne se fâcha pas de ce qu'elle disait mais se défendit :

—Voilà cinq mois et douze jours, fit-il. J'ai vu voler les graines d'été. Ca m'a donné l'idée de te revoir et je suis venu un peu plus tôt.

—Vous ne vous êtes pas trop montré dans la bourg ?

—Non, j'y pensais, va !. . Et j'ai apporté le charbon, pour qu'ils croient toujours que j'en vends.

—Bien.

Il s'approcha de la table et, gauchement se pencha pour l'embrasser. Elle tendit son front de l'air de lui faire une grande grâce, et dit :

—Vous êtes habitué dans votre nouvelle ferme ?

Au lieu de répondre, il demanda :

—Et toi Francine, tu as la confiance de tout le monde, n'est-ce pas ? Les gens d'ici croient que je suis mort ?

—Ils ne savent pas trop. Il y en a qui croient que vous m'avez abandonnée.

L'homme se recula lentement après avoir posé sur la table des pièces d'argent enveloppées dans du papier de journal.

—Ça vaut mieux comme ça, murmura-t-il, que s'ils savaient la vérité.

Il demeura encore un peu de temps à voir travailler sa fille, et, comme elle ne s'interrompait pas et ne relevait pas la tête, se retira en disant :

—Dans six mois, alors. Tu auras peut-être de bonnes nouvelles à me donner. Au revoir, Francine.

—Au revoir.

La première chose que fit maître Halapié, le lendemain matin, fut de renvoyer son valet.

—Je ne permets pas à mes valets de s'absenter un autre jour que le dimanche ! Dans un mois tu quitteras les Aubriers. D'ici là tu peux continuer à manger mon pain.

Mais la semaine ne s'était pas écoulée que le métayer, dans l'angle d'un champ de luzerne qu'il fauchait, reçut la visite du maire.

—Ecoutez, maître Halapié, dit celui-ci, et pardonnez à votre valet. Le pauvre garçon a eu un malheur dans sa vie, une faute que je suis obligé de vous confier pour le défendre. . Il a tué un homme autrefois dans une dispute, dans un coup de colère et il a fait trois ans de prison. . C'est la cause de ce silence obstiné. . Mais le grand Louis est digne de pitié ; il m'a été recommandé ; vous n'avez qu'à vous louer de son travail ; il a une fille de vingt ans qui a dû s'expatrier, parce que, fille d'un condamné, elle ne trouvait plus de clients dans son pays d'origine. . C'est elle qu'il va voir en se cachant. . Il se fait passer pour un marchand de charbon pour ne pas la compromettre. . Deux fois l'an ce n'est guère. . Pardonnez-lui, maître Halapié, et gardez-le à votre service. Vous n'avez

rien à redouter de lui, et ce sera une charité vraiment rare, vraiment grande..

Il n'avait pas plutôt disparu derrière la haie que le métayer appelait à lui le valet et lui donnait son congé pour le soir même. L'homme ne résista pas, ne demanda aucune explication et partit silencieux comme il était venu. J'ai appris de maître Halapié lui-même, qui avait présidé aux préparatifs du départ en chef de ferme vigilant, que le grand Louis emportait une lame de faux, une pierre à aiguiser dans une corne de vache, un vêtement complet, deux chemises et une petite boîte de bois servant de tronc, fermée à clef, sur laquelle était collée une étiquette. Et l'étiquette portait, écrit par une main lourde qui s'était appliquée : " Pour remettre, en cas de malheur, à Mlle Francine, repasseuse. " Rien qu'un prénom ; aucune autre indication ; aucun papier compromettant. Comme ça, même après la mort, il ne la trahirait pas.

René Bazin,
de l'Académie française.

Revue des faits et des œuvres

A la recherche de la "Toison d'or" (1)

Peu de causes patriotiques ont suscité, en Amérique, un enthousiasme plus vibrant et plus pratique que celle de l'autonomie de l'Irlande. Pour les divers éléments qui habitent les Etats-Unis et y réclament pour l'intégrité des races les parcelles de liberté acceptables par la très large constitution américaine, l'enthousiasme de tous leurs concitoyens d'origine irlandaise pour la cause sainte de la vieille mère-patrie, est un spectacle à la fois réconfortant et plein de leçons précieuses. A voir le sentiment national toujours vivace chez ceux qui proclament souvent avec raison, sinon toujours avec modestie, la part prise par leurs ancêtres dans la formation du peuple américain, cela porte à croire que la fierté de la race, la fidélité aux traditions ancestrales sont choses compatibles avec les exigences de la vie américaine. Et quand les manifestants qui acclament les patriotes d'outre-mer, Redmond, Devlin, Boyle, O'Connor, se recrutent non-seulement parmi les catholiques mais parmi les chefs de la hiérarchie catholique, nous sommes portés à croire que tous les assoiffés d'indépendance, de justice et de liberté, finiront bien par regarder autour d'eux, et finiront bien par reconnaître à des milliers de concitoyens professant la même foi le droit à la conservation de leur caractère ethnique. Il y a quelque chose de tragique et de remuant dans ce pèlerinage annuel entrepris par les fils d'Erin auprès de leurs frères d'Amérique. On ne reste pas indifférent à cette marque de fidélité donnée par une race à une cause qui a résisté à tous les assauts et rayonne encore, après des siècles de persécution et d'épreuves comme le monde n'en avait pas vues, d'une indomptable espérance.

---

(1) Les envoyés de l'Irlande, MM. John Redmond, Joseph Devlin, Daniel Boyle, T. P. O'Connor, sont venus en Amérique, le mois dernier, prélever des fonds pour le maintien des deputés irlandais au parlement anglais et pour le *Home Rule*. A Boston, New-York, Buffalo, des milliers de dollars ont été souscrits avec une entrain admirable. Voir les journaux, entre autres le "Boston Globe", 10 octobre 1910.

Devlin, Redmond, O'Connor, nouveaux argonautes à la recherche de la "toison d'or", remportent d'Amérique autre chose que les milliers de dollars versés par leurs compatriotes dans leur caisse de la défense nationale. Ce qu'ils remportent de non moins précieux, c'est l'immense témoignage de sympathie qui, par dessus les susceptibilité diplomatiques, semble déjà couvrir d'un drapeau puissant leurs revendications et leurs espoirs.

Pour nous qui applaudissons aux succès remportés par les nationalistes irlandais, aux souhaits que nous formons pour la victoire du "Home Rule" nous ajoutons un vœu : C'est que du commerce établi entre les Irlandais de là-bas et ceux d'ici naisse, pour le bénéfice d'une cause qui nous est chère, un sentiment profond de justice, une conception plus large du droit des gens, chez ceux de nos compatriotes irlandais que l'ambition aveugle ou que le préjugé rend injustes. Nous voudrions qu'on nous épargnât le douloureux spectacle d'un Mgr Fallon gourmandant les citoyens de Buffalo parce qu'ils faisaient trop peu pour l'Irlande et menant dans son diocèse de London une guerre brutale contre la langue et les traditions des Canadiens-Français.

Et quand des diocèses américains, où toutes les races sont mêlées et ont droit de vivre, partiront les offrandes destinées à conquérir la liberté d'Erin, nous voudrions qu'on n'y reconnaisse pas la trace des larmes arrachées par une intolérance irlandaise aux persécutés de chez nous.

Des chiffres éloquents

Nous avons parcouru à la hâte les rapports du recensement des différentes dénominations religieuses fait par le gouvernement américain. A part des renseignements très importants sur l'importance de l'élément catholique franco-américain dans la nouvelle-Angleterre, nous trouvons certaines informations d'une nature tout particulièrement intéressante sur tous les croyants en général. C'est ainsi qu'en établissant l'importance du clergé pour chaque dénomination le recensement réduit à néant cette prétention fort en honneur parmi les ennemis de l'Eglise que les catholiques sont "priest-ridden", sous la domination de leur clergé.

Un calcul fait par une revue catholique "America" donne des résultats vraiment étonnants. Le pourcentage des ministres du culte pour le nombre des fidèles de chaque dénomi-

nation est le suivant : Méthodistes, 0069 ; Baptistes, 007 ; Presbytériens, 0068 ; Episcopaliens, 006 ; Scientistes Chrétiens, 014 ; tous les corps protestants compris, 007. Le pourcentage catholique est de 001.

La conclusion à tirer, dit le journal, saute aux yeux. Le confrère va même plus loin et il ajoute que le pourcentage catholique des ministres du culte, même en Europe, ne dépasse pas celui qui est établi en Amérique pour toutes les dénominations protestantes réunies.

Voilà pour le moins la fin de cette légende favorite des libres-penseurs et libres-faiseurs de toutes catégories qui se donnent pour mission de " délivrer " le peuple des " chaînes séculaires" dont l'a chargé l'église.

Les " extensionnistes " de Toronto et les Catholiques de l'ouest.

Le " Patriote de l'Ouest" relève comme il faut un article du " Catholic Register and Extension " de Toronto dans lequel Mgr l'archevêque de Saint Boniface était brutalement pris à parti. Le journal du Dr Burke profite largement de la très haute sympathie qui lui venait d'Ottawa avant et pendant le Concile Plénier de Québec, alors que Mgr Sbaretti défendait aux journaux catholiques de continuer la discussion de la question des Ruthènes établis dans l'Ouest. Il n'explique guère tout de même la façon audacieuse dont certains " extensionnistes " entendaient sauver l'ouest avec quelques bourses bien garnies et quelques missionnaires XXième siècle chaudement installés dans un " Chapel-car ". Le congrès Eucharistique de Montréal a montré où se trouvait la force de l'Eglise au Canada, et d'une façon assez claire pour qu'il ne soit pas nécessaire de revenir sur le sujet.

Le " Patriote de l'Ouest " traite une question qui intéresse plus particulièrement son milieu. En rétablissant les faits il ne fait que rendre justice aux véritables évangélisateurs de l'Ouest. C'est une tâche qui, pour être désagréable à ceux qui donnent sans compter à l'Eglise leur travail de tous les jours et au besoin leur vie, n'en devait pas moins être accomplie, surtout à une époque et dans un milieu où les " mouches du coche " songent sérieusement à s'attribuer tous les mérites.

Voici les principaux passages de l'article que nous signalons :

"Dans un de ses derniers numéros le "Catholic Register and Church Extension" avait un article intitulé "A word to the wise"

qui n'est pas fait pour lui gagner l'estime des gens bien pensants. C'est un mélange de fiel mal digéré et d'un dépit fort peu voilé résultant d'une idée exagérée de services rendus.

Nous ne dirons pas que c'est la mouche qui se plaint de ce qu'on ne la remercie point de faire avancer le coche : tout en reconnaissant l'aide que la société dont ce journal est l'organe a donnée à la cause ruthène, nous ne pouvons nous empêcher de penser que ces bons messieurs de Toronto en grossissent considérablement l'étendue à leurs propres yeux.

En lisant leur élucubration nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de tristesse. Voilà des gens qui doivent non seulement connaître, mais enseigner les égards dus à l'autorité ecclésiastique, et qui sont les premiers à s'en moquer.

Mgr l'Archevêque de St-Boniface y est clairement accusé d'avoir méconnu le bien fait aux Ruthènes de son diocèse par la "Church Extension", société irlandaise de Toronto. On lui reproche de s'être servi de "langage regrettable" dans un document officiel adressé aux membres de son clergé, et l'on finit par des menaces aussi inconvenantes que futiles.

Cet article produit infailliblement chez le lecteur l'impression que l'autorité métropolitaine de ce pays a publiquement et gravement manqué, non pas seulement de charité, mais même de justice, vis-à-vis de la société susmentionnée. On se sent aussitôt porté à rechercher dans cette circulaire des paroles de blâme ou de dénigrement à l'endroit de l'œuvre qu'elle a assumée . . . .

Nous n'avons point mission de défendre l'illustre archevêque des invectives de plumitifs audacieux. Mais pour que nos lecteurs puissent juger par eux-mêmes du corps du délit (!) nous reproduisons ci-après, le passage de sa circulaire où il est fait mention des Ruthènes et de la "Church Extension" :

"Les Révérends Pères Basiliens, les Révds Pères Rédemptoristes et les prêtres séculiers passés au rite ruthène, voilà les bienfaiteurs des Ruthènes ! Voilà ceux qui les sauveront de l'hérésie et du schisme !

"Sans doute que toute société, comme l'œuvre de la Propagation de la foi, la "Church Extension" du Canada, et tout particulier qui voudra nous aider seront les bienvenus : mais personne, en dehors de l'épiscopat, des Basiliens, des Rédemptoristes, et des prêtres seculiers passés au rite Ruthène, ne pourra jamais dire qu'il a sauvé nos chers Ruthènes."

Est-ce là un langage regrettable? N'est-ce pas plutôt l'expression de la plus stricte vérité? Depuis à peu près un an, après que de très grands sacrifices en hommes et en argent avaient été faits par l'autorité ecclésiastique pour sauvegarder les intérêts religieux des Ruthènes, certaines personnalités de Toronto ont eu la louable intention d'attirer l'attention de nos coréligionnaires de langue anglaise—une très faible minorité des Catholiques canadiens—sur la condition des Ruthènes de l'Ouest.

Par de généreuses aumônes, ils ont notablement aidé aux missionnaires et aux prêtres, la plupart d'origine française, qui ne reculaient pas devant les privations d'une vie aussi pénible que méritoire parmi ces mêmes Galiciens, pendant que ceux qui leur faisaient l'aumône à son de trompe, jouissaient, dans l'Est, de tout le confort que la civilisation peut offrir.

A laquelle des deux catégories doit revenir l'honneur d'avoir "sauvé nos chers Ruthènes"? Poser la question, c'est le résoudre."

Statistiques : Le blé de 1910

"America," revue publiée à New-York par les révérends Pères Jésuites, établit d'intéressantes comparaisons entre les récoltes de blé de 1909 et 1910. Ces comparaisons accusent une diminution d'environ 5 pour cent entre la récolte de 1910 et celle de 1909.

Voici les chiffres :

	1910 Minots.	1909 Minots
Etats-Unis	660,000,000	736,000,000
Canada	120,000,000	168,000,000
Argentine	192,000,000	136,000,000
Autres pays américains	32,000,000	32,000,000
Total Américain	1,004,000,000	1,072,000,000
Russie	640,000,000	784,000,000
France	280,000,000	360,000,000
Hongrie	192,000,000	112,000,000
Danube	173,600,000	104,000,000
Allemagne	144,000,000	138,016,000
Italie	136,000,000	144,000,000
Espagne	136,000,000	144,000,000
Austriche	58,400,000	57,600,000
Royaume Uni	52,000,000	63,200,000
Autres pays européens	82,240,000	88,824,000
Total Europen	1,894,240,000	1,995,640,000
Algerie	32,000,000	32,000,000
Egypte	24,000,000	24,000,000
Autres pays d'Afrique	7,000,000	6,400,000
Total Africain	63,000,000	62,400,000
Indies	360,000,000	360,800,000
Turquie d'Asie	32,000,000	35,000,000
Autres pays Asiatiques	36,000,000	36,000,000
Total Asiatique	428,000,000	431,800,000
Australie et Tasmanie	70,000,000	70,000,000
Nouvelle Zélande	8,000,000	8,800,000
Total Australien	78,000,000	78,800,000

Récapitulation—

	Minots. 1910	Minots 1909
Amérique	1,004,000.000	1,072,000,000
Europe	1,894,240,000	1,995,640,000
Afrique	63,000,000	62,400,000
Asie	428,000,000	431,800,000
Australlie	78,000,000	78,800,000
Total	3,467,240,000	3,640,640,000

L'invasion de la France

On s'inquiète en France de l'infiltration des peuples étrangers qui modifie lentement mais sûrement jusqu'au caractère même du peuple français. Un collaborateur de "l'Economiste français" M. Leroy-Beaulieu, cité par la Revue, en venait aux plus désespérantes conclusions dans une étude sur la diminution de la natalité parmi les français. Ce thème a été repris par M. Arthur Loth dans l'" Univers ", et les conclusions qu'on en tire ne sont guère plus encourageantes. M. Loth a peut-être sur ses devanciers l'avantage d'indiquer avec plus de précision les causes du mal.

Voici ce qu'il dit :

"On observe dans l'histoire que les Etats usés finissent par l'invasion. Les nations s'épuisent comme les hommes. Avec le temps, elles perdent en force et en population. Alors elles s'ouvrent à d'autres. Les plus fortes supplantent les plus faibles. Il se fait sur le même territoire un échange de races. Ainsi se sont succédé sur notre sol national Ligures, Celtes ou Gaulois, Romains et Francs.

"Le temps n'est plus aux grandes immigrations armées qui déplaçaient violemment les populations indigènes. Mais la guerre, la conquête, continuent à produire plus lentement des substitutions de races. Nos provinces perdues de l'Alsace et de la Lorraine n'auront bientôt plus rien de français.

"Dans les nations en décadence il s'opère des infiltrations de peuples étrangers analogues à des invasions. La France actuelle en est un exemple. Sa population indigène décroît de plus en plus : elle s'entretient et se renouvelle par les apports continuels du dehors. On ne fait guère attention à cette transformation lente du pays ; cependant elle se manifeste par des signes assez sensibles.

"Les fils d'étrangers devenus français sont déjà nombreux chez nous. On compte, d'après une statistique officielle, que le chiffre de ces naturalisés qui apportent leur appoint au contingent militaire annuel s'est élevé, en 1909, à 4,264, en augmentation de 562 unités sur le chiffre de l'année précédente. L'élément étranger envahit de plus en plus l'armée comme la population.

"L'invasion se fait par les départements limitrophes ou maritimes. L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, le Luxembourg, arrivent de plus en plus chez nous. La diminution de notre population indigène leur fait de la place. L'affaiblissement de la race française n'a point changé le territoire national. La France est toujours la même, aussi grande, aussi fertile, aussi riche par la nature, aussi agréable à habiter. Le trop-plein des peuples voisins vient y chercher ce qu'ils n'ont pas chez eux. En nous retirant, nous les appelons nous-mêmes. Ils nous apportent ce qui nous manque, et par là ils arriveront à nous dominer.

"Au fur et à mesure que l'esprit révolutionnaire d'égalité, le déclassement général produit par l'excès d'instruction, la recherche du gain et du plaisir, l'avidité des jouissances, poussent les fils des paysans à déserter les campagnes, ils sont remplacés par des travailleurs immigrants de Belgique, du Luxembourg, de Suisse, de Savoie qui apportent leurs bras, et ces nouveaux venus, courageux, sobres,

économes, ne tardent pas à s'élever de la condition d'ouvriers à celle de métayers et, petit à petit, ils deviennent patrons eux-mêmes et finissent par se rendre propriétaires du sol.

"Nous avions déjà eu la grande invasion financière juive, qui a permis à une tribu étrangère de s'emparer chez nous de la fortune, de l'influence, des plus beaux morceaux du domaine français, des châteaux et des terres de notre ancienne noblesse; nous avons maintenant sur toutes nos frontières, au nord, à l'est, au sud, l'invasion agricole flamande, vaudoise, savoyarde, italienne, basque, qui s'étend sur nos campagnes, absorbe notre sol, pendant que, à l'ouest, en Bretagne surtout, la propagande protestante fonde chez nous des colonies anglaises, comme pour préparer une occupation future.

"C'est l'invasion de tous les côtés, une invasion lente, silencieuse, mais progressive. Elle se fait aussi par en haut. L'esprit français est en train de se dénationaliser comme le sol. Toute cette tribu d'étudiants, roumains, grecs, levantins, arabes, que nous accueillons depuis un demi-siècle dans nos écoles et nos universités, nous revient chaque jour pour occuper chez nous les professions libérales et même les emplois civils et administratifs. Il est déjà considérable, le nombre de professeurs, de médecins, d'avocats, de journalistes et de fonctionnaires métèques, à Paris et dans les principales villes. Ces étrangers apportent avec eux leur esprit, leurs idées et, par l'influence qu'ils exercent, ils contribuent à changer la pensée française.

"Les faux principes de 89, notre législation d'essence révolutionnaire, les utopies libérales et humanitaires, les idées nouvelles de progrès, les théories matérialistes en faveur, la ruine de la foi, la mauvaise politique des gouvernements, tout a concouru à la dégénérescence de la nation française, à l'appauvrissement de la race, à la substitution graduelle de l'élément étranger à l'élément national.

"L'œuvre des siècles se défait. La royauté, appuyée sur l'Eglise et sur le peuple, avait réussi, au milieu des troubles et des guerres, à créer une patrie, à constituer dans les limites naturelles du pays l'unité nationale. Il y avait une France, une nation française. C'est cela qui périt aujourd'hui. Nous conservons le territoire et la forme de nation, mais nous perdons la race et l'unité. La natalité s'affaiblit chez nous, la population diminue de plus en plus, et l'importation étrangère s'accroît incessamment. La France finira par n'être plus qu'une expression géographique. Elle s'appelera encore la France, mais ce ne sera plus qu'une contrée habitée par des étrangers de tout nom et de toute race, établis là comme en un pays conquis.

"C'est le contraire de ce qui se passe en Allemagne où, pendant que la population augmente au point de déborder de toutes parts, l'esprit et le sentiment allemands se resserrent, la race se condense et l'unité se consolide. Notre rivale grandit toujours en même temps qu'elle se fortifie. La patrie allemande, l'unité allemande se font de plus en plus par l'accroissement et l'homogénéité de la population.

"La France est destinée, si rien ne change en mieux chez elle, à être une nation envahie, et elle commence déjà à l'être; l'Allemagne, au contraire, se forme en nation envahissante. Le contraste est frappant de l'une à l'autre; mais ici on ne veut rien voir, rien comprendre. Le parti au pouvoir n'a aucun souci de la chose publique, aucune préoccupation de l'avenir, aucun sentiment de l'intérêt général; il se contente d'exploiter le pays à son profit, croyant que cela durera toujours autant que lui. Le présent est tout à ses yeux, et l'avenir, rien. Aveugle autant qu'égoïste, il ne voit ni ne sent la décadence profonde, et bientôt irréparable, du pays qui s'opère à la

face du monde. Il ne voit pas l'esprit public se déformer de plus en plus, la vertu disparaître, le vice et le crime monter toujours, la population décroître, la race s'affaiblir, le caractère français, avec ses qualités natives, se perdre dans le mélange et la confusion des éléments disparaître, l'unité nationale se dissoudre, la patrie s'abîmer dans les divisions politiques et les passions anti-religieuses. Il ne voit rien.

"Tout cela, pourtant, est son œuvre, l'œuvre de ses devanciers, l'œuvre de ses principes, l'œuvre de ses théories et de sa politique. Et ce n'est pas en élevant des monuments fastueux à ses grands hommes, à ses héros, aux Gambetta, aux Jules Ferry, qu'il se justifiera, aux yeux de l'histoire, du mal qu'il aura fait au pays. Mais il ne se soucie pas plus du jugement de la postérité que des intérêts de l'avenir, et c'est pour cela qu'il n'y a à attendre de lui ni une pensée de sagesse, ni un effort de patriotisme pour préserver la France du sort qui l'attend. Le salut, s'il doit venir, viendra d'ailleurs.

Le sens social

M. George Goyau, dans la " Vie Nouvelle", Paris, (juillet 1910):

"Le sens social, qu'est-ce à dire?

"Il est plus aisé d'en constater les exigences que d'en donner une définition précisee.

"C'est en vertu du sens social que le chef de famille catholique, chaque dimanche, remet au lendemain les commandes qu'il pourrait faire le jour même, de crainte d'immobiliser, par ces commandes, les bras ou les cerveaux dont Dieu a voulu l'émancipation hebdomadaire.

"C'est en vertu du sens social que l'industriel catholique étudiera les moyens de fixer la paye au vendredi, pour permettre à la famille ouvrière de faire, le samedi, les achats urgents que la solde tardive du samedi soir contraint de reporter au dimanche.

"C'est en vertu du sens social que l'officier, à la caserne, pourra calculer et organiser les congés dont il est le maître, afin qu'ils soient réglés de la façon la plus conforme à l'emploi honnête et moral de ces loisirs.

"Avoir le sens social, c'est être pénétré de cette réflexion, que les actes dont on est l'auteur auront une répercussion sur d'autres existences: et c'est mortifier, au profit du bien d'autrui et sous l'impression du souvenir d'autrui, l'absolutisme de la volonté individuelle.

"Le sens social est une mortification; l'aptitude de cette mortification est une vertu qui s'acquiert et qui se cultive. Une fois épanouie, elle devient comme une sorte d'instinct qui accoutume le chrétien, d'abord à chercher et à trouver, puis à trouver sans même chercher, au fur et à mesure des incidents journaliers, les humbles moyens de collaborer à l'avènement du règne de Dieu."

Le français dans Ontario—Une lettre de Sir Elz. Taschereau

Ceux qui connaissent quel encouragement loyal et patriotique il a donné au premier Congrès d'éducation des Canadiens-

Français d'Ontario, n'ont pas été surpris de lire dans les journaux la lettre admirable adressée à l'honorable sénateur Belcourt par l'ex-juge en chef de la Cour Suprême du Canada, Sir H. E. Taschereau. Dans cette lettre parle l'un des champions les plus autorisés de la langue française dans la province d'Ontario.

La *Revue* se fait un devoir de lui donner une place d'honneur dans le travail de documentation qu'elle poursuit depuis bientôt trois ans. C'est une pièce à conserver et à relire. (1)

CABINET DU JUGE EN CHEF (EN RETRAITE).

OTTAWA, 4 octobre 1910.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Comme une absence inévitable d'Ottawa devra m'empêcher d'assister à l'assemblée convoquée pour ce soir, permettez-moi de vous dire en peu de mots le mode d'action que, d'après moi, nous devrions suivre dans la situation inquiétante où, comme Canadiens-Français, nous nous trouvons actuellement dans la Province d'Ontario.

En premier lieu, et nous serons tous du même avis là-dessus, j'en suis sûr, n'oublions jamais le respect que nous devons à l'autorité ecclésiastique. Nous sommes catholiques, et le disons avec fierté, mais si nous sommes catholiques, c'est on ne peut le nier, parce que nous avons conservé sur cette terre du Canada la langue de nos ancêtres; et si nous tenons tant à transmettre cette langue à nos enfants, c'est surtout parce que nous tenons à ce qu'eux aussi soient catholiques. On l'a bien dit quelque part: "Le sentiment national et le sentiment religieux se fortient l'un par l'autre." Et elle est bien inexplicable, n'est-ce pas, cette alliance monstrueuse, hideuse, avec les loges orangistes, que certains catholiques osent faire pour bannir de nos écoles l'enseignement du français?

N'est-ce pas la haine invétérée de la Papauté qui en Irlande, comme au Canada, est la raison d'être des loges Orangistes?

N'est-ce pas la haine invétérée de la religion catholique qui pousse les Orangistes à prôner la suppression de la langue française au Canada?

Et dire que la francophobie peut produire un tel aveuglement que des catholiques éclairés se joignent à leurs néfastes efforts! Cependant, il ne faut pas s'alarmer outre mesure. Notre race a sans doute, dans Ontario surtout, des ennemis acharnés, mais elle en a toujours eu, et nous nous en sommes toujours moqués. Nous les méprisons, comme toujours. Nous avons grandi comme nationalité, et continuerons de le faire, malgré leurs mensonges, leur astuce, leurs menées machiavéliques du genre de celles qui caractérisent cette lettre que vous connaissez, adressée au Cardinal Merry del Val le 17 juin 1905, par un de nos concitoyens en vue, lettre qui a peut-être contribué à l'humiliation que le Vatican vient de nous infliger ici à Ottawa.

(1) Cette lettre datée du 4 octobre 1910, a été adressée à l'hon. Sénateur Belcourt, président de l'Association Canadienne-française d'Education, à l'occasion de la réunion de protestation tenue à Ottawa le même jour, 4 octobre 1910.

Cependant, rappelons-nous toujours notre devise "L'Union fait la force" et donnons l'assurance, dans la présente occasion, à nos compatriotes du diocèse de London que, s'ils étaient menacés par qui que ce soit d'être privés du droit d'enseigner le français dans leurs écoles, ils pourront toujours compter sur notre appui le plus énergique. Et réjouissons-nous avec eux, de ce que, pour le présent du moins, ils paraissent n'avoir rien à craindre sous ce rapport. Le nuage qui a paru dernièrement à l'horizon, n'a été que de courte durée. Il ne faut pas voir des ennemis là où il n'y en a pas, ou croire que toute une race nous soit adverse parce qu'elle compte dans ses rangs quelques fanatiques qui le sont.

Rappelons-nous qu'ici même, à notre Congrès, lors de son inauguration solennelle, en janvier dernier, l'éminent Recteur de l'Université d'Ottawa nous disait: "Mon adhésion sera nette et loyale, à l'effort que vous tentez en faveur de votre langue. Deux races, à l'ombre du drapeau britannique ont pris racine sur le sol du Dominion. Respect à leurs droits et à leurs libertés. Si vous désirez une formule qui soit l'expression de ma pensée, je demande pour tout homme la connaissance courante des deux langues et la culture soignée de la langue maternelle... Et, certes, je vous en fais l'aveu peu suspect, la langue de Bossuet est assez belle pour justifier l'orgueil et la ténacité de ceux qui disent: "Nous la parlons et nous la parlerons toujours; la langue française chanta sur nos berceaux, elle pleurera sur nos tombes"... Si elle est digne de votre fidélité par ses souvenirs et sa beauté, votre langue n'en est pas moins utile par son caractère universel. Aussi est-elle enseignée dans tous les collèges et dans toutes les Académies de l'Empire britannique, et l'Allemagne elle-même en impose l'étude dans ses gymnases et ses Universités. Donc, Messieurs, honneur aux Canadiens-français qui se glorifient de leur langue!"

Qu'ils sont nobles et grands ces sentiments qu'exprimait si éloquemment le Révérend Père Murphy! Nous y applaudissons chaleureusement, parce que nous y voyions l'assurance d'une généreuse sympathie de la part de nos coreligionnaires de langue anglaise dans nos efforts, pour conserver la langue française à notre race. Je croirais donc, que pour le moment du moins, il nous suffirait de passer une résolution à l'effet de féliciter nos compatriotes du diocèse de London sur ce qu'ils peuvent espérer que leurs ennemis les plus acharnés et les plus dangereux paraissent vouloir, à l'avenir, les laisser jouir en paix du droit d'enseigner le français à leurs enfants, les assurant en même temps de tout l'appui possible de notre part dans toutes les attaques qui pourraient en aucun temps être dirigées contre notre nationalité par qui que ce soit.

Au sujet de la nomination de Mgr Gauthier à l'archevêché d'Ottawa, je préfèrerais de beaucoup la passer sous silence. Mais comme je suis informé qu'il doit en être question à la réunion du comité, le devoir m'incombe de me prononcer, et, sans vouloir en aucune manière imposer mon opinion à qui que ce soit, veuillez bien la lui transmettre comme suit.

Nous avions certainement raison d'espérer que le successeur du regretté Mgr Duhamel serait, comme lui, un de nos compatriotes Canadiens-Français. Il ne nous paraissait pas possible qu'il en fût autrement dans un diocèse où sur 266 prêtres et religieux, trente seulement ne sont pas d'origine française, et où la population catholique d'origine française compte 125,162 âmes contre 32,538 d'autres origines.

Mais nous avons été cruellement déçus et nous gémissons sous le

poids d'une criante injustice. C'en est fait cependant pour le présent, et, quoiqu'il en répugne à notre fierté nationale, il nous faut nous soumettre loyalement. Et puis Monseigneur Gauthier, remarquons-le bien, n'est pas l'auteur de nos chagrins. Loin de là, il ne nous vient que par obéissance. A nous de le recevoir de même par obéissance et par soumission à la volonté du Souverain-Pontife. Comme catholiques, c'est là clairement notre devoir. Ne réjouissons pas les sectaires de l'Orangisme en leur laissant croire que nous n'avons pas pour nos autorités ecclésiastiques le même respect que nos ancêtres leur portaient. Et d'ailleurs Mgr Gauthier n'est pas et n'a jamais été un adversaire de notre nationalité. Et pourquoi le serait-il?Son père n'était-il pas français? On a fait courir dernièrement les bruits les plus ridicules sur ses intentions probables dans son administration du diocèse, pour le décrier d'avance. Nous devons le regretter. Il nous faut au contraire, être assurés que Sa Grandeur n'aura en vue que le bien spirituel et temporel de tous ses diocésains. C'est un saint homme, dévoué et sympatique, doué d'une haute intelligence dont l'administration continuera au diocèse l'ère de prospérité que Mgr Duhamel lui a léguée. Et s'il était nécessaire de l'ajouter, (et pour moi c'est tout dire) il est "l'Oint du Seigneur." Recevons-le donc, tous les catholiques ensemble, avec respect, cordialité, je ne dirai pas avec allégresse, lui-même ne nous le demanderait pas. Il comprendra bien notre situation, soyons-en sûrs, et nous permettra de compter sur lui dans nos efforts auprès du Vatican pour la revendication de nos droits et d'espérer que la flagrante injustice dont nous souffrons ne sera que temporaire.

Joignons-nous donc à notre clergé et à tous les catholiques du diocèse pour faire à Sa Grandeur la réception qu'elle a droit d'attendre de nous.

Veuillez bien me croire, M. le Président, avec haute considération,

Votre dévoué serviteur,

H. E. TASCHEREAU.

Honorable N. A. BELCOURT,

Président de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario.

" Pour angliciser le Canada "

C'est le titre d'un article publié au lendemain du Congrès Eucharistique de Montréal par le " Gaelic American " (1er oct. 1910) de New-York. L'auteur fait le procès de la langue anglaise qu'il déclare impropre à l'enseignement religieux. Il termine en exprimant le vœu que " le clergé et le peuple d'origine irlandaise au Canada ne prêteront aucun secours aux anglophiles qui haïssent les Irlandais d'une haine farouche. " C'est, assurément, un vœu qui arrive à son heure et qui devrait faire réfléchir les assimilateurs mitrés et autres qui se portent à l'assaut des institutions canadiennes-françaises et franco-américaines.

Voici la traduction de l'article du " Gaelic American " :

"Le récent Congrès Eucharistique a fourni à Mgr Bourne, arche-

vêque de Westminster, l'occasion de travailler, à l'instar de son compatriote, le R. P. Vaughan, à l'avancement des intérêts de l'empire britannique. L'archevêque Bourne a conseillé, sans réserve aucune, l'adoption plus générale de la langue et de la littérature anglaises pour les catholiques du Canada.

"Cet avis a soulevé d'énergiques protestations de la part des Canadiens-français qui sont restés attachés avec une si admirable ténacité à leur belle langue maternelle, langue qui durant trois cents ans a tenu le catholicisme solidement fixé au sol canadien. Le Canada eut-il été un pays exclusivement anglais que la même intolérance, les mêmes insultes adressées aux cardinaux, aux archevêques, aux évêques et aux prêtres pendant le congrès eucharistique de Londres, dans la ville épiscopale même de Mgr Bourne, eussent été répétées à Montréal.

"En Irlande, la langue irlandaise fut la sauvegarde de l'Eglise. A une époque aussi rapprochée que 1850, ce langage était parlé jusqu'aux portes mêmes de Dublin. Si la langue anglaise avait progressé en Irlande 200 ans plutôt, il n'y aurait pas aujourd'hui de hiérarchie catholique en Angleterre, et il n'y aurait pas d'archevêque à Westminster.

"De quelle façon la propagation de la langue anglaise peut-elle contribuer au développement de la religion? N'est-il pas vrai que la propagation de cette langue et l'amortissement de la ferveur religieuse vont de pair? De toutes les langues connues, l'anglais est la moins propre à la propagation de la vérité révélée. Les termes qui servent à l'explication de la doctrine catholique ne sont pas généralement en usage.

"Le fait est qu'il n'y a pas de termes religieux en anglais. Du premier chapitre du catéchisme jusqu'au dernier, les enfants sont éblouis et embrouillés par les longues expressions latines qu'ils n'entendent ni à la maison, ni dans les places publiques, et qui ne sont employées qu'avec circonspection par la classe instruite. Les noms des sacrements sont exprimés en des termes étranges et peu familiers.

"Il n'est pas étonnant qu'un enfant soit découragé, en apprenant le catéchisme, par une série d'expressions comme les suivantes:

"Rédempteur, annonciation, incarnation, résurrection, ascension, rédemption, immortalité, surnaturel," etc., etc.

"Avec une langue aussi impropre à l'enseignement religieux, il n'est pas étonnant que la foi catholique disparaisse des pays où l'anglais est parlé et que le matérialisme y domine. Le langage est un facteur des plus importants dans la propagation de la parole de Dieu, et le fait qu'il n'existe en anglais aucune expression familière pour l'énonciation des vérités religieuses, explique en grande partie l'indifférence en matière de religion que l'on a toujours constatée parmi le peuple anglais.

"Pour quelle raison Mgr Bourne s'est-il opposé au français, une langue comme le gaélique, si bien appropriée à l'enseignement de la religion, et lui a-t-il préféré un idiome qui ne possède aucun vocabulaire à lui pour l'énonciation des choses se rapportant à la foi et à la morale? Un motif politique et non pas religieux doit être au fond de cet effort de Mgr Bourne d'imposer la langue anglaise aux catholiques canadiens. Dans cette tentative, il est à espérer que le clergé et le peuple d'origine irlandaise, au Canada, ne prêteront aucun secours aux anglophiles qui haïssent les catholiques irlandais d'une haine farouche."

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Lettres à M. l'Abbé Talbot Smith, rédacteur-en-chef de la ''Catholic Review,'' en réponse à ses articles contre les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre par J. M. Guillet. (Typ du TRAVAILLEUR, Worcester, Mass, 1891.) (1).

> "Les autorités ecclésiastiques font en ce moment tous les efforts possibles pour américaniser toutes les colonies comprises dans leur juridiction."—*Catholic Review*, 26 avril, 1891.
>
> "La supplique présentée au Saint Père par M. Cahensly est un acte d'une impudence éhontée."—*Catholic Review*, 16 mai, 1891.
>
> "Les langues étrangères doivent disparaître. Aux non-catholiques de nous aider en les fai sant proscrire par la loi."—*Catholic Review*, 24 mai, 1891.
>
> "Le mieux pour eux (les immigrants) est d'apprendre, aussi promptement que possible, la langue, les manières et les coutumes américaines."—*Freeman's Journal*, 16 mai, 1891.
>
> "Il est bien entendu que les immigrants ne peuvent continuer sans cesse d'employer ici le langage des pays étrangers."—*Freeman's Journal*, 16 mai, 1891.

PREMIÈRE LETTRE

M. TALBOT SMITH, UNE FOIS DE PLUS, PART EN GUERRE CONTRE LES CANADIENS-FRANÇAIS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Une fois de plus, M. Talbot Smith, rédacteur-en-chef de la *Catholic Review*, de New-York, est parti en guerre contre

(1) DÉDICACE.—Jadis nous avions en Canada un personnage important, parfois aussi importun, ardent politicien, orateur à la parole facile et intarissable; cet homme s'était fait dans le pays une réputation considérable.

Par naïveté ou impétuosité de caractère, il lui était impossible de garder un secret.

En excitant un tant soit peu sa verve les adversaires étaient sûrs de connaître les trames politiques les plus savantes, les combinaisons les mieux ourdies dans l'ombre et le silence.

Cet homme, on l'avait surnommé

"L'ENFANT TERRIBLE."

La *Catholic Review* possède un écrivain de cette trempe.

A LUI DONC,
au Rév. M. Talbot Smith,
"L'ENFANT TERRIBLE"
de la CATHOLIC REVIEW,
Je dédie humblemet ces lettres. J. M. GUILLET.

les Canadiens-français ; mais, cette fois, il ne s'agit plus de questions locales, de récriminations partielles : c'est une guerre à mort qu'il nous déclare, une extermination complète qu'il réclame. Il parle franc et net.

Oyez plutôt :—

" ...Les autorités ecclésiastiques font en ce moment tous les efforts possibles en rapport avec la situation pour *americaniser* toutes les colonies comprises dans leur juridiction et pour hâter l'arrivée du jour où une *langue unique* sera reconnue aux Etats-Unis......

" ...Les Canadiens forment un peuple vertueux, industrieux et plein de cœur......

" Ils n'ont qu'un défaut, ils ne *s'américanisent* pas.

" ...*Si les feuilles protestantes voulaient.... prêter main-forte à ceux qui travaillent à en faire des citoyens catholiques vraiment américains, ne croit-on pas qu'une pareille conduite serait plus raisonnable que la sotte opposition qu'ils font à ces gens aujourd'hui?* ......

" La question allemande dans l'Ouest a déjà causé des troubles infinis et voici qu'on agite maintenant les questions polonaise, canadienne-française, italienne, etc......

" Les autorités les étoufferont, si c'est possible.

" *Aux citoyens* non-catholiques de les aider dans cette tâche, en faisant le triage des immigrants et en proscrivant par des lois nouvelles toutes les langues étrangères."—*Catholic Review*, 26 avril 1891.

Oh ! Oh ! l'enfant terrible !

Voilà donc le plan de campagne de M. Talbot Smith arrêté :

1o. Supprimer la langue française.

2o. Etouffer la question canadienne-française (*si c'est possible*).

3o. Inviter les protestants à prendre part à la persécution contre de pauvres Canadiens-français émigrés.

4o. Faire appel au bras séculier pour *trier* les immigrants et proscrire par des lois nouvelles toutes les langues étrangères.

Et c'est un Irlandais ou un fils d'Irlandais émigré aux Etats il y a quelque 30 ans qui parle de la sorte !

Et c'est un catholique qui supplie les protestants de vouloir bien persécuter d'autres catholiques !

Et c'est un prêtre, rédacteur d'une grande revue catholique, qui sonne la charge et part en guerre contre ses coreligionnaires, parce qu'ils parlent français à l'église et à la maison ! ! !

Décidément, M. Talbot Smith, Irlandais américanisé, catholique et prêtre catholique, vous me paraissez bien cruel

et bien autocrate. Cromwell en Irlande, le Czar des Russies en Pologne et Guillaume d'Allemagne en Alsace ont parlé et agi de la sorte, mais aux Etats-Unis, la terre de la liberté, ce langage sonne faux. Il rappelle trop les fameuses tirades du Rév. Fulton et les fureurs du "Comité des cent associés puritains de Boston."

Le bon sens américain et le ridicule les ont tués.

*

* *

M. Talbot Smith est le général en chef de la croisade, mais il a des lieutenants.

Le *Freeman's Journal*, d'ordinaire mieux inspiré, fait écho à la *Catholic Review*.

Lisez :

" ...La seule nationalité reconnue ici par le peuple....est *la nationalité américaine.* Ces immigrants viennent ici, je suppose, pour former partie de notre population. Le mieux pour eux est d'apprendre, aussi promptement que possible, *la langue, les manières et les coutumes américaines......* Leur prospérité en deviendra plus grande spirituellement et temporellement.

" ...Ils ont besoin d'être guidés d'abord par des prêtres parlant leur langue et qui soient au courant de leurs habitudes et de leurs sentiments, mais, il faut bien le comprendre, cet état de choses ne doit pas durer.... *Le devoir des émigrés—et leurs meilleurs intérêts le demandent—est de s'identifier avec le peuple américain dont ils font partie."—Freeman's Journal,* 16 mai, 1891.

Le *Catholic News*, journal de M. Gilmary Shea, toujours si sympathique aux Canadiens, semble, cependant, lui aussi, quoique en termes plus généreux et plus vagues, se rallier à M. Talbot Smith.

Le *Catholic Mirror*, qui passe, à tort ou à raison, pour être l'écho assez fidèle des idées du cardinal Gibbons, a publié, le 16 mai, 1891, un article absolument dans la même note que ceux que nous venons de citer.

Enfin, le *Boston Pilot* a publié, à la même date, une charge à fond de train contre Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, l'accusant faussement d'hostilité systématique aux Irlandais du Manitoba.

*

* *

Donc, Canadiens-français, sachez-le bien, la guerre vous est déclarée sur toute la ligne.

Vous viviez tranquillement aux Etats, vous occupant à

bâtir églises et couvents, à consolider vos nombreuses paroisses et à préparer à l'Eglise un peuple foncièrement catholique, protégé le mieux possible contre les influences délétères des idées protestantes et américaines.

Votre œuvre est condamnée à périr, elle ne vaut rien.

Arrêtez ce travail, sacrifiez le passé, fondez-vous le plus tôt possible dans le grand tout américain. Votre devoir le demande, vos intérêts l'exigent....votre prospérité spirituelle et matérielle le réclame.

C'est M. Talbot Smith et ses lieutenants qui vous le déclarent.

Merci, M. Smith, l'*enfant terrible*! Un homme averti en vaut dix.

Le Canadien est "vertueux, industrieux et plein de cœur" —c'est vous qui le dites et j'en conviens—mais le Canadien a du sang breton et normand dans les veines et (vous ne semblez pas vous en douter) "cet animal est méchant."

Quand on l'attaque, il se défend.

Vous allez voir.

DEUXIEME LETTRE

M. Talbot Smith, au nom de qui parlez-vous?

Tout d'abord, monsieur, il y a une question importante à régler entre vous et nous : Au nom de qui parlez-vous?

*
* *

Serait-ce au nom des Américains?

Mais les Américains, en vrais amis de la liberté qu'ils sont, n'ont jamais demandé et ne demanderont jamais aux populations étrangères immigrées aux Etats-Unis d'abandonner la langue de leur mère-patrie, s'il plait à ceux-ci de la parler au foyer domestique. Dès lors que ces immigrés parlent suffisamment l'anglais pour les relations sociales et politiques, qu'ils paient fidèlement leurs taxes et se soumettent de bon gré aux lois de la grande république, l'Américain ne s'informera pas si le sermon se donne à l'église en allemand ou en italien. Il n'ira pas écouter aux portes pour savoir si la mère caresse ou gourmande ses enfants en polonais, en français ou en russe.

L'Américain a des vues plus larges et plus généreuses.

Il constate un fait.

Les Canadiens ouvriers envahissent la Nouvelle-Angleterre.

Ils forment la majorité des immigrants dans les trois Etats du Nord.

Ils se montrent tenaces à garder leur langue et leurs coutumes.

L'Américain regrette, sans doute de voir ce peuple laborieux si réfractaire à l'*américanisation*, mais, en définitive, il ne parle ni de persécution ni de suppression.

A-t-il jamais songé à persécuter les millions de citoyens libres qui, dans l'Ouest, parlent l'allemand et l'enseignent à leurs enfants?

Donc, M. Smith, vous ne parlez pas au nom des vrais Américains de vieille souche.

*

* *

Parlez-vous au nom de l'Eglise?

Quand l'Eglise catholique, toujours si jalouse de conserver les droits de ses enfants et de respecter leurs libertés légitimes, a-t-elle décrété qu'un peuple catholique devait abandonner sa langue maternelle pour en apprendre une autre qu'on lui imposerait de force?

Quand a-t-elle donné pareilles instructions à ses missionnaires et à ses prêtres?

Est-ce donc là ce qu'a voulu Léon XIII en envoyant aux milliers d'Italiens en détresse spirituelle aux Etats des prêtres de leur langue et de leur nationalité?

Leur a-t-il dit: "Allez, parlez italien aux émigrés adultes, " bâtissez pour eux des églises et des écoles, mais ayez bien " soin dans ces écoles *de n'enseigner que l'anglais.* Votre " œuvre cessera avec la génération actuelle, les enfants ne " devront plus parler la langue de leurs mères car *c'est le* " *devoir* et l'intérêt des catholiques immigrés de se fondre au " plus tôt dans le grand tout américain."

Voyons, M. Talbot Smith, essayez donc la faire breveter votre invention à Rome. Je gage qu'on lui appliquera un sceau autre que le sceau de l'infaillibilité.

*

* *

Parlez-vous au nom des évêques de la Nouvelle-Angleterre?

Eux, du moins, ont grâce d'état pour se prononcer sur une question aussi importante.

Dans leurs diocèses se trouvent plus de 400,000 Canadiens dont ils sont responsables devant Dieu.

Ecoutez ce que disent ces évêques:

Mgr Williams, archevêque de Boston, à la bénédiction de l'église canadienne de Lynn (1888):

> " ...Quoique tous les catholiques aient la même foi, la même " religion, les mêmes aspirations, *la langue est une cause raison-" nable de séparation pour le culte public.*"

Mgr O'Reilly, évêque de Springfield, à la bénédiction de l'école canadienne de Holyoke (1883):

> " ...Le grand moyen pour les Canadiens *de conserver leur foi,* " *c'est de conserver leur langue, de rester attachés à leurs coutumes* " *et de faire instruire leurs enfants dans leur langue maternelle.*"

Mgr de Goësbriand, évêque de Burlington, dans son *Appel* en faveur des Canadiens:

> " ...*Dieu, dans sa Providence, veut que les nations soient évan-" gélisées, au moins généralement, par des apôtres qui parlent leur " langue, qui connaissent leurs habitudes et leurs dispositions.*"
>
> " Les Canadiens ont besoin de missionnaires de leur nation."

Mgr Wadhams, évêque d'Ogdensburgh, à Rogersville, N. Y.:

> " ...*Sans doute, il faut étudier l'anglais...... mais il ne faut " pas négliger le français. La connaissance de cette langue ajoute " une seconde vie, un monde nouveau d'idées à ceux qui la possèdent.*"

Les évêques de la Nouvelle-Angleterre ne semblent pas plaider votre cause, M. Smith, ni pour la première ni pour la seconde génération.

*
* *

Parlez-vous au nom des pères de famille?

Où est l'acte qui vous a fait leur mandataire? De quel droit vous immiscez-vous dans cette question d'éducation intime où le père de famille seul est maître absolu et juge compétent?

En vertu de quelle autorité lui dictez-vous ce commandement jusqu'ici inconnu dans l'Eglise :

"A tes enfants tu apprendras
La langue anglaise seulement."

Encore une fois, monsieur, au nom de qui parlez-vous? Est-ce au nom de M. Talbot Smith tout court, ou dans les intérêts de quelques intrigants cachés dans les coulisses et qui vous soufflent vos tirades échevelées contre les Canadiens?

Cela simplifierait la question et en rendrait la solution facile.

Quelques coups d'épingle suffisent à dégonfler une outre chargée de vent ; en face d'un canon on devient plus soucieux.

Dites-nous donc, enfant terrible, une naïveté de plus.

Etes-vous une outre ou un canon? Et si vous êtes canon, qui vous a chargé à mitraille pour tirer contre les Canadiens-français?

Well, sir, in the name of Heaven, why don't you let us alone? why don't you mind your own business?

TROISIEME LETTRE

Que demande M. Smith aux Canadiens de la Nouvelle-Angleterre?

Peu de choses....

1o. De cesser immédiatement d'enseigner la langue française dans les écoles et couvents de paroisse, et de la remplacer par la noble langue des Anglo-Américains.

2o Dès que les vieux Canadiens avec leurs vieilles auront disparu, d'abolir l'usage du français dans les 120 églises et chapelles où on le parle actuellement, et même à la maison.

3o. De supprimer les 210 sociétés de St-Jean-Baptiste qui se sont organisées dans les Etats de l'Est. Ce sont des sociétés nationales. Elles ont pour programme de garder notre Religion, notre Langue, nos mœurs catholiques. Or, des hommes sages, au congrès de Baltimore, ont décidé que l'Eglise catholique ne connaît ni Nord, ni Sud, ni Est, ni Ouest, et que les sociétés nationales, comme telles, n'ont pas de raison d'être en ce pays.

4o. Il faudra sacrifier aussi les 15 journaux canadiens-

français de la Nouvelle-Angleterre. Leurs rédacteurs, au dire de M. Smith, sont des "démagogues" qui font du capital politique en exhortant les Canadiens à garder leur langue et leurs coutumes nationales. Ils vivent en exploitant de pareilles chimères. Supprimons-les. Les Canadiens ne liront plus que les journaux américains et les romans à dix sous (*dime novels*) et bien plus facilement ils prendront ainsi les idées, les mœurs, les habitudes du peuple américain dont ils font partie.

5o. L'on renverra en Canada les 240 prêtres dévoués venus ici avec leurs compatriotes. Ils ont bâti de magnifiques églises et de splendides couvents, formé des paroisses florissantes qu'ils desservent avec un zèle digne de tout éloge, mais....ces prêtres parlent un mauvais anglais (*broken English*). Ils ont eu la naïveté de résister à l'américanisation et de rester Canadiens de cœur et de sentiments. Ils encouragent leurs gens à suivre cet exemple.

Leur utilité va cesser.

On les remplacera par des prêtres américains de langage, américains d'allures, américains d'idées, et les Canadiens s'en trouveront bien mieux.

6o. Dans son zèle pour le plan admirable de conciliation qu'il a conçu, M. Smith va même jusqu'à inviter les pieuses feuilles protestantes à faire campagne avec lui contre les Canadiens-français catholiques. Bien plus, il fait appel à la bonne volonté des puritains pour passer quelques lois qui l'aideront dans sa croisade patriotique!

C'est d'une grandeur d'âme admirable!

Faisons, nous aussi, preuve de bonne volonté et suggérons à l'aimable homme un projet de loi qu'il pourra proposer aux intelligents puritains du Vermont et du New Hampshire.

"BILL TALBOT

Projet de loi pour arrêter l'immigration canadienne-française dans la Nouvelle-Angleterre.

Article I.—L'émigration canadienne-française aux Etats-Unis est supprimée.

Article II.—Une muraille de Chine sera élevée sur la frontière entre le Canada et les Etats de l'Est pour empêcher les Canadiens d'envahir de plus en plus la Nouvelle-Angleterre. Elle aura au moins 800 milles de longueur.

Article III.—M. Talbot Smith en sera nommé le gardien. Il examinera avec soin tous les Jean-Baptistes qui se prépareront à émigrer et ne laissera passer que ceux qui parleront anglais et qui promettront de le faire apprendre à leurs enfants.

ARTICLE IV.—Les Canadiens émigrés cesseront d'être Canadiens-français dès qu'ils mettront le pied ici. Ils ne seront plus que des citoyens de cette grande république.

ARTICLE V.—Tout Canadien qui apprendra le français à ses enfants sera passible d'une amende de $500 et de deux ans d'emprisonnement.

ARTICLE VI.—Tout Canadien qui sera surpris parlant français dans les rues de la Nouvelle-Angleterre, sera fouetté ignominieusement sur la place publique et renvoyé en Canada, pour avoir manqué au devoir d'un citoyen américain, en se servant d'une langue étrangère."

A ces conditions, M. Talbot Smith va remettre dans le fourreau sa bonne lame de Tolède et vous donner le baiser de paix.

Eh, quoi! Canadiens, vous hésitez! vous ne vous précipitez pas, avec ensemble, dans les bras généreux de M. Smith!

Vous ne semblez pas goûter ses offres magnanimes!

Allez, vous n'êtes qu'une bande d'innocents, sans intelligence et sans cœur.

M. Talbot va dégaîner de nouveau.

Gare à l'"Enfant terrible!"

QUATRIEME LETTRE

OU L'ON ENTREPREND DE FAIRE VOIR CLAIR AU RÉDACTEUR-EN-CHEF DE LA "CATHOLIC REVIEW."

Voyons, M. Smith, peut-être, après tout, n'êtes-vous pas aussi farouche que vous en avez l'air.

Dans la campagne que vous entreprenez contre nous, il peut y avoir plus d'ignorance que de malice et plus de mauvaise humeur passagère que de conviction basée sur une étude approfondie de la question qui nous occupe.

Dites-moi donc, franchement, connaissez-vous bien la situation des Canadiens-français dans la Nouvelle-Angleterre?

Savez-vous les forces dont ils disposent?

Etes-vous bien au courant de leurs aspirations?

J'en doute; autrement, homme d'esprit comme vous l'êtes, vous ne les traiteriez pas d'une façon si cavalière et si impertinente.

Si vous avez la patience de m'écouter, je vais vous renseigner sur tous ces points.

*
* *

Il y a plus de 800,000 Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis, à l'Ouest et à l'Est; mais comme ceux de l'Est, vos voisins, semblent surtout exciter votre bile, nous allons nous occuper de ce groupe d'une manière spéciale.

SITUATION DES CANADIENS DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET LE NORD DE L'ÉTAT DE NEW-YORK.

Nous sommes là plus de 400,000 et notre nombre augmente constamment.

Nous formons la majorité des catholiques au moins dans quatre diocèses.

Diocèse *d'Ogdensburg (N. Y.)*—

Catholiques	63,520
Canadiens-français	42,500

Diocèse de Burlington (Vt.)—

Catholiques	46,000
Canadiens-français	32,204

Diocèse de Manchester (N. H.)—

Catholiques	70,000
Canadiens-français	40,302

Diocèse de Portland (Me.)—

Catholiques	71,000
Canadiens-français	43,500

Total des catholiques dans ces quatre diocèses	250,520
Total des Canadiens français	158,506
Ce qui nous donne une majorité de	92,014

Et nous augmentons de plus en plus, tandis que les catholiques américains diminuent dans ces parages.

*
* *

Dans les autres diocèses nous formons une portion considérable de la population catholique totale.

Diocèse de Boston (Mass.)—

Catholiques	510,000
Canadiens-français	45,000

Boston seul contient bien près de 200,000 catholiques, et les Canadiens y comptent pour 10,000.

Donc, dans le reste du diocèse on aura :

Catholiques	300,000
Canadiens-français	35,000

Diocèse de Springfield (Mass.)—

Catholiques	170,000
Canadiens-français	69,800

Plus du tiers de la population catholique.

Diocèse de Providence (R. I.)—

Catholiques	195,000
Canadiens-français	53,603

Tout près du tiers des catholiques. Je garantis l'exactitude de cette statistique.

Elle est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

Donc, dans ces sept diocèses sur une population catholique totale de 1,079,000, les Canadiens-français comptent 351,-743, c'est-à-dire pour plus du tiers.

Et ce sont ces 350,000 catholiques que vous voulez ostraciser et anéantir !

*
* *

Vous entreprenez là une rude besogne, M. Smith.

Connaissez-vous les œuvres que ces Canadiens ont su mener à bonne fin en moins de 25 ans?

Ils ont bâti 120 églises ou chapelles où l'on parle français.

Ils ont construit 50 grands couvents où des religieuses du

Canada donnent une instruction catholique et française à plus de 30,000 enfants.

Ils ont organisé 210 sociétés de St. Jean-Baptiste pour garder leur Religion, leur langue, leurs mœurs.

Ils possèdent 15 journaux français.

Ces Canadiens ont à leur service, pour le spirituel et le temporel, 246 prêtres canadiens ou français, 225 médecins canadiens, etc.

Savez-vous combien sont devenus propriétaires et électeurs depuis 25 ans?

Propriétaires canadiens	15,770
Electeurs	35,465

Et ces Canadiens augmentent constamment, ils vont submerger complètement, en quelques années, toutes les autres nationalités de l'Est. Je le sais, l'idée ne vous sourit guère, non plus qu'à ceux qui vous inspirent et qui prudemment se cachent derrière le paravent. Mais que voulez-vous y faire? Essayez donc, même avec l'appui de vos amis les puritains, d'arrêter ce flot d'immigration canadienne. Vous feriez aussi bien d'essayer de barrer le St-Laurent.

Le mieux serait d'en prendre votre parti, une fois pour toutes, et de laisser faire.

L'Eglise n'y perdra pas, soyez-en sûr.

C'est donc à tout un peuple, bien organisé pour la défense, que vous vous attaquez. Or, ce peuple est bien décidé non seulement à garder les droits qu'il a loyalement conquis, mais encore à réclamer ce qu'on cherche à lui refuser sans raison avouable.

M. Talbot Smith, vous arrivez trop tard.

(A suivre)

Polonais et lithuaniens (1)

Je n'apprendrai rien de nouveau à vos lecteurs en leur disant que la Pologne est un pays persécuté. Elle a eu beaucoup à souffrir, tantôt de la part du hakatisme prussien et tantôt de la part du tsarisme russe. Elle a déployé pour maintenir sa langue et rester fidèle à sa religion, un courage héroïque et une ténacité qui ont arraché à plus d'un de vos écrivains des cris d'admiration émue. La Pologne est un pays opprimé, c'est entendu. Loin de nous l'idée de vouloir lui enlever l'auréole qui s'attache à son front de persécutée. Mais pourquoi faut-il que ce peuple généreux use à l'égard de frères plus faibles de procédés vexatoires que ne renieraient pas un tsar ou un kaiser ? Pourquoi faut-il que, persécutés, les Polonais se fassent persécuteurs à leur tour ? C'est là question que je voudrais poser devant vos lecteurs. Qu'ils me pardonnent de venir déranger des convictions déjà anciennes ou de ternir un peu leurs enthousiasmes en leur montrant si librement le revers de la médaille.

On sait qu'au XIVe siècle deux pays indépendants, la Pologne et la Lithuanie, dont le territoire s'étendait de la mer Baltique jusqu'à la mer Noire, se sont réunis sous une couronne tout en gardant leur autonomie intérieure propre. Le souverain de la Lithuanie, Jagellon, en se mariant avec la reine polonaise Hedvige, est devenu aussi le roi héréditaire du royaume de Pologne. Au XVIe siècle, la noblesse polo-

---

(1) L'article qui précède, publié par la *Croix* de Paris, touche de trop près aux questions qui nous intéressent pour qu'il n'ait pas ici sa place marquée. Voici, du reste, comment les rédacteurs de la *Croix* le présentèrent à leurs lecteurs :

" Un de nos amis de Lithuanie, de passage à Paris, ayant attiré notre attention sur la situation déplorable faite à la langue lithuanienne, et au peuple lithuanien, ce grand journal qu'est la *Croix* devait à ses lecteurs et à lui-même d'accueillir les doléances de l'opprimé, quel que soit l'oppresseur. Nous laissons du reste à notre correspondant la responsabilité de ses allégations, que nous croyons d'ailleurs fondées. Cela ne veut pas dire que nos sympathies fassent défaut au grand peuple polonais. Son énergie devant la persécution, sa constance dans la foi catholique, sa culture, supérieure à celle de ses maîtres allemands et russes, lui méritent toute notre déférence."

naise, prévoyant l'extinction de la dynastie lithuanienne qui était le lien unique entre ces deux pays, a forcé le roi Sigismond-Auguste à resserrer les liens de la Pologne et de la Lithuanie. C'est à Lubin, en 1569, que s'est faite l'union entre la Lithuanie et la Pologne. Il y fut stipulé que les deux pays auraient un souverain et un Parlement communs, mais que les Lithuaniens garderaient leur armée et leurs institutions judiciaires et administratives. Cette union s'opéra malgré les plus rigoureuses protestations de la noblesse lithuanienne. Après la mort de Sigismond-Auguste, le trône de ce pays devient électif. Enfin, après de nombreux revers de fortune, la république lithuano-polonaise, à la fin du XVIIIe siècle, a perdu son indépendance, de sorte que la Pologne a été partagée en trois, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, et la Lithuanie en deux, entre la Russie et la Prusse.

Les contacts de cette longue vie commune ont eu pour conséquence l'absorption de notre aristocratie nationale par l'aristocratie polonaise. Tandis que les masses sont restées fidèles à leurs coutumes et ont gardé leur langue, la noblesse s'est polonisée tellement qu'elle a honte de parler la langue de ses ancêtres. Le clergé lithuanien se recrutait dans sa plus grande part chez les nobles appauvris qui partageaient les préjugés de leur classe. Quant aux prêtres qui sortaient du peuple en rentrant en rapport avec leurs aristocratiques collègues, ils finissaient par penser avec eux et comme eux. Une part considérable du peuple s'est polonisée aussi.

Il ne sera pas sans intérêt de voir en quelques traits rapides les relations entre les Polonais et les Lithuaniens après la chute de la République lithuano-polonaise. Je ne reparlerai pas ici des habitants de la Russie Blanche et de la Petite-Russie bien que leur situation par rapport aux Polonais ne soit pas sans analogie avec celle des Lithuaniens.

Après avoir perdu l'indépendance, la noblesse et le clergé ont compris que la langue est, après la religion, le lien le plus fort qui rattache l'individu à une collectivité donnée. C'est pour cette raison que les classes dirigeantes se sont lancées avec beaucoup de zèle dans la propagation de la langue polonaise en Lithuanie. La polonisation se faisait par toutes les voies possibles. Dans les écoles, on n'enseignait qu'en Polonais Il était défendu aux enfants de parler autrement que polonais. On infligeait des peines barbares à ceux des écoliers qui se permettaient de parler lithuanien. C'est pourtant encore l'Eglise qui a été l'agent le plus efficace de la polonisation.

Le chant, les prières, la récitation du cathéchisme, les sermons, tout cela beaucoup de prêtres l'employaient au service de leur zèle polonisateur. Le mouvement polonisateur était surtout énergique quand l'évêque lui-même appartenait à cette nationalité. On a même vu assez souvent des chefs des diocèses lithuaniens attacher plus d'importance à la polonisation de leurs ouailles qu'à leur christianisation, Parmi les évêques, grands apôtres du polonisme en Lithuanie, il faut citer Mgr Strazynski, nommé en 1837 évêque du diocèse de Seyny (province Souvalki). Il avait le bon goût d'appeler langue des moutons la langue lithuanienne dont la beauté a pourtant frappé des philologues distingués en France. Cet évêque, par ses " décrets de réformes " a proscrit de plusieurs églises l'emploi de la langue lithuanienne en la remplaçant par l'emploi de la langue polonaise (1). Et il alla jusqu'à imposer la langue polonaise dans des paroisses où le peuple même aujourd'hui ne parle que lithuanien.

Il s'est répandu une fausse opinion que la langue lithuanienne n'est qu'un patois polonais, mais en réalité, la différence entre ces deux langues n'est pas moindre qu'entre l'allemand et le français. Mais, revenons à Mgr Straszynski. Il exhortait son clergé à ouvrir le plus grand nombre possible d'écoles, mais on devait y enseigner à lire et à écrire en polonais. Ces mesures sont si invraisemblables qu'on se demande comment le peuple a pu obéir à ces étranges " décrets de réformes ", On parvient à le comprendre en considérant l'atmosphère d'esclavage où avait toujours vécu le peuple. Un long servage avait trop courbé les volontés pour qu'on pût songer à aucune tentative de résistance. Aussi, les efforts des Polonais n'ont-ils eu que trop de succès. On croit rêver quand on parcourt les documents, historiques pourtant, qui racontent cette invasion de la " culture supérieure polonaise ". Des districts entiers, sous le travail infatigable de la noblesse et du clergé, sont devenus polonais. Ils y ont réussi d'autant plus facilement que les protestations de la part de la noblesse ont été très rares. Et pour ce qui est des prêtres, ceux qui ont essayé de favoriser le mouvement nationaliste ont été persécutés par leurs supérieurs ecclésiastiques (2). Pour ne pas être trop longs, nous nous abstenons de donner des détails, bien qu'ils soient intéressants.

---

(1) Revue scientifique *Lietuviu Fauta*, p. 372-377, pro 1909. Vilna.

(2) *Lietuviu Fauta*, p. 256-263, pro 1908. Vilna.

Le décret d'affranchissement promulgué par le gouvernement russe en 1861 a produit des modifications profondes dans les relations du peuple avec ses anciens seigneurs, laïques et ecclésiastiques. A partir de cette époque, commence une ère nouvelle pour les nationalistes, qui se trouvaient sous la domination de l'ancienne Pologne. Les paysans, enrichis par leur travail, envoient leurs enfants aux écoles inférieures, moyennes et aux Universités. Une partie des jeunes étudiants lithuaniens se débarrasse assez vite des principes politiques de l'école polonaise, qui proclamait la nécessité de travailler au rétablissement de la Pologne, à la propagation de la langue polonaise. Heureusement encore, à cette époque, un des sièges épiscopaux, celui de Kovno, a été occupé par un homme de tact et de perspicacité et doué d'un vrai génie administratif. Mgr Valancius ou, comme il dut s'appeler, conformément aux exigences de la mode, Wolonczewski, était le fils d'un paysan. Il a le grand mérite d'avoir rompu avec la tradition du clergé lithuanien, vassal fidèle de la noblesse, et d'avoir attiré l'attention de son clergé sur le peuple. Le mouvement imprimé par lui dans cette voie nouvelle a été tellement fort, qu'il semble vivre encore par son influence au milieu du vaillant clergé, bien qu'il soit mort en 1875. Plusieurs fois, il a été dénoncé à Rome comme un évêque suspect, mais toujours il a su se justifier. Malheureusement, c'est le seul diocèse qui a eu la chance de posséder un si digne prélat. Dans deux autres immenses diocèses lithuaniens, celui de Vilna et celui de Seyny, le clergé, de concert avec la noblesse, continuait à poloniser le pays. Les prêtres nationalistes ont été persécutés. On a introduit la langue polonaise dans plusieurs paroisses où le peuple ne comprenait que le lithuanien. Pour faire disparaître la langue lithuanienne, on l'a appelée et on l'appelle parfois encore aujourd'hui, la langue païenne. Les partisans du mouvement national lithuanien sont appelés *litvoman*, pour indiquer qu'ils sont atteints d'une manie *sui generis*. La tactique polonisatrice de l'évêque de Vilna, Mgr Zvieroviez, consistait à envoyer les prêtres lithuaniens dans les paroisses où on ne parle plus le lithuanien, et au contraire à envoyer les prêtres polonais dans les paroisses purement lithuaniennes. Sous cet évêque, la persécution de la langue lithuanienne en est venue au point qu'une croix du grand jubilée ecclésiastique en 1900 a été arrachée aux murs de l'église Saint-Nicolas à Vilna, uniquement à cause de l'inscription lithuanienne qu'elle portait. Cette croix a été envoyée à Rome pour permettre

au Saint-Siège d'en contrôler la caractère catholique. Le dernier évêque de Vilna, le baron de Ropp, a continué à ce point de vue la politique de son prédécesseur, tout en évitant les excès. Il s'en produit des anomalies incroyables. En veut-on un exemple ? A l'époque révolutionnaire, en 1905, dans une paroisse du diocèse de Vilna, le sacristain et l'organiste faisaient en lithuanien des discours socialistes devant le peuple réuni au marché de la semaine, tandis que le curé ne prêchait qu'en polonais et ignorait le lithuanien. Les lithuaniens se plaignirent à Rome, mais l'unique résultat obtenu fut la réintroduction de la langue lithuanienne dans une des églises de Vilna, dont elle avait été complètement chassée. De plus, sur les ordres de l'administrateur actuel du diocèse, on commence à la réintroduire dans des paroisses rurales du diocèse de Vilna. Il en est de même dans d'autres diocèses, mais ces mesures rencontrent une résistance énorme de la part des plus riches propriétaires fonciers. Un curé, par exemple, dans une paroisse lithuanienne ne pouvant pas supporter l'absurde tyrannie qui lui imposait de prêcher aux Lithuaniens en polonais, langue que la paroisse, dans sa plus grande part, ne comprend pas, demande l'autorisation à l'évêque de prêcher en langue intelligible. Les propriétaires fonciers organisent alors un groupe de chanteurs, qui, dès que le curé commence à prêcher en lithuanien, se met à chanter pour lui couvrir la voix. Les autres pionniers de la culture polonaise en Lithuanie, pour conjurer le péril du " paganisme lithuanien " s'arrangent autrement. Ils groupent quelques dizaines d'hommes, qui occupent les premières rangées devant le maître-autel, et quand le curé commence à prêcher en lithuanien, les manifestants, parfois sous le commandement des organisateurs eux-mêmes, commencent à se diriger vers la sortie de l'église. C'est leur façon à eux de faire savoir au curé que personne ne veut d'un sermon en lithuanien. On en arriva récemment à de vraies batailles rangées à coups de chandeliers, de drapeaux et de tout ce qu'on trouve à la portée de la main. A la suite de ces troubles, les églises restent fermées pendant plusieurs années. On peut en signaler : par exemple, Berezniki en 1904, où l'église a dû rester fermée au moins pendant deux ans ; Kalvaria (les deux dans la province de Souvalki), en 1906 ; Kormialov, en 1909 (province de Kovno). Nous n'en citons pas d'autres, parce que nous ne nous rappelons pas la date exacte. Parfois, les curés lithuaniens sont forcés de recourir à la police contre ces perturbateurs de l'ordre public. Mais alors, les journaux polonais les appellent traîtres.

La presse polonaise couvre et défend ses compatriotes. Elle n'accepte pas de correspondances signalant ces désordres sous leur propre jour et ne condamne jamais ses compatriotes pour ces barbaries ; elle déclare toujours responsables les chauvinistes lithuaniens ". Mais elle ne ménage pas les phrases sonores pour exprimer aussi les sympathies pour les lithuaniens. Elle ne les appelle autrement que la nation sœur, le peuple frère. Mais ce ne sont là que des mots. Dernièrement, la Douma russe elle-même a été le témoin de la fraternité éclatante qui relie les Polonais et les Lithuaniens :

A une des dernières séances de la Commission d'instruction à la Douma, les députés polonais, de concert avec l'extrême droite, ont voté un projet de loi d'après lequel l'enseignement primaire en langue nationale est interdit pour la Lithuanie.

Aux termes de cette loi, l'enseignement doit être donné en russe. Encore un fait :

Dans ces derniers temps, les Polonais se sont décidés à poloniser la Lithuanie par la voie de colonisation. A cet effet ils ont établi, à Varsovie, une agence pour favoriser l'immigration polonaise. Cette agence fonctionne sous le nom " Inzynier Klobski et Ska ". Dans ses lettres aux propriétaires polonais, elle se vante d'avoir acheté un nombre considérable des biens en Lithuanie dans le but que nous avons signalé ! Ils n'ont pas honte de pratiquer contre les Lithuaniens l'expropriation que les Allemands appliquèrent à leurs frères de Posnanie.

Et maintenant que les lecteurs sont éclairés sur les faits, nous leur demandons : Un pareil peuple a-t-il le sens de la solidarité catholique ? *Haud ignara mali miseris succurrere disco,* disait le poète. Un peuple persécuté ne doit-il pas puiser dans les injustice dont on l'abreuve le souverain dégoût de la tyrannie et des tracasseries mesquines ? Ne doit-il pas faire taire toutes les rivalités de race et s'unir à un peuple frère par le double lien d'une religion commune et d'un commun esclavage ? Toute autre attitude n'est ni logique, ni loyale, ni surtout chrétienne. On ne peut pas avoir deux poids et deux mesures, l'une qui servirait à juger la tyrannie qu'on subit, et l'autre pour celle qu'on fait subir. Toutes les oppressions se valent. Si celle des Russes ou des Prussiens est insupportable, celle des Polonais ne peut être appelée bienfaisante.

Rànkus.

La Documentation

Quelques documents essentiels, mémoires, résolutions, articles de journaux, etc., concernant les écoles bilingues attaquées par Mgr Fallon.

LETTRE DE MGR FALLON

"Le 22 septembre dernier, à cause de certains articles publiés dans la presse quotidienne, où l'on me représentait comme hostile à la langue française et aux intérêts canadiens-français, et, surtout, à cause de l'accusation portée contre moi, que j'avais défendu l'enseignement du français dans les écoles de Belle-Rivière et de Walkerville, j'ai publié un manifeste dont je cite les paragraphes suivants :

LE MANIFESTE

"Jamais, par mes paroles ni par mes actes, je n'ai témoigné la moindre hostilité à l'égard des intérêts de la population canadienne-française. Et jamais, à aucun moment ni en aucun lieu je ne me montrerai hostile à leur égard, quelles que soient les provocations dont je puisse être l'objet. Un grand nombre d'entre eux vivent dans les limites de mon diocèse et j'ai autant de sollicitude pour leur bien-être, spirituel, ou temporel, que j'en ai pour n'importe quelle autre fraction du troupeau confié à mes soins.

"Jamais je n'ai fait la moindre objection ni à l'enseignement du français ni à l'enseignement d'aucune autre langue, conformément aux lois de la Province d'Ontario et aux règlements du ministre provincial de l'Education.

"Dernièrement un mémoire de l'hon. M. Hanna à l'hon. Dr. Pyne, censé rapporter une conversation que j'avais eue à Sarnia avec le premier de ces messieurs, a été rendu public. L'intention évidente de cette publication est de détruire mes déclarations antérieures.

LE MÉMOIRE HANNA

"Je désire exonérer complètement M. Hanna de tout soupçon de déloyauté dans cette affaire. Je suis convaincu qu'il n'a rien eu à faire avec la publication de ce mémoire, qui, tel que publié, est injuste pour lui comme pour moi. Je vais dire clairement qui doit porter la responsabilité de cette action. La démission du secrétaire particulier du Ministre des Travaux publics ne touche en rien à la racine du mal. Je ne dois rien aux hommes publics si ce n'est justice, et je n'attends rien autre chose de leur part. La démission de M. Maisonville a mis trop de temps à venir. Il y a quatre mois que j'ai informé privément l'hon. Dr. Rhéaume que son secrétaire avait envoyé à la "Detroit Free Press" un article libelleux dirigé contre

moi. Ceci avait lieu bien peu de temps après le vol du mémoire Hanna.

Je m'abstins dans le temps de mettre le Premier Ministre au courant de cette affaire, et cela par désir d'être plus que loyal envers le Dr Rhéaume. Je sais que sir James Whitney ne tolèrerait pas un seul instant qu'un employé rémunéré par le gouvernement de cette province, reçoive en même temps des journaux un salaire pour fomenter des querelles de races. Le Dr Rhéaume entreprit presque d'excuser son secrétaire et, quoiqu'il promit de faire une enquête, je n'en entendis plus parler. J'aimerais maintenant savoir comment le Dr Rhéaume n'a pu découvrir en quatre mois ce que Sir James Whitney a trouvé et résolu en 48 heures. Je n'hésite pas à dire que M. Maisonville n'a jamais eu le sommeil troublé par l'excès de sévérité que son indigne conduite inspira à son chef officiel.

SANS AIGREUR

" Je ne vois pas pourquoi un sujet d'aussi grave importance que celui de l'éducation de nos enfants serait discuté avec aigreur. Je n'ai jamais tenu secrètes mes vues sur les effets désastreux du système prétendu bilingue dans la province d'Ontario.

Je les ai exprimées très clairement aux prêtres de mon diocèse pendant leur retraite anuelle en juillet dernier. J'ai dit quelles étaient mes raisons de m'y opposer. Je ne parlais pas sous le sceau du secret ni confidentiellement. Le sténographe ecclésiastique qui a rendu publiques mes paroles, quoique l'on puisse penser de son tact, n'est aucunement coupable d'avoir dévoilé une communication confidentielle. Mais il a été déloyal et malhonnête en supprimant ma déclaration faite en même temps que, loin d'être hostile à la langue française, je favoriserais l'établissement d'écoles dans le but de donner aux enfants qui le désirent une instruction complètement française. La suppression de cette déclaration était utile au but poursuivi par cet agitateur clérical.

LES FAITS

" Dans le cas du mémoire de M. Hanna, il n'y avait non plus rien de confidentiel dans la conversation que j'eus avec lui. Je lui communiquai mes vues et lui fis connaître certains faits, parce que, avec ses collègues du cabinet ontarien, il est le gardien de l'instruction publique. Non seulement dans certaines parties de mon diocèse l'instruction est dans un état déplorable, mais s'il fallait porter quelque attention aux demandes ridicules du Congrès canadien-français d'Ottawa, cet état deviendrait plus déplorable encore. J'étais consentant à ce que M. Hanna se serve des informations que je lui donnais, et qui semblaient l'étonner, de quelque manière qu'il lui plairait. Cependant je dois dire que sa version telle que publiée, et plus particulièrement dans ce qui a rapport à une réunion des évêques d'Ontario—qui est absolument sans fondement—laisse comprendre en plusieurs endroits des choses qui ne découlent pas de notre conversation telle que je me la rappelle.

POINTS ESSENTIELS

" Mais sur les points essentiels, M. Hanna a exposé mes vues avec une exactitude absolue et je désire les affirmer de nouveau. Le prétendu système d'éducation bilingue, tel qu'il existe dans certaines

parties de la province d'Ontario est absolument futile quant à l'enseignement de l'anglais et du français, et il est absolument hostile aux intérêts bien entendus des enfants anglais aussi bien que français.

" Je citerai quelques faits pris au milieu d'une multitude d'autres que j'ai recueillis au cours de ma tournée dans le diocèse de London."

" Dans les paroisses canadiennes-françaises de Belle-River, Big Point, French Settlement, McGregor, Ruscombe, Staples, Stoney Point, Paincourt et Tillbury, où il y a plus de 2,000 enfants inscrits aux écoles, dix seulement ont pu subir les derniers examens d'admission. C'est de certaines paroisses plus haut nommées que les protestations sont les plus criardes quand je dénonce cet état de chose comme une honte. Si les écoles séparées sont mauvaises dans ces districts, les écoles publiques bi-lingues sont encore pires.

LA SITUATION

" Dans les neuf paroisses particulières, les écoles publiques ont réussi à faire subir avec succès les examens d'admission à sept élèves, dont quatre de Tillbury, et un de chacune des trois paroisses de McGregor, Big Point et Paincourt. Les autres n'en ont pas fourni un seul. Et je pourrais citer encore plusieurs cas aussi concluants. Ces faits me sont communiqués sous la signature même des prêtres de ces paroisses.

" Est-il étrange que j'élève ma voix au nom de tous les enfants qui vivent dans ce que j'appellerai la bande bilingue de mon diocèse? Et n'est-il pas monstrueux que pour cela, je sois accusé d'hostilité à l'égard de la langue française et des intérêts du peuple canadien-français. Dans les écoles qui souffrent de ce mal ni le français ni l'anglais ne sont enseignés ou parlés convenablement. Les règlements du département de l'instruction publique sont en maintes circonstances ouvertement violés.

A cause des conditions défectueuses de ce système, les enfants ne vont pas du tout à l'école ou en sont retirés le plus souvent.

D'AUTRES FAITS

" Pendant ma récente tournée de confirmation, le curé canadien-français d'une paroisse du comté d'Essex, me dit en présence de témoins :

" La moitié des garçons que vous avez confirmés ce matin (ils sont âgés de 11 à 16 ans), ne savent ni lire ni écrire. Chaque année depuis que je suis ici, j'ai offert une médaille d'or à l'enfant qui passerait l'examen d'admission.

Pas un seul encore ne l'a subi avec succès!"

Un autre curé fit une déclaration tout aussi décourageante au sujet de l'ignorance de ses pupilles. Tout à côté de chez lui se trouve un autre district où, pendant les 25 dernières années, pas un seul enfant n'a pu subir l'examen d'admission. Et six des dix-huit prêtres canadiens-français en service actif dans mon diocèse m'ont exprimé leur extrême mécontentement au sujet de l'instruction donnée aux enfants dans les écoles prétendues bilingues.

A QUI LA FAUTE

" Et maintenant, ce n'est ni la faute des enfants, ni celle de leurs maîtres, c'est le système qui est fautif et c'est contre ce système et

contre son extension, dont nous sommes menacés, que je proteste.

" Ma protestation se base sur les droits des enfants à une instruction qui leur assure une place dans la communauté dans laquelle ils sont appelés à vivre et qui leur ouvre les avenues du succès.

" Dans l'état actuel des choses, ces enfants, ou bien resteront où ils sont et dans ce cas ils continueront à être ce qu'ils sont, ou bien ils iront dans Québec où ils seront considérés comme des renégats parce qu'ils ne savent pas le français, ou bien, au contraire, ils iront en quelque autre endroit où ils seront scieurs de bois ou porteurs d'eau parce qu'ils ne parlent pas anglais.

" Le comté d'Essex est le plus bas dans l'échelle de l'instruction sur les neufs comtés qui constituent le diocèse du London. Tout fleurit dans ce comté, excepté l'instruction. Le pays abonde en riches moissons, en fruits supérieurs et en enfants sans instruction. On serait presque enclin à croire à l'existence d'une conspiration habilement ourdie par les ennemis des Canadiens-français, dans le but de les maintenir dans une position de perpétuelle infériorité intellectuelle.

LA LANGUE

" A ceux qui prétendent que la langue est la gardienne de la foi, je réponds que c'est une foi étrange que celle qui pour être conservée a besoin du genre d'anglais ou de français qui s'enseigne dans les prétendues écoles bilingues du comté d'Essex et il me semble que la conclusion, dans ce cas, devrait être que la catholicité et l'ignorance sont deux termes qui se confondent.

" Il n'est pas de meilleure preuve que ces déplorables conditions résultent du système d'école bilingue que de relever le nombre des enfants qui subissent avec succès l'examen d'admission dans les écoles séparées d'autres parties du diocèse de London. Dans la petite ville de Goderich, d'où je signe cette lettre, l'école séparée qui compte moins de — écoliers a fourni sept élèves qui ont passé cet examen d'admission; Dublin, avec 75 élèves, en a passé six; Ingersoll, un pareil nombre; Sarnia a passé onze élèves, dont un garçon, et tient la tête de la liste dans le comté de Lambton; St-Thomas en a passé 20; Stratford 18; Woodstock, 5, et l'un de ses élèves arriva premier dans North Oxford, et la ville de London, sur ses 600 élèves aux écoles séparées, en a passé 41.

MA CONDUITE

" Windsor présente le meilleur résultat obtenu dans le comté d'Essex. Les écoles séparées ont fourni 30 candidats heureux sur 400 élèves. Et maintenant, le département de l'instruction publique, contrairement aux vœux du professeur et l'intérêt des écoliers,—et manquant à l'esprit de ses propres règlements—se propose de mettre en péril l'efficacité relative des écoles séparées de Windsor en leur imposant un inspecteur bilingue et, partant, en les inscrivant dans la colonne discréditée des écoles bilingues. J'ai protesté privément contre cette politique quand on l'a préconisée pour la première fois, et je proteste encore contre elle aujourd'hui. Je veux que le département de l'instruction publique s'en tienne à ses propres règlements. Je ne demande rien de plus. Et je m'oppose aux politiciens égoïstes qui contrôlent la nomination des inspecteurs d'écoles.

" Dans l'examen d'admission, le certificat décerné aux concurrents heureux est-il nécessaire à l'entrée dans les carrières libérales? Il ouvre la porte à l'éducation supérieure. Placer l'enfant dans des

conditions telles qu'il ne puisse obtenir ce certificat, ce n'est pas seulement une violation du droit statutaire, mais c'est encore subversif au bien public.

CONCLUSIONS

" En conclusion, je désire affirmer de nouveau que je ne suis pas et ne serai jamais hostile à aucun des intérêts des populations canadiennes françaises considérées distinctement du reste de la population et il est faux de prétendre que mon attitude actuelle leur est hostile. Je sais, naturellement, que cette déclaration ne sera pas acceptée par ce groupement particulier de personnes qui, dans une province voisine ont été récemment qualifiées de pharisiens du catholicisme canadien : "ceux qui insultèrent le Cardinal Taschereau de son vivant et qui, mort, attaquent sa mémoire.

" Cette déclaration ne sera pas non plus acceptée par ceux qui dans l'Ontario imitent leurs amis de l'est de la rivière Ottawa ; mais je m'efforcerai de survivre à leur défiance. Je suis également très préparé aux élucubrations forcenées du "Devoir", de la "Croix", de la "Vérité", du "Nationaliste", de la "Nouvelle France" et de la "Revue Franco-Américaine". Bien avant mon retour dans la Province d'Ontario, ces éminents journaux catholiques avaient commencé leur besogne d'attaques contre les évêques (business of Bishop-baiting.)

LEUR ARGENT

Je pourrais couvrir le territoire d'une ville avec les colonnes de leurs attaques contre les évêques, les archevêques et même les délégués du Pape. Il m'est arrivé parfois de supposer qu'ils sont secrètement subventionnés par le Grand Orient, ou par la loge de l'Emancipation de Montréal. Je regarde donc leur hostilité comme un hommage, tandis que leur approbation me ferait douter de la rectitude de mes motifs et de la droiture de mon jugement.

Toute cette affaire n'est nullement une dispute entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française. Ce n'est qu'une question relevant d'un grand mouvement.

" Dans cette discussion sont rangés d'un côté un certain nombre de Canadiens-français menés par de turbulents agitateurs. De l'autre côté se trouvent également des Canadiens-français en nombre important ainsi que le reste de la population de la province d'Ontario sans distinction de croyance ni de nationalité. Et qu'on me permette de hasarder cette prophétie, à savoir que lorsque ce dernier parti se rendra compte de la gravité de la situation, le système d'enseignement prétendu bilingue qui n'enseigne ni l'anglais ni le français, qui favorise l'incompétence, récompense l'hypocrisie et entretient l'ignorance, aura fait long feu.

(Signé) M. F. FALLON,
"évêque de London".

ON NE CROIT PAS

Extrait des minutes de l'assemblée de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario tenue dans les salles de l'Association, le 4 octobre, 1910 :—

Attendu que l'Association a pris connaissance de la lettre de Sa Grandeur Mgr Fallon, évêque de London, datée le 23e jour de sep-

tembre, 1910, lettre qui a été publiée dans presque tous les journaux anglais et français du pays et dans laquelle Mgr Fallon dit:

" I have never issued nor caused to be issued, directly or indirectly, " verbally, by writing, or in any other way, any order or mandate " or even expression of opinion concerning the teaching of French or " of any other language in the Separate Schools, or in any other " schools in the Diocese of London, or anywhere else I have not, and " I never have had any objection to the teaching of French or of any " other language in accordance with the laws of the Province of On- " tario and the Regulations of the Provincial Department of Educa- " tion.

" This whole agitation, therefore, as far as I am concerned, is not " only utterly baseless, but is also supremely unjust."

(TRADUCTION)

" Je n'ai jamais donné ou fait donner d'ordre ou mandat et je n'ai " jamais exprimé d'opinion, directement ou indirectement, verbale- " ment, par écrit ou d'aucune autre façon par rapport à l'enseigne- " ment du français ou de toute autre langue dans les écoles du dio- " cèse de London ou d'ailleurs. Je n'ai pas et je n'ai jamais eu d'ob- " jection à l'enseignement du français ou de toute autre langue au- " torisée par les lois de la province d'Ontario et par les règlements du " Département de l'Education de la province."

" Toute cette campagne est par conséquent, en autant que je suis " concerné, dépourvue non seulement de fondement, mais aussi sou- " verainement injuste."

Attendu que cette Association a reçu et détient présentement des documents assermentés par plusieurs personnes dignes de foi qui établissent la preuve des faits suivants:

1. Sa Grandeur Mgr M. F. Fallon, lors de la retraite ecclésiastique à Sandwich, le 14 juillet, 1910, dans une conférence aux prêtres de son diocèse, a prononcé les paroles suivantes: "Je suis opposé aux " écoles bi-lingues parce qu'elles ne peuvent donner une éducation " appropriée à nos besoins. L'école bilingue ne réussit pas dans la " province de Québec et ne réussira pas non plus dans cette province."

(*Déclaration assermentée le* 30 *septembre*, 1910, *devant Charles J. Montreuil, juge de paix*).

---

2. Qu'à la retraite anuelle des " Sœurs de St-Joseph, Mgr M. F. " Fallon fit venir les Religieuses institutrices pour leur commander " de ne plus enseigner le français." "Que la Révérende Mère Supé- " rieure Générale, Mère Angèle, alla consulter Mgr Fallon ne pouvant " croire que l'on défendît d'enseigner le français dans ses commu- " nautés de Belle Rivière et de Walkerville. Elle reçut l'ordre de " dire à ses religieuses de ne plus enseigner le français."

(*Déclaration assermentée le* 30 *septembre*, 1910).

---

3. " Que vers le premier ou deux septembre, 1910, la Révérende " Mère Supérieure Vincent de notre école (école St-Edouard de Walk- " erville) déclara avoir reçu ordre de Mgr Michel François Fallon, " évêque de London, et de le Révérende Mère Supérieure, Mère An- " gèle, de la maison-mère de London, de ne plus enseigner un seul " mot de français dans cette école, malgré les lois du pays et l'en- " gagement existant depuis 1895. L'école ci-dessus mentionnée " compte 85 pour cent d'enfants d'origine française."

(*Déclaration assermentée par cinq citoyens de Walkerville, le* 19 *septembre,* 1910, *devant J. E. Dobie, juge de paix*).

---

4. "Que vers le premier ou deux septembre, 1910, la Révérende
" Mère Supérieure Vincent de notre école, (Ecole No. 1 Sandwich
" Est) déclara avoir reçu ordre de Sa Grandeur Mgr Michel François
" Fallon, Evêque de London, et de la Révérende Mère Supérieure
" (Mère Angèle), de la maison-mère de London, de ne plus enseigner
" un seul mot de français dans cette école, malgré les lois du pays et
" l'engagement existant depuis 1894. L'école ci-dessus mentionnée
" compte 95 pour cent d'enfants d'origine française."

(*Déclaration assermentée par trois citoyens de Sandwich en septembre,* 1910, *devant Charles J. Montreuil, juge de paix*).

---

5. En outre des documents assermentés ci-dessus, l'Association détient une lettre d'un des commissaires d'une école séparée à Belle Rivière, déclarant : "Que le premier septembre la mère du couvent
" est venue me voir et m'a notifié que l'évêque leur avait défendu
" d'enseigner le français dans la deuxième et la troisième classe. Nous
" avons eu une assemblée des Syndics et la résolution suivante a été
" envoyée :

" Moved by J. H. Strong, seconded par Alfred Gauthier :

" That the Sisters be notified to teach French in the rooms up to
" the third class and Catechism in all the rooms to the French chil-
" dren who are willing to take advantage of it."

(*Lettre datée du* 8 *octobre* 1910).

L'Association d'Education regrette d'avoir à conclure qu'elle ne peut ajouter foi à la dénégation publique de Sa Grandeur Mgr Fallon.

Vraie copie.

(Signé) C. A. SEGUIN,
Secrétaire.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

Elle avait revu Antoinette, cette fois maîtresse d'elle-même, et la jeune fille, tout en lui témoignant une affection filiale, gardait strictement le secret de ses pensées comme celui de son cœur.

La baronne eut un soupir à cette adresse; puis elle se lamenta d'apprendre que le commandant allait s'éloigner de la région pour un temps indéterminé...

—Il ne me retrouvera plus!... Du moins, qu'il soit heureux, là-bas, vers la grande ville pour laquelle il semble si peu fait, avec sa passion des champs!... Mais à quoi un père ne renonce-t-il pas pour son fils?... Il vous épargnera ainsi la solitude... Un jour, il me parlait de votre esprit de famille, du besoin que vous avez d'être entouré... Cela viendra, bientôt, sans doute... Je vous souhaite de trouver sans tarder la femme de votre choix...

Louis s'inclina. Il était debout pour prendre congé; mais son ton recélait une profonde amertume lorsqu'il répondit:

—La "femme de mon choix" est une ombre insaisissable, parée de tous les charmes d'un mirage dont se détournent mes yeux... puisqu'il n'est pas fait pour moi...

—Vous êtes un idéaliste?... C'est bien de placer très haut son idéal et de façon que rien de vulgaire ne puisse y atteindre; toutefois, il est dangereux de le rendre inaccessible ... Je souhaite donc, une fois encore, que vous aidiez aux tentatives, en tendant la main aux bonnes volontés.

Il s'inclina de nouveau; mais le sourire, tout de commande, qui glissa sur ses lèvres, semblait loin de promettre qu'il s'amenderait un jour...

Louis avait hâte de quitter cette maison témoin de la rencontre qui devait lui laisser un éternel souvenir, mais hâte aussi de confier à son père le secret brûlant.

Le commandant guettait le retour de son fils. Il le vit

venir à pas pressés, très pâle, comme courbé sous un fardeau lourd, mais l'œil brillant d'une intense lueur...

—Ah!...père...elle m'aime et je l'aime...et nous sommes séparés pour toujours!...

Très ému, il voulait des détails; mais Louis ne parlait qu'en mots entrecoupés, en phrases brèves où passait le désordre de son cœur. Il en ressortait, toutefois, qu'en rêvant d'une rencontre possible avec Gontran Herbelin, il s'était trouvé face face avec Antoinette qui venait prendre des nouvelles de Mme de Lignière, rapide entrevue où ils s'étaient compris rien que par le regard...

Mais elle avait invoqué le devoir et réclamé le silence. Quel devoir cruel l'obligeait donc à se sacrifier, à lui ravir à lui-même sa part de bonheur?...

La révolte avait grandi en lui, dominée par un sentiment de crainte, de respect indéfinissables qui l'avait fait se dérober aux questions de la baronne mise en éveil par son attitude contrainte, ses explications embarrassées...

Le commandant écoutait, tourmentant d'une main nerveuse sa moustache grise; lui aussi se perdait dans ce dédale où rien ne pouvait le guider, car s'il avait permis à son fils de confier à leur vieille amie l'incident de la capitale, c'était par pitié pour la jeune fille, et non dans des vues intéressées. Et, soudain, la scène changeait; de presque indifférente, elle devenait pathétique, mais tout aussi inextricable que par le passé.

Louis, à bout de forces, s'était effondré sur une chaise, et son père le contemplait avec navrement.

—Mon cher garçon!... Mon pauvre cher garçon!...

—Dites-moi que j'ai eu tort, père?... Il fallait, il *faut* parler!...

—Non, hélas! dit le commandant. Sommes-nous juges du motif qui la guide?... De quel droit nous placerions-nous entre elle et ce "devoir" qu'elle veut tenir secret, comme votre amour?...

—Mais elle le sacrifie à un homme indigne, sans savoir jusqu'où va cette indignité!...

—Et si, malgré tout, la connaissant comme nous la connaissons nous-mêmes, elle ne pouvait renoncer à son sacrifice, la révélation n'ajouterait-elle pas son horreur aux regrets éprouvés? Le peu d'illusion qu'elle gardera sur ce mari lui viendra en aide pour tenir son rôle d'honnête femme, le seul qu'il faille lui souhaiter de garder toujours.

Maintenant, les poings sur les yeux, Louis pleurait de grosses larmes, et la nuit s'étendait, plus sombre et plus profonde encore dans son cœur...

XV

La belle vaillance d'Antoinette tomba comme un feu de paille lorsqu'elle fut hors de la présence de Louis. Reprise toute par un amour qu'elle s'était efforcée de vaincre, elle tâchait d'en éprouver du remords et ne pouvait y parvenir. Jusque-là, ne s'était-elle pas retranchée, pour étouffer ses regrets, dans le récit de sa mère qui montrait Louis dominé par des vues d'intérêt? A présent, convaincue du contraire, toute son estime lui était rendue, aussi la sympathie éprouvée dès le premier jour. Et c'était affreux pour elle de se dire ces choses, de savoir qu'elle le désespérait, l'immolait, comme elle-même, au devoir...

Elle ne discutait pas de celui-ci ; faciliter le paiement des dettes de sa mère, assurer le repos de son père, la sécurité de sa vieillesse par un sacrifice qu'il ignorerait toujours était l'ordre rigoureux auquel sa jeune conscience voulait obéir ; et cet ordre ne pouvait être le jouet des événements, se plier aux circonstances, s'effacer enfin sous l'assaut d'un désir ; mais un terrible haut-le-cœur la pressait de songer à son fiancé de la veille, et auquel loyalement, elle s'était efforcée en vain de donner son cœur...

Maintenant, elle l'exécrait. La photographie qui semblait lui sourire, là, sur sa table, lui parut odieuse ; elle l'arracha de son cadre, l'enfouit dans le tiroir pour s'en épargner la vue. La bague, à son tour, enlevée au doigt qu'elle brûlait comme un fer rouge, disparut aussi dans les mêmes profondeurs. Durant une seconde, une seule, elle respira plus librement ; puis elle se prit à rire, d'un rire plus douloureux mille fois que les sanglots...

Avait-elle donc cru, en repoussant l'image, en ôtant l'anneau dont les feux blessaient son regard, se dégager du lien qui déjà l'enserrait, que sa mère allait lui rappeler tout à l'heure en de pressantes recommandations?

Insensée ! Son geste puéril était une inutile révolte contre la destinée...

Et, prosternée sur son prie-Dieu, elle regardait le Christ

douloureux qui semblait ne plus l'entendre après l'avoir soutenue, encouragée jusque-là; car elle lui demandait un miracle, cri suprême de tous les souffrants...

La voix de Mme Margeret s'éleva dans la pièce voisine.

—Antoinette?... Hâte-toi donc... il va venir!... Voici des fleurs superbes...plus belles que celles d'hier... Comme tu es gâtée!...

Elle voulait obéir, se hâter, et ne le pouvait pas. Ses jambes, très lourdes, lui refusaient le service, tandis que sur ses yeux flottait un voile de brume que ne perçait plus son regard.

—Antoinette?... Antoinette!... reprenait la voix impatiente. On sonne! c'est *lui*!... je t'attends!...

Surprise, mais plus irritée encore de ne pas recevoir de réponse, Mme Margeret ouvrit brusquement la porte, et trouva l'enfant sans connaissance, sur le parquet...

Le professeur accourut à son appel. Il releva sa fille et la coucha sur la chaise longue; mais tandis que sa femme répétait, comme pour se rassurer elle-même: "Ce n'est rien!... Ce n'est rien!..." il avait l'intuition que c'était quelque chose et qu'un grand malheur les menaçait.

Gontran Herbelin fut admirable: il courut avertir le docteur et, chemin faisant, alluma un bon cigare pour se dédommager de ce nouvel "embêtement". Sa fiancée était une mauviette...excellent prétexte pour laisser sa femme à la Herbelière lorsqu'il irait à Paris. Il ne lui vint même pas à la pensée qu'elle pouvait vraiment être malade, très malade et en mourir...

Le docteur ne fut pas rassurant. La jeune fille, en proie à une fièvre intense, ne reconnaissait pas ceux qui l'entouraient; des mots sans suite s'échappaient de ses lèvres, et, d'un geste machinal, elle semblait vouloir enlever un anneau imaginaire passé à l'un de ses doigts...

—Elle n'a plus sa bague! s'était écriée Mme Margeret.

Puis, comme prise d'une inspiration subite, elle vit à ce fait la cause première du mal.

—Elle l'a perdue, sans aucun doute?... Pauvre chérie! ...cette secousse la tue...

Et rappelant à son mari que l'anneau glissait trop aisément sur le doigt devenu si mince, elle déplorait qu'on ne l'eût pas fait rétrécir immédiatement.

Le père restait muet, incrédule, absorbé dans une pensée qui faisait plus profondes les rides de son front.

Il épiait aussi, penché sur son Antoinette, ces lambeaux de phrase où il cherchait le fil d'Ariane sans le découvrir...

—Caroline...il y a autre chose que ce que tu dis. Où est la photographe de...son fiancé : je ne la vois pas non plus!..

Et, angoissé jusqu'au fond de l'âme, il jetait le cri suprême : "Elle ne l'aime pas!"

Mais, ici, sa femme se révoltait. Ne pas aimer celui qui l'aimait ardemment, le lui prouvait par tant de largesses : fleurs rares, bijoux merveilleux, et qui était, en outre, le plus charmant homme du monde, le plus aimable, le plus désintéressé...

Comme preuve de ce qu'elle avançait, Mme Margeret, désireuse de convaincre son mari et peut-être bien aussi elle-même, avoua, comme elle avait fait une première fois à sa fille, la démarche du commandant Brégeard et l'indignation qu'elle en avait ressentie.

—Admettez-vous donc qu'on marchande votre fille?. . N'est-ce pas des plus odieux?...

- Pourquoi ne m'en avoir rien dit?...

—A quoi bon!... Vous en auriez éprouvé de la peine...

—J'aurais pu parler au commandant.

—Vous voyez bien?... Quel manque de dignité que d'aller discuter de ces choses!... Tourner le dos, sans plus, est bien ce qu'il y a de mieux, déclara Caroline émue à la pensée de ce qui eût pu surgir d'un tel entretien...

L'heure était trop grave pour que M. Margeret exigeât des détails ; tout, en ce moment, lui semblait secondaire, au sein des angoisses qui s'accroissaient.

Au délire, à la fièvre, avait succédé, chez Antoinette, un état de prostration plus inquiétant encore. Sans mouvement, presque sans souffle, les paupières closes, elle semblait dormir, sourde aux plus tendres appels. Ni sa mère ni son père ne quittaient son chevet, l'une se lamentant à mi-voix et accusant ciel et terre de se liguer contre tous ses projets. Depuis la veille, Gontran n'avait pas paru, n'avait envoyé aucun message, et elle tremblait qu'une pierre lancée contre son propre édifice ne l'eût fait chanceler, en dépit de ses efforts.

Ne pouvant accourir pour lui prêter main-forte, elle se résolut à écrire au matin du troisième jour : lettre non de re-

proches, mais tout imprégnée d'ambroisie. De ces phrases inquiètes, mais mielleuses, le fiancé ne pourrait se blesser, loin de là ; et, fût-il oublieux, fùt-il même blâmable, il accourrait, pénitent...

Elle cachetait ce pli sans en lire le contenu au père trop absorbé dans son inquiétude pour prêter attention à ce qui se passait autour de lui, lorsque la porte s'ouvrit pour livrer passage à une visiteuse bien inattendue.

—Madame de Lignière !... Dois-je en croire mes yeux ?..

Car, en outre qu'elle ne quittait jamais son home, elle avait vraiment l'air d'une ombre, se traînant à peine, le visage pâle, émacié encore vieilli.

—Comment va-t-*elle*? demanda la baronne tout d'abord.

Mme Margeret montra, d'un geste navré, dans la pièce voisine, l'enfant inerte dont le père enserrait les deux mains amaigries.

Un reproche monta aux lèvres de la vieille dame, reproche amer sans doute, car elle l'arrêta d'un violent effort de volonté. L'heure était moins aux récriminations qu'aux explications, hélas ! tardives, mais qu'elle avait tenu à apporter elle-même sans retard.

Cette fois encore, elle se défendit d'être prolixe ; femme de tact, elle ne voulait blesser personne et ménageait ses coups. Que de choses, cependant, elle eût pu détailler, car elles avaient rempli toutes les heures des trois longues journées écoulées depuis la visite de Louis.

Catherine, la brave fille, avait narré à sa maîtresse, sans en tirer de commentaires, la rencontre des deux jeunes gens dans le parloir ; le silence complet que l'ingénieur en avait gardé, joint à son trouble, à sa tristesse visibles et inexplicables, avaient été des indices sur lesquels l'imagination de Mme de Lignière, puis sa raison et son bon sens s'étaient exercés. S'il se cachait là quelque mystère, elle voulait l'éclaircir, enfiévrée par les pensées successives qui se déroulaient dans son esprit. Un message, adressé à l'heure même au commandant Brégeard, avait fait accourir celui-ci ; et brûlant ses vaisseux, plaidant le faux pour savoir le vrai, comme on dit en langue familière, la baronne lui avait dit, à brûle-pourpoint :

—C'est un chagrin d'amour qui chasse Louis loin d'ici !

Interdit, le père cherchait une réponse ; mais déjà elle poursuivait :

—Il aime Antoinette Margaret...qui l'aime, elle aussi. Je sais tout : je veux la vérité...

Mis au pied du mur et peu fait d'ailleurs pour le mystère, le commandant entra dans la voie des aveux. Le "je sais... je sais...après?" de la baronne talonnait sa mémoire en même temps qu'il rassurait sa conscience ; un secret déjà connu peut, en toute loyauté, se trahir.

—Oui...oui...c'est cela : c'est bien cela ! approuvait-elle. Votre demande a été évincée, et celle de Gontran Herbelin.. *de la Herbelière*... agréée sans coup férir. Et vous avez des scrupules, braves gens que vous êtes, à dénoncer sa fugue à Paris?... Bon ! bon ! je sais, vous n'êtes point de ces délateurs dont l'engeance pullule maintenant en haut-lieu ; et vous vous inclinez, en outre, devant le mot *devoir* prononcé par une fillette qui lui sacrifie sa vie et son bonheur?...

Je ne discute pas ce *devoir* problématique, continua Mme de Lignière, mais j'estime que tous les devoirs du monde ne peuvent obliger une pauvre enfant à épouser un scélérat...

Le mot n'est pas trop fort ! déclara-t-elle comme pour se dédommager elle-même de la trop longue contrainte qu'elle avait dû subir. Eh bien, advienne que pourra, et je jure bien qu'elle ne l'épousera pas !...

Mais la baronne fut atterrée à la nouvelle de la maladie d'Antoinette, qu'on disait en danger de mort.

—Trop tard !...trop tard ! disait-elle avec une angoisse croissante, une pitié infinie.

Le cas était trop pressant pour qu'elle dressât, à tête reposée, un plan de bataille. Elle commença par mander en sa présence Gontran Herbelin.

Il arriva, portant beau, une fleur à la boutonnière, le visage empreint d'une mélancolie de commande qu'il expliqua dès l'abord :

—Un vrai guignon : ma fiancée souffrante !... Pas très robuste, la pauvrette, il paraît...

Mme de Lignière s'était promis d'être calme, mais son sang ne fit qu'un tour. Du fond de la bergère où elle se pelotonnait, son œil irrité se fixait sur ce grand comédien qui s'efforçait de bien tenir son rôle sans en savoir le premier mot.

—Antoinette Margeret n'est plus votre fiancée, mon cher ! déclara tout uniment la baronne dont la voix tremblait.

—Plus, ma !... Vous voulez rire !... Serait-elle si malade

que cela? Son père, sa mère sont si exagérés!... lui, je ne le vois pas : il ne quitte pas sa fille ; mais elle me dédommage en me contant par le menu ce qui lui est arrivé... Et il paraît que la chère enfant a perdu sa bague de fiançailles... d'où transport au cerveau...

Toutefois, ce bel aplomb reçut quelque atteinte du regard persistant de la baronne, incisif au plus haut point.

—Si la bague est perdue, la Providence est pour nous!

—Que voulez-vous dire? demanda-t-il, arrogant.

—Qu'elle annule, d'avance, ce qui était convenu.

—Il faut, avant tout, que je le veuille, chère Madame et ennemie...

—Vous le voudrez, mon bien bon!...

Ils se regardaient l'un et l'autre, bien en face, et la baronne reprit, scandant ses mots :

—Ecoutez-moi bien, Gontran, je vous fais la partie belle : à vous de choisir votre jeu. Votre mariage était une gageure : elle est gagnée, en fait ; maintenant, retirez-vous avec les honneurs de la guerre, ou je serai forcée de dévoiler la scène qui s'est passée récemment à Paris...

—A... Paris?

—A Asnières, veux-je dire.

—J'ai des preuves... des témoins.

—Des espions, parbleu!...

—Vous auriez tort de vous emporter ; là où le cœur n'est pour rien, où l'orgueil peut être sauf, que désirez-vous de plus?...

Il eut son hennissement le plus ironique et, s'inclinant très bas :

—Je demande à réfléchir.

—A votre aise! Nous nous sommes dit tout ce que nous avions à nous dire...du moins pour aujourd'hui.

Toujours riant, il accepta le congé et se retira non sans claquer un peu les portes, laissant Mme de Lignière fort perplexe et très tourmentée car, étant donné le caractère du personnage, il était difficile de préjuger de ce qu'il adviendrait. Poussé dans ses derniers retranchements, il pouvait tenir tête, chercher à découvrir ces "espions" dont il parlait, et se venger sur eux de sa propre déconvenue...

Elle vécut quelques heures dans ces transes terribles que toute son énergie ne pervenait pas à calmer ; et, au matin, elle respira seulement à l'aise lorsque la poste lui apporta la carte ci-dessous :

GONTRAN HERBELIN

p. p. c.

Alors, galvanisée par ce premier succès, elle ne calcula ni avec son âge, ni avec ses forces, fit mander une voiture et jeta au cocher l'adresse de M. Margeret.

Nous la retrouvons là, dans ce logis où plane une si affreuse menace, que la baronne se demande si elle n'arrive pas trop tard.

Le temps lui manque pour employer des périphrases :

—Je suis chargée de deux missions, dit-elle assez haut pour être entendue du professeur.

La première consiste à vous annoncer le départ de M. Herbelin, qu'effraie décidément le mariage ; il est des gens qui se rendent justice a eux-mêmes en s'avouant qu'ils ne peuvent faire de bons maris !

Mais il en est d'autres, en revanche, qui offrent toutes les garanties désirables. J'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille pour Louis Brégeard...

Le visage de Mme Margeret s'était décomposé. Hélas ! son rêve de richesse se dissipait de nouveau, à l'heure même où il était devenu réalité, et ses regrets intenses se compliquaient encore des soucis très pressants que lui créait le *bluff* auquel elle s'était livrée, depuis surtout quelques mois..

Et tandis qu'elle restait sans voix et sans regard, son mari, lui, accueillait avec un transport que tempérait malheureusement l'angoisse présente, les paroles qui le frappaient :

—Louis Brégeard !.... Mais c'est mon plus cher désir que de lui parler.

—Tu vois, ma bonne ! tu vois?... Tu as été trop promptes ... Que de tribulations un peu plus de prudence nous eût évitées...

Une légère rougeur était montée aux joues de la malade, en apparence insensible à ce qui l'entourait. D'apprendre ainsi, à la fois, que le péril imminent était conjuré par la retraite de son fiancé de la veille, et que Louis, qui l'aimait —et qu'elle aimait !—demandait à l'épouser, produisait en elle tout une révolution...

Lui serait-elle salutaire? La jeunesse a des ressources infinies, lorsqu'elles sont produites par le bonheur. Délivrée

de la crainte qui la tuait, confiante désormais en celui dont l'image chère ne la quittait pas, elle comprit qu'elle pouvait tout confier—tout !—à son amour comme à sa loyauté.

Et elle lutta, de corps et d'âme, contre le mal mystérieux qui avait failli causer sa mort.

Son père la vit ainsi renaître à la vie, trop heureux de ce miracle pour en bien analyser les causes, les pressentant peut-être, sans vouloir les approfondir.

Sa mère pouvait-elle, à son tour, bouder devant une résurrection dont elle devinait, mieux que son mari, le point de départ?...

—Maman, sois sans inquiétude, tout s'arrangera ! lui avait dit l'enfant.

Mme Margeret n'en était point assurée. Tout son amour-propre se cabrait à la pensée de baisser pavillon devant celui qu'elle avait tenté tout d'abord d'éblouir. Avouer qu'Antoinette n'apportait aucune dot et l'impossibilité où l'on était de lui assurer même la rente qu'elle avait fait valoir ; quelle humiliation pour son orgueil !

Lorsque l'état de santé de la jeune fille permit de recevoir la visite du commandant et de son fils, elle en souffrit mille morts. L'idée lui vint de ne rien dire, de laisser aller les choses comme elles pourraient ; mais ce n'était pas celle d'Antoinette ; et lorsque Louis, au comble de la joie, voulut garder dans ses mains la petite main qui tremblait, elle lui dit, dans toute la simplicité de son âme :

—Mon ami, je ne vous enrichirai pas : je ne possède que mon affection pour vous.

Si sa mère l'avait entendue ! Mais elle s'était reprise à parler au commandant du futur héritage qui faisait d'Antoinette un parti envié. Avec sa rondeur de vieux militaire qui n'est pas dupe et ne veut pas le paraître, il avait écarté l'hypothèse en disant carrément qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ; ce "tiens" était figuré par les qualités de sa future belle-fille et il s'en contentait, puisqu'elles feraient le bonheur de Louis. . . . .

Le jeune ménage est heureux, très heureux ; Mme de Lignière aime à en parler souvent avec le professeur, devenu son visiteur assidu. Elle a gardé à Gontran Herbelin le secret promis, et ne l'a plus revu depuis le jour où elle lui a posé l'ultimatum.

Le commandant Brégeard n'a pas quitté sa maison des champs, où il vit seul avec ses souvenirs, ravi de songer à ce qu'il voit du ménage de ses enfants lorsqu'il les visite, près de Paris.

Mme Margeret ne peut s'empêcher, elle, d'en revenir navrée. Sa fille songe moins à tenir *son rang* dans le monde, bien que ne rompant point en visière avec celui-ci, que d'assurer à son mari, aux deux bébés qu'ils ont la joie d'avoir, le bien-être nécessaire à la santé. La table est simple, mais bonne; les fournisseurs sont exactement soldés; Antoinette porte volontiers une robe de l'année dernière et, adroite comme une fée, bâtit elle-même ses chapeaux. Sa mère lui a fait le reproche, récemment, de porter une fourrure de "rien du tout" et de n'avoir d'autre bague au doigt que le modeste anneau de mariage offert par Louis.

Le jeune femme a souri et, embrassant celle qui ne cessera point d'être Caroline Montferrand en dépit de l'épreuve passée, elle lui montre Jean et Jeanne, jouant sur la pelouse, en rééditant pour eux le mot de Cornélie : "Voilà mes trésors !"

PIERRE DU CHATEAU.

FIN

AVIS

La Revue Franco-Américaine, pour la somme de $5.00 pour les Etats-Unis et de $4.00 pour le Canada, peut fournir encore quelques séries complètes des 12 premiers Nos. c'est-à-dire depuis avril 1908 à avril 1909 ; soit deux forts volumes de 600 pages chacun. Le nombre de ces séries est très restreint, qu'on se dépêche.

Les 12 Nos. du 1er mai 1909 au 1er avril 1910, peuvent être aussi fournis pour $5.00 Etats-Unis et $4.00 Canada.

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal La Revue Franco-Américaine
4, case postale.
Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de La Revue Franco-Américaine de m'abonner pour 12 mois, à dater du 1er mai 19 , pour la somme de.............. ....que je vous envoie en.........................payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.......................................

Signature.

à..

....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada....................................	$1.50
Etats-Unis................................	2.00
France et Belgique........................	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair.**

VOULEZ-VOUS PROFITER D'UNE DECOUVERTE GENIALE ?

ALORS DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS sur l'invention (sous demande de brévet) de M. Siméon Fortin, ingénieur, pour la filtration des eaux d'alimentation.

M. Fortin, depuis cinq ans qu'il en fait l'expérience à l'Université Laval, de Québec, est arrivé à clarifier l'eau la plus polluée, et cela en mettant de coté tous les systèmes malheureusement trop souvent employés aujourd'hui, alun, permanganate de potasse et de chaux, iode, etc., etc., tous procédés chimiques nuisibles à la santé. Il s'est efforcé à imiter la belle nature, notre meilleur docteur, notre meilleur chimiste, quoi qu'on en dise.

Qu'est-ce que c'est qu'une eau de source salutaire au bout du compte, si ce n'est cette eau passée au filtre du terrain, nous dit M. le Vte de Pitray, dans la Pêche Illustrée, de Paris.

Ce filtre parfois, il est vrai est sujet à caution, et toutes les sources ne sont pas indemnes de bacilles. Un seul filtre parfait est celui que peut construire l'homme, car il le construit avec des matériaux homogènes, de perméabilité uniforme, il le construit en s'inspirant de la Nature, mais en modifiant les dimensions naturelles ; sa logique ingénieuse lui permet en effet de concurrencer avec son appareil exigu, l'appareil grandiose d'une chaîne de montagnes, de le mettre à l'abri des trop grandes chaleurs de l'été comme des froids rigoureux de l'hiver qui rendent impossibles, sous les cieux canadiens, les filtres à sable, de le diviser en plusieurs compartiments permettant de les nettoyer les uns après les autres, soit avec de l'eau filtrée, soit à la vapeur ou à l'eau bouillante, quand il est nécessaire, en cas d'épidémie de stéréliser complètement la matière filtrante, et cela, sans toutefois cesser la distribution d'eau filtrée au consommateur.

Voilà ce que M. Fortin est parvenu à obtenir et à faire constater, pendant cinq ans par le docte professeur de bactéréologie de l'Université Laval, de Québec, M. le Dr Robert Mayrand.

Son appareil peut s'adopter aussi bien aux grands aqueducs de ville comme Montréal, Québec, etc., qu'aux aqueducs de municipalités, villages, maisons d'éducation, séminaires, collèges, couvents, communautés religieuses, hôpitaux, industries, etc., etc., maisons privées.

Que ceux qui veulent de l'eau cristalline débaressée de toute impureté, de l'eau pure, de la vraie eau du bon Dieu, claire, limpide avec sa seule saveur indéfénissable s'adressent à nous et ils seront bien servis.

D'ailleurs, il ne leur en coutera rien pour se renseigner. Qu'il nous dise quel est le diamètre de la prise d'eau qui alimente leur ville, village, bâtisse ou maison privée et nous leur établiront gratuitement des plans et un prix d'installation complète de l'appareil Fortin.

L'appareil est le plus complet, le plus simple, le plus pratique et le moins couteux.

Adressez vos demandes de renseignements à

J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.



La vraie eau du Bon

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 2 Québec, 1er Décembre, 1910.



Rois-Mages.

La Nativité



" Suspendant leur douce harmonie..... "



La Vierge et l'Enfant.



Adoration des bergers.



"SPONSA DEI"

Les Sports d'hiver



Ceci n'est pas de la glace artificielle.—Elle est le produit d'un froid de 20 degrés en bas de zéro.



Une équipe de "hockey ", le " gouret " comme on dit en France.



Autre " Sport d'Hiver " qui se pratique en grange : le battage au fléau.

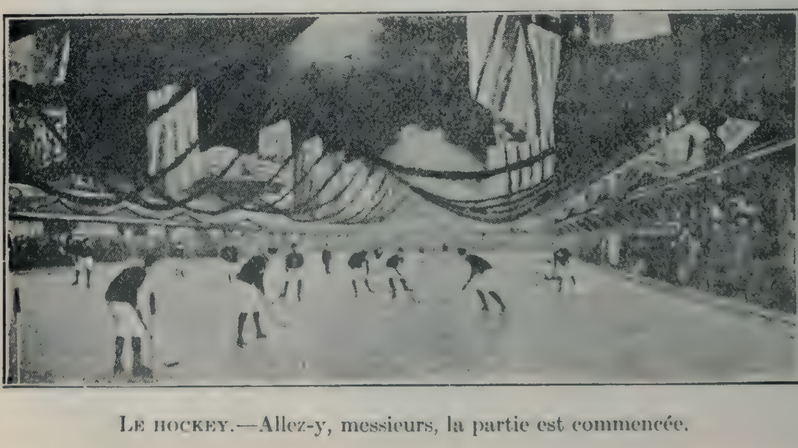


Qui de nous, Canadiens-Français ne se rappelle une mère ou une aïeule à son rouet ?

C'est pendant les longs mois d'hiver que la Canadienne filait la laine de ses blancs moutons.



" Nous n'irons plus au bois. . . . Les piques-niques sont remis à l'été prochain.



Le hockey.—Allez-y, messieurs, la partie est commencée.



LA QUESTION DE MARINE.—Ce qui leur faut c'est de remplacer les anglais par des " Canayens " pour tirer sur la corde.



Les echos du monde.

La Science et la Foi

—" Pierre, j'entends déjà, j'entends clouer ma Croix :
J'aurai semé l'amour et moissonné la haine !
—Je vous aime, ô mon Dieu ! Je vois, je sais, je crois."

La Foi venait de naître au grand soir de la Cène :
Et, les yeux clos, Pierre à genoux priait sans bruit
Et voyait en son cœur que sur toute ombre humaine
Dieu par l'amour, Dieu toujours luit.

*

* *

En ce soir-là, Jésus, pour un autre miracle,
Ouvrit soudain les portes du Cenacle
Sur l'immensité de la nuit.

—" Viens au seuil et regarde au loin : que vois-tu, Pierre?
—Maître, où vous n'êtes pas il n'est plus de lumière !
Je ne vois rien.—C'est que tu ne regardes pas !
Regarde mieux, et fais encore un pas.
—Maître je ne vois, que de l'ombre.—Pierre, Pierre,
C'est que tu ne regardes pas !
Regarde mieux, et fais encore un pas.

—Oh ! partout maintenant je vois de la lumière !
Je vois, je vois des vers luisants dans la poussière,
Dans l'éternel azur des astres infinis,
Et la terre et les cieux par la lumière unis,
Et là-haut, tout là-haut, plus haut que les étoiles,
Dieu qui sourit à l'homme et qui luit sous ses voiles !
Je vois, je sais, je crois ! Je vous aime, ô mon Dieu !"

Et l'Esprit-Saint déjà lui versait sa lumière ;
Et Jésus dit à Pierre :
"J'entre en ma nuit suprême, adieu !
Mais une aurore est proche où vers le même Dieu,
Apôtres et savants feront même prière !"

*

* *

Devant la Foi naissante ainsi Jésus parla ;
Et, comme la Foi son aînée,
C'est du Verbe éternel, en ce divin soir-là,
Que la Science est née.

Achille Paysant.

Questions actuelles—Une nouvelle forme de l'impérialisme

I

Mgr Bourne nous a bien montré toute sa pensée lorsqu'il a tenté à Montréal de livrer l'avenir de l'Église aux Anglo-saxons. Seulement il a voulu nous la faire voir par le gros bout de la lunette. L'interview qu'il donna à MM. Bourassa et Héroux, le lendemain de l'apothéose du français à Notre-Dame, n'avait pas d'autre but que d'atténuer, le plus tôt possible, dans une population cordialement hospitalière, une parole dont on aurait pu discuter le bon goût. (1) Mais la thèse était posée, peut être d'après un plan soigneusement préparé, mais elle était posée et il ne restait plus qu'une chose à faire : passer pardessus toutes les dénégations, ignorer les protestations même applaudies, acclamées par des milliers de catholiques français, et la défendre.

C'est, du reste, ce que l'archevêque de Westminster s'est empressé de faire dès son retour à Londres. Le "Tablet" nous le dit en toutes lettres, il va même plus loin et fait la thèse sienne. (2) D'autre part, il n'est pas très sûr que Mgr Bourne ait quitté le Canada avant de déclarer à quelqu'un bien fait pour le comprendre que dans son discours de Notre-Dame il n'avait pas versé dans d'inoffensives généralités. (3)

---

(1) *Il avait dit à Notre-Dame* : "L'avenir de l'Eglise en ce pays, et la réaction qui suivra et qui devra se faire sentir sur les vieux pays de l'Europe, dépendront, à un degré considérable de l'étendue qu'auront définitivement la puissance, l'influence et le prestige de la langue et de la littérature anglaises en faveur de l'Eglise Catholique."

Dans l'interview il disait : "J'ai recommandé à la sympathie d'une grande réunion internationale un projet d'union de prières auxquelles prendrait part tout le monde catholique, afin que tous les peuples de langue anglaise puissent bientôt rentrer dans le sein de l'Eglise."

(2) "The Tablet", London, 17 sept. 1910. Voir Revue des faits et œuvres dans le présent numéro de la Revue, p. 113.

(3) NOTE.—En effet, je tiens de source certaine le fait suivant:

"Mgr Bourne, après le discours de Notre-Dame, disait à Mgr Fallon : "Je n'ai dit que ce que je voulais dire et je l'ai dit comme je le voulais dire. Mon discours était écrit."

Ah ! quel méchant petit proverbe latin arrive tout à coup à la pointe de ma plume !

Beaucoup, et nous sommes du nombre, ne voient pas seulement une simple coïncidence dans le fait que la thèse soutenue par le grand archevêque anglais ressemblait à s'y méprendre à la thèse soutenue, avec moins d'habileté et de précautions, par le Mémoire irlandais de 1905. Autrement, pourquoi cette même préoccupation de donner à l'ouest, dès maintenant, la formation et la langue anglaises, au lieu de songer d'abord à sauver les générations nouvelles en leur donnant des pasteurs parlant leur langue? Au reste, il ne faut pas trop s'étonner de cette apparente communion d'idées entre nos anglicisants du Canada et les représentants catholiques du plus pur chauvinisme anglo-saxon. Pour des motifs différents, les premiers afin de conquérir une influence qui les dispense des travaux plus pénibles de l'apostolat, les autres pour céder à cet atavisme féroce qui fait exécrer l'Angleterre dans tous les mondes, visent à la domination des nationalités réunies sous le sceptre britannique. Cette église d'Angleterre dont la hiérarchie ressuscitée ne remonte pas plus loin que 1850, n'a pas pu se défaire de la longue mentalité anglo-saxonne qui, après plusieurs siècles de civilisation, après avoir passé par les plus sanglantes révolutions et trempé dans tous les crimes, n'a pas encore fini de se venger de la conquête normande. Et nous comprenons le violent appétit de pouvoir de cette église "repoussée à côté d'une église qui n'a connu en fait de missionnaires que la potence et le bourreau." Nous comprenons aussi pourquoi le chauvinisme irlando-saxon, ardent comme tous les sentiments à base de trahison, devient plus saxon que le saxonisme lui-même, et, après avoir presque dénationalisé l'Irlande, se fait en Amérique le traditionnel écumeur de l'histoire.

Et ces champions nouveaux de la fusion des races au Canada n'ont pas même réussi, chez eux, à concilier leur croyance avec leurs intérêts politiques; et catholiques anglais, et catholiques irlandais, dirigés par le duc le Norfolk ou John Redmond ne savent pas encore voter ensemble sur deux questions facilement conciliables: les écoles catholiques et le *home rule*.

Mgr Bourne prétend que les temps sont changés. Non, ce sont les hommes qui ont changé. Mais ce qui ne change pas, c'est le droit imprescriptible des races à l'existence; ce qu'on ne peut pas changer, c'est le fait historique, si bien

rappelé l'autre jour par M. Thomas Chapais (1), du développement de notre peuple et des conquêtes qu'il n'a cessé de faire pour l'Église en même temps qu'il arrachait une à une à la métropole ses libertés constitutionnelles.

Aussi bien perdons-nous beaucoup de temps, et dépensons-nous beaucoup d'encre pour prouver à nos adversaires qu'ils commettent une injustice, que nos états de service pour l'Église et pour la métropole nous donnent droit à plus d'égards. Nos adversaires nous connaissent beaucoup mieux que nous ne croyons. Ils nous connaissent si bien qu'à travers les multiples qualités—et de précieuses qualités, remarquez bien,—dont nous aimons à faire parade une couple de fois par année, ils ont vite discerné par quel défaut capital ils pourraient nous atteindre le plus facilement. En trouvant cela, ils ont non-seulement trouvé le moyen de nous vaincre mais ils sont bien près d'avoir trouvé le secret de ruiner jusqu'à notre réputation auprès de ceux qui, mandataires de la Providence, nous donnent à tout coup le traitement qui revient de droit à deux classes de gens également maltraitées dans le monde, les naïfs et les faibles.

Qui donc a dit que le ciel appartenait aux violents? Beaucoup ne sont pas loin de croire que la terre appartiendra aussi aux bergers qui sauront le mieux jouer des coudes et se glisser au premier rang de ceux qui doivent nous montrer le chemin de l'autre monde. Vous avez tous lu les éloges que l'on insistait à adresser au turbulent évêque de London parce qu'un jour sa haute taille et la rudesse de ses procédés en firent un redoutable joueur de "football". C'est peut-être pour cela que la façon dont il veut mener son nouveau diocèse ressemble plus aux procédés favoris d'un capitaine de rugby qu'à l'onction paternelle d'un pasteur d'âmes. Et c'est, sans doute, en songeant à tout cela que Raphaël Gervais parlait de tous ces prélats assimilateurs qui prennent pour de l'inspiration un secret besoin de persécuter et qui, mis à l'épreuve, ont donné toute leur mesure quand ils ont dominé le reste de l'épiscopat de la hauteur de leur mitre.

Peuple de *bonnes gens*, suivant cette expression cruelle rappelée par notre rude collaborateur, Michel Renouf, retranchés derrière cette foi simple et robuste qui dans le Nouveau Monde a consolé l'Église des épreuves dont on l'abreuvait dans l'Ancien, nous avons pris pour l'héroïcité de nos

---

(1) *Le Bulletin du Parler Français.*

vertus de patience et de bonté ce qui, au fond, n'était qu'une faiblesse bravant toute dignité. Et nous avons attendu, et nous avons souffert en silence pour n'avoir pas su mettre au service d'un cœur qui se donne sans compter, la volonté ferme dans la défense de la justice et capable, au besoin, d'armer le bras vengeur qui chasse les voleurs du temple. (1) Mais, comme disait Portalis, "il est temps que les théories se taisent devant les faits."

Et ce n'est pas une théorie nouvelle que cette prétendue nécessité d'associer le développement futur de l'Église à l'expansion de l'influence et de la langue anglaises dans le monde. C'est une théorie qui résiste à tous les faits de l'histoire et qui s'obstine, pour le compte de quelques chauvins ambitieux, à édifier, contre tout sens commun, une œuvre spirituelle sur ce qui est déjà un superbe mensonge économique. Les consuls anglais recommandent partout à leurs compatriotes d'apprendre la langue des peuples avec qui ils veulent commercer ; ils recommandent en particulier la connaissance du français et de l'allemand aux grandes maisons de Birmingham. Et tout le monde, en Angleterre, crie qu'ils ont raison. Seuls restent sourds à cet appel ceux qui n'accordent pas au salut des âmes l'importance donnée aux langues nationales par des marchands de vis, de coutellerie et de coton.

Sans doute, l'Église traverse, en ce moment dans le vieux monde, une cruelle épreuve. Mais c'est une étrange consolation à lui offrir que de proclamer la déchéance des éléments qui en ont fait toute la force et de lui recommander d'angliciser le monde pour le catholiciser. Que l'on se demande plutôt si l'influence du saxonisme commercial n'a pas contribué à répandre, comme Luther ou Calvin ne rêvèrent jamais de la faire, le protestantisme et l'incrédulité dans l'univers. Où est la phalange des missionnaires irlandais ou de langue anglaise qui a suivi le drapeau britannique sur toutes les rives pour y implanter la foi pendant que les négociants anglais fondaient des comptoirs? Vous ne la trouvez pas. *Trade follows the flag* est un dicton populaire à Westminster. Mais la foi? La Chambre des Communes, même en modifiant le serment royal, n'a pas repoussé son rôle protecteur de l'Église établie, elle n'a pas détruit dans l'âme des sujets

---

(1) "De toutes les choses difficiles, la plus difficile est de saisir ce qui sépare la bonté de la faiblesse. JULES SIMON.

de George V le sentiment sectaire qui empêchait, il y a deux ans, le Dieu de l'Eucharistic, de passer dans les rues de Londres. Et si, à Montréal, cette année, dans une colonie anglaise, ou a pu assister à un acte de foi international comme on n'en avait pas vu dans vingt congrès eucharistiques tenus en Europe, c'est à l'influence respectée, c'est à la foi éclatante et ferme de 3,000,000 de Canadiens-Français qu'on le doit. Et si certains visiteurs n'ont pas, de leurs yeux européens, constaté ce fait, c'est qu'ils sont venus ici chercher autre chose ; s'ils ne l'ont pas proclamé, c'est qu'ils venaient chez nous prêcher une nouvelle doctrine et qu'ils s'attendaient d'y trouver un terrain tout autre. Mgr Bourne pouvait-il supposer qu'après 150 ans de conquête, et après la rude épreuve de trois régimes parlementaires, la pénétration anglo-saxonne en serait encore réduite à se buter à l'irrésistible progrès des 60,000 paysans de 1763? Pendant que son illustre compatriote, Chamberlain, entonnait son "hymne à Saint Jingo" et rêvait d'un impérialisme devant réunir tous les peuples saxons de la terre, il a cru avec d'autres rêveurs que le rôle des races latines dans l'Église cessait avec le concile du Vatican (1). Encore un peu et il croyait, avec certains de nos voisins turbulents et quelques membres heureusement disparus de notre diplomatie religieuse, que le concile plénier de Québec marquait le fin de l'apostolat français dans l'Amérique du Nord !

Erreur profonde ! Et c'est un singulier concours de circonstances qui a pu détourner ainsi, dans un moment de surexcitation chauvine, la pensée d'un homme habitué à de grands exemples de foi et de justice, et portant devant l'univers catholique la lourde succession d'un Newman, d'un Manning et d'un Vaughan !

Pour notre part, nous ne croyions pas ressentir si tôt le contrecoup de l'évolution qui se produit dans les idées européennes. On nous l'aurait donné en cent, et nous n'aurions jamais deviné que ce contrecoup se manifesterait chez nous par une tentative de nous faire accepter, de gré ou de force,

---

(1) Doctrine du Père Hecker : "Il croyait, dit son biographe, que la race latine a glorieusement couronné son œuvre par le concile du Vatican, et que le temps est arrivé d'appeler la race teutonique à développer ses forces dans la vie intérieure de l'Eglise." "Si j'étais Celte, dit-il un jour en souriant, je me résignerais plus volontiers à mourir, mais je suis de la race qui s'acharne à vivre."

HENRI BARGY. *La religion dans la société aux Etats-Unis*, p. 184.

cette doublure catholique d'un impérialisme militaire que nous avons déjà jugé et condamné.

Nous étions pourtant avertis. Mgr l'évêque de Gap nous l'écrivait, il n'y a pas six mois :

"Il se fait un mouvement en faveur des Anglais ou Irlandais qui peut avoir de graves conséquences au point de vue religieux." (1) Rome elle-même semble s'être émue, il y a quelques années, en face d'un sentiment nouveau qui, sous le nom d'américanisme, souleva de violentes polémiques au cours desquelles nos avons vu des évêques renommés courtiser l'erreur. Une condamnation de Léon XIII fit tout rentrer dans l'ordre, du moins en apparence. Car, si l'on a répudié le mysticisme du Père Hecker, on n'a pas répudié la forme de catholicisme qu'il destinait à l'Amérique, un catholicisme purement anglo-saxon qui, de la fierté nationale glissant à l'orgueil de race, devait, pour lui, se résumer en cette formule plutôt ambiguë : *Une religion dont les limites se confondent avec celles de notre territoire*, et dont l'esprit s'harmonise avec celui de nos institutions libres." Cela ressemble étrangement, ou nous n'y connaissons plus rien, à cette prétention des Irlandais du Canada qu'un évêque de langue anglaise dans l'ouest saurait, mieux qu'un Canadien-Français, s'y entendre "*avec les gouvernants du jour.*" (2)

C'est la même mentalité qui s'affirme et, pour venir d'un champion irlandais, elle ne nous surprend pas plus que de voir les fils d'Erin dans les régiments d'Abercromby. Mais il n'est pas de pays au monde, si ce n'est dans la Nouvelle Angleterre, où les Irlandais aient poussé plus loin le zèle assimilateur, aient cherché avec plus d'âpreté à faire oublier, à nos dépens, qu'ils combattaient les Anglais à Fontenoy.

Fontenoye ! A-t-on assez abusé de ce fait d'armes pour démontrer combien on nous aimait d'amour tendre et

---

(1) Le 26 octore 1910 on nous écrivait de Paris : "Il ne faut pas se dissimuler que c'est une véritable conspiration qui est ourdie par le clergé irlandais, sans doute de connivence avec des autorités politiques anglaises contre notre élément canadien-français ou franco-américain. Enorme immigration cosmopolite d'un coté, destruction progressive de l'influence protectrice du haut clerge de l'autre, le péril est double, imminent et rude. Le pire danger serait celui qui vient du dedans, des *endormeurs*. Heureusement, du moins en ce qui concerne la pression irlandaise, l'eveil est général. Bon sang ne peut mentir !"

(2) Mémoire irlandais. Revue F. A., Vol. IV, p. 6, nov. 1909.

comment, jusqu'à notre bataille de Carillon, une brigade irlandaise quelconque nous apportait le salut et la gloire. (1) On parle beaucoup moins du rôle des Irlandais dans l'exécution des projets politiques de Pitt, des Irlandais qui trahirent leur propre indépendence et assurèrent la défaite de deux flottes françaises (2), quinze ans avant qu'un Carroll entreprit sur les bords du St-Laurent une croisade en faveur de l'Indépendance américaine! Et nous comprenons bien aujourd'hui qu'entre peuples il faut baser les relations sur autre chose que de bruyantes protestations d'amitié. "On ne s'aime bien que quand on n'a plus besoin de se le dire," dit un penseur. Après tout, ce n'est là qu'un adoucissement du conseil donné par Roosevelt "qu'il faut marcher dans la vie armé d'un gros bâton". Ce mot lui-même est bien près de résumer toute la politique de la Grande Bretagne.

C'est pour avoir été mêlés au peuple le plus traditionnaliste de la terre, et ne l'avoir pas compris, que nous en sommes rendus, depuis quelques années à marcher de surprises en surprises, à assister indifférents à la déchéance graduelle de nos droits, à voir des traités, qui sont notre Grande Charte à nous, froissés, mutilés, pour satisfaire au caprice encombrant de nos vice-rois. C'est pour cela aussi que, sous le couvert de prétendus compromis honorables, nous avons cédé des droits que nous n'aurons peut-être pas reconquis dans cent ans. Nous sommes encore trop de ces Français à qui Benthan donnait le beau nom de "concitoyens du monde". C'est un compliment que nous ne sommes même pas sûrs d'emporter dans la tombe parce que le jour où le monde devrait être anglo-saxon nous n'en serions plus les concitoyens mais les esclaves!

Impérialisme dans l'Église! Voilà un gros mot et vous

---

(1) Notre sympathique secrétaire d'Etat, M. Murphy, croit tellement à cette fumisterie de la victoire de Carillon par les Irlandais qu'il a fait publier ça dans un almanach populaire, avec son portrait! Ces messieurs ne se gênent pas plus avec l'histoire qu'avec les évêchés!

(2) "Pendant la guerre de sept ans Pitt, craignant une invasion "française en Irlande, fit faire des avances aux catholiques par le "duc de Bedford, nommé vice-roi, et ceux-ci promirent d'appuyer le "projet d'union entre l'Irande et l'Angleterre; peu leur importait "alors le Parlement de Dublin, composé uniquement de protestants "oppresseurs. Aussi, quand deux flottes françaises commandées par "Conflans et Thurot se présentèrent en 1759 et 1760, les Irlandais "ne bougèrent pas, et les Français furent battus sur mer." *La Grande Encyclopédie*, Vol. XX, au mot Irlande, p. 962.

allez croire que nous exagérons. Relisez le discours de Mgr Bourne à Montréal puis lisez celui-ci qui est de Chamberlain :

"Une nation est comme un individu : elle a des devoirs remplir et nous ne pouvons plus déserter nos devoirs envers tant de peuples remis à notre tutelle... C'est notre domination qui seule peut assurer la paix, la sécurité et la richesse à tant de malheureux qui, jamais auparavant, ne connurent ces bienfaits. Et c'est en achevant cette œuvre civilisatrice que nous remplirons notre mission nationale." (1).

Ainsi, répond M. Victor Bérard (2), parlait Josué au peuple de Dieu en montant vers Macéda ; "et ils prirent la ville ; et ils la tuèrent sur le tranchant du sabre ; et ils exterminèrent tout ce qui respirait en elle." (3).

"Après une terrible déception, dit M. Maurice Barrès, il arrive, naturellement, qu'on s'abandonne à de vaines lamentations ou bien à d'impuissantes menaces. Pourtant, c'est d'un homme faible. Que sert d'ouvrir toujours une vieille plaie? Pourquoi se diminuer ou s'irriter dans le sentiment perpétuel d'une infériorité?" (4) Pourtant, quand les déceptions n'apportent pas la conviction qu'on lutte contre l'irréparable, il n'est pas mauvais de rouvrir, même brutalement, certaines plaies et d'y faire couler à neuf un sang chaud et verneil. Les causes nationales ont besoin de cette rosée évocatrice pour renaître, pour réveiller dans l'âme des patriotes le sentiment assoupi des devoirs sacrés.

Ce qui nous arrive, nous ne l'avons pas voulu, certes. Mais nous l'avons peut-être préparé par une longue suite de faiblesses. Nous devions être punis, un jour ou l'autre, pour avoir voulu pendant quinze ou vingt ans sacrifier à des idoles. Le réveil pour s'être fait attendre n'en sera que plus formidable.

Une fois encore la Providence aura voulu que dans les calculs les plus savants et les mieux préparés de nos adversaires se soit glissée l'erreur capitale qui nous sauvera de la ruine. Après avoir survécu aux desseins assimilateurs qui inspirèrent tous nos régimes constitutionnels depuis la conquête, nous aurons la force de triompher encore de cet im-

---

(1) Royal Colonial Institute, 31 mars 1897. Birmingham, 24 mars 1890.

(2) *L'Angleterre et l'impérialisme*, p. 66.

(3) *Josué*, IX, 28.

(4) Au service de l'Allemagne, pp. 73-116.

périalisme militant qui ne se contente pas de menacer notre autonomie, mais qui, sous le couvert d'un catholicisme nouveau genre, vient jeter le trouble jusque dans notre vie religieuse. Et, pour nous mettre sur nos gardes, il ne nous a pas fallu davantage que d'entendre à Montréal l'archevêque catholique de Westminster défendre une thèse que n'eussent répudiée ni Joe Chamberlain ni l'archevêque de Cantorbery. Quelques phrases prononcées dans une circonstance solennelle ont, d'un trait de lumière, non pas démasqué des questions nouvelles, des périls ou des ennemis nouveaux, mais déchiré l'enveloppe dont on recouvrait habilement le vieil antagonisme des races teutoniques et latines. C'est toute l'histoire de l'Irlande et de l'Angleterre qui s'est subitement dressée devant nous et nous a rappelé qu'avec des moyens nouveaux nous n'étions pas "autre chose que les porte-voix des morts et les champions héréditaires des vieilles luttes ancestrales." (1)

J. L. K.-Laflamme.

---

(1) *Les périls de l'heure présente*, Anatole Leroy Beaulieu.

L'Eglise catholique et la Papauté

On discute avec violence, en ce moment, les actes du Souverain Pontife et ses essais de réformes. Rien d'étonnant à cela. Tous les faits et gestes de l'Église sont épiés; mais par dessus tout c'est la personne du Pape qui attire l'attention et qui excite les haines. Dans ce temps de prétendue indifférence religieuse, les journaux et les revues abondent en renseignements sur sa vie, son passé et son gouvernement. Des agences maçonniques, savamment organisées et distribuées par le monde, travaillent, avec un acharnement inlassable, à diffamer cette puissance souveraine et à faire croire que sa fin est proche. Après s'être fait une idée de l'extension de l'Eglise, il est bon de se demander quelle est présentement la situation morale du Saint Siège. En lui se résument toute la force et tout le prestige de l'Eglise elle-même.

Beaucoup de gens s'imaginent que cette situation morale a été terriblement compromise par la ruine de la puissance temporelle des Papes. Le fait est que la maçonnerie universelle a bien réellement tout tenté pour qu'il en fût ainsi. C'est elle qui a profité des aspirations patriotiques des Italiens pour essayer de porter à la puissance pontificale un coup mortel. Lorsque, le 20 septembre 1870, le roi de Sardaigne et de Piémont, Victor-Emmanuel, pénétra dans Rome par la brèche de la Porta Pia, beaucoup chantèrent le hallali et crurent que c'était la fin. Ceux qui ont vécu en ce temps-là se rappellent avec quel ensemble une certaine presse d'Europe, comme le *Times* de Londres et le *Siècle* de Paris, encourageait les envahissements successifs du roi de Sardaigne et de Garibaldi sur les domaines pontificaux. Les loges de tous pays célèbrent encore en grande pompe l'anniversaire du 20 septembre. Mazzini a reconnu plus tard que la prise de Rome avait été préparée par la franc-maçonnerie universelle, aidée en cela par l'Angleterre.

Eh bien! qu'est-il résulté de ces efforts? Pas grand'chose. En prenant Rome, on voulait mettre le Pape dans une situation sans issue; il devrait, pensait-on, choisir entre deux al-

ternatives : ou bien se révolter ouvertement, et alors c'étaient pour lui et pour l'Eglise les chances redoutables de la guerre, ou bien accepter le fait accompli et alors il ne serait plus qu'une sorte de chapelain du roi d'Italie. Qu'arriva-t-il? Ni l'une ni l'autre de ces choses. Pie IX ne lutta pas ; il n'accepta pas ; il s'arrêta à une solution inattendue, qui, du coup, renversa tous les plans de ses ennemis : il s'enferma au Vatican, se fit prisonnier volontaire dans son propre palais. Depuis 1870, le Pape n'a plus comme armée qu'une cinquantaine de Suisses armés de vieilles hallebardes ; comme Etat, il n'a plus qu'une maison. Mais il lui est arrivé, à lui chef de l'Eglise, ce qui est arrivé à l'Eglise elle-même dans tous les pays où elle a été dépouillée ; la pauvreté l'a grandi et ce qu'il a perdu en autorité temporelle, il l'a regagné en autorité spirituelle et en prestige moral.

A l'attentat sacrilège de la maçonnerie, l'Eglise trouva une bonne réponse : la même année, le Concile du Vatican proclamait l'infaillibilité pontificale. Les gouvernements et beaucoup d'esprits s'émurent. Quelques faibles croyants se détachèrent. Quelques prêtres même se révoltèrent, comme Dœllinger en Allemagne et Michaut en Suisse. En Suisse, les évêques fidèles à Rome furent chassés et les églises enlevées aux Papistes. Il se forma même une sorte d'hérésie, celle des *vieux catholiques*. Comme toutes les hérésies, elle a passé et elle ne se soutient plus aujourd'hui, çà et là, que par l'appui des gouvernements.

En 1888, au moment du Jubilé pontifical de Léon XIII, un témoin raconte qu'il vit le Pape, dans une cérémonie, portant une tiare que lui avait donnée la ville de Paris, sur sa poitrine une croix de pierreries que lui avait donnée une république de l'Amérique du Sud, à ses pieds une mitre qu'il avait reçue de l'Allemagne et à son doigt un diamant qui lui venait, sait-on d'où? du Commandeur des Croyants. Car la Turquie musulmane est plus avancée que la République française : elle sait que le Pape existe et elle l'honore. Plus d'une fois elle lui a envoyé des ambassades.

Il faut dire que la République française, par fanatisme anti-religieux, s'est placée complètement en dehors des convenances internationales. Toutes les puissances ont, au moins, des chargés d'affaires auprès du Vatican, même la Russie orthodoxe. Un pays comme le Brésil, qui, pourtant, a réalisé une séparation assez défectueuse, demeure en très

bons rapports avec Rome. A l'occasion du Jubilé de Léon XIII, l'Angleterre n'a pas craint de lui faire porter ses félicitations par un envoyé spécial, Lord Denbigh, et l'on se rappelle qu'en 1903 le roi Edouard VII a fait une visite au Vatican. Le chancelier de l'Allemagne protestante, naguère, n'a pas négligé ces politesses dans son voyage à Rome et il a tenu à peu de choses que M. Roosevelt ne fût introduit auprès de Pie X. Les pèlerins français qui ont eu la bonne fortune d'assister à la messe dans la grotte de Lourdes des jardins du Vatican ont été souvent surpris d'entendre tout à coup, au milieu de la cérémonie, des rugissements. C'étaient des lionceaux dont Ménélik a fait cadeau au Saint-Père et dont la cage est adossée au rocher de Lourdes.

Au moment du nouvel an, on peut voir dans les journaux la liste des souverains qui adressent leurs vœux au Pape. Elle est longue. Les protestants y voisinent avec les catholiques ; empereur d'Autriche, roi d'Espagne, prince de Monaco, roi de Norvège, empereur d'Allemagne, roi de Belgique, roi de Suède, roi de Saxe, tous s'inclinent devant cette Majesté sans soldats et qui n'a pour sujets que des âmes.

Au moment de la guerre sino-japonaise, l'empereur de Chine fit très bon accueil à une lettre que lui adressa Léon XIII, et il manifesta même le désir de traiter désormais avec lui par l'intermédiaire d'un nonce. Le 15 mars 1899, un décret impérial de Pékin désignait le Pape sous le non de Kiao-Hoang, Empereur de la Religion. Voici l'extravagante situation où nous sommes : le pays des mandarins reconnaît l'existence du Pontife romain ; notre gouvernement, le gouvernement du pays de saint Vincent-de-Paul et des cathédrales, l'ignore !

Je rappelais, au début de cette série d'études sur la situation de l'Eglise, un fait qui se produisit en 1798, quand eut lieu la proclamation de la République romaine. On dressa une statue qui représentait la Liberté foulant la tiare sous ses pieds. Ce fait revient naturellement à l'esprit à la fin de cette petite enquête qui nous a permis de mesurer, dans leur ensemble, les efforts et les conquêtes de l'Eglise à travers les différents pays au cours du dernier siècle, depuis la Révolution jusqu'à nos jours. La tiare a été foulée, mais les Papes l'ont remise sur leur tête. C'est vraiment le miracle des miracles que cette vitalité des Pontifes romains, quand on songe qu'après l'effroyable tourmente révolutionnaire ils

soutiennent depuis cent ans une lutte acharnée contre toutes les forces conjurées du mal et de la haine religieuse. Et ces luttes les ont si peu épuisés, qu'elles leur valent, en tous lieux, et chaque jour, des victoires éclatantes. Depuis une dizaine d'années, il paraît beaucoup de livres qui attestent et reconnaissent ce qu'on appelle la renaissance catholique. Cette renaissance catholique qui se produit dans tout le vieux monde, ce prestige rajeuni de la papauté qui maintenant rayonne et s'impose de la Californie au Japon et de Constantinople à Stockholm, si l'on songe bien que tout cela se passe cent ans après les carmagnoles de 1793 et quarante ans après la prise de Rome par les francs-maçons, quelle meilleure preuve que l'Eglise a véritablement pour elle les gages de l'éternité? On s'explique bien alors ces mots d'un écrivain protestant d'Angleterre, dans son *Essai sur l'Histoire des Papes* : "Je ne vois aucun signe qui indique le terme prochain de la longue domination de l'Eglise catholique. Elle a vu le commencement de tous les gouvernements ecclésiastiques qui existent aujourd'hui dans le monde, et je ne suis pas convaincu qu'elle ne soit pas destinée à en voir la fin. Elle était grande et respectée avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque florissait encore à Antioche, quand on adorait encore les idoles dans le temple de La Mecque ; et elle conservera peut-être encore toute sa vigueur première lorsque je ne sais quel voyageur de la Nouvelle-Zélande viendra, au milieu d'une vaste solitude, se placer sur une arche brisée du pont de Londres, pour esquisser les ruines de Saint-Paul."

Henri Dartevel.

Rayons Verts et " Fallonnades "

Mon cher directeur,

Je vois par une correspondance échangée entre " L'Action Sociale " et M. le curé Whelan, d'Ottawa, que le doux qualificatif de " petit Nathan de chez nous " que le révérend curé aurait voulu voir conspué au lieu et place du Nathan ,de Rome, s'adressait tout spécialement à moi, Michel Renouf. Pensez donc, j'avais osé dire, dans la lettre que vous avez publiée le 1er octobre dernier, que Mgr Fallon se mêlait de choses qui ne le regardaient pas et qu'il ne fallait pas s'en laisser imposer par MM. les Assimilateurs. Et, vous avez laissé imprimer dans votre REVUE, sous ma signature, que Mgr Sbaretti et Son Eminence le Cardinal Merry del Val étaient dévoués à l'élément irlandais, au préjudice de l'élément canadien-français, et que ce dévouement leur faisait commettre des injustices criantes qui ont soulevé même de la répugnance, en certains quartiers.

M. le curé irlandais Whelan, de S. Patrice d'Ottawa, a été absolument scandalisé de ma production de documents. " A-t-on jamais vu audace pareille ! Conspuez plutôt ce " Canadien-Français qui crie parce qu'on veut l'égorger, " mais, pas le maire Nathan, de Rome, s'est-il écrié. La déché- " ance du maire Nathan, ne nous donnera rien, à nous les Irlan- " dais. Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas des têtes de Juifs- " Italiens, qu'ils soient maires ou échevins, ce sont des têtes " d'évêques canadiens-français ! " Ceci vous expliquera pourquoi vous n'avez pas vu les Irlandais ni même les *Knights of Colombus* protester contre les injures lancées par Nathan.

M. le curé Whelan est reconnu comme un mangeur de Canadiens-Français, un ardent *Knight of Columbus*. Les journaux nous annoncent qu'il sera probablement nommé Grand Vicaire de Mgr Gauthier pour l'archidiocèse d'Ottawa et, sans doute, pour mousser sa candidature et se faire une réputation de gazette, il a voulu, lui aussi, émule de l'évêque de London qui serait disposé à interdire, sous peine d'excommunication, la lecture des journaux canadiens-français, montrer ses capacités en " droit canon " et prouver que Michel Renouf

avait l'âme encore plus noire qu'un vulgaire maire de Rome.

Le révérend curé irlandais de S. Patrice, d'Ottawa, peut-il relever dans ma lettre du 1er octobre, publiée dans votre REVUE, une phrase, un mot qui attaque directement le ministère apostolique du S. Siège ou du Pape ? Peut-il citer une phrase, un mot de cette lettre contre l'autorité en *matière spirituelle* du Cardinal Merry del Val ou de l'ex-délégué apostolique, au Canada, Mgr Sbaretti? Ai-je attaqué, comme l'a fait malicieusement, directement et odieusement le maire de Rome dans son discours du 20 septembre dernier, les conciles œcuméniques, les dogmes de l'Eglise, les actes du ministère apostolique du S. Siège, l'*autorité religieuse et spirituelle* du Cardinal Merry del Val ou de l'ex-délégué apostolique ?

Or, il s'agissait, en l'espèce, de démontrer que la langue française est parlée par la majorité des catholiques des diocèse de London, d'Ottawa, du Sault S. Marie, d'Alexandria, de Burlington, de Fall River, de Portland, de Chatham, etc. ; et que le S. Siège a été sciemment trompé sur les statistiques des catholiques de ces diocèses par ceux que l'on nous avait habitués à considérer inaccessibles aux intrigues et fausses représentations.

Ne confondez pas, M. le " docteur en droit canon ", une question relevant du domaine spirituel avec une question de droit naturel, qu'il m'est loisible de discuter à ma guise. Si, en me désignant publiquement dans la presse sous le nom éminemment injurieux de " petit Nathan de chez nous ", l'accusation était venue d'un autre, je me serais peut-être insurgé. Je me serais aussi peut-être insurgé contre Mgr Fallon qui juge digne d'interdiction, sous peine d'excommunication, la lecture des lettres publiées dans la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE. Mais puisqu'ils sortent leurs lanternes vertes de dessous le boisseau pour me vouer à la vindicte publique je considère qu'il m'est permis, même plus, qu'il est de mon devoir de montrer en pleine lumière, ce que sont ces révérends scandalisés.

Je vous ai déjà rappelé l'interdiction de séjour dans l'archidiocèse d'Ottawa prononcée contre le Rév. P. Fallon, aujourd'hui évêque de London, par feu Mgr Duhamel, à cause de son insubordination, alors je n'y reviendrai pas. Mais, je vous rappellerai une chicane qui eut lieu à Ottawa entre le curé Whelan, de S. Patrice, et le curé Fallon, de S. Joseph. Ces deux curés du haut des chaires respectives de leurs églises se lançaient des injures que seuls les Irlandais peuvent trou-

ver dans la rigide langue anglaise. Ils subirent à ce sujet un procès devant l'Officialité d'Ottawa, et furent tous deux obligés de se retracter en chaire et de demander pardon du scandale qu'ils avaient donné. Ce sont ces deux mêmes Irlandais, l'un évêque de London, l'autre encore curé de S. Patrice, qui veulent se servir du manteau de notre religion pour m'anathématiser, pour me " Nathaniser ", parce que je n'ai dit que la vérité sur leurs agissements et que j'ai dévoilé les petites infamies commises contre les Canadiens-Français par cette race de quêteurs que nous avons mis à cheval, et dont ils sont bien les dignes représentants.

Pendant qu'ils manifestent tant de rigueur, tant de dédain pour nos compatriotes qui les entretiennent, ils se font donner des titres d'hommes éminents par les ennemis les plus féroces de la religion catholique, les Méthodistes et les Orangistes. Exemple, ce chapelain d'une loge orangiste qui s'écrie dans les journaux du pays:

> " Je remercie la Providence de ce que la religion catholique romaine a produit un évêque catholique tel que Mgr Fallon, qui a le courage de se lever et de ne pas craindre de dire qu'il est opposé à l'enseignement du **français dans les écoles bilingues.**"

Ces frères usurpantins vont apprendre à leurs dépens qu'il ne suffit pas d'enfourcher un dada et de galoper dessus à l'aventure, d'adopter une formule et de la brailler dans toutes les circonstances sans s'occuper le moins du monde, ni de son origine, ni de ses effets, pour faire croire que l'on parle armé du droit canon. Rome va leur donner l'occasion de prouver qu'ils ont eu raison de dire et d'écrire que certains journaux de la province de Québec, L" 'Action Sociale ", " La Nouvelle France ", fondés par l'Archevêque de Québec, et l'un d'eux " L'Action Sociale ", dirigé par Mgr Paul-Eugène Roy, évêque-auxilaire de Mgr Bégin, " La Vérité ", etc., devraient être interdits aux fidèles, sous peine d'excommunication.

Mais que Mgr Fallon, M. le curé Whelan et toute la sainte phalange irlandaise et assimilatrice—(Knights of Columbus en tête)—ne se fassent pas d'illusion, leurs foudres de ferblanc ne nous font pas peur, et ils ne nous empêcheront pas de réclamer hautement et fermement justice complète et entière.

Jusqu'ici, en fils soumis, nous avons supplié, nous avons *osé* demander justice. Nos supplications ont été vaines. Mieux que cela, ces forbans nous dénoncent comme des agitateurs dangereux aux autorités romaines, et ils ont su...... convaincre les délégués qui avaient été envoyés ici, sur place.

Par des promesses qu'ils ne pouvaient tenir, par des représentations fausses et que l'on savait être fausses, ils ont obtenu la complicité de ceux qui recommandent la nomination des évêques et c'est ainsi, je le répète, qu'on nous a dépouillés des diocèses de Portland, de Fall River, de Burlington, aux Etats-Unis, du Sault-Sainte-Marie, de London, d'Alexandria, d'Ottawa, etc., au Canada, où l'on prépare encore en sous main la conquête de Pembroke.

Qu'importe les Canadiens-Français pourvu que les Irlandais soient contents ! J'irai plus loin ! Qu'importe la religion catholique pourvu que Pat le suffisant, Mick l'ambitieux, Nick l'incapable, Frank l'indomptable, tous assimilateurs ardents, obtiennent crosses et mitres, privent les paroisses canadiennes-françaises de curés de leur nationalité, chassent les instituteurs français de leurs diocèses, et détruisent, en se servant de l'Eglise, jusqu'au souvenir de la France.

Et on ne dira pas que j'exagère. Qu'on se rappelle plutôt l'effet des deux nominations d'évêques qui ont été faites dans Ontario avant la désastreuse nomination d'Ottawa. Mgr Scollard était à peine installé au Sault-Sainte-Marie qu'il s'occupait déjà de faire nommer un juge irlandais à Sudbury et qu'il usait directement de son influence auprès de Sir Wilfrid Laurier pour atteindre son but. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il ait gagné son point malgré les requêtes signées par l'immense majorité de la population qui est canadienne-française. Il agissait de la même manière, et secrètement, auprès des ministres d'Ontario les priant de refuser les demandes des Canadiens-Français pendant qu'il blâmait publiquement leurs députés de ne pas obtenir justice pour leurs compatriotes. Ceci se passait au sujet des inspecteurs bilingues. Plus tard il s'élevait contre l'école normale bilingue de Sturgeon Falls, actuellement dirigée par un ancien Québecois, M. Paiement, et priait ses curés de demander au Dr. Pyne d'appliquer ailleurs l'argent dépensé à Sturgeon Falls (1). Cette fois on ne l'a pas écouté et on a eu raison. L'école de Sturgeon Falls donne des résultats splendides.

Quant à Mgr Fallon, on sait qu'il ne s'est pas gêné de proposer tout un programme d'assimilation au gouvernement d'Ontario. Il oubliait une chose, c'est qu'un secrétaire met quelquefois par écrit, et communique à ses collègues, les suggestions im-

(1) J'ai en ma possession la lettre qu'il a adressée à ses curés à cet effet. Elle est datée du 3 septembre 1909. M. R.

portantes qu'on lui fait. La lettre Hanna-Pyne appartient désormais à l'histoire. Venant après la protestation d'amitié pour les intérêts des Canadiens-Français publiée dans les journaux par Mgr Fallon, on avouera qu'elle était tout particulièrement embarrassante.

On l'a bien compris. Et voici un petit fait qui le démontre. Il y a eu, entre les 18 et 23 octobre, à Glennevis, diocèse d'Alexandria, chez le curé McDonald, réunion d'ecclésiastiques irlandais. Mgr Fallon était présent. On a constaté que Sa Grandeur s'était embourbée dans la question des écoles. On à tout de même, exprimé l'espoir qu'Elle en sortirait au moins avec les honneurs de la guerre.

Le curé de Glennevis est un confrère de classe de Mgr de London. C'est chez lui qu'a eu lieu, il y a quelques années une autre réunion tenue dans le but d'angliciser l'Université d'Ottawa. Sa paroisse, en grande partie canadienne-française, ignore ce que c'est qu'une école, qu'un catéchisme, qu'un sermon français.

A la dernière réunion Mgr Fallon a demandé à n'être pas considéré comme évêque mais "as an old boy".

Comme c'est touchant ! C'est une vieille habitude du rugby dont il ne se défait pas plus facilement que de celle de signer des documents contradictoires. Et, à ce propos, voici une petite histoire parfaitement vécue qui fera une préface splendide à la lettre Hanna-Pyne.

Un missionnaire de l'Ouest ayant besoin de secours pour ses écoles sauvages, s'adressa à plusieurs journaux, entre autres "The Pilot" aux Etats-Unis. Les contributions de ce journal vinrent pendant quelque temps : puis, tout à coup, arrêt subit. Le missionnaire s'informe et reçoit cette réponse inattendue : "Un Père de votre Congrégation nous signifie de cesser nos offrandes à vos écoles en nous assurant que c'est de l'argent perdu." Par inadvertance ou autrement, le journal avait inclus dans la même enveloppe, la lettre de ce Père signée M. F. Fallon, O. M. I.

Peu de temps après, le missionnaire reçoit une lettre signée du même, lui demandant des informations sur toutes ses missions ; cela devait servir à une conférence pour la Church Extension. Le missionnaire s'exécute volontiers, non sans avertir son correspondant qu'on l'accusait d'avoir arrêté les souscriptions pour ces mêmes missions. Il reçoit une lettre de protestations et de dénégations presque aussi énergique que celle publiée dernièrement par tous les journaux. "Non,

jamais il n'aurait osé priver l'un de ses Frères les plus militants de secours aussi urgents, etc., etc. "

Pour l'empêcher d'aller plus loin, le missionnaire dut lui envoyer une copie de sa lettre au " Pilot ". Cela arrêta net toute correspondance.

Il semble que cet homme n'a pas le sens des responsabilités. Devenu évêque, il parait n'avoir rien perdu de ses *bonnes* habitudes.

Et voilà les gens de cette école qui veulent s'emparer de l'Université d'Ottawa, qui rêvent d'auxiliaires irlandais jusque dans les évêchés de Montréal et de Québec, qui demandent à grands cris qu'on leur confie le sort de l'Eglise en Amérique ! Seulement, ce qui les inquiète ce ne sont pas les missions lointaines, mais les grosses paroisses, les évêchés bien organisés. Ils veulent bien mener les gens au ciel mais à la condition de s'y rendre eux-mêmes en chapel-car !

Puis, si vous les dénoncez, si vous les montrez tels qu'ils sont, si vous nommez les personnages distingués qu'ils ont réussi à tromper ou les diplomates faibles qu'ils ont pu gagner à leurs opinions, ils vous jugent dignes des ténèbres extérieures, ils vous comparent aux juifs franc-maçons qui blasphèment le Christ et ricanent sur les dogmes de son Eglise. Voyez-vous ça, le dogme de l'infaillibilité irlandaise ? Ma foi, nous y avons peut-être cru trop longtemps et, au risque de ne plus pouvoir appartenir à la même religion que nos amis de la "Vigie" de Québec, nous refusons d'y croire davantage. Et je ne vois pas pourquoi nous n'exigerions pas à l'avenir la plénitude de nos droits. Un vieux proverbe dit que " la fortune appartient aux audacieux ". Je n'en connais pas qui prétendent qu'elle appartienne aux effrontés, aux intrigants, aux ingrats et aux menteurs.

Si nous avons rencontré de cruelles déceptions, cela ne veut pas dire que tout soit perdu. Loin de là. Puisque nous sommes réveillés nous n'avons plus qu'à agir et à faire respecter notre maison par les malappris qui s'y sont introduits pendant notre sommeil. Aux paroles et aux écrits opposons les paroles et les écrits. A ce jeu-là on aura bientôt compris que pour angliciser l'église au Canada il faudra autre chose qu'un évêque qui a six pieds et deux pouces de hauteur et un ancien champion de football.

Les assimilateurs ne demandent qu'une réponse : la vérité sortant nue de son puits. Accumulons les statistiques, groupons les faits puis..... fourrons-leur le nez dedans !

A défaut de fable ou d'un passage de l'ancien testament laissez-moi vous raconter un bout d'histoire qui est passé à l'état de tradition dans ma famille. On pourrait intituler ça: " De l'influence des " lambines "(1) sur la civilisation. "

Mon grand'père habitait une grosse paroisse exclusivement canadienne-française : sur 600 familles il n'y en avait qu'une seule irlandaise, triste épave du choléra de 1847.

Cette paroisse, que je désignerai sous le nom de " Soissons, " touchait à la ville, par le sud, et, au nord, une chaîne de montagnes et une étendue de terrain inculte, subdivisées en " terres à bois " séparaient Soissons d'une paroisse irlandaise que je nommerai " Hareng-Salé ".

Les habitants de Hareng-Salé se livraient à l'agriculture tout comme ceux de Soissons et, l'hiver, ils faisaient du bois carré qu'ils venaient vendre à la ville en traversant par Soissons. Ils voyageaient toujours en bande. Leur aller à la ville était des plus paisibles tandis que leur retour à Hareng-Salé était toujours bruyant. Leur habitude était de se cotiser et d'acheter quelques cruches de " Irish Whiskey ". En route les cruches s'embrassaient, on devine avec quel résultat. Les habitants de Hareng-Salé retournaient chez eux couchés dans leurs traineaux " allèges " et faisaient un tapage de tous les diables, au grand scandale des " bonnes gens " de Soissons. Il y avait parfois jusqu'à vingt traineaux qui se suivaient ainsi à la file indienne, au retour, et il fallait entendre les pauvretés hurlées tout le long du chemin contre les " pea soup ", les cris de bêtes fauves poussés par ces déchaînés, cris qui devaient faire tresaillir de joie, dans les cavernes de l'Hibernie, les ossements de leurs ancêtres, les vieux Pictes barbares. Les invectives qu'ils lançaient à l'adresse des Soissonnais—que ceux-ci, fort heureusement ne comprenaient pas—étaient d'un malpropre peu ordinaire. Et surtout ce qu'il fallait voir c'était l'insolence de ces bandes redevenues sauvages quand ils rencontraient des Canadiens-Français sur la route. Ils gardaient le milieu du chemin pour leurs traineaux *allèges*, et forçaient les Canadiens-Français à lancer leurs attelages lourdement chargés à côté de la piste, dans 4 ou cinq pieds de neige. Je ne parle pas des horions attrappés au passage. Quand la bande était passée et

---

(1) Nom populaire donné, en Canada, à un lien fait en branches de coudrier et dont on se sert pour relier les bâtons des traineaux qui servent à transporter les colis de toute nature.

avait disparu dans un tourbillon de *poudrerie,* les Soissonnais n'avaient qu'à dételer, pour sortir de ce mauvais pas, et se remettre sur le chemin solide, avec la perspective d'avoir à recommencer le même jeu vingt arpents plus bas.

Or donc, un jour, ma grand'mère vit passer devant sa porte une bande de forcénés comme ceux dont j'ai essayé de vous donner une bien faible idée, et sa pensée se reporta aussitôt sur ses deux fils qui devaient sûrement revenir du bois et qui auraient à subir les tracasseries, voire même les violences d'une douzaine de soulards irlandais. Si vous les aviez vus passer, vous auriez compris les craintes de ma grand'mère et comme elle, vous vous seriez signé en entendant leurs infernales vociférations.

Les deux fils de ma grand'mère étaient, Michel, mon père, à moi, et Baptiste. Michel, l'aîné, était de taille ordinaire, d'une bravoure reconnue, ne reculant devant rien. C'était une " bonne jeunesse ". Baptiste, agé de 22 ans, était doux comme une jeune fille, incapable de faire du mal à une mouche. Il pouvait être un peu plus grand et un peu plus gros que Mgr Fallon, peut-être pas aussi beau que lui, mais j'oserais dire qu'il était plus fort. J'aurais bien voulu les voir pris ensemble...... au *foot-ball,* par exemple.

Michel était un beau conteur d'histoires. Baptiste, lui, c'était de chanter, et avec quelle voix, mes amis !

Ce jour-là Baptiste battait la marche assis sur son voyage de bois et chantait à tue-tête " Dans les prisons de Nantes ". Il venait de bisser " lachez-moi les pieds ", quand son cheval s'arrête net, les oreilles à pique, et il voit venir à lui cinq à six Irlandais qui le menaçaient du poing et lui criaient : *clear the road, you damned pea soup !*

Baptiste ne comprenait pas l'anglais et demanda à son frère qui venait en arrière de lui :

—Dis donc, Michel, qu'est-ce qu'ils me veulent ces gars-là ?

—Ils te disent de t'ôter de leur chemin.

—Mais c'est à eux de passer à côté ; ils sont *allèges* tandis que nous avons notre charge. Tout de même pour ne pas faire de chicane........

Baptiste qui était descendu de son voyage s'apprêtait à soulever sa charge d'érable verte. Il s'était même arcbouté et avait pris l'arrière du traineau, en dessous du sommier, tandis que les Irlandais dirigeaient son cheval vers un banc de neige. Pendant ce temps-là Michel avait décroché une *lambine* de son traineau et accourait à la défense de son frère.

D'un coup d'œil il comprit qu'il ne pouvait avoir aucun secours de Baptiste qui avait déjà pris son aplomb pour donner le chemin et il ne vit le salut que dans une colère subite de son frère. Et le moyen était de lui fouetter le sang. Ce ne fut pas long. Michel, sans crier gare, administre à son frère une volée de coups de lambine qui fait esclaffer les Irlandais. Mal leur en prit. Baptiste sous le coup de la douleur, furieux d'avoir fait rire de lui, ne fait qu'un saut au milieu de la bande irlandaise et joue si bien des poings qu'en moins d'une minute il avait culbuté tout le contingent, hommes, chevaux et voitures, dans la neige où il avait décidé de se mettre lui-même avec son attelage. Et cela tout en regardant d'un air furieux son frère qui lui montrait en souriant la lambine redemptrice.

Rendus à la maison, en dételant leur monture, Baptiste qui était resté silencieux jusque là partit d'un bruyant éclat de rire.

—Sais-tu, mon vieux, que tu as bien fait d'attendre l'arrivée des Irlandais pour me chauffer le caractère. Nous avions bien tort d'avoir peur de tous ces gens là. Je crois que la prochaine fois ils seront contents de prendre leur moitié du chemin comme des gens bien élevés.

Mon défunt père m'a fait comprendre, plus d'une fois, que la lambine avait du bon pour reveiller les endormis.

Et cette histoire m'est revenue à l'esprit parce que nous nous trouvons en face de gens qui eux aussi veulent prendre tout le chemin. Comme sur la route de Soissons je vois nombre de Baptiste Renouf qui au lieu d'affirmer leurs droits sont prêts à tout céder pour éviter la chicane.

De là les lettres un peu frustres que je vous adresse, autant de coups de "lambines" qui, je l'espère fermement, finiront par réveiller nos gens et ramener un peu de justice dans nos "environs".

Michel Renouf.

Marmouset

C'était hier soir, vers les quatre heures. La Seine, toute baveuse de l'écume d'or dont la moire le soleil qui se couche, avait de grands frissons sous la brise taquine de janvier. Des bruits vagues venaient à mon oreille : sons de cloches pieux autant qu'une prière, sifflets stridents des tramways et des automobiles s'enfuyant rapides, cris aigus des marchands balladeurs de boulevards, murmure assourdi d'indolents promeneurs, et ces mille voix de Paris qui halète affairé, tumultueux, toujours partagé entre la frénésie du travail et la griserie du plaisir.

—M'sieur, M'sieur, vous seriez rudement gentil de m'acheter Marmouset.

Je ne sais pourquoi je me retournai docile, bien que jusque-là j'eusse écouté impassible et distrait les appels plus ou moins harmonieux de la bouquetière du coin et du vendeur de jouets à dix sous. Mais aussi cette voix qui paraissait sortir de la statue d'Henri IV paradant sur le Pont-Neuf était si vibrante, si angoissée, si pleine de confiance cependant !

Elle venait d'un enfant de neuf ans, un de ces moucherons qui pullulent dans la capitale et qui semblent voleter de ci de là avec, dans la gorge, une piquante répartie.

Celui-là m'intéressa bien vite avec ses traits fins, pareils à ceux d'une statuette de Tanagra, ses pauvres habits de coton qui s'effilochaient vers le bas et ses souliers, trop grands, qui, comme lui, avaient dû bâiller bien souvent en allant à l'école.

Avant que j'eusse fait les quelques pas qui me séparaient du petit, une femme s'approcha de lui, élégante, jolie, la tête ombrée d'un chapeau de dentelles ; mais à peine eut-elle porté à ses yeux son face-à-main d'écaille, qu'elle s'écria dédaigneuse :

—Bah ! J'en ai déjà quatre, Suzy dirait encore que je suis capricieuse.

Et elle passa légère, sautillante, laissant après elle une ondulante bouffée de lilas blanc.

Pauvre créature trop poudrée, trop *bijoutée* qui préférait écouter une Suzy—quelque chose d'anglais sans doute—que sa propre compassion ! Il y a donc des femmes qui pleurent quelquefois pour un éventail fêlé et qui ne savent pas entendre la brisure d'un cœur d'enfant?

Ce marchand de contrebande me fit peine, tant je vis dans ses prunelles noires d'espérance déçue, de confiance en la vie qui s'en était allée au fil de l'eau comme ces branches mortes qu'on jette dans le fleuve après en avoir joué un instant

Pourtant, se raccrochant à moi comme à une bouée, il murmurait encore volontaire, tenace :

—M'sieur, M'sieur, achetez-moi donc Marmouset.

Marmouset, faut-il le dire? était un chien griffon de race, minuscule, qu'on pouvait s'étonner de trouver là. Par quel hasard cet animal aussi fin qu'un chien de marquise avait-il échoué dans cette bohème?

Tout frétillant sous le poil blanc qui frisottait en vrilles, ses yeux bruns riant, oui, riant sous leur voilette soyeuse, il allait et venait, ses dents scintillant comme des perles, et ses pattes, ses pattes mignonnes se posant avec circonspection sur l'asphalte du trottoir.

Parfois il redressait sa queue qu'une soie blanche aussi terminait en houppette, il bombait son corps dodu comme un vaniteux que grise sa propre beauté et il plantait tout droit ses prunelles dans les vôtres avec un air de vouloir dire :

—Mais regardez-moi donc. Avez-vous rien vu d'aussi joli?

De fait, je n'avais rien vu d'aussi joli. Et, sincère, je le dis au marchand qui suivait d'un regard amoureux les mouvements de Marmouset.

L'enfant avait soigné la toilette de l'animal : entre les longues oreilles, un petit nœud de ruban bleu fané retenait une sonnette d'or... d'un sou. Comme la main du pauvret avait dû trembler en attachant ce ruban bleu ! Et toujours son regard caressait cette chair rose mouchetée de blanc.

Il y avait de tout dans ce regard : de la fierté pour la grâce de celui que je devinai être son élève ; de la tendresse, oh ! quelle tendresse infinie pour son ami unique !—il n'y a, je crois, que les parias pour savoir aimer les bêtes—de la confiance dans ma générosité—avoir confiance en pleine détresse !...—puis de l'angoisse à devoir quitter son compagnon de misère, puis, puis... je fermai vite mes paupières,

car il y avait vraiment trop de douloureuses choses dans ce regard naïf et doux, et cela me faisait un peu mal de voir cet enfant sourire quand même...

Tout à coup, sa voix argentine me tira de ma songerie.

—Marmouset, ici ; Marmouset, fais le beau !...

Voyez, M'sieur, comme il est gentil mon chien !

—Très gentil. Mais alors pourquoi le vends-tu?

—Parce que, parce que... il le faut, hoqueta-t-il. Et, voyant un point d'interrogation figé sur ma physionomie :

Je suis tout seul à la maison. M'sieur, reprit-il d'une voix morne, une de ces voix blanches, usées et lentes qu'ont les pauvres pour parler d'un chagrin familier ; ma mère étant tombée malade à son usine est à l'hôpital depuis un mois.

Et plus rien pour manger, nous deux, continua-t-il en caressant d'un geste las le chien qui, câlinement, se frottait contre lui.

J'ai bien essayé de gagner notre pain, mais, c'est difficile quand on n'a que neuf ans. Même les bourgeois à qui j'offrais de cirer leurs souliers me trouvent trop petit

Pourtant, M'sieur—et il se redressait avec orgueil—quand le cuir a passé sous ma brosse, il reluit comme, en hiver, la glace sur le fleuve.

Allons, achetez-moi Marmouset, voulez-vous, M'sieur? Je sais qu'il sera bien chez vous ; car vous le soignerez bien, mon Marmouset, pas?

Pauvre mioche ! Pour que son chien restât frais et dodu, il s'oubliait lui-même... Dieu sait cependant s'il aurait eu besoin d'un consommé tous les matins pour renfler un peu ses joues creuses et sa poitrine hâlée que laissait entrevoir son vêtement ouvert au large, ce vêtement léger, léger, acheté 3 fr. 5o au "Décrochez-moi ça."

—Combien veux-tu de ta marchandise? dis-je en simulant une envie féroce d'acheter l'animal qui se trémoussait de plus en plus avec un air plein de malice...

Le petit compta sur ses doigts un peu gris, mais très fins :

—Voyons, il me faut bien... 5 francs, pour aller à la fin du mois—et nous étions le huit... —Ma mère sortira alors de Vincennes, guérie, et après, après nous n'aurons plus besoin de rien, puisque *nous pourrons travailler.*

—Et tu crois qu'il faudra 5 francs pour sustenter un gringalet de ton espèce? fis-je amusé.

—Oh ! M'sieur, pas tant, reprit-il très vite, peureux d'avoir

énoncé une trop grosse somme que sa poche, hélas ! n'avait jamais tenue.

Mais, M'sieur, il me faut dix sous là-dessus pour acheter des oranges à ma mère que j'irai voir jeudi.

Cœur d'or ! Oh ! le cœur d'or ! Il était si peu mercantile, que, même par amour pour sa mère, il ne savait pas spéculer sur la compassion d'autrui !

—Eh bien ! c'est fait. Seulement, tu ne connais pas la valeur de ton chien pour m'en demander si peu.

Le petit eut l'air de me dire :

—Ah ! si je le taxais avec mon cœur, ce ne serait pas des cent et des mille qui pourraient le payer !

Puis, crâne, héroïque, prenant le chien dans ses bras oscillants et plaçant un gros baiser sur son museau :

—Va, mon petit, va, Marmouset ; tu n'es plus à moi, maintenant ; suis le M'sieur qui te soignera, qui te gâtera bien aussi, tu verras.

Mais Marmouset ne voulait rien voir, paraît-il...

Croyant tout d'abord à un jeu, il frétilla longuement de la queue, rit à pleines dents, débrida ses paupières en secouant ses frisons de soie blanche, puis me tira la langue comme pour me dire :

—Attrape, toi ! Si tu penses que c'est sérieux et que je vais te suivre, Monsieur l'inconnu, tu te mets ma patte dans l'œil jusqu'au mollet.

—Petit drôle ! souris-je, indigné en apparance.

—Oh ! M'sieur, faut pas le gronder : il sait pas encore la politesse, voyez-vous. Il est si petit, mon Marmouset !

—Marmouset toi-même, pauvre chou ! mâchonné-je. Allons, tiens, voilà ton argent et que ce soit fini.

Fini !... Je sentis pour ainsi dire craquer quelque chose dans l'âme de l'enfant qui me tendit à bout de bras l'animal réfractaire.

Et il s'enfuit, le coude replié sur son visage.

Il s'enfuit... Oh ! pas assez loin pour que je n'aie pu le rattraper, lui glisser dans la main deux louis neufs, et jeter sur son cœur Marmouset, puis partir à mon tour au grand trot, comme si j'avais eu la police entière à mes trousses.

J'emporterai bien avant dans ma vie la vue de cet enfant debout, tremblant sur ses jambes nerveuses, la figure blême de pleurs qu'on ne veut pas laisser couler, les lèvres contrac-

tées et palpitantes, la voix rauque de reconnaissance, me criant dans l'air du soir :

—Oh ! M'sieur, M'sieur, j'apprendrai à Marmouset à vous aimer...

Berthem Bontoux.

Le soir dans la vallée

Le village s'est endormi dans l'heure sombre
Comme dans un berceau de silence et de paix.
Autour de l'étang noir court la ronde des ombres
Blottie avec mystère au fond des bois épais.

Et rien ne bruit plus... Et le clocher lui-même
A tu sa grosse voix des matins et des soirs.
Le bœuf las s'est couché sur la paille qu'il aime ;
Le char dont les essieux ont le cri des pressoirs

Dort déjà sous le toit où l'homme le dispose ;
Et le soc ne mord plus où la terre a saigné,
Fatigué du long jour que sa sueur arrose
Ce paysan prend un repos qu'il gagné.

...Ah ! dors en paix, fier moissonneur dont la faux claire,
A l'aube, dès demain, couchera les épis ;
Toi qui donnes le pain à tes frères sur terre,
Toi qui sèmes la vie et qui n'es pas compris ;

Serviteur obstiné des lois inéluctables,
Maître d'un sol fécond qu'un Dieu créa pour nous ;
Toi par qui nous vivons, toi qui sers à nos tables
La manne chaque jour, nous te bénissons tous...

Fils obscur du travail qui nourris l'homme injuste,
Dresse tes reins fourbus, lève ton front au ciel ;
Car lui saura récompenser ta tâche auguste.
Poursuis !... et ce sera là-haut ton vrai réveil !

Enivre-toi des monts, du val et de la plaine,
Des souffles maraudant sous les feuilles, des bois,
Du soleil, des oiseaux, des fleurs, de la fontaine,
Et d'un hymne d'amour au monde enfle ta voix ;

Chante l'été doré, l'hiver plein de souffrances,
L'automne agonisant et le printemps fécond.
Alors, ô paysan, tes nobles espérances
—Ainsi que les grains que tu sèmes—germeront !

Léon Moussinac.

Revue des faits et des œuvres

La doctrine de Mgr de Bourne et le "Tablet"

Nous avons déjà rappelé que l'archevêque de Westminster avait affirmé à Londres la doctrine qui lui avait valu, à Montréal, une si éloquente réplique de la part de M. Henri Bourassa. Du reste, il est connu aujourd'hui que Mgr Bourne n'a pas dit autre chose que ce qu'il voulait dire.

Le "Tablet", de Londres, l'organe reconnu des catholiques anglais, dans son numéro du 17 septembre, dissipperait tous les doutes s'il en avait existé quelques-uns. Comme dans la question des écoles du Manitoba, le grand journal est ouvertement pour une politique d'anglicisation. Il fallait s'y attendre.

D'après lui, Mgr Bourne n'a pu se prononcer comme il l'a fait qu'en parfaite connaissance de cause. L'archevêque a employé les dix-neuf jours qui s'écoulèrent entre son arrivée au Canada et l'ouverture du Congrès Eucharistique de Montréal à visiter l'ouest canadien. Il a parcouru dans le temps de le dire six mille milles, prêchant, visitant hopitaux et écoles; il traversa les Montagnes Rocheuses, se rendit jusqu'à la côte du Pacifique, puis, revenant d'une seule course sur ses pas, visita Calgary, Edmonton et Prince Albert. C'est là qu'il a été mis en face de ce *problème troublant* dont il suggérait la solution à l'anglaise dans son sermon de l'Eglise Notre-Dame. Et voici ce qu'en dit le "Tablet":

"L'Ouest se remplit rapidement de peuples dont les besoins attirent hautement l'attention. Mais voici que s'élève une délicate question de langue et de nationalité. De leur vieil avant-poste de Saint-Boniface les représentants du catholicisme français, qui a déjà rendu des services si splendides au Canada, réclament comme leurs les territoires nouveaux que l'on ouvre présentement. Mais est-ce que le catholicisme présenté par le moyen de la langue française doit prédominer et recevoir toute l'attention désirable dans des districts éloignés de l'influence directe de Québec et est très certainement destinés à se remplir de populations dont la langue, à cause de leur origine ou par adoption, sera nécessairement anglaise ? Dans certains cas, comme pour les Ruthènes et les Galiciens, les nouveaux arrivants sont également étrangers aux deux langues, mais la langue dont ils

ont besoin c'est celle qui est parlée par leurs voisins, la langue du commerce et des relations quotidiennes, la langue nécessaire dans les emplois qu'ils recherchent. L'instruction religieuse qui leur est donnée dans une langue dont ils n'ont pas besoin parce qu'elle n'est pas celle du pays, leur arrive nécessairement avec une grande difficulté. "

Le " Tablet " déclare qu'un des grands embarras du catholicisme en Egypte vient justement du fait que les Arabes n'ont plus besoin d'y apprendre le français, et que, pour réussir, ils doivent apprendre l'anglais, une chose qui, si l'on n'y prend garde, pourrait bien se répéter dans le Nord-Ouest canadien. Puis il ajoute :

" Heureusement que la situation est bien comprise à Rome. Le cardinal secrétaire d'état, dont la mission au Canada à laissé des traces ineffaçables dans l'histoire ecclésiastique du pays, a eu, mieux que personne, la chance de se familiariser avec les cotés essentiels de la situation. "

Il faudrait un long article pour rétablir les faits si adroitement maltraités par l'écrivain du " Tablet ".

Il s'agit moins, pour le Nord-Ouest Canadien, de savoir si on fera apprendre l'anglais aux nouveaux venus, que de trouver les moyens de les desservir immédiatement et de prévenir les désastres que la théorie du catholicisme saxonisant a déjà accumulé dans les provinces anglaises du Canada et aux Etats-Unis. Le grand souci des évêques de l'Ouest est non pas d'angliciser ou de franciser les éléments nouveaux, mais de leur donner des missionnaires parlant leur langue, et de donner à leur foi, même s'ils apprennent l'anglais, la base seculaire du language et des traditions des ancêtres. En cela, ils sont parfaitement d'accord avec la coutume de l'Eglise. Et puis, il ne suffit pas de dire qu'il faut angliciser l'Eglise de l'ouest ; même si cela était désirable il faudrait encore des missionnaires dignes de cette tâche. Où les prendrait-on ? Ce n'est pas, assurément, dans le clergé de la métropole qui s'avoue impuissant à desservir les catholiques arabes.

Pour ce qui est des prêtres irlandais du Canada on sait ce qu'ils peuvent faire. Leur zèle s'est borné jusqu'ici a convoiter un évêché à Winnipeg, puis un autre dans le nouveau diocèse de Régina où ils n'ont pas un seul représentant. Ils mettent tout leur espoir dans l'anglicisation prochaine du pays qui leur assurerait quelques grasses prébendes. En attendant, ils écrivent des petits mémoires secrets et se sucent les pouces dans les villes de l'Ontario pendant que les Irlandais des campagnes abandonnent la foi.

Le nouveau diocèse de Régina

Les Cloches, de Saint-Boniface, ont publié le 15 avril dernier une lettre de M. l'abbé L. P. Gravel, agent d'immigration du Gouvernement du Canada et missionnaire colonisateur pour le district de Moose Jaw, Sask., depuis le 22 avril 1907. Cette lettre, appuyée sur un rapport officiel adressé à M. W. D. Scott, surintendant de l'immigration à Ottawa, établissait que depuis trois ans dix mille colons de langue française sont venus s'établir dans le seul district de Moose Jaw. Or ce rapport, M. l'abbé Gravel et M. Alphonse Charlebois, employé au Bureau des Terres de la Couronne à Moose Jaw depuis le 19 septembre 1908, viennent de le certifier par une déclaration solennelle devant notaire, ayant la force et l'effet du serment, en vertu de l'acte de la preuve au Canada. M. Charlebois estime la population française de dix à douze mille. Donc la base de dix mille, servant au recensement total de la population française catholique du nouveau diocèse de Régina, est solidement appuyée sur des statistiques officielles. Donc, puisqu'il constate qu'il y a 6,886 personnes catholiques de langue française dans le district de Régina, de Qu'Appelle, dans les environs de Wolseley, Montmartre, Forget et dans les autres centres organisés, il faut nécessairement conclure que la population catholique canadienne-française est bien de 16,886.

Quant aux autres nationalités, au point de vue catholique, elles se répartissent numériquement comme suit : Allemands, 6,327, Anglais et Irlandais, 2,759, Polonais, 2,387, Ruthènes, 15,000, et catholiques d'autres langues, 4,640, formant un total de 47,999. Ces fidèles sont desservis par 60 prêtres, dont 26 séculiers et 34 réguliers. 43 sont de nationalité française, 13 allemands, 2 hollandais, 1 polonais et 1 écossais.

Il y a dans le diocèse de Régina cinq communautés d'hommes ; 1. Les Oblats de Marie-Immaculée. 2. Les Rédemptoristes de Belgique. 3. Les Missionanires de Chavagnes, France. 4. Les Missionnaires de la Salette, France. 5. Les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Insoudun, France.

Il y a aussi six communautés de femmes : 1. Les Sœurs Grises, de Montréal. 2. Les Sœurs de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe. 3. Les Sœurs de Notre-Dame des Missions, de Lyon, France. 4. Les Sœurs de la Croix de Murinais, France. 5. Les Sœurs de la Croix de Saint-André, de la Puye, France : 6. Les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Saint-Boniface.

La révolution en Portugal

Après quelques heures de révolution la république a été proclamée à Lisbonne et le roi Manöel, la reine Amélie, sa mère, prenaient la route de l'exil. Le " Times " de Londres, n'oubliant pas les intérêts commerciaux considérables que son pays possède dans la nouvelle république apprécie le fait comme un homme qui se console d'une catastrophe en songeant qu'il n'y perdra pas un sou.

" Sans doute, dit-il, la sympathie de l'Angleterre ira naturellement d'abord au roi ; mais les affaires intérieures d'un pays ne regardent que lui, et même les plus amicales parmi les puissances étrangères n'ont rien à voir dans le système du gouvernement intérieur par lequel une nation choisit d'être gouvernée. Une alliance ancienne, l'étroite amitié de nos deux maisons royales et l'importance du commerce anglo-portugais ont jusqu'ici maintenu dans ce pays un intérêt cordial pour les affaires portugaises. Notre bonne volonté envers la nation portugaise ne sera pas moindre, bien que par la force des choses un des liens qui nous uniraient à elle ait été rompu. "

Le " Daily Graphic " conclut en ces termes son éditorial : " Le vrai malheur réside dans la grande ignorance des masses et dans la moralité inférieure et la rapacité sans bornes des politiciens. L'établissement d'une république guérira-t-il cette plaie ? Cela est très douteux. Bien que les républicains soient pour la plupart des hommes d'une haute intelligence et d'un caractère irréprochable, ils n'ont pas de très nombreux partisans dans le pays en dehors de Lisbonne, et—considération la plus inquiétante de toutes—ils doivent en très grande partie leur succès actuel aux dissensions des monarchistes qui, probablement, ne les laisseront pas éternellement, sans les inquiéter, en possession des deniers publics. Le mieux qui puisse arriver au Portugal est l'établissement d'une dictature bienfaisante, mais pour cela il n'était pas nécessaire d'assassiner le roi Carlos ni de déposer son successeur. Faute de cette solution, nous ne voyons pas que la révolution doive changer grand'chose et le seul sentiment qu'elle nous inspire est un sentiment de profonde sympathie pour le jeune roi et pour sa mère si cruellement éprouvée ".

Le rédacteur du " Times " n'est pas sentimental. Loin de là. Le massacre des religieux et des prêtres ne lui inspire aucune émotion. Et qui sait s'il n'a pas vu dans cette destruction d'une puissance catholique un nouvel acheminement vers le rêve de tous les chauvins de son époque et de son pays : bâtir l'Angleterre universelle sur les ruines du monde.

Où il est question de Mgr Fallon, de " football " et de beauté plastique

A défaut de merles on mange des grives ! Le " Telegram " de Winnipeg, pour présenter Mgr Fallon à ses lecteurs, en a été réduit à cette dure extrémité de parler encore de ses qualités

comme joueur de "football et...... de sa beauté physique, Le brave homme ne semble pas avoir découvert chez son héros certaines qualités spéciales, certaines compétences particulières qu'on aime encore, dans un certain monde à rencontrer chez un évêque catholique. Le fait est qu'il n'en a guère été question. Mais passons.

L'article du "Telegram" vaut d'être lu, surtout par les abonnés de la REVUE qui ont déjà lu tant de choses extraordinaires sur le compte du rude "boy-bishop" de London.

Nous le traduisons en essayant de lui conserver, autant que possible, toute sa saveur saxonne. Voici :

"L'évêque Fallon de London est le centre de la plus grosse bagarre politique et religieuse que le vieil Ontario ait vue depuis bien des lunes. C'est lui qui a créé toute l'excitation au sujet des écoles bilingues. Avant que le trouble soit fini, beaucoup de gens s'apercevront que le gros évêque est un batailleur. Il a été formé à une école de bataille parce que, il y a un quart de siècle, il était la plus brillante étoile du Canada au rugby. Il était reconnu à cette époque comme un rude batailleur, mais dont les coups étaient toujours droits et la tactique loyale. Cette réputation conquise pendant qu'il jouait au football il s'en montre encore digne aujourd'hui, Il se créa un nom dans l'arène pendant qu'il fut à la fois le gérant et le meilleur joueur de l'équipe du Collège d'Ottawa,—comme question de fait c'est à l'évêque Fallon qu'on reporte le mérite d'avoir créé le rugby moderne au Canada. Il réorganisa et réforma le jeu."

Le "Telegram" dit ensuite sérieusement que même s'il n'avait jamais été évêque de London, sa réputation comme joueur de football aurait déjà suffi à immortaliser son nom. que la violente attaque qu'il vient de porter contre les écoles bilingues a rappelé à plusieurs de ses amis l'époque de sa jeunesse où il s'occupait moins de la jeunesse d'Ontario "que d'endosser l'uniforme du joueur et de se frayer un chemin à travers une masse grouillante d'adversaires pour déposer enfin la "peau de cochon" de l'autre coté de la corde !

"Camarades lorsque vous attaquez un homme attaquez-le fortement. Ne le laissez pas se relever aussi frais que lorsqu'il est tombé. Mais, n'oubliez pas, quand il est à terre, pas de coups de poings ni de trucs sournois et déloyaux."

"Voilà le conseil donné par le "capitaine Fallon", comme on l'appelait alors, à ses camarades d'équipe. Il fut un temps où l'équipe de football du Collège d'Ottawa était surnommée la "bande d'Irlandais sauvages". Ce nom lui était encore donné quand le "capitaine Fallon" en prit le commandement. Il était loin de goûter cette appellation et quand il conduisit son équipe à Toronto sa première visite fut pour le journaliste qui l'avait ainsi baptisée et lui gardait ce nom.

"Regardez-moi, dit-il au journaliste, est-ce que j'ai l'air d'un Irlandais sauvage ? Venez nous voir jouer et si vous ne changez pas d'avis je ne m'appelle pas Fallon.

" Il eut raison. Le lendemain le journal faisait l'éloge de l'équipe et le nom " d'irlandais sauvages " était enterré pour toujours.

" On dit que l'évêque Lennon de St-Louis est le plus beau (finest looking) prélat des Etats-Unis. Il n'est pas nécessaire de le comparer avec l'évêque Fallon mais encore tout le monde admet-il que ce dernier est le plus beau prélat du Canada. Il a une couple de pouces de plus que six pieds de haut et sa figure pourrait très bien servir de modèle à une pièce de statuaire grecque, si elle n'était pas irlandaise. Il est vrai qu'il n'a pas un poil sur le dessus du crâne et que cette calvitie s'étend plusieurs pouces autour de la tête, mais si cela peut nuire à certaines gens, il n'en est rien pour l'évêque Fallon. On n'a qu'à le regarder pour songer au joueur de football, tant robustes sont ses épaules. Il est un homme considérable à quelque point de vue que vous le preniez, physiquement ou mentalement.

" Sa voix a le grondement d'un convoi de chemin de fer,quand il parle, naturellement (1). Qu'il s'échauffe de son sujet et elle a l'éclat du tonnerre. Elle s'échappe de lui et on voit qu'il ne sait pas combien fort il parle. Il ne crie pas, c'est une chose toute différente, c'est comme s'il avait dans son sein un tas de choses ne demandant qu'à sortir, et vite, et que l'issue la plus rapide leur semble être les poumons et le gosier. "

Ma foi, je voudrais bien savoir si l'écrivain du " Telegram " a voulu faire plaisir à Mgr Fallon en lui dédiant ce poulet-là. Si le bonhomme Eole n'était pas un simple personnage mythologique, il serait amusant de voir quelle mine verte il ferait rien qu'à lire cette description d'une tempête oratoire sachant si bien choisir la route la plus rapide et, sans doute, la plus sûre !

Mgr Sbaretti et son successeur

Mgr Sbaretti sera remplacé à Ottawa par Mgr Stagni évêque d'Aquila. Il est bien certain que cet événement était attendu, désiré même, par la majorité des catholiques du pays. Et ce qui lui donne une importance spéciale c'est que la mission de Mgr Sbaretti au Canada n'a pas été heureuse ; cet insuccès tient moins à la difficulté des problèmes à résoudre qu'à l'initiative indiscrète, et le plus souvent étrange, prise par le prédécesseur de Mgr Stagni sur des sujets touchant à l'ordre intime de notre vie nationale. Mgr Sbaretti laisse les catholiques du Canada en pleine crise religieuse.

Quant à son successeur, on le dit bien connu du clergé canadien et naturellement sympathique aux Canadiens-Français. Nous nous en réjouissons tout en faisant observer que nous avons moins besoin de sympathie que de justice, que d'une sureté de direction qui empêche le retour de calamités comme les nominations qui ont été faites aux évêchés du Sault Ste-Marie et de London et à l'archevêché d'Ottawa. Il est

---

(1) O La Palice !

inutile d'insister sur la façon dont les représentants du Pape au Canada se sont fait rouler dans le règlement des questions scolaires de l'Ouest.

Voici comment l' "Action Sociale" a salué la nomination du nouveau Délégué :

" Le distingué titulaire est bien connu du clergé canadien, ayant été pendant plusieurs années professeur à la Propagande après avoir fait huit ans de professorat en Angleterre.

" Parmi ses élèves canadiens, mentionnons M. l'abbé Curotte, représentant le diocèse de Montréal à Rome, M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de Westmount, M. l'abbé Nazaire Dubois, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, M. l'abbé Piette, de Joliette, M. l'abbé Gaudreault, de Chicoutimi, M. l'abbé Huot, de Québec, etc.

" Monseigneur Stagni naquit à Badrio, diocèse de Bologne, le 2 avril 1852 et fut ordonné prêtre en 1881. Le 23 juillet 1901 il devenait prieur-général des Servites et était sacré évêque le 28 mai 1907 par le Cardinal Gennari dans l'église de Ste-Marie-Majeure, à Rome. Monseigneur l'archevêque d'Aquila parle l'anglais et le français aussi bien que l'italien.

" Le Canada sera son premier poste diplomatique ".

Qu'ils se pendent donc !

Titre et article empruntés au "Collier's Weekly" numéro du 12 nov. 1910 :

" Il y a bien à Montréal cinq mille Irlandais qui occupent des emplois de confiance dans le commerce et dans les administrations uniquement parce qu'ils ont appris le français. Ils ne se distinguent sur leurs compatriotes par aucun talent particulier ; ils n'ont sur leurs compatriotes que la supériorité de savoir les deux langues ; mais cette supériorité suffit à leur assurer l'avantage dans la lutte pour la vie. Comment se fait-il donc que le groupe qui réclame la suppression du français dans les écoles irlandaises de Montréal soit précisément celui que la connaissance de cette langue a le mieux servi jusqu'ici ? On ne comprend pas davantage que les membres canadiens-français de la commission scolaire s'opposent à la séparation demandée: à leur place, non content d'y consentir, nous y pousserions de toutes nos forces ; le jour où, seul instruit dans les deux langues, le Canadiens-Français insisterait, comme c'est son droit, pour que ceux qui sollicitent sa clientèle s'adressent à lui dans la sienne, il aurait le monopole de tous les bons emplois. Et quels seraient les premiers punis, sinon les Irlandais ? Et quels autres qu'eux-mêmes pourraient-ils blâmer de leur déconfiture ? Dans une ville comme Montréal, quiconque repousse de propos délibéré l'occasion d'apprendre les deux langues est un ennemi de la paix publique ".

La question de la marine de guerre

Un député ministériel, en compagnie duquel je revenais d'Ottawa, l'hiver dernier me disait au sujet du projet de créer une marine de guerre canadienne sous la direction de l'Ami-

rauté anglaise et qui serait, en cas de guerre à la disposition de la métropole : " On a beau crier que le peuple devrait être consulté sur ce projet de marine, le peuple n'est pas plus compétent à juger une question de ce genre que ne le sont les députés eux-mêmes. D'un autre coté, un projet comme celui-là ne serait pas " défendable " sur les hustings ! " Si cet argument n'était pas d'une force extraordinaire contre la légimité d'un plébiscite, il avait au moins le mérite d'une rare franchise; il donnait la preuve qu'en politique la crainte est souvent le commencement de la sagesse.

La question de la marine de guerre a été posée le 2 novembre dans un comté foncièrement libéral, Drummond-Arthabaska, un comté où des candidats ont obtenu jusqu'à 2,000 voix de majorité, où jamais un candidat oppositionniste n'avait réussi depuis 30 ans à se faire élire. Le candidat du du gouvernement a été défait à plates coutures, malgré l'intervention personnelle de Sir Wilfrid Laurier, citoyen du comté, malgré les efforts réunis des deux organisations fédérale et provinciale.

Le candidat oppositionniste, M. Gilbert, a fait de sa candidature une protestation contre le refus du gouvernement de soumettre à l'approbation du peuple un projet aussi important que la création d'une marine de guerre, une mesure qui, pour un grand nombre, va modifier sensiblement nos relations avec la métropole. On l'appelait tout simplement le candidat *autonomiste*. Appuyé par MM. Monk, Bourassa, Lavergne, c'est-à-dire les conservateurs et les nationalistes de la province, il mena une campagne vigoureuse qui du premier jour au dernier n'a été qu'une marche triomphale à travers le comté.

Si l'on songe que depuis des mois les journaux amis du gouvernement semblaient refuser aux Canadiens-Français le droit de se prononcer librement sur une question de cette nature, les électeurs de Drummond-Arthabaska ont bien raison de se vanter d'avoir accompli un acte de courage et de patriotisme canadien. Et on ne changera pas la nature de ce verdict en cherchant à dénaturer le sens des moyens employés par les adversaires de la marine de guerre. Comme question de fait, on s'est battu ferme des deux côtés et il est peu de moyens qui n'aient été employés de part et d'autre. Toutes les ressources étant du côté du gouvernement on peut être assuré qu'il a vu à protéger ses intérêts. Il a été défait sur une question de principe.

Du reste, on commet une grave erreur en tenant comme

admis que la population anglaise du pays est unanime à approuver la marine de guerre. C'est une question sur laquelle les journaux anglais ont moins cherché à refléter l'opinion des provinces anglaises qu'à la diriger dans le sens désiré et d'après le plan soigneusement préparé par Lord Grey. Il est à peu près certain que la marine de guerre ne réunirait pas la majorité des votes dans tout le pays, dans les provinces anglaises comme dans les autres.

La population anglaise dont la loyauté à l'Angleterre, on le sait, n'a jamais dépassé celle de la province de Québec, a pris prétexte de l'élection de Drummond-Arthabaska pour réfléchir sérieusement et pour exprimer ouvertement des opinions qui eussent paru tout à fait étranges, il y a deux ou trois mois. Quelques jours après l'élection un des plus rudes adversaires de la marine de guerre, M. Armand Lavergne, député nationaliste, était invité à prononcer un discours devant les étudiants de l'Université de Toronto et recevait en pleine province anglaise le plus bienveillant accueil.

C'est assurément un signe des temps dont les politiques ne devront pas manquer de tenir compte. C'est, dans tous les cas un signe que le Canada n'est pas prêt à se laisser entraîner dans le militarisme européen sur une simple question de sentiment.

Etrange mentalité

Sous ce titre je trouve dans la " Patrie ", de Montréal (16 novembre 1910) la note suivante :

> " M. Arthur Joseph Masson raconte que pendant le Congrès Eucharistique, tous ceux qui ont approché d'un peu près un jeune prélat venu d'Italie, ont été frappés de trouver souvent sur ses lèvres des appréciations bien pessimistes au sujet de l'avenir de la race française en Amérique. Il a répété à maintes reprises que " la race française était destinée à disparaître bientôt dans cette grande colonie anglaise ", *que* " *c'en était fait de la langue française* ", qu'il importait peu " *de donner aux fidèles des évêques de leur race et de leur nationalité* ", quand il s'agit—bien entendu—des Canadiens-Français.
>
> " Ces sentiments, se demande l'auteur, sont-ils particuliers au jeune prélat ? Ou bien réflètent-ils l'opinion de certains milieux ecclésiastiques, à Rome ? Voilà une question angoissante pour nous. Nous aurions peut-être là l'explication de certains événements que nous déplorons amèrement.

M. Masson eut mieux fait de donner le nom du prélat auquel il fait allusion. Il ne fait pas de doute que parmi les personnages distingués qui ont assisté au Congrès Eucharistique beaucoup nous étaient pour le moins très sympatiques.

Il n'est pas surprenant, d'autre part, qu'il en soit venu plusieurs imbus des plus tristes et des plus ridicules préjugés à notre égard. La théorie de l'anglicisation des races en Amérique compte évidemment à Rome plus d'adeptes que le *grand ami des Canadiens-Français,* Sir Charles Fitzpatrick, n'a eu le temps d'en désabuser !

Mgr Tampieri, qui est venu au Canada en même temps que le légat partageait, lui aussi, l'opinion du prélat dont parle M. Masson. Et nous le disons avec d'autant plus d'aise qu'il est un des lecteurs de la REVUE et qu'il pourra nous répondre si nous avons été mal informés.

Du reste, il suffit de lire la presse européenne pour constater qu'une main irlandaise s'est chargée de distribuer de l'encre verte dans les encriers !

Assimilateurs et orangistes

La dépêche suivante, datée du 9 novembre 1910, a fait le tour des journaux du Canada :

> " Ste-Catherines, 9.—Le révérend Coburn chapelain orangiste de la loge d'Ontario Ouest, et des Sons of England a fait avant-hier devant ses fidèles un sermon assez étrange. Il a déclaré que le Congrès Eucharistique qui a eu lieu récemment à Montréal, n'aurait pour résultat que de répandre en Canada l'amour de la religion protestante.
>
> Touchant à la question des écoles bilingues en ce pays, le révérend s'est écrié : " Je remercie la Providence de ce que la religion catholique romaine a produit un évêque catholique tel que Mgr Fallon, qui a le courage de se lever et de ne pas craindre de dire qu'il est opposé à l'enseignement du français dans les écoles bilingues. "

Cela se passe de commentaires. *Odiosa sunt restringenda* !

Bloc-notes canadien

Ouverture du parlement fédéral, le 17 novembre. Session mouvementée en perspective. Certains croient que le gouvernement Laurier, averti par son échec de Drummond-Arthabaska, en profitera pour amender sa loi de la marine de guerre dans le sens qu'elle sera exclusivement employée à la défense des côtes canadiennes. D'autre part, une lettre de Sir Wilfrid publiée par la " Presse ", de Montréal, semble indiquer que le premier ministre ne songe pas à reculer et qu'il s'en tiendra à sa loi telle qu'adoptée à la dernière session. On se rappelle qu'il a dit en la présentant : " Nous triompherons ou nous tomberons avec cette loi. "

—Le Dr. F. W. Merchant, commissaire du gouvernement d'Ontario, a commencé son inspection des écoles publiques et des écoles séparées d'Ontario. Il a reçu instruction du ministre de l'éducation de faire une enquête personnelle sur les écoles bilingues et de faire un rapport. Le Dr. Merchant devra se rendre compte si le fonctionnement de ces écoles d'après les règlements établis se fait d'une façon satisfaisante, ou sinon, de signaler où quelque chose fait défaut.

—Lord Grey, adressant récemment la paroles aux élèves des *High Schools* de Québec, leur a dit que c'est le devoir des jeunes Anglais d'apprendre le français comme c'est celui des Canadiens-Français d'apprendre l'anglais. Et quand les élèves de l'école Victoria eurent chanté : *O Canada* en français, le gouverneur général déclara qu'il n'avait jamais entendu rien de mieux au Canada que l'hymne national chanté en français par des écoliers de langue anglaise. Relisez donc la fable : *Le Corbeau et le Renard.* Elle est délicieuse !

—Les Canadiens-Français catholiques, en particulier ceux de Montréal et de Québec ont protesté vigoureusement contre les propos blasphèmatoires tenus par le maire de Rome, le juif franc-maçon Nathan. Cela rappelle que pour venger le Pape des lois spoliatrices adoptées par le gouvernement sectaire qui mène la France les Chevaliers de Colomb n'ont trouvé rien de mieux que de proposer le boycottage des marchands catholiques français.

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Lettres à M. l'Abbé Talbot Smith, rédacteur-en-chef de la "Catholic Review," en réponse à ses articles contre les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre par J. M. Guillet. (Typ. du TRAVAILLEUR, Worcester, Mass, 1891.)

> "Les autorités ecclésiastiques font en ce moment tous les efforts possibles pour américaniser toutes les colonies comprises dans leur juridiction."—*Catholic Review,* 26 avril, 1891.
>
> "La supplique présentée au Saint Père par M. Cahensly est un acte d'une impudence éhontée."—*Catholic Review,* 16 mai, 1891.
>
> "Les langues étrangères doivent disparaître. Aux non-catholiques de nous aider en les fai sant proscrire par la loi."—*Catholic Review,* 24 mai, 1891.
>
> "Le mieux pour eux (les immigrants) est d'apprendre, aussi promptement que possible, la langue, les manières et les coutumes américaines."—*Freeman's Journal,* 16 mai, 1891.
>
> "Il est bien entendu que les immigrants ne peuvent continuer sans cesse d'employer ici le langage des pays étrangers."—*Freeman's Journal,* 16 mai, 1891.

CINQUIEME LETTRE

OU L'ON CONTINUE D'ESSAYER À FAIRE VOIR CLAIR AU RÉDACTEUR-EN-CHEF DE LA "CATHOLIC REVIEW."

Ces 400,000 Canadiens-français de l'Est et de l'Etat de New-York qui ont la malchance de vous agacer si tristement les nerfs, contre lesquels vous appelez et les foudres de l'Eglise et le fiel haineux des feuilles protestantes et la rage des puritains fanatiques de la Nouvelle-Angleterre, qui sont-ils donc? de quel crime les accusez-vous? quelles raisons avez-vous de sonner contre eux une charge si furieuse? La religion et la patrie sont-elles en danger? Partez-vous en guerre contre un ramassis de gens sans aveu, une bande de fainéants, de perturbateurs de l'ordre public, d'affiliés aux sociétés secrètes qu'il faut extirper à tout prix, *lyncher même*,

au besoin, comme on l'a fait des malfaiteurs de la Nouvelle-Orléans?

Nullement. Ces Canadiens-français sont, au contraire, de bons ouvriers, laborieux et tranquilles, des catholiques fervents, tout dévoués à leur église et à leurs prêtres. C'est le témoignage qu'en donnent les écrivains américains, protestants aussi bien que catholiques.

Et, chose étrange! vous-même, M. Talbot Smith, vous en convenez dans l'attaque furibonde que vous lancez contre eux.

"Les Canadiens-français, dites-vous, sont un peuple vertueux, "industrieux et plein de cœur.... Leur religion est le principal "appui de leurs vertus et les a faits ce qu'ils sont."—(*Catholic Review*).

*
* *

Voilà qui est fort bien.

Mais alors, M. l'"Enfant terrible," si vous nous trouvez si bien comme nous sommes, pourquoi vouloir nous changer?

Si les moyens employés jusqu'ici ont si bien réussi, pourquoi nous les faire abandonner?

Si nous sommes un peuple si parfait, pourquoi sonner le tocsin et prêcher la réforme?

"Mais vous parlez français! Vous avez des écoles où "l'on enseigne le français!!

"Vous persistez à vouloir rester Français à la maison et "à l'église!!!"

Qu'est-ce que cela vous fait, M. Smith, de New-York?

En quoi lésons-nous vos droits?

Depuis quand un citoyen américain a-t-il eu défense d'apprendre et de parler une autre langue que l'anglais?

Qui êtes-vous donc, M. Smith, pour vous mettre en travers de 400.000 hommes libres, citoyens américains comme vous, qui réclament comme vous les droits et privilèges que leur garantit la constitution américaine et que protège, dans le domaine religieux, l'Eglise à laquelle vous et les Canadiens devez obéissance?

Comme citoyens américains, nous ne vous reconnaissons nul droit de vous mêler de nos affaires.

Comme catholiques, nous vous demandons de vous soumettre, vous aussi, à la direction qui, à diverses reprises, est venue de Rome. Vous la connaissez et nous la connaissons aussi.

Le temps est venu de parler franchement.

Vous nous en donnez l'exemple, M. Smith ; nous allons le suivre.

Depuis bien des années déjà, vous et vos pareils ne cessez de nous faire une guerre sourde et persistante. Vous entravez par tous les moyens possibles une œuvre qu'il serait de l'intérêt général d'encourager et de développer. Nous ne pouvons rien obtenir de vous que par la lutte et à la pointe de l'épée.

Ecoutez, Monsieur. Les Canadiens émigrés ont été jusqu'ici bien patients, trop patients peut-être pour les intérêts de leur cause. Ils ont souffert en silence dans bien des cas où ils auraient dû réclamer contre l'arbitraire et l'abandon.

Si vous nous poussez à bout, nous parlerons, nous ferons valoir nos droits. Hautement et sans crainte nous dénoncerons à l'autorité ecclésiastique, qui a toujours été pour nous juste et loyale, les menées de *certains subalternes à l'esprit étroit et persécuteur*, qui affectent de nous ignorer, de nous mépriser, et qui, loin d'être pour nous des pasteurs et des pères, *nous traitent au contraire en véritables Parias.*

En notre nom et au nom de nos enfants, nous demanderons justice, et nous l'obtiendrons, j'en suis sûr.

*

*   *

Vous nous donnez votre programme avec la brutalité dédaigneuse d'un proconsul romain condamnant les chrétiens aux bêtes. Ecoutez.

M. TALBOT SMITH, rédacteur-en-chef de la *Catholic Review*, arrête et décrète ce qui suit :

1o. Les Canadiens-français cesseront de parler français à l'église et à l'école.

2o. Ils deviendront au plus vite américains de langage, de coutumes et de manières.

3o. La hiérarchie catholique étouffera la nationalité canadienne.

4o. Les journaux protestants nous aideront dans cette campagne d'écrasement.

5o. Les Puritains seront invités à passer des lois pénales pour assurer l'exécution de ce décret.

M. Talbot Smith, prêtre, rédacteur du journal catholique le plus répandu aux Etats-Unis. (V. *Catholic Review* de mai 1891).

*

*   *

Eh bien, Monsieur.

Nous, les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre,

avec la fierté d'hommes libres et le courage de chrétiens qui défendent leur religion et leurs droits, nous vous répondons ceci :

—Nous continuerons de parler français à l'école et à l'église.

—Nous refusons absolument de nous américaniser à votre manière et d'après vos plans.

—Nous et nos enfants, tout en remplissant loyalement nos devoirs de citoyens américains, nous entendons cependant rester Canadiens-français à la maison, à l'église et à l'école.

Si vous, M. Smith, et vos suivants, persistez à vouloir nous barrer le chemin, nous irons de l'avant et nous vous passerons sur le corps. Entendez-vous, l'"Enfant terrible?"

SIXIÈME LETTRE

L'"Enfant terrible" devient tout à fait furieux. Il crie, gesticule, déraisonne, tempête, montre le poing à tout le monde, dicte aux Américains, aux évêques, au Pape lui-même ce qu'ils doivent faire et exige qu'ils le fassent immédiatement, avant 1893 *ou sans cela...........*

Par charité, donnez donc une dose de "Castoria" à l'"Enfant terrible."

Voulez-vous lire une Homélie comme n'en prononcèrent jamais ni les saint Grégoire ni les saint Jean Chrysostôme?

Voulez-vous entendre un appel à la concorde et à l'union comme n'en rêva jamais ni le génie d'un Augustin, ni la mansuétude d'un Fénélon ou d'un François de Sales?

Voulez-vous enfin connaitre les insanités qu'un rédacteur-en-chef, fou de colère, déséquilibré dans toutes ses facultés, peut entasser dans deux colonnes de son journal?

Lisez la *Catholic Review*, numéro du dimanche 24 mai 1891.

*
* *

C'est intitulé : "Les langues étrangères en Amérique."

J'analyserai brièvement cet article fameux (?) et j'en traduirai les passages les plus empoignants.

Les amateurs de l'absurde pourront le lire en entier dans la célèbre Revue.

Il s'agit toujours, bien entendu, de l'*infâme conspiration de Lucerne....*

Des catholiques éminents, des prêtres ont présenté un mémoire au St. Père. Ils ont osé dire que tout n'est pas parfait dans la manière dont on traite les émigrants aux Etats-Nnis. Ils ont fait quelques suggestions, laisant le tout à la sagesse du Saint Siège....*Inde iræ !*

L'"Enfant terrible" met flamberge au vent.

*

* *

....

"Notre indifférence en matière d'immigration nous a amené une "série de maux dont l'intensité ne sera jamais connue, parce que "ceux qui en souffrent garderont le silence."

Pauvre homme ! alors pourquoi criez-vous si fort?

"La conspiration de Lucerne....se propose d'implanter en Amé-"rique, pour des siècles, les langages divers qui fleurissent mainte-"nant aux Etats-Unis."

Horreur !

"Ces différentes nationalités ont joui de tels privilèges qu'elles ont "songé transplanter ici la province de Québec, l'Allemagne, la Po-"logne....avec leur langue, leurs traditions, leur hiérarchie.

"Elles ont demandé des évêques étrangers (concevez-vous cela?), "incapables de parler anglais (c'est une petite calomnie, mais qu'im-"porte!), souteneurs décidés des institutions monarchiques (enten-"dez-vous cela, Canadiens?), entièrement ignorants de l'opinion "américaine et dont l'affaire principale sera (pas de sauver les âmes, "mais) d'inonder le pays de prêtres canadiens, allemands, polonais, "etc., aussi indifférents qu'eux-mêmes à la chose publique améri-"caine."

Décidément, la situation est très grave, la patrie est en danger.

*

* *

....

"Américains, il faut trier l'immigration!"

"Américains, il faut vous occuper de la question de langage!"

"Un des tours de force (*one of the contortion acts*) des orateurs "canadiens est d'essayer de prouver que leurs auditeurs peuvent être "à la fois et provinciaux de Québec et citoyens américains."

Une petite question, M. Smith.

Un citoyen américain comme vous peut-il être à la fois citoyen américain et catholique fidèle au Pape? On vous a fait cette demande plus d'une fois. Qu'avez-vous répondu?

"Le but des Allemands, des Canadiens, des Polonais, etc.,.... est

" de perpétuer sur ce sol d'Amérique les traditions et les coutumes
" de leur race respective."
" Ils le font en parlant leur langue et en négligeant l'anglais!"

C'est affreux ! Les Etats-Unis vont périr ! A moi les braves !

*

* *

" *La suppression des langues étrangères devrait attirer l'attention*
" *sérieuse de l'Etat.*"
" Pour plaire aux Allemands, des *politiciens* ont introduit l'alle-
" mand dans les écoles publiques. Dans le même but, des politiques
" du Massachusetts offrent de faire enseigner le français dans les
" écoles publiques.
" Dans beaucoup de districts que je connais, les enfants n'ont pas
" d'autre choix que l'école publique ou une école paroissiale allemande
" ou française où l'anglais est imparfaitement enseigné."

Eh bien ! que suggérez-vous, petit pape d'Amérique?

D'aller à l'école publique?

Et le grand Pape de Rome qui dit le contraire !

" Ainsi l'on encourage les langues étrangères au détriment du lan-
" gage de la nation."
" *L'Etat devrait voir à cela et appliquer des remèdes.*"

Bravo ! prêtre catholique.

Bravo ! fils de l'Irlande.

A peine échappé à la main de fer qui vous broyait, vous invitez la libre Amérique à persécuter des catholiques coupables de garder la langue de leurs pères et les coutumes de leurs aïeux.

Comme c'est chevaleresque !

Les Américains, M. Smith, plus généreux que vous, vont hausser les épaules et mépriser votre appel insensé.

Le rédacteur-en-chef de la *Catholic Review* continue :

..." C'est le silence que nous avons gardé qui encourage les im-
" pertinences de P. Abbelen, de P. Villeneuve, de M. Cahensly et des
" mémorialistes de Lucerne.
" C'est ce qui pousse Canadiens et Allemands à importuner Rome
" pour des *privilèges extraordinaires!*
" *Rome n'a aucun désir d'accorder leurs demandes.*"

En êtes-vous bien sûr?

" Mais si le peuple américain ne proteste pas, Rome prendra ce
" silence pour une adhésion." Donc : "*Pas de silence dans une pa-*
" *reille crise!*"
" Que tout homme qui aime sa religion et sa patrie parle et pro-
teste !"
" *Il faut écraser les chefs de ce mouvement, ici et au Vatican.*"

L'ULTIMATUM DU PETIT PAPE AMÉRICAIN.

—" On veut nous imposer ici la double juridiction qui a fait tant " de mal aux Indes. Abomination!.... Que va devenir la foi et la patrie?"

Calmez-vous.

Les Canadiens ne veulent pas cela. Ils espèrent seulement que là où ils sont la grande majorité des catholiques, la presque totalité, eux aussi auront leur tour comme évêques franco-américains et que l'Episcopat ne sera pas exclusivement *la chose* d'Irlandais-Américains qui, peut-être, se montreraient aussi aimables pour eux que notre petit ami l'"*Enfant terrible.*"

Voilà tout.

Revenons à M. Smith.

"*Of course*, cela n'arrivera pas, mais nous sommes assez près du " précipice pour en avoir le vertige!"

Quelle faiblesse de tête pour un rédacteur-en-chef!

ULTIMATUM.

" Les langues étrangères doivent disparaître.

" Les portes d'Amérique doivent être fermées aux immigrants indignes.

" L'ingérence de Québec et de Berlin doit être arrêtée, la double " juridiction mise au ban de l'opinion.... notre hiérarchie américaine " être protégée contre l'invasion étrangère: Voilà notre programme.

" *Il faut* qu'il soit en vigueur avant 1893, pour qu'il n'y ait qu'un " drapeau à flotter sur nos têtes à Chicago.

" Ce programme doit être reconnu et adopté immédiatement."

Dixi. (*Catholic Review*, 24 mai, 1891.)

*

* *

Et maintenant, transportons-nous par la pensée dans la Ville Eternelle.

Assistons à une séance solennelle de la Propagande présidée par le Souverain Pontife en personne.

On lit les élucubrations juvéniles de M. Talbot Smith.

On pèse les arguments qu'il apporte en faveur de sa thèse.

On examine les remèdes (?) qu'il suggère.

Quelle impression produira sur ces hommes vénérables, sur ces princes de l'Eglise, calmes comme des sénateurs romains, sages comme l'Expérience, impartiaux comme la Justice, ce fatras dévergondé du bouillant rédacteur-en-chef de la *Catholic Review?*

Canadiens, soyez tranquilles, votre cause n'est pas en danger !

Remerciez l'"Enfant terrible." Il vous rend de ce temps-ci un fier service.

SEPTIÈME LETTRE

Les Canadiens s'expliquent

Grâce à Dieu, la dose de *Castoria* a eu son effet. L'"Enfant terrible" est bien plus calme aujourd'hui. Nous allons en profiter pour exposer tranquillement au rédacteur-en-chef de la *Catholic Review* une question de la plus haute importance. J'espère même lui prouver, si les nerfs ne lui troublent pas la raison, que ces Canadiens-français sont, en somme, bien moins farouches et bien moins ambitieux qu'il ne pense.

Quels sont donc ces émigrés? Que demandent-ils pour le présent?

Nous allons répondre à ces deux questions.

*

* *

Quels sont ces émigrés?

Des hommes libres qui trouvent plus d'avantages à venir aux Etats-Unis qu'à demeurer au Canada, gagnant ici honnêtement leur vie et celle de leurs nombreuses familles.

Ouvriers habiles, bons compagnons, peu portés aux grèves, ils trouvent facilement de l'emploi dans les fabriques et industries diverses de la Nouvelle-Angleterre.

Ils font une concurrence heureuse aux nationalités étrangères, et là, peut-être, se trouve le secret de la guerre à mort qu'on leur fait en certains quartiers.

Un bon nombre d'entre eux sont dans le commerce et occupent des charges publiques.

Plus de 15,000 sont propriétaires, 35,000 jouissent du droit de vote et, dans beaucoup de petits centres de la Nouvelle-Angleterre, forment une partie considérable de la population totale.

Les Américains le savent bien. Ils constatent chaque jour les progrès de cette migration d'un peuple, mais ne s'en alarment pas outre mesure.

Fidèles à la Constitution des Etats-Unis, tout en réclamant la liberté pour eux-mêmes, ils la laissent aussi aux autres. Jamais ils n'ont parlé de persécution pour américaniser ces hommes et plus vite et plus complètement qu'ils ne le souhaiteraient.

*
* *

Ces émigrés sont des catholiques sincères, *bons habitants* apportant avec eux la foi naïve et robuste des vieilles paroisses du Canada.

Les prêtres canadiens les ont suivis et, aujourd'hui, partout dans les Etats de l'Est, se trouvent des centres catholiques fervents et zélés.

Ces hommes, en 25 ans, ont bâti 120 églises ou chapelles, nous l'avons vu. Ils possèdent 50 couvents et écoles paroissiales où l'on enseigne aux enfants le français *et l'anglais.*

Ils entendent garder leur foi et leur langue à la maison et à l'église, nous l'avons déjà dit.

Ils sont 400,000 dans l'Est et le nord de New York et autant dans l'Ouest.

Il s'agit donc du sort de près d'un million de catholiques.

Voilà ce que sont les Canadiens émigrés.

*
* *

Oui, Monsieur, nous voulons garder notre langue française *et nous la garderons.*

D'abord, par fierté nationale.

Nous l'avouons sans difficulté, nous sommes fiers d'être les fils de la vieille France et nous ne songeons nullement à renier ni notre mère-patrie, ni nos aïeux français et canadiens.

Quel homme de cœur nous en ferait un reproche?

Ensuite, le français est la langue de nos mères. C'est dans cette langue qu'elles nous enseignèrent la religion et qu'elles firent passer de leur cœur dans nos cœurs ces dévotions touchantes qui nous rendent catholiques jusqu'à la moëlle des os.

Cette langue de nos mères, nous voulons que nos enfants la parlent.

Honni soit qui mal y pense!

Nous avons encore des motifs plus élevés pour garder notre langue nationale.

Nous sommes convaincus, en effet, qu'elle nous aidera puissamment à garder notre religion et, de plus,

Qu'elle nous protègera efficacement contre les dangers qui assaillent les catholiques en ce pays.

Le R. P. Hamon, dans son beau livre "Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre," expose cette thèse d'une manière fort claire et tout à fait concluante. Je vous engage, Monsieur, à lire les trois chapitres que le R. P. consacre à cette question.

*
* *

Je toucherai sommairement ici les arguments qu'il développe.

1o. La langue nous unit sur la terre étrangère. Elle permet aux Canadiens de se grouper et de fournir ainsi tous les éléments d'une paroisse catholique.

Sans elle nous ne serions plus que des unités perdues dans un tourbillon de 64 millions d'hommes.

2o. La langue française nous garde notre physionomie spéciale de catholiques, nos dévotions populaires, nos usages, tout ce qui à travers les siècles s'est développé lentement dans les cœurs catholiques des Français, nos ancêtres.

Nous ne sommes pas prêts à faire table rase du passé, et nous croyons humblement que notre formation religieuse vaut bien celle des Irlandais-Américains.

3o. La langue française nous permet de rallier immédiatement les émigrés qui sans cesse nous arrivent du Canada.

Pour eux, il n'y a pas d'hésitation, ils viennent à nous et se trouvent aussitôt en famille dans nos églises catholiques-françaises.

4o. Autre avantage que le R. P. Hamon n'a pas relevé, mais que je crois à propos de signaler.

La langue française nous donne la facilité d'avoir des prêtres qui connaissent nos besoins spirituels et nos habitudes. Leur cœur bat à l'unisson de nos cœurs. Il sont pour nous de véritables amis, les confidents de nos familles, les pères de nos âmes.

Ces prêtres nous donnent la messe tous les jours.

Ils sont disposés à nous confesser, non pas le samedi seulement, mais chaque fois que nous le désirons.

Ils enseignent eux-mêmes le catéchisme à nos petits enfants.

Ils nous gardent nos dévotions du Canada : nos sociétés de la Bonne Ste-Anne, nos Ligues du Sacré-Cœur, nos Unions de Prières, etc.

Ils écoutent avec bonté nos confidences nous conseillent dans nos difficultés, nous consolent dans nos peines et nous montrent une grande indulgence quand la pauvreté nous empêche d'être aussi généreux que nous le désirerions.

Voilà les avantages que la langue française nous procure.

Je ne critique pas, je ne blâme pas les manières d'agir différentes. Que chacun s'arrange comme bon lui semble, mais, de grâce, laissez donc tranquilles des hommes qui sont contents de leur sort.

*

* *

La langue française nous protège contre les dangers qui assaillent les catholiques en ce pays.

Ces dangers sont :

1o. Les idées protestantes, si opposées à toute religion révélée, si diamétralement hostiles à l'humilité chrétienne, à l'esprit de soumission et d'obéissance que la foi catholique demande à ses enfants.

2o. Les mœurs protestantes, si relâchées, si ennemies de la contrainte, si fatales à la stabilité, à la fécondité des familles.

3o. La littérature protestante, si imprégnée de sensualisme, si ardente avocate d'une indépendance qui ne veut plus connaître aucun frein, ni aucune limite.

4o. Les mariages *mixtes*, d'ordinaire si funestes à la partie catholique.

Notre langue nous isole de ce monde protestant. Nous avons avec lui les relations sociales et politiques qui sont nécessaires, mais rien de plus.

Et c'est vous catholique, vous prêtre, qui nous invitez à abattre cette barrière, et à nous mêler à cette masse de mécréants qui ont rejeté complètement la foi et la morale de l'Église !

En vérité, le conseil a de quoi nous surprendre !

Qu'espérez-vous donc de cette apostasie nationale?

Convertirons-nous les protestants en nous mêlant avec eux?

Ou les protestants réussiront-ils, au contraire, à nous convertir?

Les Irlandais-Américains en ont fait l'expérience.

Quels ont été les résultats?

M. Smith lui-même nous le dira dans la prochaine lettre.

Je termine celle-ci par ces fières paroles de Ferdinand Gagnon :

"—Canadiens émigrés, soyons loyaux!

"Respectons le drapeau qui nous protège, aimons-le, défendons-le.

"Soyons loyaux, mais en même temps restons Canadiens-français!

"Conservons précieusement notre langue et notre foi, c'est-à-dire
" respectons le signe que la Religion a mis sur notre front et celui que
" la Patrie a mis sur nos lèvres.

" Loyaux, oui ; Français, toujours!"

(*A suivre*)

La Documentation

Quelques documents essentiels, mémoires, résolutions, articles de journaux, etc., concernant l'incident Fallon

RÉPONSE A MGR FALLON *

Nous avons publié dans notre dernier numéro la lettre de Mgr Fallon, essayant d'atténuer l'effet de la lettre Hanna-Pyne.

Voici la réponse de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario :

1. Que les écoles appelées écoles bilingues, ne sont en aucune façon inférieures aux autres écoles de la même catégorie dans la province.

2. Que l'établissement et le maintien d'écoles, dites bilingues, dans plusieurs endroits de la province, faciliteraient de beaucoup l'enseignement efficace de tous les sujets dans l'école *et en particulier la langue anglaise.*

3. Que de telles écoles bilingues sont d'une nécessité absolue dans ces parties de la province *ou* les enfants, lors de leur entrée à l'école, ne connaissent pas ou très peu la langue anglaise.

4. Que si la commission découvre des lacunes dans les écoles, dites bilingues, de semblables lacunes seront aussi découvertes dans les autres écoles, et on verra que ces lacunes sont dues principalement, sinon en entier, à l'incompétence des instituteurs, à l'insuffisance de l'inspecteur, et dans certains cas à l'absence complète de toute inspection, ou encore à l'hostilité persistante de certains inspecteurs.

5. Que toute lacune dans l'instruction et l'éducation des enfants, soit dans les écoles publiques, les écoles séparées, ou les écoles dites bilingues est due principalement à la grande difficulté de se procurer pour toutes ces écoles, des instituteurs ayant les qualifications requises par la loi et le département de l'éducation.

6. Que le rapport d'une telle commission semblable fournirait, nous le croyons, la meilleure réponse possible aux reproches hâtifs, irréfléchis et injustes de l'évêque de London qui, en cette occurrence, a été, encore une fois de plus, victime du violent préjugé contre les Canadiens-Français, préjugé qu'il a, au dire de ceux qui le connaissent bien, toujours entretenu et fréquemment exprimé avec emphase.

L'Association, étant d'opinion que l'esprit de Mgr Fallon n'est pas ouvert à la conviction, ne prendra pas part à la controverse si dramatiquement offerte par lui, mais réservera plutôt son énergie et ses meilleurs efforts

à l'accomplissement de la tâche plus pratique et plus patriotique d'aider le gouvernement d'Ontario à faire la lumière sur la véritable situation dans les écoles et de fournir aux enfants de la province la meilleure éducation possible.

La résolution suivante a aussi été unanimement adoptée :

Attendu que certains journaux et certaines personnes affirment que le but que s'est proposé et que poursuit l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario est d'imposer dans les écoles d'Ontario, soit publiques, soit séparées, soit bilingues, l'enseignement de la langue française à *l'exclusion ou au détriment de la langue anglaise* ;

Attendu que cette affirmation, due à l'ignorance ou à la mauvaise foi de ceux qui la répètent, est absolument fausse et qu'il est urgent de la contredire de nouveau formellement et catégoriquement ;

Il est unanimement résolu que cette Association réitère et confirme les déclarations faites publiquement par le président et autres, pour et au nom de cette Association, que " la connaissance parfaite de la langue anglaise est indispensable dans la province d'Ontario et cela dans toutes les branches de l'activité humaine, " et " que si nous insistons sur l'enseignement du français dans les écoles séparées et publiques, c'est en vue de mieux faire apprendre et plus facilement l'anglais aux élèves canadiens-français qui les fréquentent, tout en perfectionnant chez eux l'usage de la langue française qu'ils ont apprise au sein de la famille. "

Cette Association n'a pas d'autre but que de suivre et de mettre en pratique le conseil que Son Excellence le gouverneur-général du Canada, Lord Grey, donnait tout récemment : " Apprenez le français en même temps que l'anglais, " et cet autre conseil du Rév. Père Murphy, Recteur de l'Université d'Ottawa : " Je demande pour tout homme la connaissance courante des deux langues et la culture soignée de sa langue maternelle. "

Cette Association a donné et renouvelle son adhésion nette et sans équivoque à la déclaration suivante faite par son président en présence des représentants du gouvernement fédéral et de celui d'Ontario, au théâtre Russell, le 19 janvier dernier, lors de l'inauguration du Congrès Canadien-Français d'Education d'Ontario :

" Je l'ai déjà dit et je le repète, nous n'entretenons aucun préjugé contre la langue de la majorité du peuple canadien ; nous ne sommes pas assez aveugles pour ne pas voir toute l'importance, toute la nécessité pour nous et pour les nôtres, de bien connaître et de bien parler la langue anglaise, ni assez préjugés pour entretenir la moindre objection à son maintien et à sa propagation. Elle est et sera en toute probabilité toujours la langue de la grande majorité au Canada. Tous les Canadiens-Français d'Ontario l'ont apprise et tous nos enfants l'apprendront. De l'aveu même de nos concitoyens anglais, nous la parlons quelquefois aussi bien sinon mieux qu'eux-mêmes. Nous lui accordons, dans toutes nos relations d'affaires, une place pour le moins égale à la langue française, et il n'entre nullement dans nos desseins d'essayer à lui substituer cette dernière. "

La question bilingue

L'opinion de M. de Champ, professeur à l'Université de Toronto.

On a écrit tant de choses excellentes sur cette malheureuse question du français dans l'Ontario, tant de mauvaises aussi, qu'il semble téméraire de se risquer à dire que le sujet n'est pas épuisé et que quelques points sont demeurés dans l'ombre. Je le fais cependant.

La série d'articles parus dans le " Star " de Toronto et écrits par un rédacteur qui semble fort impartialement s'être livré, dans le comté d'Essex,

à une minutieuse enquête, a résumé assez bien la situation. Je suis, sur beaucoup de points, d'accord avec lui. L'instruction des enfants canadiens-français d'Essex est dans la majorité des cas loin d'être parfaite en anglais comme en français. Il y a, là, de la faute des inspecteurs peut-être, des maîtres et des livres probablement, des " syndics " sans doute, des parents, à coup sûr : car là, comme à Québec, en Angleterre ou en France et, comme aussi dans les comtés anglais d'Ontario, " l'absence est le plus grand des maux " qui assiègent l'instruction dans les campagnes. Voici, à cet égard, les chiffres de 1908 pour l'Ontario : "Public Schools ", y compris les " Separate Schools ", élèves inscrits, 596,713, assistance moyenne 272,190. Souvent, trois ans d'école ne représentent pas six mois de travail assidu. Mais encore conviendrait-il d'examiner si la moyenne des connaissances des élèves des écoles bilingues est tellement inférieure à celle des " Public Schools ". Il y aurait, j'en suis certain, d'intéressantes études à faire sur la matière.

Quoi qu'il en soit, si l'on s'inclinait devant la décision de Mgr Fallon, on arriverait à une jolie incohérence. D'un côté, en se conformant aux ordres de Sa Grandeur, les enfants n'apprennent plus à lire ni à écrire en français, l'anglais est la seule langue qu'ils entendent à l'école ; leur langue maternelle reste " pour eux " un affreux patois que l'on a honte de parler en public, parce que l'on a honte de ne pas être Anglais.

Bref, en vingt ans, cet excellent patriote—qui s'indigne que l'on ait créé un cours de gallois à la nouvelle université nationale de son pays d'origine —aura réussi à faire disparaître entièrement la langue française du comté d'Essex et de tout l'Ontario probablement, les orangistes aidant.

Pendant ce temps, la même province entretiendra à grands frais des professeurs de français dans les " Collegiates Institutes " et les High Schools" Car—(c'est un point que l'on a négligé de relever, il me semble du moins. —on ne saurait tout dire—) il existe dans l'Ontario 145 écoles secondaires neutres pourvues de maîtres de français dont les classes étaient, en 1908, fréquentées par 18,960 élèves. D'autre part, il y a cette année, à l'Université de Toronto, un millier d'étudiants suivant, à un titre quelconque, les cours de notre langue. Et je n'ai pas sous les yeux les chiffres de Queen's et de London.

D'un côté, on fera d'héroïques efforts pour annihiler chez des milliers de petits Français l'idiome de leurs familles ; de l'autre, on dépensera, par année, des sommes considérables pour essayer, sans toujours un grand succès, d'inculquer à des légions de jeunes Anglo-Saxons, un très approximatif savoir de la langue prohibée ! On ne saurait être plus inconséquent avec soi-même.

Ne serait-il pas infiniment plus sage et plus logique d'améliorer l'enseignement dans les écoles bilingues, de façon à ce qu'un certain nombre de leurs élèves puissent faire bonne figure dans les High Schools ? Avec quelques sacrifices de la part des parents, peut-être serions-nons appelés à voir cesser cet état de choses navrant pour moi ; en quinze ans on n'a pas compté un seul Canadien-Français parmi les gradués de la Faculté des Lettres de Toronto. Les écoles de Médecine et de Pharmacie sont plus favorisées, il est vrai, mais n'est-il pas profondément triste d'avoir à constater que sur les 150 professeurs de langues des écoles secondaires neutres de la province, " il n'en est pas un " à ma connaissance, qui soit Canadien-Français ? Alors que, bien certainement, après un cours universitaire, des jeunes gens bilingues posséderaient des avantages considérables pour se tailler la part belle dans cette branche. On ne saurait le disimuler, il y a, à l'heure actuelle, pénurie de professeurs de langues dans l'enseignement supérieur en Amérique. N'y aurait-il pas là une honorable et rémunératrice carrière digne de tenter l'énergie et l'intelligence des jeunes bilingues d'Ontario ? Qu'on n'objecte pas la modicité des ressources des familles françaises ; la plupart des étudiants de langue anglaise sont pauvres et pourvoient eux-mêmes à leurs besoins.

Tout bien considéré, ce conflit déplacé aura peut-être pour bon effet de secouer l'apathie des Canadiens-Français en ce qui concerne cette question de toute première importance pour l'existence même de leur race. Que l'impéritie, ou la parcimonie de quelques commissions scolaires et l'imprévoyance de parents âpres au gain, ne cloîtrent pas dans une ténébreuse ignorance, ces jeunes et vives intelligences qui ne demandent qu'à s'épanouir pour montrer la " non infériorité " de la langue et du sang gaulois. Ce sera le meilleur moyen de changer les convictions de Mgr Fallon et de lui démontrer que pour le geste d'un nouveau venu, le sien a été hâtif, inélégant et qu'il a manqué décidément d'envergure et . . d'onction.

S.-E. de Champ.

Deux résolutions

Les Chevaliers de Colomb Canadiens-Français, des Trois-Rivières et de Saint-Jean et l'attitude de leur société sur la question des langues.

I

Extrait du procès-verbal d'une assemblée spéciale de " L'Ordre des Chevaliers de Colomb, Conseil des Trois-Rivières, No. 1001, " tenue à ses salles, rue Notre-Dame, en la cité des Trois-Rivières, le douzième jour d'octobre mil neuf cent dix, sous la présidence du Vén. Grand Chevalier L. G. Jourdain.

Résolution du Fr. L. P. Normand, Ecuyer, Médecin, de la cité des Trois-Rivières.

1. Considérant que les questions de race sont cause que des personnages influents, tant religieux que politiques, de notre province et des Etats-Unis, ont toujours été opposés à l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

2. Considérant que les journaux de la Province de Québec et des Etats-Unis ont souvent porté des accusations sérieuses contre l'Ordre des Chevaliers de Colomb, que ces accusations sont restées sans réponse, et que, par suite, ces journaux ont combattu notre Ordre à cause de cette question de nationalité ;

3. Considérant que la Constitution de notre pays donne à la langue française une existence légale et la met sur un pied d'égalité avec la langue anglaise dans et pour toutes les Provinces du Canada, et que, par conséquent, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord constituant la Puissance du Canada donne droit à l'enseignement de ces deux langues dans les écoles du pays, droit qui est reconnu particulièrement par la loi provinciale d'Ontario ;

4. Considérant que des chefs, tant religieux que politique, et nommément Mgr Fallon, de London, Ontario, ont pris sur la question de l'enseignement bilingue, une position qui est de nature à nuire à l'Ordre des Chevaliers de Colomb en arrêtant ses progrès parmi nos co-notionaux Ca nadiens Français ;

Je, Louis Philippe Normand, propose, avec l'appui de M. P. A. Drolet' qu'il soit résolu :

Que le Conseil No. 1001 des Trois-Rivières de l'Ordre des Chevaliers de Colomb fasse appel aux différents Conseils de la Province de Québec, puis aux officiers supérieurs de l'Ordre en cette Province, et enfin au Conseil National, pour obtenir d'eux une déclaration ou un arrêt faisant connaître à toutes les autorités religieuses et civiles du Canada et des Etats-Unis, que l'Ordre des Chevaliers de Colomb a une sympathie égale pour tous les Catholiques enrôlés dans ses rangs ; qu'il ne protège aucune nationalité au détriment de quelqu'autre que ce soit ; qu'en conséquence, il verrait avec bonheur le règlement de toutes ces malheureuses dissensions et qu'il souhaite enfin que partout où se rencontrent des catholiques de langue anglaise et de langue française, et où l'enseignement bilingue est autorisé par la loi, l'autorité religieuse et civile favorise, au lieu de l'entraver, l'enseignement des deux langues chaque fois que les contribuables réclament cet enseignement des institutions auxquelles ils confient leurs enfants.

Adopté à l'unanimité.

(Signé) L. G. JOURDAIN,
Grand Chevalier.

Notaire J. A. TRUDEL,
Sec.-Archiviste.

(Vraie copie).
J. A. TRUDEL.
Sec.-Archiviste.

II

A leur assemblée régulière du 26 octobre, 1910, les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean, Conseil No. 1145, ont étudié la résolution Normand-Drolet adoptée par le conseil de Trois-Rivières et dont on leur avait donné communication.

A ce propos, il a été passé la résolution suivante :

1. Vu l'opportunité indiscutable de la résolution Normand-Drolet ;

2. Vu le devoir qui s'impose plus que jamais à tout vrai Canadien-Français qui est chevalier de Colomb de savoir si comme tel, il ne fait pas indirectement l'œuvre de ceux qui veulent la destruction de l'influence française catholique, en Amérique, et l'abolition de notre langue, sauvegarde de notre foi.

3. Vu que nous n'avons pas à hésiter entre notre patriotisme et les prétendus avantages de l'Ordre, si ce dernier n'est pas absolument neutre sur la question de nationalité et que dans ce cas, il nous faudra l'abandonner et neutraliser son influence ;

Il est proposé par M. Georges Fortin, avec l'appui de M. Jacques Cartier qu'il soit résolu :

Que le Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Jean donne son approbation publique à la proposition Normand-Drolet, mais en y ajoutant un cinquième considérant, s'il est possible, lors de l'envoi de la résolution au Conseil National, le dit considérant devant se lire comme suit :

" 5. Considérant que les Canadiens-Français, qui sont Chevaliers de Colomb doivent cesser de l'être si l'Ordre fait acception des races, est opposé à l'enseignement du français et aux intérêts des dits Canadiens-Français en général.

ADOPTÉ

La résolution Normand-Drolet, telle qu'adoptée se lit comme suit :

1. Considérant que les questions de race sont cause que des personnages influents, tant religieux que politique, de notre Province et des Etats-Unis, ont toujours été opposés à l'Ordre des Chevaliers de Colomb ;

2. Considérant que les journaux de la Province de Québec et des Etats Unis ont souvent porté des accusations sérieuses contre l'Ordre des Chevaliers de Colomb, que ces accusations sont restées sans réponse, et que, par suite, ces journaux ont combattu notre Ordre à cause de cette question de nationalité ;

3. Considérant que la constitution de notre pays donne à la langue française une existence légale et la met sur un pied d'égalité avec la langue anglaise dans et pour toutes les Provinces du Canada, et que, par conséquent, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, constituant la Puissance du Canada donne droit à l'enseignement de ces deux langues, dans les écoles du pays, droit qui est reconnu particulièrement par la loi provinciale d'Ontario ;

4. Considérant que les chefs tant religieux que politiques, et nommément Mgr Fallon, de London, Ontario, ont pris sur la question de l'enseignement bilingue, une position qui est de nature à nuire à l'Ordre des Chevaliers de Colomb en arrêtant ses progrès parmi nos co-nationaux Canadiens-Français ;

Je, Louis Philippe Normand, propose, avec l'appui de M. P. A. Drolet, qu'il soit résolu :

Que le Conseil No. 1001 des Trois-Rivières, de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, fasse appel aux différents conseils de la province de Québec, puis aux officiers supérieurs de l'Ordre en cette province, et enfin au Conseil National, pour obtenir d'eux une déclaration ou un arrêt, faisant connaître à toutes les autorités religieuses et civiles du Canada et des Etats-Unis, que l'Ordre des Chevaliers de Colomb a une sympathie égale pour tous les catholiques enrôlés dans ses rangs : qu'il ne protège aucune nationalité au détriment de quelqu'autre que ce soit ; qu'en conséquence, il verrait avec bonheur le règlement de toutes ces malheureuses dissensions et qu'il souhaite enfin que partout où se rencontrent les catholiques de langue française, et où l'enseignement bilingue est autorisé par la loi, l'autorité religieuse et civile favorise au lieu de l'entraver, l'enseignement des deux langues chaque fois que les contribuables réclament cet enseignement des institutions auxquelles ils confient leurs enfants.

Adopté à l'unanimité.

(Signé), L. G. JOURDAIN,
Grand Chevalier.

Notaire, J. A. TRUDEL,
Secretaire-Archiviste.

(Vraie copie),
J. A. TRUDEL,
Secrétaire-Archiviste.

Pour donner suite et publicité à la résolution Fortin-Cartier, il est proposé par M. Georges Fortin, avec l'appui de M. P. Contant, qu'un comité spécial soit nommé composé de M. Constant, Guillet, Fortin et Cartier.

ADOPTÉ

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Jean, en date du 26 octobre 1910.

(Signé) JACQUES CARTIER,
Sec.-Arch. pro-temp

Chronique

Il y a quelques jours, M. Louis Courtadon soutenait devant la faculté de Médecine de Paris une thèse de doctorat sur cette question : " Les derniers Valois sont-ils morts empoisonnés ? "

La science médicale essaie depuis quelque temps d'expliquer certains faits historiques par la physiologie et la pathologie. Cette tentative mérite l'intérêt le plus sérieux. L'Histoire est faite par des hommes, et les actes des hommes, comme leur santé, dépendent... d'un grain de sable. Mais il faut, en cet ordre d'idées plus qu'en tout autre, ne s'appuyer que sur des données indiscutables si l'on veut que les conclusions soient justes. M. le docteur Courtadon a eu ce souci, et son étude doit être retenue, car elle rectifie une erreur grave, accréditée surtout par Michelet, erreur relative à une maladie qui, " sautant parfois une génération ", aurait " délivré la France des Valois ".

Déjà, il y a 15 ans, M. le docteur Dussolier avait étudié la *Psychologie des derniers Valois*."

Le rôle, joué dans notre distoire par François II, Charles IX, Henri III, et aussi par François, duc d'Alançon, n'a donc pas seulement intéressé les historiens d'une époque si douloureusement troublée par les guerres de religion, il a intéressé également les médecins. Regrettons seulement que ceux-ci n'ait point songé à étudier la pathologie des sujets en même tamps que celle des rois, et espérons qu'imitant un jour les docteurs Cabanès et Nass dans leur ouvrage sur la " *Névrose révolutionnaire* ", ils nous montreront comment les grandes crises religieuses tiennent à l'état moral et physique des individus, comment la réforme, née de corrupteurs, engendra fatalement cette " corruption des mœurs et cette perversion de la discipline " que Pie X vient de dénoncer si justement dans sa récente Encyclique.

Le XVIe siècle aurait marquée l'apogée du règne du poison d'après M. Courtadon, et ce souverain terrible venait d'Italie.

" On n'a pas assez remarqué, dit-il, la présence constante de gentilshommes et de banquiers italiens à la cour des prédé-

cesseurs de Charles VIII et même au temps des Capétiens directs... L'arsenic était sans aucun doute le poison minéral le plus fréquemment employé au XVIe siècle... Il servait de base aux nombreuses compositions vénéneuses des Italiens, qui y excellaient et le répandirent en France. "

La chose est possible, mais de là à faire de l'arsenic " l'arme de la Cour ", il y a loin, et la suite de la thèse de M. Courtadon le prouvera elle-même très nettement. Il faut donc reprocher à l'auteur cette contradiction grave, enfermée par mégarde sans doute dans la finale d'une phrase. Nous n'aurons plus à lui adresser d'autres reproches quand nous lui aurons demandé comment il a pu dire dans son Introduction qu'il allait " errer à une époque où la toxicologie n'était pas née," alors qu'il constate plus loin qu'Ambroise Paré créa la toxicologie française... C'est une nouvelle contradiction.

L'art de l'empoisonnement venait donc d'Italie et Catherine de Médicis aussi, voilà qui est terriblement inquiétant !

On accusa Catherine de Médicis d'avoir empoisonné Charles IX par les feuillets d'un livre de venerie destiné à la lecture d'Henri de Navarre. Le crime aurait donc tout au moins été involontaire vis-à-vis de Charles IX. Mais, fort heureusement, l'accusation n'est qu'une fable ; le corps de Charles IX fut autopsié par 10 médecins et 9 chirurgiens et le "rapport du corps mort ", rapport mieux fait, disait un professeur de la Faculté, que les autopsies de XVIIIe siècle comme celles de Mirabeau et de Hoche, se trouve être très précis et probant : " poumon gauche adhérent, poumon droit pourri dans sa partie supérieure, matière purulente, etc.," Si l'on note les crachements de sang fréquents très remarqués chez Charles IX parce que 7 mois avant sa mort ils l'empêchèrent d'accompagner jusqu'à la frontière son frère, élu roi de Pologne, on sent que la conclusion du docteur Courtadon est invincible : " bronches, pneumonie entée sur des lésions anciennes de tuberculose pulmonaire ".

Si l'on recherche maintenant la cause de cette tuberculose pulmonaire, qui n'était point héréditaire, peut-être faut-il reconnaître qu'Ambroise Paré l'indiqua lorsqu'il dit que le Roi "estoit mort d'avoir trop sonné de la trompe à la chasse du cerf ".–Le buste de Charles IX par Germain Pilon montre des " buccinateurs développés " par les sonneries de trompe, et indique, paraît-il un ensemble lymphatique.

La maladie qui emporta François duc d'Alençon fut à

peu près la même que celle de Charles IX, et l'analogie se poursuit quant aux accusations d'empoisonnement portées contre la reine-mère. Il ne s'agit, il est vrai, que d'une tentative d'empoisonnement antérieure de 6 mois à la mort. " En décembre 1583, dit Brantôme, au moment de la brouille du duc d'Alançon avec la Cour, le valet qui servait à boire au prince ayant négligé de faire l'essai du vin, le bruit courut que ce vin était empoisonné. La reine-mère fut obligée, tant sa réputation était bonne, de protester contre l'accusation d'avoir voulu se débarasser de son fils."

Les tentatives d'empoisonnement dont Nicolas Salcède et Baza furent accusés ont-elles été réelles ? C'est un point qu'on n'éclaircira jamais. Ce qu'il y a de certain, c'est que la mort n'eut pas pour cause le poison. Berson, prédicateur du roi, raconte que trois mois avant l'issue fatale le duc d'Alençon eut une fièvre suivie de crachements de sang et de saignements de nez continuels. " A la vérité, dit-il, il regorgeoit assiduement le sang dans le bassin que je tenois d'une main et de l'autre avec le mouchoir j'essuiois son visage et poitrine à cause d'une sueur très abondante, froide, et sentant la mort...J'oyois le ralle et le sang qui l'étouffoit."

Le prince " continua au lict, tantost bien, tantost mal " puis le 9 juin 1584 à huit heures du soir, il fut " saisi d'une courte aleine et d'un mal de costé " ; le lendemain, à midi, il mourait, à l'âge de trente ans. Des excès de tous genres avaient donné libre champ à la tuberculose dans son organisme.

D'Henri III, nous ne parlerons pas, car il est bien évident, comme le dit M. Courtadon, que la blessure faite par le poignard de Jacques Clément suffit à expliquer la mort sans qu'il soit besoin de supposer que la lame ait été enduite de poison. La supposition est même absurde, car Jacques Clément savait qu'il pourrait frapper sans être gêné par personne, son costume de moine lui permettant de parler au roi seul à seul.

De François II, au contraire, il y aurait beaucoup à dire. M. Courtadon le suit depuis son enfance dans une étude attachante.

Regnier de la Planche, dans son " Histoire de l'Etat de France tant de la république que de la religion ", raconte que le jeune roi ne mouchait pas et qu'une de ses oreilles faisait l'office de nez.

L'émail de Léonard Limousin au musée du Louvre révèle,

paraît-il, un “ facies adénoïdien ” ; — “ aux végétations adénoïdes appartient un court moment de notre histoire ”, dit M. Courtadon qui conclut, comme cause de la mort, à une “ méningo-encéphalite consécutive à une otite moyenne chronique provenant de végétations adénoïdes ”.

Nous sommes loin du bruit rapporté par Beaucaire de Péguillon, précepteur du cardinal de Lorraine, bruit suivant lequel Ambroise Paré aurait été un des empoisonneurs de François II.

En parlant de ce roi, le jeune docteur dont nous analysons l’ouvrage prononce cette phrase que beaucoup de vieux historiens devront méditer : “ *Plaignons-le donc, ne le raillons pas comme fait Michelet.* ”

Michelet a été un peu le Bonivard du XIXe siècle. François de Bonivard, “ genevois entêté de calvinisme et de démocratie ”, dit M. Courtadon, a fait de François II un portrait qui n’est qu’une odieuse caricature. Michelet n’a pas été plus juste. Il lui a plu de doter tous les Valois d’une maladie déshonorante, mais il a été obligé d’imaginer que “ ce mal épouvantable sautait parfois une génération ” pour expliquer comment, “ indulgent pour Henri II et Catherine de Médicis ”, il serait retombé sur les petits-fils de François Ier.

A défaut des constatations scientifiques que nous venons d’examiner, l’explication de Michelet prouverait elle-même l’inexistence de la maladie qu’il allègue, car cette maladie ne saute jamais une génération.

La vérité historique a trop longtemps souffert des historiens-poètes et des pamphlétaires. Il est temps que les simples hommes de science travaillent à la dégager. Nous félicitons les médecins qui apportent leur contribution à cette tâche.

André Deloze.

Bibliographie

R. P. Couet, O. P.—La Franc-Maconnerie et la conscience catholique.—Brochure de 32 pages.—2ième edition.

L'" Action Sociale " vient de faire une nouvelle édition de cet important travail. Il a été révisé et corrigé.

Cette étude se recommande d'elle-même à tous ceux qui ont charge d'âmes : MM. les curés, les directeurs de séminaires, les professeurs de théologie et de philosophie, et tout spécialement " les directeurs des cercles d'étude de la jeunesse ".

Cette étude doctrinale nous éclaire sur cet ennemi qui se cache et se dissimule. Elle nous renseigne également sur les devoirs de chacun.

Que nos ennemis sachent bien que nous connaissons leurs agissements et que nous ne tremblons pas devant eux !

Les armes bien fourbies, les troupes bien disciplinées, l'attaque bien conduite, voilà les éléments de la victoire.

L'étude du Rév. Père Couët nous aidera à atteindre ce résultat.

En vente à " L'Action Sociale Limitée ", 103, rue Sainte-Anne, Québec, 5 sous l'unité, 50 sous la douzaine, $3.00 le cent.

Dépôt à Montréal à la librairie Beauchemin Ltée.

La Race Francaise en Amérique, par MM. les abbés Desrosiers et Fournet ; préface de M. l'abbé Philippe Perrier ; avec 34 gravures et des illustrations dues au crayon magistral du regretté Henri Julien—Beau volume de 300 pages, orné d'un frontispice plein de charmes. Le professeur émérite et le styliste enchanteur qui nous donnent ce bon livre ont su y condenser. en un tableau rapide et très vivant, les faits et gestes de la race française sur notre continent, depuis trois cents ans, ses luttes, ses conquêtes, ses épreuves; sa situation actuelle en Acadie, dans la province de Québec, en Ontario, dans l'Ouest canadien, dans la Nouvelle Angleterre,dans les Etats-Unis limitrophes aux Grand Lacs ; ses espoirs d'avenir, les circonstances qui les justifient et les moyens par lesquels ils se réaliseront. La partie géographique, historique et statistique de cet ouvrage a été l'objet du soin le plus louable. M. l'abbé Perrier y fournit une entrée en matière remarquable, et bien digne du travail consciencieux de ses deux confrères.—A Montréal librairie Beauchemin Ltée, 79 rue St-Jacques.

LA DOCUMENTATION POLITIQUE ET SOCIALE :—Sommaire du numéro d'octobre :—Le Statut des Fonctionnaires, La Libre-Pensée, Le Féminisme (suite), La Coopération, L'Enseignement, Le Travail à domicile, Le Chômage, Le Socialisme, Le Placement, Les politiques étrangères, La Lettre de Pie X sur *Le Sillon*.

Abonnement : France 10 frs., Etranger 12 fr., Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée à la librairie HENRY PAULIN, & CIE, 21, rue Hautefeuille, Paris.

Congres d'Education des Canadiens-Francais d'Ontario (1910) :—Rapport officiel des séances tenues à Ottawa ,du 18 ou 20 janvier 1910.

Questions d'éducation et d'intérêt général, 23 gravures hors textes. Préface par l'abbé Philippe Perrier. Prix, 50 cents. Adresse : Association d'Education, 325, rue Dalhousie, Ottawa, Ont.

Monsieur l'abbé Perrier citait ce livre comme étant la source d'où jaillissent les connaissances exactes de l'existence d'une école bilingue dans Ontario ainsi que des réformes urgentes qu'exige notre système scolaire. ' On ignore trop, disait-il, les trésors contenus dans ce volume-souvenir. Je vais le citer pour engager nos compatriotes anglais et français à le parcourir en entier. "

Il nous semble qu'en ces temps de luttes très vives, les demandes du volume-souvenir devraient être tellement nombreuses que l'Association d'Education ne pourrait répondre au désir de tous nos compatriotes. Et pourtant il faut bien avouer que les Canadiens-Français d'Ontario ne se hâtent pas d'acheter ce volume précieux.

L'automne est maintenant arrivé et avec lui, le froid et les longues veillées au coin du feu. Ne sera-ce pas un agréable passe-temps pour une famille, de lire les pages patriotiques qui sont enfermées dans le livre du Congrès. Le père, la mère et les enfants repasseront ensemble cette magnifique page d'histoire de l'Ontario français, dans laquelle nous remarquons avec orgueil que ce sol d'Ontario, fut dès son origine, une terre française.

Et après une lecture aussi réconfortante, le père dira à ses enfants : " Voyez, mes fils, ce que l'on a fait pour vous dans le passé et ce que l'on fait encore aujourd'hui. La lutte que nous faisons en faveur des écoles bilingues, c'est dans votre intérêt et pour récompenser tous les Canadiens-Français d'Ontario de leurs généreux efforts, soyez de rudes travailleurs à la classe en attendant que vous soyez de rudes travailleurs sur un autre champ d'action.

Allons compatriotes, secouez cette apathie qui nous conduit à tout instant aux défaites les plus humiliantes, et instruisez-vous de vos devoirs en parcourant attentivement le livre du Congrès d'Education.

N'oubliez pas le prix du livre : cinquante centins, plus dix centins pour frais de poste.

Profitez de l'unique occasion qui vous est donnée de vous procurer un livre qui ne peut manquer de vous intéresser au plus haut degré. On parle partout de la question scolaire dans Ontario, c'est dans ce livre que vous puiserez les plus sûrs renseignements.

Ne laissez pas échapper ce bon moyen de vous instruire et de contribuer en même temps à une œuvre très importante.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES :—Sommaire du mois d'octobre :—La cuisine en Franche-Comté Charles Beauquier : Pèlerins et pèlerinages. CXIX. Maous deous sants, CL. Fontaine de sainte Raffine. CLI. Fontaine de sainte Anne, Ludovic Mazeret : CLII. Le culte populaire de saint Malgoire à Langolen, H. de Kerbeuzec : Les esprits forts à la campagne. XII. Alleluia, F. Duine : Traditions orales des vallées vaudoises du Piémont. Chapitre II. Les fées. Les fées et les jeunes gens (suite). La fée-serpent. Le départ des fées, Marie Bonnet : Les Inventions modernes. VIII. La photographie et les amoureux. IX. Les horloges. X. Les aérostats, Alfred Harou : Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne. XLIX. Les sorciers aux environs de Lorient. Joseph Frison : Charivaris et brimades. II. La promenade des maris battus, P. S. : Médecine superstitieuse. CXVII. Pays de Liège. CXVIII. Le saint bombardé. CXIX. Les verrues, Alfred Harou : CXX. En Gascogne, Ludovic Mazeret : Coutumes et superstitions de la Saint-Jean. XII. L'eau changée en vin, Ludovic Mazeret : Proverbes et Dictons du pays Nantais, Marie-Edmée Vaugeois,: Contes et légendes de la Basse-Bretagne. CX. Jean et le Monsieur riche, Armand Cudennec :

CXI. Le Moulin hanté, J. Frison : Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXXVII. Le pays gallo vers 1830, Pierre Laurent : Bibliographie : *Servettaz.* Chants et Chansons de la Savoie. P. S.—Livres reçus aux bureaux de la Revue.—Notes et Enquêtes.—Réponses.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Michel, Paris.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi de la Revue est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

MARRIAGE D'OURS :—PAR ROGER DOMBRE :—Un volume in-12, franco, 3 francs. Le même, relié toile bleue, tranches marbrées, 3 fr. 50.

Il comptera certainement parmi les livres les meilleurs de Roger Dombre, ce *Marriage d'Ours,* dont le titre nous apparaît comme une énigme pleine de promesses.

Quels sont ces ours dont l'hyménée a tenté la plume féconde de l'alerte et spirituel écrivain ? Rassurez-vous : L'auteur ne nous promène pas dans les surprises d'une de ces fantaisies zoologiques qui sont redevenues à la mode tout comme au temps où le bon La Fontaine faisait parler les bêtes. Les *ours* de Roger Dombre sont des gens et même de très braves gens que la malice villageoise a gratifiés de cet immérité surnom.

Ils sont quatre : le comte d'Esparnoux et ses trois fils, tous bâtis en athlètes, rompus aux exercises du corps, grands chasseurs devant l'Eternel, un peu rudes de manières, assez dédaigneux des formes policées et jouissant d'une belle fortune, à leur façon, mais sans égoïsme.

Ce pittoresque quatuor auquel s'ajoute une tante, aussi masculine d'allures, aussi généreuse de caractère que ses frères et neveux—coule des jours exempts de soucis, dans un superbe château où maîtres et chiens vivent pêle-mêle au grand dam des meubles de prix, des potiches rares, des tapis précieux qui gardent la trace indélébile de ce turbulent voisinage.

Rien ne manque donc au bonheur des habitants du château des Ours quand une aimable et gracieuse jeune fille, la charmante Simone Hebreil, vient tomber en bolide—ce qui n'est pas, comme vous pourriez le croire, une façon de parler—au beau milieu de cet intérieur où régnaient la paix et l'union la plus étroite.

Que se passe-t-il alors ? Comment les doux géants et tante Minnie accueillent-ils cette nouvelle venue qui trouble leur quiétude ?.. A la suite de quels événements Simone, en épousant René d'Esparnoux, devient-elle la bonne fée du château ?., C'est le point de départ d'une intrigue que l'auteur mène au dénouement avec son esprit et son talent habituels.

Le style est vif, enjoué, avec, par-ci par-là, une note de tendresse exquise. Certains passages sont d'une gaîté irrésistible et d'autres nous émeuvent profondément. Nous avons éprouvé un plaisir réel à lire ce livre, et ce plaisir sera partagé par tous ceux qui auront la bonne inspiration de faire comme nous.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français, non coloniaux, à l'adresse de M. HENRI GAUTHIER, éditeur, 55 quai nes Grands-Augustins, à Paris.

Cet ouvrage se trouve aussi chez les principaux libraires.

DANS L'ORNIERE :—PAR ANDRÉ BRUYERE :—*L'Ornière,* c'est la pauvreté orgueilleuse, la misère sous un vernis qui ne trompe plus personne et dans laquelle croupit ,volontairement, une famille de haute origine, trop altière pour demander au travail un remède à sa ruine.

C'est au fond des Pyrénées, dans un de ces légendaires châteaux, jadis agrippés comme des nids de vautours à fleur de rocher, aujourd'hui pantelants de vêtusté et prêts à s'effondrer dans le ravin, que l'auteur a placé ses étranges héros. C'est là que nous prenons contact avec la vieille marquise de Montligneul, type accompli de la grande dame d'autrefois, dont le caractère détonne comme un vivant anachronisme en notre siècle férocement utilitaire. Près de l'aïeule, vivent ses petits-enfants qui, par le résultat d'une éducation mal entendue, partagent, à des degrés différents, ses principes surannés. A cet égard, Jacques, le futur chef de famille, entre tout à fait dans les vues de Mme de Montligneul et, entraîné par l'orgueil, ne recule pas devant l'odieux mensonge qui lui permettra de cacher sa situation plus qu'obérée au tuteur de la belle et riche Mercédès dont il veut faire sa femme.

Sur cette donnée, si simple en apparence, l'auteur a construit un drame où les situations tragiques alternent avec des pages dont la puissante élévation fait vivre, au lecteur, des émotions intenses. On suit l'action avec un intérêt sans cesse croissant et l'on se réjouit sincèrement quand, après des péripéties multiples, le gentilhomme, dont l'indignité allait se consommer, comprend enfin son devoir, cède à l'idéale jeune fille qui a entrepris de lui dessiller les yeux et se met courageusement au travail, préparant ainsi la régénération de tous les siens en même temps que le relèvement du vieux Montligneul. Un défilé de types variés, pris sur le vif et campés de main de maîtres, concourent à l'ensemble de l'action. Les hautaines figures de la châtelaine et de son petit-fils préféré : celles beaucoup plus attachantes de l'insoucieux Francis, de la frêle Simone, de la généreuse Renée, du vénérable don Paëz et de sa fille Mercédès ; la morne silhouette du comte Louis qui, lamentable épave de la vie, se traîne comme une ombre dans l'ombre des couloirs solitaires, tout cela est rendu avec un art infini, une sûreté d'observation qui nous donne l'illusion parfaite d'êtres animés, s'agitant autour de nous.

Ajoutons que d'enthousiastes descriptions de ce Béarn, où l'auteur semble avoir vécu, donnent au récit un cadre délicieux et contribuent à en augmenter le charme déjà si primesautier. C'est un ouvrage de haut mérite que nous ne saurions assez recommander au lecteur.

Pour recevoir ce volume franco, envoyer 3 francs en mandat-poste ou en timbres français à M. HENRI GAUTHIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris, 0 fr. 50 en plus pour la reliure toile bleue, tranche marbrée.

Envoi franco contre mandat de poste ou timbres français (non) coloniaux, à l'adresse de M. HENRI GAUTHIER, éditeur, 55 quai des Grands-Augustins, Paris.

Cet ouvroge se trouve aussi chez les principaux libraires.

La Grande Aube

PAR

Jean Daguet

CHAPITRE PREMIER

Immobile, arrêté au bord du trottoir, Philippe Maulain regardait la foule bigarrée qui sortait de l'église, en cette matinée lugubre du jour des Morts. Toutes les puissances malsaines de son âme étaient passées dans ce regard aigu, féroce, qui semblait vouloir dévorer vivants les fidèles. Ce n'était plus l'ironie gouailleuse et imbécile des voltairiens de jadis, c'était la haine implacable du sectaire moderne pour tout ce qui vient du Christ.

Ce jeune homme rêvait la destruction universelle des vieilles institutions divines : la Religion, la Patrie, la Famille. Il appelait de ses vœux passionnés l'écroulement de l'ancien monde, utopie fantastique des cerveaux déséquilibrés comme le sien, sans s'être demandé jamais ce qui sortirait de ce monstrueux chaos, et sur quelle désolation sans limites se lèverait le soleil, au lendemain du grand soir.

Une curiosité morbide le retenait là, sur ce trottoir, afin de s'y repaître du spectacle de cette troupe croyante, qui venait de prier pour ses morts. Comme ils étaient encore nombreux ces chrétiens ! On eût dit que le temple ne cesserait point d'en déverser les flots sur le parvis. Ce n'était certes pas une belle église. Elle avait été bâtie en hâte, quelques années auparavant, pour assurer les secours religieux aux innombrables ouvriers des usines qui surgissaient de terre, magiquement, semblait-il, sur ce sol fécond et laborieux de la Flandre. Elle était faite, cette église, de modestes briques roses, avec un soubassement de pierres bleues. Mais l'incessante fumée des cheminées géantes qui l'entouraient avait déjà terni ses murailles, les avait revêtues de ce manteau de suie tenace, uniforme livrée des édifices du Nord.

Au reste, tous les êtres humains que le sanctuaire banal rejetait sur le pavé gras, par cette matinée brumeuse du 2 novembre, portaient, eux aussi, des habits de deuil. Et tandis que les cloches assourdies sonnaient dolemment le glas des trépassés, leurs parents et amis s'en allaient en silence, recueillis et le visage triste.

La plupart étaient de pauvres gens. Il y avait là des vieux et des vieilles, qui, d'avoir été courbés toute leur vie sur des métiers, en restaient pliés en deux ; il y avait là des jeunes filles pâles et grêles, rattacheuses ou dévideuses, auxquelles, visiblement, l'air des champs manquait. Mais il s'y trouvait aussi des gaillards musclés, aux bras d'athlètes, que l'anarchiste, hypnotisé à son poste, observait avec une sourde rage. Ceux-là, c'étaient des ouvriers du fer. Il n'eût pas été prudent de se prendre de querelle avec eux. Mais la science actuelle a mis d'autres moyens que la boxe et le bâton à la portée des révolutionnaires, pour attaquer les catholiques

Un sourire méchant retroussa la moustache frisée de Philippe Moulain. Il allait tourner les talons, quand un nouvel objet, attirant sa curiosité, le retint encore deux minutes à la même place. Un coupé très modeste, attelé d'un seul cheval, et conduit par un vieux cocher à casquette, sortit d'une ruelle latérale et vint se ranger au bas des marches de l'église. En haut de ces marches, dans le même moment, apparaissait une femme très âgée, revêtue de longs voiles de veuve, et s'appuyant sur le bras d'un grand et vigoureux jeune homme à barbe brune.

Quelqu'un dit, près de l'anarchiste :

—Voilà Mme Sonnoy et son petit-fils, *notre Jacques* !

C'était un ouvrier, qui parlait à un autre.

Un éclair de fureur jaillit des yeux d'acier de Philippe Maulain. Ses poings se crispèrent. Il ne put y tenir et s'enfuit, répétant, à chaque pas, entre ses dents, avec une sauvagerie croissante :

—Notre Jacques ! notre Jacques ! Ah ! ils ont beau l'adorer, ces brutes, on saura bien la leur démolir, leur idole !

Il se hâtait, par les rues encombrées. Il traversa en courant la Grande Place, où s'élève majestueusement le vieux calvaire de marbre qui a donné son nom à la jeune cité manufacturière : Blanche-Croix. Il faillit se faire écraser par les "cars" électriques, dont les voies s'y coupent en tous sens. Il s'enfonça dans la longue rue marchande du Chemin-Vert,

pressé de se cacher dans son logis, de ne plus voir ces gens, riches ou pauvres, dont le seul aspect l'exaspérait, parce qu'ils ne pensaient pas comme lui.

Etant arrivé au coin de la ruelle du Cœur-Volant, il y tourna. C'était un ancien chemin de la vieille bourgade paysanne de Blanche-Croix, dont les maisonnettes basses, grossièrement badigeonnées de vert pâle ou de lilas tendre, semblaient garder encore leur antique aspect villageois. La ruelle n'était point pavée. Un trottoir fort étroit, en briques posées de champ, eût protégé malaisément les piétons du contact des essieux de voitures, s'il en avait passé là, mais il n'en passait jamais. Au milieu de la chaussée boueuse, des nuées d'enfants s'ébattaient, avec des cris perçants. Des commères, le balai à la main, jacassaient devant les portes. Plusieurs de ces femmes, en voyant passer Philippe, s'écartèrent. D'autres chuchotèrent entre elles. Des regards hostiles, ou apeurés, le suivirent. Il n'y prit pas garde. Il s'engouffra dans l'allée de la maison portant le numéro 13, et gravit lestement l'escalier obscur.

Cette maison, plus laide et plus décrépite encore que les autres, appartenait à une vieille fille, assez bizarre, connue dans le quartier sous le sobriquet de *la Chouette*, qui passait, à tort ou à raison, pour aussi riche qu'avare. La Chouette logeait au rez-de-chaussée de sa maison, où elle tenait un commerce infime de mercerie-papeterie, sans aucune espèce d'apparence de boutique, et louait le reste de son immeuble, en garni, au plus offrant.

Les deux pièces du premier étage étaient habitées par l'honnête et paisible famille d'un contremaître. C'était, au second, dans le toit, que gîtait l'anarchiste. Il vivait là, entre sa jeune sœur, Germaine, et leur ami, Fédor Basilikoff, un évadé des bagnes de la Sibérie, dont le fanatisme contagieux entretenait l'exaltation de ses camarades.

Philippe et Germaine Maulain n'étaient pas des enfants du peuple. Ils avaient eu pour père un officier du génie, cerveau brûlé par les inventions, mort prématurément, en laissant son fils et sa fille sans le sou à la charge de leur mère, femme sotte et molle, bientôt réduite aux abois. Ces malheureux n'avaient connu que la gêne, les privations, les expédients lamentables de la misère "en habit noir." Tout petits encore, se tenant par la main, et pleurant de honte, ils allaient, envoyés par leur mère, engager au Mont-de-Piété le plus

proche, des dentelles et des éventails qu'on ne devait jamais dégager ; ou porter au brocanteur juif du coin, et vendre à vil prix les dernières cuillers à café de la maison.

Cependant, cette mère indigne, au lieu de chercher à gagner honnêtement le pain de ses enfants, ne savait que se lamenter sur son sort, et se ronger d'envie devant la prospérité des gens plus courageux ou plus adroits. Elle ne voulait pas travailler. Les *dames* ne doivent pas faire œuvre de leurs mains, disait-elle, osait-elle dire ! Elle donnait à ses enfants les idées les plus fausses, en se posant, en les posant eux-mêmes comme les victimes d'une fatalité aveugle, tandis qu'ils n'étaient tous que les victimes de sa paresse et de son orgueil. Elle leur apprenait en même temps à mépriser les pauvres, qui sentaient mauvais, et à détester les riches, qui ont tous volé leur argent. Réduite à la dernière misère, elle prélevait encore sur la mesquine pitance de ses enfants le prix de la morphine dont elle s'intoxiquait à plaisir, pour oublier sa détresse dans des rêves d'or.

Quand elle fut morte, enfin, de ce poison, son fils avait quatorze ans et sa fille douze. A défaut de parents et d'amis, la municipalité de la grande ville du Nord qu'ils habitaient s'émut de la situation de ces orphelins, et leur fit obtenir à chacun une bourse dans un lycée de l'Etat.

Mais, tandis que la jeune fille, passionnée de savoir, étudiait avec une sorte de rage et obtenait successivement tous ses brevets, son frère, plus faible d'esprit et de corps, plus aigri aussi par les souvenirs néfastes de leur petite enfance, paraissait avoir pris à tâche de fronder à la fois professeurs et condisciples. Toujours sombre et taciturne, et comme replié sur lui-même, il affectait de se tenir à l'écart et de ne frayer avec personne, tant et si bien qu'on l'avait surnommé Diogène, et que ses camarades lui demandaient parfois, pour le narguer, où était son tonneau, ou s'il avait perdu sa lanterne.

Il ne répondait pas souvent aux plaisanteries ; mais, quand on le persécutait trop, il lui arrivait de "faire tête" ainsi qu'une bête sauvage trop pressée par les chiens. Et alors il répliquait par des discours étranges. Il parlait d'une voix saccadée et sourde, les poings serrés, les yeux méchants. Il disait leur fait à ces *repus*, qui n'étaient guère que des fils de pauvres fonctionnaires besogneux. Il déclamait contre le luxe et l'oisiveté. Il prédisait la revanche sanglante du prolétariat méconnu sur le capital infâme. Et les autres riaient en se moquant de lui.

Une seule branche des connaissances humaines eut le don de l'intéresser, au cours de ses pitoyables études : la chimie. Atavisme, pressentiment ou calcul, cette science dangereuse lui plut. Ses maîtres, habitués à son apathie coutumière, s'étonnèrent de l'éveil subit de son intelligence au contact des mélanges. Son incroyable compréhension des formules les plus obscures les stupéfia. Il semblait jongler avec les signes cabalistiques servant à déterminer les produits.

Ceux qui avaient la bonté de s'intéresser à Philippe Maulain, malgré son caractère farouche, crurent bien faire en l'envoyant dans une école spéciale de chimie pratique, à sa sortie du lycée. Sa seule planche de salut semblait là pour lui. Car, dans ce pays manufacturier, un brevet de chimiste pourrait lui valoir une bonne place à la teinture ou à l'impression des étoffes. Le malheur voulut qu'à cette école, il fît la connaissance du nihiliste russe Fédor Basilikoff. Celui-là ne comprenait rien à la chimie, mais *il cherchait quelqu'un qui la comprît bien.*

Ce fut avec ce misérable que Maulain vint s'établir à Blanche-Croix, en qualité d'ingénieur, dans une petite usine de savons gras. Le nihiliste, lui, avait jeté son masque de science, et collaborait ouvertement à une ignoble feuille hebdomadaire, intitulée : le *Réveil des Parias.*

Cependant la jeune Germaine, couverte des lauriers universitaires, venait de rejoindre les deux hommes à Blanche-Croix. Elle ne rappelait en rien la créature passive qui lui avait donné le jour. Cette lycéenne intelligente et avisée, imbue des doctrines du féminisme le plus hardi, prétendait que tout être humain, quel qu'en soit le sexe, a le droit de batailler pour obtenir sa place au soleil, dans le monde. Et cette place qu'elle convoitait, la jeune brevetée entendait l'arracher de haute lutte, le scalpel à la main, s'inquiétant assez peu, d'ailleurs, des corps pantelants qu'elle déchiquetterait sur sa route. Car Mlle Maulain étudiait présentement la médicine, non par suite d'un amour exagéré de ses semblables, mais par l'effet d'un amour judicieusement calculé de sa propre personne. Elle avait choisi la carrière médicale comme la plus lucrative, entre les rares professions avantageuses ouvertes à l'activité féminine, dans notre société retardataire et obtuse. Mlle Maulain avait des dents jolies et fort solides ; elle se sentait un appétit excellent et prétendait s'asseoir à son aise au "banquet de la vie."

Entre cette fille pratique et son rêveur de frère, il ne pouvait guère y avoir de l'affection. Une haine commune les rapprochait seulement contre ceux qu'ils appelaient avec mé pris : "les jouisseurs du siècle."

II.

Dans une grande salle, nue et propre, où le jour cru tombait du plafond vitré, une demi-douzaine de jeunes filles, en longues blouses blanches, évoluaient autour d'un vieillard à lunettes.

C'était la clinique du célèbre praticien Jérôme Ragot, le spécialiste auquel on amenait des enfants infirmes de tous les départements voisins.

Au milieu de la salle s'élevait la table d'opération, avec son étroit matelas recouvert de molesquine brune. Sur des tablettes de marbre ou de verre s'étalaient des cuvettes en porcelaine, des bocaux et des fioles. Çà et là brûlaient des lampes à alcool pour la stérilisation des instruments. Un cliquetis menu d'acier résonnait. L'air était saturé d'odeurs antiseptiques.

Et une lamentable procession de souffreteux défilait sous les yeux attentifs et sagaces du vieux Ragot, dont toute l'âme ardente semblait passée dans son regard. La plupart de ces clients étaient de petits pauvres, portant les marques indélébiles de la misère, parfois les stigmates des vices de leurs parents. Il y avait là des rachitiques, des épileptiques, des scrofuleux, des cancéreux, et ceux-là n'étaient pas encore les plus affligeants à voir.

Jérôme Ragot,—avec sa carrure trapue de paysan, ses bras noueux, ses traits durs,—Jérôme Ragot maniait les membres grêles de ces infortunés d'un geste si délicatement adroit, que leurs humbles mères en demeuraient confondues. Même lorsqu'il devait taillader la chair vive, on eût dit qu'il la caressait, tant ses gros doigts semblaient légers. Et quelle prodigieuse dextérité dans ses pansements, à la fois souples, résistants et commodes !

A côté de lui, ses aides, malgré tous leurs efforts, passaient immanquablement pour malhabiles. Deux ou trois de ces demoiselles semblaient condamnées à l'effacement jusqu'à la fin de leurs jours. Une autre, Virginie Languet, portant des cheveux courts et un lorgnon d'or, posait pour la pédante,

affectait une désinvolture masculine, eût traité les malades comme des chiens, si le maître l'avait permis. La suivante. au contraire, Berthe Geoffroy, riait toujours et se moquait de tout, même de la science.

Germaine Maulain, seule, donnait l'idée d'une personnalité appréciable, et déjà Ragot la distinguait d'entre les autres, l'appelait à la rescousse dans les cas dfficiles. Son impassibilité la servait bien. Devant les opérations les plus cruelles, pas un de ses muscles ne tressaillait jamais, et nul frisson nerveux n'agitait ses mains blanches. Elle semblait de marbre. Et Jérôme Ragot déclarait, enchanté :

—C'est la première fois que je rencontre un vrai tempérament de chirurgien chez une femme.

Mlle Maulain ne se glorifiait pas du compliment. Elle parlait peu, se contentait d'écouter, d'incruster en sa mémoire non seulement les leçons de ses professeurs, mais encore toutes les observations faites autour d'elle.

Trois fois par semaine, elle prenait le "car" et allait à Lille suivre les cours de la Faculté de Médecine. Le reste du temps, elle travaillait à Blanche-Croix même, soit chez Ragot, soit dans les hôpitaux publics.

On l'appelait "la belle insensible" dans le monde des carabins. Elle était grande et bien faite, les traits réguliers et froids, avec des cheveux noirs toujours parfaitement coiffés, et des yeux largement fendus, d'un bleu pâle et glacial.

La matinée s'avançait. La dernière pratique du docteur venait d'entrer dans la salle. C'était une pauvre petite fille affligée du mal de Pott, et dont la déformation faisait mal à voir. Sur l'ordre de Ragot, Virginie Languet se mit en devoir de la déshabiller, mais si brutalement que l'enfant jeta des cris. Le maître se fâcha. Germaine Maulain, qui achevait de nettoyer des instruments, regarda la scène, mais ne bougea pas. Ce fut Berthe Geoffroy qui s'élança pour aider sa compagne. Il n'entrait pas dans le caractère de Germaine de se mettre en avant sans y être appelée. Prudente, elle redoutait trop les jalousies féminines. Seulement, quand elle eut fini son ouvrage, elle s'approcha du groupe, et, les mains derrière le dos, elle regarda faire ses collègues, sous la surveillance du maître.

Quand ce fut terminé, elle ôta posément sa blouse, la roula, l'insinua dans un petit sac, remit son chapeau, sa jaquette et ses gants ;et s'en fut avec la plus insipide d'entre ses cama-

rades, une blonde sentimentale et sotte, qui demeurait dans le voisinage du Cœur-Volant, et passait son temps à échafauder des projets de mariages invraisemblables.

Mlle Maulain ne l'écoutait pas. Ses propres affaires la préoccupaient suffisamment. Elle songeait aux deux hommes qu'elle allait retrouver dans son triste logis, et qui l'importunaient chacun à sa façon, et peut-être surtout parce qu'elle était obligée de les subir. Que serait-elle devenue sans son frère? C'était la place de Philippe qui la faisait vivre. Quant à Fédor Basilikoff, il habitait chez les Maulain en qualité de pensionnaire, selon un usage fréquent dans les classes pauvres. Il leur payait une modeste redevance pour sa nourriture et son gîte, mais cela n'ajoutait guère aux faibles ressources du ménage, car tout l'argent du nihiliste était employé en expériences par les deux hommes. Comment même la maison de la "Chouette" n'avait-elle pas sauté encore, avec toutes leurs machinations? Mystère.

La cuisine chimique était, du reste, à peu près la seule qui fût pratiquée chez les Maulain. La belle Germaine avait l'horreur des humbles occupations féminines en général, et de la confection du pot-au-feu en particulier. Peut-être craignait-elle de gâter ses mains souples, aux doigts longs et fins, dont l'adresse émerveillait le vieux Ragot?

Quand elle revenait de la clinique et des cours, à peine prenait-elle le temps de battre une omelette ou de faire griller quelques tranches de viande de cheval. Ses compagnons devaient généralement se contenter de conserves ou de charcuterie. Mais tous les deux se dédommageaient, hélas! du manque de nourriture solide par l'abus des boissons, et les placards de leurs mansardes regorgeaient de liqueurs pernicieuses, dont l'usage entretenait l'exaltation morbide et féroce de leurs cerveaux détraqués.

Ce matin-là, en rentrant de chez Ragot, Germaine venait d'ouvrir une boîte de harengs "marinés au vin blanc" et déposait sur la table ronde un morceau de fromage et trois pommes quand son frère fit irruption dans le logis et jeta son chapeau mou par terre, en criant :

—Oh! les idiots! les triples idiots!

La jeune fille était si accoutumée aux accès de frénésie du malheureux qu'elle n'y prenait plus garde.

Mais le Russe, occupé à composer sa copie quotidienne dans la pièce voisine, dont la porte était ouverte, releva la tête et demanda, une flamme aux yeux :

—Qu'y a-t-il donc de neuf?

—Oh! rien de *neuf*, répliqua Philippe avec un immense dédain; c'est du bien *vieux*, au contraire, du démodé, de l'archisuranné! Des imbéciles qui s'écrasent dans leur temple pour évoquer les âmes de leurs aïeux défunts! Au XXe siècle! Est-ce assez stupide, et faut-il que l'inepte croyance à l'immortalité de l'esprit ait la vie dure, dans ce qu'on appelle, assez justement, les masses!

Basilikoff posa, sur le bord de sa table à écrire, son porteplume d'un sou, et il prononça dogmatiquement:

—Le peuple est bête!

Germaine, totalement indifférente à la discussion, achevait de disposer le très humble couvert.

Philippe se laissa choir sur une chaise, devant la table ronde, posa ses deux coudes sur la toile cirée et son menton dans les paumes de ses mains, et il se mit à gémir:

—Jusques à quand l'utopie d'une divinité protectrice courbera-t-elle ainsi les foules! A quoi bon se sacrifier pour faire éclore la lumière? Ces brutes adorent les ténèbres et s'y complaisent!

—Si ça les amuse! nargua sournoisement Germaine. A chacun son plaisir, en ce monde!

—Tais-toi! cria Philippe avec une colère soudaine, une colère d'alcoolique dont les yeux s'injectent et les mains tremblent à la moindre contradiction.

Elle haussa les épaules et se mit à siffler entre ses dents.

Fédor abandonna sa copie, vint s'asseoir en face de Philippe et déploya sur son pantalon fripé le torchon à liteaux rouges qui lui servait de serviette. Il dit d'un ton conciliant:

—Nous sommes tous du même avis, en somme. Nous déplorons également l'ignorance persistante du peuple. Ce malheur vient de ce qu'il n'y a pas encore assez de prisonniers de l'idée régénératrice du monde. Nous ne sommes pas assez nombreux, hélas!

Il soupira et se servit une part copieuse de poissons marinés, prenant soin d'entasser sur son assiette tous les piments et grains de poivre de la boîte.

Sa douloureuse constation de l'ignorance des masses ne paraissait pas lui couper trop l'appétit.

Philippe Maulain se servait à peine et mangea du bout des dents. Mais il but, coup sur coup, trois verres de vin, avec une sorte de rage. De pâle qu'il était en rentrant, il devint

soudain très rouge. Et il se mit à taper du poing sur la table, en répétant :

—C'est *lui* qui en est la cause ; *lui*, le suppôt des Jésuites ; *lui* le cafard, le calotin, le bénisseur ! Oh ! si je le tenais, celui-là !

Il grinçait des dents.

—De qui parles-tu donc? demanda Fédor, la bouche pleine.

—De Jacques Sonnoy, parbleu ! De *leur* Jacques, comme ils disent, les crétins !

Basilikoff eut une geste de mépris superbe :

—Bah ! ne te fais donc pas tant de bile pour lui ! Ses manigances finiront bien par être percées à jour ! Et, malgré les sept cents ouvriers qu'il commande, son tour viendra comme aux autres !

Il rit méchamment.

Mais Philippe se fâcha davantage :

—Tu sais bien qu'ils sont réfractaires à la grève, tes sept cents ouvriers maudits ! Les camarades ont essayé dix fois de les soulever : rien à faire !

—Est-ce qu'on a besoin d'une grève pour tomber un homme?

Le nihiliste clignait de l'œil, d'un air qu'il considérait comme très malin.

—Ah ! s'écria l'autre, si tu voulais m'aider !

Germaine s'enquit, indifférente :

—Qu'est-ce qu'il vous a donc fait, à tous les deux, cet individu?

—Il est *riche* ! répondit Fédor.

Et cette seule épithète prenait, dans sa bouche, une signification effrayante.

—Ma foi ! rétorqua l'étudiante en médicine, il a joliment raison de l'être, et si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de lui demander sa recette !

Basilikoff tourna un mauvais regard du côté de la jeune fille :

—Vous ne prétendez pas dire que vous consentiriez à vous engraisser de la sueur des prolétaires, comme ce monsieur?

—Pourquoi pas?

Elle avait relevé la tête et regardait son interlocuteur en face d'un air de défi superbe.

Fédor hurla :

—Profiter du travail des autres, c'est un vol ! Mieux vaut crever de faim que voler !

—Ah ! non, par exemple, répliqua nettement le jeune fille. Permettez-moi de différer d'opinion avec vous sur ce point. Libre à vous de végéter dans la misère jusqu'au dernier de vos jours, si ça vous fait plaisir ; mais, quant à moi, je vous déclare que, s'il m'arrive jamais de pouvoir saisir la fortune aux cheveux, je n'en laisserai point échapper l'occasion. Pas si niaise ! A d'autres les désintéressements stériles ! Si je travaille, moi, c'est pour gagner de l'argent. J'aime l'argent, moi, et je l'avoue sans honte. Vous prétendez haïr et mépriser les richesses, à votre aise ! Mais peut-être les raisins sont-ils un peu trop verts pour votre goût !

—Oh ! protestèrent à la fois les deux hommes.

Elle rit insolemment.

—Ne l'écoute pas, Fédor, dit Philippe, furieux et vexé, ne l'écoute pas ! Les femmes ne sont bonnes qu'à débiter des sornettes, et si leur intelligence inférieure s'attarde aux mesquineries de l'existence, nous ne devons pas nous en étonner. Dans l'échelle de la nature, ce sont des êtres qui tiennent le milieu entre l'homme et la bête.

—Grand merci, mon frère ! s'écria l'étudiante, en saluant narquoisement la péroraison de l'orateur, tandis que le nihiliste, pour détourner la conversation, revenait au bouc émissaire, Jacques Sonnoy.

—Est-ce que ce fameux usinier de Saint-Pancrace a fait sa fortune tout seul ? Que sais-tu de lui, Philippe ?

Le jeune homme répondit d'une voix coupante :

—Je sais que ce personnage est le fils d'un officier du génie, comme moi, son père était camarade de promotion du mien. Les uns réussissent, les autres ratent. Le capitaine Sonnoy a eu la veine d'épouser la fille d'un maître de forges, dont il a repris l'établissement, qui a prospéré étonnamment entre ses mains. Par des influences occultes, celle des Jésuites, sans doute, il a trouvé moyen de se faire attribuer la fourniture des roues de wagons d'une ou deux grandes compagnies de chemins de fer. Le célèbre Jacques y a, fort habilement, ajouté la fabrication des camions automobiles, si répandus dans cette région. Il gagne tout ce qu'il *veut* ! Ah ! le gredin ! si je pouvais seulement lui faire rendre gorge, dussé-je en crever moi-même !

Et Philippe Maulain, qui ne gagnait pas "ce qu'il voulait", ponctua son discours d'un juron horrible.

Fédor ne répliqua rien, il demeura songeur.

Germaine s'était emparée d'un journal, qu'elle lisait attentivement.

III.

Une petite pluie, persistante et fine, tombait sur la grande route qui mène de Blanche-Croix à Saint-Pancrace. C'était une de ces grandes routes comme on en voit seulement dans le Nord, aux alentours des agglomérations ouvrières. Elle exhibait des pavés énormes, recouverts d'une boue gluante et noire, sur lesquels une interminable procession de chariots pesamment chargés défilait. Il y avait des trottoirs, de chaque côté, tout du long, et presque tout du long aussi des rangées de maisonnettes basses, coiffées de tuiles vernissées, aux murailles proprement peintes, et pourvues généralement de volets verts. C'étaient de pauvres échoppes, pour la plupart, épiceries, fruiteries, merceries au rabais. Toutes les trois ou quatre maisons, une enseigne de zinc peint ruisselait sous la pluie, indiquant la présence d'un estaminet de dixième ordre. Entre chaque rangée de constructions, un bout de campagne plate apparaissait, laissant voir des sillons de betteraves bien alignés, ou le tapis jaune d'un champ de colza. Devant les portes, malgré la pluie, des ménagères lavaient à grande eau les trottoirs de briques. Des escouades d'ouvriers passaient, lents, déhanchés, traînant leurs galoches.

Un jeune homme les dépassa, filant, sur sa bicyclette, à bonne allure.

Quelques-uns le saluèrent. D'autres dirent, avec un large sourire, en se regardant :

—Le v'là ! Y n'est jamais en retard !

Bientôt, de grandes bâtisses enfumées succédèrent aux maisonnettes basses. Un bruit continu de machines en mouvement remplit l'air. Une foule plus pressée se heurta sur les trottoirs.

C'était la bourgade antique de Saint-Pancrace, désormais transformée en faubourg industriel, en succursale travailleuse de Blanche-Croix.

Le bicycliste filait toujours. En passant devant la chapelle vieillotte dédiée au jeune héros du martyrologe romain, il souleva sa casquette, sans ralentir l'allure. Du même côté que la chapelle, sur la gauche de la route, un mur de briques commençait, dont l'extrémité ne se voyait point. Ce mur paraissait enceindre une étendue de plusieurs hectares, couverte de

ces constructions légères, aux trois vitres obliques, si employées aujourd'hui dans toutes les grandes usines. Au-dessus de ces bâtiments, deux ou trois cheminées grandes vomissaient des torrents de fumée noire. Une sirène mugissait effroyablement, et par la porte monumentale, au fronton cintré, s'engouffraient des flots de travailleurs aux bourgerons maculés de graisse.

Le bicycliste sauta légèrement de sa machine et, la poussant à la main, se joignit aux ouvriers pour pénétrer avec eux dans l'usine. Au-dessus de l'entrée, sur le cintre de la porte, on lisait, en grandes lettres noires :

Etablissement Sonnoy

Le maître des usines, car c'était lui, obliqua aussitôt dans l'enceinte, et se dirigea vers un petit bâtiment isolé, décoré d'une pancarte portant ce seul mot : "Bureaux".

Quelques jeunes gens, de bonne apparence, ajustaient leurs manches de lustrine et causaient, en riant, devant la porte de ce bâtiment. Ils se rangèrent pour laisser passer "M. Jacques". Le patron accrocha son pardessus et sa casquette, et gara sa bicyclette dans la première pièce, sorte d'antichambre, qu'achevait de balayer un vieux scribe. Puis il pénétra dans son cabinet personnel, dont les deux fenêtres ouvraient sur une sorte de jardinet minuscule.

On eût dit la cellule d'un religieux, plutôt que l'officine d'un brasseur d'affaires : des murailles nues, peintes à l'huile de couleur pâle, et décorées seulement de vastes cartes géographiques ; une cheminée de marbre noir, surmontée d'un grand Christ de bronze, très simple, entre deux flambeaux de cuivre ; un bureau immense et couvert de paperasses en bon ordre ; quelques sièges de cuir et de paille ; et c'était tout.

Le jeune homme s'assit devant son bureau, et se mit en devoir de dépouiller sa volumineuse correspondance. Jamais il ne laissait à personne le soin d'ouvrir ses lettres. Mais, quand il avait pris connaissance de leur contenu, il en opérait lui-même le triage. Les unes, les plus nombreuses, étaient confiées à ses secrétaires, avec mention succincte de la réponse à faire à leurs expéditeurs ; les autres, en plus petit nombre, étaient réservées pour des réponses personnelles, de la main propre du destinataire ; et celles-ci étaient presque toujours des demandes de secours pressantes ; enfin certaines

lettres, jugées indignes de réponse, se voyaient déchirées et jetées au feu.

Jacques Sonnoy venait donc d'ouvrir et de classer déjà une vingtaine de missives différentes, quand il lui en tomba une sous la main qui attira immédiatement son attention, car l'écriture de la suscription en était sans nul doute contrefaite. Le patron avait trop d'expérience pour s'y laisser tromper. Cela lui fut désagréable. Il tourna et retourna un instant la missive entre ses doigts, d'un air de perplexité et lut de dégoût. Puis il se décida enfin, déchira l'enveloppe grossière, et lut les lignes suivantes, sans qu'un muscle tressaillît dans sa physionomie noble et ferme :

"Assez d'hypocrisie ! Le jeu du dévot millionnaire est percé à jour. Les simagrées de ses esclaves asservis et stupides ne préserveront pas *leur Jacques* de la juste vengeance des hommes libres ! Qu'il prenne garde à sa peau ; elle ne vaut plus bien cher. Les justiciers veillent."

Jacques Sonnoy eut un sourire de pitié. Il replia cette lettre anonyme de menace, la remit soigneusement dans son enveloppe, cacha le tout sous un gros dictionnaire, et continua tranquillement sa besogne.

Quand il eut terminé, il réfléchit une minute. Malgré son mépris pour cette abjecte manœuvre, il aurait voulu savoir à quoi s'en tenir sur son auteur. L'idée que cette missive pouvait être l'œuvre d'un mystificateur l'humiliait. Il eût mieux aimé cent fois acquérir la certitude d'un danger prochain. Mais comment découvrir la vérité ?

Perplexe, il pressa sur un timbre. Un de ses jeunes secrétaires accourut.

Le patron commença par lui remettre le paquet de lettres auxquelles il importait de répondre. Puis il lui demanda négligemment :

—Roger, savez-vous si nous avons renvoyé dernièrement de mauvais ouvriers des usines ? Il me semble bien que non.

—Nous n'en avons pas renvoyé depuis cinq mois, Monsieur Jacques. Le dernier mis à la porte a été cet abominable ivrogne, Wallaert, qui est tombé dans le canal quelques jours après, et s'est noyé.

—Il me semblait bien. Et, et... y en a-t-il actuellement qui laissent à désirer dans les usines ?

—Pas que je sache, Monsieur Jacques. Mais pourquoi cela ? Est-ce que, par hasard ?...

Et l'œil inquiet du jeune secrétaire scrula involontairement les papiers du bureau.

Mais le patron ne lui laissa pas formuler sa pensée.

—C'est bien, Roger, c'est tout. Allez à votre ouvrage, mon bon ami. Moi, je m'en vais passer mon inspection coutumière.

Cependant, avant de sortir de son cabinet, de peur d'une indiscrétion possible, M. Jacques reprit la lettre et la fourra dans sa poche, sous sa blague à tabac. Une conclusion désagréable s'imposait : quelqu'un se moquait de lui. D'un geste instinctif, le patron leva ses yeux vers le Christ de bronze, et il murmura tout bas :

—Mon Dieu ! si ma vie était vraiment en péril, je la remettrais entre vos mains. Il ne s'agit, je crois, que de mon amour-propre. Donnez-moi le courage de vous en faire le sacrifice !

Et, rasséréné par sa prière, il commença le tour quotidien de ses ateliers immenses.

Chaque jour, Jacques Sonnoy visitait ainsi successivement toutes les parties de ces usines merveilleuses dont il était le maître. Il vérifiait le fonctionnement des machines, surveillait l'exécution des commandes, mais surtout il s'occupait de ses ouvriers, écoutant leurs réclamations avec patience, jugeant avec équité leurs menues querelles, les conseillant dans leurs épreuves, les consolant dans leurs peines, se faisant "tout à tous", suivant la profonde parole de Saint Paul. Jamais le généreux jeune homme ne se trouvait plus à l'aise qu'au milieu de natures frustes et rudes, brutales même parfois, mais bonnes au fond, et sincères dans l'expression de leur ardente reconnaissance.

En un pays où la sollicitude pour l'ouvrier est plus grande peut-être que partout ailleurs, dans le reste de la France, les établissements Sonnoy passaient pour des modèles du genre. Tous les progrès sociaux y avaient été réalisés sur une vaste échelle, et avec la plus intelligente et la plus féconde entente

Le travailleur honnête et actif embauché par M. Jacques n'avait pas à craindre les résultats néfastes de la maladie, des accidents, ni du chômage. Une habitation convenable et à bon marché était assurée à sa famille. Inutile de se tracasser de la multiplication des enfants. Une mutualité féministe, sagement réglementée, fournissait tous les secours nécessaires à la jeune mère. Si le nourisson paraissait faible, ne pouvait-

on pas l'expédier à la campagne, chez des gens sûrs? Si les parents le conservaient avec eux, au contraire, ils avaient successivement à leur disposition, crèches, garderies et asile jusqu'à l'entrée de leur rejeton à l'école. Alors venaient les catéchismes, les patronages et, dans la belle saison, les colonies de vacances. M. Jacques pourvoyait à tout, et sans avoir l'air d'y toucher, sans jamais faire ostensiblement l'aumône, tant le système des caisses de prévoyance était bien organisé chez lui.

Inutile de dire que les vétérans de ses ateliers, que ses invalides du travail n'étaient pas les moins bien partagés dans sa maison. Les Petites Sœurs des Pauvres se chargeaient d'entourer leurs vieux jours de paix, de contentement et de bien-être. Et jamais le patron ne manquait d'accompagner la dépouille mortelle de ses fidèles serviteurs jusqu'à leur tombe, tandis qu'il prélevait secrètement, sur sa cassette particulière, le prix de nombreuses messes pour le repos de leur âme

Tel était Jacques Sonnoy, l'homme auquel une main ignoble et honteuse venait d'adresser sournoisement des menaces de mort.

Déjà il avait oublié cette vilenie, quand, sa matinée faite, il reprit le chemin de Blanche-Croix pour y partager le repas de sa vieille grand'mère.

Son père et sa mère n'existaient plus depuis longtemps. Ses deux sœurs portaient la cornette des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Son aïeule demeurait seulement au jeune homme, bien âgée, bien fragile, détachée complètement de toutes les choses de la terre, mais semblant s'obstiner à la vie jusqu'au but éperdument désiré par sa tendresse : le mariage de son Jacques.

Justement, ce matin-là, quand le jeune homme, en rentrant dans la vieille maison familiale, pénétra près de sa grand'-mère, il la trouva en conférence avec le vénérable curé de la paroisse, l'abbé Gervais. Tout de suite, il se douta du complot et, malgré lui, un léger mouvement d'impatience contracta son visage. Car cet être bon et dévoué, si facile à vivre, et dont l'existence entière était consacrée au bien d'autrui, prétendait du moins garder jalousement son cœur hors de de la portée de toute intervention étrangère.

Trop chrétien pour ne pas considérer le mariage comme le devoir sacré de l'homme, il entendait toutefois ne se marier qu'à sa guise, à son heure, et à son choix. L'insistance de

sa grand'-mère à lui proposer, et à lui faire proposer sans cesse de nouveaux partis, ne laissait pas que de l'agacer à la longue. Il se défendait poliment, doucement, mais avec une ténacité qui désolait la bonne dame. Ne sachant plus comment vaincre la résistance de son petits-fils, elle avait fini par appeler son pasteur à la rescousse. Elle aurait voulu que l'abbé Gervais fît un cas de conscience au jeune homme de prendre femme.

Au fond, le curé lui-même, malgré sa sincère estime pour Jacques, s'étonnait un peu de sa persistance dans le célibat. Il en venait à se demander si le puissant chef d'usine n'aurait pas contracté une inclination néfaste pour une personne de catégorie inférieure, impossible à faire accepter par sa grand'-mère. Peut-être attendait-il la mort de la vieille dame Sonnoy pour épouser cette personne inférieure, une effrontée, sans doute, une intrigante à coup sûr. Cette pensée-là *chiffonnait* le bon curé. Vingt fois, il avait essayé de tâter le terrain à ce sujet en conversant avec son paroissien, mais il n'en avait jamais eu le courage, devant le franc regard de son interlocuteur qui le déroutait.

Enfin, ce matin-là, pressé dans ses derniers retranchements par la vieille dame, il prit un parti désespéré. Et, dès que Jacques parut, observant la légère contraction de sa physionomie expressive, il lui dit en face :

—Je vois, mon cher ami, que vous devinez le motif de ma visite. Pardonnez-moi mon indiscrétion ; mais votre sainte grand'mère se tourmente tellement au sujet de votre avenir, que je vous supplie de me dire la vérité. Pourquoi refusez-vous impitoyablement et sans examen toutes les jeunes filles qu'on vous propose ? Avez-vous un motif ? Dites-le, je vous en conjure !

—Monsieur le Curé, répondit Jacques Sonnoy d'un ton très ferme et très grave, si je ne veux épouser aucune de ces jeunes filles, c'est précisément parce qu'*on me* les propose. On offre, on recommande des domestiques. Je n'admets pas qu'on agisse de même à l'égard d'une femme. J'entends choisir *moi-même* la compagne de ma vie, quand le bon Dieu jugera à propos de la placer sur ma route. Mais soyez tranquille, ajouta-t-il avec un bon sourire, je ne la connais pas encore, et, sur ma parole, dès que je l'aurai découverte, je vous en avertirai aussitôt.

Aucun doute sur l'expression de sa physionomie. Les yeux

de Jacques Sonnoy ne pouvaient pas mentir. L'abbé Gervais, soulagé d'un gros poids, respirait profondément.

—C'est bien, dit-il en touchant la main du jeune chef d'usine, je vous crois, n'en parlons plus!

—Avouez, lui glissa Jacques dans l'oreille, en le reconduisant vers l'escalier, avouez que ma grand'mère et vous mouriez de peur de me voir faire un sot mariage?

Il riait. L'abbé Gervais rougit un peu.

—Mon Dieu! conclut-il, je ne vous cacherai pas que nous pouvons craindre quelque manœuvre occulte... On rencontre, parfois, des natures si peu délicates en ce monde... et dans votre situation...

Les deux hommes étaient arrivés à la porte cochère, ouvrant sur la rue des Prévôts.

Comme Jacques saluait une dernière fois son curé, il remarqua un individu de mauvaise mine qui lui jeta un regard venimeux au passage.

Le personnage était de petite taille, sordidement vêtu, portant de longs cheveux et une longue barbe d'un blond sale de filasse.

Et, soudain, la mémoire de la lettre anonyme revint à l'esprit de Jacques.

"Serait-ce donc sérieux? se demanda-t-il en refermant la porte. Qui sait? Si la Providence ne m'a pas encore pourvu d'une femme chrétienne, c'est peut-être que je dois mourir avant d'avoir fondé un foyer sur terre?"

(A suivre)

VOULEZ-VOUS PROFITER D'UNE DECOUVERTE GENIALE ?

ALORS DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS sur l'invention (sous demande de brévet) de M. Siméon Fortin, ingénieur, pour la filtration des eaux d'alimentation.

M. Fortin, depuis cinq ans qu'il en fait l'expérience à l'Université Laval, de Québec, est arrivé à clarifier l'eau la plus polluée, et cela en mettant de coté tous les systèmes malheureusement trop souvent employés aujourd'hui, alun, permanganate de potasse et de chaux, iode, etc., etc., tous procédés chimiques nuisibles à la santé. Il s'est efforcé à imiter la belle nature, notre meilleur docteur, notre meilleur chimiste, quoi qu'on en dise.

Qu'est-ce que c'est qu'une eau de source salutaire au bout du compte, si ce n'est cette eau passée au filtre du terrain, nous dit M. le Vte de Pitray, dans la Pêche Illustrée, de Paris.

Ce filtre parfois, il est vrai est sujet à caution, et toutes les sources ne sont pas indemnes de bacilles. Un seul filtre parfait est celui que peut construire l'homme, car il le construit avec des matériaux homogènes, de perméabilité uniforme, il le construit en s'inspirant de la Nature, mais en modifiant les dimensions naturelles ; sa logique ingénieuse lui permet en effet de concurrencer avec son appareil exigu, l'appareil grandiose d'une chaîne de montagnes, de le mettre à l'abri des trop grandes chaleurs de l'été comme des froids rigoureux de l'hiver qui rendent impossibles, sous les cieux canadiens, les filtres à sable, de le diviser en plusieurs compartiments permettant de les nettoyer les uns après les autres, soit avec de l'eau filtrée, soit à la vapeur ou à l'eau bouillante, quand il est nécessaire, en cas d'épidémie de stéréliser complètement la matière filtrante, et cela, sans toutefois cesser la distribution d'eau filtrée au consommateur.

Voilà ce que M. Fortin est parvenu à obtenir et à faire constater, pendant cinq ans par le docte professeur de bactéréologie de l'Université Laval, de Québec, M. le Dr Robert Mayrand.

Son appareil peut s'adopter aussi bien aux grands aqueducs de ville comme Montréal, Québec, etc., qu'aux aqueducs de municipalités, villages, maisons d'éducation, séminaires, collèges, couvents, communautés religieuses, hôpitaux, industries, etc., etc., maisons privées.

Que ceux qui veulent de l'eau cristalline débaressée de toute impureté, de l'eau pure, de la vraie eau du bon Dieu, claire, limpide avec sa seule saveur indéfénissable s'adressent à nous et ils seront bien servis.

D'ailleurs, il ne leur en coutera rien pour se renseigner. Qu'il nous dise quel est le diamètre de la prise d'eau qui alimente leur ville, village, bâtisse ou maison privée et nous leur établiront gratuitement des plans et un prix d'installation complète de l'appareil Fortin.

L'appareil est le plus complet, le plus simple, le plus pratique et le moins couteux.

Adressez vos demandes de renseignements à

J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.



La vraie eau du Bon Dieu.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 3. Québec, 1er Janvier, 1911.

Bonne et heureuse année !

A tous ses amis connus

et inconnus

La Revue Franco-Américaine

offre ses meilleurs

Souhaits du Nouvel An



S. E. Card. Gibbons, S. E. Card. V. Vanutelli, Légat Papal, S. E. Card. Logue.
UN GROUPE HISTORIQUE.—Les trois Cardinaux du Congres Eucharistique.

L'hiver au Canada



Ceux qui travaillent.—Un " camp " de bucherons dans la forêt canadienne.



Ceux qui travaillent.—Le charroyage du bois au Canada.



CEUX QUI S'AMUSENT.—La terrasse Frontenac, à Québec, le rendez-vous des glisseurs



TERRASSE FRONTENAC.—Rien n'égale le charme des ébats dans la neige !



TERRASSE FRONTENAC.—Le " huilage " de la grande glissoire.



TERRASSE FRONTENAC.—Enthousiastes de la " traine sauvage ".

Les Arts à Québec



Mons. H. Ivan Neilson,
Peintre de paysages.

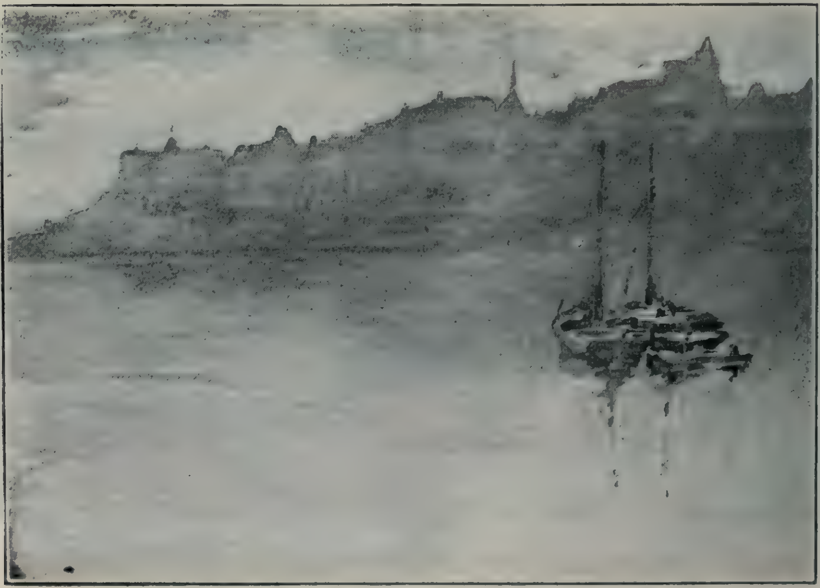
Artiste dans l'âme, M. H. I. Neilson a ressenti et a su faire rendre à son pinceau le véritable cachet de notre nature canadienne. Mais là où il excelle, c'est lorsqu'il s'agit de faire revivre, pour ceux qui l'ont déjà vécue, et de faire connaître aux autres la vie simple et douce de nos paysans avec tous les petits incidents qui la caractérisent.

Monsieur H. Ivan Neilson, un de nos plus estimés concitoyens de Québec, expose en ce moment, au Château Frontenac, quelques œuvres de son crû.

Tous ceux qui auront l'occasion de visiter la magnifique exposition de tableaux qui ornent les spacieuses salles du Château pourront, tout en constatant le beau talent de M. H. I. Neilson, se rendre compte du patriotisme qui l'anime.

En examinant certains tableaux, comme "l'Automne doré", par exemple, on éprouve l'impression ressentie quand nous lisons nos poètes du terroir et nos littérateurs canadiens qui décrivent les charmes et les splendeurs du "Renouveau."

Nous donnons dans les pages qui suivent la reproduction de quelques œuvres de M. Neilson.



A la brunante.



HIVER.—" Ch'val à changer ? "



HIVER.—Le pont de glace entre Québec et l'Ile d'Orléans (4 milles.)



RETOUR A LA MAISON.—Scène de campagne Canadienne.



UNE RIVIERE DU NORD.

Au Secours ! . . . .

Ceci est à lire jusqu'au dernier mot

Si La Revue Franco-Américaine *vous plait, si vous trouvez qu'elle fait un travail nécessaire, si vous désirez la voir grandir, s'améliorer, prendre plus d'influence et faire autorité, alors. . . . un coup d'épaule, s. v. p.*

C'est le temps de nous faire des étrennes épatantes, comme on dit à Dublin. Nous en avons un très grand besoin. Les étrennes que nous sollicitons ne vous coûteront rien ou guère. Voici :

Que chaque lecteur de notre Revue devienne un abonné direct. L'abonné direct est la force, l'armature solide et constante d'un journal. C'est lui, lorsqu'il paie sa contribution à temps, qui lui donne de la fermeté et de l'indépendance.

Que chaque abonné actuel nous trouve et nous envoie un souscripteur nouveau. Rien ne vaut la propagande personnelle. C'est le moyen le plus efficace d'aider notre œuvre. Vous avez un, deux, dix amis qui seront heureux de vous faire plaisir et en même temps qui vous remercieront d'avoir uni leur action à la nôtre pour la diffusion plus grande de notre œuvre. Un léger effort de la part de chacun doublerait le nombre de nos abonnés et nous permettrait d'apporter plus d'amélioration à notre, ou plutôt, à votre revue.

Ce n'est pas ici qu'il est nécessaire d'insister longuement sur les immenses services que La Revue

FRANCO-AMÉRICAINE *rend à la cause sacrée de défense nationale : préservation des droits acquis, révendication des postes usurpés par nos protégés, les Irlandais, et maintien de l'unité et de la solidarité de l'élément français en Amérique. Mais elle peut, veut et doit faire plus encore ; et c'est pourquoi nous demandons à tous les patriotes militants de nous aider à la faire pénétrer dans plus de foyers et jusque dans les plus petits villages.*

Nous avons un grand nombre de réels amis parmi nos lecteurs et c'est à ceux-là surtout que nous nous adressons.

Maintenant, ceux qui ont des étrennes à donner peuvent-ils trouver de meilleure occasion de les faire doubles sans qu'il en coûte un sou de plus?

Lorsqu'on offre des étrennes, on veut d'abord qu'elles fassent plaisir à celui qui les reçoit ; on désire aussi que celui-ci vous en sache le plus de gré possible.

A ces deux titres, l'abonnement est un des meilleurs, sinon le meilleur quand il s'agit surtout de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, *des cadeaux, des souvenirs, des étrennes.*

L'abonnement, ce sont les étrennes renouvelées chaque mois. Le plaisir est durable, croissant même, et la gratitude suit la même progression.

Aussi nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs en quête de cadeaux, de souvenirs, d'étrennes, sur l'abonnement à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE. *Vous connaissez la beauté de ses illustrations, l'intérêt et la moralité du texte, la modicité du prix d'abonnement. En un mot, c'est une publication de premier ordre.*

Pour $2.00 pour le Canada et $2.50 pour les Etats-Unis, nous abonnerons celui ou ceux que vous voulez honorer d'étrennes, de février 1911 jusqu'au 30 avril 1912, soit pendant 15 mois, et de plus nous écrirons à votre ou vos amis que vous voulez ainsi honorer de qui leur vient cette insigne faveur.

Nous nous ferons un devoir d'adresser la lettre que je vous mentionne ci-contre "avec vos compliments" pour qu'elle arrive à destination au temps des étrennes. Naturellement, tout cela dépendra de la diligence que vous apporterez vous-mêmes.

Par la mise en lumière de faits généralement inconnus, LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE *a fait rentrer dans l'ombre bien des ambitieux et des suffisants. Elle a montré du doigt les faux frères qui convoitent notre patrimoine. Toutefois sa tâche est loin d'être accomplie; en réalité elle est à peine commencée—mais elle a le bon sens populaire avec elle et bientôt elle espère que le sens pratique de Rome cèdera devant la preuve. Celle des faux rapports, des sans-patrie et des empochistes est faite, et la réaction s'accuse.*

Nous manquerions de modestie et d'exactitude en faisant universelle la part que notre Revue a prise à ce résultat. Bien d'autres, avec nous, ont pris les armes pour défendre notre nationalité menacée. Mais nous avons conscience que nous avons été parmi les plus vaillants, et que notre influence a été bonne.

C'est cette influence que nous venons vous prier de soutenir et d'étendre par la propagande. Notre vaillante et jolie revue, malgré des offres alléchantes: contrats d'annonces, etc., n'a rien voulu

sacrifier aux prétendues idées larges et élevées du laisser faire et endurer. La faveur avec laquelle elle est accueillie dans les milieux les plus lettrés fait justice facilement de ce que les esprits forts appellent notre fanatisme national. Cette faveur prouve également que la vérité est autrement intéressante que le mensonge ; que la gaîté et le droit se tiennent par la main ; que la justice est essentiellement liée aux lois de la conscience, et qu'elle vole son nom dès qu'elle s'écarte de ces dernières.

C'est donc faire œuvre de foi nationale que d'étendre notre influence. Vous le ferez, nous en sommes certains, et, pour faciliter le concours que nous vous demandons, nous nous tenons à votre disposition. Vous voudrez bien aussi nous indiquer les marchands de journaux de vos localités qui seraient susceptibles de vendre la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, (1), *et nous envoyer les adresses des personnes qui pourraient faire bon accueil aux spécimens que nous leur adresserions directement et gratuitement.*

Merci à l'avance de ce concours que vous ne nous refuserez pas. Votre fidélité à nous lire, votre constance à nous aider nous en sont garants.

---

(1) *A l'exception de Québec, Montréal, Ottawa, Sturgeon Falls, St. Hyacinthe, pour le Canada, et Lewiston, Manchester, Nashua, Brunswick, Woonsocket, pour les Etats-Unis, où la Revue a des agents.*

“A Searchlight” (1)

[Traduction]

Dans les pages qui suivent nous nous proposons premièrement de faire voir la nécessité d'une Université catholique de langue anglaise en Canada ; deuxièmement, de montrer les efforts qui ont été faits pour fonder et diriger une université de ce genre à Ottawa ; troisièmement, de montrer comment et par qui ces efforts ont été frustrés ; et quatrièmement de suggérer les remèdes qui nous paraissent appropriés à cette situation. C'est encore notre intention de ne faire aucun avancé qui ne soit appuyé par une preuve documentaire. Si les faits que nous apportons sont attaqués il est raisonnable que nous demandions à nos adversaires de donner des preuves écrites, ou, s'ils refusent, que leurs déclarations non prouvées soient rejetées par le grand tribunal de l'opinion publique éclairée auquel nous soumettons notre cause.

Une raison suffisante pour la présentation de cet appel en ce moment est fournie par la crise que traverse actuellement notre développement éducationnel et qui fait dire au "Casket" d'Antigonish dans son article de fond du 30 nov. 1905 :

> "Les catholiques de langue anglaise se voient empêchés de fréquenter les universités non-catholiques, et les collèges catholiques qu'ils possèdent ne donnent guère plus que l'enseignement d'un "high school". C'est ce qui explique la proposition du Principal Brick du Collège de Regiopolis, Kingston, que la politique d'affilier les collèges catholiques aux universités non-catholiques devrait être adoptée dans tout le pays. Pour notre part cette proposition ne nous plaît pas plus pour le Canada qu'elle ne nous plaît pour l'Irlande...
>
> ....Nous croyons que le temps est venu de faire quelque chose de mieux que cela".

Nous sommes unanimes avec le "Casket" à repousser la doctrine du désespoir. Il est vrai que l'Université d'Ottawa, la seule institution qui se prête à la centralisation des unités éducationnelles des catholiques de langue anglaise du Cana-

---

(1) Cette compilation de documents concernant l'Université d'Ottawa à été inspirée par le désir conscientieux d'expliquer la situation de l'Université en se plaçant au point de vue de la population de langue anglaise de ce pays. L'intérêt des âmes. dans l'humble opinion du compilateur, en est une suffisante justification.

P. W. O.

da, a été accaparée par un mouvement agressif de propagande de race. Mais les catholiques de langue anglaise ne peuvent plus se contenter d'une politique de laisser faire quand des intérêts catholiques vitaux sont en jeu. Le problème est loin d'être résolu et il ne le sera pas tant que les malentendus ne seront pas disparus et que justice ne sera pas rendue à la minorité catholique de langue anglaise. Pour la solution d'un problème, aujourd'hui si plein d'actualié, la force de l'opinion publique une fois soulevée puis renseignée, contribuera efficacement à rallier le concours de tous les éléments, laïques et ecclésiastiques. Ce concours ne sera obtenu que par la claire compréhension de nos griefs et du besoin pressant d'agir. "Que ceux qui veulent être libres frappent eux-mêmes!"

Education supérieure

Quelle est, d'abord, cette éducation supérieure? C'est le développement des dons les plus nobles du Créateur, la connaissance de nos ambitions et de nos problèmes, l'appréciation de notre foi, l'édification de nos voisins,—tout ce qui relève la vie et rend le citoyen meilleur. L'éducation supérieure est le perfectionnement symétrique de cet entraînement qui est un bienfait inestimable pour un peuple, plus spécialement pour un peuple comme le nôtre dont la faim intellectuelle a été aiguisée par des siècles de privation.

C'est une loi établie de notre société démocratique que le succès et l'influence dépendent dans une large mesure de l'éducation. Dans la lutte pour la compétence et l'avancement, spécialement dans l'arène professorale et partout où des qualifications spéciales sont indispensables, c'est le cerveau entraîné qui l'emporte. L'esprit du siècle pousse à une recherche de culture dont notre jeunesse catholique ne peut pas être tenue éloignée.

Cependant, l'Église exige que l'entraînement nécessaire soit donné dans une atmosphère religieuse qui doit pénétrer toutes les phases de l'éducation depuis le jardin de l'enfance jusqu'à l'université. Pour nous, cet avantage a été amplement accordé dans nos écoles primaires partout où on les a établies conformément au système des "Ecoles-Séparées." Mais qu'advient-il des gradués de ces écoles primaires? "*Eux aussi demandent du pain.*" Qu'avons-nous à leur of-

frir? Des pierres, sous forme de l'alternative soit de rester chez eux à végéter ou d'exposer leur foi dans des institutions purement laïques. Rester chez eux c'est l'ignorance, c'est se condamner à n'exercer dans la vie publique qu'une maigre influence comparée à notre nombre. L'autre alternative est encore pire, car si dans les institutions non-catholiques gouvernées par une système laïque, on peut trouver des moyens d'avancement intellectuel, ces moyens sont dangereux pour la foi et les mœurs. On a dit avec raison :

"Confier nos enfants à des professeurs non-catholiques, les entourer d'influences non-catholiques à l'âge où ils ne font que commencer à penser pour eux-mêmes et à former leurs premières idées sur les grandes questions de la vie et des choses par le moyen de l'histoire et de la littérature, ne peut se faire qu'au détriment de leur bien-être intellectuel et spirituel."

Doit-on s'étonner maintenant, en face des lacunes de notre éducation catholique avancée, si beaucoup de nos jeunes gens nous abandonnent?

Nos besoins

Donc, ce qu'il nous faut c'est un système d'éducation supérieure qui dirige nos jeunes gens de l'école primaire au collège et à l'université, un système qui, à la vérité, peut être modelé sur le système d'éducation d'Ontario, qui soit en harmonie avec lui, mais un système catholique par le ton et l'administration. Ce devrait être une institution absolument apte à enseigner les connaissances humaines, pouvant donner des cours dans les différentes branches des arts et des sciences, des cours de droit et de médecine, des cours égaux à ceux des universités d'Etat, une institution dont l'efficacité serait reconnue et qui recevrait la sympathie et l'encouragement des catholiques de langue anglaise du Canada. Comme ce système serait catholique, il devrait surtout exceller par la supériorité de ses cours de philosophie et de théologie, il devrait être un boulevard de la religion tendant vers des idéaux plus nobles et plus élevés, une sauvegarde contre l'erreur qui s'attache aux méthodes des spéculateurs non-catholiques. Il devrait être un foyer d'activité intellectuelle, un point de ralliement pour l'idée catholique de langue anglaise, la base d'une action concertée pour tout ce qui nous intéresse plus particulièrement, une influence pour l'harmonie, le berceau d'une littérature qui nous soit propre—en un mot il devrait

être la contrepartie, pour les catholiques de langue anglaise, de cette université Laval qui a été et qui est si intimement liée aux destinées du peuple canadien-français.

Ce besoin, ce n'est pas tout récemment qu'on l'a reconnu. C'est lui qui inspira le mouvement qui en, 1889, obtint pour la ville d'Ottawa l'élévation de son Collège Catholique au rang d'Université Catholique dûment approuvée par le Saint Siège.

Avantages d'Ottawa

Les raisons qui ont motivé le choix d'Ottawa sont évidentes pour quiconque connaît la distribution géographique de l'élément de langue anglaise au Canada. Ces raisons sont admirablement exposées dans une pétition dressée pour être présentée à Rome, par les Révérends Pères du Collège d'Ottawa quand en 1889 on fit des démarches pour obtenir une charte de Rome. Les nombreuses et puissantes raisons qui, à leur avis, rendaient manifestes non seulement l'utilité mais la nécessité de créer une université catholique à Ottawa sont exprimées dans leurs détails. Après avoir signalé que la capitale est située dans la province d'Ontario à mi-chemin entre les provinces de l'est et de l'ouest, dans une région d'accès facile par voie maritime ou par voie ferrée et rapprochée de la frontière nord des Etats-Unis, la pétition continue comme suit :

Etant donné que pas une des provinces et pas un des Etats voisins des Etats-Unis ne possèdent une université catholique et qu'ils n'en possèderont pas pour plusieurs années à venir à cause du petit nombre et de la pauvreté de la population catholique; attendu, de plus, que toutes les autres villes seraient trop éloignées, ou d'accès trop difficile, il est très désirable qu'une institution de ce genre soit fondée à Ottawa. A défaut d'une institution d'arts libéraux de ce genre la jeunesse catholique ou demeure dans son ignorance impropre à toute fonction publique et, partant, sans utilité pour sa religion ou son pays, ou elle se dirige vers les universités protestantes où elle puise une doctrine et une morale opposée à l'idéal catholique. A ce triste état de choses il a été impossible jusqu'à présent (1889) de remédier."

"Il y a dans tout le vaste Dominion Canadien une université catholique (Laval), qui, pour plusieurs raisons, n'est pas fréquentée par la jeunesse des provinces de langue anglaise. Elle est française, fréquentée à peu près exclusivement par les Canadiens-Français et placée dans un milieu français, tandis que la majorité dans les autres provinces en dehors de Québec est d'origine irlandaise, anglaise et écossaise et que ses coutumes, ses aspirations diffèrent largement des coutumes et des aspirations des Canadiens-Français. De plus, le cours des études est donné en langue française. Aussi comme elle est située

dans la province française et qu'elle recrute ses étudiants dans cette province, elle enseigne la loi française qui la régit encore, de sorte que ses étudiants ne peuvent pas être admis au Barreau des autres provinces qui sont régies par la loi civile anglaise.

"Le résultat est que la plupart des jeunes catholiques de langue anglaise, au grand détriment de leur bien-être spirituel, ont recours aux universités protestantes, parce qu'elles sont proches, fréquentées par des étudiants de langue anglaise, dirigées dans leur langue, et parce qu'elles les préparent directement à une carrière dans la vie. Une université à Ottawa qui offrirait les mêmes avantages que les universités protestantes serait bienvenue par tous les catholiques et par beaucoup des protestants aussi."

La pétition étudie ensuite les avantages donnés à Ottawa par le fait que c'est la ville capitale d'un grand pays et le siège du gouvernement.

"Une université fondée là s'adresserait aux catholiques et aux protestants tant du Canada que des Etats-Unis, et tandis que pour les premiers elle manifesterait clairement la sollicitude matériel de l'Eglise Catholique pour le bien-être éternel et temporel de ses enfants, elle détruirait encore nombre de préjugés dans l'esprit des autres.

"De plus, plusieurs citoyens d'Ottawa par la nature de leurs fonctions se livrent à des travaux scientifiques et littéraires, beaucoup d'étrangers, spécialement à l'époque des sessions parlementaires, fréquentent la capitale; et parmi ces derniers il en est peu qui ne soient imbus des principes faux ramassés dans leur commerce quotidien avec les non-catholiques. Il ne fait pas de doute qu'une université catholique exercerait une influence d'une valeur inestimable par ses conférences publiques et par ses écrits."

La pétition énumère ensuite les avantages spéciaux dérivant de la proximité de la Chambre fédérale, de la Cour Suprême, des départements, des bibliothèques, des musées, et prouve la proposition qu'Ottawa est éminemment située, au double point de vue intellectuel et matériel, pour être le siège de l'Université Catholique

Enfin, elle appuie les droits du collège déjà existant à Ottawa.

"Ce collège confié aux soins des Révérends Pères Oblats depuis l'année de sa fondation (A. D. 1849) jusqu'à ce jour (1888) s'est créé une belle réputation, non seulement au Canada mais aux Etats-Unis; à ce point qu'il est considéré l'Alma Mater de plusieurs dignitaires de l'Eglise, de membres distingués de la magistrature, du barreau, et de médecins dans les deux pays. (Note: Ces anciens élèves ont été recrutés pour la plupart parmi l'élément de langue anglaise).

"Il reçut en 1866 de Sa Majesté Britannique une charte civile du consentement unanime des deux chambres provinciales. Et si après un court espace de temps il n'était créé université catholique il est à craindre que grâce à un sentiment d'envie venant surtout d'un élé-

ment non-catholique turbulent, sa charte ne soit considérée nulle et qu'une charte de même nature ne soit accordée à une institution protestante.

"Pour toutes ces raisons et dans la crainte que par négligence ils n'aient privé des bienfaits qu'ils en retireront les catholiques de cette région, les Révérends Pères ont cru qu'il était de leur devoir de déposer cette humble pétition aux pieds du Souverain Pontife, afin d'en obtenir la permission d'ouvrir une université."

La charte ecclésiastique

Que le Saint Siège ait compris la situation et qu'il ait pris le moyen de pourvoir aux besoins éducationnels des catholiques de langue anglaise, cela est prouvé par la charte accordée par Sa Sainteté Léon XIII, dont la traduction anglaise officielle contient ces paroles significatives :

"Nous voulons de plus que notre Vénérable Frère, l'archevêque d'Ottawa et ceux qui après lui occuperont le siège archiépiscopal remplissent les fonctions de Chancelier Apostolique de la dite Université et que l'archevêque lui-même et ses successeurs veillent, ainsi que les autres évêques des provinces d'Ottawa et de Toronto qui auront affilié leurs séminaires, leurs collèges, et autres institutions semblables à l'université à l'intégrité de la doctrine qui y doit être enseignée." (Note : La province d'Ottawa comprend le diocèse de Pembroke et la province de Toronto comprend les diocèses de Hamilton et de London)".

"Enfin, nous donnons à l'Université, à l'instar de celle de Québec, le pouvoir de considérer comme siens et de leur accorder tout-à-fait les mêmes avantages, les étudiants des séminaires, des collèges et des autres établissements d'éducation situés dans les *seules* Provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto." (Note : Le mot *seules* est sousigné évidemment pour empêcher toute intervention avec les collèges Canadiens-Français voisins comme celui de Rigaud).

Les dernières paroles du Souverain Pontife trahissent une connaissance parfaite des difficultés et des dangers que rencontrera la complète réalisation de son idée étant donné la juridiction du Chancellier et la complexion de l'ordre religieux qui en a la charge. Voici ces paroles :

"Telles sont notre volonté et notre décision. En conséquence nous décrétons que nos présentes lettres seront toujours et resteront fermes, valides et effectives, et recevront et garderont leur pleine et complète efficacité et seront en toutes choses et dans toutes les circonstances interprétées en faveur de ceux qu'elles concernent et de quelque manière qu'elles les concerneront : et devront tous les juges ordinaires et délégués, auditeurs du Palais Apostolique, Nonces du Siège Apostolique et cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, et même les Légats *a latere* rendre leurs jugements et définitions en conformité avec ces décisions, leur retirant à tous le pouvoir et l'autorité de juger autrement : et sera nulle et non avenue toute action de quiconque, sous quelque autorité que ce soit, sciemment ou non, pourrait agir en contravention avec notre présent décret."

Il est donc clair d'après l'insistance du Pontife Suprême, que, sans égard aux circonstances qui pourraient surgir ou aux innovations qui pourraient être faites par les autorités locales, l'institution doit rester-telle qu'elle a été fondée. Pourtant, grâce à une intervention locale, la "volonté et la décision" du Pontife Suprême ont été pratiquement mises de coté, et, comme conséquence, les intérêts des catholiques de langue anglaise ont été sacrifiés.

Le premier recteur

Le sens du Bref Papal est clairement donné par le Rév. Père McGuckin, le premier recteur chargé de la lourde mission de mettre en œuvre les directions du Saint Siège, dans le discours qu'il prononça à l'inauguration de l'université (1889) :

"Les catholiques de langue anglaise ont fait leur part dans le développement des ressources matérielles du Canada et si l'on tient compte de leur état de fortune, des maigres ressources avec lesquelles ils ont dû commencer la vie dans ce pays, des difficultés qu'ils ont rencontrées dans la suite, ils ont fait beaucoup pour l'éducation supérieure. Mais leur état de fortune a changé et les conditions de notre époque demandent impérieusement aux catholiques d'être au niveau de leur temps dans le domaine de l'éducation, de donner toute leur mesure dans la vie intellectuelle de la nation"....

"Il est, de plus, temps pour le Canada de se donner une *littérature anglaise catholique* : cette littérature n'existe pas et on ne peut pas espérer qu'elle existe jamais tant que nous n'aurons pas des hommes ayant le temps et le moyen de suivre un cours d'études comme il ne s'en donne que dans une université catholique.

"Quelques mots maintenant des prétentions de l'Université d'Ottawa sur cette ville, sur la province d'Ontario et sur toute la population de langue anglaise du Dominion. Jusqu'ici le Collège d'Ottawa a rendu de grands et d'excellents services au pays, mais à l'avenir nous pouvons espérer qu'avec la bénédiction de Dieu l'Université Catholique d'Ottawa va rendre des services plus élevés et plus grands encore à l'Eglise et à l'Etat et particulièrement dans cette province d'Ontario.

"Nos coreligionnaires de langue française ont leur université, la très ancienne, très illustre et très savante université catholique de Laval. Ce que Laval est pour Québec, l'Université d'Ottawa devrait le devenir pour Ontario, à la vérité, pour tout le Dominion—un centre intellectuel catholique.

"Pour terminer, j'invite tous les amis de l'éducation catholique à se donner la main pour rendre cette université digne de son nom et digne des catholiques de langue anglaise du Canada"....

Cette déclaration soigneusement préparée du premier recteur à qui fut confiée l'exécution de la politique de l'Église montre comment le Bref papal était interpété. Cette dé-

claration, le recteur de Laval à cette époque, Mgr Paquet, l'accepta franchement et en l'acceptant il parla au nom de l'élément canadien-français. Il repoussa la déclaration que Laval fût la mère de l'Université d'Ottawa. "Toutes deux reconnaissent le même père, le Pape ; elles ont la même mère, l'Église. Laval n'est donc pas la mère, mais la sœur aînée de la nouvelle université."

Le deuxième recteur

Que le recteur suivant, le Rév. H. Constantineau, d'origine canadienne-française, ait accepté le programme tracé par son prédécesseur, voilà ce qui apparaît dans un document officiel intitulé "Plaidoyer en faveur d'une éducation supérieure" publié par lui en 1889.

"Par ces paroles de Léon XIII, on voit aisément que l'Université d'Ottawa est destinée à la province d'Ontario, de la même façon que l'Université Laval est destinée à la province de Québec. Il est également clair que la hiérarchie catholique d'Ontario a le droit de prendre une part active dans la préservation de l'intégrité de la doctrine qui y doit être enseignée.

"De plus, on peut voir, par le Bref cité plus haut, que le Souverain Pontife ordonna que "les statuts et lois de l'Université fussent soumis au Saint Siège le plus tôt possible afin qu'après mûre délibération, ils pussent recevoir la sanction de son autorité." Cet ordre du Saint Père a été observé. Les lois et statuts de l'Université d'Ottawa ont reçu, par lettres apostoliques datées du 12 juin 1891, la sanction solennelle du plus haut tribunal ecclésiastique sur terre.

"Occupant la troisième place dans ces lois et statuts on trouve cet article sur lequel nous attirons spécialement l'attention : "Tel que commandé dans les Lettres Apostoliques du Souverain Pontife, Léon XIII ,glorieusement régnant, datées du 15ème jour de mars 1899, les gardiens, patrons et guides de l'Université seront, en premier lieu, l'archevêque d'Ottawa à titre de Chancelier Apostolique, ensuite les autres évêque de la province ecclésiastique portant le même nom, et enfin les évêques d'Ontario qui auront affilié leurs séminaires, leurs collèges et autres institutions de ce genre à la dite université. Ce sera leur devoir à tous de veiller à l'intégrité de la doctrine enseignée dans l'Université.

"Le cinquième article décrète que : Sous la vigilance du Chancelier Apostolique et des évêques mentionnés plus haut (tel que décrété par l'article trois) et sous l'autorité d'un Supérieur Général (tel que spécifié dans l'article quatre), un Recteur et ses assistants, un Conseil d'administration et un Sénat Académique gouverneront l'Université." Ces deux articles approuvés qu'ils sont par le Saint-Siège démontrent suffisamment que l'Université d'Ottawa n'est pas simplement une institution diocésaine. Assurément ses classes sont ouvertes aux étudiants de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. D'où qu'ils viennent on leur accordera à tous les mêmes privilèges. Néanmoins, en face de témoignages comme ceux donnés plus haut, on ne peut nier que l'Université d'Ottawa est avant tout et par autorité apostolique

le centre de l'éducation catholique dans la province d'Ontario. Il incombe donc aux catholiques d'Ontario, ecclésiastiques ou laïques, de seconder son progrès par tous les moyens.

"Mais comment ce progrès peut-il être atteint? Comment arriver à cette réalisation de notre plus chère espérance? N'est-ce pas par le concours unanime et loyal du clergé catholique et des laïques d'Ontario?

"Si les catholiques d'Ontario désirent véritablement que l'Université d'Ottawa réponde à leur idéal et au nôtre, pourquoi ne pas lui donner le concours généreux qui lui permettra vite de prendre le premier rang parmi les puissances éducatrices?....

"Comme nous l'avons déjà dit Nos Seigneurs les archevêques et évêques d'Ontario ont le droit de surveiller le travail poursuivi dans l'université. Et du moment qu'un corps aussi distingué de saints et savants prélats est chargé de surveiller son enseignement et ses méthodes il n'y a plus à craindre pour l'avenir de l'Université d'Ottawa. Que Nos Seigneurs les archevêques et évêques, que le clergé de cette province prennent une part active à l'amélioration de notre institution et elle est destinée à devenir bientôt un centre d'éducation qui sera un véritable sujet d'orgueil pour les catholiques non seulement d'Ontario, mais aussi de tout le Canada....

"Pour les motifs exposés dans cette brochure nous invitons la population catholique d'Ontario à faire un effort unanime pour la prospérité de l'Université d'Ottawa. Comme nous l'avons fait voir, c'est le désir du Pape que cette institution soit le centre de l'éducation catholique dans notre province. Soyons tous d'accord sur ce point et nous y gagnerons à la fin. L'union est toujours un gage de force, mais l'union qui est bénie par une approbation apostolique est doublement forte."

Signé : LE RECTEUR ET LA FACULTÉ DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'OTTAWA.

N.B.—Le Dr Constantineau fait allusion au pénible isolement de l'université amené par l'attitude étrange du Chancelier qui a éloigné la hiérarchie d'Ontario malgré les efforts du Recteur et de la Faculté pour réaliser l'espoir du pays et exécuter la volonté expresse du Saint Père.

Dans une autre brochure publiée aussi par le Rév. H. Constantineau, pendant qu'il était recteur, nous trouvons ce qui suit :

"L'anglais est la seule langue employée dans les salles des cours, excepté, comme dans la majorité des collèges catholiques, pour les cours de philosophie qui sont donnés en latin et aussi, comme dans les autres collèges pour les cours sur la littérature des langues modernes qui sont donnés dans ces langues quand les élèves les comprennent.

"Dans ces conditions il est naturel que les catholiques qui désirent donner à leurs fils ou à la jeunesse de leur race une éducation en anglais considèrent que l'université d'Ottawa existe spécialement pour eux. Les catholiques sont de cet avis, assurément, et la preuve que l'institution répond à leur attente c'est le succès remporté par les gradués de l'Université dans les plus hautes sphères de la vie sur toute l'étendue du Dominion et dans plusieurs Etats de la république voisine."

Le troisième recteur

De la même façon le Rév. J. E. Emery, O.M.I., le recteur suivant, jusqu'à son renvoi en novembre 1905, comme on le verra plus loin, s'est efforcé, malgré l'opposition, d'accomplir "la volonté et la décision" du Pape.

Les obstacles

Revue Franco-Américaine, Vol. 4, p. 123 à 125.

Un Mémoire

L'histoire de l'Université d'Ottawa depuis le rectorat du Rév. H. Constantineau est l'histoire du triomphe des influences réactionnaires, l'histoire de la francisation du personnel et de l'administration, et la réalisation des soupçons du "Freeman". Le mécontentement devint tel qu'en 1901 des catholiques de langue anglaise influents du diocèse d'Ottawa, des mieux situés pour juger la situation, adressèrent à Rome, au Supérieur Général et au Conseil de l'Ordre des Oblats, une pétition exposant que l'Université d'Ottawa manquait de répondre aux exigences d'une éducation supérieure. Entre autres choses ils disaient :

> Une université efficace pour les étudiants de langue anglaise doit nécessairement être sous le contrôle d'une faculté composée de professeurs de langue anglaise et être entourée d'une atmosphère en harmonie avec l'esprit national du pays.
>
> "La faculté presque tout entière de l'Université d'Ottawa n'est pas de langue anglaise."

Se basant sur le calendrier annuel de 1901-1902 les pétitionnaires montraient que dans le Conseil d'Administration composé de sept membres un seul était de langue anglaise et qu'ayant été récemment chargé d'une paroisse, ce membre ne pouvait consacrer que peu ou point de temps aux affaires de l'université ; que sur les sept membres de la faculté de théologie aucun n'était de langue anglaise ; que dans la Faculté de Philosophie, deux seulement étaient de langue anglaise et que tous deux étaient chargés d'un travail paroissial ; que sur les onze membres de la Faculté des Arts que l'on aurait cru naturellement devoir être composée de professeurs de langue anglaise, il n'y en avait que trois de langue anglaise dont l'un chargé d'un travail paroissial ; que sur les

sept maîtres de discipline, des hommes qui, à part le temps des cours, sont constamment avec les élèves, exercent par conséquent une forte influence sur eux et ont beaucoup à faire dans la formation de leur caractère, de leurs sentiments, de leur langue, aucun n'était de langue anglaise ; que sur les vingt-deux membres du sénat, en omettant la Faculté de Droit encore inactive, un seul était de langue anglaise. La pétition alléguait ensuite que, dans les quelques années précédentes, de nouveaux sujets de griefs avaient surgi du fait qu'on avait congédié onze prêtres de langue anglaise, puis concluait que les catholiques de langue anglaise hésitaient avec raison à "considérer l'Université d'Ottawa comme existant spécialement pour eux."

Après avoir montré que non seulement les méthodes d'administration de l'université en éloignent les étudiants, la prive de popularité et de la confiance des gens, et empêchent les dons particuliers dont elle pourrait bénéficier, la pétition continue :

> "Son existence même dans son état actuel constitue une double injustice à l'égard du peuple pour qui elle a été créée parce qu'elle ne répond pas aux besoins des catholiques de langue anglaise d'Ontario et qu'elle est un empêchement à ce que la législature accorde des pouvoirs universitaires à toute autre institution que nos nationaux dans leur détresse pourraient désirer établir."

Et plus loin :

> On a peine à croire qu'un Ordre aussi répandu, si généralement couronné de succès et si renommé pour son dévouement à sa mission religieuse et éducatrice, ne possède pas dans ses rangs un nombre de sujets de langue anglaise savants et habiles suffisant pour constituer à l'Université d'Ottawa un corps de professeurs aussi admirable et compétent que les catholiques de langue anglaise les plus exigeants pourraient désirer."

L'alternative qui s'offrait, à défaut de remède à la situation, était exposée dans les termes suivants :

> "Que la charte civile et religieuse de l'Université soit transportée dans le plus court délai possible à quelque autre établissement catholique qui serait en état de remplir les conditions de la loi civile et ecclésiastique, ou, que les catholiques obtiennent d'envoyer leurs enfants dans les universités laïques afin que se réalise le vœu exprimé par le Père McGuckin savoir "que les catholiques soient au niveau de leur temps et donnent toute leur mesure dans la vie intellectuelle de la nation."

La réponse

Rome enjoignit à l'Administration Générale des Oblats, dont les quartiers généraux étaient alors à Paris, de voir à ce que le cours des études à l'Université d'Ottawa fût conforme aux besoins de la province dans laquelle l'université était située. Mais les autorités placées immédiatement au-dessus du recteur, i.e., le Chancelier et le Provincial de l'Ordre des Oblats dans la province de Québec, sachant qu'ils avaient assez d'influence non seulement pour empêcher qu'on accorde la demande exprimée dans la pétition, mais encore pour empêcher que l'admonition de Rome fût mise à exécution, firent publier en 1901 "l'Annuaire de l'Université d'Ottawa" proclamant l'inauguration d'un cours *français* des Arts parallèle au cours anglais dans le but manifeste de fortifier l'influence française dans l'Université au détriment de l'élément de langue anglaise et contrairement aux admonitions de Rome

Ce cours français des arts était et est alimenté principalement par les élèves d'un Juniorat ou école préparatoire pour les jeunes gens qui se destinent à se faire Oblats, une école où les futurs professeurs de l'Université seront formés et qui, il est inutile de le dire, bien avant l'année que nous mentionnons, était déjà complètement canadienne-française. Il est bon de noter ici que par la combinaison d'un cours français et d'un juniorat français comme contre-mouvement aux admonitions de Rome, la domination française n'était pas seulement consolidée, mais cette combinaison était calculée pour éliminer absolument l'influence anglaise. Lorsque le recteur, le Rév. Dr Emery, suggéra comme contrepoids la création d'un Juniorat de langue anglaise cette suggestion fut repoussée avec indignation et traitée de "chimère".

Ces tactiques agressives furent, à la vérité, si ouvertement audacieuses que la destruction de l'université par le feu, le 2 décembre 1903, fut regardée par plusieurs amis de l'éducation comme un événement providentiel devant mettre fin à cette politique et marquer le commencement d'une ère nouvelle.

Peu de temps après la conflagration les membres de langue anglaise du personnel de l'institution, cruellement réduits en nombre, adressèrent à Son Excellence le Délégué Apostolique l'appel suivant :

Un autre appel

Revue Franco-Américaine, Vol. 4, p. 126 à 131.

[Cet "autre appel" terminait le document qui portait les signatures suivantes] :

1.—William J. Kirwin, O.M.I., Professeur de latin et de grec., Université d'Ottawa.

2.—James P. Fallon, O.M.I., B.A., Sec. de la Faculté des Arts et professeur de latin et d'anglais, Université d'Ottawa.

3.—John Henry Sherry, O.M.I., Dr Ph., D.D., Professeur d'anglais et de grec, Université d'Ottawa.

4.—W. P. O'Boyle, O.M.I., B.A., D.D., Sec. de l'Université et Professeur d'histoire et de Physique, Université d'Ottawa.

5.—Thomas P. Murphy, O.M.I., B.A., L. Th., Rédacteur de la "University of Ottawa Review", curé de l'église Saint-Joseph, Université d'Ottawa.

6 —E. J. Cornell, O.M.I., ancien professeur de littérature anglaise.

Le Catholicisme et les Eglises Protestantes

On doit prochainement élever sur une place de Genève un monument à la gloire de Calvin. Ce monument, d'après les devis les plus modestes, coûtera 600,000 francs. Jusqu'ici, rien de curieux. Mais voici qui l'est : à la fin de juillet dernier, tout juste un petit millier de souscripteurs avaient répondu à l'appel que le comité lança par l'univers. On n'a pas encore trouvé la moitié de la somme, et il a fallu décider que les travaux commenceraient tout de même et qu'ils se poursuivraient à mesure que l'argent viendrait.

Voilà qui caractérise à merveille la situation du protestantisme. Ces terribles, ces formidables réformés, qui s'étaient lancés dans l'hérésie avec la certitude de frapper l'Eglise à mort et de conquérir le monde par une vérité nouvelle, ces réformés, au bout de quatre cents ans, ont peine à trouver l'argent qu'il leur faut pour honorer d'une statue le plus fameux de leurs patriarches.

Une chose, une chose évidente nous apparaissait quand nous passions en revue les positions de l'Eglise catholique dans les principaux pays réformés, c'est que toutes les variétés de protestantisme y sont en dégénérescence accélérée, et cela par l'action de causes partout semblables.

Le protestantisme s'est formé de contradictions, et il en meurt. Il a essayé d'être une religion sans être une église, c'est-à-dire, sans avoir un dogme définitif et une hiérarchie, en livrant la foi à l'arbitraire des consciences. Il en est résulté une confusion invraisemblable, un pullulement de sectes, où il est terriblement difficile de se reconnaître. L'année dernière, une revue italienne a entrepris de faire un dénombrement de ces sectes sur le seul territoire de l'Angleterre : c'est la tour de Babel. Un demi-million de baptistes, un demi-million de congrégationalistes, des unitariens, des quakers, des presbytériens, des salutistes, des wesleyens, cent autres groupements plus ou moins important, sans compter des variétés de méthodistes aussi nombreuses que celles des tulipes.

On entend dire souvent que cette diversité d'églises prouve la vitalité et la richesse du protestantisme. En réalité, elle n'est qu'un émiettement stérile. On prend l'incohérence et le délire de l'agonie pour l'exubérance de la force. Quand on regarde ces sectes de près, on s'aperçoit qu'elles se partagent entre deux tendances opposées, qui toutes deux ne peuvent être que des causes de ruine. La première porte le protestantisme à une rigueur étroite et mesquine, tels ces fameux quakers qui ont longtemps interdit aux fidèles de leur église la pêche à la ligne et la cigarette. La seconde tendance, qui est la plus forte, et de beaucoup, pousse un grand nombre de sectes à un libéralisme de plus en plus accommodant. J'ai cité, à propos de l'Angleterre, le cas de cet évêque du Natal, Colenso, qui niait la rédemption, et qui fut maintenu à son poste par le Conseil privé. Un autre, Gorham, titulaire du bénéfice de Brompton, niait la régénération par le baptême, et son bénéfice lui resta. Les exemples de ce genre abondent. Il existe même toute une secte, très florissante en Angleterre et aux Etats-Unis, celle des *Unitariens*, qui n'admet pas la divinité de Jésus-Christ ! C'est du christianisme vraiment réduit.

Par ce côté, le protestantisme verse dans ce qu'on appelle le *rationalisme*. Une foule de pasteurs, dans les deux mondes, retranchent de la religion tout ce qui heurte la raison. C'est la grande ambition des protestants, d'effacer les différences et d'atténuer les conflits de la foi et de la pensée libre. Pour cela, rien autre chose à faire que de mettre les dogmes au dernier plan, en accessoires. Un écrivain plutôt sympathique au protestantisme notait ceci, dernièrement, à propos de l'Amérique : "Même les églises les plus rigoureuses ne craignent pas de faire alliance pour des œuvres communes, ou même de faire échange de prédicateurs, passant outre à leurs différences dommatiques, qui les ont rendues si exclusives en d'autres temps. Visiblement les églises protestantes ont tendance à réduire leur doctrine et leur action, dans la pratique, à la prédication morale et à la conservation d'une certaine tradition chrétienne..." Une certaine tradition chrétienne ! C'est peu, c'est discret ; c'est surtout admirablement approprié à la lâcheté et à l'indécision morale de notre temps, et voilà pourquoi le protestantisme a, en général, toutes les sympathies de certains *intellectuels*.

Par bonheur, d'autres esprits savent comprendre tout ce

qu'il y a de force et aussi de loyauté dans ce que les émancipés appellent, avec dédain, le dogmatisme. En face du protestantisme, c'est toujours par sa vigoureuse organisation que l'Eglise s'est défendue. Le célèbre P. Ecker, dont nous parlions un jour et qui était un protestant d'Amérique, embrassa la religion catholique pour cette raison-là, après avoir étudié à fond toutes les sectes. Il n'y a pas à le contester, la vie est organisée, composée, unifiée, et parce que l'Eglise est unifiée, elle est vivante.

Je signalais, en parlant de l'anglicanisme, que le protestantisme lui-même, paraissait se rendre compte de cela, et qu'il essayait de se constituer suivant un type d'organisation très analogue à celui de l'Eglise. Le fait est partout frappant. En voici un bon exemple. L'importante secte des congrégationnalistes, plus connus sous le nom d'*Indépendants*, et dont le principe essentiel était celui de la liberté individuelle absolue, cette secte elle-même a renoncé, par la force des choses, à son principe, et depuis 1831, elle s'est donné un pouvoir central, l'*Union congrégationnaliste de l'Angleterre et du pays de Galles*, qui a un président, un *Chairman*, autant dire un petit pape.

Jusqu'à nos jours, les protestants ont paru ne pas comprendre un fait capital : c'est que l'organisation d'une l'Eglise est, pour des croyants, la meilleure garantie d'indépendance. L'histoire l'a prouvé maintes fois. Dans tous les pays où la Réforme a ruiné l'autorité du pape, les réformés, du même coup, ont perdu leur autonomie. En abolissant les évêchés, les princes attribuèrent l'autorité spirituelle à des synodes ou consistoires dans lesquels ils avaient soin de se réserver une influence prépondérante. C'est ce qui s'est passé en Angleterre, en Allemagne, en Russie, chez les Serbes, Grecs, Roumains, à Moscou, à Constantinople, partout. Et c'est ce qui explique que, malgré l'apparence, le protestantisme soit essentiellement une religion d'Etat. Ce qui lui manque en organisation, de par sa rupture avec Rome, il est obligé de le demander à l'autorité de l'Etat. Il prétend se poser en religion libre ; en réalité, c'est son instinct de s'asservir, et il a vécu asservi.

Cela est très grave, et très important à considérer. Le XIXe siècle a vu se produire un fait d'une portée incalculable, la séparation des Eglises et de l'Etat, la dissociation du pouvoir religieux et du pouvoir civil. Eh ! bien, ce principe

nouveau condamne le protestantisme à mort. C'est au nom de la liberté qu'il s'est émancipé de Rome, et voilà que cette liberté se retourne aujourd'hui contre lui. En se trouvant obligé d'annuler progressivement, dans la plupart des pays, toutes les dispositions législatives qui le protégeaient et qui asservissaient l'Eglise, il s'est privé fatalement de sa principale force. La doctrine du libre examen a fait, un temps, sa fortune. Cette même doctrine est en train de faire sa ruine. C'est pourquoi nous avons constaté que partout l'abolition des lois oppressives du catholicisme a eu pour effet de déterminer un progrès immédiat de l'Eglise, et un recul correspondant de la Réforme. C'est ce qui s'est passé en Angleterre, en Amérique, en Allemagne. Dans ce dernier pays, par exemple, il faut, pour ne plus faire partie de l'Eglise nationale prussienne, faire une demande spéciale qui coûte 3 marks 80. En 1900, il y eut 2.228 demandes de radiation ; aujourd'hui il y en a plus de 20.000 par an !

Telle est, en gros, la situation présente du protestantisme. Privé de plus en plus de l'appui des gouvernements, livré à ses seuls moyens, il ne trouve plus en lui-même la force de se répandre ou même seulement de se maintenir. Une hérésie, une minorité, n'est vivante qui si elle lutte. Le protestantisme n'est protestant que s'il proteste. Or, il proteste de moins en moins. Il n'y a plus que quelques fanatiques des sectes extrêmes qui restent ouvertement dans une position hostile en face du catholicisme. Le cri de *no popery !* (à bas le papisme !) n'entraîne plus personne, ni dans la vieille Europe, ni en Amérique, ni en Australie, ni ailleurs. Cette énergie militante, agressive, qui tenait le protestantisme debout, l'abandonne. Et d'un autre côté, ce qui lui restait de force s'éparpille en sectes, ou bien tombe et se perd dans les doctrines vagues qui ne sont qu'une irréligion à peine dissimulée. Quand enfin il se trouve des âmes qui répugnent à ces deux choses : au désordre des sectes ou au rationalisme vide et froid des doctrines libérales—ces âmes n'ont plus qu'un refuge, qui les attend et qui est l'Eglise catholique. Nulle part, comme on l'a vu, cette situation n'est plus nette que dans l'Angleterre contemporaine, mais en tous pays la même dislocation des forces protestantes se produit : l'agitation et le tumulte des sectes ne doit pas nous faire illusion.

Une prédiction du grand historien Tocqueville est restée célèbre. Après avoir étudié à fond les Etats-Unis, il disait

que la population américaine finirait par abandonner le protestantisme pour devenir partie catholique et partie irréligieuse. Cette prophétie, on peut aujourd'hui, sans crainte, la reprendre et l'élargir. C'est le monde entier qui est appelé à se partager entre ces deux forcs opposées, entre la foi et l'incrédulité. Le protestantisme n'est pas autre chose qu'un incident de cette éternelle lutte. L'incident a duré trois ou quatre siècles ; il va finir.

Henri Dartevel.

Vers la mer

A Georges Druilhet.

Oh ! partir à cheval au moment où l'aurore
Qui se lève, là-bas, sur le mont, n'est encore
Qu'une phosphorescence au bord du ciel d'été !
On regrette le lit tiède qu'on a quitté
Dans le baiser rude et salin du vent du large,
On lance sa monture au grand galop de charge ;
On s'arrête, on repart, on saute des fossés ;
Sous les branches on prend des chemins insensés
D'où l'on sort tout couvert de gouttes de rosée ;
On a le corps dispos, on a l'âme grisée,
Ce pendant que, plus franche au seuil du ciel changeant
L'aube emplit l'horizon d'améthyste et d'argent.
Mais un coq chante au loin, le hameau se dévoile,
A l'Orient persiste une éclatante étoile,
Et l'*Angélus* salue, harmonieux et doux,
La mystique Stella qui resplendit sur nous...
Vite, pressons, piquons des deux, lâchons la bride,
Les arbres sont penchés, le sol devient aride,
Une rumeur... le vent intrépide est plus frais...
Le cheval s'inquiète, il sent le gouffre près,
Puis s'arrête. Et l'on voit, plein d'une joie immense,
La mer qui monte avec le beau jour qui commence...

Henri D'Yvignac.

Pièces à dire

LE COUP DE TAMPON.

Depuis plus de quinze ans, le nommé Marc Lefort
Est mécanicien sur la ligne du Nord.
Naguère bon sujet, adroit, exact, honnête,
Il fut toujours noté pourtant "mauvaise tête";
Car il se nourrissait d'un journal rouge-sang.
Qu'il supposait de très bonne foi, l'innocent!
Mais, l'an dernier, voilà—c'est l'éternelle histoire—
Qu'il devient veuf, s'ennuie, et qu'il se met à boire.
Ah! pas de sermon! l'homme, à ce rude métier,
Ne se contente pas de son demi-setier.
Je voudrais vous y voir! Vivre sur sa machine,
Le visage à la flamme et le froid dans l'échine;
Se faire, par des temps de chien, la nuit, l'hiver,
Secouer les boyaux sur le plancher de fer:
A la longue, cela vous donne une coquine
De soif!... On boit son litre au lieu de sa chopine.
Puis, comme l'ouvrier n'a que de mauvais vin,
Il en arrive à l'eau-de-vie, et c'est la fin.
Te voilà pour toujours ivrogne, mon bonhomme!

Donc, Marc Lefort buvait. Mais il était, en somme,
Un de ces gaillards tels qu'on n'en voit pas beaucoup.
Même lorsque, la veille, il avait bu son coup,
Il arrivait toujours d'aplomb pour le service.
On eût fermé les yeux volontiers sur son vice,
Pas si grave, après tout, et dont le peuple rit:
Mais ses chefs le tenaient pour un mauvais esprit.
"La Compagnie? Encore une sale boutique!"
Disait-il. On savait qu'il parlait politique,
Suivait les clubs, lisait les feuilles, pérorait.
Bref, si l'on n'avait pas gardé quelque intérêt
Pour son passé, sans doute on l'eût mis à la porte.
Tout le malheur, c'était que sa femme fût morte.
Pauvre diable! Jadis, lorsque Marc, s'enflammant,
Rêvait "la Sociale" et le chambardement,

Sa Zoé lui disait gaîment, un peu bourrue :
"Faudra toujours quelqu'un pour balayer la rue ;
Et ce ne sera pas Rothschild, va, sois-en sûr !"
Et lui, calmé, frottant une allumette au mur,
Répondait en riant :
Ça, c'est vrai, la bourgeoise."

Mais, lorsqu'il vécut seul et qu'il eut son ardoise
Au cabaret, le veuf s'aigrit. C'était fatal.
Le voilà maudissant l'infâme capital
Et contre les patrons répandant l'invective.
Oui ! pendant qu'il trimait sur sa locomotive,
Ils ronflaient, les gavés, dans des coupés bien chauds ;
Et cætera... Parlant dans un club d'*anarchos*
Il s'y fit applaudir et devint populaire
Par ses discours chauffés d'ivresse et de colère.
Enfin, sur un placard insurrectionnel
Il mit son nom.

Un gros bonnet du "personnel"
Le manda sur-le-champ,—un vieux casse-noisette,
Poivre et sel, regardant ses ongles, la rosette
Au revers de l'habit, l'air pincé, très correct.

" Lefort, depuis longtemps, vous nous êtes suspect,
Lui dit-il ; vous avez lassé notre indulgence.
Vous buvez.
—Mais...
—Suffit ! Ayez donc l'obligeance
De lire ce papier, et dites oui ou non.
Vous avez signé ça, vraiment ?
—Oui de mon nom,

Dit Marc qui redressa la tête.
—C'est stupide,
Mon cher. Tant pis pour vous... Vous menez le rapide
De Calais, cette nuit, pour la dernière fois.
Au retour, vous n'aurez qu'à toucher votre mois.
Vous êtes révoqué... Bonsoir !"

Pour une douche,
C'en était une. Avec un juron dans la bouche,
Marc fit claquer la porte et partit furieux.

Il faisait beau. La rue avait un air joyeux.
D'une école sortait une bande de gosses.
Les charrettes à bras et leurs humbles négoces
De verdure et de fruits parfumaient le trottoir ;
Et des couples, parmi la poudre d'or du soir,
Passaient, heureux, chacun auprès de sa chacune.

Marc Lefort, remâchant sa bile et sa rancune,
Errait, les poings serrés d'un geste machinal.
Renvoyé ! Pour son nom signé dans ce journal !
Pour ses opinions, mis à pied sans réplique !
Ça, c'était un peu fort. Voilà leur République
De vendus, où le peuple est traité comme un chien !...
Alors on ne pouvait plus être un citoyen,
Parler tout haut, avoir son avis et le dire?
Meurs de faim, ou tais-toi ! C'est pis que sous l'Empire.
Trop heureux de ne pas attraper de prison.
Ah ! misère ! Avec leur chimie, ils ont raison,
Les Russes. Si l'on veut renverser la marmite
Des bourgeois, il faudra prendre la dynamite
Et les faire sauter, dût-on sauter avec !...

Puis, dans un café borgne, ayant la gorge à sec,
Marc s'établit et but, coup sur coup, trois absinthes.

...Cependant, quelque chose est juste au fond des plaintes
Et des yeux menaçants du pâle faubourien.
Riches, songez au peuple : il fait tout et n'a rien :
—Oui, tout, pour vos besoins, votre luxe et vos vices !—
O privilégiés, faites des sacrifices ;
Il en est temps, grand temps ! Mettez, puissants du jour,
Dans vos lois un peu plus de douceur et d'amour.
Rendez aux malheureux la haine moins facile.
Prenez-y garde ! Il est trop de gens sans asile ;
Il est trop, beaucoup trop, de filles de seize ans
Qui rôdent, en frôlant du coude les passants ;
Trop d'enfants vagabonds, l'œil terne et le teint jaune ;
Trop de vieux artisans condamnés à l'aumône,
Après trente ans et plus d'enclume ou d'établi.
Sybarite, ton lit de roses fait un pli,
Et tu geins. Que d'errants sans un toit pour y vivre !
Comme c'est cher, le pain à quatre sous la livre !

Réponds, gourmand, toi qui t'es plaint qu'on ne pouvait
Trouver, l'autre décembre, un melon chez Chevet !
Vraiment, je vous le dis, jouisseurs, prenez garde !
L'édifice des lois caduques se lézarde.
Héritier d'un parent plus ou moins éloigné,
Dis-moi, ce sac plein d'or, tu ne l'as pas gagné :
Si nous parlions un peu des droits du légataire ?...
O Pompéiens, mettez l'oreille contre terre.
Comme elle est chaude, et quels grondements de courroux !
Des jets empoisonnés s'échappent par les trous.
Le vieux sol social, de moissons trop avare,
Est brûlant sous vos pieds comme une solfatare.
Ne vous endormez pas dans les profonds coussins.
L'éruption menace, et les temps sont prochains.

Le rapide partait à dix heures cinquante.

Ivre, mais marchant droit, l'allure provocante,
Marc arrive à la gare. Une dernière fois,
Il va donc les conduire encore, les bourgeois,
Les gens du train de luxe, enfin ceux qu'il déteste.
Il rejoint sa machine, y monte d'un pied leste
Auprès de son chauffeur enfournant le charbon,
Dit, comme à l'ordinaire : "Ouvrons l'œil, et le bon !"
Met son gros paletot, sa casquette fourrée,
Et s'installe, l'œil clair, la main bien assurée
Pour le sifflet d'alarme et le régulateur.
On a bu, mais on est quand même "à la hauteur",
Pas vrai ? Ça le connaît, l'express ; et pas de risques
Qu'il confonde jamais les signaux et les disques.
On peut voir son livret. Jamais un accident.
Les rosses de patrons l'ont chassé cependant.
Canailles !... Il les hait d'une haine mortelle.

Mais le train est formé, la machine s'attelle ;
Et Marc peut voir de loin, là-bas, faisant le beau,
Parmi les dos courbés et les coups de chapeau,
Monter dans le sleeping un ministre en voyage.
Allons ! On a fini de charger le bagage.
"En voiture !" Un dernier voyageur en retard
Accourt, tout essoufflé, sur le quai de départ
Où l'électricité met sa froide lumière.

"Ils vont faire dodo, les richards de "première",
—Songe, avec un mauvais regard, le forcené.—
Si le rapide était quelque peu tamponné,
Ça les réveillerait, ces messieurs de la "haute";
Mais, je t'en moque! aucun danger que le train saute.
Ils sont bien trop veinards...Pourtant, si l'on voulait..."

Mais voici qu'a vibré l'aigre coup de sifflet.
En route! L'express noir aux ferrailles sonnantes,
Avec de grands fracas sur les plaques tournantes
Et des coups lourds pareils à ceux d'un balancier,
S'est ému sous l'effort des deux bielles d'acier.
Très lentement d'abord, puis plus vite, plus vite,
Plus vite encore, il court, il va, se précipite,
Et, râlant et fumant, dévore le terrain.
Le rythme s'est triplé de son galop d'airain.
Des longs trains endormis où de grands bœufs mugissent
Sont dépassés. Des murs disparaissent et glissent;
Puis un désert de rails, plein de fanaux épars;
Un tunnel; le profile sévère des ramparts;
Puis les sombres tuyaux de l'extrême banlieue.
Enfin, à travers champs, dans la nuit pure et bleue,
La machine se rue aux horizons nouveaux.
Son énorme lanterne éclaire les pavots
Poussés dans le balast, parmi la pierre brune;
Et dans le ciel la face humaine de la lune,
Ronde et blafarde, avec des regards singuliers,
Bondit éperdument sur les hauts peupliers.

Bien qu'en fureur et bien qu'ayant bu plus d'un verre,

Le mécanicien est tout à son affaire.
—Vieux monde sans espoir, injuste et compliqué,
C'est ainsi que tu vas; et l'homme fatigué
Remplit sa fonction d'instinct, par habitude!—
Le rapide, à travers la claire solitude,
Vertigineusement roule, galope et fuit.
Il vomit de la flamme, et l'insecte de nuit
Dans le sillage ardent vient brûler son élytre.
Marc Lefort attentif, calme, l'œil à la vitre,
Touchant les cuivres chauds avec tranquillité,
Semble un héros vainqueur sur un monstre dompté.

Mais voici la lueur d'une gare importante ;
Et Marc voit devant lui, sous la lune éclatante,
Tout un réseau confus de rails s'entre-croiser.
Place ! il n'a qu'à siffler au disque et qu'à passer
On doit faire partout libre voie au rapide.

Mais tout à coup, il a frémi, Marc l'intrépide !
Son cœur se crispe ; il sent un frisson le saisir?
Là ! devant lui... Cet œil de feu qu'il voit grossir,
Grossir !... et ce tuyau qui grandit et se montre !...
Tonnerre ! C'est un train qui vient à sa rencontre !...
Le chauffeur, dont les yeux soudain deviennent fous,
Se jette dans le vide en criant : "Sauvons-nous !"
—Et le choc aura lieu dans quatre ou cinq secondes...

Le hasard t'interroge ; il faut que tu répondes,
Marc Lefort ! Les patrons, les exploiteurs,—ces gueux !—
Voilà l'occasion de sauter avec eux !
Tu voulais bien, tantôt? Satisfais ton envie.
Bien plus, tu peux sans doute encor sauver ta vie.
N'es-tu pas leste? Fais comme ton compagnon.
Tu ne vas pas rester solide au poste? Non.
Discipline, devoir, honneur? C'est de la phrase.
Tu les hais, ces bourgeois. Que le train les écrase !
Mais toi, défends ta peau !... Vite !... La mort accourt !
C'est bien court, quatre ou cinq secondes, c'est bien court !
Mais pendant cet instant,—cet éclair !—la pensée
De Marc par ce désir affreux fut traversée.

Oh ! quel choc ! Les wagons heurtés violemment
Font entendre un sinistre et profond craquement.
Les deux machines ont une lutte effrayante ;
Et crachant la vapeur, la flamme et l'eau bouillante,
Par leurs flancs où rugit un monstrueux travail,
Les deux dragons de fer se mordent au poitrail.

Comme toujours, dans ces terribles aventures,
Les voyageurs se sont jetés hors des voitures
Et courent en poussant des hurlements d'effroi.
Mais la gare est très proche et se met en émoi.
Par ici !... Du secours !... Enfin, de la lumière !...
Chacun se calme un peu de sa frayeur première.

On s'empresse aux wagons ! Ah ! fort heureusement,
Plus de peur que de mal, deux blessés seulement.
Aucun mort. Si, pourtant. Un seul,—c'est pitoyable !—
Le mécanicien de l'express, pauvre diable,
Qu'on trouve, brûlé vif, horrible, agonisant,
Sur les débris de sa machine, dans son sang !
Comme a fait son chauffeur, il pouvait fuir en lâche.
Non ! martyr du devoir, victime de sa tâche,
Jusqu'au dernier moment,—sûr de mourir, sans peur,—
Il a serré le frein, arrêté la vapeur ;
Et sans lui, l'accident serait cent fois plus grave.
Certes, autour du mort, on dit : "C'était un brave !"
Mais elle est brève, hélas ! la pitié des heureux.
Vite, on jette un manteau sur ce cadavre affreux
Dont l'aspect épouvante et dégoûte les dames
Et nul ne peut savoir que le pire des drames
S'est passé dans cet homme avant qu'il expirât,
Que ce héros fut près d'agir en scélérat,
Qu'un instinct généreux triompha de sa haine,
Que son âme vainquit en lui la bête humaine,
Et qu'entre deux partis à prendre ayant le choix,
Marc l'anarchiste est mort pour sauver les bourgeois !

François Coppée.

CHOSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant dû.—L'ADMINISTRATION.

Pages oubliées

Les étrennes ! Problème éternel qui se pose depuis que l'humanité existe ! Il a, de tous temps, excité la verve des humoristes. M. Georges Courteline en a tiré le sujet d'une piécette de circonstance que nos abonnés liront avec joie. La gaieté en est très gauloise—ne tremblez pas—mais si franche !

LE DROIT AUX ETRENNES

(COMÉDIE DE SAISON EN UN ACTE)

Le théâtre représente un petit salon bourgeois.

LANDHOUILLE, *assis à son bureau et faisant, la plume aux doigts, l'inventaire de son jour de l'an* :

Revisons ce compte une dernière fois.

Il lève son petit papier à la hauteur de ses yeux, et déclame solennellement :

RÉCAPITULATION

DES ÉTRENNES QUE J'AI REÇUES
ET DES
ÉTRENNES QUE J'AI DONNÉES

ÉTRENNES REÇUES :

Zéro. Bon. Aucune erreur sur ce point. Passons au chapitre suivant.

ÉTRENNES DONNÉES :

Ça, c'est une autre histoire.

Il lit :

A ma femme... : une descente de lit ;
A ma belle-mère... : une chaufferette ;
A ma petite fille... : un ménage ;
A mon petit garçon... : un sabre ;
A mon concierge... : vingt francs.

Vingt francs !... En voilà de l'argent que je regrette !... Ponchon a rudement raison ! Comme il dit, je ne sais plus dans quoi :

> Encore un an qui s'amène ;
> Un autre qui s'tir' des pieds.
> Moi qui ne r'çois pas d'étrennes ,
> Faut qu'j'en fiche à mon portier.

Haussement d'épaules mélancolique.

Où en étais-je?

Il se replonge dans ses comptes.

A mon cousin Lenflé... : une pipe ;
A ma cousine Lenflé... : une bourse ;
Au petit Lenflé... : une trompette...

Ces Lenflé me mettent sur la paille... Heureusement, la trompette du petit crie comme un cochon qu'on égorge. Les parents auront de l'agrément ; c'est toujours ça de rattrapé.

Il poursuit :

A mon beau-frère... : mon portrait.
Très bien.
A ma tante... : un abat-jour ;
A Mme Grignottais... : un sac de fondants ;
A Mme Leron du Cé... : idem ;
A la veuve Plumeau... : idem ;
A Mme Méneux... : une botte de mouron...

Se reprenant :

...Une boîte de marrons, pardon.

A ces mufles de Dupont... : un pétunia ;
A Mme Vofroy... : des crottes de chocolat ;
A M. Ledoux... : mon portrait.

Très bien.

A la bonne des Lenflé...

Encore? Ça devient de l'extravagance. Ce n'est pas une trompette que j'aurais dû donner au petit : c'est un canon.

A la bonne des Lenflé... : cent sous ;
A mon filleul... : ma vieille montre ;
Au petit Roussi... : une construction ;
Au gosse des Leroy... : des compas ;
A ma tante Hélène... : un huilier ;
A mon oncle Henri... : mon portrait.

Très bien.

A ma bonne... : dix francs ;
Au garçon charbonnier... : un franc ;
Au facteur des postes... : quarante sous ;
Au petit télégraphiste... : vingt sous ;
Aux vidangeurs... : cinquante centimes.

Si j'avais su, je leur aurais donné mon portrait, aux vidangeurs. Les bonnes idées viennent toujours trop tard. Voyons, est-ce bien tout?

Il rêve.

C'est bien tout. C'est plus que suffisant, du reste ; l'année a été si brillante ! Plus de trente mille balles que j'ai laissées dans l'affaire des mines d'or, par la faute de cette canaille de coulissier?... Que je le rechoppe, le coulissier ; non, mais que je le repince, pour voir ; je lui payerai un dividende qui ne lui coûtera pas cher d'impôt. Chameau, va !

On sonne.

Une visite?

Il va ouvrir et se trouve nez à nez avec un soldat de la ligne.

Vous désirez, mon ami?

LE SOLDAT, *lui tendant la main.*

Voici ma main : elle est par le hâle tannée.
Agréez mes souhaits pour la nouvelle année.
Je suis soldat, monsieur, et, sauf votre respect,
J'ai nom Léonidas-Polycarpe Lepect,
Caserné, bâtiment H, à la Pépinière.

Muette interrogation de Landhouille qui ne comprend pas.

LE SOLDAT, *souriant.*

Je suis le bon ami de votre cuisinière,
C'est moi qui l'aide à laisser brûler le rôti,
En lui parlant d'amour quand vous êtes sorti.
J'ajoute que je suis apte à vider les litres,
Que je sais prolonger les fêlures des vitres,
Et sur l'or des parquets nouvellement frottés,
Faire grincer les clous de mes souliers crottés.
De mes talents, tel est l'énuméré rapide.
Bref, sûr de moi, certain d'avoir été stupide
Avec ampleur et fourbe avec tranquillité,
J'ai pensé qu'un élan de générosité
Vous pousserait... Enfin... Nonobstant...

Il n'achève pas ; il s'en remet à la discrétion embarrassée de son sourire du soin de compléter sa pensée.

LANDHOUILLE, *qui a enfin compris*

Et si je vous envoyais ma botte dans le derrière? Hein, si je vous l'envoyais, ma botte?

Un temps.

Enfin !... (*Il fouille à ses goussets*). *Voilà vingt sous.* Et puis, revenez-y ! Vous verrez comme vous serez reçu.

Le soldat se confond en salutations et sort.

LANDHOUILLE, *seul.*

J'ai vu des gens avoir du culot, mais pas dans ces proportions-là. (*Il va à sa table et s'y installe*). Voyons, nous disons... nous disons...

Il écrit :

Au soldat de Célestine...

Coup de sonnette.

Qui est-ce qui vient encore me raser?

Il va ouvrir. Apparition d'un cocher de l'Urbaine.—Ce vieillard congestionné est vêtu d'un manteau à quadruple pèlerine. D'une main, il tient son fouet; de l'autre, son chapeau blanc.

LE COCHER

Homme qui survenez et m'écoutez ici,
J'entre, je vous salue et je vous dis ceci:
Recevez tous mes vœux pour la nouvelle année
Et touchez là; voici ma main parcheminée.

Vif étonnement de Landhouille, qui garde sa main dans sa poche.

LE COCHER, *douloureux*

Eh quoi! Vous dérober à mon embrassement?
Une telle froideur me pèse énormément.

D'une voix éclatante.

Rappelez-vous!

Landhouille rassemble ses souvenirs, et ne se rappelle rien du tout.

Je suis Luc, cocher de l'Urbaine!

Mutisme prolongé de Landhouille qui se rappelle de moins en moins.

LE COCHER, *avec une amabilité souriante.*

C'est moi qui, l'autre jour, eus cette bonne aubaine
De vous catastropher dans une flaque d'eau,
En doublant le tournant du cirque Fernando.
Je fendais l'air. D'une allure non moins pressée,
Vous allâtes baiser le sol de la chaussée,
Lequel porta, dès lors, de gueule sur fond blanc.
Quand on vous releva, vous étiez ruisselant
Comme une éponge, et maculé comme un grimoire.

L'œil au ciel :

Combien ce temps encor est cher à ma mémoire !

Changeant de ton :

J'abrège et cours au fait. L'an neuf étant venu,
J'ai cru pouvoir, selon l'usage bien connu,
Venir me rappeler à vous...

LANDHOUILLE

Ton impudence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense !

Il lui donne vingt sous.

LE COCHER, *la main sur son cœur.*

Dieu, qui du haut des cieux...

LANDHOUILLE

Serviteur, mon ami. Bonjour !

Le cocher sort.

LANDHOUILLE, *seul.*

Encore un qui a une santé !... Ah ! si on n'avait pas si peur de passer pour un teigneux !

Assis à sa table :

Inscrivons.

Il écrit :
Au soldat de Célestine... : un franc.
Au cocher qui m'a écrasé... : un franc.

Coup de sonnette.

Décidément, c'est une procession.

Il va ouvrir, et il se trouve en présence d'un monsieur comme vous et moi, qui le salue jusqu'à terre.

LANDHOUILLE, *qui a rendu le salut.*

A qui ai-je l'honneur ?...

LE MONSIEUR, *annonçant* :

LE CROTTIN ET LA ROSE

FABLE

Un crottin auprès d'une rose avait poussé.
"Oh ! fleur, ne crains-tu pas, dit ce jeune insensé,
"Que ma présence t'obscurcisse ?
"Gras à souhait, rond comme un œuf,
"Rayonnant d'or comme un louis neuf,
"Je suis aussi beau que Narcisse.
"Auprès de moi, vraiment, fille aux pâles couleurs,
"Jupiter t'a bien mal lotie."
Mais la rose, avec modestie :
"Je suis reine, dit-elle, au royaume des fleurs,
"Et mes couleurs, de candeurs virginales,
"Font l'orgueil du jardin, la gloire du salon !"
"—Et moi, je fais l'orgueil des routes nationales !"
Repartit l'autre avec aplomb.
"La vanité t'égare, ma commère.
"Je descends du noble étalon,
"L'auguste jument est ma mère !...
"Baisse le ton, de grâce, et prends-le de moins haut.
"A mes sages conseils, cesse d'être rebelle ;
"Conviens que je suis beau, bien mieux que tu n'es belle.
"Et qu'en tout cas, je suis beaucoup plus comme il faut."
A peine avait-il dit que toute une nichée
De moineaux franc, peuple avide et mutin,
Surgit à l'horizon lointain.
La question fut tôt tranchée.
En vain : Grâce ! pitié !" supplia le crottin,
La gent ailée en fit une bouchée.

MORALE

Tel vantard qui n'est qu'un oison
De son nom croit emplir l'espace ;
Il suffit d'un oiseau qui passe,
Pour le remettre à la raison.

LANDHOUILLE

Voilà une jolie fable.

LE MONSIEUR

N'est-ce pas?

LANDHOUILLE

Oui, et ce qui me plaît surtout en elle, c'est la morale qui s'en dégage. Un seul mot. A propos de quoi venez-vous me réciter ça?

LE MONSIEUR, *avec une douceur charmante*

C'est moi qui, il y a trois mois, me suis assis sur votre chapeau, dans le tramway de la porte Rapp.

LANDHOUILLE

Ah ! parfaitement ! Et alors?

LE MONSIEUR

Alors, ma foi, j'ai cru pouvoir me permettre... à l'occasion du Nouvel an... Remarquez que je n'exige rien ! Je me borne à faire valoir... Enfin, monsieur, je m'en remets à votre générosité. Si je suis indiscret...

LANDHOUILLE, *hors de lui* :

Comment donc ! Au contraire, monsieur, au contraire ! et je vais, à l'instant même... (*On sonne*). Encore ! Veuillez vous asseoir, monsieur, je suis à vous dans une minute.

Il va ouvrir pour la quatrième fois. Apparition d'un monsieur très chic, qu'enveloppe une pelisse de fourrure.

LANDHOUILLE

Je ne vous demande pas ce qui me procure l'avantage de votre visite. Vous venez sans doute chercher vos étrennes?

LE MONSIEUR

Oui, monsieur.

LANDHOUILLE

J'en étais sûr. A quel titre?

LE MONSIEUR

Vous ne me remettez pas?

LANDHOUILLE

Mon Dieu ! non.

LE MONSIEUR, *tendant la main*

Je suis Lévy, le coulissier. C'est moi qui vous ai conseillé de vendre tout ce que vous aviez pour acheter des mines d'or...

Georges Courteline.

Questions actuelles—Une nouvelle forme de l'impérialisme

II

Nous apportons dans nos luttes autre chose que des rancunes et des préjugés. Et si nous sommes les porte-voix des morts, comme le dit admirablement M. Anatole Leroy Beaulieu, nous sommes surtout les continuateurs de l'œuvre des ancêtres. C'est par la longue chaîne des traditions et des coutumes, que se manifeste toute vie nationale (1), bien plus, que se traduit l'idéal particulier qui donne à chaque race sa place marquée dans l'ensemble des progrès du monde. Personne n'a jamais conçu pour l'humanité, une civilisation faisant table rase des nationalités, et la seule puissance au monde qui aurait pu tenter cette tâche, l'Eglise, n'y a pas même songé. Ou l'a vue tout au contraire, honorer de la pourpre romaine des prélats qui confessèrent dans les cachots allemands de Pologne leur foi nationale en même temps que leur foi catholique. Mais dans chacun de ces cas il ne s'agissait pas de luttes entre catholiques, mais de chefs d'Etat visant à ruiner l'influence de l'Eglise dans l'âme de peuples infortunés placés sous leur garde par la conquête, et souvent pendant que ces tyrans nouveau genre préparaient secrètement leur voyage à Canosse.

Pour nous, Canadiens-Français, il ne faut pas se lasser de le répéter, la lutte prend les allures d'une guerre fraticide, menée qu'elle est par un élément qu'une communauté de croyance nous a fait accueillir il y a soixante ans comme des frères. Assurément ce serait peu de chose que cette lutte sournoise poursuivie contre notre race si nous pouvions nous contenter d'y voir une question de tempérament. Forts de notre droit, fortifiés aussi par un long passé de dévouement et de loyauté, nous pourrions compter sur le triomphe de notre paix religieuse comme nous avons assisté au triomphe de notre liberté politique. Mais il y a plus, et c'est par

(1) Des peuples sont tombés des plus hauts sommets de la civilisation à la ruine et à la servitude pour s'être abandonnés pendant deux génération. (Montesquieu.)

bonheur ce que beaucoup des nôtres commencent à voir. Il y a que la question de langue est habilement exploitée contre nous par des malheureux qui, instruments d'une politique d'assimilation intense, croient se grandir en affichant comme un mérite ce qui, chez eux, dans leur propre patrie, est considéré, peut-être un peu tard, comme une apostasie nationale. Et ce n'est pas quand l'univers entier se prépare à applaudir le triomphe du *home rule* pour l'Irlande, qu'il applaudit déjà la résurrection, après plusieurs siècles d'abandon, de la langue gaélique, que nous devrions souffrir dans notre pays les empiètements d'une hiérarchie qui mesure son ambition sur la stérilité de ses œuvres. Que si l'on était tenté de prendre nos revendications pour une campagne anti-irlandaise, nous rappellerons que les sujets débattus ont une bien autre importance, que nos protestations rencontrent chez les irlandais éclairés et patriotes d'indiscutables approbations (1). A preuve cette déclaration du vénérable archevêque d'Halifax, Mgr McCarthy, " que les Canadiens-Français et les Acadiens ne conserveraient leur foi qu'à la condition de conserver leur langue, comme le prouvent, ajoutait-il, les nombreuses défections aux Etats-Unis. "

Mais ce qui rend notre situation plus précaire, ce qui donne à nos discussions plus d'acrimonie c'est qu'à notre question religieuse sont venues s'ajouter certaines préoccupations politiques germées dans quelques cercles chauvins de la métropole et apportées sur nos rives par une couple de vice-rois désœuvrés et politiciens. Nous l'avons indiqué dans notre dernier article et de façon, croyons-nous, à ne laisser prise à aucune équivoque. Pourtant nous sommes encore loin d'avoir épuisé tous les arguments, toutes les preuves qui viennent à l'appui de cette thèse.

Du reste, on admettra bien que des événements comme ceux qui viennent de se produire chez nous, que des dénis de justice comme ceux qui viennent de créer une si profonde émotion dans nos cercles religieux, que des attitudes aussi brutalement, aussi cyniquement audacieuses que celles de l'évêque Fallon, ne pouvaient pas être l'effet d'une éclosion spontanée d'idées

---

(1) Aussi avec quels applaudissements chaleureux et reconnaissants fut accueillie dans la Nouvelle-Angleterre, au milieu d'une grande manifestation nationale, [Waterville, Maine, 24 juin 1907] cette déclaration d'un politique irlando-canadien : " Ceux qui vous persécutent à cause de votre langue ne sont pas irlandais, ou ce sont de mauvais irlandais ! "
Le mot était fort heureux et il fit fortune. Seulement nous ne l'avons entendu que cette fois-là.

nouvelles et que pour se produire, avec la force qu'on leur reconnaît, il a fallu de longue date, et avec un soin infini, leur préparer les voies.

Aussi est-il remarquable que la frénésie apostolique dont se sentent aujourd'hui transportés nos coreligionnaires de langue anglaise correspond exactement à l'éclosion couvée depuis au moins une dizaine d'années d'un impérialisme militaire que nos chefs politiques avaient l'air de n'accepter qu'à reculons. Notre gouverneur-général a vite compris que pour rallier le peuple Canadien à ses projets de fusion impériale, toutes les influences ne seraient pas de trop. C'est ainsi qu'avec l'immense conspiration de presse organisée en faveur d'une marine canadienne, il s'est appliqué à développer dans tout le pays un sentiment anglo-saxon chauffé à blanc et pour lequel il a pu trouver, dans des milieux que leur nature même plaçait au-dessus de nos questions politiques, les plus fortes et les plus étonnantes adhésions. Après tout, on peut bien supposer que la préférence marquée de notre ancien Délégué Apostolique pour les Irlandais et tout ce qui tient à la langue anglaise tenait moins à un désir de favoriser les fils d'Erin que de répondre à ce qu'il croyait être un vœu de la métropole. Il y avait aussi la condition particulière où nous vivons—3,000,000 de Français perdus sur un territoire immense dans une active majorité anglo-saxonne—qui a pu faire croire à quelques esprits, peu versés dans notre histoire et encore moins au fait de ce "miracle Canadien" dont a parlé M. Barrès, que le survivance du français en Amérique du Nord était une utopie splendide en faveur de laquelle ne comptaient même pas trois cents ans de vie intense et féconde. C'est une tournure d'esprit particulière à notre époque, pour ne pas dire à notre église américaine, que cette façon de trancher d'un mot, d'une hypothèse, les problèmes les plus graves et de vouloir, à chaque quart de siècle, commencer l'histoire nouvelle de peuples nouveaux, de conclure à la déchéance fatale de certaines races, d'escompter à l'avance la mort des petits peuples, de convoiter le fruit de leur labeur, de subordonner l'intérêt des âmes à certains intérêts pécuniaires d'une métropole chargée des dépouilles de l'univers.

Aussi ne doit-on pas s'étonner outre mesure si nous repoussons toutes ces nouveautés et si, au besoin, nous élevons la voix pour rappeler au sens de leur devoir les diplomates qui s'arrogent le droit de jouer nos destinées comme on joue une partie d'échecs, ou les protecteurs mal avisés qui signent notre arrêt

de mort du même cœur léger qu'ils déchireraient un concordat onéreux. A tout prendre, il est bien sûr que cette politique renferme beaucoup plus d'apportunisme qu'autre chose. Les rôles seraient changés, les chiffres de notre population seraient le contraire de ce qu'ils sont, que nous pourrions, en employant les mêmes procédés, obtenir des arrêts favorables. Dans tous les cas, acceptant les faits comme ils sont, nous nous opposons à ce que le sort des catholiques français soit tranché d'une façon aussi arbitraire dans les salons des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, devenus pour la circonstance une annexe de Rideau Hall. D'autre part, l'Eglise ne gagnerait rien à ce mariage mixte que Mgr Sbaretti a voulu lui faire contracter avec l'irlando-saxonisme assimilateur.

D'ailleurs, d'où viendrait ce sentiment profondément anglicisateur qui, à Rome même, semble imprimer sa marque sur tant de décisions qui nous concernent? C'est que les influences amenées chez nous sous le couvert d'un pacifisme impartial ont cru voir dans une foule de nos questions nationales, si mal réglées, ce courant d'opinion que les diplomates, surtout les faibles, ne manquent pas de suivre, soit pour flatter le pouvoir, soit pour donner à leur mission une apparence de succès. Et quand on songe au régime de plus en plus autocratique qui nous régit, à la politique d'empiètement qui, d'abus en abus, compromet l'autonomie elle-même de notre pays, on n'a plus le droit de s'étonner de la hardiesse de nos impérialistes et de nos assimilateurs. Et de toutes les choses qui ont encouragé tant d'entreprises lancées pour notre perte, il n'en est pas de plus puissantes que notre complicité silencieuse en face de griefs criants, que notre disposition à accepter la doctrine d'abdication et de reniement prêchée par la foule de nos politiciens arrivistes et créchards.

Nous voulions la paix. On nous l'avait promise, prêchée aux quatre coins du pays. Quest-ce qu'on nous a donné? Une paix menteuse que nous avons dépensée béatement dans la contemplation d'une gloire politique frappée de stérilité chaque fois qu'il s'est agi de sauvegarder des droits imprescriptibles et de faire respecter les traités.

L'harmonie des races! Voilà, certes, une belle devise qui devait nous mener loin. C'est pour l'avoir mal appliquée, c'est pour en avoir méconnu le sens véritable, qu'après avoir tout sacrifié pour elle, nous trouvons que loin d'avoir amélioré notre situation économique elle l'a diminuée, et qu'elle

a, par dessus le marché, jeté dans notre vie religieuse des sujets de malaise inconnus jusqu'ici. L'harmonie des races en ce pays, on doit le comprendre, ne repose pas sur autre chose que sur des droits égaux reconnus et respectés par tous. Et les premiers à le comprendre, et à le rappeler quand c'est nécessaire, ce sont exactement ceux que leur état de minorité conquise laisse en butte à des vexations et à des tracasseries incessantes.

"Il y a des époques, dit Tocqueville, (1) où les changements qui s'opèrent dans la constitution politique et l'état social des peuples sont si lents, si insensibles, que les hommes pensent être arrivés à un état final; l'esprit humain se croit alors fermement assis sur certaines bases et ne porte pas ses regards au delà d'un certain horizon. C'est le temps des intrigues et des petits partis."

Ces paroles résument admirablement notre histoire des vingt-cinq dernières années. Nous avons les intrigues, nous avons les petits partis. A ce point qu'en faisant le compte de nos dernières défaites nous osons à peine en rechercher les causes par crainte de ne pas trouver autre chose que des traîtres ou des dupes. Mais aussi avec quels ménagements, avec quelle douce et lente progression, ne nous a-t-on pas amenés petit à petit dans le cercle où l'on prétend nous étreindre et forcer la réalisation des sottes prédictions répétées par les prophètes assimilateurs.

"Dans vingt-cinq ans, on ne parlera plus français dans la Nouvelle-Angleterre! La langue française est destinée à disparaître au Canada." Deux affirmations, surtout la dernière, qui ne sont pas tombées de lèvres de paysans, et qui ont même obtenu dans certains milieux romains, jusque dans les bureaux du Cardinal Mery del Val, la faveur que nombre de pétitions à l'encontre n'ont pas reçue. (1) Et qui, plus que nous, a le droit de dire si le français doit disparaître ou ne pas disparaître de l'Amérique du Nord? La réponse que nous ne cessons de donner, depuis la conquête et depuis les premiers jours de l'émigration des nôtres en dehors de la province de Québec, est assez éloquente pour qu'on

---

(1) *De la démcoratie en Amérique.*

(1) C'est même à ce propos que le Cardinal Mery del Val disait il n'y a pas un an à un pèlerin canadien: "Vous autres Canadiens-Français, vous faites passer la langue avant la foi!" Nous prétendons, et l'histoire est avec nous sur ce point, que l'une est la sauvegarde de l'autre. Du reste, depuis quand avons-nous à choisir entre l'une ou l'autre?—J. L.-K. L.

s'y arrête. Jamais le français n'a été plus parlé, ni mieux parlé, en Amérique que de notre temps. Jamais aussi et nulle part, Dieu merci, l'Eglise n'a trouvé des serviteurs plus fidèles et plus dévoués que dans notre peuple. Voilà un fait qu'on ne peut nier et dont il faudra bien un jour ou l'autre tenir compte.

Bazac fait dire quelque part à son *Curé de campagne* :

"Ce que l'Angleterre a obtenu par le développement de l'orgueil et de l'intérêt humain, qui sont sa croyance, ne peut s'obtenir ici (chez des Français) que par les sentiments dus au catholicisme."

Voilà bien cette différence de tempérament invoquée par les auteurs du *Searchlight* (1) par chasser tout enseignement français de l'Université d'Ottawa. Mais cette raison vaut également pour nous, et elle démontre plus que toute autre chose combien sont imprudents ceux qui croient fortifier l'Empire et seconder les œuvres de l'Eglise en détruissant ce qui assure chez nous la force de l'un et l'influence de l'autre.

A l'occasion des fêtes du IIIème Centenaire de Québec, Mgr Sbaretti, alors Délégué Apostolique au Canada, a jugé bon de nous donner une leçon d'histoire et un conseil de reconnaissance envers la métropole :

"Les événements que ces champs de bataille (2) rappellent écrivait-il à Lord Grey ont pour nous, catholiques, un sens profond et plus important encore. Dans les sages desseins de la divine Providence, ils étaient destinés à préparer la protection de notre Eglise contre la persécution et la tyrannie *d'oppresseurs anciens et nouveaux* et pour le maintien de ses droits sacrés à l'ombre bienfaisante du drapeau anglais. La hiérarchie canadienne et la population catholique ont, dans plusieurs occasions solennelles et d'une manière qui ne prête pas à l'équivoque, par la parole et par les actes, montré combien c'était de cette façon qu'ils appréciaient cette reconnaissance et cette garantie de leurs droits. Le Parc National rappellera à perpétuité aux générations futures la dette de gratitude et d'hommages qu'elles ont envers la Couronne Britannique."

Il disait dans un paragraphe précédent :

"Le Parc que Votre Excellence désire, enseignera par sa beauté et la signification qui s'y rattache, aux Canadiens de toutes races et de toutes nationalités, qu'ils ont des droits et des devoirs égaux ; qu'ils

---

(1) Nous en donnons une traduction complète dans le présent numéro.

(2) Il s'agit du projet de convertir les champs de bataille de Ste-Foye et des Plaines d'Abraham, à Québec, en un parc national, projet en voie de réalisation.

doivent naturellement respecter ces droits, et qu'ils doivent travailler en harmonie, côte à côte, pour le bien-être et la grandeur de leur commune patrie."

Toujours cette préoccupation des races, ce souci d'une entente qui pourtant ne date pas d'hier et n'a pas attendu l'arrivée de Mgr Sbaretti ou même de Lord Grey pour se produire. Mais cette lettre, devant le silence significatif de tout notre épiscopat, devant surtout la réserve de la majorité des catholiques du pays pour le chauvinisme indiscret de notre vice-roi, posait un principe dangereux. Pour la première fois, un Délégué papal s'avisait au Canada de pousser les catholiques dans une randonnée politique dont on ne pouvait même pas prévoir l'issue. Une seule chose était apparente : le caractère essentiellement anglais que l'ingérence vice royale donnait à deux manifestations qui ne pouvaient avoir de sens sans être l'apothéose de la civilisation française en Amérique. Mais la lettre du Délégué était plus qu'une approbation. Elle marquait une tendance, et entre gens qui se comprennent, il n'en fallait pas d'avantage. L'Ange de la paix était déjà l'ange de l'assimilation.

Lord Grey le comprit très bien, et en homme qui sait prendre du galon il ne tarda à poursuivre une victoire si facilement gagnée. Les fêtes du troisième Centenaire eurent lieu. Nous y fûmes roulés. Car, il ne faut pas tenir comme un signe de prépondérance le privilège chèrement acheté de rédiger les dialogues des spectacles historiques et la liberté pour nos jeunes de chanter des airs français devant le monument Champlain.

On alla même jusqu'à suggérer à quelques supérieurs de nos collèges "qu'ils devaient à l'avenir donner la première place à l'anglais dans leurs institutions et mettre peu à peu le français de côté afin d'accomplir l'unité nationale." Mais passons.

Ce que les faits montrent, c'est l'effort constant qui est fait en haut lieu pour associer notre clergé à des mouvements politiques, inoffensifs en apparence, mais ayant quelquefois une portée que personne ne leur soupçonnait. On comprend aujourd'hui que les fêtes du troisième centenaire de Québec cachaient, sous une manifestation sentimentale, le projet néfaste qui, un an plus tard, devait nous amener à accepter notre part des guerres justes ou injustes de l'empire. Il n'y eut pas cette fois de lettre du Délégué Apostolique. Mais si on n'a pas obtenu l'adhésion

de notre clergé à ce que nous appellerons la forme virulente de notre impérialisme représentée par la création d'une marine de guerre, ce n'est point parce qu'on avait négligé de la rechercher.

Et ceux qui connaissent les dessous de notre politique ne seront pas étonnés de lire ce qui suit, savoir : Que notre gouverneur-général, au moment de partir pour l'Europe, écrivait à un des membres les plus distingués de l'épiscopat canadien-français au sujet des bruits de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne et le priant d'exprimer ce que, dans le cas d'hostilités, serait le devoir des Canadiens vis-à-vis de l'empire. La réponse fut que ce prétendu péril allemand était une chimère. Depuis lors le vice-roi déclare qu'il n'a jamais rien entendu d'aussi beau que notre chant canadien-français de " O Canada! "

Je ne sais pas si nos lecteurs ont bien suivi, dans l'exposé des faits qui précède, le persistant travail de pénétration saxonne qui de notre vie politique s'est habilement insinué jusque dans le domaine religieux et national. Nous disions, il y a plusieurs mois dans ces pages mêmes de la REVUE, que notre défaite sur les questions scolaires de l'Ouest était la première évolution d'un mouvement tournant qui va cerner notre groupe français dans la province de Québec, et qu'après avoir anglicisé l'Ouest on ne tarderait pas à s'attaquer au foyer de nos institutions, au cœur même de la race. C'est fait. Et les plus surpris de tous, c'est encore nous qui avons gaspillé un quart de siècle dans d'amollissantes délices de Capoue et qui n'avons pas voulu comprendre qu'en amoindrissant les plus humbles de nos groupes frères, c'est la source même de notre vie nationale que l'on tarissait.

Nous n'avons pas à revenir sur la poussée d'anglicisation qui, à la faveur des grands événements qui précédent, menaçait l'Université d'Ottawa, les diocèses français d'Ontario et de l'Ouest. Il suffit de la rappeler pour montrer que tous les événements qui ont suivi la mort de Mgr Duhamel sont la conséquence naturelle des autres. Il manquait un lien entre les tendances nouvelles de notre politique canadienne et les visées secrètes des chauvins anglais qui, non contents de prendre notre argent pour une marine inutile, mettaient une question de race au fond de leur impérialisme colonial. Ce lien, Mgr Bourne l'a donné en proclamant le rôle nouveau du saxonisme dans l'Eglise et en voulant faire de ce qui devait être l'apothéose de l'Eglise universelle le triomphe d'une Angleterre universelle

Et Dieu sait si nous n'eussions pas continué bien longtemps encore sur la pente fatale, sans l'indiscrétion des parasites de notre vie nationale qui attendaient, silencieux et impatients, l'heure où ils pourraient se jeter à la curée de nos œuvres. Nous leur devrons au moins ce service de n'avoir pas su attendre. Mais le mal qu'ils nous ont montré ne se limitait plus à notre pays ; il en avait dépassé les frontières, il était allé ruiner notre influence dans les milieux mêmes d'où nous avions l'habitude d'attendre, aux heures difficiles, les décrets sauveurs d'une justice qui ne trompe pas.

Certes, nous ne voulons pas croire qu'on se venge sur nous des tribulations suscitées en Europe au Père des fidèles par un gouvernement de sectaires et par une France oublieuse de ses devoirs comme de sa mission. On aurait pu croire à cette utopie de l'Eglise sauvée par la prépondérance saxonne que la tentative qui en a été faite chez nous suffirait pour désillusionner les plus confiants. Et, ce sera la suprême humiliation de l'église canadienne d'avoir servi d'instrument à une politique nouvelle d'accapparement et d'oppression, d'avoir, à la suite de diplomates oublieux de leur caractère et de leur mission, ou associer le prestige de son nom à une œuvre qui, dans l'espace de quinze jours, avait réuni sous une même bannière assimilatrice des évêques catholiques et les plus féroces ennemis du catholicisme en Amérique. Que ceux qui ont assumé cette responsabilité en portent le fardeau !

J. L. K.-Laflamme.

Vieux articles et vieux ouvrages

Lettres à M. l'Abbé Talbot Smith, rédacteur-en-chef de la "Catholic Review," en réponse à ses articles contre les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre par J. M. Guillet. (Typ. du TRAVAILLEUR, Worcester, Mass, 1891.)

(*Suite*)

HUITIÈME LETTRE

Oyez, oyez, Canadiens-Français, M. Smith va vous dire les résultats merveilleux de l'américanisation qu'il prêche.

"Les autorités ecclésiastiques font en ce moment tous les efforts possibles en rapport avec la situation, *pour américaniser toutes les colonies comprises dans leur juridiction......*"—(*Catholic Review*, 26 avril 1891.)

"......Le mieux pour les Canadiens est d'apprendre, aussi promptement que possible, le langage, les manières et les coutumes des Américains.

"Leur prospérité en deviendra plus grande, spirituellement et matériellement."—*Freeman's Journal,* 16 mai, 1891.

Ce *Freeman's Journal* est aussi un grand journal catholique de New-York.

Donc, Canadiens-français, on vous invite à vous américaniser, et, au dire de M. Smith, les autorités ecclésiastiques font tous leurs efforts pour vous décider enfin à franchir la barrière qui vous sépare du monde protestant américain.

*
* *

Quels résultats pouvez-vous attendre de cette évolution?
M. Talbot Smith lui-même va vous le dire.
Ecoutez bien :

"Pendant un demi-siècle on a jeté dans le sol catholique de ce pays une semence dont le fruit mûrit maintenant et dont nous pourrons être appelés, d'un instant à l'autre, à faire la récolte. Pendant cinquante ans, les catholiques de ce pays ont vécu au centre même de la tradition protestante, sans écoles pour protéger leurs enfants, sans

journaux pour protéger les parents contre les assauts répétés de cette tradition, contre sa force pénétrante qui, sous mille formes, s'impose à l'attention de nos populations et altère leur bon sens et leurs affections.

"Ce serait folie de supposer qu'un peuple, quelque solidement établi qu'il soit dans la foi, puisse, dans de telles circonstances, se garder complètement de toute erreur. Beaucoup ont été perdus pour la religion, beaucoup sont devenus tièdes sans renoncer tout-à-fait à la foi, et beaucoup d'autres ont tellement mêlé les enseignements de l'Eglise aux enseignements de l'erreur qu'ils sont devenus une source de danger pour le Catholicisme en Amérique.... Si les protestants américains n'avaient pas traité les catholiques avec mépris et haine; s'ils ne les avaient pas ostracisés dans la société domestique, dans le monde des affaires et de la politique; s'ils n'avaient pas fait de leur race et de leur croyance un sujet de moquerie et d'opprobre, la position du Catholicisme ne serait pas aujourd'hui aussi avantageuse qu'elle est. Et malgré ces avantages, apparents et réels, nous sommes en ce moment entourés de difficultés et menacés à l'intérieur de nombreux périls qui pourront bientôt nous causer d'immenses pertes et de grandes souffrances......

"La vieille génération, *avec sa foi robuste et son esprit national fortement accusé*, disparaît; tandis que la jeune génération, élevée dans les écoles publiques, pénétrée de la tradition protestante, nourrie de la lecture des journaux et des romans à sensation, veut être *américaine* jusque dans ses vices. Elle n'entend parler de la foi que lors de la première communion et parfois dans un sermon assoupissant. ...... Que peut accomplir une telle génération?...... Quels liens l'attachent à l'Eglise? Les liens peu forts de la coutume et d'une croyance affaiblie dans ce que les ancêtres ont cru. Et encore ces liens sont-ils tendus au point d'être exposés à se rompre tout-à-fait." —*Catholic Review*, 4 juin 1887.

* *
*

Le 3 août 1889, le même journal publiait un autre article remarquable sur le même sujet. En voici quelques extraits:

"On discute beaucoup l'existence, parmi nos jeunes gens catholiques, d'une indifférence déplorable à l'égard de la religion. Et cependant peu de personnes sont en état de dire exactement l'étendue des ravages qu'elle a causés. On fait, de temps à autre, l'assertion charmante, qu'un très grand nombre de nos jeunes gens ne s'approchent jamais des sacrements après leur première communion. On dit même qu'un tiers des fils de parents catholiques sont perdus chaque année pour l'Eglise. Cela est-il vrai?....

"Pour nous aider à former une opinion plus arrêtée sur l'étendue du mal, il est bon de considérer quelques faits importants qui nous sont présentés par des publicistes catholiques.

"Ainsi, on affirme que la population catholique des Etats-Unis est aujourd'hui de dix millions.

"Le regretté Mgr Lynch, archevêque de Toronto, dont l'autorité en pareille matière n'est surpassée par celle d'aucune autre personne, calcula, il y a dix ou quinze ans, que la population catholique des Etats-Unis aurait dû *alors*, par suite de l'immigration et de l'augmentation naturelle, atteindre le chiffre d'environ seize millions. Sans doute, c'est là un calcul bien fait qui montre quelles pertes immenses nous faisons.

"Sur les 10 millions de catholiques aux Etats-Unis, il y a, au moins, un million de garçons qui ont fait ou qui vont faire cette année leur première communion. Et le tiers d'un million c'est 333,-000.

"Pensez-y. Plus de trois cent mille jeunes garçons que l'Eglise catholique va perdre dans une seule année aux Etats-Unis! Et ces pertes durent depuis des années et dureront Dieu sait combien de temps encore."—*Catholic Review*, 3 août 1889.

*
* *

Ce n'est pas un écrivain canadien-français qui a dressé ce terrible réquisitoire contre la théorie de l'américanisation. C'est M. Talbot Smith lui-même, le rédacteur-en-chef de la *Catholic Review.*

Et c'est ce même M. Talbot Smith qui veut à tout prix jeter plus de 800,000 Canadiens émigrés dans ce gouffre où des milliers d'Irlandais catholiques ont péri!

Allons-donc, monsieur, à quoi songez-vous?

NEUVIÈME LETTRE

Ce que les Canadiens demandent

Que demandent les Canadiens dans le présent?

D'abord qu'on leur applique *loyalement* la célèbre théorie du Congrès de Baltimore, mais dans un sens différent: "L'Eglise ne connaît ni Nord, ni Sud, ni Est, ni Ouest. Elle ne connaît que des catholiques."

Très bien.

Or les Canadiens sont catholiques.

Ils ont donc le droit de demander que l'on s'occupe de leurs âmes avant de songer à les américaniser à la façon du Coran: "Apprends l'anglais et sauve ton âme" ou "Va au diable et péris!"

L'Eglise catholique n'a jamais parlé ni agi de la sorte.

La presque totalité de ces émigrés ne savait pas l'anglais. Au milieu de ces congrégations américaines, ils étaient comme des brebis sans pasteur.

Mgr de Goësbriand commença une campagne en leur faveur, et reçut l'appui des autres Evêques; les prêtres canadiens arrivèrent. Ils sont aujourd'hui 200.

Les Canadiens demandent que les Evêques des Etats de l'Est veuillent bien leur continuer la bienveillance dont ils ont toujours fait preuve à leur égard, et qu'ils continuent de

leur fournir des prêtres qui parlent leur langue, sympathisent avec eux et soient réellement des pasteurs et des pères.

Le Canada n'est pas loin. Les vocations sacerdotales y sont nombreuses. Il sera toujours facile d'avoir des prêtres qui volontiers viendront aider leurs compatriotes émigrés.

Quand, par impossible, les Evêques ne pourront pas avoir de sujets canadiens, qu'ils mettent du moins à la tête de nos paroisses françaises des prêtres qui sachent le français et qui, chose très différente ici, consentent à le parler.

*
* *

En effet, là est la difficulté.

Les Evêques de l'Est sont bien disposés pour nous. Ils se sont mis noblement au-dessus de cette question impertinente de la nationalité et nous ont aidés généreusement à fonder des paroisses.

Les Canadiens leur en sont reconnaissants.

Mais beaucoup de prêtres, à la tête de ce qu'on appelle des *paroisses mixtes*, ne remplissent pas le mandat qui leur a été confié. Ils trahissent leur mission et, de propos délibéré, laissent aller à la damnation des milliers de catholiques qu'ils pourraient et qu'ils devraient sauver.

Ces prêtres ont parfois la moitié de leurs paroisses ou les trois quarts composés de Canadiens-français, et, par principe d'américanisation, ces hommes ne disent jamais un mot de français à l'église, excepté quand il font annoncer une quête.

Ils exigent la suppression du français à l'église ou à l'école de paroisse.

Ils enseignent.. pardon! ils font enseigner les prières et le catéchisme par les maîtresses du *Sunday School* en anglais seulement.

Il en résulte que:

Dans ces paroisses mixtes, *un quart* au plus des Canadiens vont à l'église et s'américanisent.

Les autres ne mettent pas les pieds à l'église. Ils vivent sans messe, sans instructions, sans sacrements, sans Dieu.

Les enfants sont à l'abandon.

Les parents croupissent dans l'ignorance et le vice et se damnent.

Le prêtre ne s'en occupe pas.

Le prêtre ne les connaît pas.

Le prêtre ne veut rien avoir à faire avec ses *French Canadians*, comme il les nomme avec mépris: "Qu'ils apprenent l'anglais, dit-il, qu'ils prennent des places à l'église, qu'ils paient leurs taxes annuelles, alors le pasteur les reconnaîtra pour ses ouailles; autrement, non!"

"Qu'ils aillent au diable, s'ils le veulent; ce n'est pas mon affaire!"

Je l'ai entendu de mes oreilles.

*

* *

Ecoutez, prêtres de Dieu, vous qui, avant d'être des prêtres catholiques, voulez à tout prix être des prêtres américains; vous qui, dédaignant de vous abaisser vers ces petits et ces humbles, leur commandez impérieusement de s'élever jusqu'à vous;

Vous qui refusez le pain de la parole divine à ces Canadiens et à ces Canadiennes qui n'ont jamais su l'anglais, et qui ne le sauront jamais assez pour comprendre vos sermons;

Vous qui pratiquement fermez les portes de vos églises américaines par les conditions que vous imposez à ces émigrés et la manière dont vous les traitez quand, timides et tremblants, ils sollicitent les secours de votre ministère;

Vous qui, sans bienveillance et sans cœur pour ces pauvres émigrés, les dénigrez et les méprisez, parce qu'ils ne paient pas leurs taxes, quand vous ne faites absolument rien pour eux;

Vous, enfin, qui vous opposez à ce que des prêtres de leur nation viennent les former en paroisse, et qui avez même osé demander à Rome, par pétition, le renvoi en leur pays de missionnaires zélés que vous traitez d'étrangers;

Terrible sera le compte que vous aurez un jour à rendre à Celui qui, Lui, ne connaît ni Nord, ni Sud, ni Est, ni Ouest, ni Américains, ni Canadiens, mais seulement des âmes créées à son image et confiées à vos soins pour que vous en fassiez des saints et non pas des Américains.

Avec votre système, vous serez certainement cause de la damnation de milliers de Canadiens et vous en porterez la responsabilité.

*

* *

D'ailleurs, je vous le répète, en dépit de tous vos efforts, nous sommes bien décidés à résister.

Nous ne voulons pas nous laisser américaniser de force.

On ne disposera pas de nous et de nos enfants comme un maître d'esclaves dispose de son troupeau.

Nous sommes des catholiques, nous aussi, et, par conséquent, des hommes libres.

Nous avons des droits garantis par les lois de Dieu et de l'Eglise.

Nous défendrons ces droits.

Nous les réclamerons respectueusement, mais avec fermeté et constance.

Si on nous les refuse, une fois de plus nous irons trouver le Protecteur des opprimés et nous demanderons justice.

DIXIÈME ET DERNIERE LETTRE

Programme des Canadiens-Français de l'Est.

Avec une franchise quelque peu brutale, vous nous avez exposé le programme que vous voulez exécuter avant 1892 : avec la même franchise, sauf la brutalité, cependant, nous vous dirons aussi quel est notre *platform* et quelle ligne de conduite nous comptons suivre.

Voici donc, M. Talbot Smith.

DÉCLARATION DES DROITS QUE LES CATHOLIQUES ÉMIGRÉS ENTENDENT MAINTENIR OU REVENDIQUER AVEC UNE FERMETÉ QUE L'OPPOSITION NE FERA PAS FLÉCHIR ET QUE L'ARBITRAIRE NE BRISERA PAS.

I. Nous voulons, tout d'abord, garder les 120 églises ou chapelles que nous avons bâties, où l'on nous enseigne la religion dans la langue de nos pères, et qui servent de point de ralliement aux milliers de Canadiens qui nous arrivent sans cesse du Canada.

II. Partout où nous serons assez nombreux pour former une paroisse distincte, nous en ferons la demande à l'Ordinaire du diocèse, et nous le prierons de nous donner un prêtre canadien, s'il est possible, ou, du moins, un prêtre qui sache notre langue qui consente à la parler en chaire et au confessionnal et qui soit enfin en sympathie avec nous.

L'Episcopat de l'Est s'est montré plus généreux que M. Talbot Smith & Cie pour les Canadiens-français émigrés. Il nous a encouragés dans nos efforts, soutenu dans nos entre-

prises, se mettant au-dessus de toutes considérations mesquines de nationalité et d'intérêt local. Il a vu en nous des catholiques et nous a traités en catholiques. Vous vous rappelez les nobles paroles de Mgr Williams et de Mgr O'Reilly; vous vous souvenez de la généreuse initiative de Mgr de Goësbriand pour procurer aux Canadiens des prêtres de leur nationalité.

L'épiscopat américain parle et agit autrement que vous, M. Smith.

III. Dans les paroisses où les Canadiens-français forment la moitié ou même les trois-quarts des catholiques nous demandons que le prêtre parle en français, qu'il enseigne le catéchisme et les prières en français à nos enfants, en un mot, qu'il soit prêtre catholique et non pas un agent officiel pour américaniser des gens qui n'en ont point envie.

Les Irlandais-américains exigent des sermons en anglais dans les paroisses mixtes, lors même qu'ils ne sont qu'une douzaine de familles; ils ont raison.

Pourquoi les Canadiens n'useraient-ils pas du même droit?

Pourquoi laisseraient-ils des prêtres américains, contre la volonté de leurs évêques, supprimer la langue française et fermer ainsi pratiquement leurs églises à des milliers d'émigrants qui arrivent sans cesse du Canada et ne savent pas l'anglais? Ces églises, en somme, ne peuvent plus subsister sans les Canadiens.

Pourquoi donc ignorer ces hommes? Pourquoi froisser leurs sentiments intimes? Pourquoi méconnaître leurs droits? C'est là de l'arbitraire.

Messieurs, vous agissez contre les intentions formelles de votre Ordinaire.

Nous protesterons.

Nous présenterons des suppliques respectueuses mais fermes aux Evêques, aux Archevêques, au Pape même, s'il le faut.

Qui nous blâmera de réclamer les privilèges de tout catholique et de tout homme libre?

IV. Nous maintiendrons nos couvents et nos écoles de paroisse et nous continuerons d'y enseigner le français à nos enfants.

Nous voulons leur garder au cœur, le plus longtemps possible, les traditions et les mœurs du vieux pays catholique d'où nous venons.

Nous croyons que la langue nous est d'un puissant secours pour maintenir notre foi religieuse et pour nous protéger contre les idées américaines et protestantes, si funestes aux émigrants.

Nous garderons donc notre langue et nos coutumes.

Comment pouvez-vous nous le reprocher, M. Smith, quand vous avouez que, faute de cette protection, *des milliers* de catholiques ont perdu la foi en quelques années?

Combien d'Américains avez-vous convertis en vous mêlant avec eux et en acceptant leurs vues et leurs principes?

Moins d'*américanisation* et plus d'esprit catholique fera mieux les affaires de l'Eglise.

V. Nous garderons aussi nos sociétés nationales, nos journaux, nos associations religieuses et littéraires.

Elles nous conservent notre physionomie distincte et, jusqu'à un certain point, nationale. Il n'y a rien là qui soit en opposition avec nos devoirs de citoyens américains. Nous les remplissons en toute justice et en toute loyauté! Mais, en même temps, nous conservons le culte du passé et l'amour de notre ancienne mère-patrie.

L'émigré catholique ne renie sa religion qu'après avoir renié ses ancêtres et les glorieuses traditions du pays de ses pères.

VI. Enfin, Monsieur, quant à cette question d'Evêques étrangers, qui a tant remué votre bile et celle de vos confrères, voici simplement ce que nous, Canadiens, nous demandons au Saint Siège:

Dans les diocèses où nous sommes la majorité et même la presque totalité des catholiques, le cas échéant, qu'on choisisse pour évêque l'homme le plus apte à remplir ce poste et à promouvoir les intérêts de ses subordonnés.

Que des prêtres, zélés, pieux, habiles au maniement des affaires spirituelles et temporelles, ne soient pas exclus de l'épiscopat par le fait seul d'être nés en Canada et de parler français.

De quel droit les Américains réclameraient-ils *le monopole* de cette haute dignité?

L'intérêt des âmes ne doit-il pas passer avant tout?

D'ailleurs, de fait, combien d'évêques et d'archevêques, à l'Est et à l'Ouest, sont nés aux Etats? Un grand nombre viennent d'Irlande et ne sont comme nous que des émigrés en ce pays.

Ne serait-ce pas une anomalie de mettre à la tête d'un diocèse un homme qui, par ignorence de leur langue, ne pourrait pas communiquer avec la grande majorité de ses diocésains?

Voilà, monsieur, ce que nous demandons.

Il n'y avait pas là de quoi exciter votre colère ni justifier les *objurgations* malséantes que vous adressez à M. Cahensly et aux signataires du fameux memorandum.

Voilà notre programme.

Tant que le Chef Suprême des Catholiques n'en aura pas décidé autrement, nous ne reconnaissons ni à M. Talbot Smith, ni à aucun autre de ses inspirateurs et de ses souteneurs, le droit de nous dicter la ligne de conduite à suivre, ni de supprimer par la violence des privilèges que nous possédons comme catholiques et comme citoyens de la libre Amérique.

Si le Pape parle, nous l'écouterons avec respect.

S'il condamne notre programme, nous nous soumettrons.

S'il nous ordonne d'abandonner nos aspirations et de nous *américaniser* au plus vite, nous le ferons.

Mais jusque là... NON!

*

* *

En finissant, remercions M. Smith du grand service qu'il vient de nous rendre.

L'"Enfant terrible" de la *Catholic Review* nous a livré le plan de campagne qui devait nous anéantir.

Il nous a donné une occasion splendide d'exposer notre situation ici et à l'étranger, de faire entendre de justes réclamations et d'attirer l'attention de l'autorité sur des agissements dont nous souffrons depuis longtemps, mais que nous ne pouvions faire connaître au public.

Enfin, ses attaques vont avoir pour résultat final de rallier de plus en plus toutes les forces canadiennes autour du programme commun: "Notre Religion, Notre Langue et Nos Mœurs."

A tous ces titres, M. Talbot Smith, vous avez droit à notre reconnaissance et de tout cœur nous vous disons:

Merci!

*

* *

L'"Enfant Terrible," dans un petit entrefilet du 24 mai,

annonce, pour le mois de juin, des révélations étonnantes, des lettres, des anecdotes, des histoires, etc.

Il promet, en un mot, de faire manger aux Canadiens *de la soupe chaude en été.*

Nous avons en français un petit proverbe assez cruel. Le voici :

> **Le vieillard parle de ce qu'il a fait,**
> **Le jeune homme de ce qu'il fait**
> **Et le sot de ce qu'il fera.**

Je ne vous applique pas ce proverbe, Monsieur ; ce serait par trop irrespectueux. Je vous dirai seulement ceci :

Préparez de la *soupe chaude*, si vous le voulez.

Le Canadien ne demeure jamais en reste de politesse avec personne, et, en retour de la soupe chaude que vous lui promettez, il vous servira, lui, *de la soupe brûlante à bouche que veux tu !*

Histoire pour histoire,

Anecdote pour anecdote,

Nous acceptons le jeu.

Allons, monsieur, commencez ; nous répondrons.

Mais je gage que vos amis vont encore vous administrer une forte dose de *Castoria* pour vous forcer à vous taire.

Vous êtes trop compromettant, M. Smith.

Vous allez mettre votre fauteuil de rédacteur en danger.

Vous culbuterez, vous verrez ça.

Et nous, les Canadiens, nous en serons marris, car aucun autre éditeur ne pourra jamais nous rendre les services que nous a rendus et que nous rendra encore M. Smith, le rédacteur-en-chef et l'"Enfant terrible" de la *Catholic Review.*

Au revoir, Monsieur, et encore une fois : Merci !

Revue des faits et des œuvres

Une supplique acadienne

Malgré le calme apparent qui s'est fait autour d'elle, la question acadienne n'a rien perdu de son acuité et de son intérêt. On en jugera par la lettre suivante adressée au nouveau Délégué Apostolique au Canada, Mgr Stagni, par une vétéran de la cause qui signe S. Maurice. C'est une lettre ouverte au Délégué que le patriote acadien adressait, il y a quelques jours, à un journal français de la Province de Québec :

A Son Excellence Monseigneur Stagni, *Délégué Apostolique au Canada, Ottawa.*

Excellence,

Quand le Souverain Pontife Léon XIII, d'heureuse mémoire, daigna nommer S. Exc. Mgr D. Sbaretti comme Délégué Apostolique au Canada, la nouvelle fut accueillie avec le plus profond, le plus filial respect. Tout le peuple catholique, sans distinction de races ou de langues, attendait—et espérait en lui—celui qui paraissait venir avec le Bénédiction du Père de tous.

Hélas, Excellence! Si c'était bien l'apparence d'Esaü, la voix était de tout autre!

Mgr Sbaretti étant arrivé, j'osai lui adresser une *Lettre Ouverte* (Voir "L'Evangéline" de Moncton) sur la cruelle condition du peuple français d'Acadie, lui rappelant le martyre terrifiant des aïeux en 1755, sa fidélité alors, puis dans les fils de ces admirables martyrs, jusqu'aujourd'hui où ce peuple a reconquis enfin sa place au soleil des nations. Quel que soit le traitement que l'on me fasse subir ici, (1) j'avais cru pouvoir élever mon humble voix vers le Représentant du Pontife Suprême; parce que, en un moment d'enthousiasme, ce peuple a bien voulu me donner le titre de "Compatriote" ; parce que je suis soldat du Roi des rois, fait prisonnier sur la brèche de la Porta Pia et blessé le 20 septembre 1870 et n'ayant par conséquent pas de congé; parce que, enfin, depuis longues années, ému des malheurs immérités du peuple acadien, je m'étais consacré à la défense de sa cause —juste, Excellence, au même titre que celle de l'Eglise—j'étais d'autant plus confiant dans le sentiment de justice du Représentant du

(1) Un archevêque de notre langue me blâma.—Feu l'hon J. I. Tarte me dit n'avoir rencontré qu'ingratitude pour tout ce qu'il a fait.—On semble ne pas vouloir me pardonner le peu que j'ai osé faire dans l'intérêt de ce peuple.—Est-ce que ce sont des raisons de cesser de se dévouer, si la cause est juste? —Elle l'est entre toutes. Donc...

Saint-Siège, que les saints Pontifes Léon XIII, d'heureuse mémoire, et Pie X, glorieusement régnant, celui-ci Père admirable surtout des humbles, des petits, des *opprimés*, daignaient laisser pénétrer au Vatican mes incessantes suppliques dont une, entre autres, au printemps de 1905, fut remise par mon illustre Général de Charette lui-même.

En vain ai-je osé conseiller au peuple fils de martyrs de s'adresser directement à notre bien-aimé Père de Rome selon le droit du plus petit des enfants de l'Eglise : l'immense respect de ce peuple envers le Doux Christ sur terre faisait répondre invariablement "Que le Saint Père est trop haut et Rome trop loin" !—C'est ainsi que le dominateur sans entrailles a pu continuer son œuvre néfaste sans la moindre crainte, d'autant plus qu'il était parvenu à faire croire au Vatican "qu'il n'y a que trois ou quatre personnes en Acadie qui se plaignent."

Nos frères, les Canadiens-Français, qui commencent à peine d'être sacrifiés comme nous, agissent vigoureusement, eux! qu'ils soient bénis : car leur action aura sans doute une répercussion, si faible soit-elle, sur notre cas. Ils ont décidé d'envoyer leur plus vaillant tribun catholique aux pieds du doux Pontife des Enfants; le talent incontestable de ce grand Canadien-Français trouvera le chemin du Cœur de notre vénéré et bien-aimé Pontife-Roi.

Il faut, Excellence, avoir vécu la vie, souffert les souffrances morales du peuple acadien pour comprendre ses inénarrables douleurs! Votre Excellence conçoit-Elle la douleur qu'Elle éprouverait si, à son agonie, Elle voyait éloigner brutalement de sa couche soit sa mère vénérée, soit le prêtre qui lui parlerait la langue de cette mère, en cette langue bénie voudrait lui ouvrir les Portes du Ciel?.... C'est ce qui se fait ici, Excellence!

N'avons-nous pas eu la suprême douleur, l'an passé, de voir le ministre des Autels, notre propre curé, s'unir à nos ennemis pour faire supprimer presque complètement l'enseignement de notre langue à nos petits enfants, par le rappel du Règlement de nos écoles catholiques françaises, règlement obtenu à grande peine, deux ans auparavant, par les plus éminents citoyens catholiques de notre ville? N'avons-nous pas eu la douleur de nous voir refuser, pour nos Sociétés catholiques *françaises*, un Aumônier par M. le curé avec l'assentiment de l'Ordinaire, quand M. le curé est lui-même Aumônier de nos plus cruels adversaires, les *Knights of Columbus*?. Que d'autres faits je pourrais citer à Votre Excellence, et dont Elle peut avoir les preuves quand Elle le voudra. Il n'est point de vexations que le clergé d'autre langue, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, n'ait exercées envers les Français : seul, Mons. l'Archevêque de Halifax témoigne quelque bienveillance à la portion de ce peuple faisant partie de son archidiocèse.

A Moncton, où l'on compte près de quatre mille Français catholiques et douze cents environ d'autres langues, *on* nous impose un curé et le premier vicaire de langue anglaise, ne disant jamais un mot de français en chaire. Le dernier vicaire est Français : Votre Excellence ne peut se figurer la triste position de nos malheureux prêtres français en notre paroisse! Ils sont littéralement terrorisés par les deux autres prêtres!

Votre Excellence daignera-t-elle faire vérifier l'exactitude de ces faits révoltants? J'avais osé supplier Mons. Sbarretti de les faire vérifier, ainsi que ceux que je lui signalais dans mes lettres du 28 juin et de fin juillet 1908, dont Votre Excellence trouvera les originaux à la Délégation Apostolique à Ottawa ainsi que la copie de la lettre que daignait m'adresser Mons. Sbarretti le 11 juillet 1908 sous le No.

4592, m'enjoignant de ne plus dévoiler les exactions du dominateur à l'égard du peuple français d'Acadie. Je dois obéissance absolue à l'autorité religieuse; mais, dit la Religion, *en ce qui est juste et raisonnable.* Je devais donc, en conscience et devant Dieu, continuer la lutte que nous soutenions.... jusqu'à ce que l'on m'eût récemment enlevé tous moyens de la poursuivre.

J'avouerai à Votre Excellence que, grâce à de puissants Amis de France, j'ai eu le bonheur d'intéresser au sort affreux du peuple d'Acadie un éminent personnage de Rome, approchant de très près notre Auguste Pontife-Roi; mais il n'est pas au Canada, n'a pas vu l'Acadie, et ne peut être pénétré du sujet comme quelqu'un qui aurait vu.

Peu après ma *Lettre Ouverte* à Mons. Sbarretti, celui-ci daigna venir lui-même en Acadie. Quelle impression en emporta-t-il? Nul ne le sait. Mais alors ou vers ce temps, S. Exc. eut comme Secrétaire un des plus ardents adversaires des Français; ce fait en dit long sur tout ce qui s'est produit depuis cette visite pour aboutir au rappel de Mons. Sbarretti. J'ai osé demander au Souverain Pontife, dans beaucoup de mes suppliques, que S. S. eût la bonté d'ordonner des enquêtes secrètes, dont les chargés ne fussent point connus ni ne pussent subir l'influence des Ordinaires des Provinces Maritimes. Rien ne fut fait; que valaient mes supplications très humbles mais isolées?

Pour les motifs précités, Excellence, j'ose vous adresser la présente *Lettre Ouverte* par un journal habitué à se dévouer au bien du peuple français de la Province de Québec, mais qui a le noble courage de défendre aussi la cause presque perdue du peuple français toujours si catholique d'Acadie. Je sais qu'il n'attend non plus de récompense de son acte de charité: Dieu lui en saura gré.

Le saint Pontife Pie X est le Pape de Jeanne d'Arc. Jeanne est Enfant de France, l'Acadie est Fille de France. Ne se lèvera-t-il pas une nouvelle Jeanne d'Arc pour délivrer les deux France?

Je me permets de prier mon très honorable Confrère, M. J.-Ed. Prévost, Propriétaire de "L'Avenir du Nord", de St-Jérôme, Que., d'adresser à Votre Excellence les Nos. du 14 octobre dernier—4 et 11 novembre de cette année—contenant partie de mes lettres de 1908 à S. Exc. Mons. Sbaretti.

Daigne Votre Excellence bénir l'humble soussigné qui ose se protester, avec le plus profond respect, la plus filiale soumission, Monseigneur,

De Votre Excellence,

Le très indigne mais dévot fils,

S. MAURICE.

Moncton, le 26 novembre 1910.

Eloge de la violence

Sous ce titre le *Messager Canadien du Sacré-Cœur* a publié l'articulet qui va suivre et qui nous va comme un gant:

Le Christ a dit: Le royaume du ciel souffre violence". *Violenti rapiunt illud.*

Sans exercer de violence envers ce texte lui-même, qui n'a certainement pas trait à l'attaque ou à la résistance à coups de fourche ou de bâton, on peut certainement affirmer que Notre-Seigneur, habituellement si doux, que le Bon Pasteur changea un jour sa houlette en fouet pour fustiger les profanateurs du Temple."

Certains des nôtres semblent l'ignorer, si ce n'est quand il s'agit de blâmer et de frapper les amis d'avant-garde qui osent prendre la verge contre ceux qui attentent à nos droits.

En leur apprenant l'attitude des catholiques d'Angleterre, peut-être réformeront-ils leur mentalité et se montreront-ils moins rigoureux envers les partisans de la lutte intrépide,—sinon violente—en matière de religion et de langue protectrice de la foi.

Quand le ministère anglais présenta un projet de laïcisation des écoles, le chanoine Richardson, dans un *meeting* de 75,000 hommes, s'écria aux applaudissements de tous;

"*Nous ferons sentir au gouvernement que l'Eglise catholique connaît autre chose que la résistance passive. Nous ferons une résistance d'un caractère plus actif. C'est en manche de chemise que nous nous battrons pour la liberté.*"

Et le chanoine Lynch, parlant du projet des sectaires d'enlever les crucifix des écoles, disait à son tour:

"*Jamais, non jamais, avec l'aide du Dieu de nos pères, nous ne laisserons faire cela.*"

A Liverpool, Mgr Whiteside affirmait que si le Bill scolaire devenait loi, il constituerait une déclaration de guerre, et que ce serait le devoir des catholiques "*coûte que coûte, fût-ce au prix de l'amende et de la prison, de rendre la loi inexécutable.*" A quoi un laïque, M. Linskey, répondait que "*plutôt que de céder, ils subiraient la prison et l'échafaud.*

Mgr Gordon, évêque de Leeds, s'il vous plaît, déclare devant 20,000 personnes: "*Catholiques, nous savons prier, souffrir, voter et nous battre. Nous sommes décidés à nous battre.*"

A ce sujet, *l'Idéal*, auquel nous empruntons ces citations, ajoute: "De ce programme, les catholiques de France n'ont guère pris que les deux premiers points; ils négligent le troisième et ils ne connaissent pas du tout le quatrième. Aussi, chez eux, la laïcisation va bon train. En Angleterre elle a dû stopper devant des hommes d'énergie."

Et au Canada?

Au Canada, c'est un peu beaucoup la même chose qu'en France. Nombre de bonnes âmes ont su *prier*, nos frères des autres provinces ont su et savant encore admirablement *souffrir*. Quant à *voter* et à nous *battre*, nous n'avons su qu'une chose: nous *chamailler* par partisanerie et pour de vils intérêts, quand il eût fallu nous unir pour la patrie et pour Dieu.

L'expérience de trois hommes d'état anglais et protestants d'Ontario

"Quarante années de vie publique,—disait au Sénat à la dernière session l'honorable McKenzie Bowell, ancien premier ministre du Canada,—m'ont permis de mesurer les inconvénients de mon ignorance de la langue française. J'ai souvent pensé qu'un des plus grands désavantages pour l'homme qui occupe dans la vie publique, une position éminente, c'est le fait de ne pas comprendre les deux langues. Dans un pays comme le nôtre, où une si forte proportion de la population parle le français, je crois que tout le monde devrait comprendre cette langue aussi bien que l'anglais.

Je n'ai pas eu l'occasion de l'apprendre. En grandissant je l'aurais pu, si je ne m'étais abstenu par indolence. Ma conviction sur ce point est si ferme que j'envoie mes enfants s'instruire dans la province de Québec, afin qu'ils puissent mieux accepter n'importe quel poste qui pourrait leur être offert au cours de la vie."

* *
*

"Depuis quarante-sept ans,—déclarait à son tour Sir Richard Cartwright pendant la même session du Sénat,—j'ai pris une part importante dans la direction des affaires publiques au Canada, et il m'est agréable d'attester que nulle population, chez nous ou ailleurs, n'a jamais témoigné autant de considération aux nationalités différentes que la population de la province de Québec. En 1863, lorsque je pris pour la première fois mon siège au parlement du Canada-Uni, rien ne me surprit comme de constater que, tandis que dans le Bas-Canada, la proportion de la population anglaise ne dépassait pas un septième ou un huitième, si ma mémoire est fidèle, un quart de la députation étaient des Anglais et des protestants, élus très souvent dans des circonscriptions en grande majorité catholiques et françaises. Je serais heureux de pouvoir dire en toute sincérité que dans l'Ontario il existe aussi peu de préjugés contre les catholiques qu'on en trouve dans Québec contre les protestants.

*
* *

"Il y a des questions,—disait récemment à Kingston Sir James Whitney, premier ministre de la province d'Ontario,—que nombre d'hommes publics ont soin de ne pas toucher soit en public, soit même dans des réunions privées. Parmi celles-là se trouve la question des Canadiens-Français ; mais pour ma part je ne vois pas pourquoi je ne la discuterais pas ouvertement et sincèrement et en ce lieu même. J'ai un profond respect et une profonde admiration pour le Canadien-Français ; je crois à son honnêteté, à sa loyauté, à sa fidélité et je me rappelle le mot d'un Canadien-français distingué—j'ai la conviction qu'il révèlerait beaucoup de vérité, si les circonstances s'y prêtaient—que les Canadiens-français seront parmi les premiers à combattre et les derniers à cesser le feu pour la défense de leur pays.

Je connais les Canadiens-Français—peut-être pas autant que quelques autres, mais assez pour savoir que dans les régions rurales de Québec l'élément canadien-français est aussi honnête et craignant Dieu qu'aucun autre élément sur le grand continent nord américain.

J'ai foi aux Canadiens-Français, je sens et je crois que ce sont des Canadiens loyaux, et qu'ils sont aussi loyaux au drapeau britannique. *Assurément nous ne pourons pas nous attendre à ce qu'ils oublient leur origine franàaise.* Mettons-nous à leur place et demandons-nous si nous ne serions pas, comme eux, fiers de nos ancêtres, quoique loyaux au pays où nous vivons et à l'Empire dont ce pays fait partie.

Le millénaire normand

Désireuse de commémorer avec éclat le millième anniversaire de la fondation du duché de Normandie, la Ville de Rouen a décidé d'organiser au mois de juin de l'année prochaine, de très grandes fêtes auxquelles seront conviés non seulement tous les Normands de France, mais aussi ceux du monde entier. C'est dire que les Canadiens-Français devront y prendre tout particulièrement part.

Cette manifestation a pour objet de célébrer le génie de la race normande, de faire revivre aux yeux de tous les pages glorieuses de son histoire.

Des comités locaux ont déjà élaboré de vastes programmes qui comprennent notamment :

1. L'organisation d'un Congrès dit "du Millénaire Normand" comportant des sections d'histoire et de géographie normandes ; de littérature normande ancienne et moderne ; d'histoire du droit normand, de sciences naturelles et de sciences médicales.

2. L'organisation d'une exposition se divisant en deux parties.

(a) une partie préhistorique, historique et archéologique qui comprendra les origines du génie normand à travers l'Europe et le monde entier.

(b) une partie artistique qui se subdivisera en trois grandes sections :

1o. BEAUX ARTS, architecture, peinture, sculpture, gravures, musique, numismatique, sigillographie, art héraldique, paléographie, imprimerie et typographie.

2o. ART DECORATIF, Art du mobilier religieux, mo-

bilier civil, tapisserie, céramique, verrerie, ferronnerie, sucrerie, horlogerie, ivoirerie, cuir reliure, gainerie, vitraux.—Art du vêtement ; tissus vêtements.—Art militaire.—Art maritime.—Art de la parure ; orfèverie, bijouterie .

3o. ART POPULAIRE.—Folklore, tradition, médecine et pharmacie populaires.

III.—L'organisation de fêtes populaires, avec cavalcades, cortèges historiques, tournois, représentations théâtrales, etc.

Pour mener à bien une œuvre aussi considérable, les organisateurs font appel au concours des Normands du monde ; aussi auraient-ils le très vif désir de connaître, pour entrer en relations avec elles, les notabilités et les sociétés des pays qui ont du sang normand, susceptibles de s'intéresser à nos fêtes.

Les personnes ou les sociétés qui désireraient prêter leur concours à cette manifestation à laquelle de nombreuses adhésions se sont déjà produites dans les pays où vivent des descendants de la race normande sont priés de vouloir bien s'adresser au Consulat Général de France à Montréal, 71 avenue Viger.

Autour d'Annapolis

L'évêque de Londres (anglican) a raconté dans une revue anglaise citée par le "Standard", de Montréal, le voyage qu'il a fait au Canada, à l'occasion du deux-centième anniversaire de l'Église anglicane dans notre pays. Il l'a fait, du reste, d'une manière fort attrayante. Il lui a fallu tout de même glisser sur une foule de sujets, faire taire une foule de souvenirs qui donnent, à notre époque, un caractère tout particulièrement gênant à l'histoire de la conquête. Pour nous, il y a longtemps que nous ne récriminons plus contre la multitude des faits accomplis qui il y a 150 ans étaient de la spoliation pure et simple. Depuis lors, nous avons plus d'une foi versé notre sang pour ceux qui, non satisfaits de l'église des Récollets, songeaient par dessus le marché à s'emparer de la basilique de Québec.

Mais quand l'évêque de London se contente d'appeler Grand-Pré le "théâtre du poème d'Evangéline", il donne à ce fait historique un adoucissement plutôt exagéré. C'est mal expliquer un acte barbare, comme on n'en rencontre guère dans l'histoire de tous les peuples du monde, que d'évoquer devant le calvaire acadien le seul souvenir des

beaux vers qu'il a inspirés à Longfellow. Du reste, ce n'est pas avec des couronnes déposées sur la tombe des conquérants qu'on effacera l'opprobre qui depuis 1755 s'attache à la mémoire maudite d'un Lawrence, à un événement qui n'a inspiré un poème immortel que pour en faire une éternelle accusation. Grand Pré, dans l'histoire d'Angleterre, ne brille pas d'un autre éclat que le billot de Charles Ier.

Du reste, le peuple acadien aurait pu oublier la sombre tragédie qui l'a dispersé deux fois aux quatre coins du continent que ses souffrances d'aujourd'hui, dues encore à son origine française, se chargeraient de rouvrir les vieilles plaies de son cœur. Les Anglais, après avoir brûlé ses églises, volé ses terres, dispersé ses familles, ont tout de même respecté son retour à la vie. Ce qu'ils n'ont pas voulu faire, les Irlandais l'ont fait, le font encore, et, glaneurs accourus sur les traces de Lawrence, détrousseurs des champs de batailles abandonnés par de féroces conquérants, ils cherchent à tuer dans sa langue, dans ses coutumes, dans ses traditions, cette race de martyrs que l'on croyait avoir mise deux fois au tombeau.

Certes, les Anglais distingués qui, de notre temps, visitent Annapolis doivent en rapporter autre chose que l'évocation du grand poète. Ils peuvent sentir, de toute la force de cette solidarité dans la gloire et dans la honte qui est la conscience des peuples, qu'ils doivent à ce sol, inutilement et injustement trempé du sang des justes, autre chose qu'un souvenir littéraire.

Les Catholiques Portugais

En Portugal, l'attitude du gouvernement devient de plus en plus mauvaise. Il avait une ambassade auprès du Souverain-Pontife ; il vient de la réduire au rang de simple légation, montrant ainsi que, s'il ne veut pas rompre avec Rome, il tient au moins à rabaisser au minimum la représentation officielle qu'il entretient auprès du pape. Mais d'autre part, le gouvernement provisoire s'est lancé dans une série d'actes contraires aux lois de l'Eglise. Guidé par la franc-maçonnerie, il veut solutionner, suivant les idées de la secte, tous les problèmes qui sont vitaux pour le pays et relèveraient des Chambres. En mettant brutalement celles-ci en présence du fait accompli, il espère avoir, sinon une approbation, au

moins une absolution. Et la secte aura obtenu par la force et la violence ce qu'elle n'aurait peut-être pas pu arracher à la conscience du peuple portugais. Outre l'expulsion des religieux, la mise sous séquestre de leurs biens, la prohibition absolue des vœux religieux en Portugal, le gouvernement va faire une loi du divorce qui le met immédiatement en tête de ligne dans l'assaut porté à la famille. Il admet le divorce par consentement mutuel des époux, procédé qui n'a encore d'antécédants dans aucune législation. Il prépare la séparation de l'Eglise et de l'Etat et celle-ci sera certainement faite avant que les Chambres ne soient convoquées. Il ne faut pas croire que la future Chambre puisse avoir des velléités d'indépendance; le gouvernement s'entendra à manipuler les urnes si leur contenu ne répond pas aux pressions qu'il aura exercées, et la Chambre passera l'éponge sur les actes révolutionnaires. Faudrait-il donc désespérer de l'Eglise du Portugal? Je ne le pense pas, et je crois que la persécution qui va s'ouvrir, car le gouvernement est sur une pente trop rapide pour pouvoir s'arrêter, donnera à cette malheureuse Eglise une nouvelle vie. Elle se meurt des concordats, des Pombal et autres, qui n'ont jamais considéré l'Eglise catholique que comme *instrumentum regni*. L'or a payé sa liberté, la pauvreté la fera revivre. Les sacrifices de ses évêques, de ses prêtres, et de ses fidèles seront la plus efficace prière auprès de Dieu pour obtenir justice et liberté.—Don Alessandro, dans la *Semaine Religieuse*, de Montréal, 5 déc. 1910.

Les Chevaliers de Colomb

Nos lecteurs connaissent déjà les résolutions qui ont été adoptées au sujet de l'attitude de l'Ordre sur nos questions nationales par les Chevaliers de Trois-Rivières et de Saint Jean. Beaucoup ne savent pas que les chefs de l'Ordre ont répondu à ces résolutions. La note suivante parue dans le "Temps" d'Ottawa nous apprend comment cela s'est fait :

A une assemblée des directeurs de l'Ordre des Chevaliers de Colmb qui a eu lieu à Détroit, Michigan, le 17 octobre dernier, la question de l'exactitude de certaines accusations portées contre l'Ordre en rapport avec les intérêts des membres Canadiens-Français a été longuement discutée.

La résolution suivante, qui est une réfutation des accusations portées contre les Chevaliers de Colomb, a été approuvée unanimement :

Attendu, qu'il semble exister en certains centres où l'on trouve des Canadiens-Français, une opinion erronnée sur l'attitude de l'Ordre que l'on dit être opposé aux intérêts des Canadiens-Français.

Il est résolu, que le Bureau National des directeurs, au nom des Chevaliers de Colomb, déclare par la présente, enrégistre sa dénégation formelle de telles injustes accusations. L'Ordre ne s'occupe nullement de la nationalité de ses membres, sachant que comme catholiques pratiquants, ils seront loyaux à toute autorité civile régulièrement constituée. L'Ordre accepte comme membres tous les hommes, à quelque nationaliaé qu'ils appartiennent, mais à une condition, c'est qu'ils soient des catholiques pratiquants. La langue, les coutumes et conditions d'existence locale ne concernent aucunement l'Ordre, excepté que nous comprenons que l'harmonie ne peut être espérée, la justice et le droit reconnus et nos intérêts mis en danger si de l'intervention est tentée dans le maintien des conditions locales. En raison de cette possibilité et pour assurer à nos confrères catholiques, les Canadiens-Français, qu'ils sont les bienvenus, et que leurs droits sont garantis, l'Ordre a traduit en français, ses lois et son cérémonial. De plus il a toujours reconnu que l'emploi de la langue française aux assemblées d'affaires était légal et approprié.''

Le ''Temps'' appelle cela une ''réfutation des accusations portées contre les Chevaliers le Colomb''. Il n'est pas difficile. Nos amis de Saint Jean et de Trois-Rivières demandent plus qu'une fin de non recevoir comme la résolution que nous venons de publier et qui, on a pu le voir, ne leur apprend rien de nouveau, pas plus qu'elle ne compromet M. Flaherty et ses collègues. Pas un mot sur le droit des catholiques français à leur langue maternelle, une chose qui affecte d'assez près les intérêts de l'Église dans l'Amérique du Nord pour mériter de la part des ''Croisés du XXème Siècle'' autre chose que la faveur de délibérer en français accordée à des gens qui ne savent pas l'anglais.

Ces messieurs sont indifférents comme les Forestiers Indépendants sont neutres. Ils n'accordent à leurs membres que tout juste les garanties générales qu'il faut pour les garder dans leur giron, pour percevoir leurs cotisations annuelles, et seconder de l'influence de tout le monde l'œuvre irlandaise de ses chefs. Ils ne trouvent pas un mot à dire en faveur de la conservation de la langue gardienne de la foi et de l'esprit de justice qui doit règner entre membres d'une même église. Mais ils amèneront, par exemple, tout leur monde à souscrire $500,000 pour la pseudo-''université catholique d'Amérique'', de Washington.

Quand les Canadiens-Français se plaignent que l'Ordre des Chevaliers de Colomb est devenu un moyen d'assimilation, qu'il est proclamé comme tel par le Chancelier Cassidy de Fall-River, qu'il agit comme tel dans l'ouest, au dire du Chevalier Seymour, que les Chevaliers sont notoirement à la tête de nos ennemis les plus acharnés dans la province d'On-

tario, qu'à Ottawa ils ont mené depuis des années une politique sournoisement hostile aux Canadiens-Français, que dans le Rhode Island même ils refusaient aux Canadiens-Français de prendre part dans leurs rangs à la célébration du Columbus Day, et que tous ces faits, intéressant au plus haut point non seulement quelques groupes de catholiques mais le progrès même de l'Église, sont portés à la connaissance des chefs de cette société prétendue catholique, on n'en obtient qu'une fin de non recevoir. Ceci ne serait encore que peu de chose si nous ne voyions dans tout cela de naïfs Canadiens-Français, méconnaissant les intérêts et la dignité de leur race, promener la justice de Fallon à Flaherty comme on mena autrefois le Maître de Caïfe à Pilate.

Nous passons sous silence l'intervention de certains Chevaliers qui publient dans les journaux de Québec de petits articles bravaches et s'empressent de faire fermer les colonnes de ces journaux et de chanter pouille à ceux qui osent leur répondre.

On nous promet depuis longtemps des pièces vengeresses qui doivent réduire en poussière tous les adversaires de la Columbusterie. La petite résolution de Détroit n'est pas évidemment ce terrible engin de guerre. Et nous attendons. Jusqu'à nouvel ordre nous pouvons bien dire que ceux qui ont voulu aller à New-Haven chercher une déclaration de principes sont revenus bredouilles et qu'ils ont fait ce que nos pères appelaient fort bien "un voyage blanc".

La mort de Tolstoi

Avec ce génie farouche c'est une page de l'histoire du peuple russe qui se complète. Le comte Léon Tolstoi était ni à Isnaïa-Poliana, ancien domaine patrimonial des princes Volkonsky, en 1828. Un de ses compatriotes, Serge Persky, dit de cette paisible retraite ou furent conçus et écrits *La Guerre et la Paix*, *Anna Karénine*, *Confession*, *La mort d'Ivan Ilitch*, *la Sonate à Kreutzer*, *Résurrection*, qu'elle fut "célèbre dans le monde entier à l'égal du Ferney de Voltaire, du Coppet de Mme de Staël, des Charmettes de Jean Jacques Rousseau."

Tolstoi excelle à peindre la vie nationale et les mœurs du peuple russe. Son œuvre, peu connue au Canada, sinon par la renommée lointaine d'ouvrages comme *Résurrection*, de-

mande pour être appréciée, comme le dit un critique, que soit calmée l'effervescence du premier moment toujours nuisible au véritable jugement littéraire. M. de Vogué lui a consacré, il y a quelques années, une page qu'on relira avec plaisir :

"Avant tout autre, plus que tout autre, il est à la fois le traducteur et le propagateur de cet état de l'âme russe qu'on a appelé nihilisme.

"Chercher dans quelle mesure il l'a traduit, dans quelle mesure il l'a propagé, ce serait tourner dans le vieux cercle sans issue. L'écrivain remplit la double fonction du miroir, qui réfléchit la lumière et la renvoie décuplée d'intensité, brûlante, communiquant le feu. Dans la confession religieuse qu'il a faite, le romancier, devenu théologien, nous donne en cinq lignes toute l'histoire de son âme : "J'ai vécu dans ce monde cinquante-cinq ans ; à l'exception des quatorze ou quinze années de l'enfance, j'ai vécu trente-cinq ans nihiliste, au sens propre du mot : non pas socialiste et révolutionnaire, suivant le sens détourné que l'usage a donné au mot ; mais nihiliste, c'est-à-dire *vide de toute foi.*"

"Nous n'avions pas besoin de cet aveu tardif : toute l'œuvre de l'homme le criait, bien que le mot redoutable n'y soit pas prononcé une seule fois. Des critiques ont appelé Tourguénef le père du nihilisme, parce qu'il avait dit le nom de la maladie et en avait décrit quelques cas : autant vaudrait affirmer que le choléra est importé par le premier médecin qui en donne le diagnostic, et non par le premier cholérique atteint du fléau. Tourguénef a discerné le mal et l'a étudié objectivement : Tolstoï en a souffert depuis le premier jour, sans avoir d'abord une conscience bien nette de son état : son âme envahie crie à chaque page de ses livres l'angoisse qui pèse sur tant d'âmes de sa race. Si les livres les plus intéressants sont ceux qui traduisent fidèlement l'existence d'une fraction de l'humanité à un moment donné de l'histoire, notre siècle n'a rien produit de plus intéressant que l'œuvre de Tolstoï...."

Le "Tablet" et les Canadiens-Francais d'Ontario

L'"Action Sociale" signale un article publié dans le "Tablet", de Londres (26 nov. 1910) par un M. Francis W. Grey. Dans cet article il est question des écoles bilingues d'Ontario et de l'hostilité que leur manifestent les catholiques irlandais. Mais l'article est surtout intéressant par la raison nouvelle—pour nous elle a toujours été la seule et véritable—donnée à cette hostilité. Il ne s'agit plus comme le prétend Mgr Fallon de l'inefficacité des écoles bilingues mais de l'encouragement qu'elles donnent au développement des groupes français établis dans Ontario. D'après M. Grey toute la question se résume à ceci :

"Les catholiques irlandais sont convaincus de l'existence d'une "politique française désirant annexer à Québec l'est d'Ontario" ; ils

croient à une véritable "invasion française." Ils sont persuadés, en outre, que les Canadiens-français d'Ontario veulent se servir des taxes scolaires payées par les Irlandais pour favoriser cette invasion au moyen des écoles bilingues." (1)

Cela ressemble beaucoup à la prétention des Irlandais dans leur mémoire de 1905 que dans nombre de localités ils supportaient tout le poids de l'organisation religieuse sans en partager les honneurs. Pour celui qui connait la situation des catholiques d'Ontario, l'état de décadence où s'y trouvent les Irlandais—sans compter qu'ils sont la minorité dans toute la province—les griefs exposés par M. Grey sont assez amusants. Mais combien, surtout parmi les lecteurs du "Tablet", connaissent ces conditions? Et même s'ils étaient nombreux, combien ne seraient pas tentés d'appliquer à Ontario la politique d'assimilation destinée à l'Ouest Canadien par Mgr Bourne?

L'"Action Sociale" semble convaincue de la pureté des intentions de M. Grey. C'est avec des bonnes intentions comme celles-là qu'un autre M. Grey a tenté de convertir le Troisième Centenaire de Québec en un apothéose de la conquête et de faire chanter un hymne à Saint Jingo au pied de notre monument Champlain. On s'en est aperçu à temps. Mais des diplomates aussi *avertis* que notre ancien Délégué Apostolique, Mgr Sbaretti, et des membres distingués de notre législature s'étaient déjà laissé prendre.

Si M. Grey est aussi bien intentionné qu'il veut en avoir l'air il devra donner à ses lecteurs les renseignements qui leur feront voir la position exacte des Irlandais vis-à-vis des Canadiens-Français en Canada et, parlant d'écoles bilingues, il devra rappeler certains traités qui ont garanti chez nous les droits de la langue française. A défaut de traités il pourrait invoquer le droit des gens et la coutume suivie par l'Église. Il verra ainsi toute l'absurdité de la proposition qu'il faut angliciser une couple de millions de Français pour contenter quelques milliers de catholiques auxquels personne ne refuse de rester tout aussi Irlandais et tout aussi Anglais qu'ils le désirent.

---

(1) These latter (Irish Catholics) are equally convinced of a "French policy to annex Eastern Ontario to Quebec", of a veritable "French invasion"; convinced, moreover, that there is a desire to use their taxes in promoting this policy and this invasion by means of bilingual schools.

D'autre part, il constatera que sans cette "invasion française" dont se plaignent les Irlandais, l'Église catholique n'aurait rencontré que des désastres dans la province d'Ontario ; et que si l'on enlevait demain les 210,000 Canadien-Français qui habitent cette province il faudrait supprimer du coup les diocèses d'Ottawa, du Sault-Ste-Marie, de Pembroke, de Témiscamingue, d'Alexandria, de London, ce qui reviendrait à supprimer une province ecclésiastique tout entière (Ottawa) et à décimer les autres.

Aussi bien n'ignore-t-il pas, puisqu'il est journaliste, que le seul exposé des griefs a souvent pour résultat de faire admettre comme établi leur bien-fondé. Que s'il n'écrivait pas un autre article pour compléter celui dont nous parlons on aurait vite fait de croire à Rome, vu l'influence sympathique qui semble si fortement canalisée de ce coté, que les Irlandais catholiques sont les victimes d'une oppression sans égale, ce qui est trop faux pour qu'on songe même à l'écrire.

Pourtant, ce sont des écrits comme le dernier de M. Grey qui forment en Europe et jusqu'à Rome cette opinion sur laquelle on se base pour nous juger. Et nous sommes si loin de Rome !

Un conseil opportun : Gardons notre langue !

Mgr Bonomelli, évêque de Crémone en Italie, se plaint de ce que les émigrants italiens perdent dans l'émigration leur italianité, tandis que les émigrants des autres nations maintiennent strictement et fortement leur nationalité. A la seconde ou troisième génération, l'Italien émigré en Amérique s'est américanisé et a perdu l'usage de son idiome natal. "*Tant qu'un peuple conserve sa langue, il conserve aussi le souvenir de sa patrie, l'héritage sacré des traditions domestiques, nationales, religieuses et patriotiques. En perdant la langue de sa patrie, on perd aussi la religion de sa patrie.*" De là résulte le fait presque constant de l'irréligiosité d'une énorme majorité dans la masse des émigrés.

C'est donc une œuvre éminemment religieuse, civile et patriotique, dit l'évêque de Crémone, que celle qui est organisée par les missionnaires italiens qui suivent les émigrants.

Mgr Bonomelli s'adresse spécialement au clergé italien. Il lui rappelle qui si, autrefois, il suffisait d'attirer à l'Église les princes pour avoir avec eux les peuples, actuellement les

choses ont changé : ce sont les peuples qui, plus ou moins directement, exercent le pouvoir souverain et les Souverains, là où ils existent, n'en sont que les exécuteurs. Il faut donc, forcément, aller au peuple.

"Mais comment s'adresser au peuple? Avec les mains vides? Nous lui parlerons du ciel, de la vie future, des espérances immortelles, de la récompense éternelle, de la patience, de la résignation, de la croix à porter. Mais n'oublions pas que si l'homme est créé pour la vie future, il est aussi créé pour la vie présente, quoiqu'elle soit brève. Il possède non seulement une âme mais aussi un corps : rappelons-nous que la terre est le point d'appui pour monter au ciel. N'oublions pas que l'homme a un corps, qu'il a besoin de pain, de vêtements, d'un toit, qu'il a le droit d'avoir ce qui lui est nécessaire. Si nous ne montrons pas que nous avons soin de ce qui appartient au corps, il ne s'occupera guère de ce que nous lui dirons au sujet de l'âme.

"Jésus-Christ délivrait les hommes des maux du corps pour guérir ensuite les infirmités de l'esprit ; il rassasiait de pain matériel les foules venues pour être enseignées sur les choses du royaume des cieux. Si nous, prêtres, nous nous montrons exclusivement préoccupés du bien de l'esprit et de la félicité future promise par l'Evangile, le peuple nous délaissera facilement et suivra les prédicateurs du socialisme qui lui promettront le bien matériel. Le peuple considère comme ses amis et ses avocats ceux qui soulagent ses maux, qui l'aident et s'intéressent à lui.

"Donc, curés, prêtres, laïques catholiques, sortons du temple et des sacristies, mêlons-nous au peuple, rappelons-lui ses devoirs, mais ne passons pas sous silence ses droits."

Léon Kemner.

La Grande Aube

PAR

Jean Daguet

CHAPITRE PREMIER

IV.

Fédor Basilikoff, ayant vu se refermer le vantail de la grande porte sombre, ut un petit ricanement de mépris et de haine. Entre ses dents ébréchées, il murmura, dans sa langue maternelle :

—Enferme-toi bien, mon garçon, mets les verrous et les chaînes aux portes de ta chambre. Rien ne te préservera de la culbute dans l'autre monde, au jour marqué par le destin, c'est-à-dire par nous les nihilistes !

Il tourna le coin de la rue et fila le long des murs pour regagner le logis du Cœur-Volant, où son ami Philippe devait se morfondre en l'attendant.

C'était lui qui avait écrit la lettre, la veille au soir, de sa propre inspiration, et sans en avertir personne, car il possédait tous les instincts de la race féline qui joue et se divertit avec sa proie avant de se décider à la mettre à mort.

Depuis qu'il s'était réfugié en France, le proscrit russe cherchait vainement l'occasion de tuer quelqu'un, n'importe qui, pour assouvir ses passions sauvages de destructeur. Mais, trop lâche pour se risquer lui-même à exécuter l'attentat, il lui fallait trouver un bras fanatique et complaisant à son service.

Philippe Maulain lui avait paru, dès l'abord, lui convenir pour ce rôle périlleux, étant aussi méchant que lui et beaucoup plus brave. Cependant Philippe, facilement perdu dans ses rêves, se laissant emporter par son imagination au delà des plus fantastiques des utopies sociales, ne s'était pas

encore décidé à commettre l'acte fatal dont tous les deux parlaient sans cesse. Fédor désespérait presque, quand l'envie furieuse et la jalousie féroce entretenues par Philippe contre tous les "jouisseurs" en général se concentra soudain, et sans motif apparent, contre une personnalité spéciale : Jacques Sonnoy.

Le nihiliste russe ne se demanda pas pourquoi ni comment le grand usinier de Saint-Pancrace avait eu le don d'exaspérer les passions fielleuses du jeune Maulain. Peu lui importait, en somme. Philippe abhorrait assez le fameux Jacques pour le tuer comme une bête. C'était le cas de profiter de l'occasion. Jacques Sonnoy était jeune, beau, intelligent, très riche, adoré de ses ouviers. Il était *catholique* surtout. Autant lui qu'un autre ; et, par le fait, Maulain n'avait pas si mal choisi son homme.

On l'anéantirait donc. Fédor Basilikoff, par avance, en se représentant la boucherie, s'en frottait les mains. Ceux qui le rencontraient dans la rue s'étonnaient du rictus de ses lèvres minces. Enfin quelqu'un allait payer pour tous les riches de cette maudite cité industrielle !

Fédor Basilikoff remonta en courant les deux étages, entra brusquement dans les mansardes.

—Que de bruit ! s'écria Germaine, mécontente. Qu'avez-vous donc, ce matin, Fédor?

—J'ai faim ! répliqua-t-il vivement en s'asseyant à table.

Sur la toile cirée nettoyée, il y avait de la salade, du saucisson et des œufs durs.

—Je te félicite d'avoir faim, toi ! dit Philippe d'un ton amer. Moi, je ne serais pas capable d'avaler une bouchée, en ce moment !

—Mauvais, mon cher ! très mauvais ! il faut manger, absolument, sans quoi les nerfs prendront le dessus et tu ne seras plus bon à rien.

Germaine les regarda tous les deux, attentivement, l'un après l'autre.

—Qu'est-ce que vous complotez donc? demanda-t-elle, sans aucune inquiétude dans la voix, du reste.

—Oh ! répondit Fédor, tout simplement une nouvelle expérience chim'que !

La jeune fille haussa les épaules.

—Si vos expériences vous rapportaient quelques sous, au moins ! Mais jamais de la vie ! vous n'êtes pas assez pra-

tiques pour cela. Très joli, la science pure ; de loin, en principe. Mais pour ce que la science nourrit son homme ! pas la peine de se détruire !

—Toi ! s'écria Philippe, tu me dégoûtes ! tu ne penses qu'à gagner de l'argent !

—Et je m'en flatte encore !

Philippe allait rétorquer avec colère, Fédor le calma.

—Laisse-la donc ! dit-il. Qu'est-ce que ça te fait? Ta sœur est bien libre de s'arranger à sa mode, dans l'existence? Elle est majeure, n'est-ce pas?

Philippe se tut de mauvaise grâce et garda un silence farouche jusqu'a la fin du triste dîner.

Dès que le café fut pris, Germaine se leva, débarrassa lentement la table, rangea la desserte, et, s'étant lavé les mains, s'apprêta pour sortir.

—Vous allez à Lille aujourd'hui? lui demanda Fédor, avec un intérêt soudain.

—Oui, je vais à Lille, et je rentrerai peut-être en retard. Si vous êtes pressés de souper, vous trouverez dans le buffet du fromage d'Italie et des sardines.

Elle roula proprement son prarapluie, boutonna ses gants et sortit de la mansarde.

Alors Fédor se leva, se dirigea vers la porte, poussa soigneusement les verrous, et revenant vers Philippe :

—A nous deux, maintenant ! dit-il à voix basse.

Ils passèrent ensemble dans la pièce voisine, qui lui servait à la fois de chambre à coucher et d'atelier.

Un étroit lit de fer étalait, dans un coin, la friperie de ses couvertures ; un autre, replié sur lui-même, supportait, dans le jour, des piles de livres, qu'on posait par terre la nuit. Sur des planches grossières, clouées au mur, des multitudes de bocaux s'entassaient. En dessous, penchait, lamentable, la défroque des deux hommes. Devant l'unique fenêtre s'étendait une sorte d'établi primitif, chargé des instruments les plus hétéroclites. Une table bancale supportait les manuscrits du Russe. Tout semblait désordonné et sale.

Cependant, les deux compagnons, en pénétrant dans ce bouge, eurent un même sourire de satisfaction et de triomphe.

Fédor prononça :

—Nous allons être bien tranquilles pour travailler !

—Ce n'est pas trop ! répondit Maulain, avec cette chipie qui entre et sort continuellement, nous avons déjà perdu vingt-quatre heures au moins !

—Bah ! rien ne presse !

Ils s'assirent, côté à côte, devant l'établi.

Maulain se mit à doser délicatement des poudres, qu'il mélangeait, avec d'infinies précautions, dans des tubes de verre couchés.

Basilikoff montait une sorte de minuscule mouvement d'horlogerie qu'il assujettit adroitement ensuite au fond d'une de ces grandes boîtes en fer-blanc cylindriques, où les épiciers conservent les sucres d'orge et les bonbons "variés."

Absorbés par leur ouvrage, à peine les deux hommes échangèrent-ils quelques mots.

Maulain demanda tout à coup :

—On ne se doute de rien, à ton journal?

—On ne se doute de rien !

—Tu n'as pas dit un mot... à personne?

—Pour sûr que non, jamais de la vie !

—Tu ne te fies donc pas aux camarades?

—Non, je ne m'y fie pas ! répondit nettement Fédor. Ce ne sont pas des convaincus, au fond. Je suis sûr qu'ils auraient peur.

—Ils sont pourtant aussi misérables que nous ! observa Philippe.

—Peut-être plus ; mais ils espèrent toujours mieux. Combien de soi-disant révolutionnaires tourneraient en conservateurs, s'ils sentaient leur bourse copieusement garnie !

—Et tu crois que tes confrères appartiennent à cette catégorie abjecte d'égoïstes?

—J'ai tout lieu de le supposer.

—Alors, déclara Philippe, tu as bien fait de te taire sur nos projets.

Fédor ne répondit rien. Il jugeait son ami un imbécile de ne pas comprendre sa pensée intime. Lui, Fédor, n'entendait pas se compromettre. Que le coup réussît ou ratât, il ne se souciait point de s'y trouver impliqué de sa personne. En gardant un silence absolu vis-à-vis de ses confrères, il se préservait prudemment de toute dénonciation de leur part. Que Philippe fût pris en flagrant délit d'assassinat, il le serait seul ; et lui, Fédor, pourrait jouer la surprise, la douleur, voire même l'indignation, à l'annonce de son crime.

Les heures passaient ; la nuit s'insinuait dans la mansarde. Il eût été imprudent d'allumer une lampe au milieu de tous ces mélanges. Force fut de ranger les poudres, de cacher

la grande boîte. Et, pour plus de sûreté, quand les deux complices furent sortis de leur laboratoire, ils en refermèrent la porte sur eux, de crainte que les regards aigus de Germaine ne surprissent, même dans l'ombre, quelque objet suspect.

—Dommage de n'avoir pu terminer l'engin aujourd'hui! dit Philippe, en soupirant.

—Ce sera pour demain, voilà tout! répondit philosophiquement son camarade.

Maulain prit un livre. Il n'osait pas sortir en ville, ayant prétexté une indisposition pour ne pas se rendre à son travail. Fédor Basilikoff partit pour le bureau de rédaction de son journal, emportant précieusement sa copie quotidienne dans la poche intérieure de son pardessus.

Le *Réveil des Parlais* était installé fort succinctement, dans un petit local obscur et infect, au fond d'une cour, derrière l'établissement d'un juif de bas étage se livrant au commerce des chiffons, ferrailles et peaux de lapins. Cependant, quoique les "bureaux" du journal fussent situés au fond de la cour, une enseigne éclatante, couleur sang de bœuf, était accrochée à la devanture de la maison, indiquant la présence d'un journal anarchiste dans cet immeuble.

A vrai dire, le *Réveil des Parias* n'avait qu'un nombre d'abonnés infimes. Mais il se vendait encore assez bien, au numéro, le soir, devant la porte des fabriques, grâce à son impiété et à son immoralité surtout. Un ancien notaire véreux, et condamné pour faux, le commanditait. Un banqueroutier lui servait de directeur politique et d'administrateur financier. Quelques éphèbes, en mal de plume, cuisinaient vicieusement ses entre-filets à scandales. Tous les articles de tête, les *grands* articles, étaient signés de Basilikoff. Lisait-on ses deux colonnes d'injures à répétition contre la société pourrie du vieux monde et les institutions désuètes du capital et de la propriété? Que lui importait? Ça lui valait cent sous par jour, de quoi se payer l'apéritif et pourvoir aux expériences de son chimiste et ami, Philippe Maulain. Basilikoff n'en demandait pas davantage.

Ce soir-là, en pénétrant dans les bureaux, il s'aperçut d'une rumeur insolite, parmi les membres de la rédaction. Le notaire jurait, le banqueroutier gesticulait avec rage, les jeunes faisaient chorus.

—Qu'y a-t-il donc? demanda-t-il, vaguement inquiet, car, dans ces sortes de commerces interlopes, généralement on n'a pas la conscience fort nette.

Les autres lui répondirent, parlant tous à la fois :

—Figure-vous que notre meilleur camelot, le vieux Balthazar, vient d'être à moitié écrasé tout à l'heure par un chariot, sur la Grande Place. Tant pis pour lui, direz-vous. Naturellement ! Au fond, son aventure nous serait bien égale : un de perdu, dix de retrouvés. Mais le vexant de l'affaire, c'est que l'imbécile, se croyant déjà mort, a demandé à se confesser, devant tout le monde, tandis qu'on le transportait à l'hôpital. N'est-ce pas odieux ?

Fédor Basilikoff se mit à rire de la mine piteuse de ses collègues.

Mais le notaire se fâcha tout rouge.

—Vous riez, vous ! vous trouvez ça drôle, quand toutes les feuilles cléricales vont se gausser de nous, demain, avec des "manchettes" d'une aune, sur leur première page : "La Conversion d'un Anarchiste" ; "Eclatante réparation" ; "Révélations sensationnelles", etc., etc. N'avez-vous pas honte de rire, Fédor Basilikoff ?

Le notaire écumait, positivement.

Basilikoff redevint grave.

—Si on nous attaque, nous sommes bons pour répondre ! répliqua-t-il.

Et, sur cette parole énergique, il passa paisiblement dans l'espèce de cave où était installée la presse.

L'histoire du camelot écrasé inquiétait assez peu l'ancien forçat, il avait d'autres sujets de préoccupation en tête !

Mais la journée n'était pas finie. Comme Fédor, sur le coup des huit heures du soir, reprenait la direction de son domicile, il rencontra deux autres vendeurs du *Réveil des Parias*, qui l'arrêtèrent au passage.

—Vous ne savez pas, le vieux Balthazar...

—Si, si, je sais ; il a été écrabouillé par un chariot, il a demandé un curé à l'hôpital.

—Ah ! si ce n'était qu'un curé !

Fédor s'arrêta, cloué sur place.

L'un des vendeurs se pencha mystérieusement vers lui :

—Paraît que Balthazar, c'était un ancien ouvrier de Saint Pancrace...

—Hein ? quoi ? fit le nihiliste devenu tout pâle.

Le vendeur continua :

—Balthazar a eu des remords. Il a fait appeler "leur Jacques", comme ils disent, et ce qu'il a dû lui en raconter, vous voyez ça d'ici ! Ce qu'il doit rigoler, le Jacques !

Fédor Basilikoff dut faire un effort terrible pour répondre à cet homme d'un ton à peu près calme :

—Nous pourrons toujours affirmer que le vieux avait perdu la tête.

—Ça, c'est vrai ! répondit l'autre. Bonsoir, compagnon !

Fédor Basilikoff, resté seul dans la ruelle noire, au milieu du brouillard nocturne, s'aperçut qu'il claquait des dents. Toute sa poltronnerie native, lui remontant au cerveau, l'affolait. "Deux lignes de l'écriture d'un homme peuvent suffire à le faire pendre", dit-on. Et il avait commis cette insanité d'écrire à "leur Jacques" ! Et le vieux Balthazar connaissait si bien son écriture à lui, le nihiliste, l'évadé des bagnes de la Sibérie ! Même contrefaite, il ne s'y tromperait pas ! Et la pensée obsédante s'ancra dans son esprit épouvanté que Jacques, sachant d'où provenait le misérable, avait *dû* lui montrer la lettre, pour chercher à en découvrir l'auteur. S'il en était ainsi, Basilikoff était perdu.

Sous l'empire d'une terreur abjecte, l'ancien forçat rentra précipitamment dans son logis d'emprunt, où il trouva le frère et la sœur en train de souper déjà en tête-à-tête.

Sa pâleur était si aparente que Philippe s'en inquiéta.

—Es-tu malade, Fédor? ou bien te serait-il arrivé *quelque chose*?

—A moi, non, pas encore du moins, répondit le Russe d'un ton tragique ; mais Balthazar, le vieux camelot, a été écrasé par un camion sur la Grande Place.

—Et c'est cela que te bouleverse à ce point ! s'écria Philippe sarcastiquement ; compliments, mon cher, je ne te savais pas si philanthrope !

Fédor, agacé, haussa les épaules.

—Laisse-moi donc aller jusqu'au bout, imbécile, et tu me comprendras, j'aime à le croire ! Du vieux Balthazar, je m'en fiche autant que toi. Mais le désagréable de l'affaire, c'est que le faux anarchiste, se sentant mourir, a demandé non seulement un curé, mais encore le fameux Jacques, pour lui faire sa confession !

—Mais savait-il, ce vieux? Avais-tu donc parlé?

Uu juron retentissant échappa au jeune Maulain. Il cria :

—Non, non ! répliqua précipitamment Fédor, saisi d'une nouvelle frayeur devant l'exaltation de Philippe ; non, non, Balthazar ne savait rien ! personne au monde de sait rien !

—Alors, que t'importe ! conclut son camarade, retombant

comme une soupe au lait retirée du feu. Que le bonhomme raconte ses boniments à tous les curés de la ville, et à "leur Jacques" par-dessus le marché, ça nous est bien égal !

Il se remit à manger tranquillement. Mais Basilikoff avait perdu totalement son bel appétit coutumier. Sa gorge, contractée et sèche, ne laissait plus descendre la nourriture. Il étouffait. Ah ! s'il avait pu révéler l'intime pensée de son âme basse et vile ! Mail il ne l'osait pas ! Il s'était caché de Philippe Maulain pour écrire cette stupide lettre anonyme de menaces, inutile et imprudente satisfaction de sa vengeance anticipée. Jugeant des autres par lui-même, il se disait que si Philippe venait à le savoir compromis, vite il le renierait, le renverrait, l'abandonnerait ; peut-être même s'empresserait-il de le livrer à la justice. Il en avait le frisson.

Quand Germaine se fut retirée et enfermée dans sa chambre, selon sa coutume, pour y travailler à loisir fort avant dans la nuit, Philippe, de nouveau, pressa Fédor de questions. L'agitation du Russe ne lui semblait pas naturelle, mais Fédor était bien résolu à se taire sur sa stupide démarche. Il balbutia de vagues explications.

—Toi, dit-il à Philippe, tu n'as rien à craindre. Ta place d'ingénieur chimiste n'est pas compromettante. Mais moi, rédacteur politique au *Réveil des Parias*, je puis être arrêté cette nuit, sur la dénonciation de crime !

—Allons donc ! comme si tout le monde en ville, depuis le maire jusqu'au dernier balayeur des rues, ne savait pas d'ores et déjà que tu es le cheville ouvrière du journal ?

—Oui, mais...

—Il n'y a pas de *mais*. Tu es un poltron, Fédor, et voilà tout. C'est un prétexte que tu prends pour me lâcher à la veille du coup. Va-t'en, si tu as la frousse ! Moi, je n'ai pas peur, et je marcherai bien tout seul !

Une flamme de fureur s'allumait dans les yeux du chimiste. Fédor jugea plus sage de se taire.

V.

Quand une servante de l'hôpital était accourue en hâte, chercher Jacques Sonnoy dans sa maison, sur la requête du vieux camelot, la première pensée du chef d'usine avait bien été, en effet, pour la lettre anonyme reçue le matin. Ce

vieux savait-il quelque chose? voulait-il révéler un complot? Jacques se le demandait, en courant à travers le brouillard dans la direction de l'hôpital Sainte-Marguerite.

Il trouva le pauvre Balthazar au moment d'entrer en agonie, confessé déjà, repentant, et secoué de sanglots convulsifs, dus autant à ses remords qu'à ses souffrances atroces.

—Oh! M'sieu Jacques! lui dit le mourant, M'sieu Jacques, ayez pitié de moi! je suis un malheureux! Depuis que je vous ai quitté, voilà cinq ans que je vis dans la boue, entre l'ivresse et le vol. C'est la mauvaise presse qui m'a perdu. J'avais le goût de la lecture; j'achetais ses vilaines feuilles. Y en a bien plus de méchantes que de bonnes. Oh! M'sieu Jacques, si le monde savait le tort que peut faire un sale journal! J'ai voulu vous demander pardon avant de mourir, et vous supplier de prier et de faire prier pour moi. Mais j'ai voulu vous dire ça aussi, M'sieur Jacques: méfiez-vous de la mauvaise presse!

Le vieillard pleurait. Jacques, ému, lui serra les mains, l'assura de son pardon et de ses prières.

L'autre continua de parler, divaguant un peu, répétant toujours les mêmes paroles: "Sales journaux, vilains livres, poison du pauvre monde". Mais de la lettre, pas un mot.

"Il ne sait rien, sûrement, pensa le jeune homme. S'il avait eu connaissance d'une machination contre moi, il n'eût pas manqué de m'en avertir. Peut-être, après tout, cette lettre n'est-elle que l'œuvre d'un plaisant de goût douteux".

L'aumônier de l'hôpital arrivait, portant les saintes huiles. Déjà le moribond perdait l'usage de tous ses sens.

Une demi-heure plus tard, le vieux Balthazar était mort. Son ancien patron lui ferma les yeux et retourna chez lui, recueilli et grave, ressassant avec angoisse les dernières paroles du transfuge;

—Méfiez-vous de la mauvaise presse!

Oh! comme ce cri d'un camelot de venin répondait à sa conviction profonde! Comme c'était vrai! Si l'on savait le mal que peut faire un journal perfide! Quoi! l'hygiène physique était à l'ordre du jour! Les médecins multipliaient les précautions inlassables autour de l'humanité en péril. La guerre était déclarée partout aux microbes de la matière! Et le poison qui tue l'âme coulait à flots sur la voie publique, sans qu'aucune autorité s'interposât pour en endiguer le torrent! Affiches, prospectus, périodiques, brochures, tout était mis

librement en œuvre, pour corrompre les mœurs du peuple et ravaler la masse des ouvriers et ouvrières au niveau moral d'un troupeau de pourceaux !

L'initiative privée des catholiques réagissait assurément contre un si lamentable état de choses. Jacques Sonnoy le savait mieux que personne, lui qui soutenait de ses derniers toutes les bibliothèques des patronages et des paroisses, lui qui fournissait gratuitement de bons livres toutes les familles de ses travailleurs. Mais il lui sembla soudain qu'il n'avait rien fait encore. Il entrevit, pour la première fois, la possibilité d'une diffusion formidable de lectures saines et fortes ; de petits périodiques alertes, déposés à la porte des ménages pauvres, et que les gens dévoreraient en allant aux fabriques ; de tracts illustrés, distribués chaque soir aux carrefours par de jeunes et hardis camelots. Un frisson joyeux le secoua ; une bouffée d'orgueil légitime lui monta au cerveau.

—Le *Réveil des Parias* ! songea-t-il avec mépris. Un follicule infime ! Comment ne l'avons-nous pas pulvérisé sous le talon de notre botte, nous catholiques, nous qui sommes le nombre et qui avons la richesse en partage ? Pauvres de nous ! Manquons-nous assez d'énergie ! Avec les moyens dont nous disposons, si nous le voulions fermement, nous arriverions à régénérer le monde !

A la lettre anonyme, il ne pensait plus.

Il rentra de si belle humeur pour souper, que sa bonne grand'-mère s'étonna.

—N'avais-tu pas été appelé près d'un malheureux mourant ?

—Oui, grand'mère ; mais cet homme, avant de mourir, m'a donné de si beaux conseils, que j'en suis électrisé !

Et il rapporta les propres paroles du vieux camelot, et il expliqua le projet grandiose qui venait de germer dans sa cervelle fertile.

L'aïeule approuva.

—Je te fournirai ton fonds de bourse, lui déclara-t-elle.

Ils causèrent ensemble de cela toute la soirée : On ferait appel à la générosité de tous les chefs d'usines chrétiens, et ils étaient nombreux à Blanche-Croix ; on récolterait des souscriptions dans tous les rangs de la bourgeoisie ; on nommerait un comité exécutif ; on recruterait des écrivains. Jacques citait des noms, proposait des sujets, que discutait sa grand'mère. Elle dit doucement :

—N'oublie pas les femmes, Jacques. Tu ne parles que d'hommes, dans tes combinaisons. Ne néglige pas le concours des femmes ; elles peuvent être infiniment utiles. D'abord, elles te comprendront toutes, sûrement, et peut-être mieux que beaucoup de leurs maris. J'en connais même plusieurs qui te prêteront volontiers le secours de leur plume. Ce n'est pas à mépriser.

A suivre

VOULEZ-VOUS PROFITER D'UNE DECOUVERTE GENIALE ?

ALORS DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS sur l'invention (sous demande de brévet) de M. Siméon Fortin, ingénieur, pour la filtration des eaux d'alimentation.

M. Fortin, depuis cinq ans qu'il en fait l'expérience à l'Université Laval, de Québec, est arrivé à clarifier l'eau la plus polluée, et cela en mettant de coté tous les systèmes malheureusement trop souvent employés aujourd'hui, alun, permanganate de potasse et de chaux, iode, etc., etc., tous procédés chimiques nuisibles à la santé. Il s'est efforcé à imiter la belle nature, notre meilleur docteur, notre meilleur chimiste, quoi qu'on en dise.

Qu'est-ce que c'est qu'une eau de source salutaire au bout du compte, si ce n'est cette eau passée au filtre du terrain, nous dit M. le Vte de Pitray, dans la Pêche Illustrée, de Paris.

Ce filtre parfois, il est vrai est sujet à caution, et toutes les sources ne sont pas indemnes de bacilles. Un seul filtre parfait est celui que peut construire l'homme, car il le construit avec des matériaux homogènes, de perméabilité uniforme, il le construit en s'inspirant de la Nature, mais en modifiant les dimensions naturelles ; sa logique ingénieuse lui permet en effet de concurrencer avec son appareil exigu, l'appareil grandiose d'une chaîne de montagnes, de le mettre à l'abri des trop grandes chaleurs de l'été comme des froids rigoureux de l'hiver qui rendent impossibles, sous les cieux canadiens, les filtres à sable, de le diviser en plusieurs compartiments permettant de les nettoyer les uns après les autres, soit avec de l'eau filtrée, soit à la vapeur ou à l'eau bouillante, quand il est nécessaire, en cas d'épidémie de stéréliser complètement la matière filtrante, et cela, sans toutefois cesser la distribution d'eau filtrée au consommateur.

Voilà ce que M. Fortin est parvenu à obtenir et à faire constater, pendant cinq ans par le docte professeur de bactéréologie de l'Université Laval, de Québec, M. le Dr Robert Mayrand.

Son appareil peut s'adopter aussi bien aux grands aqueducs de ville comme Montréal, Québec, etc., qu'aux aqueducs de municipalités, villages, maisons d'éducation, séminaires, collèges, couvents, communautés religieuses, hôpitaux, industries, etc., etc., maisons privées.

Que ceux qui veulent de l'eau cristalline débaressée de toute impureté, de l'eau pure, de la vraie eau du bon Dieu, claire, limpide avec sa seule saveur indéfénissable s'adressent à nous et ils seront bien servis.

D'ailleurs, il ne leur en coutera rien pour se renseigner. Qu'il nous dise quel est le diamètre de la prise d'eau qui alimente leur ville, village, bâtisse ou maison privée et nous leur établiront gratuitement des plans et un prix d'installation complète de l'appareil Fortin.

L'appareil est le plus complet, le plus simple, le plus pratique et le moins couteux.

Adressez vos demandes de renseignements à

J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.



La vraie eau du Bon Dieu.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 4. Québec, 1er Février, 1911.



S. E. MGR FRANCESCO PELLEGRINO STAGNI,

DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE AU CANADA



Son Excellence le Duc de Connaught,
Frère du feu roi Edouard VII, il serait le prochain Gouverneur-Général du Canada.



Sports d'hiver a Québec.—Un groupe de raquetteurs.



SPORTS D'HIVER A QUÉBEC.—Le " tob ggan ".



SPORTS D'HIVER A QUÉBEC. — La " traine sauvage " et ses enthousiaste.—" Glissez mortels ! . .



SURTOUT, PAS DE BOULES !...



SPORTS D'HIVER A QUÉBEC.—" Plus de monde, plus de plaisir " (vieux proverbe).

Courez, joyeux cortège,
Raquettes agiles, traineaux légers
Sur l'éclatante neige.
Laissez-vous emporter !
Gué !



SPORTS D'HIVER A QUEBEC. Sur les fortifications, paradis des Skieurs.



L'AVENIR DU SPORT !



Inégalité des fortunes. — En fait-il des taçons avec sa flûte sacrée ! Laisse essayer un solo, voir !



Vade retro Satanas !.. Mais, où sont les neiges d'antan ?

Que faut-il faire ?

Une enquête par la Revue Franco-Américaine sous la direction de son collaborateur, Michel Renouf

SUJET: La résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique.

Le succès remporté il y a quelques mois par M. J. A. Lefebvre avec son enquête " *Comme on nous voit en France* " nous engage à entreprendre un travail du même genre mais sur un sujet qui nous touche de plus près. Les événements des derniers mois nous l'ont prouvé, il y a pour nous une *question irlando-saxonne*, nous pourrions même être plus précis et dire qu'il y a chez nous une *question franco-irlandaise.* Et c'est tellement le cas que, pour l'avoir méconnue, nous voyons de nos jours 3,000,000 de français catholiques sur la défensive en face d'environ 400,000 Irlandais.

C'est assurément un problème qui mérite qu'on s'y intéresse. D'autant plus que nous assistons aujourd'hui à une sorte de réveil général de tous les petits groupes qui ont à lutter pour leur existence nationale. Les Français eux-mêmes ne sont pas exempts des influences hostiles, et, tout dernièrement, des sociologues de la mère-patrie recherchaient, dans une enquête (1) sur laquelle nous modelons la nôtre, les moyens de résister à l'esprit allemand.

Depuis des mois que nous signalons à nos lecteurs

---

(1) Enquête sur la résistance à l'esprit allemand par la *Plume politique et Littéraire, Paris.*

les dangers nombreux qui menacent la nationalité, dangers démontrés par de récentes et inexplicables défaites ou par des audaces plus inexplicables encore, il est temps, croyons-nous, de donner une forme à la pensée publique soulevée, on le conçoit, par les révélations de ces derniers temps. Et s'il a été intéressant de savoir ce que nos cousins de France pensaient de nous, il ne sera pas moins intéressant—ce sera peut-être plus utile—de nous poser sérieusement cette question: *Que pensons-nous de nous-mêmes ?*

C'est, à vrai dire, la question qui, sous une autre forme, va être posée aux lecteurs et amis de la Revue Franco-Américaine.

C'est un travail considérable dont notre excellent collaborateur, Michel Renouf, a bien voulu se charger et pour lequel nous le remercions d'avance. On peut être certain que, sous sa direction, notre enquête ne manquera ni d'intérêt ni de piquant. Il fournira aux enthousiastes des causes nationales l'occasion d'écrire quelques pages vécues de notre histoire contemporaine.

Nous donnons ci-après un questionnaire qui servira de canevas aux réponses demandées, puis une couple de règles que nous croyons indispensables au succès de l'enquête.

La résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique.

ENQUETE PAR MICHEL RENOUF

1. Quels sont les principaux effets de l'influence irlando-saxonne que vous apercevez autour de vous ?

2. A quelle cause attribuez-vous la puissance de pénétration de l'esprit assimilateur parmi les groupes français d'Amérique ? Cette cause tient-elle à une supériorité réelle de la race envahissante plutôt qu'à une indolence irréductible des nôtres dans la défense de leurs intérêts nationaux ? En un mot quel est le point fort de l'esprit irlando-saxon et quel est le point faible du nôtre.

3. Comment résister aux influences néfastes de cet esprit assimilateur dans le présent et dans l'avenir et, si c'est possible, quel moyen faut-il prendre pour regagner le terrain perdu ?

REGLE A SUIVRE

Autant que possible baser sa réponse—100 à 500 mots—sur des observations prises dans l'entourage immédiat de l'auteur. Signer les correspondances ou, si l'on emploie un pseudonyme, l'accompagner du nom véritable de l'auteur afin de permettre au directeur de l'enquête de contrôler les informations fournies. Adresser toute correspondance à

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE,
Enquête : MICHEL RENOUF,
4, Case Postale.
Québec.

La publication des réponses, qui devront nous être remises avant le 1er avril, commencera avec le numéro de mai, le premier de notre quatrième année.

"O'Farrell, Murphy & Devine, Alchemists"

Les Irlandais à Carillon

M. Thomas Chapais a fait bonne justice de cette fumisterie d'une bataille de Carillon gagnée par la "Brigade Irlandaise" de Fontenoy (1) Et, s'il est quelque chose de regrettable, c'est que la grande presse quotidienne, qui s'est contentée de signaler l'article dans sa rédaction, ne l'ait pas reproduit tout entier. Il ne fallait pas moins que cela pour venger avec éclat notre histoire et les héros de Carillon de cette tardive et insidieuse agression. A la REVUE nous comptons bien le reproduire dans un prochain numéro afin de contribuer, dans la mesure de nos forces, à la diffusion de la vérité. Pour aujourd'hui, nous nous contentons d'en donner une courte analyse et de montrer quelques côtés saillants de cette grotesque aventure.

Voici toute la question :

En l'année 1872 un avocat de Québec, M. John O'Farrell, avait prononcé, à Montréal, à l'occasion de la fête de Saint-Patrice, un discours dans lequel il s'efforçait de démontrer que des colons irlandais s'étaient établis dans la Nouvelle-France dès les commencements de la colonie. De là à vanter les exploits accomplis par ses compatriotes dans notre pays, durant la guerre de Sept Aans, la distance n'était pas très grande. O'Farrell n'en fit qu'une enjambée pour conclure que la bataille de Carillon avait été remportée par 3,000 soldats de la "Brigade Irlandaise"—celle de Fontenoy —aidés de 450 Canadiens-Français. Inutile de dire que cette brigade, avant d'arriver à Ticondéroga, n'avait fait qu'une épouvantable marmelade de tous les Anglais qui osèrent montrer seulement le bout de leur nez à la frontière. Ce discours fut mis en brochure par un M. John Lovell, imprimeur, à Montréal, (2) mais il fit peu de bruit et, comme le

(1) *Les Irlandais à Carillon*, par Th. Chapais, *Revue Canadienne*, décembre 1910.

(2) On lui avait donné ce titre : *Irish families in ancient Quebec records, with some account of soldiers from the Irish Brigade of France serving with the army of Montcalm.*

dit M. Chapais, "les Canadiens continuèrent de croire avec Garneau, Ferland et tous leurs annalistes, que la bataille du 8 juillet 1758 avait été gagnée par les soldats français et les miliciens canadiens. O'Farrell mourut, mais pas sa brochure, qui fut conservée avec soin par quelques fabricants de postiches littéraires pour le jour où il serait possible de la glisser dans le compte rendu d'une fête historique ou, mieux, dans quelque grand ouvrage de valeur. On sait que ce genre de mensonge est aussi difficile à arracher des histoires, une fois qu'il y a pris racine, que le chiendent de nos prairies canadiennes.

Le discours d'O'Farrell sortit de l'ombre, il y a bientôt deux ans, à l'occasion des fêtes organisées par les Etats de New-York et de Vermont à la mémoire de Champlain. Nous en retrouvons alors les parties maîtresses dans un article portant la signature peu compromettante de J. R. H., publié par le "Freeman's Journal", une feuille catholique irlandaise de la ville de New-York. Cette fable partie de Montréal eut vite fait de revenir au pays. Il ne fallait plus qu'un chauvin hardi pour essayer de donner, chez nous, à ce mensonge poussiéreux l'éclat d'une vérité historique incontestable. Ce cynique ou inconscient personnage existait, et voici comment M. Thomas Chapais nous raconte ses manœuvres :

"Il y avait trente-six ans que le discours de M. O'Farrell dormait dans la poussière, lors qu'une généreuse initiative vint le faire reparaître au jour. Voici en quels termes l'écrivain de l'*Almanach* (1) nous la révélait : "Cette étude du plus haut intérêt aurait couru le risque de tomber dans l'oubli—malheureusement réservé à beaucoup de discours d'après-banquet—sans la touchante sollicitude du secrétaire d'Etat du Canada, l'hon. Charles Murphy, qui vient d'avoir l'heureuse et patriotique idée de la rééditer sous forme d'élégante plaquette dont il a fait hommage aux fervents de la cause irlando-française.... Nous devons à la gracieuseté de l'honorable ministre un exemplaire de cette jolie plaquette, et nous l'avons parcourue avec délices. Les détails qu'elle contient sont absolument originaux et appuyés sur des documents probants."

"Désireux de partager les "délices" goûtées par notre auteur, grâce à la munificence de l'honorable M. Murphy, nous nous sommes mis nous-mêmes en quête d'un exemplaire de la brochure. *Rara avis* ! Or, pendant que nous cherchions, nous nous aperçumes que la "touchante sollicitude" de M. le secrétaire d'Etat n'avait pas été sans fruit. Le rôle trop longtemps ignoré, joué par la brigade irlandaise à Chouaguen, à William Henry, à Carillon, à Sainte-Foye, commençait à être signalé et exalté. On nous écrivait d'un grand, d'un très grand séminaire de cette province, que de jeunes lévites hiberniens y réclamaient avec le plus impétueux enthousi-

---

(1) L'Almanach du Peuple, Beauchemin & fils, éditeurs, Montréal, 1910.

asme, cette gloire usurpée par une autre race. D'autre part, nous recevions des Etats-Unis une lettre pleine d'émotion patriotique, dans laquelle un Canadien américain nous informait que là-bas aussi se produisait la même affirmation, et nous conjurait de la démentir si elle était contraire à la vérité historique. Enfin on nous communiquait, presque en même temps, un numéro, déjà vieux de douze mois du *New York Freeman's Journal*, contenant un article intitulé *The Irish Brigade at Ticonderoga* et de copieux extraits du discours de M. O'Farrell réédité par l'honorable M. Murphy. "

M. Chapais se mit à l'œuvre et découvrit, savez-vous quoi? Que ce malin d'O'Farrell avait tout simplement tripoté les documents qu'il avait sous les yeux, faussé les textes, et parlé d'une brigade irlandaise qui n'avait jamais mis les pieds sur le sol canadien, bien plus, que les Irlandais dont il fut question dans le temps étaient du côté des Anglais et que cinquante d'entre eux, faits prisonniers à Chouaguen, furent renvoyés en France par M. de Vaudreuil, qui *n'avait pas voulu s'y fier*, malgré leur demande pressante de servir le roi de France, au Canada. Ils avaient déjà une réputation !

M. de Vaudreuil, évidemment, était autrement prudent que les éditeurs de *l'Almanach du Peuple !*

"La brigade débarqua à Québec le 26 juin 1755", avait dit O'Farrell qui cherchait à prouver cette affirmation par l'enchaînement de faits suivant : 1o M. Doreil, commissaire des guerres à Québec, demande l'envoi d'un bataillon irlandais au Canada. 2o M. d'Argenson recommande au roi cet envoi dans une lettre supposée avoir été présentée en 1754. 3o Hutenac, un déserteur français, constate la présence de la brigade irlandaise à Chouaguen qu'il reconnaît par la couleur verte des revers des uniformes des soldats.

M. Chapais va aux sources d'information et, dans les documents mêmes cités par O'Farrell, trouve ce qui suit :

Il n'est pas débarqué de militaires, ni français, ni irlandais, ni chinois, à Québec le 26 juin 1755.

La lettre de M. d'Argenson recommandant cet envoi au roi et supposée être de 1754, n'est pas de 1754, mais de janvier 1759, six mois après la bataille de Carillon ; elle n'est pas de M. d'Argenson, mais de Montcalm lui-même, qui demandait au roi de lui envoyer deux ou trois douzaines de soldats irlandais pour attirer ceux qui étaient du côté des Anglais. S'il en avait eu déjà trois mille, pourquoi en aurait-il demandé et quelques douzaines seulement?

Il n'est pas prouvé que Hutenac fût un déserteur des troupes canadiennes. Dans tous les cas, les soldats qu'il a

vus à Chouaguen ne portaient pas des revers de couleur verte, mais de couleur bleue. (1) Il a eu la berlue! Du reste, il n'affirme pas et quand M. O'Farrell lui fait dire qu'il a vu des soldats avec des revers de couleur verte, "lesquels appartenaient à la *brigade irlandaise*," il fausse le document qui dit très clairement "lesquels, *il se l'imagine*, appartenaient à la brigade irlandaise."

Donc, pas plus de brigade irlandaise que sur la main à Carillon. Et M. Chapais en abattant ce canard peut se vanter d'avoir eu un rare coup de fusil. Il faut ajouter que M. O'Farrell, pendant qu'il y était, a irlandaisé tous les noms français dont il a eu besoin pour donner des officiers à sa brigade imaginaire. M. Chapais remet tout cela au point.

Mais le plus amusant de tout ceci et ce qui, pour plusieurs, apparaîtra comme un plan savamment combiné pour fausser l'histoire au profit de nos modernes conquérants de mitres et d'Universités, c'est que cet incident des "Irlandais à Carillon" ne se limite pas à la résurrection d'une brochure vieille de trente-sept ans; c'est que cette brochure, inepte et fausse, comme chacun sait, n'ait pas seulement fourni au collaborateur anonyme d'un journal américain matière aux réflexions les plus saugrenues, ni même alimenté l'ardeur "patriotique" de notre secrétaire d'Etat, mais qu'elle ait encore jeté dans pareille erreur chauvine un des collaborateurs irlandais de la *Catholic Encyclopedia* que l'on publie en ce moment à New-York.

C'est la *Patrie* de Montréal qui, en signalant l'article de M. Chapais, a attiré l'attention sur cet épilogue plutôt tragique d'un incident profondément ridicule. Et l'écrivain de l'*Encyclopedia* n'est pas autre que le Rév. Père E. J. Devine, un jésuite distinguée qui jouit déjà d'une belle réputation dans les lettres canadiennes. Nouvel incident, et pas moins intéressant que le premier. Devant l'article de M. Chapais, l'hon. Charles Murphy est resté bouche close. Et M. O'Farrell qui ne disait pas la vérité de son vivant n'est pas pour sortir de son tombeau pour venir désabuser ceux qu'il a odieusement trompés.

Quant au Père Devine, piqué de la façon plutôt sèche dont

---

(1) *Costumes militaires francais depuis l'organisation des premières troupes régulières, en* 1439, *jusqu'en* 1789 par D. de Noirmont et A. de Marbot.

il était livré au public, et surtout honteux de s'être laissé prendre comme un vulgaire politicien, il riposta dans la *Patrie* (24 décembre 1910) par la lettre suivante :

" Je suis tout surpris de la mauvaise humeur qu'a fait naître mon article " Irish in Canada ", publié dans la " Catholic Encyclopedia." Loin de m'inspirer de O'Farrell à propos de Ticondéroga, je l'ai répudié trois fois dans la même page. Un simple coup d'œil sur sa brochure a suffi pour me convaincre qu'il a traité l'histoire en farceur, en jonglant avec les faits et les dates C'est ce que pense M. Chapais ; je pense comme lui ; et tout écrivain honnête qui connaît le premier mot de la bataille de Carillon, ne saurait sur ce point penser autrement. Personne—et moi pas plus qu'un autre—ne peut croire qu'il y ait eu un bataillon irlandais à Carillon. Je ne l'ai pas dit ; je n'ai pas voulu l'insinuer Ce que je sais, comme O'Callaghan qui le rapporte, c'est que des déserteurs et des transfuges irlandais avaient quitté l'armée anglaise et s'étaient réfugiés au Canada. Il est vraisemblable qu'ils aient combattu sous Montcalm. Il y avait plusieurs de ces transfuges à cette époque; et il n'est pas besoin de demander si, au 18e siècle, un irlandais, en quelque partie du monde qu'il fût, restait les bras croisés quand il avait la chance de taper sur une tête d'anglais. Que celui-là l'en blâme, s'il en a le cœur, qui connaît l'histoire d'Irlande et les lois pénales !

" M. de Montcalm, dit-on, n'a renvoyé en France que 50 Irlandais, en 1757. Cela prouve qu'il y en avait au moins cinquante ; ça ne prouve rien de plus.

" En écrivant mon article pour l'Encyclopedia, j'ai mis O'Farrell de côté. J'ai consulté les documents historiques de l'État de New-York et les archives d'Ottawa. Je n'ai eu en vue que la vérité historique. Si ma prose a fait naître une impression qui lui soit contraire, j'en offre toutes mes sympathies aux lecteurs trop impressionnables.

" Quant aux officiers Malartic (Macarti, McCarthy), Corlan, Floyd.... dont on me reproche d'avoir "torturé les noms pour les habiller de vert", j'avoue qu'il peut y avoir erreur, du moins il y a matière à controverse.

" M. Chapais affirme que ce sont les noms d'officiers français. Eh bien, soit ! Je n'ai pas placé ces hommes d'ailleurs à la tête d'aucun corps d'armée. Le nom de Malartic revient si souvent sous la plume de O'Callaghan qu'on hésite à croire qu'il ait pu sciemment le changer en "Macarti". Je n'ai pas la copie de l'original français. M. Chapais voudra bien, j'espère, nous dire comment M. de Montcalm lui-même écrivait ce nom. Regrettons, en attendant, que nos archives d'Ottawa ne soient pas encore complètes.

" Je devais, Monsieur le Rédacteur, ces quelques notes explicatives à vos lecteurs, parce que je tiens beaucoup à la vérité de l'histoire. Je l'ai cherchée de bonne foi, à Carillon et dans tout ce que j'ai écrit. Si de nouveaux documents ont paru—comme le fait croire l'article de M. Chapais,—je serai heureux d'en profiter, pour revoir encore, rectifier et compléter mon article.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, mes remerciements et mon respect.

E. J. DEVINE.

De cette lettre le rédacteur de la *Patrie*, voulant se montrer bon prince, ne retint que les trois aveux suivants, essentiels au débat, et mettant fin à la légende :

1. Il n'y avait pas de bataillon irlandais à Carillon, pas même un soupçon, pas même le "surmise" des chroniqueurs.

2. O'Farrell, avec le chauvin qui l'a fait naître, est jeté par-dessus bord. C'est un "farceur", et sa brochure une "jonglerie."

3. "Eh bien soit"! C'est-à-dire, vous avez raison, M. Chapais: Macarthy n'est que le Macarti d'O'Callaghan, lequel n'est que le Malartic de l'armée française.... etc.

C'était déjà beaucoup.

Mais tout ceci n'empêche pas l'article du Père Devine d'être imprimé dans la *Catholic Encyclopedia*; cela n'empêche même pas le brave Père d'y laisser debout la stupide légende des Irlandais à Carillon, ni même d'adopter les conclusions de l'anonyme qui a déterré le mensonge d'O'Farrell pour le *Freeman's Journal* et incidemment pour M. Murphy. Il suffit de lire l'article pour s'en convaincre. On y voit que si le Père Devine a pris le soin de déclarer qu'O'Farrell était un farceur il n'était pas loin de se dire: "C'est dommage, si c'était vrai!"

C'est pour cela que dans son article il s'efforce de maintenir tout ce qui dans la légende peut mener aux mêmes conclusions. Et si bien, que sous certains rapports, l'article de l'*Encyclopédie* ressemble à un grossier plagiat du discours d'O'Farrell et de l'article du *Freeman's Journal*. Vous allez voir. Voici une traduction des passages de l'article du Père Devine qui ont trait au débat:

"La présence d'un bataillon de la Brigade Irlandaise en Canada, entre 1755 et 1760 a toujours été un sujet débattu. Dans sa "Documentary History" O'Callaghan donne une lettre de Doreil, le Commissaire Général du Comte d'Argenson, ministre de la Guerre, dans laquelle il dit que " pour se rendre au désir du marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle France, plusieurs bataillons de renforts devraient être envoyés au Canada et parmi ceux-là un bataillon irlandais ", pour cette raison que les Irlandais pourraient se recruter parmi leurs compatriotes déjà au Canada ou parmi les déserteurs venant de l'ennemi. O'Farrell affirme que ce bataillon débarqua à Québec le 26 juin 1755; mais cette affirmation est évidemment erronée parce que la nomination de Doreil au poste de Commissaire Général ne date que de deux mois avant le départ de la flotte que lui et de Vaudreuil accompagnèrent au Canada. Trois ans plus tard un " bataillon de volontaires étrangers "—il est possible que ce soit le bataillon irlandais suggéré par Doreil—débarqua à Louisbourg où il trouva au service de la France des officiers portant des noms comme l'amiral McNamara, le capitaine McCarthy, M. de Hagerty, et d'autres, qui opéraient dans l'Ile Royale.

" Toutefois, *si* des soldats irlandais furent incorporés dans le régiment de Béarn, *comme O'Callaghan le suppose*, ces soldats ont servi dans quatre occasions historiques: 1. Le 8 septembre, sous les ordres de l'impétueux Dieskau, quand le bataillon fut repoussé dans une attaque qu'il porta contre le fort Edouard, mais une défaite essuyée dans de telles conditions que le vainqueur, Sir John Wilson, à la tête de trois mille hommes n'osa pas poursuivre sa victoire;

2. A la prise du Fort Oswego du haut duquel, d'après Hutenac, un déserteur français passé aux Anglais, " le rouge à revers de couleur verte" était assez visible pour qu'on l'observât ;

3. Dans le mois d'août 1757, à la prise du Fort William Henry, sur le lac George, quand de Lévis défit Munroe ;

4. Dans la brillante victoire sur les Anglais, le 8 juillet 1758, à Ticondéroga, sur le lac Champlain, dans cet engagement important connu sous sous le nom de bataille de Carillon. Dans cette rencontre les troupes françaises, dont le régiment de Béarn, attaquèrent l'armée d'Abercrombie, forte de 16,000 hommes, repoussèrent sept charges successives et tuèrent ou blessèrent 4,000 ennemis ne subissant elles-mêmes pas d'autres pertes que 30 officiers et 340 soldats.

" Toutefois on n'a jusqu'ici trouvé aucun document prouvant la présence d'un régiment irlandais autonome dans cette campagne.

" La correspondance de Vaudreuil montre qu'il était peu disposé à se servir des prisonniers irlandais pris aux Anglais ; même il en renvoya en France, en 1757, toute une compagnie pour être incorporée là-bas dans une brigade. Mais il y avait certainement dans les rangs français des soldats irlandais combattant l'ennemi historique ; les noms de plusieurs officiers irlandais blessés à Carillon, tels que McCarthy, Floyd, Carlan, etc., (1) furent envoyés par Montcalm au gouverneur après la victoire. Carillon rappelle l'héroïsme celtique déployé à Fontenoy, et ce fait, rapproché de la suggestion contenue dans la lettre du commissaire général a porté les chroniqueurs à conclure à la présence d'un bataillon de la fameuse " brigade irlandaise " à Carillon.

" Après la guerre, plusieurs soldats licenciés retournèrent en Europe et le reste s'établit en Canada. " Le reste des troupes ayant noué des relations dans la colonie résolurent d'y demeurer." Plusieurs années de service au milieu des Français avaient familiarisé les Irlandais avec la langue et les coutumes de ce peuple, et la francisation de leurs noms, comme nous les trouvons dans les régistres paroissiaux de la Province de Québec, protégea ceux qui les portaient contre des représailles anglaises. Que ces représailles fussent à craindre est démontré par l'obstination du général Jeffrey Amherst, en 1760, à accorder l'article de la capitulation traitant des sujets du roi d'Angleterre pris les armes à la main contre lui. Cependant, grâce à la précaution prise par les Irlandais de s'identifier aux paysans canadiens-français on ne retrouve pas trace de représailles.

" Les Irlandais s'établirent dans la Province de Québec et, bien que conservant leurs noms ou leurs variantes françaises, ils furent en quelques années absorbés par la race ambiante. Le cas du Dr Timothy O'Sullivan est typique. Il était le fils d'un lieutenant-général dans les armées de Jacques II et avait servi comme capitaine de dragons parmi les Irlandais d'Espagne. En 1716 il partit pour l'Irlande dans le but d'y faire des recrues pour son régiment. En route il fut fait prisonnier par des pirates qui le débarquèrent dans la Nouvelle Angleterre. Il se sauva au Canada où il se fixa et commença d'exercer la profession de chirurgien. En 1720, il épousa la veuve de M. Dufrost la Jemerais dont la fille aînée, Mme d'Youville, devint plus plus tard la fondatrice des Sœurs Grises du Canada. On trouve encore des descendants canadiens-français d'O'Sullivan sous le nom de Sylvain. D'autres exemples de fusion d'Irlandais et de Français en Canada sont conservés dans les archives de la Marine à Paris.

" En 1748, un navire anglais, à destination de la Virginie et portant à son bord une quarantaine de jeunes irlandaises, fut pris sur l'Atlantique par un navire français, " L'Heureux ". Les voyageuses furent amenées à Québec et dispersées dans différentes familles où l'identité de leur race fut bientôt perdue, car on n'attendit plus parler d'elles. Les mêmes

---

(1) Tiens ! les noms irlandais donnés par O'Farrell, un farceur, mon Père, au comte de Malartic, à l'officier Belcombe (Floyd) etc.—

documents relatent le cas pathétique de Cullen, ou Collins, un soldat irlandais qui, après la chute d'Oswego, en 1756, fut aperçu voguant sur le lac Ontario dans un bateau découvert avec sa femme et ses enfants à la recherche d'un poste français. Des faits comme ceux-là tendent à prouver que dans les veines de la population canadienne-française, à la fin du dix-huitième siècle, coule un plus fort pourcentage de sang irlandais qu'on ne le soupçonne généralement . . . .

. . . .

. . . .

"L'holocauste de 1847 a jeté des milliers d'enfants irlandais dans les bras de la charité publique. Ceux d'entre eux qui étaient sans parents et sans amis furent adoptés par des Canadiens-Français qui les élevèrent avec tendresse et sympathie jusqu'à l'âge d'homme et de femme. Ils apprirent la langue de leurs beaux-parents et, comme leurs ancêtres les soldats irlandais du dix-huitième siècle avaient fait, ils contractèrent mariage parmi les familles françaises et se mêlèrent aux Français, ne trahissant leur origine le plus souvent que par leurs noms celtiques. Leur sang celtique, cependant, avec ses dons concommittants de l'esprit et du cœur, devint un précieux acquis pour ce peuple plus vieux, vivant sur les bords du Saint-Laurent, et devint la plus noble compensation que les Irlandais pouvaient donner pour la cordiale hospitalité dont ils avaient été l'objet en 1847.

"Toutefois, des accidents d'absorption ethnique, comme ceux qui se produisirent au Canada entre Français et Irlandais, pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles, étaient le fruit de conditions exceptionnelles et ne se répéteront probablement plus. Les Irlandais, en Canada, ont grandi en nombre et en influence pendant le dernier demi-siècle et ils sont en état de porter sur leurs propres épaules les fardeaux que leur réserve l'avenir."

Et ceci était signé : E. J. Devine.

Cela pourrait être signé avec une égale sérénité par un John O'Farrell pas plus véridique mais plus adroit que celui de 1872.

L'écrivain du *Freeman's Journal* avait dit : "Ce fut l'incorporation de ces 2,000 irlandais dans une population totale d'environ 50,000 (1) qui lui infusa ces qualités si essentiellement irlandaises, grâce auxquelles le Canadien-Français est devenu ce qu'il est aujourd'hui, le maître indisputé de la moitié du continent nord-américain. Et c'est là un nouvel exemple de ce que peut l'Irlandais hors de son pays."

C'est aussi un nouvel exemple de ce que peut l'Irlandais lorsqu'il se prend à fourrager dans les champs de l'histoire.

Le Père Devine n'est pas moins modeste lorsqu'il dit que cette "infusion de sang irlandais" dans les veines des Canadiens-Français est la meilleure façon dont pouvaient s'acquitter de leur dette les immigrés de 1847. Et c'est parce qu'il a conscience que cette dette a été payée jusqu'au dernier sol,

---

(1) Et ceux qui prétendent qu'elle était d'au moins 60,000 ? Ne vous gênez pas M. de la Serpe !

et que cette hospitalité généreuse dont il se montre à bon droit reconnaissant a permis à sa race de grandir au foyer et souvent au dépens de la nôtre qu'il proclame les Irlandais en état de "porter sur leurs propres épaules les fardeaux que leur réserve l'avenir." Quant à ces fardeux eux-mêmes il ne les définit pas très clairement. Les derniers événements qui ont marqué nos relations avec les fils d'Erin en ce pays indiquent à n'en pas douter quelles responsabilités ces braves gens entendent porter seuls à l'avenir. On dirait que chacun d'eux s'est façonné un blason portant comme unique devise le cri orgueilleux de leur chanson : "The Irish was born to command". Cela comprend, dans une marge étendue à plaisir, tous les postes à boutons jaunes, à tricorne ou à mitre, depuis celui de policeman dans la ville de New-York jusqu'à ceux de Juge-en-chef ou d'Archevêque dans la ville d'Ottawa.

Il n'est pas défendu, certes, d'avoir une excellente opinion de soi-même, ou des siens, mais c'est à le proclamer sans mesure et à tout propos que l'on s'expose à la pire forme de ridicule. Pour certains le sens de ces choses-là échappe absolûment. Mais encore faut-il que ce chauvinisme surchauffé, puis qu'il lui plait de se renfler comme la grenouille de la fable, respecte quelques faits indiscutés. On me concèdera bien, je crois, que pour beaucoup de races l'histoire est sortie de la période mythologique, que certaines même ont habitué le monde à leur reconnaître plusieurs siècles de gloire assez bien prouvée.

Aussi MM. O'Farrell, Murphy et Devine voudront bien ne pas nous tenir un compte trop rigoureux de ce que nous aurons méconnu notre part "d'infusion celtique" pour les empêcher de porter plus longtemps une main sacrilège sur l'histoire bien française de la Nouvelle-France.

A vrai dire, il y a longtemps que nos concitoyens irlandais ne se gênent plus avec nous. Si bien, que plusieurs d'entre eux en sont venus à nous considérer comme des étrangers dans notre propre maison. Même dans ces derniers temps, par les écrits et par les actes, ils nous avaient habitués à tous les étonnements. Mais cette histoire de brigade irlandaise à Carillon nous désarme ! Elle nous montre qu'en fait d'empiétement et d'audace, dans tous les domaines de l'économie

sociale, politique et religieuse, ces descendants débarbouillés des Firborgs n'ont laissé aucun champ inexploré. (1)

Cependant il y a une limite même à notre bonasse condescendance. Cette fois nous protestons.

Qu'un fumiste du nom d'O'Farrell, dans l'émotion suggestive d'une fin de banquet de la S. Patrice, ait songé à enluminer de vert une des pages de notre glorieuse histoire, cela étonne, sans doute, mais cela se comprend. D'ailleurs, le silence qui a couvert pendant 37 années cette entreprise saugrenue montre assez quel cas on a fait, dans le temps, de ce jet inattendu de patriotage celtique.

Que, de nos jours, un Charles Murphy, chauvin et anti-français, devenu secrétaire d'état par la faveur complaisante des Canadiens-Français, ait cru bon de déterrer la fable d'O'Farrell pour la confier avec son portrait et ses héros postiches à des faiseurs d'almanachs, cela étonne bien davantage mais cela se comprend encore. Au reste, légende, portrait et commentaires sont bien à leur place à côté de prédictions météorologiques faites douze mois à l'avance. Les deux genres se valent, tout comme le portrait se trouve parfaitement à l'aise parmi les signes du zodiaque.

Mais qu'un religieux réputé savant, appartenant à un ordre renommé dans l'univers pour son haut degré de culture et de savoir, ait repris cette fable en ayant l'air de la répudier et fait siennes les conclusions de son auteur et de ses commentateurs, bien plus, que ce religieux ait jugé bon d'inclure fable et conclusions dans un article d'encyclopédie, voilà qui dépasse toute compréhension, et qui demande presque un châtiment. L'article de M. Chapais est déjà ce châtiment, même s'il n'attrape qu'en passant l'écrivain de l'encyclopédie. Espérons que la leçon profitera.

Le Père Devine dit lui-même qu'aucun document ne prouve l'existence d'un régiment à Carillon. Alors, pourquoi cette histoire que *si des soldats irlandais avaient été incorporés dans le régiment de Béarn comme O'Callaghan le suppose*, ils ont été les héros de nos dernières batailles françaises? Pourquoi ce pèlerinage épique d'Irlandais imagi-

(1) " Les chroniqueurs irlandais qui ont essayé de transformer la mythologie de leur race en une histoire régulière, avec dates et généalogie, désignent les Firborgs, c'est-à-dire les " Hommes de la Peau de Bête " comme les plus anciens colons de la contrée. *Elisée Reclus, Géographie Universelle*, vol. 4, *Europe du Nord-Ouost*, p. 765.

naires au Fort Edouard, au Fort Oswégo, au Fort William Henry, puis, à Carillon? Pourquoi aussi cette stupide théorie du sang irlandais devenu une sorte de fontaine de Jouvence pour la vieille race française d'Amérique? Pourquoi encore et surtout cette ridicule prétention que par les qualités du cœur et de l'esprit transmises à notre race par les fils d'Erin nous avons été largement payés pour notre hospitalité de 1847? Comme question de fait cette hospitalité n'a pas cessé depuis lors et les Canadiens-Français, après avoir arraché les Irlandais au typhus portèrent leurs fils sur le pavois et poussèrent l'héroïcité de leur charité jusqu'à leur confier, pour en être odieusement trahis, les missions les plus délicates et les postes les plus élevés. Et aujourd'hui, quand nous entendons le Père Devine dire en se gonflant la poitrine que ses compatriotes ont assez grandi pour essayer leurs forces et qu'ils sont de taille "à porter sur leurs propres épaules les fardeaux que leur réserve l'avenir", beaucoup des nôtres reconnaîtront que ce chant d'émancipation n'arrive pas trop tôt. Mais nous pouvons bien faire observer à ces frères qui veulent entrer en ménage pour leur compte que leur part d'héritage devra se limiter à ce qu'ils auront gagné, que ce fardeau dont ils comptent se charger ne devra pas comprendre nos libertés chèrement acquises et les dépouilles de notre histoire, et que nous aurons le regret d'examiner leurs malles, comme on fait aux hôtes malhonnêtes, avant de les laisser sortir de la maison.

Quant au paiement que nous avons reçu pour notre hospitalité il ne faut pas se méprendre sur sa nature et nous pourrions écrire là-dessus une page d'histoire qui ferait un singulier cadre au tryptique ayant pour fond les portraits du secrétaire Murphy, du juge Fitzpatrick et de l'évêque Fallon. Nous pourrons en recauser plus tard.

Elisée Reclus (1) parle "des annales irlandaises des moines de la contrée (l'Irlande) qui renferment tant de récits fantastiques et de légendes qu'il est presqu'impossible d'en extraire le fond de vérité qui s'y trouve."

Dans une autre page du même ouvrage il dit : (2)

La littérature irlandaise, déjà fort riche, incessamment accrue pour le public savant par de nombreuses publications, comprend en outre un très

---

(1) Géographie Universelle, vol. IV, p. 765.

(2) Ibid. vol. IV, p. 776.

grand nombre de documents manuscrits relatifs aux traditions de l'Irlande. Pour la plupart, ces œuvres témoignent de mœurs différentes de celles de nos jours. Parmi les nombreux documents irlandais et les anciennes chroniques, la bibliothèque de Trinity College, à Dublin, renferme "les sept fois cinquante" histoires que les poètes racontaient pendant les fêtes devant les chefs et les rois. Ces récits, où se voit à nu l'ancien genre de vie des Irlandais, sont classés de la manière suivante: Destructions, Massacres, Batailles, Invasions, Sièges, Pillages, Enlèvements de bétail, Enlèvements de femmes, Amours, Epousailles, Exiles, Aventures, Navigations, Marches, Voyages, Grottes, Visions, Fêtes et Tragédies."

Si Elisée Reclus vivait encore et habitait le Canada il s'apercevrait bientôt que la tradition fantaisiste des vieux moines irlandais n'est pas perdue, que les mœurs anciennes de l'Hibernie ont poussé des racines profondes dans le Nouveau-Monde et que les "sept fois cinquante" histoires pourraient, sans changer un seul de leurs titres, s'enrichir chez nous de nombreuses pages pittoresques et amusantes.

Pour nous, ce qui arrive nous démontre qu'en organisant la défense de notre nationalité contre le "grand mouvement" assimilateur rêvé et entrepris par Mgr Fallon, nous devrons accorder un soin particulier à la police de l'histoire.

J. L. K.-Laflamme

Voix d'Acadie

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, qui combat si courageusement tous les bons combats en faveur des peuples français du Nouveau-Monde, veut bien ouvrir ses colonnes aux voix quasi perdues de l'Acadie. Elle s'intéresse à notre sort et veut que le travail fait durant vingt-deux ans par L'EVANGÉLINE soit continué. J'ose espérer que le peuple acadien appréciera cette faveur signalée et ne sera pas ingrat. Personnellement, je remercie mon distingué confrère, M. J. L. K-Laflamme, directeur de la puissante REVUE, et l'assure de toute ma reconnaissance.

J'entre tout de suite en matière, et je commence par citer ces mots que j'ai souvent entendus tomber de lèvres très sympathiques à notre endroit :

" Les Acadiens regardent un peu les Canadiens-Français comme des étrangers et n'aiment guère à s'unir à ces derniers. "

Pour bien comprendre un état, d'âme ou du corps, il faut le prendre à ses origines, le suivre dans ses développements —et juger.

De prime abord, il est aisé, au Canadien-français qui réfléchit, de reconnaître dans cette espèce d'antagonisme entre nos deux peuples l'action persistante de l'être néfaste, vrai fauteur de discordes, recueilli, nourri, soigné avec le plus admirable dévouement par le peuple canadien-français, évêques, prêtres, laïcs, accueilli fraternellement par le peuple acadien. Ce sera d'autant plus aisé que l'on se pénètrera mieux de cette vérité : Qui veut la fin veut les moyens. Leur fin, c'était la domination et par celle-ci, la jouissance : ils y sont parvenus en Acadie. Ils veulent y parvenir même en Québec, si nos frères ne savent pas ou ne veulent pas agir vigoureusement.

Mais il faut prouver un effort aussi satanique. Je veux le faire; notre condition m'en fournit tous les moyens.

A peine arrivés sur notre sol que rougissait encore le sang de nos aïeux martyrs, où les cendres de nos villes, de nos villages, de nos fermes n'étaient pas encore refroidies, les Irlandais saisirent immédiatement la situation. Parlant la langue de leurs persécuteurs (ils avaient déjà oublié la leur !) ; voyant la crainte irraisonnée ou raisonnée, peu importe, des enfants

des martyrs à l'égard des Anglais, les Irlandais commencèrent d'ourdir leurs trames. Ils surent convaincre les Evêques de Québec qu'eux seuls pourraient apaiser l'Angleterre, pendant qu'en même temps Edmund Burke, prêtre dont les Evêques de Québec se défiaient à bon droit, allait d'abord en Irlande chercher l'appui de l'épiscopat, puis à Rome où il parvenait à faire croire, aux Cardinaux et au Souverain Pontife, que les Français n'étaient que quelques-uns vivant comme des sauvages, dans les bois, et ne comptaient pas plus que les Micmacs. A nos pères, ils demandaient avec hypocrisie de travailler pour les sustenter, qu'eux-mêmes fourniraient les prêtres, les hommes qu'il fallait pour faire obtenir justice aux nôtres.

Voilà quel fut, durant cent cinquante ans, le travail diabolique de cette race.

Dans la Province de Québec, par leurs rapports aux Evêques de Québec, nos pères, nous, nous étions regardés comme des gens désunis, la plupart ne parlant plus la langue de nos mères ; des gens insurgés contre l'autorité ecclésiastique (1). Aussi quand, par miracle, venait en une populeuse paroisse française un prêtre canadien-français, il arrivait souvent que ce prêtre, préjugé, ne comprenait pas ses paroissiens : d'où un sentiment de défiance de ceux-ci non-seulement envers leur pasteur, mais envers tous les Canadiens-Français. Les Acadiens avaient-ils tort ?

LA PERFIDIE DÉVOILÉE

Ce qui précède donne les grandes lignes du travail incessant fait par l'Irlandais pour arriver à la domination. Quelques détails explicatifs achèveront de convaincre les incrédules ou les endormis.

L'argument qui servit le plus à Rome pour leur donner la direction spirituelle de l'Acadie fut principalement celui de l'impossibilité matérielle, pour les Evêques de Québec, de pouvoir donner des prêtres—remarquez bien qu'il s'agit de prêtres quelconques quand ce qu'ils veulent ce sont des prêtres de langue anglaise—à ces immenses territoires constituant les trois Provinces Maritimes actuelles. Selon leurs représentations à la Sacrée Congrégation de la Propagande,

---

(1) Le livre du P. Dagnau, Eud.,: " Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse, " a été écrit malheureusement dans ce sens. L'auteur avait puisé ses renseignements à l'Archevêché d'Halifax dont le titulaire, à cette époque, était un fanatique *mangeur de Français.t*"

il fallait, pour maintenir, pour sauver la religion catholique menacée de complète destruction en ces pays, où l'anglais seul DEVAIT dorénavant être parlé, une hiérarchie distincte et séparée de celle de Québec, des prêtres formés en Irlande en attendant qu'on pût en créer dans les Provinces Maritimes ; parce que, au dire d'Edmund Burke et de tous ses successeurs comme des Evêques Fallon et autres, des Burke de l'*Extension* et des Murphy de l'Université d'Ottawa, les Irlandais seuls pouvaient convertir les Anglais ! Les Evêques de Québec, faisaient-ils croire, montraient un réel mauvais vouloir non seulement à ordonner des Irlandais, mais à en accorder aux paroisses en majorité de langue anglaise qui en demandaient.

Les mensonges, les calomnies ont été employés dès Edmund Burke et par lui à Rome même ; ce qui sera amplement prouvé, comme déjà la preuve en a été commencée par le comité d'ecclésiastiques français chargé, par feu S. Em. le Cardinal Taschereau, de réfuter l'infâme livre de Mgr O'Brien, Archevêque d'Halifax : *Edmund Burke, the First Bishop of Halifax.* Mgr O'Brien supplia l'Archevêque de Québec de ne point laisser cette écrasante réfutation circuler parmi le peuple canadien-français ; ce à quoi daigna consentir le magnanime Archevêque outragé dans ses prédécesseurs et dans son illustre personne même, mais à condition que Mgr O'Brien arrêtât lui-même la vente de ses injures gratuites. A la mort de Mgr O'Brien, un nombre assez considérable de volumes d'*Edmund Burke* fut trouvé au Palais et, au mépris des engagements sacrés pris par Mgr O'Brien, ces volumes furent vendus jusqu'au dernier par les exécuteurs testamentaires.

Ce fait—infamie ajoutée aux autres infamies—ne délie-t-il pas Mgr l'Archevêque de Québec et, *en justice*, ne devrait-il pas faire mettre en vente la réfutation de la calomnie répandue de nouveau dans le public, et même faire réimprimer cette réfutation ? Je sais que tout cela a été écrit, l'an dernier ou peut-être en 1908, à l'Archevêché de Québec par un ami de l'Acadie. (1)

---

(1) *Mémoire sur les missions de la Nouvelle Ecosse, du Cap Breton et de l'Ile du Prince Edouard de* 1760 *à* 1820, *d'après les archives de l'archevêché de Québec et de la Propagande à Rome.*

Réponse aux "Memoirs of Bishop Burke", par Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, rédigée par un comité de prêtres du diocèse de Québec. C. Darveau, imprimeur-éditeur, 82, rue de la Montagne, Québec, 1895.

NOTE.—Nous possédons, à la Revue quelques exemplaires de cette brochure, qui se vendent 50c la pièce ; par la poste 60 cents. Ouvrage devenu très raré.

L'IRLANDAIS PROPHETE

Si l'Irlandais est parvenu à tromper Rome durant cent cinquante ans au sujet de l'Acadie et que, par suite, nous ayons été et soyons encore complètement négligés, abandonnés du Père commun des fidèles, est-il étonnant que nous ayons été si longtemps méconnus, oubliés, abandonnés par nos frères du Canada-français ? Les mêmes causes ont nécessairement produit les mêmes effets.

Ce qui est incontestable et triste à constater, c'est que la calomnie, sortie de la bouche de presque tout l'épiscopat irlandais, la persécution atroce conduite par ce même épiscopat contre la partie la plus saine, la meilleure, la plus attachée à la foi catholique, de son troupeau, aient été faites au nom de Dieu lui-même ! Un jour, Mgr Thomas J. Connolly, mort en 1876, frappant du pied avec colère, disait qu'il ferait disparaître la langue française de son archidiocèse. Il a disparu—la langue qu'il condamnait à mort est plus vivante, plus vivace que jamais, *même dans son archidiocèse*.

De quel droit des hommes, fussent-ils évêques ou prêtres, se substituent-ils à Dieu qui, seul, fait et défait les nations et les langues ? Ils se croient et se disent Dieu.... ou bien c'est une sacrilège moquerie. Abusant de la foi si vive de nos pères, de nos parents—car ce système se continue en plein XXième siècle—, ils s'imposèrent non comme les ministres de Dieu, de la religion du Christ, mais comme étant eux-mêmes toute la religion. C'est ainsi qu'ils tinrent nos pères sous leurs pieds, employant l'argent qu'ils les forçaient à donner à faire instruire des Irlandais en Irlande pour les faire venir ensuite ici continuer leur œuvre. L'épiscopat des Provinces Maritimes ne pouvait réussir à édifier un seul séminaire. Il fallut longtemps à Halifax pour y arriver, et l'évêque de Chatham, après des tentatives malheureuses dont les frais retombaient toujours sur nos pauvres populations de pêcheurs, ne put ouvrir un simulacre de collège qu'en 1910. Ce sont toujours les nôtres qui payent ; car, au dire même des évêques du Nouveau-Brunswick, " les Irlandais ne sont guère généreux. "

Mais Dieu voulait avoir pitié des débris du peuple jadis si heureux de l'Acadie, si filialement dévoué à la Ste-Vierge. Un événement allait se produire qui devait changer la face des choses. Si l'assimilateur avait pu faire croire à ses propres persécuteurs que la persécution déchaînée par ces persé-

cuteurs serait reprise par lui et conduite à bonne fin—c'est-à-dire à l'anglification de notre race—, la Vierge de Lourdes et de maints autres lieux de France allait agir à l'égard de l'Acadie, fille de France. La pierre, roulée au prix de tant de suprêmes efforts par l'Irlandais sur le sépulcre béant du peuple acadien, fut violemment descellée et culbutée, et, au chant devenu national de l'*Ave Maris Stella*, bannière de la Divine Mère de Dieu claquant au vent, un peuple acadien nouveau reprenait au soleil des nations la place qu'il avait droit d'y occuper.

Québec avait retenti des discours patriotiques des principaux Canadiens-français de l'époque, au mémorable Congrès de la St-Jean-Baptiste de 1880. La parole est donnée à des nouveaux venus, dont presque tous les membres présents semblaient ignorer jusqu'au nom. Invités par le Comité Exécutif de la grande Société canadienne-française, ces nouveaux venus parlent de leur peuple, frère aîné du peuple canadien-français. Ils sont écoutés d'abord avec une curiosité bienveillante ; l'enthousiasme ensuite gagne l'assemblée, le premier chaînon de la chaîne d'amitié devant unir nos peuples est forgé. Le premier Congrès du peuple d'Acadie est fixé à quelques mois après celui de Québec où, on peut le dire, Joseph avait été reconnu par ses frères. A cette première Convention sont invités les membres du Congrès de la St-Jean-Baptiste.

Le peuple acadien, malgré tous les tortionnaires, vivait, il surgissait, il s'affirmait.!

Bientôt, il reconnaissait, encore dans ses solennelles assises, la Mère de Dieu comme sa Patronne ; fixait son Etoile dans le drapeau tricolore avec, au revers, l'image même de Marie, et décrétait solennellement que le chant national serait l'*Ave Maris Stella* ; le jour de la fête du peuple, la glorieuse Assomption de la Ste-Vierge, suivant, dans toutes ces actions, non seulement une réelle inspiration divine, mais les traditions de ceux qui furent nos ancêtres : les martyrs de 1755 !

Les différents gouvernements anglais de nos provinces, à la voix vengeresse des Haliburton, des Savary et autres, nous avaient successivement rendu nos droits civils.... Seuls, les représentants de l'Eglise catholique nous déniaient outrageusement nos droits religieux. Les Sœurs de Charité de Halifax furent fondées spécialement *pour faire perdre* la langue maternelle à nos jeunes filles acadiennes. Aujourd'hui encore, *il y est formellement interdit de parler français.*

Nos chefs vénérés s'adressèrent à nos Evêques. Les suppliques les plus touchantes leur furent adressées les suppliant d'intéresser Rome à notre triste sort.—C'était, il faut en convenir, s'adresser fort mal. On le leur fit bien voir. De certains de nos Evêques ils n'eurent même pas un vulgaire accusé-réception de leurs envois.

LES SOCIÉTÉS MIXTES

Pouvez-vous de ce qui précède, vous faire une juste idée des cruautés de l'assimilateur ?—Je n'ai pas tout dit cependant. Pour dire tout, il faudrait écrire des volumes. Cela se fera peut-être. Il faut dévoiler des faits inouïs afin que vous puissiez émettre une appréciation et surtout secouer les torpeurs dans notre Province. Parce que ce qu'ils ont fait ici, ils le feront chez vous si vous êtes sans vigeur.

L'Evangéline, durant sa carrière de vingt-deux ans, cita plus d'une fois des traits de ce genre. La lisait-on dans la Province de Québec ?—Non : elle n'était répandue que dans l'Acadie et aux Etats-Unis. On ne pouvait donc, en Québec, se faire une juste appréciation de nos maux.

Il fallait un coup violent pour réveiller nos frères endormis dans une fausse sécurité. Les Sociétés dites *mixtes* furent la mèche qui mit le feu aux poudres. *L'Evangéline* empêcha, tout d'abord, l'extension de la C. M. B. A. Ce que voyant, les Irlandais appelèrent à leur aide les "K. of C." Mais des Sociétés françaises avaient commencé leur œuvre bienfaisante chez nous. Les Acadiens des Etats-Unis avaient fondé la belle Société Mutuelle de l'Assomption avec cette caisse admirable dite des Ecoles. Les forestiers catholiques canadiens-français, les Artisans canadiens-français, d'autres encore commencèrent à ouvrir des succursales en Acadie. En 1909, au mois de juin, les Forestiers catholiques tinrent une Convention à Moncton.

De ce mois de juin 1909 date vraiment la connaissance de l'Acadie par nos frères. La lutte vigoureuse menée par *L'Evangéline* contre l'assimilateur, contre ses sociétés dangereuses au point de vue national, sociétés que l'assimilateur disait ouvertes à "tous les catholiques pratiquants" de n'importe quelle langue, fit ouvrir les yeux à nombre de prêtres et de laïques haut placés, canadiens-français. Il y eut, certes, des voix discordantes : à Moncton même, durant ce Congrès de Forestiers, on ne craignait pas de nous traîter presque

comme des révoltés, en pleine assemblée de la succursale La Tour de la Société Mutuelle de l'Assomption par un personnage distingué de la Société des Forestiers catholiques canadiens-français. Un ami des Acadiens le réfuta heureusement et victorieusement. Un numéro spécial de *L'Evangéline* fut tiré à part, pour la seule Province de Québec. Il contenait, en première page, un appel énergique à nos frères.

Je ne crois point déplacé, de donner ici quelques extraits de cet article ; il est tout aussi actuel aujourd'hui qu'alors:

" Les Forestiers Catholiques ont laissé un excellent et durable souvenir de leur passage à Moncton. Ils se sont dits heureux d'avoir fait connaissance plus intime avec leurs frères d'Acadie. Ceux-ci, de leur côté, n'ont point caché leur satisfaction d'être mis en contact pendant près d'une semaine avec les représentants de la meilleure partie du peuple canadien-français.

" Nos frères se sont montrés surpris de ce qu'ils ont vu et entendu. Leur voyage leur a été une révélation. De part et d'autre nous avons appris à nous mieux connaître. Et c'est un bien. On eût dit une réunion des membres d'une seule famille après une longue séparation....— N'est-ce pas bien cela ?—Les questions, par eux, ne tarissaient pas. N'avait-on pas dit, dans le temps, que nous n'existions plus ? .. Parle-t-on de nous dans la province sœur ?—Hélas ! à une exception près à Québec (*L'Action Sociale*) et une à Montréal (*La Patrie*), c'est à notre endroit, la conspiration du silence, la pire de toutes. C'est au point que la majeure partie des délégués venus ici ignoraient jusqu'à l'existence de la presse d'Acadie.

" Nous pardonneront-ils si, usant d'une expérience durement acquise et d'ailleurs reconnue de tout esprit observateur, impartial, nous nous permettons à leur endroit quelques observations dictées par la pure amitié, par le vrai désir de leur être utile ? Nous avons accueilli avec reconnaissance les conseils qu'ils pensaient utile de nous donner, même relativement à notre manière d'agir dont ils n'ont senti ni l'absolue justesse, ni l'actuelle nécessité—parce qu'ils n'ont pas vécu notre vie, respiré notre atmosphère—.

" Ils sont forts, ils sont puissants, nos bons amis Français des Forestiers Catholiques, en Québec. Ils s'exposent à un danger sans cesse grandissant en recevant dans leur sein l'élément *toujours* disposé à s'emparer de tout, à désunir tout, à détruire tout—quand ce tout est de race latine—.

Si l'état religieux de l'Acadie était connu et compris de nos frères de Québec qui l'ignorent totalement, les sociétés mixtes, en religion, devraient les mettre sur leurs gardes. Est-il juste, est-il raisonnable, est-il simplement concevable qu'un peuple, chez lui, dans un pays découvert, occupé, défriché, peuplé par les siens, ait à sa tête des dirigeants d'une race tout autre, d'une langue différente ? La question est nette, précise : ainsi comprise, la réponse n'est pas moins précise et nette. Et cet état religieux désolant de notre patrie vient précisément de la société mixte de langues (et non de foi) avec cette circonstance aggravante qui la fait odieuse : que l'oppresseur a été accueilli en Acadie par pure charité.

" En politique, comme nous constituons la majorité des catholiques de nos provinces, nous imposons notre volonté à l'élément venu de la Verte Erin, et cela, par nos bulletins de vote.

" En religion, on a toujours dit à notre peuple : " Au nom de Dieu, obéissez. Nous sommes les maîtres et entendons le rester. Vous n'êtes rien, nous sommes tout. Souffrez sans vous plaindre : si vous vous plaigniez, la malédiction de Dieu tomberait sur vous.

" Car toujours où il se fourre, l'Irlandais VEUT prédominer !

" C'est contre ce danger que nous osons prémunir nos bien-aimés frères les Forestiers Catholiques Français de Québec. Ils sont assez forts pour marcher d'eux-mêmes sans le secours de qui que ce soit. A plus forte raison doivent-ils soigneusement fermer leurs portes à ceux qui, tôt ou tard, ou les absorberont ou les détruiront.

" En doutent-ils ?

***

" Depuis la création du premier évêché dans les Provinces Maritimes, la persécution des âmes n'a point cessé.

" Nous avons parlé d'une somme de $50.000 venue de France, *exclusivement* pour les Acadiens, pour la langue française, pour la formation d'un clergé acadien : durant cinquante ans, il était envoyé de France $1,000 chaque année. Nous avons demandé raison de cet argent, qui a été employé uniquement *à faire des prêtres irlandais.* Nous n'avons pas obtenu de réponse.

" Nous avons rappelé la création, avec autorisation épiscopale, d'un Collège à Saint-Louis de Kent, par Mgr Richard,

aidé d'un prêtre excellent, dévoué, instruit, de Paris, où il réside encore actuellement, M. l'abbé Biron ; puis, sur la simple dénonciation d'un jeune homme irlandais renvoyé, pour cause, de ce collège, la fermeture brutale de l'établissement où M. Biron avait mis $4,000 de sa propre fortune et sans qu'il en reçût la moindre compensation. Aujourd'hui, ce collège tombe en ruines.

" C'est le frère du jeune homme qui accusa, auprès de l'évêque de Chatham, Mgr Richard *d'enseigner trop de français* (!) en son collège c'est le frère de ce jeune homme qui est à Rome aujourd'hui, délégué de l'épiscopat des provinces maritimes, pour le représenter auprès du St-Siège.

' Non, nos frères de la Province de Québec ne connaissent rien de l'histoire de notre persécution mille fois plus cruelle aujourd'hui qu'en 1755 !

***

" Dans le but de contribuer d'une manière plus efficace à l'avancement intellectuel du peuple, il fut résolu de fonder L'EVANGÉLINE : c'est-à-dire un journal acadien, dirigé par un Acadien. Nous ne parlerons pas de la façon dont Mgr O'Brien, archevêque de Halifax, accueillit la nouvelle de la création de cet organe national, en Acadie, beaucoup s'en souviennent.

" Lors de la consécration épiscopale des deux évêques actuels du Nouveau-Brunswick, L'EVANGÉLINE publia un article contre le vol de l'argent envoyé de France pour nos Acadiens. Il fut décidé de détruire L'EVANGÉLINE. Un prêtre irlandais se chargea de cette besogne. On établit un journal de langue française à la porte même de L'EVANGÉLINE et, sous de fallacieux prétextes, on parvint à faire entrer comme actionnaires et parmi les directeurs quelques Acadiens peu au courant des choses. On donna à ce journal le beau nom de *L'Acadie*.—Ce fut ce journal qui tomba piteusement moins de deux ans après son apparition, entraînant dans sa faillite les nombreux Acadiens prête-noms—mais non son promoteur, qui sut s'en tirer on ne sait comment.. peut-être ne le sait-on que trop dans certains quartiers !.... mais cessons de nous en occuper.

" Un an après cette retentissante faillite, L'EVANGELINE fut transportée à Moncton, centre industriel et commercial

de l'Acadie et centre français le plus populeux des Provinces Maritimes. Ce fut un coup de foudre pour l'assimilateur!..

***

"La persécution n'est éteinte nulle part en Acadie. Deci, de-là, elle peut sembler assoupie.... hélas! c'est toujours ce calme effrayant précédant les tempêtes!

"Cette année même, 1909, croyant atteindre le journal (L'EVANGÉLINE) et le détruire, M. le curé de la paroisse frappa la société essentiellement catholique et acadienne de l'Assomption mutuelle. L'espace nous fait défaut pour reproduire la résolution écrite par M. le curé, imposée par lui à la succursale de notre ville, résolution comportant la condamnation du journal français catholique. Cette résolution n'était-elle pas votée *unanimement*? M. le curé refusait, non seulement de permettre la Communion Pascale en corps, mais de reconnaître la mutuelle de l'Assomption comme société catholique. Il y a deux mois passés, la résolution a été rejetée à l'unanimité parce que la société n'a rien à voir au journal et s'exposait même, d'après les termes de la résolution, à une action en dommages-intérêts.—Les choses en sont-là.

"Tout ce qui a été tenté en Acadie par les Acadiens en faveur du peuple a été combattu par l'épiscopat et par le clergé irlandais.

"A nos chefs vénérés, l'orgueil de l'Acadie, la gloire de la magistrature de nos provinces, les parangons du patriotisme, leur adressant les requêtes les plus respectueuses et les plus touchantes, l'an dernier encore après le Congrès de Saint-Basile, NN. SS. les Evêques n'ont même pas répondu par un simple accusé-réception!

***

"La presse acadienne est unanime dans la défense de nos droits. Nous entendons la presse acadienne d'Acadie. Nous donnons ci-après un article publiée par *L'Impartial* de Tignish, fondé par un patriote de bon aloi, dirigé aujourd'hui par son fils. Ce journal, dans l'Ile Saint-Jean, est le ferme soutien de la partie de notre famille peuplant l'Ile, le ferme défenseur de nos droits là-bas. Voici ce qu'il disait quand il apprit ce qui se passait à Moncton:

ENCORE DES PERSÉCUTIONS

"Que penser des actions de ceux qui veulent causer des misères à *L'Evangéline,* dans la ville de Moncton, ville où les deux tiers de la population catholique sont de langue française, parce que ce vaillant journal a le courage de défendre les droits de nos nationaux ?

" *L'Evangéline* du 22 avril dit que c'est 1755 qui recommence, mais nous disons au brave confrère que la fin ne sera pas, pour les Acadiens, comme l'an 1755 Nous sommes chez nous et ceux qui veulent nous causer des misères, nous persécuter et nous ôter tout prestige devant les autorités ecclésiastiques et civiles, auront à se dire, avant la terminaison de la lutte, que les Acadiens d'aujourd'hui sont capables de prendre soin d'eux-mêmes et de leurs intérêts.

Nous voulons la paix : mais si c'est la guerre que nos ennemis désirent, nous sommes prêts."

" Nos confrères de la Province de Québec peuvent maintenant comprendre le danger des Sociétés mixtes. Ne se rappellent-ils pas, d'ailleurs, l'agitation faite par les Irlandais l'an dernier encore (pour ne citer que ce fait récent entre mille autres dont ils ont failli être les victimes), dans un de leurs comtés entièrement français, dont le député à la Chambre des Communes venait de mourir ? Ce député, qui savait à peine parler anglais, portait un nom irlandais : c'est pourquoi les quelques Irlandais de ce comté prétendaient *avoir le droit* (! !) de faire passer un des leurs !

" Et maintenant, apprenez...... "

NOS SOUFFRANCES

Le 14 mai 1908, *L'Evangéline* publiait, dans de pénibles circonstances, un article de fond dont je reproduis la partie ci-après :

" La mesure était comble. A toutes les iniquités s'en ajouta une qui ne fit pas l'effet de la goutte d'eau dans le vase trop plein, mais l'effet brusque et violent d'une lourde pierre jetée dans ce vase. Le liquide—ici, c'est le sang, c'est

la vie, c'est l'honneur de notre peuple—, le liquide jaillit de toutes parts. Ces traces ineffaçables de notre sang ont marqué les fronts de nos lâches et persévérants bourreaux. L'heure du réveil, le temps de la justice, l'instant de la reddition des comptes est arrivé. Mais il nous reste le devoir pressant d'éclairer notre peuple, de lui montrer, pas à pas, la marche funeste de l'ennemi.

" Il est, notre peuple, dans sa bonté native, resté dans une profonde ignorance de la conduite des races qui nous entourent : le cœur simple, l'âme bonne ne croient point aisément à la duplicité, à la méchanceté froide et calculée, à la canaillerie. Mais je vous le demande : dans une question où il s'agit de la vie ou de la mort du peuple, quel est l'homme ayant dans les veines un peu de sang patriotique qui supporterait un dernier attentat contre le peuple, attentat dont le résultat, s'il eût été atteint, était la mort définitive de ce peuple tant persécuté ? Seule, l'histoire de ce que souffrent, par les mêmes causes, nos frères des Etats-Unis, peut donner une pâle idée de ce que nous, Acadiens, nous souffrons. Parce que nous sommes chez nous, tandis que nos frères des Etats-Unis sont là au même titre que leurs persécuteurs. Ce point est capital.

***

" Depuis le crime de lèse-humanité commis contre nos aïeux ; grâce, non point à ce que nos pères aient changé, ou qu'ils aient prêté quelque serment autre que celui auquel nos martyrs restèrent si fidèles, la vérité ne souffrant point de ces affirmations qui seraient un outrage gratuit lancé à la face de ces derniers d'une manière injuste et contraire aux preuves les plus évidentes, mais grâce à un esprit plus large et à des idées plus saines du droit naturel chez nos vainqueurs, nous sommes devenus un peuple libre protégé par le drapeau britannique que nous respectons et vénérons. Si la persécution qui nous accable eût été le fait de nos antiques oppresseurs, nous eussions dû l'accepter, la mort dans l'âme ou nous en aller à la recherche d'un ciel plus propice. Non point qu'ils eussent le *droit* de nous torturer, mais ils en avaient la *puissance*.

" Mais que sur ce sol de nos ancêtres, sol déclaré désormais sol de liberté par nos vainqueurs, une race étrangère, en révolte toujours ouverte contre ces vainqueurs, veuille nou

opprimer non plus dans nos corps, mais dans nos âmes, dans l'âme de nos enfants, se servant pour cette oppression infâme de la religion toute d'amour de l'Amour de Dieu fait homme, voilà ce qui ne se peut. Si cela s'est fait jusqu'ici, voilà ce qui ne se fera plus. Et c'est pour que cela ne se reproduise pas que nous devons dévoiler la marche ténébreuse de nos ennemis, étaler au grand soleil de Dieu les hontes de leurs machinations,

" Notre peuple doit savoir : il saura. La vérité doit, enfin, parvenir là où depuis cinquante ans, depuis que l'auguste et puissante ETOILE de l'Acadie a culbuté la pierre de notre tombeau, on nous a noircis, on nous a calomniés à plaisir, empêchant toutes nos plaintes, nos aspirations, et jusqu'à nos preuves d'amour et de fidélité d'arriver. Et ceci n'est pas ce qu'il y a de moins criminel.

***

" Que nos oppresseurs veuillent donc bien se donner la peine, un instant, de lire l'histoire ancienne. Qu'ils prennent donc la peine de relire et de méditer leur propre histoire. Les leçons qui découlent de ces lectures, qu'ils les appliquent au peuple que, dirait-on, il ont juré d'anéantir. Qu'ils se mettent à notre place : ils reconnaîtront que nous sommes en droit de nous dresser contre eux, de les arrêter dans leur œuvre barbare, doublement barbare parce qu'elle joint à l'hypocrisie le sacrilège. Et ce n'est pas trop tôt que nous mettions ces infamies au jour.

" Le peuple acadien s'est acquis le renom enviable de peuple franc et honnête. Esclave de la parole donnée, il supporte tout plutôt que de la violer. Pratiquant les lois de l'hospitalité avec candeur, désintéressement, amabilité, il ferme les yeux sur l'ingratitude dont on le paye, préférant ignorer et ce sentiment et l'être abject chez qui il se développe. On serait en droit, cependant, semble-t-il, d'exiger de ceux qui vivent parmi nous et mangent notre pain qu'ils soient au moins convenables à notre égard, qu'ils ne nous mordent point en traîtres ?—Hélas, cette convenance, jusqu'ici, ne s'est point rencontrée.

***

" En général, les Acadiens ne connaissent point la tactique de l'ennemi qui a juré notre perte. Nous dévoilerons cette tactique, notre devoir est de montrer la marche des persécuteurs depuis le commencement jusqu'aujourd'hui. Nous

leur montrerons le précipice sur lequel nous marchons. Nous ferons voir les tombes qu'ils ont creusées, les impudents ! croyant y enfouir le dernier Acadien—sans songer qu'elles pouvaient tout aussi bien les recouvrir— !

"Nous devrons reprendre les origines de notre peuple, faire voir ses souffrances durant les guerres d'Europe, montrer son inflexible loyauté alors qu'il était le hochet que se disputaient les deux plus grandes nations du monde. Nous montrerons aussi que le peuple acadien s'est depuis lors et jusqu'aujourd'hui attiré l'admiration du monde où son histoire a été connue.

"Après la dispersion, nos vainqueurs parurent hésiter sur le sort qu'ils feraient subir à ce qui était resté d'Acadiens au pays, à ceux qui, à travers mille dangers, y revenaient presque chaque jour. Ils s'arrêtèrent à la pensée de les perdre en leur faisant perdre leur langue, en les assimilant. Cette idée dura juste le temps nécessaire pour asseoir la suprématie, la puissance de gens de leur langue mais d'autre religion. On savait, en effet, que tout essai contre la foi de l'Acadien se brisait comme sur le roc. Mais lui faire perdre sa langue en employant à cette infernale besogne des gens de leur religion, c'était pour le moins ingénieux. Ce fut cependant aussi un essai en pure perte.

"Hâtons-nous de reconnaître que ce dont nous parlons n'eut lieu qu'à l'époque de transition aisée à délimiter par la prise de Québec en 1759, la création peu après (1817) de la province ecclésiastique de Halifax et de l'évêché en 1818.

"Et dès lors, tout s'enchaîna pour amener la perte de la nationalité acadienne—si Marie n'eût été là— !"

***

Je regrette, croyez-le, qu'une plume plus autorisée que la mienne n'ait point pris ma place, assumé la responsabilité d'écrire ces faits. Mais soyez persuadé qu'en attendant un dévouement quelconque de la part d'un de mes compatriotes, je suis tout prêt à continuer un travail que je considère comme utile à nos frères de la Province de Québec ou de la Nouvelle-Angleterre, parfois comme vengeur de mes compatriotes toujours sacrifiés par les représentants de la religion du Christ. Et si vous voulez bien continuer à m'ouvrir les colonnes de votre vaillante REVUE, je vous dirai, M. le Directeur : Au revoir !

Valentin A. Landry

L'invasion des barbares !

Je ne sais pas si ce titre correspond au but de mon article. Il y est bien question d'une invasion, mais après réflexion je me suis demandé si je n'allais pas rapetisser la barbarie elle même en lui associant les destructeurs de l'œuvre canadienne-française. Vous en jugerez vous-même.

Certains prétendent que j'en veux aux Irlandais. Ils se trompent. Ce que je veux montrer, en attendant que le gros bon sens le détruise, c'est l'*irlandaisisme,* ce qui n'est pas du tout la même chose. Mais allez donc faire comprendre ça à ceux que l'intérêt rive à toutes les injustices, à toutes les faiblesses qui paient !

Mais ce qui me laisse parfaitement froid c'est que de petits journalistes qui sont par vocation en rupture avec la grammaire et le dictionnaire se donnent la peine de rechercher dans mes lettres si j'ai mis une virgule la queue en l'air ou si j'ai privé un mot d'une lettre essentielle. Que ces messieurs commencent par balayer le devant de leur porte.

Du reste, je n'ai pas de temps à perdre à ergoter sur les fautes que les typographes sèment dans mes articles à côté de celles que je puis commettre moi-même. On me pardonnera ces peccadilles pour la valeur des faits que je dévoile. Quant aux faits, vous pouvez m'en croire, personne n'y mordra.

Je vous en apporte d'autres, M. le directeur, et sur un sujet qui vous intéresse : l'Université d'Ottawa. Vous avez parlé le premier, si j'ai bonne mémoire, de la création d'une université catholique irlandaise à Toronto. Vous avez eu bon nez. Mais comment cela se fera-t-il ? Lisez d'abord ces renseignements que je prends tout chauds dans mes notes :

Le Père Murphy, recteur de l'Université d'Ottawa, a dit, il y a au delà d'un an, non seulement le nom du futur archevêque d'Ottawa, mais aussi les suites de cette nomination. D'après lui, l'Université d'Ottawa serait transportée par les Oblats qui ont à leur tête Mgr Dontenwill, vers un centre plus à la portée des catholiques de langue anglaise, ou si vous voulez, moins français. Ce centre serait Toronto, paraît-il.

Ce serait même pour préparer ce changement que l'Université aurait été tenue dans le marasme depuis tout près de 7 ans.

Que signifierait chez les Irlandais ce changement de tactique ? En 1904–1906, ils déclaraient dans le *Searchlight* et ailleurs qu'on ne pouvait trouver mieux qu'Ottawa comme centre d'éducation catholique anglais. Aujourd'hui, c'est Toronto.

Pourquoi, en fait, cherchent-ils à masser leurs forces à Ottawa ? Pourquoi réclament-ils et possèdent-ils toutes les premières places dans une institution qu'ils doivent bientôt quitter ?

Voici, je crois, l'explication de l'énigme. Ils jouent double jeu et se ménagent deux cordes à leur arc. S'ils ne peuvent réussir à angliciser Ottawa, ils joueront aux Canadiens-Français un tour de leur façon. Sous prétexte qu'Ottawa n'use pas de ses droits et ne remplit pas le devoir qu'elle a de créer des facultés de médecine, de droit, etc., ils demanderont de transférer sa charte apostolique et civile à Toronto. Là, ils le savent bien, ils ne peuvent pas plus qu'à Kingston et à Ottawa, établir une véritable Université, telle qu'ils la réclament des Canadiens-Français. Ils créeront peut-être un petit collège à St-Michel, le transformeront en Université pendant un an, puis, comme pour Trinity University, ils cèderont leurs droits à la grande université de Toronto et redeviendront petit collège affilié comme maintenant. Le tour serait joué. Les Canadiens-Français pourraient établir des collèges à mesure que le besoin s'en ferait sentir, mais jamais ils ne pourraient conférer de baccalauréat ni surtout atteindre à une éducation supérieure à moins de sortir de leur province.

Le but de toute cette machination est moins d'établir une université catholique anglaise que de priver les Canadiens-Français de l'unique université bilingue qu'ils possèdent dans Ontario.

Après ce coup, s'il réussit, les Canadiens-Français pourraient se débattre aussi longtemps qu'ils voudraient : jamais Toronto ne leur accorderait un programme bilingue, encore moins un programme français.

Ce transport de la charte d'Ottawa à Toronto paraît bien difficile au point de vue légal ; et je ne dis pas que les Irlandais parviendront à l'obtenir ; mais soyez certain qu'ils le tenteront et jusqu'ici leurs tentatives les plus extraordinaires et les plus cyniquement audacieuses ont été couronnées de succès. Le diocèse d'Ottawa possédait bien, lui aussi, des chartes signées de Pie IX, de Léon XIII et des différents Délégués, établissant

le siège d'Ottawa comme *le* diocèse, *la* province ecclésiastique Canadienne-Française dans l'Ontario. Que sont devenues toutes ces garanties ? Attendons-nous aux mêmes coups d'audace pour l'Université. Un bon jour certains cardinaux, diront à Mgr Dontenwill qu'il devrait céder la charte apostolique de l'Université au collège St-Michel de Toronto.—Mais, éminence, il faudrait aussi céder la charte civile ; car, le bref apostolique l'établit université catholique " selon les fins de la charte civile "—Eh ! bien, vous la céderez aussi. Et Mgr Dontenwill ne demandera pas mieux que d'accéder à un désir irlandais aussi fortement appuyé.

C'est maintenant que nous pouvons comprendre tout ce qu'il y avait d'imprudent à abandonner comme on l'a fait, la bergerie à la garde des loups. Car les loups sont dans la bergerie. Vous allez le voir tantôt.

Après tout, on ne dénonce pas le mal pendant des mois, on ne l'analyse pas sur toutes ses faces, sans en découvrir la cause. Et nous avons beau crier contre les Irlandais il faut bien conclure que s'ils ont été aussi heureux dans leurs entreprises contre nous, s'ils sont devenus à notre endroit d'une audace voisine du cynisme, c'est qu'ils nous trouvent toujours les bras croisés, c'est qu'ils ont découvert, et vite, que nous sommes de grands parleurs et de petits faiseurs ! Aussi cette prétendue supériorité qu'ils s'arrogent sur nous, et que trop des nôtres sont bien près de leur reconnaître, est, en somme, faite de notre faiblesse, ou de notre naïveté, ou de quelque chose encore pire. Quelqu'un a dit que la supériorité des Anglo-Saxons était surtout faite de la bêtise des Français. Celui-là voyait clair et j'aime beaucoup cette courte réponse au livre fameux de Demolins (1)

Du reste, cette question a déjà été réglée à coups de bâtons sur les Plaines d'Abraham par les Canadiens et les Irlandais du Foulon, puis plus tard entre les habitants de Soissons et de Hareng-Salé. Vous vous rappelez mon histoire? Tout ce qu'il a fallu pour règler cette question d'économie sociale, ç'a été le réveil d'une poignée de Baptiste Renouf !

Elle se règlera de même à Ottawa quand les Baptiste Renouf de ce pays-là comprendront que la mesure est pleine et qu'ils doivent se faire respecter. Ils ont le droit, ils ont

---

(1) A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, Paris, 1897.

l'intelligence, ils ont le nombre et ils se plaignent d'être maltraités ! Bien plus, ils prennent des airs coupables en se défendant contre la meute qui clabaude d'autant plus fort qu'elle se croit plus près d'atteindre son but ! Allons donc ! Mais si vous être fatigués d'être tondus cessez de tendre le dos ! Même, s'il le faut, mettez les chiens après les bergers qui dorment ou vous vendent ! C'est dûr, ce que je viens de dire là ; ce l'est encore moins que de voir le troupeau menacé de destruction et livré sans défense.

Cette histoire du transfert de l'Université d'Ottawa à Toronto, n'est guère plus gaie. Pour une raide, c'en est une ! Et j'avoue que j'ai beaucoup réfléchi avant de vous l'écrire. J'hésiterais encore si, dans un voyage que, sur votre recommandation, j'ai fait à Ottawa, je n'avais, en même temps que je recueillais les renseignements donnés plus haut, mis la main sur d'autres beaucoup plus graves, beaucoup plus terribles, montrant la situation actuelle de l'élément français dans l'Université. Ces renseignements montrent même davantage ; ils montrent que si ce déménagement se faisait demain, il n'y aurait à Ottawa qu'une institution anglaise de moins.

Je vous entends protester. Ne vous pressez pas ! Vous avez lu le "Searchlight" et vous avez vu qu'il mentait sur le but de l'Université. Il mentait aussi, et bien davantage, sur le caractère actuel de l'Université qu'il représentait comme une maison à peu près exclusivement française. Mais ceci est moins connu. Si les Irlandais de l'Université réclamaient à si grands cris qu'on la purge de ses professeurs canadiens-français, c'est que ces derniers étaient déjà rendus sur le seuil, c'est qu'on voulaient profiter du passage à Ottawa de Mgr Sbaretti et d'un recteur comme le Père Murphy pour compléter la spoliation du champ de Naboth. C'est le temps de crier : Baptiste on te vole !

Je sais bien que cet état de choses est dû à une faiblesse trop confiante plutôt qu'à une conviction profonde de la part des chefs. Il n'y a qu'un amour héroïque de la paix qui puisse consentir à la consommation de tant d'injustices. Mais si la faiblesse pouvait être une excuse, l'Eglise ne chanterait pas depuis des siècles dans son credo : *A souffert sous Ponce Pilate*. Elle blâmerait les Juifs et non la faiblesse de celui qui les a laissé faire.

La situation est telle que les gardiens eux-mêmes de l'Uni-

versité voudraient réagir—et ils le veulent, certes!—qu'ils ne le peuvent plus que difficilement sans l'appui d'une opinion publique réveillé qui sache au besoin parler fort et franc. Un voile épais couvrait déjà toutes les machinations de l'ennemi. Déchirons-le et d'un seul coup!

Le personnel de l'Université, professeurs et élèves, comprend 644 personnes, dont 416 Canadiens-Français, 379 élèves Canadiens-Français sur 588, et 37 professeurs Canadiens-Français, contre 19 anglais, dont 2 laïques protestants. Sur les recettes du Collège, les Canadiens-Français donnent à peu près les trois quarts!

Dans ces conditions, même si on laisse de côté le but déclaré et reconnu de ses fondateurs pour ne plus songer qu'à l'intérêt immédiat de ceux qui le fréquentent, ce collège devrait être pour le moins strictement et loyalement bilingue. Actuellement, il est tout à part cela.

Mais qu'est-ce que MM. O'Boyle, Fallon, Murphy & Cie avaient donc à crier? Et ce n'est pas tout.

Vous allez croire que c'est dans la direction générale de l'Université que les Canadiens-Français se reprennent. Voyez plutôt.

Le recteur, le Révérend P. Murphy, qui a fait quelques compliments aux Canadiens-Français dans de petits discours endormeurs, a voté contre les écoles bilingues dans le Conseil de l'Instruction publique d'Ontario, dont il est le membre.

Le préfet des études, le Père Fallon, digne frère de l'autre, et comme lui grand amateur de football, a signé la lettre ajoutée au "Searchlight", demandant l'anglicisation de l'Université.

Le maître de discipline, le Père Stanton, ne connait pas un mot de français. Et ainsi de suite.

On dira que ce n'est pas beaucoup; c'est assez pour constituer un bureau de direction qui, avec les Français (de France) sont capables de passer toutes les mesures anglicisantes que l'on voudra.

On avait préparé à Mgr Dontenwill une réception tout à fait anglaise. Les élèves canadiens-français se sont révoltés et il y a eu du français d'ajouté sur le programme. Le congrès de la jeunesse catholique à Ottawa, en juin dernier, a lui-même fourni des incidents fort amusants. Depuis lors la petite sournoiserie irlandaise a fait fonctionner la guillotine, des Pères canadiens-français sont partis, un frère a quitté la

congrégation pour prendre de l'emploi dans un des grands journaux de Montréal.

Je ne finirais plus si je voulais rapporter toutes les vexations mesquines, les persécutions à coup d'épingle auxquelles sont en butte professeurs et élèves canadiens-français. J'en cite deux :

L'abonnement à la "Review" anglaise de l'Université, qui ne se fait pas prier pour insulter les nôtres, est imposé à tous les élèves canadiens-français. Cette publication est une charge pour l'Université et on la maintient.

L'"Etincelle", splendide publication française des élèves, payait ses dépenses. On l'étrangle sans pitié.

En voilà assez pour aujourd'hui. Je raconterai le reste plus tard si on m'en fournit l'occasion. Cela suffit, du reste, pour montrer que je n'ai pas parlé à la légère. On dit que cela va changer. Ce sera une résurrection, alors, et elle n'arrivera pas trop tôt.

Dans tous les cas, nous livrons ces faits au Conseil Provincial des Oblats qui peut appliquer un remède à la situation, s'il le veut. Ce Conseil se compose comme suit : R. P. Dozois, provincial, et les RR. PP. Gauvreau, Tourangeau, Murphy, Jodoin et Légault. (1) Qu'ils fassent une petite enquête—elle sera plus facile pour eux qu'elle ne l'a été pour moi—et ils verront que tout ce que je viens de dire est vrai ; ils trouveront peut-être pourquoi tant de curés du diocèse d'Ottawa dirigent leurs élèves vers les collèges de la Province de Québec. Je ne parle pas des souffrances inutiles qu'ils épargneront aux braves religieux, leurs compatriotes, qui se voient les instruments d'une œuvre de destruction habilement dirigée contre leur nationalité.

Ils ont, certes, beaucoup de terrain perdu à regagner, mais la tâche n'est pas au-dessus de leurs moyens, pas plus qu'elle n'est au-dessus de leur patriotisme. Les derniers événements en ouvrant les yeux à bien du monde ont préparé une opinion canadienne-française solide en faveur des revendications nationales et pour l'abandon de cette politique funeste d'atermoiements et de compromis qui est en train de gaspiller le vaste patrimoine de libertés politiques et religieuses chèrement acquis par les ancêtres.

---

(1) Voir "*Le Canada Ecclésiastique.*" A propos, avez-vous recherché combien de Chevaliers de Colomb militants sont mêlés à tous ces événements. Cherchez, ça vous amusera !M. R.

L'Université est une institution bilingue d'après le but même de sa constitution. Qu'elle soit bilingue dans toute l'acception du terme. Et si elle doit pencher d'un côté, que ce ne soit pas du côté de ceux qui la délaissent et veulent sa mort pour se partager ses dépouilles, mais du côté de ceux qui la soutiennent.

Je sais bien qu'après la mort de Mgr Guigues, le personnel de l'Université, alors exclusivement composé de Français (de France) ou à peu près, adopta l'anglais comme langue officielle. On peut voir par là qu'il est beaucoup plus difficile de revenir sur ses pas en pareille matière que de prendre les initiatives compromettantes.

D'autre part, c'est quelque chose de tragiquement douloureux pour les Canadiens-Français que de trouver au fond de leurs déboires comme race, l'indiscrétion obséquieuse de certains frères de la vieille mère-patrie toujours prêts à trahir nos intérêts nationaux pour favoriser les ambitions assimilatrices de nos voisins. Et ce préjugé n'a pas existé seulement à Ottawa. Vous l'avez rencontré, M. le Directeur, chez les Dominicains français quand ils étaient à Lewiston et à Fall River, vous l'avez vu mis en œuvre dans le diocèse de Hartford, Conn., par les Pères de la Salette. Pourquoi cela? Ingratitude profonde et profond mystère!

Voilà un sujet d'article si le cœur vous en dit. Mais quelle situation! Et dire que les plus coupables là-dedans c'est nous, c'est surtout nous! Et voilà tout le paiement que nous recevons de gens que nous portons sur notre dos depuis que nous les avons arrachés au typhus de 1847. Mais non, je m'arrête ici, parce que je sens que je vais recommencer. Tenez, il faut que je vous raconte une petite anecdote; c'est ma manière, à moi, de finir.

Un brave homme vivait il y a quelques années dans une paroisse de la rive sud du Saint-Laurent. Il s'appelait Baptiste Dubonpain et sa complaisance pour les autres était si grande qu'il était grugé sans répit par ses voisins peu scrupuleux. Dubonpain n'avait pas le cœur de rencontrer un piéton sur la route sans le faire monter dans sa voiture. On le savait si bien dans son voisinage que pour ménager leurs chevaux, ses voisins, surtout le dimanche, s'échelonnaient délibérément sur la route de l'église sûrs que le bon Samaritain les prendrait au passage. Si bien que certains dimanches on voyait arriver Dubonpain avec une voiture tellement remplie

d'étrangers que lui-même était obligé de marcher à côté de son attelage. Ah ! si son cheval avait pu parler ! Il se contentait de dépérir et de montrer à travers poil la pointe de ses os.

Un jour de printemps que les voisins avaient été plus nombreux alors que la neige était plus rare sous la lisse des traîneaux, Dubonpain faillit rester en route avec sa charge de parasites. Son cheval arriva en face de l'église couvert d'écume, les oreilles tombantes et tremblant de tous ses membres. Il était, comme on dit, sur les dents.

Dubonpain en le voyant en si piteux état, se prit à réfléchir. Et il eut pitié de sa bête, et il lui tapa amicalement sur son encolure ruisselante avec l'air d'un homme qui a pris une grave résolution. Après la messe Dubonpain retourna chez lui, mais il était seul dans sa voiture.

Le soir, vers sept heures, Dubonpain, en faisant son train, constata avec surprise que son cheval renaclait bruyamment et faisait un potin de tous les diables, une bête si douce d'habitude. Il crut que c'était la hâte d'avoir sa portion et n'y prit pas plus garde que ça. Il continua donc à soigner ses bestiaux.

Le tour du cheval était arrivé et Dubonpain lui apportait une bonne brassée de foin, quand, en passant en arrière de lui, il reçut une vigoureuse ruade accompagnée d'une retentissante pétarade. Sans perdre de temps, le pauvre homme alla piquer une tête sur le tas d'ordures ramassées de l'allée dans le cours de la semaine. Dubonpain était un veinard, sa brassée de foin avait amorti le coup de pied du cheval et il tomba comme dans du beurre fondu. Toutefois le coup avait été si rude qu'il eut mainte difficulté à se mettre sur son séant. Loin de se calmer la bête redoublait de violence et lançait de ses tendons d'Achille de terribles moulinets peu engageants, ma foi, pour notre nouveau Job. En sa posture biblique, il se mit à songer comme l'autre et à se demander le pourquoi de cette agression. Son cheval lui en aurait dit long s'il avait eu seulement les capacités de l'âne de Buridan....

Du choc des idées jaillit la lumière et le voile de la bêtise tomba des yeux du bonhomme Dubonpain. Il vit son cheval, jeune encore et presque réduit à l'état de rosse, parce que lui, son maître, son guide, l'avait esquinté en le faisant traîner un tas de gens dont il était la risée. Avait-il été

assez bonasse, hein ! C'était à se demander si ce n'était pas lui qui devrait manger le foin. Il put enfin se relever et s'approcher de sa bête : "Allons, mon vieux, je te promets que ça va changer. Il est temps que tu cesses de traîner les "gens du troisième rang", si je ne veux pas être obligé de te trainer à mon tour". Ce petit discours d'endormeur n'eut pas l'heur de satisfaire l'animal. Evidemment il lui fallait autre chose que les promesses de Dubonpain et il le fit comprendre en montrant une gueule menaçante.

A ce moment la porte de l'écurie s'ouvrit et Fouinard, celui des passagers habituels qui sortait toujours avant le dernier évangile pour être sûr d'avoir une place dans la voiture, au retour, s'avança vers Dubonpain un sourire complimenteur sur les lèvres.

—Bonsoir, M'sieu Dubonpain. Mais regardez donc comme votre cheval est fringant ! Pour du joual, ça c'est du joual. Ya pas de doute, c'est un vrai pur sang.

—Ah ! tu trouves....

—Pour sûr.... Vous devriez bien atteler pour aller au village. On donne une soirée à la maison....et on n'a plus d'huile de charbon. V'la le bidon.

C'était trop fort. La mesure déborda et Dubonpain culbuta bidon et Fouinard et pelleta le tout sur le tas de fumier à la porte de l'écurie. Et pendant que déjà il regrettait d'avoir été un peu rude, un hennissement joyeux le rappela à la réalité.

Nos amis d'Ottawa feraient bien de songer à l'enseignement que donne cette historiette, assez banale en apparence, mais qui est d'une profonde philosophie. Celui qui me l'a contée ne manque jamais d'ajouter : " Ceci veut dire que dans le monde on doit être complaisant mais que si l'on à affaire à des accapareurs—il employait un autre mot— il faut avoir le courage de leur dire : Chacun sa voiture, et au besoin savoir les débarquer".

Michel Renouf.

CHOSES PRATIQUES

La première cause de Bernard Noix

Bernard Noix, d'un air dégagé, passa devant le gardien tout bruissant de clefs et pénétra dans la cellule.

Il était très ému. C'était sa première cause.

Il avait été désigné pour défendre Carabousse, vieux trimardeur parisien destiné à la prochaine audience pour avoir déménagé, sans qu'on l'en ait prié, toute une botte de fleurs, aux Halles.

On fait connaissance. B. Noix, qui est un jeune homme de volonté a repris son aplomb. Tel les grands rhéteurs, il entrevoit déjà sa plaidoirie.

Le fait était indéniable, on ne pouvait plaider que les circonstances atténuantes. Selon la règle, B. Noix les cherche dans l'atavisme de son client. Il aide Carabousse dans ses souvenirs, faisant lui-même demandes et réponses.

—Votre père ? un honnête ouvrier, n'est-ce pas ? oui. .c'est cela. . abandonné avec un enfant—c'était vous—sur les bras, par son épouse, une pas grand'chose dont le charme pervers avait séduit le brave homme.

C'est parfait. Oh ! nous avons de quoi faire quelque chose de très bien, déclare B. Noix d'un air entendu.

On se sépare enchanté de s'être connu.

A l'audience B. Noix confine au sublime. Il montre Carabousse abandonné dans la vie, en train de perdre par fragments, dans les ruisseaux de la capitale les quelques bons instincts qu'il pouvait posséder, puis, dans une péroraison fulgurante, il prouve, claire comme eau de Seine, que Carabousse, victime de l'état social actuel, serait, dans une société un tantinet meilleure, à la place de ses juges et *vice versa*.

Sa plaidoirie fut vraiment impressionnante. Le résultat n'était pas douteux : Carabousse eut le maximum.

B. Noix n'en revenait pas. " Bah ! lui dit Carabousse, vous frappez pas allez, vous pouvez être utile, c'est moi qui vous le dis, et je m'y connais. Vous " bilez pas " ; d'ailleurs, voici les fortes chaleurs qui vont rappliquer et moi, mon Dieu,j'aurai le plaisir d'aller faire un petit tour à la campagne, du côté de Fresnes."

Ainsi parla Carabousse, philosophiquement, et B. Noix, consolé, rentra chez lui.

—Quatre mois après, Carabousse, de nouveau sous les verroux, réclamait l'assistance de B. Noix à peine libéré, il avait récidivé—seulement la botte de fleurs était devenue un panier de fruits d'automne. Carabousse aimait la nature.

Dans la cellule, B. Noix réédifia sa plaidorie ; il avait changé de tactique et Carabousse, admiratif, approuvait avec enthousiasme.

A l'audience B. Noix se surpassa !

Il évoqua devant la cour somnolente, le tableau, à faire pleurer un greffier, de Mme Carabousse mère se tuant au travail pour nourrir ses quatorze enfants tandis que le père, ivrogne et brutal venait tous les samedis lui arracher le pain si péniblement gagné : son pain et celui de ses enfants !

B. Noix fit preuve d'une mâle énergie ; il plaida avec une sainte ardeur. Bref, cette fois Carabousse eut encore le maximum. A la lecture du verdict B. Noix verdit.

Mais Carabousse, de son banc d'accusé se pencha vers lui :

—Mon pauvre ami, lui,dit-il, croyez-vous, hein ?. .

C'est pas pour moi, moi je m'en moque au contraire, je m'ai fait arrêter à seule fin d'être au chaud cet hiver, et même pour être bien sûr d'en avoir pour jusqu'aux beaux jours, je vous ai demandé comme défenseur. . mais, pour vous, là, franchement, eh ! ben, ça me fait de la peine ! "

Robert Rey.

Revue des faits et des œuvres

Pionniers français en Amérique

M. Louis Gillet, rédacteur au "Gaulois", de Paris, a eu la bonne idée d'interroger M. John Finley, président du "City College", de New-York, qui est chargé de donner, cette année, le cours anglais en Sorbonne. Voilà déjà la septième année que se fait ce Cours en anglais sur les Etats-Unis, fondé par M. James Hyde, comme pendant aux tournées françaises en Amérique, qu'il avait instituées dès 1898. On sait quels services a rendus cet échange d'idées entre les deux pays. Le cours de cette année s'annonce comme devant être particulièrement intéressant.

Dans l'appartement qu'il occupe rue de l'Université, M. Gillet trouve le conférencier penché sur une vieille carte, une carte à elle seule plus éloquente que bien des livres, celle que dessina en 1684 Jean-Baptiste Louis Franquelin, pour présenter à Louis XIV un " état " de ses nouvelles possessions en Louisiane.

Et la conversation s'engage.

—Voyez-vous, dit M. Finley, on ne connait guère en Europe que le bord de l'Amérique, la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire en un mot ce qui ressemble le plus à l'Europe. Et, en effet, les colons anglais n'ont connu que la côte. L'idée ne leur venait pas de franchir les montagnes. Ils restaient là, au pied du mur : il leur a fallu deux cents ans pour se décider à le sauter.

" Et cependant, en arrière, sur l'autre versant de la chaîne, court la grande vallée, l'artère aorte de l'Amérique, qui, par le Saint-Laurent et le Mississipi, fait communiquer l'Atlantique et le golfe du Mexique. C'est là, derrière ce mince écran, que se développe aujourd'hui le plus énergiquement la vie ; c'est là que se brasse et s'élabore ce qu'il y a de plus neuf dans le monde américain. Nos meilleurs écrivains récents, un Mark Twain, un Whitman, sortent de là ; c'est aussi l'école des grands républicains, le séminaire de nos Présidents : Lincoln, Garfield, MacKinley, Taft, Roosevelt. . . .

" Eh bien ! poursuit M. Finley, cette vallée du Mississipi

cette voie fluviale, c'est une découverte française ; ce sont vos missionnaires et vos explorateurs qui l'ont reconnue les premiers. Tout de suite, ils ont compris, deviné la rivière. Cent ans avant qu'une troupe de pèlerins anglais eût jeté l'ancre dans la baie mystique, Jacques-Cartier avait remonté l'embouchure du Saint-Laurent. Champlain arrive jusqu'aux lacs. Un de vos missionnaires fut le premier Européen qui vit le Niagara. Ce sont des hommes à vous, Marquette, Joliet, qui, de rapide en rapide, de portage en portage, parviennent au grand fleuve, et c'est La Salle qui le descend le premier jusqu'au delta, établissant le trait d'union qui rejoint les deux mers et qui, de l'un à l'autre, fait circuler la vie."

Et il ajoute : "J'ai cru, n'est-ce pas, que c'était intéressant pour le public français ?"

Ce sujet magnifique, M. Finley le connaît mieux que personne. Cette croissance des Etats du centre dont il parlait tout à l'heure, il y a assisté. Il est du pays. Il est né dans l'Illinois, en plein steppe. Rien de plus pittoresque et de plus suggestif que le spectacle qu'il eut sous les yeux, jusqu'à dix-sept ans, dans cette région du centre américain. Il a vu l'interminable exode, le flot des émigrants qui s'en allaient un à un, famille après famille, chassés comme par une impulsion fatale et mystérieuse, chercher fortune à l'Ouest et remplir goutte à goutte la vaste solitude. "Par centaines et par centaines, passaient des chariots, des cabriolets, des pataches, des véhicules de toutes sorte, cahotés sur les pistes à travers la prairie, au pas de mauvaises rosses, charriant femmes, enfants, bagages ; cela ressemblait à une déroute, et c'était la conquête !

—Pensez, poursuit M. Finley, que j'ai vu cela, moi, il y a moins de quarante ans, et qu'aujourd'hui toute ferme à l'aise possède le téléphone ! Dans mon village, près de Grand-Ridge, un village de quatre cents âmes, il y a vingt-huit automobiles.

"Tenez, il y a trois mois, je dînais à Chicago avec un homme qui n'est pas très vieux et qui est, cependant, plus vieux que Chicago. Il se rappelle le temps où la ville ne comptait pas plus de vingt-cinq à trente familles ; c'est maintenant la troisième du monde,immédiatement après Paris, avec trois millions d'habitants."

Et M. Finley montre sur la vieille carte l'emplacement des villes géantes ; il indique du doigt le voyage qu'il a fait cet été pour préparer ses leçons. Il a voulu suivre lui-même

l'itinéraire des anciens explorateurs français : toutes les voies qu'ils ont ouvertes, les stations marquées par eux, les " portages " qu'ils établirent, sont aujourd'hui l'emplacement des grands ports intérieurs, les routes du commerce. Ils ont tracé le chemin de la vie.

—Un fait curieux : un de mes amis se fait construire un magasin à Chicago. En fouillant, pour jeter les fondations, à seize pieds de profondeur, un terrassier découvre une barque enterrée là. On a reconnu la pirogue d'une sentinelle française. Il y avait encore son sabre, mais le corps avait disparu. Evidemment, un soldat égorgé en faction, la nuit, par des Indiens. Comme c'est émouvant, ce drame obscur, ce meurtre d'avant-postes, il y a deux siècles et demi, au bord du lac dangereux, brusquement ressuscité, à l'endroit où s'élève le quartier d'affaires de Chicago ! "

Et M. Gillet qui nous rapporte cette intéressante conversation, une conversation qui s'adresse avec égale force à tous les Français d'Amérique, la fait suivre de cette réflexion.:

" Oui, ces reliques anonymes, restes de La Fleur ou de La-Tulipe, sont touchantes ; elles valent, à leur manière, la tête sanglante trouvée tous les fondements du Capitole. Faut-il qu'il y ait partout du sang français sur le chemin de la civilisation ? Faut-il que ce sang soit versé sans profit pour la France et quelquefois sans gloire ? Faut-il que nous ignorions tant de beaux dévouements, que nous sachions, à peine les noms de Marquette et de La Salle, qu'à Saint-Malo M. Finley n'ait pu trouver personne pour le renseigner sur Jacques-Cartier, et que ce soit un étranger qui vienne nous rapprendre la religion du souvenir ? "

Que doivent-ils faire ?

Une question de " Pacifique " dans l' " Action Sociale " :

Voici un problème dont je demande la solution au lecteur.

Les Acadiens se sont établis en Acadie en 1604 :

En effet, la proscription la plus effroyable dont il soit fait mention dans l'histoire, déchaîna contre eux ses tourmentes tragiques. Dès que le " grand dérangement" " fut commencé, ballottés sur toutes les plages, ils s'en allaient mourir d'une mort affreuse, eux les bannis,eux les innocents.

Quelques-uns revinrent, squelettes vivants, surgissant d'outre-tombe, aux yeux effarés des spoliateurs qui pour plus de sûreté, avaient calomnié leurs victimes.

Ils se reprirent à vivre. Quelques familles, ici ou là, croyaient être les seuls survivants de l'effroyable tempête. En 1870, Rameau de Saint-Père les découvrit et révéla leur existance.

Un souffle d'espérance, doux comme un premier jour de printemps, caressa leurs rêves sombres ; ils se mirent à grandir. Ils prirent de haute

lutte leur place dans la vie civile ; députés, sénateurs, juges, ministres acadiens souriaient d'espoir.

Ils voulurent avoir leur place au sénat de l'Eglise ; ils étaient et 1901 148,661 contre 161,164 catholiques de langue anglaise, et pas un évêque pour représenter leur sang.

Ils firent entendre des plaintes véhémentes ; on leur dit qu'ils compromettaient leur cause. Sur le conseil d'un haut dignitaire ecclésiastique étranger, ils se turent, le cœur tout à l'espoir. Des années ont passé dans l'attente vaine.

S'ils parlent, on les accuse ; s'ils se taisent on les ignore.

Que doivent-ils donc faire ?

De 1881 à 1901, la population acadienne avait gagné 26,966 par accroissement naturel ; la population catholique de langue anglaise avait perdu 2,664 dans le même laps de temps. On croira peut-être que les Acadiens représentent une force du catholicisme dans les provinces maritimes.

Pas du tout ! Ces progrès étonnants prouvent clair comme le jour que ces provinces doivent devenir exclusivement anglaises !

Mieux vaut un franc ennemi....

Une pensée de Lacordaire qui est de tous les temps :

" Il est douloureux, lorqu'on veut le bien, d'avoir à subir l'opposition déclarée des méchants, *mais il est plus douloureux encore de rencontrer les contradictions des gens de bien*, de ceux qui devraient être avec nous et pour nous, qui devraient nous soutenir de leurs encouragements, ou du moins de leur prudence et de leur discrétion, et qui tentent, au contraire, à nous décourager en parlant, sinon méchamment, du moins à la légère.... Il est affligeant d'entendre dire que cette œuvre ne vivra pas ; qu'elle est inopportune ou mal entreprise et ne peut réussir ; qu'il y a des chances contre elle ; qu'elle manquera par les subsides ou par l'indifférence publique, ou par un coup de l'autorité, et ainsi on attriste, on décourage, *on jette le bien en proie à ceux qui ne veulent pas qu'il se fasse. Ce sont eux que l'on appuie, et l'on ouvre la porte à toutes les influences contraires.* "

L'enseignement bilingue dans l'Ouest

" Les Cloches ", de St-Boniface, nous apportent le compte rendu détaillé du dernier Congrès pédagogique des instituteurs bilingues de l'Ouest. Ce Congrès qui a réuni 140 délégués a été tenu dans les salles de l'Académie Provencher de Saint-Boniface. Huit communautés religieuses y étaient représentées.

Nous nous contentons de signaler cet événement. Le rapport que nous en donnent les "Cloches", soigné, concis, complet, est déjà trop long pour que nous puissions l'inclure dans

une simple chronique comme celle-ci. Et pourtant combien de choses précieuses, que d'enseignements vigoureux sont tombés, pendant les deux jours qu'a duré le Congrès, des lèvres des orateurs et conférenciers, religieux, religieuses, professeurs graves et petites institutrices. On sent à chaque page la sève abondante qui circule dans ce tronc canadien-français planté par Mgr Provencher dans la plaine immense. Et jusqu'à nos luttes trouvent là-bas un écho ; nos controverses reçoivent une réponse :

" Nous sommes, déclare le Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, des instituteurs et des institutrices bilingues, et, je puis le dire, les yeux de la province et du pays entier sont présentement tournés vers nous. Au moment où tout semblait calme et serein et où nous pensions pouvoir, par un rude et persévérant labeur, convaincre ceux qui n'ont pas de sympathies pour notre œuvre de la grande somme de bien que nous faisons à la jeune génération, une vague soudaine de critique s'est élévée contre le principe même du système que nous nous efforçons de développer et de perfectionner. Même quelques-uns de ceux sur qui nous avions raison de compter pour nous appuyer et nous encourager semblent nous être devenus adverses. Personne ne comprend mieux que nous l'absolue nécessité des écoles bilingues dans le présent état de développement de notre immense pays ; personne ne connaît mieux que nous les difficultés que nous avons à surmonter. Notre tâche d'enseigner deux langues est une rude tâche, comme tous l'admettent. Néanmoins, dans mon opinion, si la population de ce pays, qui est présentement recrutée dans toutes les contrées de la terre, doit recevoir une empreinte commune et former un tout homogène, ce sera en grande partie le résultat de l'influence de l'instituteur bilingue. Connaissant parfaitement les difficultés auxquelles nous avons à faire face et les résultats attendus de nous, notre ligne de conduite est clairement tracée. Nous devons, par notre zèle et notre dévouement, nous efforcer non-seulement d'atteindre le niveau proposé aux autres écoles, mais, si possible, le dépasser. Les mots ne comptent pour rien dans la présente controverse. Ce que nous devons produire, ce sont des résultats, et ces résultats nous les obtiendrons par un travail intelligent et persévérant. "

Pendant deux jours les congressistes ont travaillé ferme pour l'avancement de la cause qui reçoit déjà dans leurs classes remplies d'élèves leur entier dévouement. Aussi Mgr Langevin,

a-t-il pu leur dire en répondant à la splendide adresse qu'ils venait de lui présenter, " Si j'avais des lettres de noblesse à distribuer, j'en distribuerais aux instituteurs et aux institutrices. "

Le public, invité à cette fête de l'éducation, j'allais dire à cette fête française, a pu applaudir deux conférences de maîtres, l'une sur la langue française par le Rev. P. Hudon, Jésuite, et l'autre sur l'éducation par ce fin lettré qu'est le juge L. A. Prud'homme.

Le même numéro des "Cloches" nous apprend que cet exemple donné en matière d'éducation porte déjà ses fruits.

Le " Der Nordwestern, " grand journal allemand de l'Ouest, recommande hautement à ses compatriotes de revendiquer plus fort leurs droits aux écoles bilingues. Il préconise la formation d'une association provinciale de professeurs allemands sur le modèle de l'Association des Instituteurs bilingues français-anglais et demande que cette association maintienne les droits et privilèges des Allemands et les défende vigoureusement. Bravo !

Nos compatriotes du Maine

Le " Messager " de Lewiston, (Maine) nous apporte la nouvelle très grave que nos compatriotes de l'Etat du Maine vont demander à leur parlement le redressement de quelques-uns des nombreux griefs dont ils se plaignent inutilement depuis des années. M. l'avocat Dupré, de Biddeford, l'aviseur de leur comité national de défense vient d'adresser (26 décembre 1910)à ses compatriotes une proclamation dont voici les principaux passages :

" Pour me conformer au vœu de la convention de Brunswick et à l'ordre du comité Permanent réuni en assemblée plénière à Biddeford, le 7 octobre de cette année, j'ai préparé un projet de loi dont le but est la décentralisation de pouvoir, d'un pouvoir qui depuis longtemps est une source d'abus criants contre les catholiques de cet état, si les plaintes veulent dire quelque chose.

" Pour me conformer à la lettre de nos lois dans la matière, j'ai fait tenir copie à Mgr Louis S. Walsh, le titulaire actuel de la corporation simple Roman Catholic Bishop of Portland, de la pétition suivante :

" Petition. To the Honorable Senate and House of Representatives in Legislature assembled: We, the indersigned, duly authorized, hereby petition your honorable body to repeal Chapter 151 of the Private and Special laws of the state of Maine, for the year 1887, entitled : " An act to create the Roman Catholic Bishop of Portland and his successors, a corporation sole", and to substitute in its stead : " An act providing for the incorporation of Roman Catholic Parishes ". Suivent les noms des membres du comité exécutif des catholiques franco-américains de l'Etat du Maine.

" En théorie, les lois sont rédigées par les membres du comité de la législature auquel elles sont référées, en pratique elles sont rédigées par les intéressés. Mais elle n'est pas encore publique. Mgr Walsh lui-même n'en connait pas les provisions, et ne peut certainement pas la juger. Je ne crois pas même qu'il la condamne quand il la connaîtra ; elle est si raisonnable, si modérée.

" En tout cas, pour éviter les malentendus, je demande à tous les catholiques et aux Franco-Américains de notre Etat de réserver leur jugement jusqu'à ce que la loi soit publiée et expliquée s'il est jugé nécessaire.

Pour bien apprécier le mouvement qui se prépare il faut savoir que dans le diocèse de Portland, comme dans plusieurs autres aux Etats-Unis, d'ailleurs, l'évêque, grâce à une loi spéciale, vieille de plusieurs années, est propriétaire absolu de toutes les propriétés religieuses de son diocèse. Eglises, presbytères, écoles, etc., tout est sous son contrôle absolu. Il n'y a d'exception que pour certaines communautés enseignantes auxquelles on a accordé l'autonomie lors de leur établissement dans les paroisses.

Dans certains diocèses, comme à Providence, R. I., l'administration des paroisses est sous les surveillance d'un comité de syndics où l'on admet trois laïques qui sont choisis par l'évêque. A Portland il n'existe rien de tel, et c'est ce que nos compatriotes vont demander aux législateurs de changer.

Il se dira assurément, à cette occasion, des choses fort intéressantes. Et pour ceux qui connaissent le tempérament discipliné de nos compatriotes en matière d'église, il est évident que ceux du Maine n'ont été poussés à leur récente détermination que par les plus cruelles vexations et les plus graves abus. C'est un secret de Polichinelle que Mgr Walsh l'évêque actuel de Portland, nommé après une lutte de plusieurs mois et contre toute apparence de justice, s'est montré dès les premiers jours de son épiscopat le plus intransigeant, le plus étroit et le plus barbare des assimilateurs. Il y a dans le Maine 91,000 catholiques de langue française contre à peu près une trentaine de mille Irlandais.

M. Dupré et ceux qu'ils représentent ne réussiront peut-être pas du premier coup devant la législature de leur Etat. Le pouvoir qui vient d'y passer aux démocrates–un parti surtout dominé par les Irlandais–fournira à l'évêque assimilateur des moyens de défense tout particulièrement puissants. Quoi qu'il arrive–et les nôtres tiennent moins à amender une loi constitutionnelle qu'à faire respecter des droits outrageusement foulés aux pieds depuis longtemps–quoi qu'il arrive, une question de cette importance traînée devant un

tribunal civil peut mener aux plus graves conséquences. Qui l'a voulu ? Ce n'est pas, assurément, le peuple débonnaire qui endure depuis plus d'un demi siècle la persécution la plus odieuse–la persécution à cause de la race–et qui est traité en étranger dans des églises, des institutions qui lui out coûté les yeux de la tête. Et s'il y a scandale ce n'est pas aux persécutés mais au persécuteur qu'il faudra dire : Malheur à celui par qui le scandale arrive !

Mais Rome, dira-t-on ? A Rome les Franco-Américains du Maine y sont allés et en sont revenus avec une blessure plus profonde au cœur, et plusieurs milliers de dollars de moins dans leur bourse.

Ils y retourneront, sans doute, mais ils songent, en attendant, à sauver leur maison de la ruine.

En 1904, les journalistes franco-américains, réunis à Woonsocket, R. I., ont supplié les autorités romaines d'instituer une enquête sur la situation qui est faite à leurs compatriotes dans les diocèses de la Nouvelle Angleterre. Ce qui se passe dans le Maine démontre une fois de plus la nécessité de cette enquête.

Chevaliers de Colomb

Nous avons publié dant notre dernier numéro les résolutions adoptées à Détroit, Mich., le 17 octobre 1910, par les chefs de l'ordre des Chevaliers de Colomb. On a pu voir qu'elles répondaient assez mal aux questions qui leur étaient posées par les Chevaliers de la province de Québec. Aussi le grand papou de l'ordre, M. Flaherty dut-il (le 26 novembre suivant) y aller de son petit mot qui ne diffère des résolutions premières que par un degré plus profond d'insignifiance. Voici, en effet, ce que la "Vérité" de Québec publiait le 24 décembre en même temps que la résolution de Détroit :

" En outre, le Chef Suprême de l'Ordre, dans une lettre du 26 novembre autorise le député d'Etat de la province de Québec, à faire la déclaration suivante :

" *Le Chef Supreme déclare solennellement que l'Ordre est étranger aux* " *incidents qui ont, en ces derniers temps, si péniblement ému l'opinion* " *publique ; qu'il ne veut fatre servir son influence qu'à maintenir la paix* " *et l'harmonie et à créer entre toutes les races des relations d'estime et de* " *charité chrétienne : qu'il s'efforce d'enseigner à ses membres le respect de* " *tous les droits et la pratique de tous les devcirs de la religion catholique ;* " *que, pour atteindre ce but, il évite toujours toute démarche et toute attitude* " *qui pourraient paraître favoriser une race ou un groupe national quelconque* " *au détriment d'un autre.*"

Et c'est tout; blanc bonnet, bonnet blanc ! On m'a dit que ces deux fins de non recevoir n'avaient pas satisfait tous nos chevaliers. Je le crois volontiers. Et pourtant combien vont manifester de façon pratique leur mécontentement ?

Dans tous les cas l'incident aura établi un fait contesté jusqu'ici, c'est que la colombustrie est une machine irlandaise et que les gogos qui s'y laissent prendre devront le faire en connaissance de cause. Les Canadiens-Français sont les bienvenus CHEZ NOUS, disent les résolutions. L'ordre n'est pas *opposé aux intérets Canadiens-français.* Or, les intérêts des Canadiens-Français, d'après Mgr Fallon, un Chevalier militant, c'est qu'ils doivent s'angliciser. Et quand on demande à M. Flaherty de préciser il dit à ses frères canadiens-français qu'il ne fera rien pour eux, mais qu'il ne fera rien non plus contre ceux qui veulent les étrangler.

Un beau succès, vraiment pour les naïfs Canadiens-Français qui sont allés voir ce nouveau Ponce Pilate se laver les mains !

Et les pièces vengeresses qui devaient pulvériser les adversaires de la Colombusterie, où sont-elles ? Parlez messieurs, mais pas tous ensemble !

Pour l'église de Brouage

M. C. F. Délage, président de la société Saint-Jean-Baptiste, a reçu dernièrement deux lettres des catholiques de Brouage ; en voici quelques extraits:

" Monsieur le Président,

C'est animé des sentiments de la plus vive reconnaissance que j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre nouvel envoi de 2.000 francs formant avec les 4,000 francs déjà reçus le montant de la somme généreusement souscrite par nos chers cousins de Québec, pour la restauration de notre église.

Nous espérions pouvoir faire exécuter les travaux nécessaires à l'église avant l'hiver, hélas le mauvais temps passe cette année plus tôt que de coutume, et nous oblige à en remettre l'exécution au printemps prochain.

Nous voulons croire que pour remédier à ce fâcheux contre-temps, notre municipalité qui n'a encore rien fait pour nous aider, voudra bien prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout accident pouvant nous occasionner des dépenses nouvelles.

Avec l'expression des sentiments de profonde gratitude et d'admiration des membres du Comité, pour la façon dont vous pratiquez, depuis l'humble ouvrier jusqu'au premier Ministre, la charité chrétienne, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon entier dévouement.

Votre très respectueux,

(Signé), L. AUGER,
Président du Comité Samuel Champlain.

Dans une deuxième lettre Monsieur Auger fait allusion à la triste situation religieuse de France et à la manifestation faite par les catholiques de Québec pour protester contre les insultes de Nathan contre le Pape :

" Les membres du Comité Samuel Champlain à qui j'ai donné lecture, hier soir, des magnifiques discours prononcés à la grandiose manifestation provoquée par vous pour protester contre les insultes adressées par le juif Nathan à Notre Saint Père le Pape, partageant vos sentiments de respect, de vénération, de fidélité et de dévouement à Sa Sainteté Pie X, vous félicitent chaleureusement pour cette énergique et imposante protestation.

Braves Français du Canada, que vous êtes heureux de pouvoir, sous l'égide d'une nation protestante, manifester librement de votre foi catholique, quand nous, Français de France, de cette France qu'on appelait récemment encore la fille aînée de l'Eglise, de cette France dont le peuple est soi-disant souverain, cela ne nous est pas permis.

Quel douloureux contraste ! "

Le journaux dans les séminaires

Nous lisons dans la " Semaine Religieuse " de Montréal :

Le Saint-Père Pie X, dans son " Motu proprio " du 1er septembre 1910, établissant des lois pour repousser le péril du modernisme, écrivait ce qui suit : " Nous avons à lutter avec des ennemis habiles, qui joignent à l'élégance de leurs arguments une science souvent artificieuse : leurs phrases spécieuses et sonores ne vont pas sans un grand flux et un grand fracas de paroles d'où semble jaillir quelque chose d'insolite. C'est pourquoi ils doivent se hâter de préparer leurs âmes et d'ama ser de grands trésors de doctrine tous ceux qui, dans le calme d'une vie cachée, se disposent à exercer de très saintes et très difficiles fonctions.–Cependant, la vie de l'homme est bornée par des limites telles que de la multitude des connaissances qui s'offrent à nous, c'est à peine s'il nous est donné d'en effleurer quelques-unes; il faut modérer l'ardeur d'apprendre et se souvenir de cette parole de saint Paul : " Il ne faut pas savoir plus qu'il ne convient, mais savoir avec modération " (Rom. XIII, 3.)–C'est pourquoi, comme les clercs sont déjà soumis à de nombreuses et sérieuses études, qu'elles aient rapport aux Saintes Lettres, au dogme, à la morale, à l'ascétique, science de la piété et des devoirs ou bien encore à l'histoire de l'Eglise, au droit canon, à l'éloquence sacrée, il importe que les jeunes gens ne gaspillent pas leur temps à d'autres questions et ne soient pas distraits de leurs études principales.–C'est pourquoi, Nous leur défendons absolument la lecture de tous journaux et revues si excellents soient-ils, chargeant la conscience des supérieurs qui n'auront pas veillé avec un soin scrupuleux à l'empêcher. "

Son Eminence le cardinal Vaszary, archevêque d'Estergam et primat de Hongrie ayant demandé au sujet de cette défense quelques éclaircissements le " Bulletin officiel du Saint-Siège, " dans sa livraison du 10 novembre, publie la réponse suivante du Son Eminence le cardinal de Laï, secrétaire de Consistoriale :

" La volonté de Notre Saint-Père est que soit respectée la loi prohibant les publications et journaux–même excellents–qui traitent des

événements politiques actuels, ou des questions scientifiques et sociales qui sont également agitées au jour le jour sans avoir encore reçu de solutions définitives. Ces revues et journaux ne doivent point être tolérés entre les mains des élèves séminaristes. Toutefois rien ne s'oppose à ce que les supérieurs ou professeurs, s'il s'agit de questions scientifiques, lisent ou fassent lire en leur présence certains articles de journaux ou revues, qu'ils jugent utiles ou opportun à l'instruction des élèves.–Les publications ne traitant pas de matières discutées, mais fournissant seulement des informations religieuses, dispositions et décrets du Saint-Siège, ordonnances et actes épiscopaux,–ou encore des périodiques qui n'offrent que des lectures pouvant favoriser la foi et la piété, peuvent, sous l'approbation des directeurs, être laissés entre les mains des élèves dans les moments libres en dehors de l'étude et des autres exercices prescrits."

" Il s'agit ici, continue la *Semaine Religieuse*, cela va de soi, des séminaires proprement dits, au sens strict du mot, et non pas des petits séminaires ou collèges qui admettent d'autres élèves que ceux qui se destinent au sacerdoce. Mais s'il est vrai qu'en ces matières il faille appliquer le principe " Odiosa sunt restringenda, " la réponse au primat de Hongrie fait bien voir dans quel sens et dans quel esprit tout cela doit être dirigé par les hommes de Dieu qui dirigent les séminaires, et même les collèges et petits séminaires. Chaque chose en son temps, avec mesure et discrétion, voilà le grand principe qui doit tout dominer.

Au reste, l'intention du Pape est manifeste. Il faut d'abord former des hommes de science et de vertu.

La " Nouvelle France "

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article publié dans la " Nouvelle France " de décembre par M. Maurice Moore, sur un sujet d'actualité au Canada plus que partout ailleurs. M. Moore est un Irlandais qui joint à de fortes qualités d'écrivain la tournure d'esprit d'un patriote sincèrement épris de justice. Ce n'est pas, du reste, le seul article intéressant que nous offre la " Nouvelle France " dans le numéro qui termine sa neuvième année. On y remarque aussi un article de M. Thomas Chapais sur Montcalm et la fin de la forte étude de M. l'abbé Laberge sur l'enseignement bilingue. De plus les amis de Raphaël Gervais trouveront sous le titre connu " Erreurs et préjugés " un article du vigoureux polémiste.

La " Nouvelle France" va commencer sa dixième année avec des allures de succès que nous aimons à lui voir et qui lui ont depuis longtemps conquis l'estime des lettrés et des patriotes. Son directeur nous permettra bien, à cette occasion, de lui faire part de nos félicitations et des vœux que nous formons pour la prospérité de son œuvre.

Les Cloches de Saint Boniface

Un autre anniversaire que nous nous empressons de saluer parmi nos publications périodiques. C'est celui des *Cloches* de Saint Boniface. Le vaillant organe de Mgr Langevin vient, lui aussi, d'entrer dans sa dixième année. Cette petite publication bi-mensuelle n'a pas cessé depuis sa naissance de nous apporter régulièrement l'écho lointain–et trop souvent méconnu hélas ! dans notre milieu–de la pensée française et catholique de nos frères de l'ouest. Comme le vaillant archevêque de Saint Boniface, les *Cloches* gardent un dépôt et elles le gardent bien.

Or, les *Cloches* comptent-elles beaucoup d'abonnés dans la province de Québec ? Nous sommes bien sûr qu'elles n'en comptent pas assez. Pour nous qui les avons vues à l'œuvre nous saluons avec joie et fierté la dixième anniversaire que dans un carillonnement joyeux elles viennent de nous annoncer. Ad multos annos !

En Acadie

La *Revue Franco-Américaine*, à partir du présent numéro, publiera une série d'articles sur la question acadienne. C'est une nouvelle qu'elle est heureuse d'annoncer à ses lecteurs.

Les articles que nous annonçons, dûs aux meilleurs écrivains de l'Acadie qui sont en même temps les vétérans de ses luttes nationales seront, on le conçoit, d'un intérêt palpitant. D'autant plus qu'ils seront la continuation des luttes ardentes soutenues si longtemps et avec tant de valeur par la vaillante *Evangéline* de Moncton. Ils fourniront, de plus, aux deux groupes les plus importants de la famille française en Amérique, l'occasion de se mieux connaître, de nouer des relations plus étroites, de se prêter une mutuelle assistance dans la défense d'un patrimoine qui leur est commun.

D'ailleurs, la *Revue Franco-Américaine* n'en est pas à ses premières sympathies pour ses frères du pays d'Evangéline. Son directeur, pendant les quelques années qu'il a passées aux Etats-Unis, a pu juger à l'œuvre les fondateurs de l'Assomption et leur donner en toute occasion le plus cordial appui. Il reste à développer entre Acadiens et Canadiens-Français la solide amitié qui marque déjà les relations qui existent entre Acadiens et Franco-Américains. Les mêmes espoirs, les mêmes idéaux, la même langue, leur offrent un

terrain propice à la plus fraternelle entente. Et tous voudront en profiter.

C'est pour atteindre ce résultat que la *Revue* entreprend le travail que nous venons d'annoncer.

Elle ne demande en retour que la loyale et sympathique coopération de ceux à qui son labeur va profiter.

Mgr Cloutier et les Chevaliers de Colomb

Le " Bien Public " (17 janv. 1911) de Trois-Riuières nous apprend que le 15 janvier dernier, S. G. Mgr Cloutier a visité les Chevaliers de Colomb de sa ville épiscopale. Cette visite, venant quelques semaines après la résolution Normand sur l'attitude de l'Ordre vis-à-vis des Chevaliers persécuteurs de la langue française, résolution à laquelle le Grand Chef Flaherty a prudemment refusé de répondre, devait avoir une importance toute spéciale. Et, comme le faisait observer le " Bien Public ", si elle a retardé, c'est un retard dont nos amis n'ont aujourd'hui qu'à se féliciter, puisqu'il a permis d'aborder, au cours de la réunion, des questions très intéressantes qui ne se seraient pas posées au début de 1910.

Mgr Cloutier, répondant au discours de bienvenue de M. le Grand Chevalier Jourdain a été très franc et a prononcé un discours qui a vivement impressionné son auditoire. En voici les passages les plus saillants :

" Vous avez été francs avec moi, dit Monseigneur en se levant pour répondre, je serai franc avec vous.

" Je savais que ceux qui composent votre Conseil local, sont de bons catholiques, je suis heureux de vous l'entendre affirmer ici d'une façon catégorique et fière. Vous êtes catholiques, donc vous êtes des hommes de foi qui acceptent la doctrine intégrale de l'Eglise et qui sont intransigeants vis-à-vis de l'erreur ; vous êtes catholiques, donc vous accomplissez vos devoirs religieux par la participation aux sacrements de notre sainte religion ; vous êtes catholiques, donc vous professez et pratiquez la soumission au Pape et aux Evêques, les chefs visibles à qui Jésus-Christ a confié la direction de son Fglise.

" De plus, vous êtes Chevaliers, et ce mot évoque l'idée de vaillance, de générosité, de dévouement. Toutes les époques et tous les pays ont eu leurs chevaliers. Du temps de Léonidas à celui de Bayard, les chevaliers combattaient avec le glaive ; de nos jours, les armes ont changé, mais le titre de chevalier reste quand même le partage des braves et des lutteurs. Vous êtes donc des catholiques militants.

" Enfin, vous vous appelez Chevaliers de Colomb. Pourquoi ce nom ? Quelle idée recouvre-t-il ? Serait-ce que, dans l'intention de ses fondateurs, votre société aurait pour ambition d'étendre ses conquêtes sur tout le continent révélé au monde par le grand découvreur ? C'est possible, mais je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que cette société a pris nais-

sance sur une terre étrangère où l'on ne parle pas la même langue que nous. Ce que je sais aussi, c'est que des personnages importants et nombreux répètent autour de nous, et vont dire jusqu'à Rome même, que les Canadiens-français sont destinés à disparaître et que le catholicisme, pour assurer son avenir au Canada, devra parler anglais. C'est là une thèse à laquelle nous ne pouvons souscrire. Les Canadiens-français sont ici chez eux ; ils sont nés et ont grandi sur la terre canadienne ; ils veulent continuer d'y vivre et de s'y développer tels qu'ils ont été dans le passé et tels qu'ils doivent être dans l'avenir ; ils entendent garder, et défendre au besoin, ce qui a fait jusqu'ici leur grandeur et leur force, je veux dire, les traditions ancestrales, la foi catholique et la langue française. Notre langue, notre belle langue, est la sauvegarde de notre vie nationale : personne n'a le droit ni le pouvoir de nous l'enlever.

" Nous ne demandons qu'à vivre en paix avec les autres races qui partagent avec nous le sol de la patrie ; nous nous honorons de leur tendre une main loyale et généreuse, mais nous réclamons en même temps justice et liberté, et, pour tendre la main nous nous tenons debout.

" Les sentiments que j'exprime là ne vous sont pas étrangers, vous l'avez prouvé. Je voudrais qu'ils fussent aussi ceux de votre société. Car s'ils ne l'étaient pas, si de ce côté devait nous venir une nouvelle menace d'anglicisation, je vous dirais, sans vouloir pourtant trancher une question aussi complexe : Messieurs, veillez à ne pas affaiblir nos forces nationales ; appliquez-vous à rendre de plus en plus faible le lien qui vous unit à ceux d'outre-quarante-cinquième ; plutôt que de nuire aux intérêts vitaux de votre race, brisez, si c'est nécessaire, l'équivoque colombienne pour vous réclamer de noms bien canadiens et bien français, soyez plutôt Chevaliers de Cartier ou de Champlain ! "

Après un intermède, Mgr Cloutier, invité de nouveau à porter la parole prononça une allocution sur l'action catholique, l'apostolat des laïques. Mais sur la question principale posée à cette réunion était bien le rôle national des sociétés mutuelles. Et on peut juger de l'effet produit par le discours de Mgr Cloutier par celui que le brave Dr Normand prononça pour clore l'assemblée et dont nous signalons les paroles suivantes :

" Vous nous avez fait du bien, *Monseigneur, dit M. Normand, vous nous avez ouvert des horizons vers lesquels nous leverons plus souvent les yeux à l'avenir. Pour ce qui est de la question nationale, j'ai déjà fait quelque chose pour obtenir qu'elle soit vidée, je suis prêt à aller encore plus loin.* Revenez, Monseigneur, nous apporter la lumière et le réconfort de votre parole. "

Combien de journaux ont parlé de cet incident qui, a, certes, son importance, puisqu'il marque une nouvelle phase dans les relations des Canadiens-Français avec la *Colombusterie*. ? *Rari nantes !*

Bloc-notes canadien

Le cinquième volume de la " Galerie Historique " du Dr N. E. Dionne vient de paraître. Cette galerie historique est

une œuvre de bénédictin, et d'un bénédictin pour qui l'art d'écrire n'a pas plus de secrets que nos archives nationales. La "Galerie Historique" comprendra huit volumes. On peut se procurer les volumes parus dans les librairies ou en s'adressant à l'auteur, à Québec. Nous en donnerons une analyse dans un prochain numéro.

—La "Tribune", organe des Irlandais catholiques de Montréal, vient de publier à la sourdine un prétendu compte rendu du congrès Eucharistique. C'est une sorte d'histoire à la O'Farrell qui fait du Congrès une manifestation irlandaise et du discours de Mgr Bourne la pièce de résistance de toutes les fêtes. La manifestation des jeunes Canadiens-Français à l'Arena est elle-même convertie en un triomphe irlandais. Encore un peu et ces messieurs affirmaient que le cardinal Vannutelli a porté une mitre verte dans la procession. Et voilà bien ce qu'on appelle avoir du culot !

—Si cela continue nous allons être obligés d'offrir des excuses à tous les immigrants qui viennent "nous aider" à développer le pays. Après le mémoire irlandais qui trouve que nous n'avons que des évêques campagnards, après Mgr Fallon qui traitait ses élèves de "Hull-mugs" à l'université d'Ottawa et qui ne voit plus que des scieurs de bois et des porteurs d'eau dans les petits Canadiens de son diocèse, voici Lord Grey qui dit aux anglais d'Ontario que leurs enfants sont mal élevés.

Wa'al, I declare !

—Il semblait admis généralement que la nomination d'un évêque acadien avec siège à Moncton était chose décidée. Or, s'il faut en croire les derniers rapports, tout cela aurait été changé. Il n'y aurait pas d'évéque acadien à Moncton. Les adversaires de ce projet auraient réussi à faire accepter à sa place celui de nommer un évêque acadien dans l'Ile du Prince Edouard. Cette nouvelle, arrivée en même temps que celle du choix de Mgr Gauthier pour Ottawa, est une de ces coïncidences significatives qui s'attachent au retour de Mgr Sbaretti à Rome. Nos frères acadiens feraient bien de veiller au grain !

—Une dépêche de Calgary (22 nov. 1910) au "Star" de Montréal, annoncait que les colons américains établis dans l'Ouest s'opposaient à ce que l'on fît chanter des airs patriotiques anglais dans les écoles. Et on leur a donné raison. "Nous voulons la paix, en Canada", dit un ministre de là-bas, M. Armstrong. Avis à ceux qui craignent de s'affirmer.

—"La guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne est impossible. Il n'y a pas plus de danger que l'une ou l'autre de ces nations attaque l'autre ou en soit attaquée, qu'il y a du danger d'être attaqué par les habitants de Mars". Cette déclaration, qui a été très applaudie, a été faite par le professeur Starr Jordan, de l'Université Stanfold, Berkeley, Cal., au banquet du Club Canadien, (nov. 1910) à Montréal. Notre pays surtout est dans une position tout à fait particulière. Le Canada allié politiquement avec l'Angleterre et commercialement avec les Etats-Unis, c'est une garantie de la paix entre ces deux grandes nations et cette entente pourrait devenir le point principal pour décider la paix mondiale.

—Le prix d'une "marinade : Le *Niobe* a été acheté au joli prix de $1,046,333.33 et le *Rainbow* $243,333.33. Le coût d'entretien annuel du *Niobe* s'élève à la bagatelle de $630,-500 et celui du *Rainbow* à $295,500. Le *Niobe* a été construit en 1899 : le *Rainbow* est une vieille cuve qui date de 1892. Le premier a 40 officiers et 659 hommes d'équipage, le second 15 officiers et 252 hommes d'équipage.—Et, dit la *Vérité*, cela ne fait que commencer!

—Ouverture du parlement provincial, à Québec, le 10 janvier—Session très importante en perspective. Plusieurs mesures concernant les mines, droits de coupe, les assurances, seront présentées. Il sera question de diviser plusieurs comtés dont la population a plus que doublé depuis quelques années, et parmi ces comtés on mentionne Hochelaga, Pontiac, Ottawa, Mégantic, Beauce. Le division d'Hochelaga ferait un comté anglais de Westmount.

—Un récensement religieux fait récemment à Toronto a donné le résultat suivant pour six quartiers sur 7 : Anglicans 53,408 ; Méthodistes 40.902 ; Presbytériens 40,580 ; Catholiques romains 21,535 ; Baptistes 11,304 ; Hébreux 7,328. Le quartier qui a été omis devrait lui aussi fournir une population de 40,000 pratiquants d'une religion ou d'une autre. Sur une population totale de 400.000 pour la ville les "churchgoers", comme on les appelle là-bas, ne dépasseraient pas 200,000. Voilà, certes, un beau champ pour les *apôtres* du *Catholic Register!*

—Un prélat anglais qui a assisté au Congrès Eucharistique de Montréal a raconté à Rome une foule d'histoires sur le compte des Canadiens-Français, entre autres celle-ci qu'ils traitaient les Irlandais au Canada comme les Irlandais

traitent les Franco-Américains dans la Nouvelle-Angleterre. Ce serait au moins une compensation, malheureusement ce n'est pas vrai. Et, du reste, la loi du talion ne nous a jamais dit rien qui vaille !

Léon Kemner.

A nos correspondants

Mode de paiement.—Le plus sûr est de mettre dans votre lettre soit un *Mandat* sur la Poste ou sur l'*Express*,—soit un *Bon* de Poste (*Postal Note*),—soit un *Chèque payable au pair* à Québec.

En cas de réclamation, ayez toujours soin de conserver le *talon-reçu* que le Maitre de Poste ou l'agent de l'*Express* vous aura remis.

Faites tous les mandats, bons et chèques payables à la Revue Franco-Américaine, Québec.

A éviter.—Si vous préférez mettre de l'argent dans votre lettre, évitez de nous envoyer votre lettre *non recommandée*.

Aussi prière de ne pas envoyer de timbres à nos bureaux pour solder les comptes qui s'élèvent à 50 cts. et au-delà

Apres paiement.—Si dès après notre premier envoi vous constatez que rien n'est changé sur votre bande d'abonnement, ne manquez pas de nous avertir sans retard.

Adresse.—Toutes les lettres doivent être adressées comme suit : La Revue Franco-Américaine, Québec.

Rédaction et administration.—On est prié de mettre sur des feuilles séparées ce qui regarde l'*administration* et ce qui regarde la *rédaction*.

Bibliographie

La documentation politique et sociale.—Recueil mensuel de faits et renseignements français et étrangers.—Sommaire du numéro de novembre. —Le Statut des Fonctionnaires, La Viticulture, Le Féminisme, Le Congrès radical, Les Salaires ouvriers, Le Congrès de la C. G. T., La Grève des Cheminots, La Révolution portugaise, Les Doúaniers, Les politiques étrangères, Le Congrès de la Ligue de l'Enseignement.

Abonnements : France 10 fr., Etranger 1 fr. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée à la librairie HENRY PAULIN & CIE, 21, Rue Hautefeuille, Paris.

Les annales de l'archiconfrérie des saints noms de Dieu et de de Jésus.—Paraissant le 1er de chaque mois.—Rédaction et administration, Couvent des dominicains, 5, rue Leys, Bruxelles.—

Abonnements : Belgique, 2 francs., Union postale, fr. 2.50.

Les personnes qui s'abonnent pendant le cours de l'année reçoivent les numéros parus depuis le 1er janvier. Adresser toute communication au R. P. Van Caloen, dominicain, rue Leys, Bruxelles. Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été adressé aux bureaux de la revue.

A bas la marine.—Jolie plaquette de 32 pages sur papier glacé, contenant des pièces de vers et des chansons d'actualité, par du May d'Amour.— Sommaire : La ronde du veau d'or, chanson, Oh ! say.... ah ! no docks !...., poésie, parodie de " Océano Nox " de Victor Hugo. A bas la marine, chanson avec musique. La fin d'un régime, poésie. Pêche miraculeuse, poésie. Bourassa, poésie. Lavergne, poésie. Le chant nationaliste, chanson avec musique.

En vente chez l'auteur 25 sous l'exemplaire, 28 sous par la poste. Prix spéciaux au commerce. Agents demandés partout. S'adresser par lettre seulement à DU MAY D'AMOUR, 217 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Fénélon et l'education attrayante, par Gabriel Compayré, membre de l'Institut, chez Paul Delaplane, 48, rue monsieur le Prince, Paris. Prix 20 cts.

L'auteur appelle Fénélon " le plus aimable et le plus ingénieux des pédagogues de France ", mais il s'efforce surtout d'en faire le précurseur de l'enseignement laïcisé qui a cours dans les écoles de l'état français. Cela enlève à son étude la franchise nécessaire à toute saine doctrine.

La critique littéraire (Evolution du genre) par Léon Levrault, chez PAUL DELAPLANE, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris. Prix, 15 cents.

" Depuis un quart de siècle, dit l'auteur, l'histoire littéraire a pris chez

nous une grande importance, et l'on se préoccupe beaucoup aujourd'hui de l'évolution des genres. Le moment nous a donc paru favorable à la publication d'une série de brochures où cette évolution sera étudiée. Certes, nous ne prétendons pas faire ici œuvre d'érudit ; mais nous résumons en une centaine de pages, sous un format commode, ce qui intéresse l'histoire d'un genre particulier. "

LE CONGRES DES LIGUES DU SACRÉ-COEUR.—Beau volume in-douze, 204 pages, très bien imprimé sur papier glacé. Prix : 50 sous l'unité. En vente aux bureaux du " Messager Canadien ", 1075, rue Rachel, Montréal.

Le *Compte rendu Officiel* du *Congrès général des Ligues du Sacré-Cœur*, tenu à Montréal le 12 septembre dernier, au lendemain du grandiose Congrès Eucharistique de Montréal, est maintenant en vente. On trouvera dans ce livre, les travaux lus aux séances d'études, et les magnifiques discours prononcés à la séance solennelle de clôture. L'organisation catholique et l'action sociale tels furent les sujets traités à différents points de vue par des conférenciers et des orateurs comme : Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal ; Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec ; M. l'abbé Thellier de Poncheville, de Paris, France ; M. Pierre Gerlier, président de l'Association Catholique de la Jeunesse française ; MM. les abbés Philippe Perrier et Emile Cloutier, l'honorable juge Lafontaine, M. Alphonse Desjardins, etc., etc...... C'est dire que par l'importance et l'actualité des études qu'il renferme, comme par la haute autorité de ceux qui ont collaboré, le *Compte rendu* du premier Congrès des Ligues se recommande à tous ceux qu'intéressent les lectures sérieuses et instructives.

Lisez donc et faites lire le *Compte rendu* officiel du premier Congrès général des Ligues du Sacré-Cœur.

La Grande Aube

PAR

Jean Daguet

CHAPITRE PREMIER

V

—Si vous vous chargez de les conquérir, je ne demande pas mieux, grand'mère !

La vieille dame soupira un peu, en pensant :

"Toujours le même éloignement des femmes ; ah ! j'ai bien peur de mourir avant de l'avoir vu marié !"

A la même heure, Germaine Maulain, dans sa mansarde, penchée sur ses livres de médecine, sous la lumière atténuée de sa lampe de travail, contemplait obstinément une planche.

Elle songeait :

"Un muscle? n'est-ce qu'un muscle? Pourquoi les idéologues de tous les temps se sont-ils plus à en faire le siège du sentiment humain? Les catholiques même, dit-on, porteraient un culte au Cœur de leur Christ, considéré par eux comme le foyer de son amour universel. Etrange ! extraordinaire conception d'un organe de chair et de sang !"

Elle regardait toujours la planche anatomique. Elle se surprit à soupirer.

"Tant de gens s'aiment ! pensa-t-elle. Moi, je n'aime personne, et personne ne m'aime ! De mon père, je ne me souviens pas ; ma mère me fatiguait de ses exigences et de ses plaintes ; mon frère m'est à charge ; Fédor me répugne ainsi qu'un reptile. Ah ! je suis bien seule au monde ! A d'autres les rêveries sentimentales autour du cœur ! Moi, je le dissèque, le cœur !"

Elle eut un petit rire sec, amer, et se remit à la besogne.

Jusqu'à une heure du matin, elle travailla. Jamais elle ne se couchait avant d'avoir accompli la tâche qu'elle s'était

prescrite. La mansarde qu'elle occupait donnait sur la rue. C'était, de beaucoup, la plus propre des trois, quoiqu'elle fût aussi pauvre que les autres. Le mobilier en était réduit au strict nécessaire, mais tout s'y trouvait parfaitement agencé. Quand la jeune fille occupait sa chambre, elle s'y enfermait ; quand elle sortait en ville, elle en emportait la clé. Elle se méfait de Basilicoff qu'elle savait assez ignorant des règles du *mien* et du *tien*.

Elle tenait le Russe pour un farceur, et tirait peu de profit matériel de sa présence ; mais elle lui reconnaissait le mérite d'occuper son frère, dont le fanatisme l'ennuyait, et dont elle se trouvait ainsi bien débarrassée. Pendant que les deux hommes se chamaillaient ou manipulaient leurs poudres, ils la laissaient bien tranquille pour travailler à son aise.

Germaine Maulain était une fille parfaitement équilibrée. Elle avait bon appétit et bon sommeil, et ne se laissait jamais emporter par son imagination au pays des rêves. Néanmoins, après ses singulières méditations sur la psychologie du cœur, elle eut beaucoup de peine à s'endormir. Le problème, qu'elle avait toujours si bien repoussé loin d'elle, revenait invinciblement se poser devant son esprit pratique. Jusque-là, toutes les facultés de son intelligence et de sa volonté s'étaient uniquement tendues vers un but matériel et positif : la conquête de la fortune. Du reste, elle faisait litière sur sa route. Pourtant, s'il existait autre chose? L'argent pourrait-il ne pas être le seul mobile des actions et des passions humaines?

Sans aucune donnée religieuse, totalement dépourvue de principes moraux, sa conception de l'amour ne s'élevait pas fort haut ! mais il lui semblait cependant qu'un peu de tendresse eût mis une note de poésie dans le terre à terre de son existence étroite et pénible. C'eût été comme le bouquet de violettes ou la branhe de mimesas qu'elle se payait au printemps, pour embaumer la tristesse de sa morne cellule. Mais elle avait beau chercher autour d'elle, dans sa mémoire, nulle image ne se présentait, dont elle pût dire en conscience :

"Je t'aimerai un jour !"

Un bruit insolite, dans la chambre voisine, la troubla parmi ses songes. Elle écouta, sans comprendre. Mais son frère accourut, frappant à sa porte, criant :

—Germaine ! Germaine ! viens vite ! Fédor a une crise !

—Une crise de quoi? Il est ivre, voilà tout !

—Non, non, c'est une attaque de nerfs !

L'étudiante en médecine se leva, en grommelant des paroles peu flatteuses à l'adresse du malade. Elle enfila ses pantoufles, passa un long peignoir, et se dirigea, sans se presser, vers le théâtre de l'événement.

Tombé apparemment de son lit, sous l'empire de quelque cauchemar, Fédor Basilikoff se tordait, sur le plancher, dans des convulsions épouvantables.

—Jette-lui de l'eau froide sur la figure et sur la tête, dit-elle à Philippe consterné ; nous ne pouvons rien d'autre, pendant qu'il se démène ainsi.

Philippe s'empressa d'obéir, et, sous la douche apaisante, son camarade ne tarda pas à modérer ses contorsions. Bientôt, il glissa dans une sorte de léthargie, presque aussi effrayante que sa crise.

Philippe s'arrachait les cheveux, le croyant mort.

—Allons donc ! lui cria sa sœur, il en reviendra bien assez vite, ton cher ami ! Mais elle était de mauvaise humeur et n'en ménagea pas l'expression à son frère. Elle lui dit, entre autres aménités :

—J'aurais bien voulu qu'il y restât, le misérable ! Il nous amènera quelque ennui, un jour ou l'autre. Cette crise-là n'est pas naturelle. J'ai vu qu'il lui était arrivé une aventure hier. Toi-même as été frappé de la décomposition de sa figure. Tu as bien tort de te laisser mener par cet être-là. Il te fait tirer les marrons du feu pour lui, et si jamais votre association tourne mal, c'est toi qui paieras les pots cassés !

—Comme tu es vulgaire, ma pauvre sœur ! fit l'anarchiste avec mépris. Tu ne comprendras jamais le sacrifice à la Cause ! Fédor et moi, nous avons fait abnégation totale de notre vie pour l'Idée ! Peu nous importent la prison et les supplices !

—Faut-il que vous soyez bêtes ! s'écria-t-elle.

Fédor Basilikoff, à ce moment, ouvrit les yeux, promena un regard stupide autour de lui et demanda :

—Où est leur Jacques? Je l'ai vu tout à l'heure. Il m'a roué de coups.

—Il n'a peut-être pas eu tort ! murmura Germaine, avec un demi-sourire de pitié.

Et, après avoir fait avaler une potion calmante au misérable, elle rentra dans sa chambre et s'endormit enfin.

VI.

Jacques Sonnoy n'était pas homme à remettre l'exécution d'un projet charitable.

Dès le lendemain de la mort du vieux Balthazar, il se mit en campagne pour chercher des collaborateurs à l'Œuvre de la Presse'' qu'il voulait établir immédiatement à Blanche-Croix. Comme il passait toute la matinée et une grande partie de l'après-midi à son usine, il ne put voir qu'un nombre assez restreint de personnes, ce jour-là. Toutes l'approuvèrent et lui promirent leur concours pécuniaire ou autre.

Il tenait particulièrement à s'entendre tout de suite avec un ancien officier supérieur d'artillerie, nommé le colonel Martin, qui consacrait noblement les loisirs de sa retraite à faire des conférences et des cours aux ouvriers. Jacques pensait avec raison que le colonel pourrait lui composer des tracts à l'emporte-pièce; mais il fallait le saisir. L'ex-canonnier qui servait de valet de chambre au digne homme dit au jeune chef d'usine:

—Mon colonel ne rentrera pas avant minuit. Je sais qu'il soupe chez le docteur Smith, et qu'ils doivent aller ensemble, après souper, installer de nouvelles projections au cercle de la rue Neuve.

—C'est bien, répondit Jacques Sonnoy, j'irai le trouver au cercle.

Ayant soupé avec sa grand'mère, selon sa coutume, le jeune homme se dirigea en effet vers la rue Neuve, qui se trouvait à l'autre extrémité de la ville.

Une nombreuse réunion s'y trouvait. Le jeune abbé Parmentier, infatigable directeur du cercle, s'affairait avec un missionnaire barbu, récemment arrivé du Thibet, qui lui apportait une série de clichés inédits pour ses projections géographiques. Le colonel Martin, le docteur Smith et plusieurs autres personnalités "cléricales" jugeaient de l'effet saisissant de ces reproductions, et s'extasiaient.

On fit fête à Jacques Sonnoy. Il demanda courtoisement une minute d'intermède et, en deux mots précis, raconta la mort du camelot, et développa les conclusions tirées de ses recommandations dernières. Un nouveau plan de bataille est toujours acclamé par les catholiques militants de la vieille Flandre. Le vaste projet de Jacques Sonnoy emballa ceux-

ci. Le colonel promit vingt, quarante tracts, pour commencer. L'abbé offrit des illustrations sérieuses, et le médecin des charges. On bavarda jusqu'à onze heures du soir.

En sortant du cercle, Jacques entra un moment dans une petite chapelle de secours, où se faisait l'Adoration nocturne, et où il eut la joie de reconnaître plusieurs de ses ouvriers prosternés devant le Très Saint Sacrement.

Puis il reprit le chemin de sa maison, marchant d'un bon pas, sous une sorte de grésil qui tombait, glacial. En tournant le coin de la rue des Prévôts—la sienne—qui était parfaitement bien éclairée, il observa qu'elle était déserte. Son pas résonnait sur le trottoir avec une sonorité métallique. Arrivé à la porte cochère de sa demeure, il introduisit son passe-partout dans la serrure, entra, referma le battant et remonta chez lui.

Pendant que ce vaillant chrétien employait ainsi sa soirée, il ne s'inquiétait guère des menaces anonymes reçues la la veille, et ne se doutait pas des peines prises par les obscurs complices pour les mettre à exécution la nuit même.

Philippe et Fédor avaient bien travaillé toute la journée. De sa crise terrible, le Russe ne paraissait nullement se ressentir. L'engin était prêt, attendait sur l'établi.

A table, les deux hommes avaient parlé d'un rendez-vous de plaisir, pour détourner les soupçons de Germaine.

—Le patron du journal nous régale ce soir, à l'estaminet du "Merle Blanc", avait dit Fédor. Viens m'y rejoindre, Philippe. Nous irons faire un tour au théâtre du Petit Guignol ensemble.

—Je veux bien, avait répondu Philippe, cela me remettra de ma migraine.

Et Germaine enfermée dans sa chambre, ils avaient filé, mystérieusement, l'un après l'autre.

Ce n'était pas au "Merle Blanc" qu'ils se rendaient, mais au "Chapeau Rouge", une misérable taverne, dans une ruelle populeuse, donnant à l'extrémité de la rue des Prévôts.

Basilikoff connaissait bien les aîtres de cet établissement louche. La taverne occupait l'arrière-boutique d'une papeterie-librairie borgne, totalement dépourvue d'acheteurs après 8 heures du soir. L'horrible vieille qui tenait la boutique dans la journée se repliait alors dans la taverne, où elle aidait son digne époux à servir les clients, c'est-à-dire qu'elle se grisait abominablement avec eux. Fédor savait que, le soir,

la boutique vide et insuffisamment éclairée par une mauvaise lampe à essence présentait des coins d'ombre, où il serait facile de cacher l'engin sans attirer l'attention de personne.

Pour plus de sûreté, les deux complices avaient enveloppé la boîte de fer-blanc d'un papier noir d'emballage, maintenu par une ficelle. Ainsi l'objet, dans les ténèbres, passerait inaperçu.

—Tu porteras ça sous ta pèlerine, dit le Russe à Philippe, et les gens que tu croiseras par les rues ne se douteront de rien.

Car le prudent personnage n'entendait pas se charger lui-même d'un fardeau de ce genre. Son culte du néant n'allait pas jusqu'à risquer de détruire sa précieuse personne.

Le malheureux Maulain, au contraire, exultait à la pensée du péril couru pour satisfaire ses passions cruelles. Il marchait au-devant de la mort avec une espèce d'ivresse. Il se répétait, en serrant la bombe contre sa poitrine :

"Si je péris, qu'importe ! pourvu que l'autre soit réduit en miettes !"

Pauvre égaré auquel avait manqué le flambeau de la Vérité éternelle pour distinguer le bien et le mal, dans les ombres de la vie présente !

S'étant rejoints dans la caverne du Chapeau Rouge, les deux hommes se mirent à jouer aux cartes. Les consommateurs étaient rares et de fort piètre apparence. D'un vieux poêle de fonte chauffé à blanc, une chaleur suffocante montait ; l'intense fumée du tabac de "zone" obscurcissait la lueur jaunâtre de l'unique bec de gaz. Le maître de la taverne ronflait dans un coin. La vulgarité de la scène écœurait Philippe ; mais son camarade semblait se complaire en cette abjection ; il riait, en montrant ses dents de loup ; il plaisantait et buvait effroyablement.

Sur le coup de onze heures, la mégère, qui surveillait ses pratiques, dit mollement :

—Faut fermer ; c'est le règlement de la police ; faut vous en aller tous.

Personne ne remua.

Une sorte d'apache, qui pariait pour le jeu du Russe, dit, sans se déranger :

—Verrouille ta devanture, la mère !

La hideuse vieille se leva. Maulain fit un mouvement pour s'élancer. Quoiqu'il eût placé l'engin derrière le comp-

toir de la papeterie, une crainte le saisissait que le mégère ne le découvrît, ou même ne le renversât au passage. Mais Fédor le saisit par le bras et le maintint de force à sa place.

—Bouge pas ! dit-il avec un regard significatif.

Et il ajouta moqueusement, pour la galerie :

—Tu es trop galant, la patronne saura bien se tirer d'affaire toute seule.

Avec un frisson de terreur, Philippe entendit la vieille heurter ses volets, entrechoquer des barres de fer. Le bruit lui parut infernal. Puis, la porte donnant sur la ruelle fermée à clef, un profond silence tout à coup s'établit. La lueur hésitante de la lampe à essence s'évanouit soudain, et la mégère, traînant ses savates, revint s'accroupir au coin du poêle.

Philippe Maulain tira son mouchoir de sa poche et le passa lentement sur son visage, où coulait une sueur froide.

—Tu as chaud? demanda Fédor, avec un intérêt narquois.

—J'étouffe ! répliqua rageusement l'anarchiste.

Il aurait voulu battre Fédor. Cette attente fiévreuse du dernier moment exaspérait ses nerfs. Seul, il n'aurait jamais différé si longtemps l'accomplissement de son crime ; mais le Russe veillait. Il avait bien calculé toutes les chances de réussite de l'attentat. Etant donné que tous les établissements publics, cafés et concerts, devaient fermer régulièrement à onze heures, il fallait laisser aux gens le temps matériel de rentrer chez eux, soit quarante-cinq minutes environ.

Maintenant, Basilikoff consultait fréquemment sa montre. Tout à coup, il dit :

—Minuit moins dix ! Allons, Philippe ! ta sœur s'épouvanterait de ne pas nous voir rentrer !

Philippe était debout avant la fin de la phrase. Il bégaya, en regardant autour de lui :

—Je crois que j'ai laissé ma pèlerine dans la boutique !

—Voulez-vous une lumière? demanda la mégère.

Mais elle était impotente et ne remuait pas vite. Quand elle fut parvenue à rallumer sa méchante lampe, le jeune Maulain avait déjà revêtu sa longue pèlerine des Vosges, et il tenait l'engin précieusement caché sous ses plis. Basilikoff payait les consommations pendant ce temps-là.

Ils sortirent ensemble, dans la ruelle, dont l'atmosphère glacée les saisit, et, pressant le pas, ils gagnèrent en hâte l'extrémité de la rue des Prévôts. Cette rue était longue, environ trois cents mètres séparaient la maison des Sonnoy de l'extrémité est, où se trouvaient les criminels.

Basilikoff arrêta son camarade et, après avoir examiné avec précaution les alentours, il lui dit à voix basse :

—Tu sais que le mouvement de la machine doit se déclancher exactement à minuit quinze. Voilà minuit qui sonne au beffroi de l'Hôtel de Ville. Tu as le temps de poser tranquillement ta boîte contre la porte cochère de la maison. Cette porte est dans un renfoncement. L'explosion fera crouler la voûte, et si toute la maison n'est pas démolie du même coup, c'est que le diable s'en sera mêlé.

En achevant ces paroles, le Russe eut un petit rire, véritablement infernal.

L'autre, impatienté, répliqua nerveusement :

—Je sais, je sais, j'ai compris, laisse-moi !

Mais Fédor le retenait par le pan de sa pèlerine.

—Un mot encore : prends bien garde, en posant la boîte, de l'appuyer *exactement* contre le bois de la porte !

Philippe Maulain se dégagea d'un mouvement violent :

—Comme si je ne connaissais pas la théorie des explosifs !

Ainsi ces misérables raisonnaient froidement du crime qu'ils allaient accomplir. L'impiété, l'orgueil, une science incomplète et incomprise avaient ramené à la sauvagerie ces produits dévoyés d'une civilisation à outrance.

Dans le silence absolu de la grande rue endormie, Philippe Maulain s'avançait. Il marchait vite, trop vite, pressé d'en finir. D'autres fanatiques jettent des bombes sur le passage des chefs d'Etat, ou bien dans l'enceinte des assemblées législatives, sous le vain prétexte de rénovation gouvernementale ; mais le libre penseur qu'était Philippe Maulain allait faire sauter un simple particulier, parce qu'il incarnait à ses yeux tous les principes de la religion abhorrée du Christ.

Dans son exaltation forouche, pas une seconde, l'anarchiste ne se demande pourquoi son camarade ne l'accompagnait point. Basilikoff l'avait lâché, s'était dérobé par une transversale. L'exécuteur était seul, bien seul, pour accomplir son forfait, devant l'œil inexorable du juge auquel il ne pensait pas.

Déjà il distinguait, au travers du brouillard nocturne, cette vaste maison paisible qu'il allait annihiler avec une pincée de poudre. Il touchait au but.

Mais le dégénéré avait trop présumé de ses forces. Un éblouissement l'étourdit soudain, un spasme nerveux le

secoua, ses doigts crispés sur l'engin se détendirent, et tandis que la bombe roulait au milieu de la rue, lui-même s'abattait comme une masse, les bras étendus, sur le trottoir.

Alors une détonation épouvantable retentit. Toutes les vitres de la rue éclatèrent. Les portes des maisons s'ouvrirent, des gens, à demi vêtus, accoururent.

On trouva la chaussée défoncée jusqu'aux égouts, et, sous des monceaux de débris, le corps pantelant et déchiqueté d'un jeune homme.

Vingt cris, cinquante cris partirent à la fois.

—Un jeteur de bombes !

—Il s'est tué lui-même !

—C'est bien fait !

—Ah ! quelles blessures horribles !

—Mais il respire encore !

Une voix nette, dominant le tumulte, demanda :

—Quel est cet homme?

C'était Jacques Sonnoy qui parlait.

Les voisins, tremblants et surexcités, répondirent :

—Nous ne le savons pas ; il n'est pas du quartier. Dieu merci !

—Peu importe son identité ; d'ailleurs, continua le chef d'usine, s'il n'est pas mort, qu'on le transporte chez moi !

Ce fut un *tolle* d'indignation dans la rue.

—Un anarchiste ! un assassin ! Qu'on le jette dans le canal, plutôt ! Il a voulu nous faire périr tous !

—Pardon, mes amis, répliqua Jacques Sonnoy d'un ton très ferme, j'ai lieu de croire que cette bombe m'était spécialement destinée, et c'est pourquoi je tiens à m'assurer de l'auteur de l'attentat.

Une stupeur accueillit ces paroles. On ne protesta plus.

Déjà deux hommes au service de Jacques s'avançaient, portant un matelas ; d'autres, de bonne volonté, se présentèrent. Et le criminel agonisant fut emporté dans la maison qu'il avait voulu détruire, et qui avait si peu souffert des résultats avortés de sa machine infernale.

Pendant ce temps-là, son complice, Fédor Basilikoff, se dirigeait avec rapidité vers la ruelle du Cœur-Volant. Comme sa montre était parfaitement réglée et qu'il avait supputé exactement la minute précise de l'explosion l'imprévu de la détonation l'épouvanta. Il demeura un instant cloué sur place, écoutant, ne comprenant pas. Il tira sa montre, vérifia

l'heure. Comment, pourquoi cette bombe avait-elle éclaté sept minutes avant le moment fixé? Cet imbécile de Philippe Maulain l'aurait donc laissée choir en route? Une terreur folle coupa les jambes au nihiliste : Il crut tomber, lui aussi, défaillir sottement au milieu de tous ces bourgeois et boutiquiers, réveillés en sursaut, qui s'interpellaient d'une maison à l'autre.

—Avez-vous entendu?

—Ce doit être une explosion de gaz !

—On dit que c'est dans la rue des Prévôts.

—Y a-t-il des victimes?

A ce moment, l'ancien forçat entendit quelqu'un courir derrière lui à toute allure. Ses cheveux se dressèrent sur sa tête ; ses mains tremblantes agrippèrent, dans sa poche, le manche de son poignard.

Mais ce n'était qu'un garçon boulanger, hors d'haleine, criant :

—C'est un attentat ! je vais chercher la police !

Une femme, se projetant par la fenêtre, demanda d'une voix perçante :

—Sait-on qui a fait le coup?

Déjà loin, le garçon boulanger se retourna pour lancer l'information sensationnelle :

L'homme est pris, et s'il n'est pas crevé encore, il n'en vaut guère mieux !

Fédor Basilikoff ne voulut pas en entendre davantage. Il se jeta dans la première rue adjacente, et fila le plus rapidement possible, sans courir toutefois, par crainte d'attirer l'attention publique, car toute cette partie de la ville était en rumeur maintenant.

Son cerveau bourdonnait, ses idées se heurtaient confusément dans sa tête, et au-dessus du dépit, du déespoir, de la peur, dans son âme abjecte, un sentiment montait submergeant tous les autres : une rage folle contre l'homme qu'il avait envoyé lui-même à la mort.

Telle était sa fureur qu'il se surprit à dire :

—Le traître ! le vendu ! rater une pareille occasion !

Mais, au ton de sa propre voix, il tressaillit, comme le lièvre de la fable devant son ombre.

Heureusement pour lui qu'à ce moment-là il traversait la Grand'Place, à peu près déserte, et qu'il allait s'engager dans le vieux quartier, le quartier pauvre, trop éloigné de la rue des

Prévôts pour que le fracas de l'explosion y eût causé beaucoup d'alarmes.

Cinq cents mètres à peine séparaient Basilikoff de son logis d'emprunt : il se ressaisit à temps, réfléchit vite. Dans les situations désespérées, les coquins, comme les héros, doivent prendre rapidement leur parti. Le nihiliste résolut de mettre au plus tôt la frontière belge entre la police de Blanche-Croix et sa précieuse personne. Ce n'était pas loin. Il connaissait bien un sentier, au travers d'un petit bois, par lequel souvent il avait introduit du tabac de contrebande. A Bruxelles, il trouverait du secours. Peut-être passerait-il en Angleterre. Bah ! la vie n'était pas terminée pour lui. Est ce que Philippe Maulain avait été sa première dupe? Il en trouverait encore bien d'autres !

Essayant de se rassurer ainsi lui-même, Fédor gagna l'immeuble où trônait la Chouette, poussa la porte basse et frotta une allumette, pour monter l'escalier sans bruit. Quand il fut arrivé au deuxième étage, il prit d'infinies précautions pour introduire sa clé dans la serrure. Il ne voulait pas que personne pût l'entendre.

Dans la première pièce, il alluma une bougie, qu'il porta dans la seconde. Là, il ne s'arrêta pas à contempler les outils épars, témoignant de la besogne à laquelle il s'était livré la vieille. Non. Sans une pensée pour le malheureux qui expiait là-bas leur forfait commun, il fouilla cyniquement les meubles, que l'*autre* avait eu la sottise de partager avec lui. Tout lui fut de bonne prise : l'argent, quelques menus bijoux, des livres de chimie, un peu de linge, voire les souliers neufs de Philippe Maulain. Il jeta ces différents objets pêle-mêle dans un sac, et le sac sur son dos. Mais, avant de se mettre en route, et pour se donner du courage apparemment, il se saisit d'une bouteille de kummel et en avala, d'un trait, une lampée terrible.

Après quoi, satisfait, il souffla la bougie et redescendit l'escalier, mais sans refermer aucune porte.

Sur le trottoir, il s'orienta une minute. Tout paraissait calme. Secouant la poussière de ses pieds, il tourna sur la gauche, vers l'extrémité de la ville, et disparut dans la nuit.

VII.

En faisant relever l'anarchiste mortellement blessé par sa propre bombe, Jacques Sonnoy ne douta pas un instant que

cet inconnu ne fût l'auteur de la lettre anonyme reçue le jour précédent.

Néanmoins, et malgré son indignation légitime pour un si odieux attentat, le jeune chef d'usine mit tout en œuvre pour adoucir moralement et matériellement les derniers moments du misérable.

Et, d'abord, il fit chercher le premier vicaire de la paroisse, l'abbé Liétard, homme énergique et intelligent, que les ouvriers avaient surnommé entre eux "le convertisseur".— Un médecin catholique demeurait à deux pas, le docteur Bruay. Jacques le conjura de tenter l'impossible pour ranimer le mourant, ne fût-ce que deux ou trois minutes, juste le temps de se reconnaître et de demander pardon au bon Dieu. Mais le médecin secoua la tête.

Comme on craignait de faire passer le malheureux en le remuant, on l'avait déposé simplement sur une pile de matelas, dans une pièce du rez-du-chaussée ouvrant sur la cour, et servant habituellement de salle à manger aux domestiques. Sur la rue, les fenêtres étaient brisées, et les appartements inhabitables par cette froide nuit d'hiver. Par crainte d'une rupture dans les conduites ou les fils, on n'avait pu allumer ni le gaz ni l'électricité, et deux lampes à pétrole éclairaient seules la scène.

Mme Sonnoy, la grand'mère, malgré ses infirmités et son âge, avait voulu descendre ; et tremblante encore, son chapelet entre les doigts, elle regardait, assise dans un fauteuil.

Jacques, agenouillé près de l'homme, épiait anxieusement une lueur de connaissance et de raison sur les traits contractés et durs. En face de lui, le docteur Bruay tâtait les membres broyés et fronçait les sourcils.

L'abbé Liétard arriva. Se débarrassant vivement de son manteau, il s'approcha du mourant et demanda :

– Vit-il encore?

—Oh? si peu! répondit le médecin.

—Essayez quelque chose, Bruay, pour l'amour de Dieu! supplia Jacques.

—Je vais tenter des piqûres.

—Mais d'où sort cet homme? qui est-ce qui le connaît? poursuivait le prêtre dont les regards ardents dévoraient le visage livide et cruel du moriond. S'il a des parents, tout scélérats qu'ils puissent être, ne conviendrait-il pas de les appeler?

—Ses vêtements sont en lambeaux, observa un domestique, impossible de retrouver seulement la place de ses poches.

L'homme, en parlant ainsi, secouait les guenilles sanglantes, dont on venait de dépouiller si laborieusement l'inconnu. Quelques débris de papiers s'en échappèrent. L'abbé Liétard se précipita, ramassa un fragment d'enveloppe de lettre. et lut, à haute voix, le seul mot resté visible :

—Maulain...

Le médecin se retourna, surpris.

—Maulain, dites-vous? Je connais ça ; c'est le nom d'une étudiante en médecine, dont Ragot fait grand cas. Aurait-elle un frère, et ce frère serait-il un anarchiste? Je l'ignore!

Mais le commissaire de police étant arrivé sur les entrefaites, tandis qu'on lui montrait le fragment d'enveloppe :

—Ah! ça ne m'étonne pas! s'écria-t-il; ce Maulain nous était signalé pour une espèce de fou furieux! Mais il doit avoir un complice, un Russe, en rupture de bagne, un nihiliste de profession, rédacteur politique au *Réveil des Parias*.

—Celui-là court encore, sans doute! observa l'abé Liétard.

—Sans doute. Mais je n'en suis pas moins obligé d'opérer une perquisition immédiate dans le domicile de ces gredins.

Déjà il regagnait la porte. Jacques Sonnoy l'arrêta au passage.

—Voulez-vous me permettre de vous accompagner? dit-il. Ce malheureux est en bonnes mains et, je pense que sa sœur aura un triste réveil en apprenant la vérité.

—Connaîtriez-vous sa sœur? s'écria le commissaire.

—Non, je ne l'ai jamais vue, et il y a cinq minutes, j'ignorais même son existence.

Le commissaire le regarda, un étonnement au fond des yeux :

—Acte de charité chrétienne, alors? Ça vous ressemble bien, Monsieur Jacques!

Germaine Maulain dormait, complètement ignorante des événements qui bouleversaient la moitié de la ville.

Un bruit de pas et de voix inusité, dans la première pièce de son logement, la réveilla. D'abord, elle crut que son frère avait ramené quelques camarades avec lui. Mais c'était chose rare, Philippe avait peu de relations. Elle écouta. Le diapason des conversations montait. Une phrase lui arriva, distincte :

—Fouillez partout! mais doucement, prenez garde!

Seraient-ce des cambrioleurs? Instinctivement, la jeune fille décrocha le minuscule revolver suspendu à son chevet.

Au même moment, on frappait à sa porte.

Elle se jeta en bas de son lit, et, sans ouvrir, lança le question sacrée :

—Qui est là?

—Le commissaire de police du quartier Sud. Affaire urgente!

Elle hésitait à se montrer. Les malfaiteurs ont tant de trucs! Mais la voix de sa propriétaire, la Chouette, glapissant tout à coup, la convainquit :

—Mam'zelle Germaine, dépêchez-vous, c'est pressant!

Inquiète alors, elle passa promptement sa robe de chambre, alluma une bougie et déverrouilla sa porte.

—Qu'y a-t-il donc? demanda-t-elle ; où est mon frère?

—Chez moi, Mademoiselle, répondit une voix grave qu'elle n'avait jamais entendue.

Elle leva ses yeux effarés et devina un homme jeune, grand et beau, qui s'adressait à elle avec la plus déférente politesse.

—Il est arrivé un accident à votre frère, dans la rue, devant ma porte. Je l'ai fait transporter dans ma maison. Les médecins sont près de lui. Mais vous-même, je le crois, Mademoiselle, étudiez la médecine. Voulez-vous venir le voir?

Troublée au delà de toute expression, elle répondit machinalement

—C'est bien, j'y vais, laissez-moi le temps de m'habiller.

Elle rentra dans sa chambre. Ses mains tremblaient si fort qu'elle ne pouvait pas agrafer ses vêtements.

Ce n'était pas qu'elle eût pour son frère une affection particulièrement tendre, mais les liens du sang se resserrent aux heures tragiques de l'existence. Et puis, dans cet étrange envahissement de sa demeure, à une heure du matin, elle pressentait un mystère sur la nature duquel, malgré son énergie, elle n'osait pas s'interroger.

S'efforçant de reprendre possession d'elle-même, dès qu'elle reparut elle demanda

—Pourquoi le commissaire et ses agents sont-ils ici?

L'homme qui avait déjà parlé répondit doucement

—Ils cherchaient l'ami de votre frère, le Russe, qui habitait avec lui.

—Fédor Basilikoff!

Et, tout à coup, une idée surgissant dans le cerveau de la jeune fille, elle poussa un cri :

—Est-ce qu'il aurait assassiné mon frère?

Les assistants se regardèrent embarrassés.

Le commissaire dit tout net.

—Nous n'en savons rien !

Germaine gagna l'escalier, descendit en courant, et ne respira que dans la rue, où l'air froid lui donna un salutaire soufflet.

Alors, seulement, elle s'aperçut qu'elle était partie sans savoir où elle devait aller. Mais le grand jeune homme inconnu la suivait, et maintenant il lui montrait le chemin.

—Par ici, Mademoiselle, il faut que nous traversions la Grand'Place.

D'abord, ni l'un ni l'autre ne parlèrent. Germaine ne *voulait* pas parler. Il lui semblait qu'elle saurait toujours assez tôt. Elle avait peur, peur d'avancer vers la chose horrible qui l'attendait. Pourtant, elle marchait vite, inconsciemment, poussée par une force qu'elle ne comprenait pas. Une angoisse inexprimable lui étreignait le cœur. Si elle avait su prier, à ce moment-là, elle eût prié de toute son âme. Hélas ! pour elle, pauvre fille, le ciel était vide.

Cependant, son compagnon de route, préoccupé de son mutisme, commençait à l'interroger obligeamment sur sa famille :

"Son père n'avait-il pas été officier? Depuis combien de temps sa mère était-elle morte? N'avait-elle pas d'autre parent que son frère?"

Elle répondait laconiquement d'une voix monotone et sans timbre.

Mais une animation inaccoutumée dans les rues, à pareille heure, attira bientôt l'attention de l'étudiante, en même temps qu'une singulière odeur de brûlé venait saisir son odorat.

—Donnez-moi le bras, lui dit tout à coup son guide.

—Pourquoi faire?

—Pour traverser cette foule.

Elle regarda devant elle et s'aperçut alors, pour la première fois, que les réverbères étaient éteints ; mais on y voyait encore suffisamment pour distinguer une populace énorme qui s'écrasait dans la pénombre. Des gendarmes à pied faisaient circuler les curieux, car c'étaient bien des curieux, et il y

avait là, évidemment, un spectacle extraordinaire à contempler.

Germaine Maulain observa que son guide cherchait à lui faire longer les maisons afin qu'elle passât inaperçue, sans doute. Mais la presse devint si compacte, qu'il fallut jouer des coudes pour s'ouvrir un chemin. Germaine sentit des regards hostiles s'arrêter sur elle, et un murmure confus atteignit son oreille :

—C'est sa sœur, c'est la sœur de l'anarchiste !

Sans le bras de fer qui la soutenait, la jeune fille serait tombée sur place.

A cet endroit même, un barrage de troupes maintenait libre un grand espace découvert, au milieu duquel une petite fumée âcre s'élevait d'un trou béant.

Le conducteur de Mlle Maulain appela un sous-officier et lui dit deux mots à l'oreille :

L'autre répondit tout haut :

—Passez, Monsieur, passez, c'est votre droit !

Et les soldats s'écartèrent.

A partir de ce moment-là, l'étudiante ne se rendit plus compte de rien, jusqu'à ce qu'elle se trouvât en présence d'un spectre grimaçant, étendu sur des matelas, et autour duquel s'agitaient plusieurs figures familières de médecins.

Droite, rigide, les yeux fixes, les mains nouées devant elle, Germaine Maulain regardait avec horreur. C'était ça, son frère ! Ainsi finissait le dernier de ses proches ! Elle n'avait pas besoin d'explications. Elle comprenait assez le drame : Philippe avait voulu jeter une bombe ; la bombe, en éclatant, l'avait tué. Son frère expirait dans la boue et dans le sang, heureux encore d'échapper par la mort aux assises ! Elle frissonna.

Une voix connue lui dit doucement :

—Vous voyez bien vous-même qu'il n'y a plus rien à faire, ma pauvre fille !

L'étudiante leva les yeux, aperçut le médecin-chef de l'hôpital, Wavrin.

Elle ne put pas répondre.

Wavrin, qui était grand-père, lui passa la main sur l'épaule, et répéta :

—Ma pauvre fille !

Bruay, en tablier blanc, les manches retroussés jusqu'aux coudes, lui fit un petit signe d'amitié.

Le troisième docteur, Smith, agenouillé près de l'agonisant épiait anxieusement son visage. Il dit soudain :

—Ses paupières papillotent !

Les autres médecins se rapprochèrent vivement :

—Ah ! le voilà qui ouvre les yeux !

Cela fit une petite rumeur.

Alors, à son grand étonnement, Germaine vit le jeune homme, qui l'avait amenée là, repousser le docteur Smith, et s'agenouiller à sa place, aux côtés de l'anarchiste. Penché sur les yeux vitreux, il se mit à parler très bas, mais si distinctement que Germaine entendait vibrer chacune de ses paroles.

—M'entendez-vous, Maulain? C'est moi, Jacques Sonnoy, celui que vous avez voulu tuer ! Mon Divin Maître m'a donné l'exemple, en pardonnant à ses bourreaux. Moi aussi, je vous pardonne de tout mon cœur. Mais Celui qui va vous juger ne vous pardonnera pas sans repentir. Le ministre du Dieu de miséricorde est là. Ecoutez-le, je vous en supplie !

Ayant achevé ces paroles avec une ferveur qui confondit l'étudiante, Jacques Sonnoy se releva, et fit signe aux médecins de s'écarter.

Germaine, d'instinct, se recula aussi, et demeura collée contre le mur, n'en pouvant croire ses yeux : un prêtre bénissait son frère ! Mais, en dépit de sa totale indifférence en matière de religion, cela ne lui parut ni choquant, ni ridicule ; et il lui sembla, au contraire, que ce ministre du culte arrivait à son heure et se trouvait bien à sa place pour remplir son rôle, sur cette scène tragique, comme consolateur suprême du dernier des misérables.

Cinq minutes plus tard, Jacques Sonnoy, lui-même, fermait les yeux de son assassin.

Germaine vit le geste, et, comprenant que tout étaot fini, elle vint s'agenouiller à son tour près de son frère. Elle ne pria pas, ne sachant plus prier. Mais, d'un mouvement machinal, réminiscence d'un lointain atavisme, elle prit la branche de buis, qui trempait dans une coupe, et jeta de l'eau bénite sur le corps mutilé du mécréant. A peine se rendait-elle compte de ses actes. La tête lui tournait, une sorte de vertige emportait sa pensée.

Les médecins, la regardant, chuchotaient. Soudain, Bruay la releva, Wavrin lui présenta unverre de liqueur, en lui ordonnant de boire. Elle se défendait. Il lui dit :

—Je le veux, vous ne tenez plus debout !

Elle céda, but, et s'assit un instant, brisée.

En ce moment, la vieille Mme Sonnoy s'approcha d'elle, et, avec beaucoup de bienveillance, lui offrit d'achever la veillée là, si elle le désirait, ajoutant qu'une chambre serait mise à sa disposition pour s'y reposer. Mais elle refusa, laissant, pour la première fois, entrevoir ses sentiments. Elle répondit à la grand'mère de Jacques :

—Ne m'accablez pas, Madame, je suis déjà bien assez écrasée de honte. Votre générosité et celle de M. votre fils me surpassent. Non, non, ma place n'est pas ici ! Je me demande même comment vous ne jetez pas à la rue le cadavre du monstre que j'avais pour frère !

La pauvre mère Sonnoy, désolée, lui tendit les deux mains ; mais la jeune fille ne voulut pas les prendre, et marcha vers la porte.

Alors Wavrin courut après elle, et l'arrêtant rudement, lui cria dans l'oreille :

—Pas de bêtises, hein? Je n'aime pas cette exaltation-là, et de la part d'une fille si posée d'ordinaire, ça m'effraie. Vous avez du bromure chez vous? Prenez-en, oubliez tout, dormez ; et venez me parler demain, je *le veux*, nous causerons. C'est compris?

—Oui, maître, parfaitement !

—Attendez Smith. Il va vous reconduire, il ne faut pas que vous retourniez seule, chez vous.

Habituée à obéir à ses professeurs, elle se soumit, pour la forme.

Mais sa résolution était prise : Elle allait disparaître à tout jamais de Blanche-Croix. Sa fierté venait de subir une trop cruelle atteinte. Fille et petite fille de soldats, l'honneur demeurait encore sa religion, le seule dont elle eût conservé le culte. Malgré les ignobles tentations de la misère, et en dépit de ses instincts arrivistes, Germaine Maulain aurait su garder une dignté d'existence qui lui rendait atroce la déchéance finale de sa race. En somme, ce n'était pas la mort de son frère, en elle-même, qui la désespérait, mais les circonstances de cette mort. Le nom qu'elle portait, obscur la veille, mais encore avouable, venait de prendre, tout à coup, une notoriété sinistre. Elle ne pourrait plus, sous ce nom, se présenter nulle part, sans être montrée au doigt. Les gens s'éloigneraient d'elle comme d'une pestiférée. Elle, qui

avait rêvé d'entourer ce nom d'une auréole de gloire ! Finis les rêves, et de quelle cruelle façon !

L'idée seule de reparaître à l'amphithéâtre, à la clinique, à l'hôpital, lui faisait monter le rouge de la honte au visage, dans les rues glaciales où Smith l'entraînait si rapidement.

Arrivée à sa porte, elle la trouva gardée par deux agents de police. Le docteur demanda si Basilikoff était revenu. On lui répondit que non.

—Tant mieux ! s'écria-t-il.

Et il ajouta, s'adressant à Germaine :

—Allez, mon enfant, reposez-vous bien, et ne vous tracassez pas trop ; vos amis ne vous abandonneront pas.

Il lui sera la main et la quitta, vaguement inquiet.

"J'aurais voulu la voir pleurer, se disait-il ; une femme qui ne pleure jamais me déroute !"

Cependant Germaine Maulain, en se retrouvant seule dans son logis dévasté et désert, éprouva tout d'abord un affreux sentiment d'abandon. En ce moment-là, elle fut presque tentée de regretter son frère, qui, pour morose et désagréable qu'il fût, lui donnait, tout au moins, l'impression d'une famille.

Mais elle sourit de pitié sur sa faiblesse. Elle se dit :

"Ce n'est que le commencement ; il faudra bien que je m'accoutume à la solitude, puisque je suis destinée à vivre en solitaire jusqu'au dernier de mes jours !"

La vue de la chambre, que son frère avait partagée avec le forçat russe, lui était odieuse. Elle se retira dans la sienne et s'y enferma.

Ayant allumé toutes les lumières dont elle disposait, elle se mit à ranger ses papiers, les tria, en brûla quelques-uns, plaça les autres dans sa malle, avec son linge et ses effets.

Quand elle eut terminé sa besogne, elle se jeta sur son lit ; mais elle ne put dormir, en dépit du bromure, et se débattit jusqu'à l'aube contre son imagination troublée, revoyant, en une hallucination morbide, le spectre hideux de son frère, l'image saisissante du prêtre, surtout la figure, énigmatique pour elle, de cet homme extraordinaire qu'on appelait Jacques Sonnoy.

VIII

Il avait été convenu entre Jacques, les médecins et la po-

lice, que la dépouille du criminel serait transportée au petit jour à l'hôpital, afin que son enterrement pût se faire en catimini, et ne provoquer aucun esclandre.

Mais quand il s'agit de procéder à la cérémonie sommaire, Wavrin observa que la sœur de l'anarchiste souhaiterait peut être d'y assiter, et qu'il fallait l'en avertir.

On envoya donc une infirmière chercher Germaine Maulain. Cette fille trouva porte close au logis de l'étudiante. Elle descendit au premier étage, elle entendit du bruit, et frappa. Une jeune femme, qui habillait un enfant, lui ouvrit ; mais, informée du motif de sa visite, elle lui déclara qu'elle ignorait absolument où pouvait être sa voisine .

—Voyez au rez-de-chaussée, dit cette jeune femme, demandez à la propriétaire, peut-être sait-elle quelque chose.

La Chouette fut longue à paraître. Elle examina curieusement la visiteuse, dont aucun signe extérieur ne révélait l'identité, et répliqua qu'elle ne savait rien de sa locataire.

Peut-être bien qu'elle s'est ensauvée, ou des fois qu'elle se serait détruite !

Cette dernière supposition était venue aussi à l'esprit de l'infirmière. Elle rentra précipitamment à l'hôpital, et fit part de ses craintes au médecin-chef.

Wavrin ne croyait pas l'étudiante capable d'un pareil acte de lâcheté morale. Cependant, il expédia aussitôt un interne à la police, pour demander un agent afin de faire enfoncer légalement la porte du domicile de l'introuvable.

Quand la Chouette vit arriver l'agent, accompagné d'un serrurier, elle jeta les hauts cris, suppliant qu'on ne démolit pas son "pauvre immeuble", et finalement produisit une clef et offrit d'ouvrir elle-même la porte du logement à la police.

L'agent regarda l'interne, et lui dit :

—Ça me paraît louche, la vieille doit savoir quelque chose.

Il essaya d'interroger la Chouette au sujet de la possession de cette clef. Elle répondit d'un ton pleurard :

—Faut bien l'avoir en double. Des fois qu'on est si trompé par le monde !

Et, profitant de l'occasion propice, elle se répandit en lamentations sur le désagrément que lui attiraient ses locatrices.

—Des jeunes gens qui paraissaient si gentils, Monsieur ! est-ce que je pouvais deviner ! Ah ! c'est un grand malheur pour moi !

Dans les trois chambres, on ne trouva rien d'anormal, rien

ne pouvait témoigner d'une décision précise de la dernière occupante. Le lit était proprement fait, quelques vêtements restaient accrochés dans le placard. Pas de désordre, aucun préparatif de fuite. .

—Cette demoiselle est peut-être allée aux provisions, tout simplement ! suggéra le serrurier.

Mais la Chouette secoua la tête, et larmoya :

—M'est avis qu'elle s'est fichue à l'eau !

Sur quoi l'interne et l'agent se consultèrent, et se séparèrent en hâte pour aller rendre compte à leurs supérieurs du résultat négatif de leur mission.

S'étant ainsi débarrassée de ses visiteurs importuns, la Chouette se retira dans sa boutique, et se mit à rire toute seule, en se bourrant le nez de tabac. Elle savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la disparition de sa locataire. Germaine Maulain n'était-elle pas venue, dès potron-minet, la prier de garder sa malle jusqu'à nouvel ordre ; et la malle ne reposait-elle pas là, bien tranquillement, sous ce vieux châle, entre l'"ormoire" de noyer, et l'antique huche à pain hors d'usage ! Parbleu ! si elle avait filé, cette jeunesse, après l'histoire de la nuit, c'était pas étonnant ! Bien sûr qu'elle s'en allait rejoindre quelque part le Russe, pour se marier avec lui, dans une place où on ne les "embêterait" pas !

Tel était le roman qu'improvisait la Chouette, et elle trouvait cela tout naturel.

Cependant Germaine Maulain, furieuse et frissonnante, prenait hâtivement la direction de la frontière belge. Comme Fédor Basilikoff, mais pour des motifs très différents, elle n'avait voulu ni prendre le train, ni se servir du car à vapeur. Si quelqu'un l'avait reconnue ! Pour rien au monde elle n'eût risqué d'entendre à nouveau la phrase meurtrière de la nuit :

—C'est la sœur de l'anarchiste !

(A suivre)

Pas de Bluff avec nous !

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINE va bientôt entrer dans sa quatrième année—1er mai 1911. Sachez, chers lecteurs, que son franc parler, la lutte loyale et à visage découvert qu'elle fait contre l'envahisseur, l'ont placée bien en avant —pour parler circulation—de ses *consœurs* beaucoup plus agées qu'elle.

Elle rayonne partout en Amérique, Canada et Etats-Unis, là où l'on connaît et parle le français. Elle couvre spécialement la province de Québec et ces parties d'Ontario et de l'Ouest Canadien habitées par ceux de notre race. On peut ajouter sans forfanterie qu'elle est généralement lue par la classe riche et instruite. Elle est répandue dans les centres comme Québec, Montréal, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Rimouski, Chicoutimi, etc. Enfin, vous la trouvez dans toutes les bibliothèques publiques, les salles de lecture, dans les cercles de jeunes gens et dans toutes les salles d'attente des hommes de profession, médecins, avocats, notaires, quand ils ne sont pas affiliés et dominés par des sociétés louches et secrètes, dont nos bons et reconnaissants amis, les verdoyants et tyranisants fils de l'Erin, sont les Grands Maîtres.

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE est la plus vivante, la plus indépendante, la mieux connue, la mieux informée de toutes nos revues. Elle a montré au grand jour et fait rater des intrigues que de puissants et habiles cachottiers menaient sournoisement contre nous.

Dites, chers lecteurs, l'avez-vous vue reculer une seule fois ? A-t-elle avancé des faits qu'elle a été obligée de répudier ? Elle n'a même pas cru devoir changer le ton ferme de son langage malgré l'élévation et le respect dû aux personnages qu'elle a démasqués et contraints au silence. C'est que la cause qu'elle a entrepris de défendre est juste et que pour la soutenir elle ne se sert que de la seule vérité. Dire la vérité pour une publication comme la nôtre c'est créer une affaire qui se développe progressivement et fait boule-de-neige. C'est de là que vient notre succès.

La publicité est trop intimement liée à l'existence des journaux pour que notre revue se désintéresse de cette source faisant rentrer dans le coffre la manne bienfaisante. Nous sommes rendus au point où la circulation de LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE lui permet de s'adresser au commerçant, à l'industriel, à l'homme de profession, aux banques, aux assurances, mutuelles ou autres, aux maisons d'éducation, etc., qui font de l'annonce honnête. Nous pouvons leur démontrer qu'en gens avisés ils ne devront pas établir leur budget de publicité sans y comprendre d'abord LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE. Nous sommes donc en mesure de donner une clientèle très sérieuse à l'annonceur, en retour nous exigerons de lui qu'il ne fasse pas de bluff, mais une réclame honnête. Le mensonge a une influence aussi néfaste en publicité que dans les affaires ordinaires de la vie.

Pour montrer notre reconnaissance à nos futurs clients de l'appui financier qu'ils nous accorderont sous forme d'annonces-réclames nous osons compter sur les patriotes qui nous ont soutenus jusqu'ici. Nous osons demander leur concours pour nous faire avoir des contrats d'annonces et ensuite encourager ceux qui nous encourageront.

Ce sera là une juste réciprocité.

Des exemples montrent catégoriquement que les gens qui font de la publicité sont parfaitement sensibles à la recommandation, que donne l'acheteur, d'une publication qui jouit de sa confiance et que par suite, telle annonce procure plus de résultats que celles des publications d'un tirage bien des fois supérieures.

Pensez donc, si tous nos lecteurs, si tous nos amis, entendez-vous, tous s'employaient à nous servir pour telle réclame ...... Et pourtant nous sommes sûrs que de véritables amis, ceux qui connaissent ce qu'il en coûte de travail, d'argent, de fermeté, pour maintenir une publication comme la nôtre, ceux qui comprennent et savent apprécier notre œuvre, ceux qui se réjouissent d'avoir enfin une organe de défense nationale qui appelle les choses par leurs noms et qui ne craint pas de dire à voix haute ce que jusqu'ici l'on déplorait à voix basse, ceux-là nous aideront, nous en avons la ferme conviction et apporteront un vrai zèle à cette réclame pour nous, le même zèle qu'ils ont apporté pour l'expansion de notre revue.

Aux annonceurs nous disons : " La publicité de LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE est de toute première qualité et n'est

affermée à aucune agence. Nous vous garantissons honnêteté dans les contracts et honnêteté dans le chiffre de la circulation. On traite directement avec le bureau.

PAS DE BLUFF AVEC NOUS !

L'ADMINISTRATION.

L'Oie et la Poule.

(FABLE)

Une oie se désolait en une basse-cour. " Je suis fort malheureuse et victime de criante injustice : j'ai beau pondre beaucoup, personne ne fait attention à moi, on n'a d'yeux que pour Madame Poule dont les œufs sont loin d'être aussi gros et aussi nombreux que les miens. On a chanté la Poule, et son époux le Coq fut même par certains adopté comme emblême. Le silence est mon lot. " Une poule survint, saisit ces doléances :

—" Comme vous avez tort d'accuser les humains. La coupable c'est vous. Après avoir pondu le fruit de vos entrailles, vous allez sans mot dire rejoindre vos compagnes.

Quand j'ai pondu un œuf, fut-il petit, petit, je lance un sonore cocorico, et toute la basse-cour entend et se retourne : personne n'en ignore, Maître Coq me répond et c'est un beau tapage.

Croyez-moi, chère amie, soignez votre Réclame ! "

Une aubaine pour les jeunes

Après de très grandes difficultés et surtout après une très grande dépense d'argent, nous avons pu racheter plusieurs numéros dépareillés nous permettant de former quelques séries complètes de notre revue. Ainsi une série complète, reliure de luxe, plein cuir, rouge sur tranche—six volume de 600 pages chacun, au premier mai prochain—nous coutera $20 et atteindra certainement un prix beaucoup plus élevé avant cette date du premier mai prochain.

Ce sont ces 6 volumes que nous venons vous offrir gratuitement. Notre but est de faire bénéficier nos jeunes amis de l'immense somme de travail, des renseignements précieux qu'ils contiennent. Ce sont eux qui en auront le plus besoin dans l'avenir. C'est pourquoi nous avons résolu de leur faire gagner, sans bourse délier, un pareil trésor, avec, en plus, l'avantage d'aider puissamment une œuvre de défense nationale aussi méritoire qu'est la Revue Franco-Américaine.

Pour cela il suffit de nous écrire le plus tôt possible,—le nombre de séries en mains est très limité et en justice nous les réserverons aux premiers arrivés,—vous engageant à nous adresser, de février 1911 au 30 avril 1911, 30 abonnés nouveaux. L'abonnement, invariablement payable d'avance, devra couvrir la période du 1er mai 1911 au 30 avril 1912.

L'ADMINISTRATION.

AVIS

Quand vous vous abonnez à la Revue Franco-Américaine veuillez toujours payer d'avance votre abonnement, par mandat-poste, mandat-express, ou chèque payable **au pair** à Québec, de façon à ce qu'il soit renouvelable le 1er mai.

Tous les abonnements doivent se compter du 1er mai au 30 avril de chaque année, **Invariablement payable d'avance.**

Prix des séries

1ère année, 1908-1909 - - - - - - - - - -	$6.00
2ème " 1909-1910 - - - - - - - - - -	6.00
De mai à octobre 1910 (incl.) - - - - - -	4.00

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal La Revue Franco-Américaine
4, case postale.
Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de La Revue Franco-Américaine de m'abonner pour mois, à dater du 19 , pour la somme de........................que je vous envoie en........................payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur..
Signature.
à..

....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada..................................	$1.50
Etats-Unis..............................	2.00
France et Belgique......................	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair.**

VOULEZ-VOUS PROFITER D'UNE DECOUVERTE GENIALE ?

ALORS DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS sur l'invention (sous demande de brévet) de M. Siméon Fortin, ingénieur, pour la filtration des eaux d'alimentation.

M. Fortin, depuis cinq ans qu'il en fait l'expérience à l'Université Laval, de Québec, est arrivé à clarifier l'eau la plus polluée, et cela en mettant de coté tous les systèmes malheureusement trop souvent employés aujourd'hui, alun, permanganate de potasse et de chaux, iode, etc., etc., tous procédés chimiques nuisibles à la santé. Il s'est efforcé à imiter la belle nature, notre meilleur docteur, notre meilleur chimiste, quoi qu'on en dise.

Qu'est-ce que c'est qu'une eau de source salutaire au bout du compte, si ce n'est cette eau passée au filtre du terrain, nous dit M. le Vte de Pitray, dans la Pêche Illustrée, de Paris..

Ce filtre parfois, il est vrai est sujet à caution, et toutes les sources ne sont pas indemnes de bacilles. Un seul filtre parfait est celui que peut construire l'homme, car il le construit avec des matériaux homogènes, de perméabilité uniforme, il le construit en s'inspirant de la Nature, mais en modifiant les dimensions naturelles ; sa logique ingénieuse lui permet en effet de concurrencer avec son appareil exigu, l'appareil grandiose d'une chaîne de montagnes, de le mettre à l'abri des trop grandes chaleurs de l'été comme des froids rigoureux de l'hiver qui rendent impossibles, sous les cieux canadiens, les filtres à sable, de le diviser en plusieurs compartiments permettant de les nettoyer les uns après les autres, soit avec de l'eau filtrée, soit à la vapeur ou à l'eau bouillante, quand il est nécessaire, en cas d'épidémie de stéréliser complètement la matière filtrante, et cela, sans toutefois cesser la distribution d'eau filtrée au consommateur.

Voilà ce que M. Fortin est parvenu à obtenir et à faire constater, pendant cinq ans par le docte professeur de bactéréologie de l'Université Laval, de Québec, M. le Dr Robert Mayrand.

Son appareil peut s'adopter aussi bien aux grands aqueducs de ville comme Montréal, Québec, etc., qu'aux aqueducs de municipalités, villages, maisons d'éducation, séminaires, collèges, couvents, communautés religieuses, hôpitaux, industries, etc., etc., maisons privées.

Que ceux qui veulent de l'eau cristalline débaressée de toute impureté, de l'eau pure, de la vraie eau du bon Dieu, claire, limpide avec sa seule saveur indéfénissable s'adressent à nous et ils seront bien servis.

D'ailleurs, il ne leur en coutera rien pour se renseigner. Qu'il nous dise quel est le diamètre de la prise d'eau qui alimente leur ville, village, bâtisse ou maison privée et nous leur établiront gratuitement des plans et un prix d'installation complète de l'appareil Fortin.

L'appareil est le plus complet, le plus simple, le plus pratique et le moins couteux.

Adressez vos demandes de renseignements à

J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.



La vraie eau du Bon Dieu.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 5. Québec, 1er Mars, 1911.



S. A. R. la Duchesse de Connaught.



Les princesses Marguerite-Victoria et Patricia, Filles du duc de Connaught

L'Art Canadien.—Quelques sujets popularisés



A la veillée.



La Ferme.



Devant l'âtre.



L'Art Canadien.—Sur le Saguenay, Cap Eternité.



Evocation.



Le laboureur.



Les foins.



L'Art Canadien.—L'Hypothèque.

Ne pas remettre à demain ce qu'il faut faire aujourd'hui

Avec le numéro d'avril prochain finit la troisième année de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE. La date imprimé au bas de votre adresse, sur la bande, indique quand votre abonnement doit être renouvelé.

Nous imprimons douze listes d'abonnés, une pour chaque mois. Une fois ces listes épuisées l'abonnement cesse automatiquement. avec le numéro d'avril,—l'année de la revue étant de mai à avril. Ainsi les abonnés qui désirent continuer à recevoir leur revue, sans interruption, devront le plus tôt possible,—avant le mois de mai prochain—envoyer le prix de leur abonnement pour l'année à venir. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

MODE DE PAIEMENT : mandat-poste, mandat-express, chèque payable au pair à Québec ou encore chèque avec provision supplémentaire de 15 cents pour payer l'échange.

Si la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE vous plaît, pourquoi ne pas la faire connaître à trois, dix de vos amis, pourquoi ne pas la leur recommander ? En agissant ainsi vous aurez fait œuvre de patriote. Vous ferez plaisir à vos connaissances, à vos amis, car notre publication va entrer justement dans une PÉRIODE QUI FERA ÉPOQUE. ELLE A TOUTE UNE RÉSERVE DE FAITS QUI SONT DES PLUS ÉTONNANTS, DES PLUS RENVERSANTS, DES PLUS ACCABLANTS qu'il soit possible d'imaginer. D'ailleurs nos lecteurs en seront bientôt les juges.

Dites à vos amis que l'on s'abonne en tout temps, mais de façon à faire tomber le renouvellement avec le 1er mai—l'année de la REVUE étant de mai à avril et l'abonnement invariablement payable d'avance.

Adressez-nous le prix de votre abonnement aujourd'hui même de peur de l'oublier.

Que faut-il faire ?

Une enquête par la Revue Franco-Américaine sous la direction de son collaborateur, Michel Renouf

SUJET : La résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique.

Le succès remporté il y a quelques mois par M. J. A. Lefebvre avec son enquête "*Comme on nous voit en France*" nous engage à entreprendre un travail du même genre mais sur un sujet qui nous touche de plus près. Les événements des derniers mois nous l'ont prouvé, il y a pour nous une *question irlando-saxonne*, nous pourrions même être plus précis et dire qu'il y a chez nous une *question franco-irlandaise.* Et c'est tellement le cas que, pour l'avoir méconnue, nous voyons de nos jours 2,000,000 de français catholiques sur la défensive en face d'environ 400,000 Irlandais.

C'est assurément un problème qui mérite qu'on s'y intéresse. D'autant plus que nous assistons aujourd'hui à une sorte de réveil général de tous les petits groupes qui ont à lutter pour leur existence nationale. Les Français eux-mêmes ne sont pas exempts des influences hostiles, et, tout dernièrement, des sociologues de la mère-patrie recherchaient, dans une enquête (1) sur laquelle nous modelons la nôtre, les moyens de résister à l'esprit allemand.

Depuis des mois que nous signalons à nos lecteurs

(1) Enquête sur la résistance à l'esprit allemand par la *Plume politique et Littéraire, Paris.*

les dangers nombreux qui menacent la nationalité, dangers démontrés par de récentes et inexplicables défaites ou par des audaces plus inexplicables encore, il est temps, croyons-nous, de donner une forme à la pensée publique soulevée, on le conçoit, par les révélations de ces derniers temps. Et s'il a été intéressant de savoir ce que nos cousins de France pensaient de nous, il ne sera pas moins intéressant—ce sera peut-être plus utile—de nous poser sérieusement cette question: *Que pensons-nous de nous-mêmes?*

C'est, à vrai dire, la question qui, sous une autre forme, va être posée aux lecteurs et amis de la Revue Franco-Américaine.

C'est un travail considérable dont notre excellent collaborateur, Michel Renouf, a bien voulu se charger et pour lequel nous le remercions d'avance. On peut être certain que, sous sa direction, notre enquête ne manquera ni d'intérêt ni de piquant. Il fournira aux enthousiastes des causes nationales l'occasion d'écrire quelques pages vécues de notre histoire contemporaine.

Nous donnons ci-après un questionnaire qui servira de canevas aux réponses demandées, puis une couple de règles que nous croyons indispensables au succès de l'enquête.

La résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique.

ENQUETE PAR MICHEL RENOUF

1. Quels sont les principaux effets de l'influence irlando-saxonne que vous apercevez autour de vous ?

2. A quelle cause attribuez-vous la puissance de pénétration de l'esprit assimilateur parmi les groupes français d'Amérique ? Cette cause tient-elle à une supériorité réelle de la race envahissante plutôt qu'à une indolence irréductible des nôtres dans la défense de leurs intérêts nationaux ? En un mot quel est le point fort de l'esprit irlando-saxon et quel est le point faible du nôtre.

3. Comment résister aux influences néfastes de cet esprit assimilateur dans le présent et dans l'avenir et, si c'est possible, quel moyen faut-il prendre pour regagner le terrain perdu ?

REGLE A SUIVRE

Autant que possible baser sa réponse—100 à 500 mots—sur des observations prises dans l'entourage immédiat de l'auteur. Signer les correspondances ou, si l'on emploie un pseudonyme, l'accompagner du nom véritable de l'auteur afin de permettre au directeur de l'enquête de contrôler les informations fournies. Adresser toute correspondance à

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE,
Enquête : MICHEL RENOUF,
4, Case Postale.
Québec.

La publication des réponses, qui devront nous être remises avant le 1er avril, commencera avec le numéro de mai, le premier de notre quatrième année.

La "petite paix"

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINE terminera, le mois prochain, sa troisième année. C'est bien peu de temps pour juger de l'effet du travail qu'elle a entrepris. C'est assez, cependant, pour que parmi ceux qui la lisent des groupes se forment et que parmi ses amis eux-mêmes le doute commence à naître sur l'opportunité des méthodes qu'elle emploie ou sur la nécessité des révélations qu'elle fait.

Il est vrai que le sentiment qu'elle veut signaler aujourd'hui ne lui vient encore que d'une petite, d'une très petite minorité. Il n'en est pas moins le signe certain que, pour elle comme pour les autres, la lutte nationale ne se fera pas sans danger, qu'elle ne se fera même pas sans susciter de profonds ressentiments. Beaucoup de gens prompts à applaudir les coups portés autour d'eux manquent de courage lorsqu'ils se trouvent en face de vérités qui les touchent de près. D'ailleurs, ce trait de caractère nous est un peu commun à tous. C'est pour avoir trop sacrifié à cette forme particulière d'égoïsme que nous sommes arrivés à la situation profondément pénible contre laquelle nous essayons de réagir aujourd'hui. Après tout, lorsque nous combattons les Irlandais c'est un système que nous attaquons; les individus, en somme, comptent peu séparés des principes qui les font agir. Et il ne me part pas de l'esprit qu'avec plus de vigilance nous n'eussions pas réussi, sinon à conquérir de nouvelles sphères d'influence, du moins à conserver les positions gagnées par nos prédécesseurs dans des circonstances beaucoup plus difficiles et avec des moyens beaucoup moins nombreux, Il est évident que la force de nos ennemis a été surtout faite de notre propre faiblesse. Voilà une vérité qu'on ne peut nier, s'il faut une certaine force d'âme pour l'admettre.

Et ceci m'amène à parler d'un incident d'une nature plutôt grave et qui a trait à la direction que nous entendons donner à la REVUE.

Notre distingué et vigoureux collaborateur, Michel Renouf, a publié dans notre dernier numéro un article sur l'Université

d'Ottawa. Cet article, écrit avec une franchise parfois brutale, a soulevé chez deux ou trois amis éloignés de l'Université d'étonnantes récriminations. Et je veux m'en expliquer tout de suite afin d'éviter tout malentendu et de bien fixer les responsabilités.

C'est autour de l'Université d'Ottawa, bilingue dans l'esprit de ses fondateurs, anglaise de fait, que se livre depuis plusieurs années les luttes pour la survivance du groupe canadien-français d'Ontario. Pour plusieurs, c'est sur ce point stratégique que sera gagnée ou perdue une bataille dont les effets ne se limiteront pas à la province d'Ontario. Les mémoires, lettres, documents, que nous avons publiés depuis trois ans le prouvent surabondamment. Nous en publierons davantage à mesure que les circonstances s'y prêteront ou que les empiètements des assimilateurs rendront cette publicité nécessaire. Nous pouvons même affirmer que Michel Renouf n'a pas raconté la dîme des choses contenues dans les documents que nous avons sous les yeux. S'il est dans l'erreur, il est facile de le lui faire voir, et je le sais assez loyal pour rétablir les faits. S'il a dit la vérité, pourquoi voudrait-on s'en plaindre ?

Pour ce qui le concerne, donc, on comprendra que nous préférions nous en tenir aux faits publiés. D'autant plus qu'on a, en ces derniers temps, essayé de pratiquer sur nous une petite manœuvre d'intimidation plutôt suspecte. " Si vous publiez tel document que je crois être entre vos mains, nous écrivait quelqu'un, vous recevrez du papier timbré. " Et cet aimable correspondant nous faisait ensuite comprendre qu'aux poursuites s'ajouterait une cabale pouvant affecter nos listes d'abonnés. Or, voilà exactement la sorte d'argument que nous ne comprenons pas. On peut nous convaincre, mais pas nous faire peur. Et quoi qu'il arrive, on nous trouvera toujours prêt à faire la moitié du chemin pour rencontrer ceux qui voudront mettre notre bonne foi à l'épreuve.

D'autre part, on peut être assuré que nous ne mettrons pas moins d'empressement à réparer l'injustice que, dans l'ardeur des polémiques, nous aurions pu commettre. Notre mépris pour les menaces n'a d'égal que notre respect pour les arguments invoqués contre notre thèse.

Voilà pour un côté de la question et pour une catégorie de nos critiques.

Pour d'autres, c'est la personnalité de certains de nos collaborateurs qui ne plaît pas. Et pourquoi ? Exactement

à cause de cette mentalité particulière qui fait que dans nos questions nationales nous nous divisons au point de faire croire que la vérité suscite parmi nous autant d'opinions que de bonnets.

Or, c'est exactement pour remédier à ce mal—que je puis bien appeler national—que la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE a été fondée il y a trois ans, et qu'elle est maintenue au prix des plus grands sacrifices. C'est là toute sa raison d'être, et le jour où elle devra se départir de son franc parler et apporter des ménagements dans la présentation des faits incontestables elle fermera ses portes et ses rédacteurs briseront leur plume.

On a répandu parmi un bon nombre des amis de la cause nationale cette légende que l'exposé de nos misères, que nos protestations contre les empiètements des assimilateurs, produisaient à Rome l'effet contraire de celui qu'on en attendait ; que les Irlandais, par exemple, n'avaient qu'à envoyer aux congrégations romaines des liasses de nos journaux protestataires pour obtenir des nominations que l'on sait injustes mais que l'on nous impose comme un châtiment. Ceux qui ont cru cela se sont trompés. Rome a d'autres ressources pour châtier ceux qui lui manquent d'égards que de commettre sciemment l'injustice et de faire souffrir davantage ceux qui souffrent. Mais on peut la tromper, et de diverses manières.

Et parmi ceux qui contribuent à empêcher la vérité de parvenir auprès des autorités romaines il est un groupe dont nous avons trop persisté à méconnaître l'importance. Ce sont ceux qui, envisageant la lutte à un autre point de vue, redoutant de la bataille les coups qui peuvent troubler le sommeil, déranger les calculs ou dévoiler les faiblesses, réservent leurs critiques pour les soldats de la cause et ne montrent d'initiative, le plus souvent, que pour protester auprès de nos ennemis eux-mêmes contre les "violences" commises par les défenseurs de la justice et du droit. Ce sont les "amis de la petite paix" "par lesquels, [comme le disait tout récemment un archevêque canadien], nous périssons plus que par les armes de nos ennemis"; ce sont les partisans de ce fatalisme étrange qui est prêt à se croiser les bras et se remettre entièrement à la Providence du soin de nous sauver ou même de nous venger ; ce sont les partisans de ce respect obséquieux qui accepte d'avance les décisions les plus étranges, et quelquefois l'injustice flagrante, en face d'ennemis sans scrupule.

Cette disposition qui nous est propre n'est pas inconnue de nos ennemis. Aussi ont-ils le soin de la cultiver avec amour,

de l'encourager par des éloges dont le cynisme va parfois jusqu'à l'indécence, de la maintenir par des promesses alléchantes dont ils recouvrent comme d'un bandeau de soie, les yeux de ceux qui seraient prompts à reconnaître la vérité s'ils pouvaient la voir, Mais que valent ces éloges ? Où sont ces promesses ? Ils n'ont encore joué qu'un rôle, fatal, démoralisant, celui d'interposer entre les ennemis de la cause et ses défenseurs l'éternel tampon des prudents zoïles qui n'approuvent la guerre qu'à la condition de peser eux-mêmes les charges de poudre et de mesurer la longueur des épées. Et c'est bien ce qui fait que, depuis vingt-cinq ans, la cause nationale a péréclité, parce que ceux qui l'aimaient d'un égal amour n'ont pas su s'entendre sur les moyens de la défendre. Nos divisions ont produit contre nous ce phénomène étrange du mensonge fort par l'union mettant en pleine déroute la justice et la vérité.

Que l'on dise ce que l'on voudra, il n'y a toujours pas plus de 400,000 catholiques de langue anglaise au Canada contre 2,500,000 catholiques canadiens-français. Pourquoi les 400,-000 ont-ils cinq archevêques sur huit et sont-ils maîtres de 15 évêchés sur vingt-huit ?

Voilà ce que la Revue Franco-Américaine a voulu rechercher et ce qu'elle a déjà commencé de découvrir. Est-il besoin de répéter que cette tâche elle l'accomplira jusqu'au bout, sans parti pris comme sans faiblesse ? Et son rôle ne se bornera pas seulement à faire la lumière sur les menées ténébreuses des ennemis héréditaires de notre race. Ses recherches iront plus loin. Elle verra le fond de cette situation qui, après un long passé de foi et de patriotisme, veut nous livrer sans défense aux apôtres d'un évangile nouveau

Mais pour atteindre son but, il importait de se rendre compte de notre situation actuelle. C'est ce qu'elle a commencé de montrer en mettant sous les yeux quelques pages inédites, souvent glorieuses et parfois accusatrices, de notre histoire. Elle sait bien que pour accomplir une bonne action il faut souvent moins de courage que pour écouter une vérité désagréable. Et pourtant, il faudra aller jusqu'au bout. Aura-t-on le courage de la suivre ? Je le crois. Des témoignages d'encouragement venus en grand nombre lui en donnent déjà la garantie.

Certes, nous avons, comme race, commis des erreurs, et beaucoup, depuis cinquante ans. S'il en était autrement, nous n'aurions plus qu'à nous coucher pour mourir ; le mal

que nous combattons serait sans remède parce qu'il aurait été voulu. Voyons ce que nous avons fait. Ayons, au besoin, ce courage farouche qui portait, il y quelques jours, un étudiant russe à s'ouvrir lui-même les entrailles pour en arracher les germes de morts. Voyons d'abord où nous en sommes, puis agissons.

J. L. K.-Laflamme.

Un courant nord-américain servi.... tout chaud

Vers 1894, j'habitais avec quelques amis, étudiants comme moi, dans une pension renommée parmi la jeunesse universitaire, " le centre intellectuel " comme l'appelait modestement notre maître d'hôtel. Tous les soirs, invariablement, les camarades qui logeaient dans leurs familles venaient passer avec nous quelques bons quarts d'heure, à la tabagie, devenue pour la circonstance le siège d'un aréopage folichon et bruyant. Il est peu de questions graves qui n'aient reçu là des solutions sans appel. J'en fis, à mon tour, et à mes dépens, une éloquente expérience.

Un soir, par un froid de quelques dégrés au-dessous du zéro—Fahrenheit—un de nos visiteurs habituels entra en coup de vent dans la tabagie. Gros, court, la figure comme une tomate, le bonnet de fourrure enfoncé jusqu'au cou, la barbe couverte d'un épais frimas, ce Bonhomme Noël avait tant de froid d'emmagasiné que son arrivée dans notre salle fit baisser le thermomètre de quelques dégrés.

—Cré pays, maugréa-t-il en enlevant son paletot. Et dire que ce froid dure depuis le commencement de novembre. Nous ne sommes qu'au milieu de janvier et nous en avons encore pour trois longs mois de cette température de chien... Ils ont eu le nez long, nos ancêtres, ces pionniers français... Pourquoi n'ont-ils pas été s'implanter en Floride puisqu'ils étaient les premiers prenants... Non, fallait venir se nicher dans ce beau Québec...

—Tu ne parlais pas comme cela l'été dernier, à la Saint-Jean-Baptiste, fit remarquer un des auditeurs.

—J'ai eu tort, j'aurais dû parler comme cela... Faut être têtus comme des Normands que nous sommes pour s'obstiner à vivre ici...huit mois sous la neige par année admettez que c'est un peu long... Quand je pense qu'en Floride, à l'heure qu'il est, les gens se promènent vêtus de toile...

J'entrai en scène.

—Laisse donc la Floride tranquille, dis-je au visiteur. Tu

penses améliorer ton sort en enviant tes voisins, pauvre naïf, quand tu as tout sous la main pour vivre ici comme au regretté paradis terrestre. Tu trouves le climat rigoureux ! Change-le, améliore-le, rends-le plus chaud. C'est facile, même très facile... Si j'étais premier ministre du Canada, un an seulement, au lieu du petit secrétaire de ministre que je suis, je vous changerais cette température là de façon à vous faire porter des culottes de toile toute l'année !

J'eus un succès colossal et à l'instant même je fus nommé premier ministre du Canada par l'aréopage.

—Dégommons Thompson et nommons-le...un...deux... trois...hip, hip, hip...il l'est... Maintenant, fais voir ton système.

—Ecoutez plutôt mon raisonnement et daignez jeter les yeux sur cette carte du Canada que vous voyez au mur. Le fleuve Saint-Laurent prend sa source dans la Méditerranée canadienne, les lacs Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario, etc. Les eaux de ces lacs sont limitrophes à l'exception du lac Michigan. Or, devenu premier ministre du Canada, je profiterais de l'amitié qui caractérise les relations des chefs d'Etats pour faire une proposition pratique à mon puissant voisin, M. Cleveland, le président des Etats-Unis. Après la conclusion d'une petite entente cordiale je lui tiendrais à peu près ce langage : M. le Président, votre peuple des Etats de l'est a froid, le mien gèle. Je viens vous proposer de modifier notre climat en remplaçant, pour les mois d'hiver, les glaces des grands lacs par de l'eau tiède. De cette immense bassin d'eau tiède s'écoulera un fleuve Saint-Laurent d'eau tiède. Au-dessus de ces lacs et de ce fleuve d'eau tiède s'établiront des courants aériens tièdes qui s'élèveront à une très grande hauteur et deviendront d'infranchissables barrières contre les vents du nord et du nord-ouest. Voyez donc plutôt ce que nous faisons, nous Américains, pour l'Europe du Nord-Ouest. Le *Gulfstream* qui prend sa source dans le Golfe du Mexique la réchauffe à tel point que les rares Scandinaves du Cap Nord jouissent du même climat que les Américains de Philadelphie. Ce que la nature nous refuse nous pouvons avec l'appui de nos gouvernements l'obtenir par des moyens artificiels. Consultons Flammarion, Edison, les savants. Les capitaux feront le reste.

—Archimède, c'est lui qui a le levier d'Archimède, s'écria

un de mes auditeurs. Donnez lui un point d'appui et il soulèvera les grands lacs jusqu'au soleil...comme de vulgaires chaudrons à bouillir l'eau d'érable. Crie *Eureka*, mon vieux, et vends tes flannelles !...

Cette malice mit les amis en gaieté et ma théorie alla sa perdre dans l'épais brouillard de fumée qui remplissait la tabagie au milieux d'une explos on de sarcasmes capables de mettre en doute jusqu'à l'existence des grands lacs.

E pur si muove !

Voici, du reste, l'idée qui m'est restée gravée dans la mémoire. Elle m'est revenue avec une force singulière, le 3 février courant, alors que j'attendais mon courrier retardé pendant plus de quarante-huit heures par une horrible tempête de neige et de froid.

Les géographes nous parlent de sources thermales dans les pays du nord qui, déversées dans des rivières ou des lacs assez considérables, y relèvent la température de l'eau de 20 à 30 degrés. Nos grands lacs n'ont pas de ces sources thermales, mais il est très facile d'en créer et cela par milliers, que l'on pourrait distribuer par rayons de 10 à 20 milles pendant les mois d'hiver. Il suffirait d'immerger en temps opportun assez de plaques chauffées jusqu'à incandescence par un fort courant électrique qui produiraient artificiellement les sources d'eau bouillante nécessaires.

Le Niagara, le Sault Sainte-Marie et les immenses pouvoirs hydrauliques, inexploités ou à peu près, et justement distribués dans la région des grands lacs fourniront pour cela toute l'énergie électrique dont on aura besoin.

Et quel sera le résultat?

Réhaussement de la température des eaux dans la proportion de chaleur communiquée à la masse liquide par les sources artificielles. Ce résultat est déjà constaté en partie par l'effet des chaleurs de l'été sur l'eau des grands lacs. Ils sont les derniers à se congeler. Toutefois, la quantité de chaleur accumulée pendant l'été ne suffit pas pour traverser les mois de notre interminable hiver.

Mais qu'à l'automne, à cette époque ou l'action réchauffante du soleil ne se manifeste plus avec autant d'intensité, surgissent du fond des lacs des sources chaudes qui maintiennent l'eau à sa température estivale ou même la relève à volonté, et nous aurons ce phénomène dont je parlais à mes anciens camarades : d'immenses réservoirs d'eau tiède se

déversant dans le fleuve Saint-Laurent et lui donnant le rôle des grandes nappes liquides des tropiques.

Voilà, dans tous les cas, un problème que je livre aux savants de chez nous. Il suffira à l'un d'eux d'appliquer les forces naturelles que le Providence a disposées dans l'Amérique du Nord comme pour inviter l'homme à s'en faire une arme contre les désavantages d'une nature climatérique revêche.

Celui-là, avec une étincelle de génie et quelques fils électriques aura doté deux pays, grande comme l'Ancien Monde, de cette merveille des temps à venir : un courant d'eau chaude intérieur amélioré par l'homme. Mais la température ?

Ici je cède la parole à un autre, Elisée Reclus :

LE GULFSTREAM

" L'influence générale que le grand courant d'eau tiède exerce sur le climat de tout le continent d'Europe, et spécialement des contrées qu'il entoure de ses eaux, est si considérable que sans lui les îles Britanniques et la Scandinavie seraient des pays inhabitables : autres terres du Labrador, elle resteraient le séjour des animaux sauvages : à peine quelques peuplades pourraient-elles vivre sur le bord des criques habitées : c'est le courant méridional, de concert avec les vents du sud-ouest, qui a permis au peuple anglais de naître et de se développer ; il a donc une part capitale dans l'histoire moderne de l'humanité.

" La déviation des lignes isothermiques causée dans l'Atlantique boréal par les courants aériens et maritimes est le phénomène de ce genre le plus remarquable que l'on observe sur toute la surface de la terre : la valeur des latitudes pour le climat local semble être complètement supprimée en maints endroits et la température moyenne s'accroît, non du nord au sud, mais du sud au nord. C'est que les eaux du sud entraînent evec elle la chaleur des tropiques pour la dégager dans les régions de l'Europe du nord , un climat apporté du midi par le courant vient se superposer au climat normal de la contrée. Tandis qu'au milieu de l'Atlantique Boréal, sous le 50e dégré de latitude, les eaux ont encore au mois de janvier une température de plus de 12 dégrés centigrades, le thermomètre s'abaisse parfois en Silésie et dans la Russie, sous la même latitude, à 30 et même 35 dégré au dessous du point de glace. Sur les côtes occidentales de l'Irlande, où le myrte fleurit comme sur les rivages de la Méditerranée,

la température hivernale est supérieure à celle de Naples et d'Athènes. Dans la Grande-Bretagne, la pointe septentrionale de l'Ecosse, baignée par les eaux venues du sud, jouit, pendant le mois de janvier, d'une atmosphère un peu plus tiède que Londres et les autres villes du sud de l'Angleterre : les lois ordinaires du climat se trouvent renversées. Les hivers de l'Islande, " l'île des Glaces ", sont moins rigoureux que ceux du Danemark. Enfin, la température de la mer, prise en janvier à la station de Fruholm, près du Cap Nord de la Scandinavie, sous une latitude où le soleil reste au-dessous de l'horizon pendant un mois entier, est en moyenne do 3° 27, près de 3 dégrés de plus qu'à Vevey, sur les bords du Leman, 2 dégrés de plus qu'à Venise, sur les rivages de l'Adriatique. Dans l'île de Tresco, l'une des îles principales de l'archipel de Sorlingues ou Scilly, des yuccas et d'autres plantes tropicales peuvent croître en plain air dans les jardins, quoique les Açores, situées à plus de 10 dégrés plus près de l'équateur, se trouvent encore en dehors de l'aire géographique des palmiers. Un voyageur qui se rendrait en janvier de Philadelphie au Cap Nord de l'Europe, à 3,500 kilomètres plus près du pôle, se maintiendrait toujours sous le même latitude isothermale de 2 à 3 dégrés; mais en allant directement au nord dans la baie de Baffin, il trouverait sous le même parallèle que le promontoire extrême de la Scandinavie, une température moyenne de –25 dégrés. La chaleur totale dégagée par les eaux de l'Atlantique suffit pour donner à tout le nord-ouest de l'Europe une température d'hiver que sans elle cette partie de la terre n'aurait pas même en été.

" Grâce aux deux courants superposés des eaux et des airs qui abordent le continent par ces côtes du nord-ouest, c'est là qu'est le principal laboratoire du climat européen, c'est par là surtout qu'arrivent les grands orages. "

Et voilà comment sera changée, en hiver, la température de la Province de Québec, de toute la vallée du Saint-Laurent, de la région des grands lacs et des Etats de l'est des Etats-Unis. C'est une théorie, sans doute, mais qui ne peut encore soulever d'objection que par sa hardiesse et à cause des chiffres formidables qu'elle fait aligner. Je me rappelle que Mgr Laflamme fit sourire plus d'un incrédule, il y a quelques années, lorsqu'il prédit que la ville de Québec serait un jour éclairée et chauffée par la chute Montmorency. L'idée d'un Niagara réchauffant la moitié d'un continent peut surprendre davantage. Le temps peut encore la venger.

Aussi ceux qui la voudront réaliser rencontreront-ils des échecs nombreux, mais ils la feront avancer quand l'incrédule qui est de toutes les époques restera impuissant à percevoir, sous d'apparentes défaites l'éternel progrès qui s'achemine vers la suprême réalisation des secrets dessins du Créateur. Pour ceux-là comme pour d'autres s'élèvera l'opposition sceptique des ennemis de toute nouveauté, " cette race infatigable d'impuissants, dit Mme Stanislas Meunier, (1) qui a déclaré les chemins de fer impossibles, le canal de Suez impraticable, qui déclare aujourd'hui chimérique la mer intérieure de l'Afrique, le tunnel sous la Manche, etc.".

Et pourquoi ne verrions-nous pas un Saint-Laurent roulant, jusqu'au milieu de janvier et peut-être toute l'année, des flots attiédis et régénérateurs, un fleuve dompté dont les effluves adoucis souffleront sur nos places publiques, dans nos parcs et nos promenades ornés de lauriers-roses et de palmiers, les brises ravigourantes des températures nicéennes. Tout ceci arriverait, Niagara produirait le *Gulfstrean* électrique dont je viens de parler que l'entreprise ne dépassera peut-être pas de beaucoup les traveaux hardis accomplis il y a mille ans par les Chinois.

Avec Paganel des " Enfants du Capitaine Grant ", de Jules Verne, je puis dire :

" Mes amis, mon projet a cela d'excellent que, s'il ne produit pas tout l'effet que j'en attends, s'il échoue même, notre situation ne sera pas empirée. Mais il doit réussir, il réussira."

J. A. Lefebvre.

---

(1) Les Sources, par Mme Stanislas Meunier, Bibliothèque des Merveilles, page 153.

Voix d'Acadie

LE GUET-APENS DE L'IRLANDAIS

Afin de faire bien comprendre la situation de l'Acadie par rapport au Canada (1), et le prétendu éloignement des nôtres du peuple canadien-français, j'ai dit dans mon précédent article que l'Irlandais a été l'un des principaux fauteurs de cet éloignement. C'était son intérêt de div ser les forces de l'élément français et Dieu sait qu'il y a longtemps réussi ! Nous ne sommes pas les seuls à en avoir souffert : les Franco-Américains ont eux-mêmes été isolés jusqu'en ces dernières années. Le rapprochement qui s'est opéré entre nos frères de Québec et ceux de la Nouvelle-Angleterre a été l'œuvre surtout des journalistes les plus militants, catholiques et français, entre autres les Gagnon, les J. L. K.-Laflamme, les Robert, les Hémond et tant de vaillants.

Le travail démolisseur des ingrats que nos populations, ici et là, avaient accueillis avec la plus touchante charité ne s'est point borné à ces trois régions. On peut constater l'art vraiment infernal avec lequel ils ont opéré, dans le même sens, en Ontario et jusque dans le grand Ouest canadien, s'efforçant en ce dernier à isoler de nous le noble épiscopat dont Saint-Boniface est la tête ; en l'autre, ravissant aux Canadiens-français le siège archiépiscopal d'Ottawa—avec le secret espoir de leur *voler* l'Université catholique de la capitale du Dominion.—

L'Irlandais emploie la même tactique de ce côté qu'il a employée envers les Canadiens-français et les Acadiens. Là comme ici, sa soif de domination et de jouissance ne connaît pas de limites. Il a les mêmes agissements là qu'ici.

(1) Rappelons une fois pour toutes que les Acadiens entendent par : *Canada*, la Province de Québec. Comme ils désignent toujours les Etats-Unis sous le nom d'Amérique.

—NOTE DE L'AUTEUR.

Tout lui est bon ! Avec l'archevêque O'Brien dans son "Edmund Burke "the first Bishop of Halifax," il emploie la calomnie contre nos Evêques français qui ne sont, disent-ils, capables de rien. Il veut s'emparer là, comme ici, de la hiérarchie et déchristianiser le peuple français en lui enlevant l'usage de sa langue maternelle, comme le fait l'évêque Fallon allié naturel et dévoué des Orangistes d'Ontario contre notre sang. Ils agissent-là, ai-je dit, comme ils ont agi, comme ils agissent ici: et si nos frères du Canada continuent à dormir leur sommeil coupable, ils auront le même sort que nous qui, étant fiers, un peu trop timides aussi, avons été sacrifiés et, à présent, continuons de l'être... par habitude !

LES BONS APOTRES !...

Et voici comment ils agissaient ici, comment ils agissent encore :

Peu à peu, à mesure que les Acadiens déportés par tout le territoire des Etats-Unis revenaient au pays des ancêtres, les malheureux proscrits ouvraient, dans les forêts vierges du Nouveau-Brunswick, de vastes clairières où ils se bâtissaient des maisons toutes primitives, mais où ils se reprenaient à vivre et où bientôt ils eurent la consolation de prospérer. Passant sur certains actes des persécuteurs primitifs dont ceux-ci finirent par avoir honte, j'arrive à l'établissement de nos belles paroisses avec ou sans prêtres français. Que l'on n'oublie pas ce fait important consigné aux Archives de l'Evêché de Québec dès le retour de nos pères : les deux ou trois prédécesseurs d'Edmund Burke en Nouvelle-Ecosse représentaient avec persistance à Monseigneur de Québec qu'il fallait absolument donner au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle Ecosse et à l'Ile de St. Jean des prêtres de *langue anglaise*, à cause de la défiance, de l'hostilité des gouverneurs anglais et des Lords de l'Amirauté pour tout ce qui était français. Non contents de cette insistance auprès de leur Ordinaire, ils ne craignirent pas, passant par-dessus leur chef incontesté et à son insu, d'intriguer auprès de la cour de Rome, ainsi que le prouve Mgr O'Brien dans son " Edmund Burke " déjà cité, page 234 et autres. On peut aussi consulter à ce sujet le " Journal des Visites Pastorales de 1815 et 1816 par Mgr J.-O. Plessis, Evêque de Québec—publié par Mgr H. Têtu, " Québec, 1903. Mgr Plessis écrit lui-même ce journal où, page 95, nous lisons : " Le gouvernement britannique,

justement indigné de leur trahison (des Acadiens) et peut-être honteux de la défaite que venaient d'essuyer ses troupes, devint aussitôt l'ennemi déclaré des Acadiens. Néanmoins usant de modération, il se contenta de leur proposer deux choses : la première de prêter serment de fidélité au roi ; la seconde, de renvoyer leurs missionnaires et d'accepter, en leur place, des prêtres irlandais. Ces deux offres furent péremptoirement rejetées.... Ils étaient plus excusables dans le refus qu'ils firent de se soumettre à l'autre proposition ; *car il devait leur sembler très dangereux de recevoir des prêtres de la main du gouvernement ennemi de la religion,*" ce qui prouve ce que j'ai dit précédemment de la connivence de ces deux éléments contraires et disparates pour arriver à anéantir et la langue française, et les Français eux-mêmes.—Quant à la trahison des Acadiens dont parle Mgr Plessis, une note de Mgr H. Têtu, page 97 du même ouvrage, en fait bonne justice : "l'Evêque avait été complètement induit en erreur par de fausses traditions recueillies chez de pauvres Acadiens ignorants qui *s'étaient laissés persuader par leurs ennemis* que leurs pères avaient eu tort." Il est peu téméraire de mettre parmi ces *ennemis* dont parle Mgr Têtu, les prêtres irlandais venus vers 1800 et après. Ils étaient à cette époque très peu nombreux. Les Irlandais ne commencèrent leur expatriation en masse, qu'en 1847, après la désastreuses disette de 1846. En 1841, la population de l'Irlande était de huit millions deux cent mille ; en 1851 elle était descendue à six millions cinq cent mille. De 1851 à 1879, deux millions cinq cent cinquante mille avaient émigré (Appleton's Annual Cyclopedia of the year 1880.—New Series, Vol. V, page 399). Il est aisé de voir que lors de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis (1776-1783), les Irlandais, *absents*, n'eurent point l'honneur d'avoir fait cette guerre de l'Indépendance, quoi qu'en dise leur grand organe l'*Hibernian*, de New-York, du 15 janvier, 1911) que j'ai sous la main à l'heure où j'écris. Il est vrai qu'ils ont vaincu—d'après leurs érudits—à Carillon.. On ne sait ce dont il faut s'émerveiller le plus : ou de leur incommensurable orgueil, ou de leur facilité à mentir, à colomnier. Ils finiront pourtant par croire que tout cela est arrivé si on ne leur fait rentrer dans la gorge leurs calomnies, et leurs mensonges.

Au Madawaska, dans Gloucester, les agglomérations d'Acadiens devenaient plus denses. De jolies paroisses surgissaient, peuplées presque exclusivement de Français. Tant

que ces paroisses ne furent que des établissements à leurs débuts, nos pères eurent la consolation de pouvoir obtenir parfois des prêtres de leur langue. Mais aussitôt que la paroisse devenait *payante*, l'évêque dans le diocèse duquel se trouvait cette paroisse se voyait assiégé par des prêtres irlandais qui la convoitaient. Souvent, il était mis en demeure de leur *obéir* sous peine de les voir partir pour la République voisine. Il en fut de même au comté de Kent, et en bien des endroits des Province Maritimes A l'Ile du Prince-Edouard, on eut, il n'y a pas bien longtemps encore, le spectacle peu édifiant, s'il était réjouissant, des Irlandais disputant aux Ecossais les cures ou la prépondérance au collège ecclésiastique de St-Dunstan. (1909).

Aux débuts des paroisses dont nous parlions tout à l'heure, il y eut des prêtres de notre langue : un prêtre irlandais, au dire de Mgr Sweeny, n'eut jamais accepté une paroisse où il eût dû vivre de la pauvreté évangélique. Il y avait une autre raison pour l'évêque d'accorder un prêtre français : bien que notre peuple fût pressuré à outrance pour fournir la caisse de l'évêché ; bien que tout l'argent envoyé par la Propagation de la Foi, de Lyon (France), pour instruire les Acadiens et maintenir la foi parmi les Sauvages de la province ecclésiastique de Halifax, eût été ravi à notre peuple et envoyé en Irlande pour y faire instruire de jeunes Irlandais, il y avait pénurie de sujets, l'évêque ne pouvait fournir toutes les cures de son diocèse—qu'il s'agît de n'importe quel diocèse de notre province ecclésiastique—. L'évêque s'adressait alors à l'archevêque de Québec, le priant de lui envoyer des prêtres canadiens-français pour les paroisses acadiennes en formation. Ne soupçonnant rien de ce qui se passait ici et heureux de venir en aide à des gens de leur sang, les dévoués Pasteurs de l'Eglise canadienne-française donnaient autant de sujets qu'ils le pouvaient. Ceux-ci, suivant les usages, allaient sans doute présenter leur respect à leur nouvel Ordinaire et l'on peut sans témérité dire qu'ils en recevaient une ligne de conduite à suivre dans leur paroisse. L'évêque voulait garder l'amitié des Evêques et du peuple canadiens-français, tout en pousuivant son but : anéantir la langue française dans son diocèse pour arriver à détruire le peuple français.

Il m'en coûte de soulever un autre coin du voile qui assombrit notre histoire : je sais que mon devoir est de le faire, mais je désire bien faire comprendre que je ne veux pas récriminer moins encore accuser. J'établirai les faits : je n'irai pas au-delà.

Si je ne le faisais, il serait impossible de faire comprendre la persécution des âmes telle qu'elle sévit encore parmi nous.

Le prêtre venant du Canada était accueilli avec une joie débordante : il parlait notre langue ; comme nous il avait pour ancêtres des Français de notre chère vieille France de là-bas. On pourrait continuer à dire ses prières, à réciter son catéchisme, à parler de la mère-patrie dans la langue de nos mères. C'était—ou du moins ce devait être—l'âge d'or de l'ancienne Acadie qui allait revenir, la belle Acadie de la Grand'Pré, de Port-Royal, des Mines.

Peu à peu, afin de conserver les bonnes grâces de son Ordinaire et, je le répète, ayant sans aucun doute reçu le mot d'ordre de son nouveau Pasteur, le curé agissait comme l'assimilateur : le peuple commençait par perdre confiance, puis s'éloignait de celui qui eût dû être son conseil et son guide. A la longue, avec cette logique qui caractérise les gens du peuple, il finit par se défier de tout ce qui était du Canada-français......

Franchement, peut-on l'en blâmer ?—Cette sorte d'éloignement de notre peuple du peuple frère du Canada ne s'explique-t-il pas ?

Les vénérables Evêques de Québec avaient reconnu la duplicité, l'ambition démesurée des Edmund Burke et *tutti quanti*. La meilleure preuve du désir de domination de l'assimilateur sans danger pour lui d'être gêné ou arrêté dans ses entreprises, est bien dans l'érection du siège métropolitain de Halifax en une province ecclésiastique totalement séparée de Québec.

Pour revenir à mon sujet, je suis forcé de donner des cas de la tyrannie dont on usait à notre égard. Ces cas prouveront encore l'action de la hiérarchie voulant écraser le peuple français de nos provinces. Le droit à la langue maternelle, chez un peuple, est un droit divin. Dieu seul peut décréter la suppression d'une langue ou permettre à une nation d'en supprimer une autre par la conquête; de par le droit de conquête d'imposer sa langue, comme cela eut lieu en Irlande. Mais que l'Irlandais sache bien qu'ici, il n'est pas en pays conquis par lui !—A mesure que le peuple acadien se multipliait, il sentit le besoin de s'instruire malgré toutes les entraves qu'y mit l'Ordinaire avec tous les prêtres de sa race. En cela, je me hâte de le dire, notre peuple fut soutenu, encouragé par les prêtres canadiens-français. La mémoire des Lafrance et des Lefebvre sera éternellement bénie parmi nous.

Venons à l'histoire d'aujourd'hui et jugez notre position par ce que la force des choses et la logigue de notre défense m'obligent à révéler.

On avait reconnu que parmi les moyens de répandre l'instruction, il faut qu'un peuple emploie la presse. Cela ne demande plus aucune démonstration : c'est un fait acquis. Pour notre défense aussi, il nous fallait un organe à nous. Dans notre défense ou dans l'établissement de nos droits, nous nous adressions à nos frères de la Province de Québec... Hélas ! nous criions dans le désert—nous n'étions pas lu dans la province sœur— !

Aujourd'hui que, nous l'espérons du plus ferme espoir, nous sommes unis à Québec par des liens indissolubles et par la similitude des souffrances, nous voudrions donner la marche de *L'Evangéline* depuis sa fondation en 1887 jusqu'à sa cession en juin 1910. Force nous est de différer encore ce tableau. Nous prenons l'époque du transfèrement du journal de la Nouvelle-Ecosse à Moncton, ville la plus importante pour nous, Français, comme aussi la plus centrale.

Parce que nous avions l'audace de tourner nos regards vers la province sœur, lui exposant nos souffrances et voulant la mettre en garde contre l'assimilateur, nous qui voyions son jeu et en souffrions et qui savions son désir intense, insensé, de dominer un jour sur nos frères, nous nous vîmes en butte aux dénonciations de curés français—mais non acadiens, pas un seul de ceux-ci n'agit de la sorte—. Le mot d'ordre venait de haut lieu : les événements le firent bien voir. Dans trois des plus belles paroisses du comté de Kent notre action patriotique fut taxée de révolte contre l'autorité religieuse. Pour nous punir d'avoir dévoilé les trames néfastes de l'assimilateur, dans deux de ces magnifiques paroisses nous fûmes dénoncé du haut de la chaire de vérité. Nous prêchions la discorde (?), le mépris de l'autorité ecclésiastique. Les Acadiens, toujours si soumis à cette autorité, ne devaient point suivre *L'Evangéline* ni la recevoir. Il y avait de meilleurs journaux catholiques : il y avait, en tout premier lieu, le St. John " Freeman "...

A des Français, on conseillait par-dessus tout la langue anglaise, bien préférable, sans doute, à la langue française. L'un de ces conseillers, était depuis longtemps à la tête de sa paroisse, très importante, et malheureusement très forte en politique—du côté opposé à la politique de *L'Evangéline*—avec cette différence que, dès qu'il s'agissait de nos droits

quels qu'ils fussent, *L'Evangéline* soutenait ces droits même contre son parti politique le cas échéant. *L'Evangéline* ne perdit pas un abonné dans cette affaire. Le but était évident. L'ancien mot d'ordre avait été donné : il fallait detruire *L'Evangéline*. Il y avait entente entre les membres du clergé français—mais non acadien—de cette région populeuse. Comme ils étaient plus compacts et disposaient de plus belles paroisses que les autres, il y avait là le secret espoir en haut lieu, de porter un coup terrible à *L'Evangéline*.

Dans une autre paroisse, M. le curé rejette son abonnement après nous avoir dénoncé du haut de la chaire de vérité.

N'est-il pas évident que si *L'Evangéline* avait commis les crimes dont on l'accusait, les prêtres acadiens avaient les mêmes devoirs que ceux dont nous parlons ?—Aucun ne dit rien, pourtant, surtout du haut de la chaire, contre le défenseur des droits de l'Acadie.

Peut-être, en refusant son journal, M. le curé dont nous venons de parler voulait-il économiser pour son futur voyage à Rome ?

L'assimilateur profita adroitement des désirs des voyages de ces prêtres. Il favorisa grandement ce voyage à certains d'entre eux au temps précisément où nous revendiquions le plus instamment, auprès du Saint-Père, nos droits à un évêque de notre langue. Ces agissements sont connus. Les mystères ont été percés à jour. Dans des circonstances commes celles qui existaient alors, on fournissait toujours à ces prêtres les moyens soit de nous diviser, soit de nous nuire, à Rome surtout. On comprend aisément la tactique de l'assimilateur. Ce n'était plus lui qui parlait contre notre peuple, c'était notre propre sang. .

Pour un troisième—je ne sais s'il a dénoncé *L'Evangéline* en chaire, celui-là—mais il m'écrivait la lettre suivante :

..........Kent, Co., N. B.

M. Landry,
Moncton.

Mon cher Monsieur,

Depuis longtemps, je voulais renvoyer *L'Evangéline*, mais je voulais savoir jusqu'où pouvait aller la follie ou la bigoterie d'un franc bigot.

Si votre *écrivayeur* croit arroser la foi de nos ancêtres en détruisant l'autorité ecclésiastique il se trompe énormément car, par ses écrits la foi lui fait déjà défaut et ses enfants seront des Clémanceau, etc., etc.

Veuillez m'envoyer mon compte et si je vous dois, le paiement ne retardera pas. De plus si quelqu'uns de mes paroissiens recoivent *l'Evangéline* j'ose espérer qu'ils cesseront bientôt.

Ainsi gardez votre salle feuille pour d'autre que pour des gens bien pensants.

Bien à vous,

—————————Ptre.

18, août, 1908,

Croyant à un accès de mauvaise humeur passager, je ne répondis point. Une deuxième lettre suivit. La voici :

..........Kent Co., N. B

Monsieur,

Je vous remercie de votre journal *L'Evangéline*. Mon abonnement n'est pas encore expiré, mais n'importe. Je ne veux plus le recevoir : au lieu d'exciter la foi des Acadiens comme vous croyez (peut-être) le faire n'oubliez pas que vous faites perdre la foi des Acadiens et la confiance au clergé. Vous n'êtes pas probablement le plus coupable, mais la faute retombe sur vous ou sur votre journal.

Ainsi merci et veuillez affacer mon nom de la liste des abonnés.

Je voulais suivre les correspondances et j'en ai assez.

Bien à vous,

—————————Ptre.

18 août 1908.

Ma réponse éclairera toute cette affaire. A la date du 5 septembre 1908, j'écrivais :

Moncton, N. B., le 5 sept. 1908

M. l'abbé.......... cu é,

Révérend Monsieur,

Vos lettres des 19 juin et 18 août derniers me sont bien parvenues. Si je n'ai pas répondu à la première, c'était parce que, la croyant écrite *ab irato*, je pensais charitable de vous laisser le temps de la réflexion. Je ne puis vous cacher que je suis heureux de ces lettres, malgré leur grossièteté—pardonnez-moi le mot qui ne rend pas complètement ce que sont ces lettres—. Les Acadiens finiront par connaître leurs amis.

Vous êtes venu manger le pain de l'Acadie et vous amasser un pécule fait de la sueur, des privations de notre peuple : heureusement que, jusqu'ici, vous êtes le seul de vos congénères qui ait osé jeter sa boue sur des personnes qui vous sont inconnues.

De votre pays même, de bons et saints missionnaires, de prêtres vertueux et éclairés, je reçois très fréquemment des encouragements qui purifient l'air troublé par vos malheureuses expressions. Je puis montrer avec bonheur ces nombreuses lettres—la vôtre est la seule de son espèce—.

Vous ignorez le sens du mot *bigot* il signifie le contraire de celui qui dit ce qu'il pense quand ce qu'il pense est d'accord avec la loi naturelle ; vous vous ralliez aux persécuteurs—c'est là la folie ou la bigoterie d'un franc bigot—.

L'Evangéline, grâce à vous qui, hélas ! ne savez pas modérer votre haine, ne doit pas détruire grand'chose dans votre paroisse : elle y est si peu reçue !

Suivant votre désir (que j'avais d'ailleurs prévenu) j'ai gardé ma salle (? ?) feuille pour d'autres que pour des gens bien pensants et elle est envoyée au Vatican d'où nous viennent des choses qui raniment le courage de mes *Clémenceau*, etc., etc. Et à bien d'autres adresses de gens aussi mal pensants que le Pape.

La compagnie, vous le voyez, n'est pas trop mauvaise.

Quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez, *L'Evangéline* continuera, et elle fera son chemin. Quand auront disparu les persécuteurs du peuple acadien et leurs alliés qui se disent *français*, *L'Evangéline arrosera* encore (suivant votre poétique expression) la foi de mes ancêtres—mais, entendons-nous : cette foi de mes ancêtres, cela se comprend—.

L'Evangéline, étant le journal catholique de l'Acadie, recourt souvent, croyez-le, aux lumières de personnages CAPABLES de la guider : vous ne vous imaginez pas, j'ose le croire, être le seul théologien d'Acadie et le seul constitué en dignité—que vous n'avez pas— ?

Bien à vous,

V. A. LANDRY.

Je dois, ici, divulguer un fait que la force des choses m'oblige à dire.

En même temps que *L'Evangéline* était ainsi dénoncée, que tout—en dehors des Français—était contre elle dans la province ecclésiastique de Halifax, des membres des plus éminents de l'épiscopat français de l'Eglise du Canada approuvaient nos combats, nous encourageaient à les continuer. S'il y avait crime si grand de notre part, ces illustre personnages ne s'en rendaient-ils pas complices ?—En ce temps-là, nos endormeurs et nos endormis d'Acadie, grands et petits, ne disaient rien. Ils nous laissaient nous débattre comme nous le pouvions, ne daignant pas même nous donner un mot de vulgaire sympathie. Pourquoi Mgr Sbarretti ne nous frappait-il pas tout de suite ? N'en avait-il pas le droit ?—Certes mais en avait-il le motif ?..— C'est-là la question !

A bon entendeur......

Valentin A. Landry.

UN APPEL

Ceux qui ne font pas la collection de la REVUE nous rendraient un réel service en nous rétournant le numéro de juillet 1910, qui nous manque pour complèter quelques séries.

Les Irlandais et la bataille de Carillon[1]

Il y a quelque temps on nous signalait une curieuse étude publiée dans l'*Almanach du Peuple*, pour l'année 1910. Elle était intitulée *Canadiens-français et Irlandais*, et ornée d'un portrait de l'honorable Charles Murphy, secrétaire d'Etat du Canada. A mesure que nous la parcourions, un étonnement très vif s'emparait de nous.

Nous y trouvions d'abord des réflexions étranges, comme celle-ci, par exemple : "On est porté, quelquefois, dans des milieux canadiens-français trop exclusifs, à considérer le groupement irlandais implanté dans le pays comme nouveau venu, à lui donner de mauvais cœur quelquefois place à la table ancestrale, enfin à lui refuser un rang dans la famille canadienne fondamentale. Cette attitude provient d'une grave erreur historique, ou plutôt s'explique par une regrettable négligence de la part des nôtres, quand il s'agit de s'instruire dans l'histoire des premiers jours du Canada." Que signifiaient ces lignes? Evidemment leur auteur inconnu accusait nos compatriotes d'être injustes envers leurs concitoyens irlandais, par ignorance de l'histoire ancienne du Canada. Mais, ne s'occupant guère d'étayer son accusation d'injustice, il appuyait sur son reproche d'ignorance. D'après lui, si les Canadiens français eussent davantage étudié leur histoire, ils auraient vu que "les Irlandais ont, dès début de l'occupation française, joué un rôle militaire excessivement brillant au Canada," et qu'il n'y a "aucune raison de refuser aux descendants des légions de Montcalm l'amitié, la sympathie, le respect que professaient, à l'égard de ces vaillants défenseurs du drapeau fleurdelysé, les grands capitaines de nos guerres contre l'Angleterre".

Les descendants des légions de Montcalm !—Notre étonnement s'accroissait. Ces légions n'étaient-elles donc pas retournées en France après la défaite finale? Et d'ailleurs, que pouvaient-elles avoir de commun avec les fils d'Erin qui forment aujourd'hui partie de la population canadienne?

(1) *Revue Canadienne*, Nouvelle série, vol. vi., Montréal, décembre 1910

Nous allions l'apprendre : " La bataille de Fontenoy s'est continuée au Canada, poursuivait l'écrivain de l'*Almanach*. A Carillon la brigade irlandaise, commandée par Loreil (sic), de son vrai nom O'Reilly ajouta ce jour-là une page si glorieuse à son histoire triomphale, que Montcalm écrivait le lendemain de la victoire : " Quelle journée pour l'honneur de la France ! Ah ! quelles troupes que les nôtres, mon cher Doreil ! Je n'en ai jamais vu de pareilles ! " — Enfin, nous avions le mot de l'énigme. C'était une armée irlandaise qui avait gagné la bataille de Carillon ; et les Canadiens-Français d'aujourd'hui ne devraient pas l'ignorer ou l'oublier.

Cette affirmation, avouons le, provoqua chez nous quelque surprise. Nous avions toujours été sous l'impression que la victoire de Carillon avait été remportée par une armée franco-canadienne, et l'apparition inopinée de la brigade irlandaise sur ce champ de bataille fameux dérangeait des notions puisées, nous semblait-il, aux meilleures sources. D'où provenait cette version nouvelle du glorieux fait d'armes? Sur quelle autorité, inconnue jusqu'ici de nos historiens, pouvait-elle s'appuyer? De quel document révélateur surgissait-elle? Heureusement l'*Almanach du Peuple* prenait soin de satisfaire notre curiosité légitime.

Il y a trente-huit ans, dans un banquet de la Société Saint-Patrice de Montréal, M. John O'Farrell, avocat de Québec, prononçait un discours sur *Les familles irlandaises d'après les anciens registres de Québec*. Il s'y était donné pour tâche d'établir que, dès le début de la colonie et subséquemment, des colons d'origine irlandaise étaient venus se fixer au Canada, et surtout de vanter les exploits accomplis ici, durant la guerre de Sept Ans, contre l'ennemi héréditaire, par la célèbre brigade irlandaise enrôlée au service de la France. Ce discours avait été publié en 1872, chez John Lovell, imprimeur de Montréal, sous ce titre : *Irish families in ancient Quebec records, with some account of soldiers from the Irish Brigade regiments of France serving with the army of Montcalm*. Autant que nous avons pu le constater, cette brochure avait alors fait peu de bruit. Comme beaucoup de plaquettes de ce genre, elle était bientôt devenue très rare. Ses révélations relatives aux véritables vainqueurs de Carillon n'avaient pas entamé la légende popularisée par Garneau, Ferland et tous nos annalistes. Et nos manuels scolaires avaient imperturbablement continué d'enseigner que la ba-

taille du 8 juillet 1758 avait été gagnée par des soldats français et des miliciens canadiens.

Il y avait trente-six ans que le discours de M. O'Farrell dormait dans la poussière, lorsqu'une généreuse initiative vint le faire reparaître au jour. Voici en quels termes l'écrivain de l'*Almanach* nous la révélait : " Cette étude du plus haut intérêt aurait couru le risque de tomber dans l'oubli—malheureusement réservé à beaucoup de discours d'après-banquet—sans la touchante sollicitude du secrétaire d'Etat du Canada, l'hon. Charles Murphy, qui vient d'avoir l'heureuse et patriotique idée de la rééditer sous forme d'élégante plaquette dont il a fait hommage aux fervents de la cause irlando-française... Nous devons à la gracieuseté de l'honorable ministre un exemplaire de cette jolie plaquette, et nous l'avons parcourue avec délices. Les détails qu'elle contient sont absolument originaux et appuyés sur des documents probants."

Désireux de partager les " délices " goûtées par notre auteur, grâce à la munificence de l'honorable M. Murphy, nous nous sommes mis nous-mêmes en quête d'un exemplaire de la brochure. *Rara avis* ! Or, pendant que nous cherchions, nous nous aperçumes que la " touchante sollicitude " de M. le secrétaire d'Etat n'avait pas été sans fruits. Le rôle, trop longtemps ignoré, joué par la brigade irlandaise à Chouaguen, à William Henry, à Carillon, à Sainte-Foye, commençait à être signalé et exalté. On nous écrivait d'un grand, d'un très grand séminaire de cette province, que de jeunes lévites hiberniens y réclamaient, avec le plus impétueux enthousiasme, cette gloire usurpée par une autre race. D'autre part, nous recevions des Etats-Unis une lettre pleine d'émotion patriotique, dans laquelle un Canadien américain nous informait que là-bas aussi se produisait la même affirmation, et nous conjurait de la démentir, si elle était contraire à la vérité historique. Enfin on nous communiquait, presque en même temps, un numéro, déjà vieux de douze mois, du *New York's Freeman Journal*, contenant un article intitulé *The Irish Brigade at Ticonderoga*, et de copieux extraits du discours de M. O'Farrell, réédité par l'honorable M. Murphy. Dans cet article, daté de Montréal, et signé des initiales J. R. H., il était dit qu'après la capitulation de 1760," les restes de l'illustre brigade irlandaise, au nombre d'environ 2,000, demeurés dans ce pays, y étaient entrés

dans la vie civile, et devenus partie intégrante de la population canadienne, dont le nombre s'élevait à environ 50,000 ". Et cet écrit se terminait par le paragraphe suivant : " Ce fut l'incorporation de ces 2,000 Irlandais dans une population totale d'environ 50,000 qui lui infusa ces qualités si essentiellement irlandaises, grâce auxquelles le Canadien-français est devenu ce qu'il est aujourd'hui, le maître indisputé de la moitié du continent nord-américain. Et c'est là un nouvel exemple de ce que peut l'Irlandais hors de son pays." Tant de modestie charmera sans doute, comme elle nous a charmé nous même, les lecteurs de la *Revue Canadienne*.

D'autres indices, rapprochés de ceux que nous venons de signaler, nous démontraient clairement l'existence d'une campagne entreprise pour établir que l'armée de Montcalm était principalement irlandaise, et que la victoire de Carillon, en particulier, avait été remportée grâce à l'intrépidité et à l'héroïsme des soldats de cette nation. Notre désir de scruter les textes qui soutenaient cette thèse en devenait d'autant plus vif. Une bienveillante communication nous mit enfin à même de faire ce travail. Et c'est le résultat de cette étude que nous croyons opportun de soumettre maintenant au public. Il ne saurait être ici question que d'élucider un point d'histoire, en appliquant au sujet les procédés de critique usités en ces matières.

C'est uniquement sur la brochure de M. O'Farrell, que s'appuie cette revendication irlandaise de la victoire si mémorable du 8 juillet 1758. Nous allons exposer la thèse qui y est émise et les autorités dont elle se réclame, avec la plus stricte exactitude et la plus scrupuleuse loyauté.

M. O'Farrell affirme que la célèbre brigade irlandaise, qui servit sous les drapeaux de la France au dix-huitième siècle, et se couvrit de gloire dans plusieurs batailles, spécialement à Fontenoy, fut envoyée au Canada en 1755, combattit au lac George, à Chouaguen, à William Henry, s'immortalisa à Carillon, et contribua puissamment à la bataille de Sainte-Foye ; puis qu'un grand nombre de ces soldats s'établirent au Canada après 1760 et y firent souche. Et voici quelles preuves il produit.

" On lit à la page 368 du volume dixième de la collection intitulée : *Documents relating to the colonial history of the State of New York*, une lettre au comte d'Argenson, le ministre de la guerre en France, écrite par le commissaire

général Doreil." Ici, M. O'Farrell, inaugurant le singulier système dont nous verrons tout à l'heure l'épanouissement, ouvre une parenthèse pour dire : " D'après son nom, je fais plus que le suspecter d'avoir été un O'Reilly". Puis il continue : " Cette lettre contient ce qui suit : " Je considère " donc comme certain, Monseigneur, que le roi enverra des " renforts l'année prochaine. Dans ce cas, permettez-moi " une observation, dont j'ai conféré avec M. de Vaudreuil " qui est de mon avis. Parmi les bataillons que vous allez " expédier, je crois qu'il serait bon d'envoyer un bataillon " irlandais, d'autant plus qu'il aurait toutes les ressources " nécessaires pour se recruter" (1). Nous avons ici le premier point de la démonstration entreprise par M. O'Farrell. Il poursuit : " A la page 925 du même volume, nous trouvons un mémoire sans date, mais supposé avoir été présenté au roi par le ministre d'Argenson, en 1754, d'après lequel on prend action conformément à cet avis (de Doreil), et l'on recommande l'envoi de troupes irlandaises au Canada " (2). Voilà le second point de la démonstration.

Arrivons au troisième ; nous citons encore la brochure : " Dans le volume septième, page 270 du même ouvrage, et dans le volume premier, page 494, d'un autre ouvrage : *Histoire documentaire de New York*, nous trouvons, copiée des archives de Londres, la déclaration assermentée d'un soldat du régiment de Shirley, faite devant Sir Charles Hardy, et transmise par lui en 1756 aux Lords du Commerce en Angleterre. Cet affidavit contient ceci : " Claude " Frederic de Hutenac, du régiment du major Shirley, dé- " clare que lundi, le neuvième jour d'août, une barque sortit " du port d'Oswego et découvrit le camp français à environ " un mille du fort ". Après avoir décrit le siège d'Oswego, un conseil de guerre tenu alors, et le signal de la capitulation donné par les Anglais en arborant un drapeau blanc, ce soldat, qui était un déserteur des Français, et conséquemment devait connaître la brigade, poursuit en ces termes : " Sur " quoi le déclarant dit au colonel Littlehales : Si vous êtes " pour livrer le fort, vous devez me laisser m'esquiver, vu " que je suis un déserteur français et que l'on sera impito- " yable pour moi. A quoi le colonel répliqua qu'il espérait

(1) Page 16, de la brochure *Irish families....*

(2) Ibid.

" sortir avec les honneurs de la guerre et qu'ainsi le décla-
" rant serait sauf. Celui-ci ne se fiant pas à cette assu-
" rance, fut laissé libre de s'enfuir avec sept autres dé-
" serteurs. Mais n'étant pas encore très éloignés, ils virent,
" de l'autre côté du port, les Français s'embarquer dans des
" bateaux, et parmi eux quelques-uns vêtus de rouge, avec
" des revers de couleur verte, lesquels appartenaient à la bri-
" gade irlandaise " (3)

Voici donc l'enchaînement de faits que nous présente M. O'Farrell. Premièrement, M. Doreil, commissaire des guerres à Québec, demande l'envoi d'un bataillon irlandais au Canada. Deuxièmement, M. d'Argenson recommande au roi cet envoi. Troisièmement, un déserteur français constate la présence de la brigade irlandaise à Chouaguen. Et les grandes lignes de la preuve requise en l'espèce se trouvent établies.

" La brigade débarqua à Québec le 26 juin 1755 ", nous apprend M. O'Farrell (4).

La présence de ce corps au Canada étant ainsi démontrée, il nous le fait voir s'illustrant d'abord au Lac George, sous Dieskau, où 220 grenadiers donnent l'assaut à des retranchements défendus par 3,000 soldats. " Cette héroïque petite bande de 220 combattants de la brigade irlandaise, s'écrie l'auteur, bravant 3,000 hommes retranchés dans ce que l'on peut appeler une forteresse, soutenant pendant deux heures un véritable ouragan de feu, mettant hors de combat trois fois plus d'ennemis que leur propre nombre, égalent, s'ils ne les surpassent, Léonidas et ses 300 Spartiates aux Thermopyles." M. O'Farrell nous montre ensuite la brigade à Chouaguen, faisant prisonniers, après trois jours de siège, trois régiments anglais, dont deux avaient déjà fui devant elle à Fontenoy. Il nous la représente encore réduisant le fort de William Henry, et capturant 2,400 prisonniers avec un immense matériel de guerre. " Mais, s'écrie l'auteur dans un élan d'enthousiasme, la gloire la plus rayonnante de la brigade, fut celle conquise par elle en ce jour mémorable de Ticonderoga ou de Carillon, comme l'appellent les Français. Ce jour-là 3,000 soldats de la brigade, assistés de 450 Canadiens français, défirent complètement 15,000 hommes des meilleures troupes de l'armée régulière anglaise. En

(3) Pages 17 et 18 de la brochure.

(4) Page 23 de la brochure.

cette occasion, ils soutinrent pendant six heures entières la fureur aveugle de troupes cinq fois plus nombreuses, repoussèrent sept charges successives de toute l'armée ennemie, tuèrent ou blessèrent 4,000 hommes, ne perdant eux-mêmes que 30 officiers et 340 soldats. C'est à cette bataille de Ticonderoga que les officiers irlandais que je vous ai déjà mentionnés, reçurent leurs blessures... Les noms de ces braves méritent d'être embaumés dans les cœurs irlandais ; et je prends la liberté de vous les répéter, ce sont MacCarthy, Fitzpatrick, Douglass, Carolan, O'Moran, Forsyth, O'Hearn et O'Donohue ! !... "

Pourquoi faut-il que le souci de la vérité historique nous force à interrompre cette effusion de ferveur nationale, afin d'examiner si elle ne procède pas, malheureusement, d'une série d'erreurs et d'interprétations fautives.

Il importe d'abord de rechercher les dates exactes des pièces mentionnées par M. O'Farrell. Nous allons voir que ces dates sont essentielles. En se référant au volume indiqué, on constate que la lettre de M. Doreil à M. d'Argenson, dans laquelle il demande l'envoi d'un bataillon irlandais, est du 28 octobre 1755. Par inadvertance sans doute, M. O'Farrell ne donne pas cette date. Et grâce à cet oubli opportun, on ne remarque pas l'étrangeté de son affirmation subséquente : " La brigade débarqua à Québec le 26 juin 1755 ". Qu'est-ce à dire? La brigade est-elle donc arrivée ici quatre mois avant que M. Doreil n'en ait demandé l'envoi? Le commissaire des guerres à Québec aurait-il, le 28 octobre, sollicité le ministre d'expédier au Canada des troupes déjà rendues dans notre pays depuis le 26 juin précédent? Si tel était le cas, il faudrait en conclure que ce fonctionnaire avait été soudainement frappé d'aliénation mentale. Mais les correspondances et les documents contemporains nous le montrent, au contraire, à ce moment, en pleine possession de ses facultés intellectuelles, et honoré de la confiance de ses chefs. Puisqu'il a demandé l'envoi d'un bataillon irlandais au Canada—et c'est un fait incontestable qu'il a écrit dans ce sens le 28 octobre 1755—il faut donc reconnaître qu'un tel bataillon ne figurait pas alors dans la petite armée chargée de défendre la Nouvelle-France. Cela est absolument indiscutable.

Cependant des troupes ne sont-elles pas débarquées à Québec au mois de juin 1755, comme l'affirme M. O'Farrell?

Oui, mais ce n'étaient pas des troupes irlandaises. C'étaient des troupes françaises, tirées des vieux régiments français de la Reine, de Guyenne, de Béarn et de Languedoc. L'extrait suivant d'une pièce signée par Louis XV et d'Argenson le prouve d'une façon sans réplique : " Sa Majesté, ayant bien voulu entrer en considération de ce que les soldats des bataillons qu'elle fait passer en Canada, tirés des régiments de la Reine, Languedoc, Guyenne et Béarn, ne pourraient profiter des congés absolus qu'elle fait distribuer tous les ans...Elle a ordonné et ordonne, etc." (5).

Le bataillon de Béarn arriva à Québec, le 19 juin 1755, celui de la Reine le 22, celui de Guyenne le 23, celui de Languedoc le 27 (6). Aucun d'eux n'avait ni de près ni de loin, rien de commun avec la brigade irlandaise. Qu'on jette un coup d'œil sur les noms suivants. Dans Béarn : lieutenant-colonel, de l'Hôpital ; aide-major, M. de Maurès de Malartic ; capitaines, MM. Pouchot, de Montgay, Roux, de la Parquière, de Barante, de Rosmorduc, de Trépézée, de Montredon, de la Mothe, etc., lieutenants, MM. de Pensens, de Totabelle, de Solvignac, etc. Dans la Reine : lieutenant-colonel, M. de Roquemaure ; aide-major, M. d'Hert ; capitaines, MM. d'Hébécourt, Lecomte, de Montreuil, de Germain, Desvaux, etc. ; lieutenants, MM. de Massias, de Cherville. Desvaux, etc. Dans Guyenne : lieutenant-colonel, M. de Fontbonne ; aide-major, M. de la Pause ; capitaines, MM. de Lorimier, de la Bretèche, Bélot, Cornier, de Chassignol, etc. ; lieutenants, MM. de Fouquet, DuPont, de Restauran, de Saint-Poncy, etc. Dans Languedoc : lieutenant-colonel, M. de Privas ; aide-major, M. de Joannès ; capitaines, MM. de Fréville, Duchat, de Basserode, de Marillac, d'Aiguebelles, de Parfouru etc. ; lieutenants, MM. de la Miletière, de Cléricy, Blanchard, de Courcy, Dupuy, d'Hastrel, etc. ... Il suffit de parcourir cette liste pour voir que ce sont bien là des officiers français. M. O'Farrell a essayé de soutenir que beaucoup des noms mentionnés dans les dépêches officielles des commandants de l'armée étaient des noms irlandais francisés, parce qu'il y avait des raison pour ne pas faire connaître la présence de la brigade au Canada. Mais cette supposition

---

(5) Ordonnance pour donner la pistole aux soldats qui auraient dû être congédiés.—*Lettres de la Cour de Versailles*, page 8. Cette pièce est datée du 1er mars 1755.

(6) *Journal de M. de Malartic*, pages 5, 6 et 7.

est purement gratuite. Les noms que nous venons de citer n'étaient pas francisés ; ils étaient français, appartenant à des officiers dont les familles avaient poussé dans la bonne terre française des racines vieilles de plusieurs siècles. Nous examinerons tout-à-l'heure de plus près le système original de M. O'Farrell.

Il nous semble donc établi au-delà de toute contestation, par la lettre même de M. Doreil, et par les autres citations faites plus haut, que la brigade irlandaise n'a pas débarqué à Québec au mois de juin 1755. Elle n'a pas fait non plus son apparition en 1756. Les seuls bataillons venus ici cette année avec Montcalm étaient ceux de la Sarre et de Royal-Roussillon, tous deux très français, ayant pour lieutenant-colonel, le premier M. de Sénezergues, le second M. de Bernetz, et pour officiers, les DuMesnil, les Champredon, les DeSelles, les DuPont, les Duparquet, les Bois-Chatel, les Lenoir, les DeBellecombe, les Ducros, les Poulhariès, les De Saint-Lambert, les Dufresnoy, les DeBassignac, les De Saint-Privat, etc. Ces bataillons s'embarquèrent à Brest pour le Canada, le 23 et le 26 mars 1756 (7). Leur bonne grâce et leur ardeur faisaient pousser à Bougainville, aide-de-camp de Montcalm, cette exclamation admirative : "Quelle nation *que la nôtre* ! Heureux qui la commande et qui en est digne" (8). On n'a pas encore prétendu que Bougainville était irlandais ; et lorsqu'il s'écriait : "Quelle nation que la nôtre ", on peut supposer raisonnablement qu'il voulait parler de la nation française, et n'adressait pas ce patriotique hommage à des étrangers nés à Cork ou à Kilkenney.

Donc, la fameuse brigade irlandaise n'est venue au Canada ni en 1755 ni en 1756. Serait-elle venue en 1757 ? Pas davantage. Cette année ce furent les deux bataillons du régiment de Berry qui furent envoyés ici, avec quelques compagnies pour remplacer celles de la Peine et de Languedoc, qui avaient été prises par les Anglais sur *l'Alcide* et le *Lys*, en 1755, et quelques centaines de recrues "de chétive espèce" (9). Les bataillons de Berry étaient commandés par le lieutenant-colonel de Trivio, et avaient pour principaux officiers MM. de Trécesson, Carlan, de Cadillac, de la Bresme, Châ-

---

(7) *Journal de Montcalm*, page 22.

(8) *Journal de Bougainville.*

(9) *Journal de Montcalm*, page 302.

teauneuf, de Béran, de Saint-Félix, de Surimeau, Fouilhac, Villemontès, Milhau, de Guernée, de Beaupré, Chavimond, de Godonesche, Pélissier, etc. Où sont les Irlandais? Non, le régiment de Berry, comme les six autres qui l'avaient ici précédé, était un régiment absolument français par le composition de ses compagnies et de son état-major.

Mais alors de quelle manière expliquer cet autre document mentionné en second lieu par M. O'Farrell, supposé être de 1754, et contenir une recommandation de M. d'Argenson pour l'envoi de troupes irlandaise au Canada? L'explication est facile. Cette pièce n'est pas de 1754, elle n'est pas de M. d'Argenson et elle n'a aucune signification au sujet de la question qui nous occupe. Comment peut-il se faire que M. O'Farrell ait osé l'invoquer à l'appui de sa thèse aventureuse? Il veut nous faire croire qu'elle est de 1754, qu'elle comporte un acquiescement à la demande de troupes irlandaises par M. Doreil, et cependant, il a dû voir, dans l'ouvrage qu'il a lui-même cité, la date du 28 octobre 1755 en tête de la lettre de ce fonctionnaire contenant cette proposition. C'est toujours la même confusion, la même contradiction de dates. D'après M. O'Farrell, M. d'Argenson aurait acquiescé en 1754 à une demande que M. Doreil ne devait formuler qu'un an plus tard, en 1755.

La vérité c'est que la pièce mentionnée par l'auteur de la brochure, et reproduite à la page 925 du volume dixième des *Documents relating to the colonial history of the State of New York*, est de janvier 1759, et signalée nettement comme telle dans le livre que M. O'Farrell avait sous les yeux en écrivant sa conférence. Et de plus le texte et le contexte démontrent clairement qu'elle émane de Montcalm lui-même. C'est un mémoire à la Cour pour exposer la situation relative des Anglais et des Français dans l'Amérique septentrionale, à ce moment critique, et indiquer les choses absolument nécessaires, si l'on veut au moins tenter de défendre le Canada. Il faut : 1o des vivres ; 2o des munitions de guerre, un train d'artillerie et des artilleurs ; 3o des marchandises de traite ; 4o des recrues. Et Montcalm explique comme suit ce dernier article :

"Mille hommes au moins avec leurs armes et leurs vivres pour dix-huit mois ; des miquelets, troupes inutiles en Europe et dans la guerre présente, et qui rendront en Canada les plus grands services, cent cinquante Ecossais, Irlandais et

Allemands pour favoriser et attirer les déserteurs de ces nations qui, dans ce cas, nous viendront en grand nombre'' (10) Cette pièce, rédigée par Montcalm, datée du 12 janvier 1759 —six mois après Carillon !—et demandant quelques soldats Ecossais, Irlandais et Allemands, O'Farrell l'a transformée en un mémoire soumis au roi par M. d'Argenson, en 1754, pour recommander l'envoi au Canada de la brigade irlandaise. On jugera sans doute que tout commentaire serait superflu.

Nous disions plus haut que ce document n'a aucune signification dans la question qui nous occupe. Nous nous trompions. Il a une signification très claire. Il prouve péremptoirement, indiscutablement, irréfutablement, qu'il n'y avait pas plus de brigade irlandaise au Canada que de janissaires du Grand Turc, en 1759. Montcalm n'aurait certainement pas demandé quelques douzaines de soldats irlandais pour attirer des déserteurs, s'il avait eu sous ses ordres tout un corps d'armée de cette nation. C'est de la plus lumineuse évidence. M. O'Farrell avait assurément fait preuve d'une très prudente habileté, en ne donnant pas au lecteur le texte de la pièce invoquée par lui.

Passons à l'affidavit de Hutenac. Il ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête plus d'un instant. Ce transfuge dit que, regardant à travers le petit hâvre de Chouaguen, il vit quelques militaires français ''vêtus de rouge avec des parements verts, lesquels appartenaient à la brigade irlandaise''. Signalons tout de suite un procédé de M O'Farrell. Le texte de la déclaration faite par le sieur de Hutenac contient quatre mots que l'auteur de la brochure supprime sans barguigner. Ce texte doit se lire comme suit : ''lesquels, *il se l'imagine*, appartenaient à la brigade irlandaise''. En retranchant l'incidente ''il se l'imagine'', M. O'Farrell transforme une supposition en affirmation. Et il en fait grand état. Dans sa teneur véritable la phrase dont il s'agit ne veut pas dire grand'chose. Rien n'indique que de Hutenac fut un transfuge de l'armée de Montcalm. Il avait peut-être déserté en Europe, lorsque de régiment de Shirley servait dans l'armée anglo-hanovrienne battue à Fontenoy. Il pouvait avoir constaté alors que les soldats de la brigade irlandaise, enrôlée dans les armées de Louis XV, avaient sur leurs uniformes

(10) *Lettres et pièces Militaires.* Québec 1891, page 83.

des revers de couleur verte. Et croyant apercevoir à distance, sur la rivière de Chouaguen, des uniformes de ce genre, il s'était "imaginé" que des compagnies de cette brigade étaient rendues en Amérique. Mais il avait mal vu, car les bataillons présents au siège de Chouaguen ne portaient pas de revers couleur émeraude. La Sarre portait l'habit blanc, avec les parements et le collet bleus.. Guyenne et Béarn portaient aussi l'habit blanc, avec les parements et le collet rouges (11). Comme on le voit, le propos du transfuge est de nulle valeur.

Que reste-t-il de la thèse soutenue par M. O'Farrell, et des prétendues preuves dont il a tenté de l'étayer? Nous posons avec confiance la question à tout lecteur impartial. L'écrivain de *l'Almanach du Peuple* nous a dit que la plaquette rééditée par l'honorable M. Murphy "contient des détails absolument originaux et appuyés sur des arguments probants." Détails originaux! Oui, très originaux, même, on a pu s'en convaincre! Mais arguments probants! Où sont ils! A moins qu'on ne veuille faire entendre qu'ils sont probants contre le théorie même à l'appui de laquelle on les a produits.

Nous avons promis d'accorder une mention spéciale au curieux système, grâce auquel M. O'Farrell transforme les noms propres. Véritablement cela mérite qu'on s'y arrête, d'autant plus que, devant le procédé, l'écrivain de *l'Almenach* semble être resté béat d'admiration. Disciple aveugle du maître subtil qui l'a capté, il écrit : "Tous ces hauts faits (de la brigade) sont souvent passés sous silence parce que les documents français — pour des raisons d'Etat, sans doute — ne tenaient pas beaucoup à faire connaître la présence au Canada, dans la lutte contre l'Angleterre, de la brigade irlandaise. C'est pourquoi, dans toutes les dépêches officielles, la plupart des noms irlandais sont francisés au point de devenir quelquefois méconnaissables à l'œil nu."

Quels sont donc ces noms irlandais au sujet desquels il faudrait s'armer d'un microscope, si l'on désirait les discerner sous le déguisement français qui les rend méconnaissables "à l'œil nu". Ecoutez M. O'Farrell : "Nous avons, dit-il, aux aux pages 750 et 759 du volume dixième des *Documents relatifs à l'histoire de New York*, deux listes des officiers de

(11) *Costumes militaires français depuis l'organisation des premières troupes régulières*, en 1439, *jusqu'en* 1789, par N. de Noirmont et A. de Marbot.

pages 750 et 759 du volume dixième des *Documents relatifs à l'hi toire de New-York,* deux listes des officiers de l'armée française tués et blessés à la bataille de Ticonderoga ou de Carillon, comme les Français l'appellent. La plus grande partie de ces noms sont assurément irlandais. Voyez, par exemple : l'aide-major de Macarti (MacCarthy évidemment) ; le captaine de Patrice (fils de Patrick, évidemment un Fitzpatrick) ; l'aide-major Carlan (évidemment Carolan) ; de Moran (évidemment O'Moran) ; Forcet (un Forsyth) ; de Harrennes (évidemment O'Hearn) ; et Deniau (évidemment O'Donohue)."

Ce n'est pas plus difficile que cela : "Un tel (évidemment un tel)" ; et la démonstration est faite sans plus de tablature !

M. O'Farrell la poursuit avec une sereine complaisance : "Outre cette liste de tués et de blessés, continue-t-il, nous rencontrons fréquemment, mentionnés par Montcalm au roi, des officiers comme de la Pause (Power), d'Hert (Hart), de Barotte (Barrett) de Lac (Lake), de Coni (Coney), de Hugues (fils de Hugh, évidemment McHugh), Belcombe (Floid), Dalet (Daley), tous noms que l'on trouve dans la liste des officiers de la brigade, donnée par McGeoghegan et O'Connor."

Vraiment, on reste confondu devant une telle audace. Tous les noms signalés par M. O'Farrell sont ceux d'officiers français bien connus dans l'armée de Montcalm, et pas un seul de ces noms n'a appartenu à un officier irlandais. Quelques-uns sont défigurés dans le recueil documentaire anglais cité par l'auteur de la brochure. Mais il pouvait facilement rectifier ces erreurs. Et même, si l'on en tient compte, le page que nous venons de citer constitue le plus odieux des travestissements.

Rendons à ces héros de notre épopée canadienne les noms glorieux dont a voulu les dépouiller un impudent bateleur et saluons de notre admiration émue les aide-majors Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès, comte de Malartic (12) ; Carlan ; Charles de Plantavit, comte de la Pause ; d'Hert ; de Bellecombe ; les capitaines de Patris, Bachoie de Barante, de Laas, de Moran, d'Hugues ; les lieutenants Fourmet, d'Arennes, etc. Fils généreux de la vieille France, ils se sont inscrits en lettres de sang au livre d'or de la nouvelle !

(12) C'est lui que le volume anglais des *Documents* change en Macarti, et dont M. O'Farrell achève la métamorphose en en faisant un McCarthy

Voulez-vous faire plus ample connaissance avec l'ingénieux système de M. O'Farrell ? Lisez encore ceci : " Il y a plusieurs incidents dans l'histoire de cette période qui sont obscurs en eux-mêmes, et qui ne peuvent être expliqués que par la presence de la brigade au Canada. Par exemple, nous trouvons dans le journal de Montcalm, à la page 494 du premier volume de *l'Histoire de New York*, que de la Pause (Power) est l'officier envoyé par Montcalm pour reviser les articles de la capitulation d'Oswego. Quel autre motif aurait déterminé ce choix de Montcalm si ce n'eut été la connaissance de l'anglais par de la Pause, et le désir naturel de faire plaisir à ses soldats irlandais en permettant à un officier irlandais de recevoir l'épée des commandants des régiments de Shirley et de Pepperell, deux fois battus par la brigade." Il est difficile de pousser plus loin le parti pris. Cet officier que M. O'Farrell veut absolument affubler du nom de Power, est le comte de la Pause, comme nous l'avons vu plus haut. Il appartenait à une famille du Midi d'origine italienne, établie en France depuis plus de trois siècles. Montcalm écrivait de lui après Chouaguen : "La Pause est un homme divin". Une brochure publiée l'an dernier à Lodève, en France, nous a apporté sur lui et sa famille d'intéressants renseignements.

Un autre officier traité par l'auteur de la brochure avec un sans-gêne tout spécial, c'est le chevalier de Montreuil, major-général de l'armée. M. O'Farrell veut absolument lui enlever sa personnalité réelle, et il écrit : "Johnson, qui avait été mis hors la loi pour son rôle dans le mouvement en faveur du Prétendant, en 1745, prit le nom de chevalier de Montreuil". Or le chevalier de Montreuil est un homme très en vue, dont Montcalm, Vaudreuil, Doreil parlent souvent dans leurs lettres ; et Johnson, ou mieux Johnstone, en est un autre. Le chevalier Johnstone, écossais et non irlandais, après s'être battu pour Charles-Edouard Stuart, avait réussi à échapper aux limiers qui le poursuivaient, et était venu prendre du service dans l'armée française. Il fut aide-de-camp de Lévis, en 1759. Montreuil et Johnstone étaient deux personnages différents, quoique M. O'Farrell n'en fasse qu'un seul. On voit dans les mémoires écrits par l'officier écossais que, le matin de la bataille des Plaines d'Abraham, le capitaine Poulhariès exhiba un ordre signé "Montreuil" à Johnstone, qui le conjura de ne pas y obtempérer (13). Preuve évidente que celui-ci n'avait pas pris le nom de celui-là.

---

(13) *A dialogue in hades*, par le chevalier Johnstone, page 40.

En voilà assez, n'est-ce pas, pour établir la valeur qu'il faut attribuer à la brochure et aux théories de M. O'Farrell. Ses affirmations relatives à la présence au Canada de la brigade irlandaise sont de fantaisie pure, et se trouvent même démenties par les documents qu'il invoque. Il n'y a pas eu ici l'ombre d'un bataillon irlandais durant le guerre de Sept Ans. C'est là un cas de certitude historique absolument indiscutable.

Cependant nous sommes en mesure d'aller plus loin encore, et de prouver que non seulement on n'a pas envoyé de France de régiment irlandais pour servir sous Montcalm, mais que, du Canada, on a fait passer en France des soldats irlandais, désireux de s'engager sous nos drapeaux. Dans la garnison faite prisonnière à Chouaguen il y avait une cinquantaine d'Irlandais dont le loyalisme britannique n'était pas très ardent. Ils proposèrent à M. de Vaudreuil de former une compagnie, promettant d'être fidèles à Sa Majesté très chrétienne dont ils deviendraient les sujets dévoués. Le gouverneur accepta leur acte d'allégeance, mais crut plus sage de ne point les garder ici. Nous citons sa lettre au ministre : "Monseigneur, j'ai l'honneur de vous rendre compte que, dans le nombre des prisonniers anglais, il s'est trouvé des Irlandais, qui ont fait leur possible pour me persuader qu'ils s'étaient entièrement détachés du service du roi d'Angleterre. Je les ai fait observer de bien près, et je n'ai pu qu'être satisfait de la conduite qu'ils ont tenue. Insensiblement j'ai formé une compagnie de cinquante hommes. Cette compagnie n'a pas été nourrie en vain, elle a travaillé aux fortifications de Québec. J'aurais bien pu la joindre aux troupes que j'ai fait marcher au fort Saint-George ; mais je n'ai pas voulu m'y fier. Je préfère d'avoir l'honneur de vous l'envoyer. Je la fais passer sur le vaisseau du roi le *Célèbre* commandé par Monsieur de la Jonquière." (14) Ainsi donc, au lieu de recevoir de France des Irlandais, on envoie du Canada des Irlandais en France ! Et ce dernier trait achève de démontrer quelle est la valeur historique de la thèse contenue dans le discours prononcé par M. O'Farrell, le 15 janvier 1872, devant le Société Saint-Patrice de Montréal.

Après avoir entassé en quelques pages tant d'erreurs et de

---

(14) *Monsieur de Vaudreuil au ministre,* 12 septembre 1757 ; *Collection de Manuscrits,* vol. IV, page 130.

fausses représentations, l'orateur n'en terminait pas moins sa harangue par un air de bravoure. Il s'écriait, au milieu d'applaudissements que nous croyons entendre." En conclusion, nous devons tous nous sentir fiers de savoir que notre race a occupé une si large place dans les pages les plus brillantes de l'histoire canadienne. Il est temps que l'on apprenne à d'autres que les Irlandais ne peuvent être considérés comme étrangers, ou traités comme tels, sur un sol rendu fameux par leurs exploits et sanctifié par leur sang ! "Cette péroraison grandiloquente paraît presque grotesque, quand on songe à quel échafaudage de hâbleries elle sert de couronnement. Mais elle peint à merveille une certaine mentalité, un certain état d'âme, qui sont comme endémiques chez quelques-uns de nos concitoyens, et qui nous font assister trop souvent aux manifestations les plus intempestives.

Et maintenant, nous nous posons une question. A quelle inspiration est due l'exhumation de cette brochure des oubliettes où elle gisait ! C'est l'honorable Charles Murphy, nous a appris *l'Almanach du Peuple*, qui a eu "l'heureuse et patriotique idée" de la rééditer pour en faire "hommage aux fervents de la cause irlando-française."

La cause irlando-française ! Quelle est-elle? Ne serait-elle pas beaucoup plus "irlando" que "française"? Et quels sont ses adhérents? En quoi consiste leur programme? Ont-ils pour objectif d'envahir sans cesse les domaines occupés par de légitimes possesseurs? Et après avoir, dans d'autre sphères, récolté sans droit des moissons qu'ils n'ont pas semées, poussent-ils leur ambition jusqu'à vouloir ravager le champ de l'histoire pour y voler des gloires que leur aïeux n'ont pas conquises? Serait-ce donc ce sentiment qui aurait dicté à l'honorable secrétaire d'Etat cet acte de "touchante sollicitude" dont nous a parlé *l'Almanach du Peuple* avec tant de candeur?

Nous aimons à croire cependant qu'il ignorait la nature réelle de l'oeuvre ressuscitée par lui. Car alors, au lieu d'être le coupable complice, il ne serait plus que la victime imprudente de l'imposture hardie que nous avons cru devoir démasquer, parce que nous la voyions en train d'égarer la bonne foi des uns, et d'alimenter la passion des autres.

Thomas Chapais.

Revue des faits et des œuvres

Les avantages de l'organisation

Mgr Delamaire, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, a prononcé devant le Congrès des Catholiques du Nord de la France (nov. 1910) un discours qui est à la fois un programme d'action et un bel éloge des avantages de l'organisation. Il fait comprendre que s'il est bon d'élever la voix pour la défense des principes il est surtout très pratique et nécessaire de traduire par des actes les revendications énoncées dans de brillants discours. C'est à la suite d'un discours où l'on avait vanté l'organisation diocésaine des catholiques du Nord, forte de 16,000 membres résolus et dévoués que Mgr Delamaire s'est écrié :

> " Ce n'est pas seulement 16,000 hommes, 50,000, 100,000 et même plus que je veux arriver à grouper dans cette Union. Comme tous les hommes vraiment libéraux, j'aspire à voir promulger en cette république, qui devrait être d'après son nom un régime de tolérance, la loi sur la liberté des manifestations publiques que possèdent déjà la protestante Angleterre et l'autocratique Allemagne. Le jour où l'on verra 50,000 catholiques défiler dans les rues de Lille, manifester devant la préfecture, devant les représentants du gouvernement en faveur de la liberté de conscience et du droit des pères de familles, il est probable que l'on réfléchira avant de fouler aux pieds leurs droits et, s'il le fallait même, je n'hésiterais pas à conduire ces 50,000 hommes au siège du gouvernement à Paris, devant les ministères, devant ce palais jadis épiscopal souillé aujourd'hui par la présence de l'ancien grand-maître de la franc-maçonnerie. Le jour où nous saurons nous faire craindre, ce jour-là on nous respectera ! "

La question universitaire dans l'Ouest et Mgr Legal

Le 15 décembre dernier, rapportent les vaillantes *Cloches* de Saint-Boniface, dix-sept catholiques irlandais de Winnipeg publièrent dans le *Free Press* une lettre collective réclamant l'établissement à proximité de l'Université du Manitoba d'un collège ou résidence, d'où les élèves catholiques de langue anglaise iraient suivre les cours à l'Université. Dans une

lettre subséquente, publiée le 23 décembre dans le même journal, en réponse à une réplique de M. l'abbé Chevrier, un comité composé de sept membres et écrivant au nom des dix-sept signataires du premier manifeste, affirmait que les catholiques de l'Alberta projetaient un établissement semblable à celui qu'il proposait, et cela, pensait-il, avec le plein concours et l'entière approbation de S. G. Mgr Légal. Or, cette affirmation est absolument dénuée de fondement comme en témoigne la lettre suivante publiée par les *Cloches* :

Vègreville, Alta., 28 décembre, 1910.

A l'Editeur du *Free Press*.

Monsieur,—On a attiré mon attention sur une correspondance qui a été publiée dans votre numéro du 23 de ce mois sous le titre : " Lettre du Comité catholique anglais. "

Je demande qu'il me soit permis de solliciter qu'on ne me mêle pas, sans mon consentement, à la présente controverse. Jusqu'ici rien n'a encore été fait pour l'affiliation d'un Collège catholique à l'Université de l'Alberta, et cette affiliation ne se fera jamais si ce n'est dans des conditions acceptables aux Catholiques et conformes aux principes de l'Eglise catholique.

Je demeure sincèrement vôtre, M. l'Editeur,
† Emile J. Legal,
Evêque de St-Albert.

Bribes d'histoire. Un souvenir de 1837-1838

Le rédacteur du *Canado-Américain*, (16 janv. 1911) de Manchester, N. H., vient de déterrer une relique de la période tourmentée de 1837-1838. Il a découvert chez M. Philippe Beauchemin, un vieux citoyen de Derry, N. H., une série à peu près complète de *La Quotidienne*, une feuille heddomadaire publiée à Montréal pendant les troubles du Bas-Canada. Ce journal qui avait pour devise—" Moralité, Paix, Bonheur " —parut dans le mois de novembre 1837. Il se vendait deux sous ; il était rédigé imprimé et publié par François Lemaître. Il donne des détails intéressants sur l'insurrection et la façon dont furent traités les patriotes. Le *Canado-Américain* cite quelques extraits que nous lui empruntons. Ainsi *La Quotidienne* publiait, le 19 décembre 1847, la note suivante :

" St-Eustache : —Nous avons été dimanche dernier à St-Eustache, afin de voir de nos propres yeux les désastres qui ont eu lieu dans ce village. En arrivant à la rivière appelée du Chaine, nous avons trouvé le corps d'un homme mort sur le bord du chemin, un peu plus loin, dans un petit

bois, quatre autres corps, et des indices certains de plusieurs autres qui auraient été enlevés. De l'autre côté de la rivière, à la maison de M. Dumond où nous sommes allés, nous avons trouvé deux corps dans la cuisine. De là nous nous sommes rendus à l'Eglise, qui ne présente plus qu'un monceau de cendres, et en regardant parmi les débris de la couverture de fer blanc, qui étaient écroulés, nous avons découvert plusieurs corps dans un état horrible à voir. Ensuite nous avons gagné le cimetière et là nous y avons trouvé dix autres corps, que l'on a dit être une partie de la compagnie de M. Chénier, qui dit-on ont préféré mourir plutôt que de retraiter, et n'ont pas abandonné leur chef qui a péri avec eux, en se défendant avec un courage et une bravoure plus qu'humains jusqu'à la dernière extrémité. Un peu plus loin nous avons trouvé encore un corps. Nous avons ensuite été à la maison de M. Anderson, où nous avons trouvé, dans le passage de la cour, quatre corps, et dans la maison dix blessés, et le corps de M. Chénier exposé sur le comptoir, à la vue de la foule qui a visité ces lieux, il avait été mutilé horriblement, il était fendu en quatre, et son cœur avait été extrait de sa poitrine, c'était un spectacle horrible et répugnant pour l'humanité. Nous avons conversé avec un des blessés, et il nous a assurés qu'il n'y avait que bien peu de monde dans l'église, au moment, où lui, (le blessé) s'en est échappé en sautant à une hauteur considérable par une des croisées, comme il sautait pour échapper à la mort terrible dont il était menacé, plusieurs des assiégeants fondirent sur lui, et allaient lui arracher une vie qu'il n'était plus en état de défendre, mais une voix se fit entendre en sa faveur, et il fut épargné. Cet homme est horriblement brûlé. Il nous dit aussi que le nombre des habitants présents au moment de l'attaque n'était pas considérable, il n'y avait point de canons, et la plus grande partie n'avaient pas de fusils. Les contes qui avaient été faits, par rapport à des canons de bois, des forteresses, etc., sont imaginaires. Et en prenant le tout ensemble ils n'avaient pu offrir qu'une bien faible résistance.

Après le massacre, vint le pillage, et selon ce que nous avons vu nous ne doutons pas que ce qu'on nous en a dit est correct. Nous avons vu un nommé Gaudette très occupé à faire charger plusieurs voitures d'effets de toutes espèces, pour transporter à Montréal. Des volontaires ont fait beaucoup de butin. Des chevaux, des meubles de prix ont été vendus à vil prix, enfin il s'ensuit de tout cela la ruine totale de presque tous les habitants de ce village.

L'avidité des pillards a été si grande qu'ils ont presque tous déshabillé les corps des malheureux qui étaient étendus sur la glace et n'ont épargné que ceux dont la dépouille ne valait pas la peine d'être emportée. Presque tout le village a été consumé et ne présente à la vue qu'un monceau de cendres. "

Le numéro du mardi 3 juillet 1838, de *La Quotidienne* est publié au No. 29 de la rue St-Paul, à Montréal. Frs Lemaître en est toujours l'éditeur, l'imprimeur et le propriétaire. Il contient une proclamation de " Notre Très-féal et Très-Aimé Jean Georges, Comte de Durham, vicomte Lambton, etc., etc., etc., Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain l'un de nos Conseil Privé, Gouverneur-Général, Vice-Admiral et Capitaine-Général de toutes nos Provinces sur et proche le continent de l'Amérique Septentrionale, etc., etc., etc.

Dans ce même numéro, *La Quotidienne* raconte comme suit le départ des patriotes condamnés à être déportés aux Bermudes :

Les Exiles :—Hier après-midi sur les quatre heures, nos infortunés compatriotes, condamnés à l'exil, se sont embarqués à bord d'un vaisseau à vapeur au courant Ste-Marie pour se rendre à Québec et de là à la terre d'exil, à la Bermude.

Un détachement de troupes avait été stationné de bonne heure sur les quais au havre de cette ville. Cette disposition avait fait croire que les prisonniers s'embarqueraient au port. Une multitude immense s'y était rassemblée pour y être témoin du départ, mais elle fut désappointée.

Pendant ce temp-là, un autre détachement de troupe escortait les proscrits de la prison neuve au lieu d'embarquement à peu près en face, et quoiqu'on ait voulu donner le change au public une foule considérable se porta au pied du courant et eut la consolation de jeter un regard sur ceux dont le triomphe eut fait des Washington, des Franklin, des Jefferson, mais que l'insuccès réduit aux fers.

Des parents et amis des prisonniers avaient, dit-on, obtenu permission de les voir. Au moment où les exilés quittaient leur donjon, les détenus politiques qui demeuraient ne purent être témoins du départ de leurs compagnons d'infortune sans faire éclater la plus grande affliction. C'était une scène déchirante à voir. An moment de l'embarquement la scène devint plus pathétique encore. Ce n'était plus quelques personnes seulement mais tout un public qui était absorbé dans la plus morne douleur ; les adieux étaient vraiment touchants. Les pauvres exilés se faisaient violence pour se contenir à la vue de tant de regrets, et saluaient de leur mieux ; car ils étaient tous enchaînés deux à deux. Le Dr Nelson, homme de la plus belle stature, en saluant le peuple, leva les bras pour montrer ses chaînes.

Le départ des exilés a fait beaucoup de sensation, et on n'apprendra pas sans plaisir qu'ils furent respectés par tout le monde. Pas un de ces monstres qui firent la démonstration d'une joie atroce lorque les exilés du Haut-Canada arrivèrent à Montréal ne se trouvaient là pour déshonorer l'espèce humaine, ou s'il y en avait ils surent se contenir : ils firent bien ; car. excité comme l'était le peuple, ils eussent payé chèrement leur audace.

Dans le numéro du 26 juin 1838, *La Quotidi enne* publiait des *on-dit* où il est question d'une célébration de la Saint-Jean Baptiste à Burlington, Vt., par les réfugiés et de l'opinion américaine d'alors sur les événements qui venaient de se dérouler au Canada :

Les on-dit :—On dit que les réfugiés aux Etats-Unis n'ont pas oublié qu'ils sont canadiens et on assure qu'ils ont dû se réunir hier à Burlington pour chômer la fête nationale. Il s'y trouve une église catholique et cet endroit, où il y a un grand nombre de Canadiens, a encore l'avantage d'être central. Une grande messe a dû se célébrer, en l'honneur du saint patron, à la réquisition spéciale des exilés. La feuille d'ERABLE, dont le bois réunit l'utilité, la vigueur et l'incorruptibilité, n'aura pas été négligée. Si le plaisir et la gaieté n'ont pas présidé à cette réunion sur la terre d'exil, du moins aura-t-elle le bon effet de cimenter la concorde et l'union qui doivent toujours exister parmi des hommes qui ne reverront peut-être jamais la terre natale, et qui, sans doute, n'ont pas oublié cette belle pensée d'un grand poète :—

A tous les cœurs bien nés, que la Patrie est chère.!

—On dit qu'il est très probable que le gouverneur actuel du Vermont. ne sera pas mis en avant à la prochaine élection cet automne parce qu'il a signé une proclamation que des Tories du Canada avait envoyée à leurs parents à Burlington, et que ceux-ci ont obtenu la signature du chef de cet état par ruse. Néanmoins on prétend fortement que le gouverneur Jenison sympathise avec le reste de ses compatriotes pour la cause des insurgés.

—On dit qu'à Buffalo on a résolu de soutenir M. Clay comme Président

futur des Etats-Unis, parce qu'il a épousé et défendu la cause des patriotes dans le Sénat des Etats-Unis.

—On dit que les patriotes du Haut-Canada ont saisi une goélette chargée de marchandises pour un marchand du Haut-Canada, sur le lac Erié.

—On dit qu'au E. U., la cause des patriotes canadiens, est si populaire que quand il s'agit d'une élection, les deux partis choissent de préférence, parmi leurs amis, des Canadiens qui se sont les mieux montrés dans la cause des patriotes. A Burlington, le parti Van Buren est dans la désolation, par ce que le candidat favori pour représentant dans la chambre de cet Etat, a signé une lettre au gouverneur suppliant celui-ci d'émaner une proclamation en décembre dernier, au sujet des troubles du Bas-Canada. Il ne pouvait avoir 10 voix.

Abolissons d'abord le Gaelique !

L'incident Fallon, survenu dans le cours de l'automne dernier a mis en veine plus d'un écrivain qu'une modestie plutôt exagérée retenait à l'écart. Je retrouve dans mes notes une lettre adressée au *Free Press*, d'Ottawa qui, sous l'air de de prendre à la blague la sortie de l'évêque de London établit certains contrastes qui sont d'une lecture intéressante et montrent le coté ridicule du grand mouvement dévoilé par la fameuse lettre Hanna-Pyne. Tout le monde ne la goûtera pas également, mais on ne m'en voudra pas de la verser au dossier des assimilateurs qui ne sont pas d'ordinaire gens gais et folâtres si ce n'est quand ils préparent les funérailles de notre élément. Voici : (1)

M. le Directeur du *Free Press*.

Mgr Fallon a démontré sans l'ombre d'un doute dans sa lettre sur les écoles bilingues, l'absolue impossibilité pour aucun homme—encore moins pour un enfant—d'apprendre deux langues. Ses arguments sont si convainquants que, moins de 24 heures après sa publication, le *Free Press*, jusque-là si favorable à la langue française, était converti à ses idées. Bien plus, l'*Orange Sentinel* a été obligé d'avouer que cette fois, un évêque catholique romain avait raison. Le plaidoyer est si limpide et les fait cités si irréfutables que personne n'a encore essayé de répondre à l'évêque. Ainsi donc, il est à espérer qu'on prendra des mesures pour faire disparaître l'enseignement bilingue non-seulement du Canada. mais dans tout l'empire britannique.

Dans ces dernières années, il s'est fait un mouvement en Irlande pour faire revivre le Gaelic. Cette langue est maintenant anseignée concurremment avec l'anglais dans les écoles d'Irlande, et il se trouve même des marchands irlandais assez audacieux pour oser l'employer dans les annonces de leurs vitrines. On entend des discours et des sermons en Gaelic, et l'Irlande entière est menacée d'un système d'enseignement bilingue. Les enfants des écoles sont par là retardés dans leurs études et l'ignorance s'implante dans le pays.

(1) La lettre est datée du 24 octobre 1910. En pleine tourmente et sous la *bombe* !

Je propose donc qu'on crée un mouvement pour envoyer Mgr Fallon en Irlande avec mission de convaincre les Irlandais de leur extrême folie. Quelques-uns peuvent penser que les affaires d'Irlande ne nous concernent pas ; mais c'est là se placer à un point de vue trop étroit qui cadre mal avec les vues larges d'un vrai impérialiste. L'illustre Roosevelt lui-même, —un homme plus grand dans mon opinion que César, Alexandre ou Charlemagne—n'a-t-il pas, après avoir fait des Etats-Unis une nation modèle, traversé en Angleterre pour montrer au peuple anglais comment ils pourraient eux aussi, devenir une grande nation ? Celui qui est vraiment grand travaille aussi au relèvement des autres.

Pourquoi enfin pourrait-on désirer d'autres langues que l'anglais ? On n'en peut donner que des raisons de sentiment. Les Irlandais aiment le Gaelic parce que c'est la langue de leurs ancêtres voilà tout. Le gaelic va-t-il les rendre plus riches ? Va-t-il augmenter leur dépôt à la banque ? Certainement non. A quoi sert-t-il alors ?

On peut trouver peut-être une excuse aux gens du Canada qui désirent apprendre le français : car la France possède la littérature la plus riche de toutes les nations du monde et seule parmi les autres peuples, elle produit encore aujourd'hui une littérature qui peut s'égaler aux classiques. De plus, la langue française est comme l'a si bien dit Sir Frederick Pollock : " Le plus bel instrument de la pensée et de l'expression humaine qui ait été façonné depuis l'Attique de Platon. "

On peut donc trouver quelque semblant de raison de la persistance avec laquelle certaines gens du Canada tiennent au français. Mais le Gaelic ! ! !—quels sont les grands écrivains qui ont guidé la pensée de l'humanité.... en gaélic ?—Pas de réponse.... Commençons donc par abolir le gaelic, puis nous pourrons tourner nos efforts vers un travail un peu plus difficile, l'expulsion du français d'Ontario Je suis convaincu que Mgr Fallon va entreprendre cette mission en Irlande.

PATRIOTE.

Imprudent Cocorico

C'est le titre d'une boutade que nous envoie un ami de la REVUE à l'adresse de ceux qui croyaient enterré à plusieurs centaines de pieds sous terre, depuis le Concile Plénier, Raphaël Gervais l'énergique collaborateur de la *Nouvelle-France.* Nos lecteurs ne la liront pas sans plaisir :

" C'est le Chanteclerc de la rue Collins qui se permet cela.

" Il annonce dans un chant triomphal—lundi, 12—qu'il va terrasser tous ses ennemis. Ils disparaîtront comme un certain Raphaël Gervais est " disparu de la circulation. " (textuel) Il le nomme jusqu'à trois fois, jugez par là de sa jubilation.

" Imprudence, témérité, Chanteclerc, du toit ou tu es perché, tu ne vois de maître Renard que l'œil qui dort. Il ne faut pas se fier à son silence.

" S'il t'a méprisé jusqu'à ce jour, ce n'est pas qu'il t'ignore. Il n'est pas pressé, voilà tout. Rien n'est comparable à la belle sérénité que tout le monde admire en lui. Il attend son heure.

" Il sait bien que tantôt pressé par la faim tu descendras pour gratter ton fumier du matin. Alors s'il lui prend fantaisie de te mettre la patte dessus.................. Oh ! il ne croquera pas ta carcasse, non, il n'en aurait pas assez pour sa grosse dent mais avec un raffinement de cruauté, à lui bien personnel, il te plumera comme jamais allouette n'a été plumée : la tête, les ailes, le bec, la queue, tout y passera, puis il te lâchera dans la basse-cour.

" Cependant il est probable qu'il attendra un peu plus tard, en juillet

prochain, la température est plus clémente, ce serait trop cruel en plein hiver.

" Mais, qui sait s'il n'y a pas encore quelque nouveau truc dans ce retard ? Il est si coquin ! L'été, c'est la saison des voyages, les visiteurs affluent dans Québec. Ils sont si curieux des choses de notre bonne vieille ville, ces étrangers ! s'il leur prenait fantaisie de visiter la rue Collins et son poulailler modèle ! C'est bien pour le coup qu'ils ne manqueraient pas de s'écrier comme le valet de chambre qui accompagnait son maître au bain : " C'est ça mon maréchal ! "

Depuis que ces lignes ont été écrites Raphaël Gervais est reparu dans un superbe article, portant le titre accoutumé : " Erreurs et préjugés. " Sa plume est toujours pointue et les Chanteclerc feront bien de ne pas descendre trop tôt de leur perchoir.

A coups de millions

Les journaux ont annoncé, il y quelques mois que la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc avait obtenu de l'Etat du Rhode Island une charte lui permettant de traverser la Nouvelle-Angletterre et d'y étendre son réseau jusqu'à la ville de Providence, capitale du Rhode Island, ou même jusqu'à New London, une ville du littoral de l'Atlantique située dans le Connecticut. Une compagnie américaine, le *"Old Colony"* comme on l'appelle là-bas, s'opposa fortement à ce qu'elle considérait comme une invasion de son territoire. Elle fut vaincue dans son propre chateau-fort, l'Etat du Rhode Island, dont le gouverneur franco-américain, M. Pothier, signa la charte accordée à son adversaire.

Mais la lutte ne devait pas finir là. Elle ne faisait plutôt que commencer.

La compagnie américaine en faisant l'acquisition de la ligne du Boston & Maine dont le Grand Tronc comptait utiliser la voie entre Windsor et Bratleboro, dans l'Etat du Vermont, pour atteindre Providence, a renversé tous ses projets.

Le Grand Tronc va tourner la difficulté en contruisant pour son propre compte 50 milles de voie parallèle à la voie du Boston & Maine. C'est une entreprise qui va coûter $30,000,000. et qu'elle demande à la Législature du Vermont de lui laisser accomplir.

C'est une bataille de géants qu'il est intéressant de surveiller. Le Grand Tronc possède déjà le contrôle d'un chemin de fer, le Vermont Central, ce qui n'est pas d'un mince avantage dans la lutte sur le terrain nouveau où elle va se continuer. Pour ceux qui prétendent connaître les dessous en ces sortes d'affaires, pour ceux surtout qui connaissent les ressources de la compagnie canadienne, le résultat ne paraît pas douteux.

Le Duc de Connaught en Afrique-Sud (1)

Le duc de Connaught, frère du feu roi Edouard VII, est revenu de l'Afrique du Sud où il a présidé à l'ouverture du premier parlement de l'Etat Sud-Africain. (2)

" Vous pouvez dire, a-t-il déclaré aux journalistes qui l'attendaient au retour, que je suis très satisfait de la réception qui nous a été faite dans l'Afrique du Sud. Et l'enthousiasme de cette réception était loin de se limiter aux villes dont la population est en grande majorité d'origine anglaise. "

Le Duc ajoutait que pendant son long voyage il s'est toujours efforcé de rencontrer les représentants de toutes les nuances d'opinion politique et tous les groupes de la population. Quant aux espérances que donne le pays sous son nouveau régime d'Union, il dit :

" D'après les renseignements que j'ai pu recueillir je crois l'Union solidement établie et j'y vois un gage précieux de prospérité pour le pays formé des quatre colonies confédérées. Que pour atteindre ce but on ait dû sacrifier des intérêts locaux, cela était inévitable et moi-même, dans plusieurs manifestations publiques, j'en ai exprimé tout mon regret ; mais j'ai confiance que ce que l'Union a abandonné d'une main elle l'a repris de l'autre. Que l'Union pût être établie sans lutte politique, cela n'était pas probable ; mais il est vraiment remarquable que l'Union soit déjà une réalité plutôt qu'un nom. Ceci est dû dans une large mesure aux membres des Chambres du Parlement qui ont traité plusieurs questions, et particulièrement la question d'éducation, de façon à apaiser les partis politiques. "

C'est le point sur lequel le Duc a insisté davantage y revenant plus d'une fois dans le cours de la conversation. Au sujet des relations entre Hollandais et Anglais il dit : " Les deux races qui pendant des générations eurent des intérêts opposés se sont arrêtées à la ferme détermination de travailler d'accord. Il est impossible qu'il ne se presente pas des questions où s'affirme la différence d'opinion de ces deux races, mais avec le respect mutuel entre Hollandais et Anglais il n'y a pas de raison pour que les différends de race ne diminuent pas graduellement jusqu'à la fusion des deux races dans l'unique appellation de sud-africaine. "

---

(1) On trouvera un portrait du Duc de Connaught dans le supplément illustré de la Revue, vol VI, No. 4.

(2) *South African Commonwealth.*

Il faut tenir compte à la métropole anglaise du tact qu'elle a employé à consolider une conquête qui lui coûte beaucoup d'argent et qui a entamé aux yeux de l'Europe son prestige militaire. Quant aux braves Hollandais, de l'Afrique du Sud, ils ont accepté l'inévitable et tâché de sauver le plus possible de leur intégrité nationale. En cela ils ont conservé l'universelle sympathie qui a d'abord salué leurs victoires puis leur écrasement sous la force brutale du nombre. Après la réception cordiale donnée au représentant du roi, ils ont dû sentir encore une cuisante douleur au fond de vieilles blessures à peine cicatrisées, quand ils ont appris que le Dr. Jameson, précurseur de Roberts, venait d'être l'objet de la faveur impériale. Leur consolation, et c'en est une touchante, sera d'avoir vu le héros de leur guerre désespérée repousser avec une dignité digne d'un autre âge les décorations que lui tendait la main qui avait dévasté leur patrie. L'orgueilleux monument de Cécil Rhode sera toujours là pour rappeler à leur loyauté que la lutte pour l'existence nationale n'est pas finie pour eux et que pour leur jeune Confédération, comme partout ailleurs "l'éternelle vigilance est le prix de la liberté."

Après vingt-cinq ans

Nos lecteurs savent ce que c'est que le *Canada Ecclésiastique*, l'almanach annuaire du clergé Canadien publié par la maison Cadieux et Dérome, de Montréal. Cette publication vient d'atteindre ses vingt-cinq ans et, à cette occasion, M. l'abbé Elie J. Auclair lui consacre une préface dont nous extrayons les passages suivants :

" Vingt cinq ans c'est un quart de siècle ! C'est au moins le tiers de la vie d'un homme. D'ordinaire c'est peu dans la vie d'un peuple. Dans la vie du nôtre, il nous paraît que ce quart de siècle et celui qui l'a précédé ont compté pour beaucoup. En ces tout dernières années, aux fêtes du Tricentenaire à Québec en 1908, au 75e de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal en 1909, au Concile plénier de Québec en 1909 et au Congrès Eucharistique de Montréal en 1910, notre religion et notre race se sont superbement affirmées. Et ce fut pour nous tous une joie très vive. Pourquoi ne pas le dire, même ces doutes qu'on émet, de loin le plus souvent, au sujet de notre vitalité nationale et de notre avenir comme race française, même ces difficultés qu'on nous suscite en certains quartiers, comme pour paralyser notre libre mouvement d'expansion, prouvent que notre " poussée " pacifique et apostolique—qu'elle se produise dans les Cantons de l'Est ou dans le Nouvel Ontario, peu importe—inquiète et avive des susceptibilités, avec lesquelles il nous faut compter sans doute, mais auxquelles nous finirons bien aussi par apprendre ce que compter veut dire !

" Or quels progrès les chiffres que nous pouvons aligner aujourd'hui dans les pages de notre *Canada Ecclésiastique* ne représentent-ils pas ?

Il suffit de les comparer, ces chiffres, avec ceux du même annuaire de 1887 ou de 1888, ou bien avec ceux de l'*Almanach Ecclésiastique* de la Maison Rolland de 1885 qui l'avait précédé, ou encore ceux de l'*Almanach Catholique des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord* de 1845 (publié à Québec), que nous avons également sous les yeux. En *quarante-deux* pages on expédiait alors toute la nomenclature du clergé du Canada, ou mieux des Provinces Britanniques, car la Confédération n'existait pas encore. Quarante-deux pages ! Il nous en faudrait autant aujourd'hui pour les seuls 1,270 prêtres de la région de Québec ou pour les seuls 1,370 prêtres de la région de Montréal !"

500,000 immigrants pour 1911

Le *Star*, de Montréal, s'appuyant sur des informations reçues d'Ottawa calcule que nous devrions recevoir 500,000 immigrants pendant l'année 1911. De ce nombre 350,000 viendraient des Iles Britanniques et des autres pays d'Europe et 150,000 viendraient des Etats-Unis. Prendre à sa charge un demi million de nouveaux venus, c'est, dit le *Star*, une lourde responsabilité pour un peuple qui compte à peine huit millions et demi d'habitants. Et le grand journal s'inquiète des capacités de digestion de notre estomac pour assimiler cet excès de nourriture. Il ne doute pas, tout de même, que nous ne puissions tirer parti d'un demi million d'habitants pour notre avantage et pour l'avantage aussi des nouveaux venus.

Mais pour ceux qui s'inquiètent du temps que cela prendra pour faire de tous ces immigrés de bons Canadiens, il est un moyen très simple de trancher la difficulté. C'est de demander à nos bureaux d'immigration d'exercer une surveillance plus étroite sur ceux qui arrivent, de faire un choix prudent parmi ceux qui doivent venir prendre place à notre foyer. Jusqu'à présent cette surveillance, même si on l'a rendue plus sévère, n'a pas été exercée avec toute la rigueur voulue La meilleure garantie que les immigrés seront des bons citoyens c'est qu'ils soient déjà de bons sujets dans leur propre patrie, et qu'ils aient été portés à émigrer par le seul désir d'améliorer leur sort.

On ne développera pas nos immenses régions agricoles avec des sujets recrutés parmi la lie de la société et ramassés par de prétendues sociétés philanthropiques dans les bas-fonds des villes européennes Londres, pour sa part, nous en a déjà donné des exemples frappants. Et si le *Star* doit entretenir des inquiétudes au sujet des immigrés c'est bien au sujet des malheureux que les tribunaux britanniques envoient

dans notre pays au lieu de les envoyer tout simplement dans la prison qu'ils ont méritée.

Que l'on choisisse d'abord les immigrés au point de départ, et une fois qu'ils auront été jugés acceptables qu'on les recoive avec toute la considération due à des hommes honorables et libres ; qu'on leur fasse comprendre que s'ils ont démontré avoir toutes les qualités des bons citoyens, ils en ont tous les droits. Quant aux rebuts, ils seront des rebuts partout et le mieux est encore de les laisser où ils sont.

Dans les Cantons de l'Est

Louis des Erables, un collaborateur du *Moniteur*, de Hawkesbury, Ont., a publié des renseignements très intéressants sur le développement de la population française dans cette partie de la province de Québec. Il fut une époque, dit-il, où l'on voulut enserrer les Canadiens-Français dans un territoire qu'ils ne devaient pas dépasser. C'est pour cela qu'on peupla, on sait de quelle façon, avec des Anglais et des Ecossais les cantons de l'est touchant aux Etats-Unis et à l'Ontario ; le même procédé fut employé à l'ouest pour le comté d'Argenteuil.

Qu'est-il arrivé ? Il y a aujourd'hui 210,000 Canadiens-Français dans la province d'Ontario. Pour les cantons de l'Est toutes les barrières ont été renversées et les Canadiens-Français ont petit à petit remplacé ceux-là mêmes qui avaient pour mission spéciale de les empêcher de s'étendre de ce côté là.

Un journal de Sherbrooke, *La Tribune*, publiait dernièrement une correspondance très intéressante de Monsieur Gustave Richard, employé au Ministère des Traveux Publics à Ottawa, sur l'accroissement considérable des Canadiens-Français dans les Cantons de l'Est.

D'après Monsieur Richard, qui a fait un travail très soigné sur la question, il appert qu'il y a aujourd'hui dans ces comtés qui furent réservés aux Anglais une population totale de 263,219 âmes ; sur ce nombre il y a 178,379 Canadiens-Français ; 73,201 anglais protestants et 11,619 Anglais et Irlandais catholiques.

Il n'y a plus qu'un seul comté dont la majorité soit anglaise, c'est Brome ; tous les autres comtés : Compton. Drummond, Arthabaska, Huntingdon, Mégantic, Missisquoi, Richmond, Wolfe, Shefford, Sherbrooke et Stanstead ont une majorité canadienne-française.

La ville de Sherbrooke qui avait été fondée dans le but

d'être le chateau fort des anglais Cantons de l'Est est aujourd'hui aux trois quarts française.

Deux journaux français sont publiés en cette ville, l'un quotidien, *La Tribune*, fondée depuis un an à peine, l'autre hebdomadaire, *L'Union des Cantons de l'Est*.

Il y a aussi plusieurs autres journaux français publiés en ces cantons comme *Le Journal*, de Waterloo, *Le Mineur*, de Thetford, etc.

En 1901 il y avait dans toute la province de Québec 1,322,115 Canadiens-Français et 290,164 Anglais, Ecossais et Irlandais.

Il ne reste plus qu'à attendre les progrès nouveaux que ne manquera de constater le recensement de 1911. Louis des Erables en augure les résultats les plus consolants.

Léon Kemner.

Chantecler pe-miao

Hiny-Fou,

[Nous laissons à cette chronique la saveur de sa langue originale : nos lecteurs excuseront volontiers, en faveur du sel et de l'arôme, les singularités pittoresques du style sous la plume d'un missionnaire depuis déshabitué de nos idiomes occidentaux. *L'Univers*, Paris.]

"*Chantecler* a été joué." "La première de *Chantecler*, le drame de M. Edmond Rostand, a eu plein succès. " C'est l'événement du jour. Les journaux en apportent l'écho enthousiaste jusqu'au fond de la Chine. Votre *Univers*, digne de son nom, en sert une tranche à ses lointains lecteurs : le lever du jour, l'hymne au Soleil. "La critique fait des réserves sur *Chantecler*, ce ne serait pas lui qui ferait lever le soleil", dit une note moins admiratrice.

Mes journaux, une fois lus, passent aux mains de mes Pë-miao. Ils se les arrachent pour en tapisser leurs misérables huttes, mes paroissiens n'ont pas de Gobelins ! Ne serait-il pas permis à mes miao de faire eux aussi une petite réserve, apporter un mot de critique ?

C'est un droit que " tout spectateur paie huit pence au guichet, le droit de siffler un auteur dramatique".

C'est que mes Pë-miao ont, eux aussi, leur *Chantecler* ! Pour un rien, ils accuseraient M. Rostand de plagiat. Leur poème à eux n'en est pas à la " première ". Voilà quarante siècles qu'il se chante. La priorité est incontestable. Ces Barbares sont-ils en droit de revendiquer la supériorité pour le *Chantecler* à eux ? Je voudrais en faire juges les lecteurs dans les lignes suivantes :

Les Pë-miao, ou Barbares blancs sont une tribu miao. Cette race "Miao" au lendemain du déluge vint se fixer dans nos abruptes montagnes du Kouy tchéou. Notre province compte encore aujourd'hui quatre-vingt-deux tribus de ces autochtones. Il y a les Noirs, les Bleus, les Foncés, les Rouges, les Fleuris, les Pies, les Canards, etc. Les Miao blancs tirent leur nom de leur habillement. La couleur blanche y domine. Illetttrés, mes Pë-miao, ils le sont, ne connaissant pas l'usage

de l'écriture. Les Miao n'habitent pas des palais Mazarin, on ne rencontre pas parmi eux des académiciens ceints de l'épée et revêtus de l'habit vert, brodé de palmes. Est-ce à dire qu'ils sont sans poésie, sans littérature, sans art dramatique. Nullement. Ces tribus barbares conservent, de mémoire, dans des chants rythmés leurs antiques traditions. Leur vers a invariablement six pieds. L'examètre a la rime, la césure. C'est aux circonstances importantes de la vie comme mariages, enterrements, que se récitent ces poëmes antiques. Ce n'est pas alors le tout Paris, mais le "Tout-Pëmiao" à quelques journées à la ronde, qui accourt faire le public à ces représentations non-payantes. Leur théâtre conserve son antique simplicité. Les premières loges sont réservées aux vieillards, aux Rothschild, aux bourgeois de la tribu. De simples bancs rustiques tiennent lieu de fauteuils rembourrés.

Le menu peuple sur le gazon forme le parterre. Les dames, la jeunesse surtout, ne manquent pas ces occasions C'est là, la manière à eux de tenir salon, revoir la parenté vieille et en contracter de nouvelles. Elles profitent de la circonstance pour exhiber leurs toilettes criardes, leurs guêtres brodés. Une tresse postiche en fil de chanvre s'enroule autour de la tête. Cette coiffure originale ne mesure pas moins d'un mètre de diamètre. Quant à leur décolleté, ces spectatrices pourraient lutter avec avantage avec leurs sœurs du ballet parisien. Ici le ballet se compose de deux ou trois vieux pémiao délurés. Ces artistes en chorégraphie exécutent, pour entr'actes, des polkas des plus curieuses. Marche cadencée, ils se dandinent, s'avancent, reculent, sautillent, tantôt sur un pied, tantôt sur les deux. Ils battent des mains la mesure donnée par l'orchestre. Les éclats de rire du public soutiennent l'ardeur des danseurs. Tout le corps est en mouvement, en sueur. L'orchestre aussi respire la simplicité. Leur unique instrument ressemble à la cornemuse : plusieurs tuyaux percés en bambou, de grandeur inégale, rendent un son bien doux. C'est l'orgue embryonnaire. La grosse caisse suspendue aux chevrons de la hutte bat une mesure monotone. La buvette aussi ne manque pas. Celle-là présente des proportions moins simples. De grosses jarres alignées contiennent un vin doux. Des céréales variées y sont en fermentation. Un mince tuyau plonge dans ce breuvage, chacun à tour de rôle, aspire quelques bonnes gorgées de ce nectar enivrant.

"Ah, les beaux jours! me dit un pé-miao, tenez la famille

d'en face ne sacrifia pas moins de 9 buffles engraissés à ses parents défunts, pour régaler sa parenté vivante. " Dans ces circonstances tout homme de la tribu est parent.

Le public est installé, les acteurs se présentent devant la hutte : c'est la scène. Il y a de tout dans ces interminables récitatifs. On y chante la création de l'univers, la création des bêtes et des hommes. Le poème raconte les luttes titanesques des hommes antédiluviens, leur méchanceté, leurs crimes. Il parle du déluge, de la dispersion des peuples. Il chante les combats homériques des vieux temps héroïques de la tribu. Je me contente d'un échantillon, me bornant à ce qui touche "Chantecler dont le chant appelle le jour et fait lever le soleil" tout comme dans le drame de M. Rostand.

Le thème des deux poèmes est identique. La nuit froide afflige tous les êtres de la création. "Le coq jette si pieusement son vaste appel au jour, le soleil se lève."

Il y a de légères différences : simples nuances, explicables par les quarente siècles qui séparent la copie de l'original.

Chantecler pé miao, par exemple, se présente devant son public avec plus de modestie que Chantecler parisien.

...dont le cocorico
Fait crouler la Nuit comme Jéricho.

C'est que le coq miao avec mère-poule, est encore sous l'émotion d'un terrible danger auquel il a échappé bel.

On comprend quaprès quarante siècles, Chantecler moderne vantard devant madame faisane en ait perdu le souvenir.

Mais ici laissons la parole au barde miao, Il va nous conduire à notre sujet en contant cette aventure courue par les ancêtres de tous les Chantecler du monde.

L'heure du déluge est arrivée. Phôlio, l'Esprit vengeur des crimes de la terre, verse à pleins seaux la pluie du haut du ciel. Les eaux montent, montent toujours. Noé pémiao et sa sœur "Agnë" se sont embarqués. Toutes les graines de céréales sont recueillies dans l'arche. Toutes les bêtes innocentes sont montées à bord de l'embarcation. La mère poule madame faisane seule s'attarde sur le rivage.
...Grattant de ses griffes le gazon, cherchant quelque chose,
Des graines, je suppose.

L'imprudente ne tient pas compte des appels réitérés de Noé. Imprudence qui lui sera fatale et causera la perte de la race

poule à tout jamais. Une grosse vague survient et emporte la barque loin du rivage. La mère-poule alors accourt, étend ses ailes, court en désespérée le long de l'eau. Déjà elle n'ose plus se risquer d'atteindre au vol l'arche qui s'éloigne toujours. On frissonne d'horreur à la simple pensée que toute la race poule va périr dans le cataclysme. Jamais on n'aurait connu le coq des bruyères, le faisan doré des Pé-miao, ni Chantecler de M. Rostand, "ni son frère qui dore le soleil matinal au haut des clochers " (Hymne au Soleil). Que dis-je ? jamais on eût vu le lever du soleil, "l'aube serait restée hésitante au bord du ciel obscur". Les animaux ont beau contester, c'est bien Chantecler, il l'affirme, "qui, tout vermeil... fait lever le soleil ".

La poule est au désespoir sur le rivage. Le serviable canard voit le danger. Il se jette à l'eau, se rend à terre. Il offre son dos comme passerelle à la pauvre poule. Celle-ci s'y plante solidement, et en cet équipage est transportée à l'arche. Noé la recueille. Encore sous l'impression du danger auquel mère-poule vient d'échapper, elle signe un contrat au nom de toute sa descendance, *ad perpetuam rei memoriam*. Par reconnaissance la poule s'engage à couver les œufs de la race canarde. Service peu important, pensez-vous, peut-être ? Il n'en est rien, Aucun autre animal ne le ferait. En vain le canard s'adresserait-il au chien si fidèle, au cochon, au buffle si bonne bête, celui-ci les écraserait, la belette, elle les viderait... etc., etc., l'énumération serait longue... Il n'y a que la poule qui couve les œufs de la cane. Ce contrat non notarié (les Pë-miao ne connaissent pas l'écriture !), la minute libellée ne fut jamais déposée à l'école des Chartres. Il est permis à M. Rostand et ses trente-neuf compagnons immortels d'en ignorer le contenu. Par contre, tout enfant pë-miao connaît ce détail sur les ancêtres de Chantecler grâce au chantre de la tribu.

La mère-poule unique est donc sauvée et en sa personne tous les Chantecler variés. Le déluge touche à sa fin. Les eaux baissent. Noé avait trouvé un refuge au ciel, demeure de Phôlio, grand esprit des Miao. Celui-ci avait pris en affection, même un peu trop, l'unique couple humain. Ce séjour prolongé déjà trop commençait à peser à Noé. Il est impatient de ramener à terre les animaux, d'ensemencer les céréales, de repeupler le pays. Par une brumeuse matinée, à l'insu de son bienfaiteur céleste, Noé se rembarque avec tout son personnel. D'épais brouillards répandaient alors une

sombre nuit sur la surface de la terre. Un peu au hasard, Noé aiguille sa barque ; elle touche terre au Kouytchéou septentrional ; c'est de là du reste que nos Pë-miao se disent originaires. Cette nuit que M. Rostand décrit si poétiquement, il n'en donne pas l'origine. Ces brouillards n'étaient qu'une suite du déluge, comme on voit.

Croire que le voyage de Noé s'accomplit d'un trait, c'est ne pas connaître l'imagination féconde du barde miao !

La barque échoue sur un rocher et reste suspendue au-dessus d'un affreux précipice. Dans cette situation critique, Noé et son épouse mourront-ils de faim ? Providentiellement un aigle avait là son aire. Les vieux aigles apportent aux jeunes aiglons, à peine éclos une abondante pitance. Le couple humain s'en adjuge une bonne part. Les jours passent. Les plumes des aiglons poussent, bientôt ils s'envoleront du nid, et cette ressource unique fera défaut aux deux humains. Noé, avec fil, attache les aiglons. La mère aigle, ignorant le stratagème, est désolée, elle va se plaindre à l'esprit du ciel. Celui-ci donne le conseil à l'aigle de transporter les deux hommes avec la barque dans la plaine. L'aigle suivit ce conseil, et les aiglons s'envolèrent. Notons en passant que c'est le premier essai de navigation aérienne, du plus lourd que l'air, dont la chronique pë-miao fait mention !

Noé est donc dans la plaine où règne la "nuit avec ses méfaits," partout c'est "le cri du froid, de la peur, le cri d'ennui", cri que pousse tout être qui sent, or, pour le poète tout est vivant, tout parle, tout gémit ; le pré, la forêt, le pin, les mousses,

...l'avoine dans ses brins délicats
et les moindres cailloux dans leurs moindres micas. (Chant.)

Les plantes, les animaux, l'homme : tout se sent dans cette brumeuse plaine

Comme mis en disgrâce au fond d'un vague abîme
Et puni de soleil, sans savoir pour quel crime. (Chant.)

Le chantre miao ici est supérieur à M. Rostand qui décrit les " méfaits de la nuit " sans en indiquer l'origine. Le poète des miao sait pour quel crime Phôlio punit et prive du soleil les habitants de la terre. D'après sa version, ce serait moins les crimes indiqués par la Genèse que le mépris des hommes pour les céréales, don du Ciel, qui causa le cataclysme diluvien.

Ce mépris paraît encore à mes paroissiens, encore néophytes, un bien gros péché. Un soir après le souper, je vis toute la famille ramper sous la table, et à la lumière rechercher les grains de riz qui, par mégarde, auraient pu tomber "ne pereant" !

Mais comment obtiendrait-t-on la fin de cette triste nuit ? Qui sera chargé, d'office, de jeter le cri qui monte de la terre pour ravoir la chaleur, la lumière, le soleil ?

...Cette chose d'or qui s'appelle le jour et que tout veut revoir,
Qui sera le porte-voix en quelque sorte officiel
Par qui le cri du sol s'échappe vers le ciel ?

Dans le poème de M. Rostand on ne voit pas trop comment c'est le coq et son chant qui remplit ce rôle. Tout s'éclaircit dans le récitatif miao.

De l'union incestueuse de Noé, il était né 6 enfants ; hélas ! tous étaient muets. Ce n'est pas eux qui feront cette prière. Ce sera le cri de quelque innocente bête, qui obtiendra le soleil: "les bêtes n'ont pas à cacher les choses qu'elles font" et ne craignent pas la lumière. Mais quel est l'animal qui en sera chargé ? Comment faire le choix ? Et cela pour toujours. Noé tient une réunion plénière de tous ses commensaux de l'arche. Le buffle, doué d'une voix de stentor, paraît tout désigné. Il s'excuse, il a labouré tout le jour,il lui faut le repos. Le chien, à son tour, ne veut s'en charger. "Ayant monté la garde autour de la cabane de l'homme,le matin, je veux dormir ", dit-il. L'excuse paraît bonne.

Chaque animal explique ainsi ses occupations, devant l'assistance, et y trouve un motif pour se dispenser de veiller, pour appeler le jour. A la fin vient le tour du coq. Tout le jour il se pavane, se promène, oisif, autour de la hutte de l'homme. Il ne travaille pas, il n'a pas d'excuse à faire valoir. Ce sera donc lui qui sera chargé d'office, partout et pour toujours, de sonner la diane et par son chant, cri d'amour pour la lumière, obtenir le lever du soleil.

L'explication donnée par le chantre miao, comme on voit, est tout simple, tout naturelle. Tout se tient dans son récit, tout s'explique. M. Rostand aussi met en scène des animaux divers. On y voit, dans une féerie allégorique, parler des lapins, des crapauds, un chien et quantité de volatiles qui font des coq-à-l'âne. Ils mettent même en doute l'efficacité du cri que Chantecler, comme une prière, pousse pieusement. Tout académicien qu'il est, le vrai sens et l'origine de ce chant il le semble ignorer.

Il est vrai que pour excuse il pourrait objecter que la docte compagnie, sous la coupole Mazarine s'occupe moins des cris des bêtes que du langage des hommes dans son Dictionnaire. Quelle est l'origine du langage ? Comment peut-on concilier l'unité du genre humain avec ses idiomes si différents ? Comment expliquer la division des langues ? Voilà des questions autrement grandes que de poétiser le cri des bêtes.

Même sur ces questions notre vieux barde miao aura une réponse. Je termine par cet échantillon, qui achèvera de donner une idée de ces curieux récitatifs de nos Blancs.

Trois couples humains étaient nés de Noé et son épouse. Comme je l'ai dit, tous étaient muets, au grand chagrin de leur père. Par une fraîche et pluvieuse matinée de printemps, l'herbe nouvelle avait reverdi le sol, le saule pleureur se couvrait d'un tendre feuillage, etc., Chaque couple dans des pauvres huttes de branchages grelottait de froid. Noé les réunit dans sa cabane. Il va alors à la recherche du feu. A l'approche du déluge il avait enfoui le feu sous terre. C'était la providence même que ce bon patriarche ! Il reconnaît l'endroit, creuse, pioche, et enfin retrouve son feu dans la pierre à feu ! Noé se courbe, bat le briquet, ses enfants inquiets, le voient faire. L'étincelle jaillit, l'étoupe prend feu, la flamme brille. Noé y jette une brassée de branchages verts. Grand fut l'étonnement, la stupeur des enfants. Avouons qu'il y avait de quoi. Cette douce chaleur, ce crépitement de la flamme dans les branches épineuses, étonnent les jeunes muets. Ils poussent un cri de frayeur, une exclamation d'admiration. *Ho, ho,* s'écria l'un tout effrayé. C'est l'ancêtre des Chinois : on appelle ainsi le feu dans cette langue. Un autre s'extasia en criant: *fy, fi, fey, feù i.* Sa descendance les *Y-jen,* désigne ainsi le feu.

Quant au troisième, ses cris furent : *tou, tu, teu, toua, teûa,* etc., c'est la manière de dire le feu dans les multiples dialectes miao. Ce troisième est le grand ancêtre des Miao.

Les Chinois, lesY-jen, les Miao, sont les trois races que connaît l'habitant du Kouytchéou.

Un résultat inattendu s'était produit. Les langues des enfants s'étaient déliées et chacun parla un idiome différent. Voici cet échantillon de langues comparées du poète pë-miao, non-académicien !

Résumons pour terminer : Sous les contes enfantins de ces récits antiques, sous la broderie bigarrée de ces légendes,

produits de l'imagination inventive des Miao, on retrouve le fil, la trame des traditions primitives, héritage commun à toutes les races de la famille humaine. Ayant écouté un jour patiemment les récits de ses néophytes, un missionnaire ouvrit son Bréviaire et traduisit à ses auditeurs pë-miao le récit de la Genèse sur le déluge. "C'est bien la même chose lui dit un des assistants un peu philosophe ; seulement, comme nous, pauvres Miao, nous ne savons écrire des livres, il est tout naturel que bien des détails se soient oubliés." L'imagination féconde, il est vrai, y suppléa. " Du reste, dit-il en se ravisant, nos chants formeraient bien un volume aussi gros que le Breviaire que tient le Père en mains. "

Le poème de nos Barbares à travers ces fables, ces légendes, ces fictions naïves, enseigne de bien importantes vérités. Il existe un grand esprit qui protège les Innocents comme Noé, il est le vengeur des crimes. Sa bonté, sa providence s'étend à tous les êtres, mêmes aux innocentes bêtes, qui le prient et ont recours à lui dans le besoin. Les hommes de toutes les races, malgré un language différent, sont tous frères, c'est une même famille conservée par Phôlio, l'Esprit du tonnerre, le bon Dieu des Miao de toutes couleurs !

Le Chantecler de M. Rostand a pu étudier à l'Académie des livres plus gros que mon Bréviaire et mon Missel. Il semble trop ignorer et passer sous silence ces vérités importantes primordiales, vérités qui font le fond et l'intérêt des Récitatifs de mes Barbares. " Plantant ses huit griffes sur le tuf noir et doux ", en trois pages, le Chantecler parisien ne prononce même pas le nom de celui qui créa le Soleil. C'est un Chantecler civilisé, académicien, soit ; mais trop domestiqué, il craint de déplaire à son public. Le Chantecler miao a des allures plus dégagées : c'est le coq des bruyères; avec autorité il dit des vérités à ses auditeurs : pauvres montagnards qui depuis leur conversion éprouvent, eux aussi, ce besoin de lumière qui éclaire toute âme, même ces pauvres Miao assis depuis des siècles à l'ombre de la froide nuit du paganisme. Napoléon disait : " Soldats ! du haut de ces Pyramides, 40 siècles vous contemplent. " Le Chantecler pë-miao peut en dire presque autant : Les générations de quarante siècles me chantent et m'aplaudissent. M. Rostand peut-il se flatter d'une telle durée pour son poème ?

A. Schotter,
M. a pe-miao.

" *L'Univers* "

La Grande Aube

PAR

Jean Daguet

CHAPITRE PREMIER

VIII

Ramenant frileusement les plis de sa longue mante, tête basse, elle allait à l'aventure, sous les rafales du vent violent qui balayait la plaine. Par cette froide matinée de novembre, il n'y avait personne dans les champs. Sur la gauche, une ligne indéfinie de peupliers maigres, barrant l'horizon brumeux, indiquait le passage du canal ; sur la droite, les constructions d'une grande ferme s'estompaient dans le lointain. Devant elle, quelques boqueteaux épars. C'était là cette frontière qui devait la séparer à tout jamais de Blanche-Croix.

Pour éviter la curiosité publique, même à l'étranger, elle toujours si soigneuse de sa tenue, elle s'était attifée en pauvresse. Elle portait un tablier bleu, de mauvais souliers, pas de chapeau, rien qu'une mante, fort ancienne, dont le capuchon, rabattu sur la figure, empêchait de distinguer la finesse de ses traits. Elle se donnerait, en route, pour une ouvrière allent regagner une fabrique de Bruxelles, après un petit voyage dans sa famille.

Comme Fédor Basilikoff toujours, c'était à Bruxelles qu'elle prétendait se rendre. Non qu'elle se fût concertée avec ce misérable, ou qu'elle eût le moindre désir de retrouver sa trace. Oh ! non ! Mais elle s'imaginait pouvoir se perdre plus aisément parmi la foule, dans une ville aussi populeuse ; et puis là, sans doute, elle serait plus à même que partout ailleurs de se procurer un emploi quelconque. D'après ses calculs, elle avait assez d'argent sur elle pour vivre environ six semaines, très économiquement. Dans cet espace de temps, elle saurait bien se caser d'une manière ou d'une

autre. Elle ne savait pas encore comment, elle verrait. Une migraine atroce, qui lui martelait la tête l'empêchait de penser.

Au bout d'une heure et demie de marche environ, elle atteignit les bois, passa la frontière sans s'en apercevoir, et se trouva tout à coup de l'autre côté, à l'entrée d'un joli petit village enfoui dans la verdure.

Le vent devenait intolérable, les gens devaient se tenir bien chaudement chez eux. De toutes les maisonnettes, des fumées s'échappaient, que rabattait furieusement la tempête. Pourtant quelques femmes, qui menaient leurs bêtes à l'abreuvoir, se retournèrent pour voir passer l'inconnue, et la regardèrent d'un mauvais œil, la prenant sans doute pour une rôdeuse de grand chemin.

Malgré sa fatigue, la fugitive pressa la pas.

Une route pavée se présentait de biais à l'extrémité du village, se dirigeant au nord.

Germaine Maulain s'approcha du poteau indicateur, et lut :

"Saint-Jude, 7 kilomètres."

"Voilà mon affaire ! pensa-t-elle. Je puis bien marcher encore jusque-là. Saint-Jude est une cité manufacturière, où l'on ne s'inquiétera pas d'une vagabonde de plus ou de moins. J'y prendrai le premier train en partance."

Elle marcha donc encore bravement pendant deux heures. Maintenant, outre sa tête, ses pieds la faisaient affreusement souffrir. Ses vieux souliers se déchiraient. Il lui semblait marcher pieds nus, et sur des charbons ardents. Aussi son allure se ralentissait-elle à vue d'œil.

Un charretier, qui la dépassa, conduisant une lourde voiture de briques, la voyant si éclopée, lui proposa de monter près de lui, sur son siège ; mais, quoique l'homme eût l'air honnête et paisible, elle refusa, disant que la voiture lui faisait mal au cœur.

Néanmoins, elle tremblait de tomber avant d'arriver au but. Au dernier kilomètre, elle se traînait littéralement, mais les cheminées d'usine qu'elle voyait grandir devant elle, à chaque pas, soutenaient son courage, devenu aussi chancelant que se personne.

Quand Germaine Maulain atteignit enzn les premières maisons du faubourg, midi sonnait à tous les clochers de la ville. Elle se souvint tout à coup qu'elle n'avait rien mangé depuis la veille, qu'elle n'avait rien avalé depuis le verre de liqueur

imposé par Wavrin dans la maison de Jacques Sonnoy! Rougissant à ce souvenir, elle chercha des yeux un endroit où elle pût trouver quelque chose à manger, non que les "estaminets" ou les "restaurations" manquassent, mais la plupart lui parraissaient vraiment trop mal achalàndés.

Une petite auberge, à l'entrée d'une assez vilaine rue adjacente, lui sembla plus tranquile que les autres. Elle entra et demanda de la soupe verte et de la bière, sûre que ces deux produits de la Flandre lui seraient présentés immédiatement. La patronne, une grosse commère d'une cinquantaine d'années, la servit en effet tout de suite.

La malheureuse fille, qui défaillait d'inanition, se reprit d'abord comme une bête, sans plus songer à rien qu'à satisfaire son appétit; mais, quand elle fut rassasiée et qu'elle eut terminé son modeste repas par une tasse de café brûlant, de nouvelles apréhensions l'assaillirent. Elle s'aperçut qu'on la regardait beaucoup, ne se doutant pas que se beauté tragique en était la seule cause. Des journaux traînaient sur une table auprès d'elle. De loin, elle crut lire "*Horrible attentat*. Elle ferma les yeux.

Quand elle les rouvrit, un homme était devant elle et la dévisageait froidement. Germaine Maulain étouffa un cri. C'était Fédor Basilikoff. La fascinant du regard, l'hypnotisant pour la faire taire, il dit tout haut

—Vous ne m'aviez pas vu en entrant? J'étais là, dans le fond; je vous attendais, vous êtes en retard au rendez-vous.

Comprenant trop combien, dans la circonstance, leurs intérêts se trouvaient liés, elle répondit

—Puisque vous voilà, tout est pour le mieux. Asseyez-vous à ma table.

Il s'assit immédiatement et commanda deux verres de genièvre.

Comme elle sentait qu'ils étaient tous les deux le point de mire de l'assistance, Germaine fit un effort surhumain pour maîtriser son indignation et sa colère. Cette rencontre fortuite, désespérante, avec le mauvais génie de son frère, anéantissait tous ses plans. Le forçat, qu'elle avait toujours méprisé, lui faisait désormais horreur. Elle souhaitait tant en être débarrassée à jamais, ne jamais revoir son abjecte figure de fouine! Et voilà qu'il reparaissait devant elle pour barrer la route!

Cependant, il parlait, le misérable, de quoi? Le jeune

fille n'en sut jamais rien ; il plaisantait, il osait rire ! Exaspérée au delà de toute expression et ne sachant plus comment réduire le bandit au silence, ermaine se saisit d'un des journaux, et lut et relut avidement le récit de l'attentat. On l'avait agrémenté d'une quantité de détails, faux pour la plupart ; mais il n'y était pas question d'elle, et ce lui fut presque un soulagement dans sa détresse. Fédor, ainsi délaissé, fumait philosophiquement sa pipe.

Au bout d'une demi-heure, se trouvant suffisamment reposée pour endurer la discussion inévitable, Germaine Maulain se leva et dit tout haut

—Allons à nos affaires !

Fédor Basilikoff se leva aussi, sans un mot, et la suivit dehors.

Elle dit vivement :

—Nous avons à causer. N'y a-t-il pas ici quelque promenade publique, déserte par un temps pareil ?

—Il y a les Allées-Vertes, qui longent le canal, en face des minoteries.

—Va pour les Allées-Vertes !

Elle ne sentait plus la fatigue, elle allongeait l'allure, en dépit de ses pieds saignants. Elle entraînait malgré lui Fédor, qui marmottait d'un ton narquois :

—Nous avons le temps de causer ! Toute la vie devant nous !

—Plutôt la mort immédiate que la vie avec un scélérat de votre sorte ! s'écria-t-elle, révoltée à la fin.

—Chut ! ne criez pas si fort, on pourrait nous entendre !

—Et qu'importe, après tout ? D'ailleurs, c'est le désert par ici, et j'étouffe de vous dire ce que je pense de votre lâcheté !

Le nihiliste haussa les épaules.

—De quoi pouvez-vous m'accuser ? demanda-t-il cyniquement.

—De quoi, misérable ? De la mort de mon frère et du déshonneur de mon nom !

—Voilà de bien grands mots, répondit le forçat, dont les yeux clignotants commençaient à luire d'une mauvaise flamme.

Mais Germaine était trop surexcitée pour y prendre garde.

—Les mots ne sont pas si grands que la mal ! retorqua-t-elle, furieuse. Maudit soit le jour où vous avez rencontré

mon frère, où il est tombé, sans défense, entre vos griffes! Ah! comme vous avez bien su profiter de ses instincts pervers! comme vous l'avez entraîné habilement sur la route criminelle, où vous n'osiez pas marcher seul! Pourquoi ne l'avez-vous pas jeté vous-même, cette bombe? acheva-t-elle brusquement, en se tournant vers le forçat.

Basilikoff répondit, la voix sourde:

—Parce qu'il voulait tuer de sa main sa bête noire: Jacques Sonnoy!

—Allons donc! s'écria Germaine, je vais vous le dire, moi! C'est parce que mon frère avait au moins le courage de ses opinions, et que vous, Fédor, vous n'êtes qu'un lâche et un traître!

A ces paroles insultantes, Basilikoff saisit les deux poignets de la jeune fille, et, les serrant à les casser, il lui jeta au visage

—Taisez-vous, malheureuse, ou je n'aurai pas besoin d'une bombe pour vous envoyer rejoindre votre frère dans l'autre monde!

Germaine Maulain se redressa. Toute son exaltation était tombée.

—Je n'ai pas peur! prononça-t-elle froidement. Vous avez brisé la carrière que je comptais suivre honorablement, dans mon pays. J'en serai réduite demain à la mendicité. Pensez-vous que je tienne éperdument à l'existence?

Fédor Basilikoff ricana

—Une jolie fille trouve toujours un mari!

—Surtout quand elle n'a pas d'état civil! répondit amèrement l'étudiante.

—Oh! il y a des gens que ça ne trouble pas! Moi, par exemple!

Se détournant avec dégoût, elle dit sèchement

—Trêve de plaisanteries stupides. Il s'agit d'affaires sérieuses ici. Répondez-moi catégoriquement quels sont vos projets?

—Et les vôtres, belle demoiselle? rétorqua Basilikoff.

—Oh! moi, c'est bien simple, coupa l'étudiante; si vous allez à droite, j'irai à gauche, et vice versa.

—Merci du compliment, gronda le Russe. Mais la terre est ronde, ma petite, et nous finirons toujours par nous rencontrer un jour. Autant nous en aller tranquillement, bras dessus bras dessous, tout de suite!

—Jamais ! s'écria-t-elle.

Et, comme il se rapprochait sournoisement, elle clama, hors d'elle-même :

—Ne ne touchez pas ! prenez garde ! ou je vous dénonce à la police !

Fédor Basilikoff, à ces mots, poussa un rugissement de bête fauve, et, fonçant à l'improviste sur la jeune fille, il lui plongea son couteau dans la poitrine.

Elle tomba, sans un cri.

Le forçat, dégrisé soudain, regarda d'un air ahuri aux alentours. La promenade lui parut déserte. Le vent tombait, avec le jour ; de gros nuages gris roulaient lentement sur le canal, accentuant encore les tenèbres envahissantes.

"On ne trouvera le cadavre que demain, pensa le nihiliste, j'ai le temps de me tirer des pieds !"

Et, sur cette pensée consolante, il prit la fuite.

IX

Le docteur Ragot était d'une humeur massacrante. Sa calotte de travers sur son crâne chauve, les sourcils froncés, il bousculait ses élèves, pestait contre ses instruments, qui présentaient tous une défectuosité soudaine ; pour un peu, il eût malmené ses patients.

Virginie Longuet disait, d'un air pincé, à la bonasse Berthe Geoffroy :

—En fait-il des *chichis*, pour sa Germaine Maulain, parce que cette demoiselle a pris la poudre d'escampette ! Le beau malheur ! Je veux bien reconnaître qu'elle avait des capacités ; mais elle n'est pas la seule au monde, après tout ?

Berthe Geoffroy, qui avait le cœur sensible, s'épongeait les yeux et se mouchait bruyamment.

—Pauvre Germaine ! disait-elle, moi, je la regrette ; et puis j'ai peur ; des fois qu'elle se serait pendue, rapport à son frère !

—Bête ! si elle s'était pendue, on la retrouverait quelque part !

Ragot, entendant chuchoter, se retourna, furieux

—Silence dans les rangs, vous autres ! Est-ce que vous êtes ici pour jacasser, tas de pies borgnes ! Allons, ouste ! vous, Geoffroy ! rentrez ce mouchoir, qui m'impatiente. Vous, Longuet, venez me rouler cette bande maudite, qui ne veut pas tenir !

L'enfant qu'on pansait, un garçonnet d'une diaine d'années, se mit à pleurer d'épouvante. La mère demanda, d'un air niais

—Oùs qu'elle est donc, la grande demoiselle qu'est si adroite?

Ragot la foudroya du regard.

—Elle est partie pour la Chine! répliqua-t-il rageusement.

Quand le dernier malade eut disparu, le grand praticien arracha son tablier, en fit une boule, et le lança violemment dans un coin.

—Ça, dit-il, Mesdemoiselles, causons! J'ai entendu bavarder tout à l'heure. Je ne veux pas de ça. Vous savez toutes parfaitement pourquoi votre compagne n'est pas aujourd'hui parmi vous. Je voudrais bien vous y voir, à sa place, les unes ou les autres! Pensez-vous que ce soit plaisant d'avoir un frère pareil? Si elle en a honte, ça prouve en sa faveur. Taisez-vous, rompez!

Ces demoiselles, qui ne disaient rien et se tenaient immobiles, les yeux baissés, dans leurs longues blouses, baissèrent le nez davantage et s'en allèrent silencieuses, tandis que le professeur enfilait son pardessus et enfonçait son chapeau d'un coup de poing.

Mais il n'avait pas fait quatre pas dans la rue qu'il rencontra sa vieille bonne effarée.

—Monsieur, c'est M. le docteur Wavrin qui vous attend che lui, tout de suite, pour déjeuner. Il a fait dire, comme ça, *chez nous*, que vous n'y manquiez pas!

—C'est bon, c'est bon, Philomène, j'y cours!

—Prenez le "car", suggéra Philomène, vous irez plus vite!

Le car passait justement, le docteur Ragot s'élança.

Dans la voiture, tous les voyageurs lisaient le journal. Des manchettes énormes couvraient la première page:

Effroyable attentat!—Un crime abominable!—Explosion terrible!

Des gens, qui ne s'étaient jamais vus, échangeaient, en lisant, leurs réflexions indignées. Les commentaires allaient leur train. Une femme du peuple, d'aspect minable, se mit à crier que c'était un grand complot, que toute la ville y passerait; d'abord, elle le savait bien, parce que son homme, qui travaillait aux égouts, avait senti comme une "odeur de dynamite" sous la place du Marché-aux-Porcs.

C'en était trop pour la patience de Ragot. Ecarlate, suf-

foquant de colère, il commanda d'arrêter au conducteur, et redescendit précipitamment dans la rue, au risque de se casser une jambe.

En continuant sa route à pied, il ronchonnait tout seul :

—Tas d'imbéciles ! sont-ils assez satisfaits d'un scandale ! Ces gens-là n'aiment à se repaître que du malheur des autres ! Et l'on dit que l'homme est un animal raisonnable !

Enfin, il arriva chez le médecin-chef de l'hôpital.

Mme Wavrin, femme pieuse et charitable, modèle de toutes les vertus familiales, reçut avec chaleur le vieil ami de son mari.

Paul tenait absolument à vous voir, lui dit-elle, pour vous communiquer un entre-filet d'un journal belge, arrivé ce matin, et qui est de nature à vous intéresser, croit-il.

En même temps, elle ouvrit une porte. Le docteur Wavrin parut, un journal à la main.

—Lisez, Ragot, dit-il avec émotion.

C'était une correspondance de Saint-Jude.

Ragot lut, d'une voix haletante :

"Un passant a découvert hier soir, à la tombée de la nuit, dans les Allées-Vertes, le corps d'une jeune fille pauvrement vêtue, et paraissant privée de vie. Cette malheureuse avait, en effet, au-dessus du sein droit, une blessure profonde dont le sang s'échappait à flots. Transportée immédiatement à l'hôpital, l'inconnue a fini par être rappelée à l'existence, mais il a été impossible, jusqu'ici, d'en obtenir aucun éclaircissement. On a fouillé inutilement dans ses poches pour y découvrir une pièce d'identité quelconque, son linge même avait été soigneusement démarqué. On se perd en conjectures.

Ragot laissa retomber le journal.

—Hein ! qu'en dites-vous, mon cher? s'écria Wavrin. Ne croye-vous pas que ce ne soit *elle* ?

—Je le crains ! répondit sourdement le professeur.

Wavrin lui posa la main sur l'épaule, du geste qui lui était coutumier.

—Mon cher, nous allons déjeuner vivement. Tenez ! voilà Gustave qui vient nous avertir. Il y a un train pour Saint-Jude à 1 h. 42, nous le prendrons tous les deux, et nous aurons le cœur net de cette annonce !

Il passa son bras sous celui de son camarade, et l'emmena

dans la salle à manger. Ragot répétait, en marchant, d'un air confondu

—Ma pauvre Germaine ! ma pauvre fille sans foi, ni loi ! Tant de qualités et si peu de sens commun ! Oh ! les femmes sans religion, quelles malheureuses !

Mme Wavrin, s'asseyant à table, demanda

—Cette jeune fille était parfaitement convenable, n'est-ce pas, docteur ?

—Autant qu'une femme peut l'être, quand elle ne croit à rien. Elle était strictement honnête, et voilà tout. Mais moi, voyez-vous, adame, je m'y étais attaché, parce que je trouvais en elle, comme doctoresse, des qualités absolument exceptionnelles. Il me semblait qu'elle aurait pu devenir si utile à ses semblables ! Du coup d'œil, du sang-froid, de la décision, un merveilleux doigté ! Ah ! quel dommage !

—Elle n'est pas encore morte ! Ah ! quel dommage !

Ragot, emporté par son sujet, continuait :

—C'était une âme fermée, trop orguilleusement têtue pour se livrer à personne ; mais il y a tant de ressources avec les intelligence d'élite ! Il me semblait toujours que j'arriverais à la réduire. Je rêvais la conquête de cet esprit droit et de cette volonté de fer. Je serais mort en paix, si j'avais laissé derrière moi pareille élève au service de l'humanité souffrante.

Il soupira douloureusement.

Wavrin, songeur, suggéra :

—Je suppose qu'elle se sera querellée, en cours de fuite, avec ce misérable complice de son frère, ce nihiliste russe que n'a pu retrouver la police !

—Assurément. C'est lui qui a fait le coup !

Mme Wavrin émit plusieurs hypothèses au sujet de Fédor Basilikoff. On discuta ses chances de prise. Un arrêté d'extradition venait d'être signé contre lui.

L'agitation de Ragot avait fait place au plus morne abattement. La description sommaire de la blessure de son élève, donnée par le journal belge, lui faisait trop justement redouter une issue fatale. Germaine Maulain vivait-elle même encore ?

Dans le train qui les emportait vers Saint-Jude, Wavrin, voyant la consternation peinte sur le visage mobile de son compagnon, lui dit :

—Si la blessée des Allées-Vertes se trouvait en péril de mort, ce journal que j'ai dans ma poche n'aurait pas manqué

d'en faire part. Vous savez bien que les journalistes cherchent toujours à bouleverser le public. Jamais ils ne sont plus satisfaits qu'en annonçant des catastrophes.

Ragot dut en convenir. Cependant, à mesure qu'il approchait du but, le cœur paternel de ce vieux bourru se serrait à la pensée de retrouver peut-être à l'agonie son élève de prédilection.

Le médecin-chef de l'hôpital de Saint-Jude, prévenu télégraphiquement par Wavrin, les attendait.

A la première question anxieuse posée par les docteurs de Blanche-Croix, le chevalier de Mol répondit :

—Non, cette jeune fille n'est pas morte, mais elle n'en vaut guère mieux !

Ragot expliqua, en phrases hachées, que ce devait être sa meilleure élève, disparue depuis deux jours.

—La sœur de l'anarchiste Maulain, acheva le médecin-chef de Blanche-Croix.

—Quoi ! s'écria le Belge, la sœur de cet affreux criminel est cette belle personne en guenilles !

Tous les trois se hâtèrent vers la salle Sainte-Anne, où reposait la malheureuse.

Du plus loin qu'il l'aperçut, Ragot poussa un cri :

—C'est elle !

Mais aussitôt, sa brusquerie naturelle reprenant le dessus sur son affliction, au milieu de ce décor familier de lits blancs et d'infirmières, le grand praticien jeta son chapeau, son manteau, et se mit à bougonner avec rage.

—La sotte fille, l'imbécile, se sauver ainsi à l'aventure ! C'est bien fait ! Ça lui apprendra ! Oh ! les femmes !

S'approchant de la blessée, il commanda d'un ton bourru, à la Sœur qui la gardait, de la remuer avec précaution, pour qu'il pût l'examiner à son aise. Il avait sa figure des plus mauvais jours, celle qui terrorisait ses apprenties. Mais la Sœur en avait vu bien d'autres, sans doute. Elle ne broncha pas. Et Ragot, dérouté, se calma soudain. D'ailleurs, il maniait une patiente, et quelle patiente ! Toute son attention était consacrée à résoudre ce dilemme : vivra-t-elle, ne vivra-t-elle pas ?

Wavrin, le chavalier de Mol étaient là ; d'autres médecins étaient accourus de tous les coins de l'hôpital, attirés par ce régal professionnel : une consultation du grand Ragot.

Mais l'oracle ne se prononça pas.

—Messieurs, dit-il en se relevant, le front impénétrable, cette jeune fille est entre les mains du Bon Dieu. Nous n'y pouvons rien.

Il jeta un dernier regard sur le visage de marbre, aux traits si purs, dont les grands yeux demeuraient clos, et il s'éloigna lentement, sans une parole de plus.

Dans les groupes des médecins et des internes, une phrase volait de bouche en bouche, toujours la même :

—C'est la sœur du fameux Maulain, c'est la sœur de l'anarchiste !

Le bruit gagna les religieuses.

Alors une Sœur se détacha des autres. Elle était jeune et svelte, elle marchait droit, la tête haute, et, sous la blanche cornette des Filles de Saint-Vincent de Paul, ses yeux bruns, très clairs, rayonnaient. Elle vint rapidement au chevalier de Mol, et lui dit d'une voix harmonieuse :

—Monsieur le docteur, voulez-vous me permettre de prendre spécialement cette jeune fille en consigne?

Sans répondre directement, de Mol objecta :

—Vous savez qui elle est?

—C'est pour cela que je vous la demande !

—Prenez-la, ma chère Sœur !

Elle salua modestement et se retira.

Wavrin demanda, intrigué :

—Quelle est donc cette religieuse?

—Une de vos compatriotes, répondit le Belge en souriant ; comment ne la reconnaissez-vous pas, mon cher confrère? Dans le monde, elle s'appelait Mlle Sonnoy !

—La sœur de Jacques ! s'écria Wavrin.

Et Ragot ajouta entre ses dents :

—C'est tout de même beau, la charité chrétienne !

Quand les deux médecins furent rentrés à Blanche-Croix, Wavrin, laissant son vieil ami s'en retourner à ses études, se rendit par le car à Saint-Pancrace, où il était plus sûr de rencontrer Jacques Sonnoy que partout ailleurs.

Le jeune chef d'usine dépouillait en effet sa correspondance du soir dans son bureau, quand le médecin-chef de l'hôpital fut introduit près de lui.

—Quel bon vent vous amène? s'écria-t-il gaiement.

—Je ne sais pas si c'est un bon vent, répondit Wavrin, qui soupira ; Ragot et moi, nous arrivons de Saint-Jude. La jeune fille assassinée hier dans la promenade de cette ville est

bien la sœur de Maulain, qui avait disparu depuis la nuit de l'attentat.

Jacques Sonnoy poussa un cri.

—Assassinée? Germaine?

—Pas tout à fait, si j'ose m'exprimer ainsi, répondit le médecin ; mais elle est mal en point, la pauvre !

—Comment? Pourquoi l'a t-on assassinée?

Jacques Sonnoy parlait vite, d'une voix un peu haletante.

—On ne le sait pas encore. On suppose qu'elle a dû être frappée par ce nihiliste russe, le complice de son frère, que la police recherche en vain partout !

—Elle se serait donc enfuie avec ce misérable?

Wavrin eut un geste vague.

—Puisque je vous dis qu'on ignore tout du drame !

Jacques Sonnoy prononça en martelant ses mots :

Cette malheureuse m'a donné l'impression d'une honnête fille. Il y a des regards qui ne trompent pas, et les yeux de Mlle Maulain sont d'une limpidité parfaite.

Wavrin, que certaines intuitions ne trompaient pas non plus, répondit :

—Elle est honnête, en dépit du milieu déplorable où elle a vécu jusqu'à présent. Ragot l'aime et l'apprécie beaucoup. Il prétend que c'est sa meilleure élève.

—Et Ragot l'a vue? questionna Jacques avec un intérêt soudain. Croit-il qu'elle va mourir?

—Il nous a dit textuellement, après l'avoir examinée : "Cette jeune fille est entre les mains du Bon Dieu." J'ajouterai, pour ma part, continua Wavrin, qu'elle est aussi entre les mains d'un ange du Bon Dieu. C'est votre sœur Marthe qui la soigne, Monsieur Sonnoy !

—Vraiment ! j'en suis bien aise !

—C'est elle qui l'a demandée, acheva le docteur en se levant. Tel frère, telle sœur !

—Oh ! je vous en prie, ne chantez pas ainsi mes louanges ! s'écria Jacques avec un demi-sourire. Tout cela n'en vaut pas la peine !

Resté seul. Jacques expédia lestement sa correspondance, écouta distraitement les derniers rapports de ses contremaîtres et reprit le chemin de Blanche-Croix une demi-heure plus tôt que de coutume.

Il éprouvait un sentiment singulier, un sentiment complexe de satisfaction et d'angoisse : on avait retrouvé Mlle

Maulain, mais elle était au plus mal. Ragot la considérait comme une perle. Mais pourquoi ce nihiliste l'avait-il frappée? Toutes ces pensées se heurtaient confusément dans l'esprit du jeune homme et le faisaient passer par de curieuses alternatives de dépression et d'exaltation morale. Ce sage garçon, qui ne s'était jamais occupé d'aucune femme, ne se demanda pas un instant d'où provenait l'intérêt nouveau que lui inspirait celle-ci. Lorsqu'il avait été la chercher en personne, la nuit de l'attentat, un seul sentiment l'avait guidé : la compassion pour une infortune immense. Dans ce moment-là, peu lui importait que l'être à secourir fût un homme ou une femme. Même dans l'empressement qu'il avait mis à ramener cette pauvre fille, au milieu des soins touchants qu'il avait pris à lui épargner de son mieux le contact malveillant de la foule, Jacques ne s'était pas seulement aperçu de la beauté de celle qu'il traînait, défaillante, à son bras.

Comment cela s'était-il fait? Il n'en savait rien, il ne s'en rendait pas compte ; mais, certainement, Germaine Maulain l'*intéressait*.

En arrivant à Blanche-Croix, il se dirigea vers l'habitation du colonel Martin pour conférer avec lui au sujet de ses fameux tracts. Le colonel, assis dans son fauteuil, les pieds sur ses chenêts lisait "la dernière édition" du *Soir*.

—En voila bien d'une autre, à présent ! s'écria -il. Tenez lisez ! Il paraît que la sœur d votre assassin aurait été assassinée à son tour ! "Dent pour dent", c'est la loi du talion, et, ma foi, j'avoue qu'à l'occasion, je n'en suis pas l'ennemi !

Jacques répondit avec douceur :

—L'innocent paie souvent pour le coupable. Parce que ce déséquilibré avait tourné au criminel, il ne s'ensuit pas que sa sœur fût responsable de ses méfaits.

—Je ne dis pas non ; mais, dans mon idée, elle ne vaut pas cher, cette demoiselle !

—Demandez à Ragot ce qu'il en pense, répliqua Jacques. Il la connaît mieux que nous, c'est une de ses élèves.

—Une étudiante en médecine, alors? Hum ! ça se rencontre souvent, parmi les terroristes !

—Souvent, oui, mais pas toujours. Il se rencontre des personnes extrêmement méritantes parmi les élèves en pharmacie ou en médecine. Il y a si peu de carrières ouvertes aux filles à peu près bien élevées !

Le colonel se mit à rire.

—Il ne vous manquait plus que ça, mon cher, vous faire l'apôtre du féminisme dans nos murs.

Jacques répondit gravement :

—Non, ce n'est pas un rôle qui me convienne ; mais, si jamais j'ai une femme, ce qui n'est pas certain, j'entends qu'elle prenne en mains la défense de toutes les femmes pauvres, courageuses et seules.

L'abbé Parmentier arriva sur ces entrefaites porteur de "placards" à corriger.

On le mit au courant du "drame des Allées-Vertes". Il s'écria :

—C'est un coup de Basilikoff !

—Comment le savez-vous?

—Ah ! c'est tout une histoire ! Figurez-vous que le frère et la sœur Maulain demeuraient avec ce Russe, dans une petite maison de la rue du Cœur-Volant, où loge un très brave homme, contremaître au tissage, Duval, que je connais parfaitement bien. Ce contremaître m'a raconté les choses les plus curieuses. Il m'a dit que selon sa conviction, l'attentat devait avoir été manigancé par le Russe, que celui-là était une franche canaille, tandis que Philippe Maulain n'était qu'une sorte d'illuminé et d'imbécile. En revanche, mon contremaître et sa femme estimaient beaucoup la jeune personne. Il paraît qu'elle était en assez mauvais termes avec le Russe. Cet individu est rentré seul dans la maison cinq minutes après l'explosion. Il a fait du bruit, malgré ses précautions, en montant et redescendant l'escalier aussitôt après. Le contremaître, qui veillait un enfant malade, a regardé par la fenêtre et a vu l'homme s'enfuir, un paquet sur l'épaule, au bout d'une canne.

—Pourquoi n'a-t-il pas couru après? s'écria le colonel.

—Pardon, le contremaître ignorait encore l'attentat. Il ne l'a su qu'au moment où M. Jacques Sonnoy est arrivé, avec les agents de police, dans la maison. A partir de ce moment-là, ni lui, ni sa femme n'ont plus fermé l'œil, comme vous le pensez bien ! Ils ont entendu rentrer Mlle Maulain. Ils l'ont vu redescendre au petit jour, sans chapeau, avec un tablier bleu et enveloppée d'une mante. Ils ont supposé qu'elle allait aux provisions et choisissait une heure aussi matinale pour éviter la curiosité publique. Ces braves gens lui auraient offert leurs services de grand cœur, s'ils l'avaient osé : mais elle était toujours si fière, paraît-il, et si froide, qu'ils ont craint de l'offenser en paraissant la plaindre.

—Vous devriez raconter tout cela au commissaire de police, dit le colonel.

—A quoi cela servirait-il? Maulain est mort; sa sœur, dites-vous, est mourante. Quant au Basilikoff, il ira se faire pendre ailleurs. C'est un évadé des bagnes de la Sibérie, paraît-il. S'il retombe jamais dans les griffes de la police russe, sa peau ne vaudra pas cher!

Jacques dit, sentencieusement:

—Vous savez que ce Basilikoff était rédacteur, soi-disant politique, au journal révolutionnaire le *Réveil des Parias*, cette feuille ignoble dont le vieux porteur converti m'a donné la première idée de notre "Œuvre de la Presse"?

—Nous le savons, répondirent en même temps l'officier et le prêtre.

Jacques Sonnoy continua posément:

—La coïncidence me paraît assez curieuse. Si les paroles de ce pauvre camelot ne m'avaient pas convaincu, l'acte du rédacteur m'aurait ouvert les yeux; car je vois bien, maintenant, que l'idée première de la bombe avait dû prendre naissance dans le cerveau du forçat russe.

—Tout porte à le croire! assura l'abbé.

Jacques tira de son portefeuille une vilaine lettre pliée en quatre.

—Puisque nous sommes ici tout à fait entre nous, dit-il, permettez-moi de vous montrer ce document reçu la veille même de l'attentat.

Et il présenta successivement au colonel et à l'abbé la lettre anonyme qui l'avait étonné si fort, et troublé si peu.

—Quoi! s'écria le colonel, vous aviez reçu ça, et vous ne disiez rien?

—A quoi bon? Cette lettre pouvait être l'œuvre d'un mauvais farceur!

—Compliments, mon cher, dit le vieux brave; je ne me croyais pas poltron; mais, mâtin! vous avez plus de sang-froid que moi!

L'abbé Parmentier, cependant, lisait attentivement la lettre.

—C'est une écriture contrefaite, déclara-t-il.

—Je n'en doute pas, reprit Jacques; mais personne au monde ne peut contrefaire absolument son écriture. Il en reste toujours quelques traits.

—Oui, et ce sont généralement les signes caractéristiques

—Pourrez-vous, demanda Jacques, montrer cette lettre à votre contremaître de la rue du Cœur-Volant? Pensez-vous qu'il puisse reconnaître l'écriture de Basilikoff?

—Je l'ignore ; mais je lui montrerai la lettre ce soir même, car je dois le voir au cercle catholique de Saint-Basile.

Et l'abbé, ayant serré la missive dans la poche de sa douillette, on parla enfin de la "Bonne Presse".

Le lendemain matin, à son réveil, Jacques Sonnoy reçut, par messager spécial, un mot de l'abbé Parmentier, ainsi conçu :

"Le contremaître est persuadé que la lettre anonyme est bien de Basilikoff. En tout cas, elle n'est pas de Maulain. Au reste, il m'a promis un spécimen de l'écriture de chacun de ces deux hommes. Venez me voir à six heures ce soir, je vous les montrerai."

Jacques Sonnoy n'eut garde de manquer le rendez-vous. Pourquoi éprouva-t-il un immense soulagement en s'assurant que cette vilenie provenait du forçat russe?

X

Germaine Maulain fut quinze jours entre la vie et la mort.

La première fois qu'elle reprit connaissance, elle ne comprit pas pourquoi elle se trouvait là ; et, ne se sentant pas assez forte pour le demander, elle essaya de se rendormir. Mais elle entendit bien une voix jeune et fraîche qui disait :

—Tenez, regardez, ma chère sœur, la voilà qui ouvre les yeux !

Une voix cassée et chevrotante répondit d'un ton de compassion :

—Tant mieux ! pauvre petite, soignez-la bien !

Ces voix la charmèrent ; ces paroles bienveillantes lui semblèrent une délicieuse musique. Elle éprouva un sentiment de confiance qui l'étonna, mais sa faiblesse reprit bientôt le dessus.

Ce fut ainsi, pendant deux ou trois jours, des réveils répétés à la vie, mais courts, dans une atmosphère de paix, de silence et de repos.

Enfin, la jeune fille reprit totalement possession d'elle-même. Ouvrant ses yeux tout grands, elle promena ses regards étonnés autour d'elle. Comme cette salle de souffrance lui parut jolie ! Les lits si propres ; le parquet ciré ; ces reli-

gieuses aux pas silencieux; des grandes fenêtres claires, au travers desquelles on voyait tourbillonner la neige; tout lui sembla délectable. Elle ne souffrait plus, sa fièvre était tombée, elle se sentait heureuse de vivre. Dans les premiers instants d'une convalescence, quand on est jeune, l'avenir apparaît tout en rose. Germaine éprouvait ce sentiment particulier de béatitude animale. En ce moment-là, elle ne se souvenait plus de rien, et ne voulait pas se souvenir. La minute présente lui suffisait.

Très doucement, une des religieuses se rapprocha d'elle, et, s'arrêtant à côté de son lit, la regarda. Elle était jeune et d'une figure agréable, avec des yeux charmants. Ces yeux attirèrent ceux de l'étudiante. Toutes les deux sourirent en même temps.

La religieuse dit aussitôt:

—Vous avez bonne mine, ce matin, ma chère enfant, vous allez même mieux. Je vais vous donner tout de suite un bon petit verre de bordeaux et un biscuit.

Quand elle revint, apportant les réconfortants annoncés, et qu'elle passa son bras gauche sous l'oreiller de la malade pour la soutenir, l'étudiante observa qu'elle avait de très belles mains, extraordinairement blanches et bien faites. Germaine Maulain avait toujours considéré les religieuses hospitalières comme des jeunes filles du peuple, ignorantes et bornées, ne dépassant jamais le niveau social des infirmières laïques, et beaucoup moins instruites. La distinction de celle-ci l'étonna.

Son adresse la surprit davantage, les jours suivants. La blessure de l'étudiante ne se cicatrisait pas vite, et nécessitait des pansements très minutieux. Et la Sœur Marthe opérait d'une main si experte, que Germaine en demeurait confondue. Elle lui dit, une fois

—Vous êtes plus habile que moi, ma Sœur; et pourtant, c'était mon métier, j'étais étudiante en médecine, jadis!

Elle soupira, et baissa la tête.

La religieuse répondit prestement:

—Dès que vous serez guérie, vous reprendrez vos études.

Germaine secoua tristement la tête.

—Si vous saviez ce qui s'est passé, ma Sœur, vous ne me parleriez pas ainsi!

—Je le sais très bien, répondit nettement Sœur Marthe:

Germaine se sentit rougir. Mais sa blessure, sous l'action

des aseptiques, la brûlait soudain, la tête lui tournait de faiblesse. Elle ferma les yeux et se tut.

Cependant, un travail douloureux et lent se faisait dans son esprit. Jusqu'alors, trop accablée par la souffrance, elle ne s'était pas demandé ce qu'on pouvait savoir d'elle à l'hôpital. Hors d'état de reconnaître Wavrin et Ragot, lorsqu'ils étaient venus la voir, elle ignorait ce que ces médecins avaient raconté de ses aventures. Comment cette religieuse était-elle au courant de sa vie passée? Cette idée la préoccupa, sans la contrarier outre mesure. D'abord, elle n'avait plus assez de forces pour se révolter contre le sort, et puis, à son insu, dans ce milieu nouveau, ses âpres sentiments d'égoïsme et d'orgueil mollissaient singulièrement.

Un soir qu'elle rêvait ainsi, voyant Sœur Marthe s'approcher d'elle, souriant, pour lui présenter son léger repas, elle lui dit tout à coup:

—Ma Sœur, vous connaissez mon nom?

—Parfaitement.

—Vous êtes au courant de mon histoire, de l'histoire de mon frère?

—Oui, je vous l'ai déjà dit, l'autre jour.

—Pourquoi soignez-vous si bien la sœur de l'anarchiste?

—Parce que je l'aime beaucoup! répondit en riant la Sœur.

—Ce n'est pas possible!

—Allons bon! voilà que vous allez douter de mes paroles, à présent! C'est très vilain, Germaine!

Comme son nom lui parut doux, dans la bouche de la Sœur Marthe!

A partir de ce moment-là, elle devint très loquace avec sa charitable infirmière. Elle qui avait toujours gardé une si dédaigneuse réserve à l'égard de ses compagnes, sans même s'en douter elle ouvrit insensiblement son âme à Sœur Marthe. Elle lui raconta toute sa vie, par bribes, depuis sa petite enfance jusqu'aux jours tragiques de l'attentat de son frère, et de sa propre fuite. La fille de Saint-Vincent de Paul n'avait pas besoin de questions. La confession se faisait toute seule.

Un jour, seulement, la Sœur demanda:

—Mais que faisait donc votre mère?

—Ma mère! s'écria Germaine Maulain, avec une expression de mépris qui glaça la religieuse, ma mère, elle se piquait à la morphine!

—Ah! fit la Sœur, je comprends tout, maintenant!

Quand la blessée put s'asseoir confortablement dans son lit, la vieille Supérieure de l'hôpital vint la voir un jour et lui dit, avec son bon sourire de grand'mère :

—Ma chère petite, j'ai une bien agréable nouvelle à vous annoncer. Votre excellent maître, le docteur Ragot, va venir vous voir demain.

—Demain ! s'écria Germaine saisie ; oh ! mon Dieu !

Elle se cacha la figure dans ses mains.

—Comment ! cela ne vous fait pas plaisir?

—Ça me bouleverse, ma Sœur ! Oh ! je souhaitais tant d'oublier ! de ne plus penser à Blanche-Croix !

La Supérieure dit gravement

—Il faut y penser, ma fille. Votre devoir est à Blanche-Croix.

—Mon devoir ! cria-t-elle avec violence, je suis seule au monde ! A qui dois-je en rendre compte?

—A Dieu ! répondit la religieuse.

Et l'étudiante baissa la tête et se tut.

Ragot arriva le lendemain, à l'heure dite, ponctuel comme le destin. Son élève, assez anxieuse, bien appuyée sur ses coussins, le regardait venir depuis l'extrémité de la longue salle. Ses rares cheveux ébouriffés, ses sourcils froncés férocement, toutes les contorsions de sa figure témoignaient de l'état d'agitation de son âme. La bonne Supérieure avait peine à le suivre, tant il se dépêchait.

—Ah ! vous voilà, vous, grande sotte ! cria-t-il à son élève, du plus loin qu'il l'aperçut. Vous pouvez vous vanter d'en faire de belles ! Franchement, vous ne l'avez pas volé, votre coup de couteau. C'est bien fait pour vous ! Comme si vous ne pouviez pas vous tenir tranquille !

Et, comme la jeune fille protestait faiblement, il continua, d'un ton furieux, en prenant les religieuses à témoin :

—Qu'est-ce que ces dames doivent penser de nous? Que nous sommes des barbares, des monstres? Ah ! vous nous avez fait là une jolie réputation ! Est-ce que nous vous aurions dévorée, parce que votre frère était un fou?

Mais, loin d'affecter Germaine, ce flot de paroles injurieuses la rassérénait, au contraire, en la rassurant sur les dispositions amicales de son professeur à son égard. Elle connaissait Ragot de longue date. Toute généreuse émotion chez lui se manifestait par une tempête.

Quand il fut un peu calmé, il consentit à s'asseoir et se mit à discourir plus raisonalement.

—Çà, dit-il à son élève, causons un peu de nos petites affaires. Vous voilà en bonne voie, et ce n'est pas votre faute. Enfin passons! Dans trois semaines, vous serez sur pied. Vous n'avez pas la prétention, j'imagine, de vous faire héberger par la municipalité de Saint-Jude, jusqu'au dernier de vos jours? Sitôt en état de voyager, vous reviendrez à Blanche-Croix.....

Germaine poussa un cri:

—A Blanche-Croix! Je ne veux pas y retourner!

—Le roi dit "nous voulons", répliqua Ragot sans s'émouvoir. Il ne s'agit pas de vos caprices. La faculté de Blanche-Croix vous rappelle, vous n'avez qu'à obéir.

—Mais ce n'est pas possible! s'écria Germaine, vous ne pouvez pas me condamner à un pareil supplice! J'aime mieux mourir que de rentrer dans la maison de la Chouette!

Ragot ne perdit pas une si belle occasion de bouillonner à nouveau.

—Qui vous parle de la maison de la Chouette, malheureuse enfant! Puisque vous logerez chez moi, sous l'égide protectrice de ma sœur, de "sainte" Félicie Ragot, entendez-vous?

Germaine, saisie, se croyant le jouet d'un rêve, regarda son professeur au fond des yeux.

—Vous feriez ça, vous, maître? Vous recueilleriez la sœur de l'anarchiste?

Et, incapable de contenir la violence de son émotion, elle éclata en sanglots.

—Tonnerre de chien! hurla Ragot; il ne nous manquait plus que ça! Oh! les femmes! Je ne croyais pourtant pas celle-là si godiche!

Il se leva précipitamment et prit la fuite, escorté de la Supérieure, à laquelle il répétait rageusement:

—Ça m'agace, moi, les scènes, je déteste les "pitreries", les pleurnicheries et toutes ces ridicules démonstrations des femmes! C'est pour ça que je ne me suis jamais marié Félicie ne bronche pas, ni Philomène, ma cuisinière. Ah! je voudrais bien voir qu'elles s'avisassent de tremper leurs mouchoirs, en raccommodant mes chaussettes ou en tournant mon fricot!

Et, sans rien vouloir entendre, le bourru bienfaisant reprit le chemin de la gare et le premier train en partance pour Blanche-Croix.

Cependant Germaine Maulain, a mesure que son boule-

versement se calmait, se troublait davantage à la pensée du retour dans la ville où le nom seul qu'elle avait le malheur de porter devait soulever l'indignation publique. A la vérité, la généreuse adoption du grand Ragot la mettait au-dessus de tout soupçon de connivence avec son frère, et hors d'atteinte de la malignité des mauvaises langues; mais l'autorité de son maître n'irait pas jusqu'à lui épargner l'hostilité sourde de ses compagnes, ni la grossière curiosité des malades. Il lui semblait entendre déjà l'éternel refrain chuchoté:

"C'est la sœur de l'anarchiste!"

N'ayant plus rien de caché pour son aimable infirmière, Germaine s'ouvrit de ses craintes à Sœur Marthe.

La Sœur soupira et dit:

—Si vous étiez restée chrétienne, comme tout cela vous importerait peu!

—Je ne vous comprends pas bien, ma Sœur?

—Non, vous ne pouvez pas me comprendre, et c'est ce que je déplore, mon enfant. Si vous aviez conservé la foi, si votre cœur battait à l'unisson du cœur de Jésus-Christ, vous uniriez vos souffrances aux siennes, et combien elles vous paraîtraient plus légères! Vous serez humiliée, dites-vous, devant vos camarades, et le peuple de votre ville! Pensez-vous que votre Sauveur n'ait pas été humilié devant les Pharisiens et la tourbe des juifs depuis le commencement de sa Passion jusqu'à sa mort? O Germaine! Germaine! Si vous pouviez comprendre!

L'étudiante baissa la tête, et répondit humblement:

—Je le voudrais, ma Sœur!

Et, depuis lors, elle n'osa plus se plaindre.

Sœur Marthe n'était pas prodigue de sermons et, quoiqu'elle parlât beaucoup du Bon Dieu, ainsi qu'il convient à toute religieuse, elle ne "travaillait" pas sa malade en vue d'une conversion qu'elle souhaitait ardemment néanmoins. Mais Germaine, insensiblement, s'habituait à exposer à sa gardienne, ses doutes, ses inquiétudes et toutes les défaillances de son esprit. Elles discutaient souvent ensemble, et jamais l'étudiante n'avait le dernier mot.

Un jour, voulant savoir ce qu'en pourrait dire la religieuse, Germaine Maulain vint à parler de la conduite de Jacques Sonnoy, pendant l'inoubliable nuit de l'explosion.

—Figurez-vous, ma Sœur, que ce jeune homme est venu me chercher lui-même dans mon triste logis; qu'il m'a ra-

menée à son bras au travers de la foule, et introduite dans sa propre maison pour y assister aux derniers moments de mon frère qui avait essayé de se tuer ! N'est-ce pas extraordinaire ?

—C'est très chrétien, voilà tout ! répondit la religieuse.

Mais un éclair avait passé dans ses yeux, qu'avait surpris l'étudiante.

(*A suivre*)

A nos correspondants

Mode de paiement.—Le plus sûr est de mettre dans votre lettre soit un *Mandat* sur la Poste ou sur l'*Express*.—soit un *Bon* de Poste (*Postal Note*),—soit un *Chèque payable au pair* à Québec.

En cas de réclamation, ayez toujours soin de conserver le *talon-reçu* que le Maître de Poste ou l'agent de l'*Express* vous aura remis.

Faites tous les mandats, bons et chèques payables à la Revue Franco-Américaine, Québec.

A éviter.—Si vous préférez mettre de l'argent dans votre lettre, évitez de nous envoyer votre lettre *non recommandée*.

Aussi prière de ne pas envoyer de timbres à nos bureaux pour solder les comptes qui s'élèvent à 50 cts. et au-delà

Apres paiement.—Si dès après notre premier envoi vous constatez que rien n'est changé sur votre bande d'abonnement, ne manquez pas de nous avertir sans retard.

Adresse.—Toutes les lettres doivent être adressées comme suit : La Revue Franco-Américaine, Québec.

Rédaction et administration.—On est prié de mettre sur des feuilles séparées ce qui regarde l'*administration* et ce qui regarde la *rédaction*.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVIS

Quand vous vous abonnez à la Revue Franco-Américaine veuillez toujours payer d'avance votre abonnement, par mandat-poste, mandat-express, ou chèque payable **au pair** à Québec, de façon à ce qu'il soit renouvelable le 1er mai.

Tous les abonnements doivent se compter du 1er mai au 30 avril de chaque année. **Invariablement payable d'avance.**

Prix des séries

1ère année, 1908-1909 - - - - - - - - - -	$6.00
2ème " 1909-1910 - - - - - - - - - -	6.00
De mai à octobre 1910 (incl.) - - - - - -	4.00

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal La Revue Franco-Américaine
4, case postale.
Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de La Revue Franco-Américaine de m'abonner pour mois, à dater du 19 , pour la somme de.................................que je vous envoie en...........................payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur ....

Signature.

à..

....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada..................................	$1.50
Etats-Unis................................	2.00
France et Belgique..........................	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair.**

VOULEZ-VOUS PROFITER D'UNE DECOUVERTE GENIALE ?

ALORS DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS sur l'invention (sous demande de brévet) de M. Siméon Fortin, ingénieur, pour la filtration des eaux d'alimentation.

M. Fortin, depuis cinq ans qu'il en fait l'expérience à l'Université Laval, de Québec, est arrivé à clarifier l'eau la plus polluée, et cela en mettant de coté tous les systèmes malheureusement trop souvent employés aujourd'hui, alun, permanganate de potasse et de chaux, iode, etc., etc., tous procédés chimiques nuisibles à la santé. Il s'est efforcé à imiter la belle nature, notre meilleur docteur, notre meilleur chimiste, quoi qu'on en dise.

Qu'est-ce que c'est qu'une eau de source salutaire au bout du compte, si ce n'est cette eau passée au filtre du terrain, nous dit M. le Vte de Pitray, dans la Pêche Illustrée, de Paris.

Ce filtre parfois, il est vrai est sujet à caution, et toutes les sources ne sont pas indemnes de bacilles. Un seul filtre parfait est celui que peut construire l'homme, car il le construit avec des matériaux homogènes, de perméabilité uniforme, il le construit en s'inspirant de la Nature, mais en modifiant les dimensions naturelles ; sa logique ingénieuse lui permet en effet de concurrencer avec son appareil exigu, l'appareil grandiose d'une chaîne de montagnes, de le mettre à l'abri des trop grandes chaleurs de l'été comme des froids rigoureux de l'hiver qui rendent impossibles, sous les cieux canadiens, les filtres à sable, de le diviser en plusieurs compartiments permettant de les nettoyer les uns après les autres, soit avec de l'eau filtrée, soit à la vapeur ou à l'eau bouillante, quand il est nécessaire, en cas d'épidémie de stéréliser complètement la matière filtrante, et cela, sans toutefois cesser la distribution d'eau filtrée au consommateur.

Voilà ce que M. Fortin est parvenu à obtenir et à faire constater, pendant cinq ans par le docte professeur de bactéréologie de l'Université Laval, de Québec, M. le Dr Robert Mayrand.

Son appareil peut s'adopter aussi bien aux grands aqueducs de ville comme Montréal, Québec, etc., qu'aux aqueducs de municipalités, villages, maisons d'éducation, séminaires, collèges, couvents, communautés religieuses, hôpitaux, industries, etc., etc., maisons privées.

Que ceux qui veulent de l'eau cristalline débaressée de toute impureté, de l'eau pure, de la vraie eau du bon Dieu, claire, limpide avec sa seule saveur indéfénissable s'adressent à nous et ils seront bien servis.

D'ailleurs, il ne leur en coutera rien pour se renseigner. Qu'il nous dise quel est le diamètre de la prise d'eau qui alimente leur ville, village, bâtisse ou maison privée et nous leur établiront gratuitement des plans et un prix d'installation complète de l'appareil Fortin.

L'appareil est le plus complet, le plus simple, le plus pratique et le moins couteux.

Adressez vos demandes de renseignements à

J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.



La vraie eau du Bon Dieu.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 6. Québec, 1er Avril 1911.



Le Prince Arthur, fils du Duc de Connaught.

La Nation à l'œuvre



Le Transcontinental Canadien.—Section de Quebec.—Ponceau en béton près de La Tuque.



Résidence d'un sous-entrepreneur pendant la construction.

Quelques vues prises sur le parcours du grand chemin de fer, dans la province de Québec et dans les Montagnes Rocheuses.



Scaphandrier employé à la construction des piliers dans la rivière St-Maurice.



Travaux en béton sur la rive sud de la rivière St-Maurice.



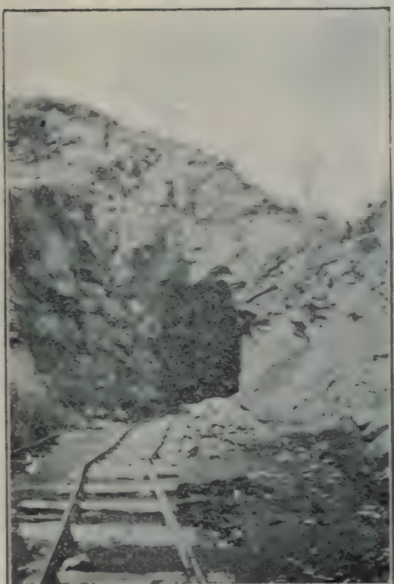
Les approches d'un pont sur la rivière St-Maurice.



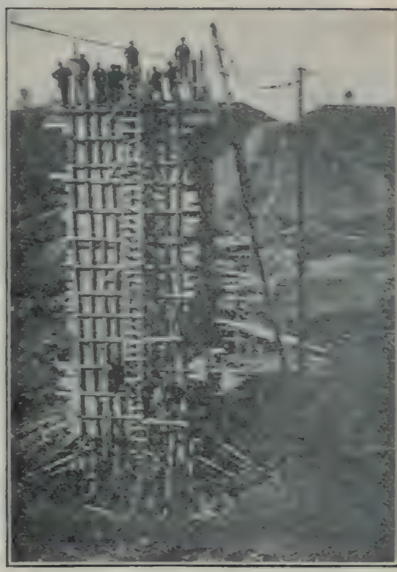
Coupe sur le flanc d'une montagne, rivière St-Maurice.



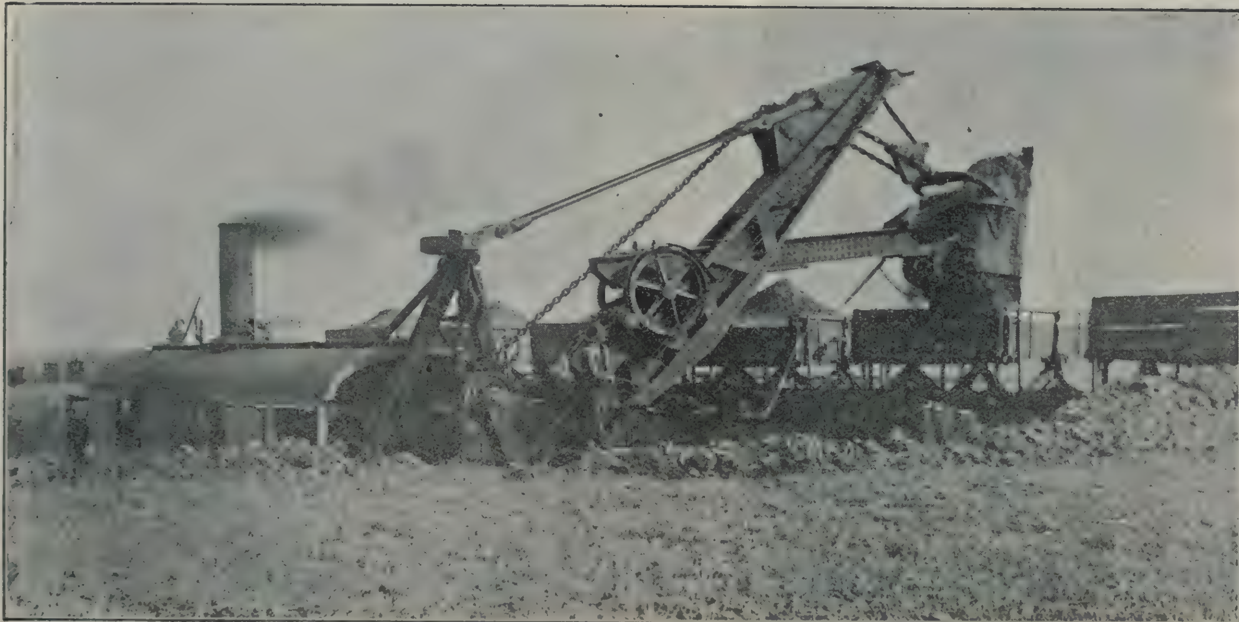
Viaduc et pont temporaire.



Tunnel près du "Fer à Cheval", La Tuque.



Construction d'un pilier en béton, Traverse du Pain.



Pelle mécanique en opération sur les bords du St-Maurice.



Sur la rivière Fraser—en bas de la "Tête Jaune".



La Roche Miette, Rocheuses Canadiennes.



Scènes Canadiennes.—En route pour la "cabane à sucre".



Scènes Canadiennes.—Un type connu.

A nos abonnés

Nous avons dû pour des raisons d'administration imprimer notre numéro d'avril en même temps que celui du mars. La principale raison est que nous voulions assurer l'uniformité du volume qui termine notre troisième année.

Cela, on le comprendra nous a empêché de publier dans ce numéro nombre d'articles intéressants qui ont été forcément remis au mois de mai. Mais cette mesure nous permet de faire subir à notre REVUE d'importantes améliorations qui repaieront amplement nos abonnés d'un léger retard dans la discussion des questions brûlantes qui les intéressent à un si haut degré.

Et attendant nous prions nos amis d'apporter toute leur attention à deux sujets qui nous intéressent tout spécialement :

1. Le renouvellement de leur abonnement qui doit être fait avant le 1er mai.

2. L'enquête entreprise par Michel Renouf.

Et nous pouvons garantir aux amis de la cause nationale plusieurs moments agréables et des lectures fort amusantes !

L'ADMINISTRATION.

Questions actuelles---La pénétration impérialiste dans l'Eglise

Une des tournures amusantes du débat soulevé par le discours intempestif de Mgr Bourne au Congrès Eucharistique, c'est de voir le *Daily Mail* de Londres engagé dans la défense de l'Eglise catholique et s'inquiétant des meilleurs moyens à prendre pour favoriser la propagation de la foi au Canada. A ce point que se répète dans la presse anglaise, pour le bénéfice du *Tablet* et de l'archevêque de Westminster, l'entente qui semble exister au Canada entre l'évêque de London, les journaux catholique irlandais et les journaux tories ou orangistes de la province d'Ontario. Sous prétexte de combattre un prétendu nationalisme qui mènerait l'Empire à la ruine, ces braves gens qui ont recueilli chez nous, pendant le Troisième Centenaire de Québec ou le Congrès Eucharistique, les doléances de nos assimilateurs, concluent à la nécessité de *protéger la langue anglaise* contre les empiétements des français du pays et d'associer le progrès futur de l'Eglise à l'usage plus généralisé du verbe anglo-saxon. Nous avons déjà montré dans la REVUE quelques traits caractéristiques de cette campagne insensée et déloyale poursuivie par nos impérialistes à tous crins. Cela nous a même permis de dénicher en passant quelques mensonges hardis et de mettre des étiquettes sur certains bonnets assez haut portés.

Mais nous nous trouvons une fois de plus en face de ce phénomène déconcertant que nos destinées ne se règlent pas chez nous, que nous subissons, jusque dans l'intimité de notre vie, l'ingérence de la métropole, et que depuis un certain nombre d'années notre rôle s'est borné à compter les coups que l'on nous a portés et à chercher la raison apparemment inexplicable des défaites que nous avons subies. Plusieurs n'ont pas voulu croire, quand nous l'avons dénoncée, à l'influence prépondérante de la diplomatie anglaise jusque dans nos affaires religieuses. Aujourd'hui que cette influence se manifeste au grand jour, nous pourrons avec plus de sûreté préparer notre défense et adopter les mesures de salut que suggère la gravité de la situation.

Les fêtes du Troisième Centenaire, grâce à l'ingérence gâteuse de notre vice-roi, inspirèrent à plusieurs patriotes des craintes sérieuses. Beaucoup de ceux-là ont cru que nous étions suffisamment vengés par les dialogue français des spectacles historiques. Les autres ont gardé le silence, attendant avec anxiété la tournure que devait nécessairement prendre cette politique impérialiste discutée secrètement devant le prince à la citadelle, pendant qu'on amusait le peuple par de grandes fêtes tapageuses. Nous étions parmi ces derniers pour avoir observé sur place les préparatifs de la campagne de presse colossale qui éclate aujourd'hui à la grande lumière du soleil.

J'admets que les Fêtes du Troisième Centenaire n'ont pas été aussi anglaises que le désiraient Lord Grey et la cohorte de ses thuriféraires. Elles l'ont été suffisamment pour préparer l'habile coup de main que Mgr Bourne devait diriger contre notre langue deux ans plus tard, et pour permettre la campagne qui se poursuit actuellement, non seulement dans la presse anglaise, mais dans la presse catholique de l'Europe, à la faveur d'un mensonge habilement exploité.

Mgr Bourne a repris en Angleterre la thèse qu'à son dire nous n'avions pas comprise. Il l'a portée jusqu'à Rome pendant que les journaux politiques de la métropole, qui rêvent déjà d'accrocher le drapeau pontifical à la porte de leur boutique, cherchent à faire comprendre aux autorités romaines que la protection de l'Angleterre vaudra en retour le sacrifice des petits peuples qui font tache sur la carte de l'empire.

M. Bourassa a déjà signalé ce fait dans le *Devoir*. Mgr Langevin lui-même a dû intervenir et adresser au *Tablet*, de Londres une lettre que le grand journal a publiée,mais dont il a profité pour affirmer avec plus de force la thèse assimilatrice de Mgr Bourne. Il a fait plus. Il a publié tout à coté, et comme pour appuyer la doctrine impérialiste de l'archevêque anglais, un long extrait des lettres publiées sur le Canada par un M. William Maxwell, dans le *Daily Mail*, le plus impérialisant des journaux impérialistes de Londres. Le *Devoir* a cité quelques courts extraits de ces lettres et en a fait voir l'inanité. Tout de même on nous saura gré de citer plus au long ce que le *Tablet* appelle des " impressions sur le Canada moderne ". M. Maxwell parle de politique et de religion et quand le *Tablet* nous le présente, il a soin de l'associer à ce qu'il appelle " les rêves de certains nationalistes Canadiens-Français au sujet de la langue française ". Mais laissons plutôt parler M. Maxwell, lui-même :

" Ce n'est, à présent, rien de plus qu'un rêve (la survivance de la langue française) car, bien que l'*habitant* ne parle que le français, le citoyen de Montréal doit aussi parler l'anglais. Et l'ouest grandit. Le recensement de 1901, porte la population du Canada à 5,100,000 dont 2,229,600 catholiques romains pour la plupart de langue française. Aujourd'hui ce peuple compte plus de 7,000,000, et la proportion des Canadiens-français est tombée de près de la moitié à un tiers. M. Bourassa ne perçoit pas le pronostique parce que ses yeux sont fixés sur une nation Canadienne indépendante de l'Empire Britannique. Mais il y a des prélats de l'Eglise Catholique Romaine qui en ont aperçu le signe dans l'Ouest.

" Mgr Bourne, archevêque catholique Romain de Westminster, a compris le sens de l'augure et il a eu le courage de donner un avertissement à propos. Au Congrès Eucharistique de Montreal, en septembre dernier, il a prononcé ces paroles significatives :

" La langue française, avec laquelle s'identifiait le progrès de toute la vie de la nation, ne rendait qu'un seul et même son, lorsqu'elle exposait au peuple les mystères de la religion, soit que cette prédication fût faite à ceux qui étaient venus de France, patrie de leurs ancêtres, soit qu'elle dût être ensuite traduite aux différentes races qui furent, autrefois, les maîtres du pays.

" Aujourd'hui les conditions sont considérablemeat changées. Très lentement d'abord, et maintenant avec une rapidité incalculable, une autre langue est en train de prendre une importance supérieure dans les choses ordinaires de la vie. Il serait, en vérité, extrêmement regrettable que la langue française, qui fut si longtemps l'expression unique de la religion, de la civilisation et du progrès de ce pays, perdît jamais une partie de la considération et de la culture dont elle jouit au Canada. Mais personne ne peut fermer les yeux sur ce fait que, dans les nombreuses villes dont l'importance augmente constamment dans toutes les provinces de l'Ouest du Dominion, la majorité des habitants emploient l'anglais comme leur langue maternelle, et que les enfants des colons qui viennent de pays où l'anglais n'est pas parlé, parleront aussi la langue anglaise à leur tour. "

" On dira, je le sais, que l'archevêque est un Impérialiste britannique et, bien plus, qu'il apportait un message aux Irlandais Catholiques romains du Canada qui sont choqués de la domination de la langue française dans leur Eglise. Ces deux objections peuvent être fondées.

" Il est certainement vrai qu'entre Catholiques romains Français et Irlandais, dans les provinces de l'est, il existe un antagonisme féroce sur cette question (la langue française dans l'Eglise.) " Je voterais plutôt pour un orangiste n'importe quel jour, que pour un Canadien-Français, " me disait dans Ontario un catholique romain irlandais. Par conséquent l'archevêque Bourne, en demandant que la langue anglaise eût la prépondérance en Canada, prêchait pour l'unité dans l'Eglise.

" Comment cet avertissement a-t-il été reçu ? M. Bourassa, le chef nationaliste, sans attendre un jour, attaqua l'archevêque pour avoir eu la témérité de voir " la principale source de sécurité de l'Eglise dans l'usage généralisé de la langue anglaise. "

" Ne serait-ce pas commettre une imprudence, demande M. Bourassa, de méconnaître la force conservatrice, religieuse et morale, de la langue française, non seulement parmi les Canadiens-Français, mais encore parmi les immigrants Européens catholiques qui parlent déjà le français ou qui l'apprendraient de préférence à l'anglais." "Le chef nationaliste fait mine de croire " qu'un usage plus généralisé du français dans les provinces de l'Ouest contribuerait à l'unité du peuple canadien et au maintien des institutions britanniques en Canada. "

" Il voudrait parsemer de Québecs en miniature tout le Canada et élever partout ce monument à la folie humaine : la tour de Babel. M. Bourassa peut ne pas être un homme d'état. Mais il est trop intelligent pour être un instant victime des illusions qu'il rend si attrayantes aux casaniers et pieux *habitants* de Québec. Il sait que ni la langue française ni la religion

catholique romaine ne sont menacées dans le Dominion. Il ne s'agit pas de l'extinction de la langue française, il s'agit de la diffusion de la langue anglaise dans une possession britannique. Alors, qu'est-ce que le chef nationaliste a à craindre si l'on suit le conseil donné par un prélat de son église? Je vais vous le dire. L'archevêque Bourne a eu la témérité—c'est une expression favorite de M. Bourassa—de parler de Fédération impériale et de faire allusion au problème de la défense navale du Canada. Voici le secret des alarmes de M. Bourassa. " Quelle relation possible, demande-t-il, peut-il y avoir entre la propagation de la foi et la Fédération Impériale, entre le le culte de l'Eucharistie et la défense des côtes de la Colombie Anglaise ? "

" M. Bourassa est un fils dévoué et loyal de l'Eglise Catholique Romaine et dans ses veines coule le sang de six générations d'ancêtres français. Mais il compte réussir là où son grand'père, Papineau, a failli, et établir une république Canadienne-française sur les bords de l'Atlantique du Nord. Et, comme Papineau aussi, il va s'apercevoir que l'Eglise est absolument tournée contre lui. L'Eglise catholique romaine n'ambitionne pas de limiter son action à un coin seul du continent américain. Elle voit ce que les Etats-Unis ont fait pour l'assimilation des races nombreuses dont son peuple de 100,000,000 d'âmes est composé. " Nous prêchons en anglais, nous confessons en anglais, et nous enseignons en anglais," dit l'archevêque Ireland qui irait même, à notre place jusqu'à assimiler les Canadiens-Français avec la population de langue anglaise du Dominion.

" Personne ne désire supprimer la langue française—" cette bonne vieille langue de France " qui, suivant l'expression de l'abbé Faguy, a été dans les mauvais jours le plus sûr rempart de notre individualité nationale, et dans nos jours de liberté, la joie et l'ornement de nos cœurs. " Mais le temps est passé des barrières artificielles entre les races au Canada. Ni comme Canadiens-Français, ni comme catholiques romains le gouvernement et l'Eglise ne peuvent-ils être guidés seulement que par ces traditions que l'*habitant* ne peut changer tant qu'il gardera sa langue, que le français, par conséquent, devrait être son seul moyen de communiquer avec ses voisins, parce que c'est par ce moyen qu'il gardera sa religion. Le Canada change et l'*habitant* doit changer. Aucune nation à moins d'être condamnée à s'éteindre, ne peut rester bien loin en arrière du progrès général. L'archevêque Bourne, dans son avertissement aux Canadiens-français, a simplement énoncé un principe éternel de vie et il est un guide plus sûr que M. Bourassa. "

Comme on le voit, M. Maxwell fait mine de limiter à M. Bourassa et à ses amis le souci des droits de la langue française en Canada au double point de vue religieux et politique. Il se trompe. Et s'il eût poussé jusque dans la capitale fédérale ses recherches sur la mentalité canadienne, s'il eût recherché le sentiment de tous les français du pays sur cette question, il aurait rencontré une opinion unanime et une égale détermination de faire respecter des droits reconnus par les traités. Que dis-je ? Parmi les anglais eux-mêmes—les bien pensants, et ils sont encore la majorité, Dieu merci,—il n'eut découvert nulle part ce désir d'assimilation qui a éclaté parmi nos chauvins politiques en mal de marine de guerre et de défense impériale. Ce n'est pas sans raison que, juste au moment où nos journaux de parti protestent avec le plus de véhémence contre une ingérence imaginaire du clergé en politique, nos questions religieuses sont mêlées avec une persistance

scandaleuse aux théories de l'école politique qui a fait l'injuste guerre du Transvaal. Et pourquoi se gêneraient-ils quand ils ont été invités à toutes les audaces par la condescendance obséquieuse de Mgr Sbaretti pour les projets de Lord Grey, par le servilisme bien nourri de politiciens imprévoyants et coupables ?

Aussi l'écrivain du *Daily Mail* n'a-t-il l'air de défendre Mgr Bourne que pour mieux faire ressortir le sens politique de sa harangue, et s'il montre quelque souci pour l'avenir de l'Eglise c'est qu'il voit une chance de s'en faire un instrument politique ou un bouclier.

D'après M. Maxwell, Mgr Bourne a jugé d'un coup d'œil la situation canadienne après avoir lu dans l'Ouest les augures d'une politique nouvelle pour l'Eglise. Mais le rôle de Delphe va mal à Westminster et les oracles de la Pythie sont depuis plusieurs siècles tombés en désuétude. D'ailleurs les augures lus avec une sorte d'exaltation patriotique par l'évêque de Westminster n'ont pas le même sens pour tout le monde. Mgr Bourne a pu s'en apercevoir à l'Eglise Notre-Dame pendant le Congrès Eucharistique. Et puis son discours n'a pas été apprécié et jugé intempestif que par les journaux canadiens-français.

Au lendemain du Congrès, l'organe par excellence des catholiques américains de langue anglaise, *America*, la splendide revue publiée à New-York par les Pères Jésuites en disait ce qui suit : (1)

" L'archevêque de Westminster a lu au Congrès Eucharistique un travail dans lequel il recommande l'adoption de la langue anglaise comme moyen d'augmenter la grandeur du Canada et la propagation de la foi. Les déclarations du distingué prélat ont été écoutées avec une froideur marquée. Il a été suivi par M. Bourassa qui, dans un discours éloquent et passionné, a soutenu que la langue française était nécessaire à la conservation de la foi des Canadiens. Sur tout le parcours de la procession étaient inscrites des devises proclamant " Notre langue ", et Notre foi." Les animadversions du Père Vaughn sur le Protestantisme *ont aussi été regardées comme intempestives*, spécialement à cause de ce fait que les Protestants, exception faite de quelques fanatiques, s'étaient montrés très sympathiques à la démonstration. "

En Europe même, la revue gaélique *Guth na Bliadhna*, déclarait que peu de gens en Ecosse " approuvaient ce discours malheureux et que Sa Grandeur n'avait certainement pas fait preuve de sagesse en exprimant de pareilles opinions au moment où Elle était l'invitée des Canadiens-Français ".

---

(1) *America*, 17 sept., 1910, vol. II, No. 23, p. 573.

Quant à la thèse elle-même de la prépondérance future de l'anglais dans l'Eglise la même revue ajoutait :

" Si quelqu'un s'imagine—qu'il habite Rome ou Tombuctoo — que la propagation de la foi catholique sera mieux servie par le canal de la langue de John Knox, des hérétiques anglais et des incroyants en général, celui-là se prépare, assurément, un rude réveil pour un avenir rapproché. Les " pays latins " sont passablement bouleversés de nos jours et leurs habitants, presque chaque jour, abandonnent par milliers la foi de leurs pères pour lui substituer diverses formes d'infidélité.—Peut-être avons-nous là l'explication de ce que certains membres du clergé romain cherchent à se créer un nouveau pied-à-terre en Canada. Ils y seront sans doute les bienvenus. Ils vont trouver dans ce pays (et en abondance) ce qui leur manque dans les autres. Mais il nous semble que ce n'est pas en combattant la langue française en Canada et en s'attirant le déplaisir des *habitants* canadiens qu'ils atteindront le but qu'ils se proposent—le bien et la propagation de la foi catholique. "

J'aurais pu allonger la citation et montrer avec l'écrivain de la revue gaélique comment Mgr Bourne a puisé dans les derniers événements de la politique anglaise la funestes inspiration d'abuser comme il l'a fait de notre très large hospitalité. Ce que nous en avons donné suffit à notre thèse. Du reste, on pourra trouver l'article entier de la revue gaélique dans une autre page de la REVUE. Nous le reproduisons pour qu'il serve à l'histoire.

Il reste avéré que jamais malaise plus profond n'a envahi notre vie politique, sociale et religieuse que depuis que notre gouverneur-général a eu l'idée d'installer un ange de la Paix sur les Plaines d'Abraham. C'est que parmi tous ces projets divers d'apparence conciliatrice et patriotique s'insinuait lentement dans notre vie nationale une conception nouvelle de nos obligations envers la métropole. que s'élaborait à la faveur de débordantes protestations d'amitié le programme d'un assaut systématique contre nos institutions et contre notre histoire. La hiérarchie irlandaise, qui jouit chez nous d'une prépondérance usurpée dans bien des cas et moins que justifiée dans une foule d'autres, devait se prêter à cet habile manège avec d'autant plus d'ardeur qu'elle y verrait de plus riches dépouilles à partager. Il n'est peut-être pas de spectacle plus tragiquement grotesque que celui de voir, comme on l'a vu il y a quelques semaines,l'opportunité de l'enseignement bilingue dans Ontario discutée gravement par un groupe d'archevêques et d'évêques de langue anglaise, représentant une majorité de catholiques de langue française !

M. Maxwell, à bout d'arguments pour défendre une thèse qu'il savait être fausse, finit par être franc et dit : " Il n'est

pas question d'abolir la langue française au Canada, mais de généraliser l'usage de la langue anglaise dans une possession britannique. " L'écrivain du *Daily Mail* n'a pas versé beaucoup de son sang pour cette conquête qu'il veut ainsi régenter; il n'en verserait probablement pas davantage s'il lui fallait appuyer à la pointe de l'épée ses prétentions, mais j'aime encore mieux cet aveu tardif qui nous donne le fond de sa pensée. Voilà bien "le grand mouvement" dont parle Mgr Fallon et qu'il a lancé d'une façon si maladroite. Tous ces messieurs peuvent être sûrs qu'ils s'agitent en pure perte et que nous ne nous en laisserons pas imposer, même s'il fallait rafraîchir les quelques signatures qui dorment au bas de nos grands traités. Leur inconscience déjà historique, et qui n'a d'égale que leur ambition, n'a pas pu résister au courant parti de Rideau Hall pour entraîner le pays, avec toutes ses races et toutes ses églises, dans une folle randonée impérialiste désireuse d'éclipser ce vieil empire romain qui n'a été le plus près de sa ruine que le jour où il a dominé le monde.

M. Bourassa parlait dans son journal des démarches faites par Lord Grey auprès de nos maisons d'éducation pour l'idée qui lui est chère. Cela donne de l'actualité à une lettre que nous recevions de Montréal quelques jours après les fêtes du Troisième Centenaire de Québec et dont nous détachons le passage suivant :

> " Lord Grey, lors de son séjour à Montréal, en décembre dernier, [1908] manda auprès de lui quelques supérieurs de collèges classiques et de communautés religieuses de la ville, et leur insinua qu'ils devaient à l'avenir *donner la première place à l'anglais* dans leurs institutions et mettre peu à peu le français de côté ; que l'intérêt du pays demandait cette mesure et qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'accomplir l'unité nationale. (1) Je connais deux de ces prêtres, et tous deux comme vous pouvez le comprendre, se sont excusés de répondre aux vœux de Son Excellence. L'un des deux a même été violent (on pourrait l'être à moins) et n'a pas hésité à mettre les points sur les *i* à l'impérialiste conseiller. Le gouverneur-général, pour les influencer, leur a avoué que le Délégué Apostolique et Mgr Mathieu de Québec partageaient déjà ses vues. "

Mgr Sbaretti, passe ; mais Mgr Mathieu ? L'emploi de son nom dans une pareille circonstance, et pour pareille besogne, frisait l'impertinence. Malheureusement on n'avait pas oublié les nombreux voyages que fit l'ancien recteur de Laval, pendant la discussion du bill des nouvelles provinces de l'Ouest,

---

(1) Une pensée de Renan arrive ici fort à propos : " Le vieux monde romain a péri par l'unité, le salut du monde moderne sera sa diversité. " *Questions contemporaines.*

à Ottawa, chez M. Fitzpatrick, alors ministre de la justice dans le cabinet Laurier, et jouant avec art ce double jeu qui lui permettait de déclarer la loi injuste et de voter pour son adoption. C'était, on l'avouera, fort mal payer les efforts sincères d'un prêtre pieux et patriote pour régler dans le sens de la justice et des traités une question affectant les plus précieux de nos droits constitutionels. Mais on l'avait attiré dans ce guet-apens afin de faire croire au pays que le chef de la plus importante maison d'éducation canadienne-française était d'accord avec le réprésentant du Pape pour accepter une loi dont le premier effet serait d'épargner une défaite à un gouvernement indécis. Comme question de fait Mgr Mathieu est revenu d'Ottawa, avant le vote sur la loi, dégouté de tout ce qu'il avait vu et entendu, et le cœur navré par ce nouveau sacrifice arraché à notre bonne foi et à notre caractère débonnaire. Mais ce n'est pas, pour le moment, ce qu'il importe de discuter et j'espère qu'on me pardonnera cette courte digression qui ne manque pas d'intérêt.

Ce qu'il importe d'observer, c'est la pénétration suivie des idées impérialistes dans l'esprit qui, à Rome même, pèse le plus fortement sur nos destinées ; c'est l'habileté avec laquelle le mouvement a été préparé et, du jour au lendemain, trouve tous les conspirateurs d'accord avec un interprète capable, dans un même discours de Congrès Eucharistique, de mettre une digue à notre expansion nationale, d'attirer nos gouvernants dans les guerres de l'empire et, comme le dit M. Maxwell, d'apporter un message de délivrance " aux Irlandais catholiques qui sont choqués de la domination du français dans leur Eglise ".

Leur Eglise ! Le mot est délicieux. Demain, MM. Murphy et Devine à la suite de quelque O'Farrell, diront—notre histoire !

L'impérialisme est à la hausse parmi nos diplomates religieux et politiques. Malgré l'étonnement que cela nous cause malgré la consternation où cela jette ceux qui, chez nous, pourraient tout faire et ne font rien, nous nous obstinerions vainement à nier la brutalité du fait qui nous éblouit. Nous en sommes toujours au même point pour avoir persisté à ignorer cette vérité éternelle que la Providence aident ceux qui s'aident. Pendant que nous recueillions dans nos âmes les enseignements pieux du Congrès Eucharistique, pendant que nous nous flattions déjà d'avoir échappé par d'éloquents discours aux tentatives hardies dirigées contre nos prérogatives natio-

nales, la troupe brillante de nos visiteurs reprenait le chemin de l'Europe et allait porter jusqu'à Rome l'enseignement qu'ils voulaient donner à nos fêtes. Une revue eucharistique elle-même, rédigée par des Français, semblait n'avoir vu dans le Congrès et au Canada que le développement merveilleux d'un catholicisme anglais. Le *Tablet*, de Londres, a repris la tâche inachevée de Mgr Bourne, pendant qu'un des compagnons de ce dernier allait colporter dans les institutions romaines l'odieux mensonge des catholiques irlandais du Canada persécutés par les Canadiens-français. C'est ce personnage lui-même, Mgr Butt, qui vient d'être nommé auxiliaire de l'archevêque de Westminster. (1) Et ceux qui annoncent sa nomination ont le soin d'insister sur le fait qu'il connaît bien Rome et Londres et qu'il en est connu, qu'à une vaste expérience puisée à Rome comme recteur du collège de Bède, il faut ajouter celle non moins précieuse qu'il a acquise au Canada et aux Etats-Unis en accompagnant Mgr Bourne au Congrès Eucharistique.

Un ami qui suit de près toute ces questions me disait que nous marchions vers l'anglicisation forcée et que le prochain mouvement qui allait être entrepris serait la nomination d'un cardinal anglais avec les titres et les pouvoirs de primat pour les possessions britanniques de l'Amérique du Nord. Quand cela serait, le droit de notre race à l'existence resterait encore inviolable et ce droit nous le maintiendrons.

En attendant, nous rappelons à ceux qui se montrent disposés à nous sacrifier que Mgr Bourne n'est pas seul dans les possessions britanniques a lire dans le ciel les augures de temps nouveaux. L'écrivain de la revue gaélique cité plus haut n'est pas loin de voir très clair dans notre situation lorsqu'il avertit de leur imprudence ceux qui seraient tentés de confier le sort de la religion catholique à la langue de John Knox. Nous pourrions même aller plus loin et dire que l'Eglise ne trouverait pas tout le profit que l'on croit à se confier comme Napoléon, avec sa fortune et sa longue tradition civilisatrice, à la fortune hasardeuse d'un nouveau *Bellérophon*.

Les autorités impériales elles-mêmes auraient tort d'encourager davantage une politique vexatoire et disruptrice de tous les liens qui lui attachent la plus belle de ses colonies. C'est à vouloir trop tendre l'arc qu'on le rompt. Jusqu'ici le lien colonial n'a pas eu de plus ardents défenseurs que les

(1) *The Tablet*, 14 janvier 1911,

Canadiens-français. Qu'arrivera-t-il le jour ou ce peuple qui forme encore quoi qu'on dise la moëlle de la nation, aura à choisir entre sa disparition comme race et son entrée dans un état libre qui a déjà recueilli 2,000,000 des siens ? C'est en ignorant des faits de cette nature que l'on prépare lentement le succès des John Carrol de l'avenir. Le *Star*, de Montréal, n'est pas loin de le comprendre, lui qui, il n'y a pas un mois, voyait une menace pour la nationalité canadienne-française dans un changement tarifaire qui permettra à nos cultivateurs de vendre des légumes et des bestiaux aux Américains. (1) Que le *Star* se rassure. Notre loyauté —si terriblement éprouvée qu'elle soit—ne fléchit pas. Mais si elle est d'un si précieux appoint pour le conservation du lien colonial, nous n'avons plus d'expression pour qualifier la politique démente de ceux qui, n'ayant ni le talent ni la force d'être des citoyens utiles, s'imaginent agrandir la nation en amoindrissant ceux qui en garantissent la solidité depuis cent cinquante ans, de ces personnages élevés ou flatteurs à courte vue, "skulls that cannot teach and will not learn", qui pour nous avoir fait assister à l'apothéose de Wolfe se croient encore au lendemain des Plaines d'Abraham.

J. L. K.-Laflamme

---

(1) *Star*, Montréal, 31 janvier 1911. Voir cet article dans notre *Revue des faits et des œuvres*.

UN APPEL

Ceux qui ne font pas la collection de la REVUE nous rendraient un réel service en nous rétournant le numéro de juillet 1910, qui nous manque pour complèter quelques séries.

On nous demande aussi le premier numéro de la série, (avril 1908). Avis à ceux qui l'ont et voudraient le céder.

La question des langues au Canada

Par Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface

(Traduction du texte anglais publié dans le "Tablet", de Londres).

J'ai été étonné de voir que votre édition du 17 septembre dernier (1910) contenait l'assertion étrange et fausse que les "représentants du catholicisme français" dans le Nord-Ouest canadien sont déterminés à enseigner la religion dans ce pays par l'intermédiaire de la langue française. Tout d'abord, je me joins à mes vénérables collègues pour répudier comme fausse cette appellation de "représentants du catholicisme français."

Pour nous le catholicisme n'est ni français ni anglais ; il est catholique c'est-à-dire universel ; il comprend tous les enfants de Notre Sainte Mère l'Eglise, quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent.

En outre, vous pouvez être sûr que nous n'avons jamais rêvé de propager le catholicisme au moyen du français parmi ceux qui ne parlent pas cette langue.

Sans doute, nous savons que cette accusation a été portée contre nous par des gens qui habitent le Canada—et elle n'a pas été propagée au Canada seulement, mais à Rome même—mais elle n'en constitue pas moins une calomnie à l'égard de ceux qui sont en même temps membres loyaux de l'Eglise et admirateurs sincères des institutions britanniques. Je puis affirmer que dans la province ecclésiastique de Saint-Boniface—qui embrasse les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ainsi qu'une partie de l'Ontario et les vastes districts de l'Athabaska-MacKenzie et du Keewatin, nous veillons sans relâche sur les besoins spirituels des nouveaux colons catholiques qui nous arrivent par miliers de toutes les parties du continent américain et de l'Europe. Nous prenons tous les moyens possibles pour préserver la foi au milieu de notre troupeau cosmopolite, et je serais surpris que dans le monde entier aucun épiscopat eût fait ou ferait davantage pour le cause catholique. Nous procurons à ces

nouveaux venus des paroisses régulièrement organisées selon les differentes nationalités ; nous leurs donnons des églises où ils peuvent entendre la parole de Dieu dans leur propre langue—qu'ils soient Anglais, Français, Allemands, Polonais, Hongrois ou Ruthènes : et nous établissons des écoles paroissiales où l'anglais est si bien enseigné que je serais heureux si les distingués visiteurs qui nous viennent d'Angleterre ou d'ailleurs pouvaient aller entendre l'accent correct et la facilité d'expression avec laquelle la langue anglaise est parlée par nos Canadiens-français de Saint-Boniface comme par nos enfants polonais, allemands ou ruthènes de Winnipeg. Nos visiteurs pourraient aussi se rendre dans les quatre paroisses de cette dernière ville qu'habitent des catholiques de langue anglaise et où aucune autre langue maternelle n'est employée.

Il est un fait certain, cependant ; nous désirons que nos enfants français apprennent et sachent leur propre langue aussi bien que les Anglais, et il en est de même pour tous les étrangers. Je ne pense pas non plus que l'Eglise considère comme un crime d'apprendre une langue différente de celle qui domine dans le pays où l'on vit. Et il est certain que cette manière de voir ne constitue pas une menace pour l'empire auquel nos catholiques sont fiers d'appartenir.

L'histoire nous enseigne que les Romains n'ont pas cherché à faire disparaître la langue des ennemis qu'ils avaient subjugués ; les Grecs continuèrent de parler le grec, et un grand nombre de Romains apprirent cette langue—tout comme dans les milieux cultivés des villes modernes comme à Londres, Paris et Berlin, on se fait un point d'honneur d'apprendre et de parler d'autre langues que la sienne. Nous réclamons le droit de conserver notre langue maternelle et rien de plus—c'est un droit que la Grande-Bretagne nous a reconnu comme elle l'a accordé aux Celtes qui vivent dans ses propres domaines ; et nous savons que l'anglais est actuellement la langue officielle dans le Nord-Ouest canadien, tout comme l'anglais et le français sont les seules langues officielles dans tout le Dominion. C'est pourquoi nous voyons de très près à ce que l'anglais soit enseigné à tous les nouveaux-venus ; nous considérons même que c'est pour nous un devoir rigoureux de conscience de leur procurer l'éducation qui les placera, au moins, sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens et leur permettra de se ranger dans une bonne classe sociale

de leur patrie d'adoption. Mais nous croyons aussi que c'est pour nous, pasteurs de leur âmes, un devoir de veiller à ce que ces gens conservent l'usage de leur langue maternelle, qui est inséparablement liée au plus haut idéal catholique de la patrie et de la foi. Serait-ce là un crime au regard de l'Eglise catholique et dans un pays britannique?

S'il faut enseigner l'anglais à ceux qui vivent au milieu de populations de langue anglaise et non catholiques, il faut aussi protéger contre les dangers qui les entourent les Français, les Polonais, les Allemands, et les Hongrois, dont la foi est exposée dans les milieux hostiles.

C'est pour cette raison que, pour exercer le ministère parmi ces populations, nous nous servons de la langue propre à chacune d'elles. Pour cette raison aussi, nous publions à grands frais, trois revues hebdomadaires—en anglais, allemand et polonais—qui sont imprimées à nos ateliers de Winnipeg. Avant longtemps, des journaux français et ruthènes seront aussi publiés par les Oblats de Marie Immaculée, chargés de cet important travail. Que pourrions-nous projeter de mieux pour l'avancement matériel et moral de notre troupeau bien-aimé ? Personne ne prétendra, je suppose, que l'on doive prêcher en anglais dans les églises françaises, allemandes, polonaises ou ruthènes où pas un seul catholique de langue anglaise ne se trouve ; je n'imagine pas non plus que quelqu'un désire nous obliger à enseigner le catéchisme en langue anglaise exclusivement. Ceux qui tiennent plus à l'unité de la foi inviteraient les catholiques à l'apostasie s'ils voulaient imposer à tous la langue anglaise. Telle est, Monsieur, mon opinion et celle de ceux que vous appelez "les représentants du catholicisme français" dans l'Ouest. Je dois dire en outre que c'est avec surprise et chagrin que j'ai lu les mots : "De son ancien avant-poste de Saint-Boniface—car ces mots contiennent une insinuation, ou plutôt une accusation contre les Canadiens-Français—accusation que je repousse avec indignation, en ma qualité de sujet britannique.

Nous comprenons et nous apprécions les avantages de notre position sous le noble drapeau que nous avons toujours fidèlement défendu, et souvent, comme en 1774 et en 1812, au prix de notre sang. Il y a deux ans, à la bénédiction de notre cathédrale de Saint-Boniface, un éminent archevêque américain, montrant le drapeau britannique qui flottait orgueilleusement audessus du toit de l'église, me disait : "Si

ce n'eut été de Monseigneur Taché, votre cathédrale aurait été caressée par le drapeau étoilé, aujourd'hui". (Your Grace, had it not been for Mgr Taché your Cathedral would have touched the stars to-day.)

Il faisait allusion au fait que mon illustre prédécesseur avait dissuadé Riel et ses partisans d'échanger l'Union Jack pour le drapeau étoilé, en 1872.

Comme saint Paul était fier de se réclamer de son titre de citoyen romain, nous aussi nous sommes fiers de nous dire citoyens britanniques, et cela, parce que nous nous rendons compte des privilèges que nous vaut ce titre comme des obligations qu'il nous impose.

Cependant, si nous acceptons les institutions britanniques, si nous accordons à la langue anglaise la place prédominante à laquelle elle a droit, si nous jouissons de l'estime de nos concitoyens non catholiques dans les plus hautes sphères sociales comme dans les rangs du peuple, je vous le demande, est-il juste et honorable que l'on nous traite comme des inférieurs à notre tâche, sous prétexte que nous ne parlons pas exclusivement l'anglais?

Puisque vous avez cité Son Eminence le cardinal Merry del Val et Sa Grandeur Mgr Bourne, je peux me dire persuadé que ces éminents prélats reconnaîtront eux-même la grandeur de l'œuvre qui a été accomplie par "les représentants du catholicisme français" pour le cause de l'éducation catholique, des établissements de charité, de l'action catholique par la presse, et pour le succès de nos labeurs apostoliques. Nous admettons toujours que le catholicisme devrait être enseigné en anglais aux populations de langue anglaise, afin de les retenir dans la foi et de convertir nos amis non-catholiques ; mais ce n'est pas là une découverte à faire pour nous : nous l'avons faite dès le commencement ; et chaque année une retraite est prêchée en anglais en l'église Saint-Marie de Winnipeg, pour les non-catholiques.

Vous me permettrez, cher Monsieur, de terminer cette longue lettre en vous citant les paroles de l'un de nos plus grands journaux, "The Montreal Gazette", qui expriment les vues de nos amis non-catholiques de langue anglaise (Montréal, 1er décembre)—"As for their campaign of racial and ultimately religious warfare, all good people must forswear and condemn it".—"Quand à ce qui regarde leur campagne de race et leur état de guerre religieuse permanent,

tous les gens paisibles doivent les renier et les condamner."

Dans l'espoir, Monsieur, que ces faits et ces explications contribueront à dissiper les nuages et les soupçons injustes qui nous cachent aux yeux de nos amis ou de nos critiques d'Angleterre et d'ailleurs, je vous remercie de votre courtoisie et de l'espace que vous m'avez accordé.

De l'Archevêché, Saint-Boniface, Manitoba.

P.S.—Retard causé par mon séjour à l'Hotel-Dieu de Montréal, pendant ces deux dernières semaines.

L'archevêque Bourne au Canada (1)

[*Traduit du gaelique.*]

Quant on lance une pierre dans un étang, il se passe quelque temps avant que les petites vagues provoquées par sa chute atteignent le rivage. Il en est de même pour les événements, grands et petits, qui se produisent à plusieurs centaine de milles de distance, et dont l'écho ne nous parvient que lentement.

Lorsque le rapport du discours de l'archevêque Bourne sur la question de la langue française en Canada nous est arrivé, nous avons écrit à l'un de nos amis Canadiens le priant de nous donner les faits exacts en cette affaire. Dans notre lettre nous déclarions qu'ils étaient peu nombreux en Ecosse ceux qui approuvaient ce discours malheureux, et que sa Grandeur n'avait certainement pas fait preuve de sagesse en exprimant de pareilles opinions, et particulièrement à cause du fait que Sa Grandeur se trouvait à ce moment l'invitée des Canadiens-Français. Nous demandions, en terminant notre lettre, quelle pouvait être la cause de cette soudaine effusion.

Nous étions arrivés au milieu du mois dernier quand je reçus de mon ami de l'autre coté des mers une réponse accompagnée d'une masse d'opinions de journaux—opinions qui avaient été exprimées dans la presse canadienne-française. Nous ne pouvons pas divulguer le nom de notre correspondant, mais nous pouvons dire, en passant, qu'il est un prêtre bien qualifié pour élucider cette question. Il écrit comme suit :

" Pour répondre à votre demande, permettez-moi de vous dire que l'impression créée dans les cercles canadiens-français—et dans beaucoup de cercles de langue anglaise aussi—par le discours de l'Archevêque Bourne est universellement défavorable. Ce qui donnait à la harangue hors de saison de Sa Grandeur une signification particulièrement regrettable c'était la campagne récemment entreprise par l'évêque Fallon, de London,

(1) Cet article est emprunté à la revue Gaélique *Guth na Bliadhna* (" La voix de l'année) publiée à Aberdeen, Ecosse, numéro de décembre 1910.

Ontario, pour la suppression de l'enseignement du français dans son diocèse où la majorité des fidèles est d'origine française. Depuis lors, en transférant sur le siège d'Ottawa un évêque de langue anglaise portant un nom français, on n'a guère produit de réaction—au contraire, comme vous le verrez par la découpure No. 3, une protestation venant d'un membre du Conseil Privé de l'Empire Britannique. . Mon opinion personnelle, c'est qu'il (l'archevêque Bourne) a été poussé par quelque personnage (1) de quel coté de l'océan ? je ne le sais pas, à faire une profession d'impérialisme, sans se douter qu'il réjouirait l'élément anglicisateur, qui n'est pas tant anglo-saxon ou écossais qu'il est hiberno-américain ou hiberno-canadien selon le type Fallon.

" A la fin de cette semaine sera publiée une brochure contenant, à part le discours de Sa Grandeur et l'explication qu'Elle en a donnée, la réponse improvisée que lui a opposée M. Henri Bourassa, député, le grand chef nationaliste, et une préface par ce dernier exposant clairement la situation. Je vous en enverrai une copie.

" Je désire ajouter, avant de finir, que de puissantes influences ont été mises en œuvre à Rome et ont réussi à convaincre les Congrégations que la race française et la langue française, après trois siècles de fécond apostolat en Amérique, avaient mérité la retraite honorable due à la vieillesse, et qu'à l'avenir l'instrument d'évangélisation au Canada doit être la langue anglaise. C'est cette déloyale et fausse opinion que nous allons nous efforcer de réfuter. "

Voici une question sur laquelle nous préférons garder le silence jusqu'à ce que nous ayons sous les yeux le texte complet de la déclaration de M. Bourassa ; mais nous pouvons bien, en attendant cela, nous poser cette question : Qui a poussé l'archevêque anglais à prononcer pareil discours ? Il semble y avoir ici trace d'une entente secrète, et il est possible que ce soit le Duc de Norfolk qui ait entrepris de jouer le rôle d'intermédiaire entre le roi George et l'archevêque Bourne. Si c'était le cas, ce ne serait pas la première fois que le gouvernement anglais aurait tenté de se servir du Duc de Norfolk comme d'un intermédiaire entre lui et les autorités de l'Eglise Catholique. Quoi qu'il en soit, cependant, il n'est pas douteux que l'archevêque Bourne ne se soit regardé comme l'obligé du Roi, à cause de l'attitude de ce dernier au sujet du serment du couronnement, et peut-être est-ce de cette façon que Sa Grandeur a voulu payer de retour le monarque anglais.

Quant à la dernière partie de la lettre de notre ami,— si quelqu'un s'imagine, qu'il habite Rome ou Tombuctoo,— que la propagation de la foi catholique sera mieux servie par le canal de la langue de John Knox, des hérétiques anglais et des incroyants en général, celui-là se prépare assurément un rude réveil pour un avenir rapproché. Les " pays latins " sont profondément bouleversés de nos jours, et des milliers

(1) L'opinion même dont nous faisions part à notre ami en lui écrivant.

de leurs habitants presque quotidiennement abandonnent la foi de leurs pères pour lui substituer diverses formes d'infidélité. Peut-être avons-nous là l'explication de ce que certains membres du clergé romain cherchent à prendre un nouveau pied-à-terre en Canada. Ils y seront sans doute bienvenus. Ils vont trouver dans ce pays (et en abondance) ce qui leur manque dans les autres. Mais il nous semble que ce n'est pas en combattant la langue française en Canada et en s'attirant le déplaisir des *habitants* Canadiens qu'ils atteindront le but louable qu'ils se proposent—le bien et la propagation de la foi catholique.

A nos correspondants

MODE DE PAIEMENT.—Le plus sûr est de mettre dans votre lettre soit un *Mandat* sur la Poste ou sur l'*Express*,—soit un *Bon* de Poste (*Postal Note*),—soit un *Chèque payable au pair* à Québec.

En cas de réclamation, ayez toujours soin de conserver le *talon-reçu* que le Maître de Poste ou l'agent de l'*Express* vous aura remis.

Faites tous les mandats, bons et chèques payables à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, Québec.

A ÉVITER.—Si vous préférez mettre de l'argent dans votre lettre, évitez de nous envoyer votre lettre *non recommandée*.

Aussi prière de ne pas envoyer de timbres à nos bureaux pour solder les comptes qui s'élèvent à 50 cts. et au-delà

APRES PAIEMENT.—Si dès après notre premier envoi vous constatez que rien n'est changé sur votre bande d'abonnement, ne manquez pas de nous avertir sans retard.

ADRESSE.—Toutes les lettres doivent être adressées comme suit : LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, Québec.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION.—On est prié de mettre sur des feuilles séparées ce qui regarde l'*administration* et ce qui regarde la *rédaction*.

Cain et Abel

Sous le trône de Dieu tous les saints crient:
Venge le sang des nôtres, ô notre Dieu !
(Oct. des SS. Innocents)

Les lecteurs de la Revue Franco-Américaine ont dû lire les " appréciations " d'un *jeune* prélat venu d'Italie au Congrès Eucharistique de Montréal, en septembre dernier. Ce *jeune* prélat disait à qui voulait l'entendre " que notre race est destinée à disparaître bientôt dans cette grande colonie, que c'en est fait de la langue française, qu'il importe peu de nous donner des évêques de notre race et de notre nationalité. "

Sans nous appesantir sur l'inconvenance de ce langage dans la bouche d'un invité de ces Français qui ne valent pas qu'on s'occupe d'eux, ce langage fût-il celui d'un *jeune*—ou même d'un très vieux—prélat, nous ferons simplement observer cette conséquence absolument logique et conforme au Droit de l'Eglise : Que si ces appréciations émanaient du Vicaire de Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ serait un mythe, la religion catholique une profonde erreur, bafouant Dieu dans ses miracles les plus éclatants. Cette appréciation, en effet, détruit absolument — que le *jeune* prélat le veuille ou non—la confusion des langues et la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Dieu seul est maître des races et des langues.

Notre habitude n'étant point de frapper par derrière, à la mode des Fallon, des Fitzpatrick et de tous les Murphy de la création, nous avons pris nos mesures afin que les présentes notes soient remises au Vatican ; à S. Em. le Cardinal Vincenzo Vannutelli, et surtout à son secrétaire, Mgr Tampieri. Nous sommes donc tout à notre aise pour. . . nous défendre.

La première tragédie sanglante rapportée par la Bible est en train de se reproduire. . . si Abel se laisse faire, toutefois, comme il le semble jusqu'ici. Ce sont nos âmes que l'on vise aujourd'hui. Plût à Dieu qu'il ne s'agît que de nos corps ! J'ai dit : " Si Abel se laisse faire " ; le droit de

légitime défense est inscrit pour nous comme pour les autres au Code divin et au Code humain. Rappelons-le-nous.

Nous ne sachions pas que Dieu, jusqu'ici, ait délégué l'Irlandais pour nous anéantir, et notre langue.

PRUDENCE—ASTUCE

An nom redouté, trois fois béni, du Dieu que nos mères nous faisaient adorer sur leurs genoux ; abusant du prestige que leur donne le pouvoir d'appeler sur nos autels ce même Dieu dans son Verbe, ils nous ont dit de subir toutes les souffrances morales les plus terribles...

Il fallait nous taire, nous disaient-ils, ne pas dévoiler leur soif de domination, leurs exactions (1) ; sinon nous serions maudits, notre main se dessècherait. D'ailleurs, la crainte de l'Anglais, ajoutaient-ils, devait nous conseiller la prudence.

Simples, confiants, nos pères subirent pendant un siècle et demi ce joug horrible. L'assimilateur, dès le jour où, va-nu-pieds et gueux, il avait été accueilli avec tant de charité par les Français, ici d'abord, puis dans la Province de Québec, avait reconnu cette confiance, cette simplicité qui est la caractéristique, avec la générosité, de la race latine, des Français en particulier. Immédiatement il avait vu tout le parti qu'il pouvait tirer de l'état d'âmes de nos aïeux, Nul ne possède, même parmi les Juifs, plus d'astuce que l'assimilateur. Mais si l'astuce est la prudence du monde, qui récompense l'habileté des intrigants et des parvenus, nous dit la scolastique, c'est contre cette fausse prudence, alliance sacrilège de l'esprit et de la malice, qu'il est écrit : " Qui creuse une fosse tombera dedans ; qui rompt une haie, sera mordu du serpent (Eccles. X, 8) ". Qu'il y ait eu, après la dispersion de 1755 et à l'époque néfaste des Edmund Burk (1818), une sorte de pacte conclu entre les tortionnaires des corps et ceux qui se préparaient à l'être des âmes, cela ne peut être contesté. C'est ce qui explique comment la S. Congrégation de la Propagande, à Rome, put être trompée depuis

(1) Deux faits entre mille : l'argent envoyé par la Propagation de la Foi, de Lyon (France), avant et après 1867, pour l'éducation de jeunes Acadiens et la propagation de la foi parmi les Micmacs et autres Sauvages : argent qui fut totalement employé à faire instruire des Irlandais.—Les poursuites rigoureuses exercées contre ses paroissions, il y a deux ans, par le ministère d'un avocat protestant, par l'ex-curé de Weymouth, N.-E., parti pour les Etats-Unis dans de tristes conditions. Tous les poursuivis étaient pères de familles, très pauvres.

lors jusqu'aujourd'hui et que cela ne finirait pas, si nous continuions, ici et en la Province de Québec, à jouer le rôle passif de moutons se laissant mener sans une plainte à la boucherie.

Ici commence pour nous, Français, que nous soyons canadiens-français ou acadiens, la mise en pratique de la vraie prudence. Si nous en croyons Saint Thomas, nous trouvons dans les parties *intégrales* de cette vertu les motifs de notre action. Les huit vertus constituant, d'après l'Ange de l'Ecole, ces parties *intégrales*, sont : la mémoire (leçons du passé) ; l'intelligence (du présent et de tout ce qui se prépare) ; la docilité (qui accepte et sollicite les lumières d'autrui) ; l'esprit ingénieux, *solertia* (et même subtil, qui trouve rapidement les explications et les moyens) ; le raisonnement (qui se sert des connaissances anciennes pour en acquérir de nouvelles) ; la prévoyance (qui n'est jamais surprise par le temps) ; la circonspection (qui n'est jamais surprise par les circonstances) ; la précaution (qui se met en garde contre tous les échecs).

Les leçons du passé ne nous font défaut ni en Québec ni ici ; si nous ne parvenons pas à comprendre le présent et tout ce qui se prépare, nous voulons nous-mêmes notre perte. Nous avons sollicité les lumières du Phare qui éclaire le monde et Dieu nous est témoin que nous les eussions acceptées avec la plus filiale soumission. L'Ecclésiastique nous recommande de " ne pas consulter un homme sans religion sur les choses saintes, *un injuste sur la jstice*, une femme sur celle dont elle est jalouse, un homme timide sur ce qui regarde la guerre... Mais de nous tenir auprès d'un homme sain... dont l'âme *a du rapport* avec la nôtre.. " (Eccle. XXXVII, 12-16). Ces conseils du Livre Saint n'ont pas besoin de commentaires pour justifier notre attitude. Il nous reste à observer le précepte d'Aristote : " Que votre conseil soit lent, mais que l'exécution soit rapide. "

Pour bien moins que ce qui se produit aujourd'hui, nos frères les Canadiens-français ont pris les armes en 1837. Alors c'était le conquérant qui opprimait ; maitenant, l'oppresseur c'est un être que nous avons accueilli avec amour, nourri et réchauffé. Dans l'histoire que l'on écrira de notre pays, de notre époque, on le donnera, cet être, comme l'archétype de l'ingratitude.

Saint-Patrice—qui n'est point de leur race, grâce à Dieu—a chassé les serpents qui infestaient leur île : ils infestent depuis un siècle le Nouveau-Monde.

Nous voyons dans les journaux anglais du 11 janvier cou-

rant que S. S. le Pape Pie X vient de nommer M. l'abbé A. E. Burke, président (nous supposons que c'est : directeur,) de la *Catholic Church Extension Society.* au Canada, et que déjà cette Société plus ou moins Biblique avait reçu comme Protecteur le cardinal Martinelli. Ces choses sont selon l'Eglise. Nous nous permettons simplement cette constatation évidente : " Tout pas en avant fait par l'assimilateur, est un double pas en arrière pour les Canadiens-français, leur Episcopat y compris. " Il ne faut pas non plus accuser l'astuce seule de l'assimilateur, il faut mettre courageusement nos plaies à nu—et chercher le baume capable de les guérir, tout au moins de les cicatriser—. Or, ce n'est plus un mystère aujourd'hui que le vaillant Episcopat de la Province de Québec s'est malheureusement divisé, tel Evêque soutenant tel candidat tandis que tel autre Evêque attaquait ce candidat. En masse serrée, compacte, avec une union touchante, l'adversaire arrivait avec son seul candidat... que, pour des vues personnelles, nous dit-on, un membre, et non des moindres, de l'Episcopat français aurait soutenu, sacrifiant ainsi son propre sang.

Il est plus que temps que les différentes familles de sang français—Canadiens-français, Acadiens, Franco-Américains, et Louisianais—s'unissent étroitement entre elles, cessent leurs luttes intestines, sacrilèges et fratricides comme celle qui est déchaînée, dans la Nouvelle-Angleterre, contre la très bienfaisante Société Saint-Jean-Baptiste, ces luttes où non seulement nous nous déchirons entre nous, mais où nous livrons NOUS-MEMES tout ce que nous avons de plus cher à nos ennemis, et *nos âmes* ! Est-il donc impossible à notre Société française de se défendre contre les malfaiteurs surgissant de son propre sein ? Comment espérer vaincre l'ennemi quand nous sommes totalement divisés entre nous ? L'Ecriture Sainte nous condamne : " Tout royaume divisé contre lui-même, périra ! " C'est Jésus-Christ qui l'a dit.

Si nous savions nous unir, nous aurions tôt fait d'être écoutés ! Nous devrions, en cela, suivre l'exemple de nos adversaires acharnés, les assimilateurs : jusque dans la vie civile, grâce à nos sottes luttes, ils réussissent à nous enlever les meilleures postes, par leur union ! Notre peu d'union est cause que, très souvent, notre peuple acadien est foulé aux pieds par ses propres Pasteurs. C'est par suite de cette faiblesse chez nous qu'on peut voir, dans une de nos plus grandes villes des Provinces Maritimes, dans l'une des plus populeuses

paroisses françaises de toute la province ecclésiastique de Halifax, le curé et son premier vicaire de langue anglaise, pour un tiers environ de la paroisse de cette langue, et le dernier vicaire de langue française pour les deux autres tiers de la paroisse, ceux-ci de race française. C'est grâce à ce manque d'union des nôtres que dans cette même paroisse les Sociétés Catholiques *françaises* restent sans aumônier, malgré les promesses de S. Exc. Mgr Sbaretti. Nous n'ignorons nullement que Mgr Sbaretti se souciait fort peu des promesses qu'il pouvait faire à l'élément français : sa griffe et celle de son Fra Diavolo se retrouvent et visibles dans l'affaire du Siège d'Ottawa comme dans la nomination du brouillon Abbé A. E. Burke à titre de directeur de la *Catholic Church Extension.* Mais nous le redirons à satiété, c'est nous qui permettons, *nous-mêmes,* toutes ces choses qui finiront, si nous continuons, par notre mort comme peuple.

Est-ce là ce que nous voulons ?

N'avons-nous plus que de l'eau sale dans les veines ?

—Unissons-nous !—L'action suivra.

Etienne Devignoles.

Le 12 janvier, 1911.

———

Sur l'existence des Trois Mousquetaires

On peut affirmer qu'il n'est personne au monde qui ne connaisse *Les Trois Mousquetaires.* Depuis environ soixante-dix ans—le livre parut en 1843—leurs aventures mirifiques ont égayé nombre de veillées populaires, voire même lettrées, et les noms baroques d'Athos, de Porthos et d'Aramis, et, par-dessus tout, le nom de d'Artagnan, sont restés synonymes de bretteurs et de diables à quatre. Personne ne doutait de l'existence de ce derniere ; d'aucuns mêmes, plus avertis, vous eussent dit que M. Robert de Montesquiou, ce parfait gentilhomme dont les mains gemmées se plurent à cueillir de bleus hortensias dans le jardin des Muses, est un de ses descendants ; mais les trois autres, dont les pseudonymes, particulièrement celui d'Athos, évoquent si bien le tranche-montagne, qui donc se doutait qu'ils eussent jamais existé ailleurs que dans la tumultueuse imagination du père Dumas? Personne, je crois. Or, M. Jean de Jaurgain, dans une savante étude publiée naguère et que vient de rééditer la librairie Champion, nous révèle leur existence dont il ne sera plus permis de douter désormais. Oui, ces trois braves eurent, non seulement des états de service, mais encore des armes héraldiques, et leur capitaine, M. de Tréville, existe également. Commençons, si vous voulez, par parler de lui. Vous vous rappelez, au commencement du livre de Dumas, ce soldat bon enfant, Gascon gasconnant, dont les mousquetaires, en casaque bleue à croix d'argent flammée d'or et de lys, encombrent l'escalier de l'hôtel situé rue du Vieux-Colombier? Eh bien, vous aurez ici non seulement sa vie, mais encore celle de sa famille.

Troisvilles, que Dumas appelle Tréville, d'accord en cela avec la cour qui l'appelait ainsi, peut-être parce que lui-même prononçait Tréville, avec l'accent gascon, Troisville naquit dans la ville d'Oloron en Béarn, en 1598. Il était le fils de Jean du Peyrer, honorable bourgeois et marchand de la cité. Enseigne des gardes en 1622, il servit au siège de La Rochelle, et eut la bonne fortune de commander comme sous-lieutenant le détachement qui donna à l'attaque du Pas-de-

Suze en 1629 ; il y serra même de si près le duc de Savoie qu'il l'aurait fait prisonnier sans l'intervention d'un gentilhomme italien. On retrouve Troisville au siège de Privas et d'Alais, et, en 1630, à la conquête de la Savoie. En 1632, il est en Lorraine où il culbute deux régiments au bourg de Rouvroy. C'est alors que Louis XIII décida de lui confier le commandement du corps des mousquetaires ; peu après, il le nomma gentilhomme de sa chambre. La charge de Troisvilles était une des plus considérables de la cour ; elle se vendait 200,000 livres et donnait au titulaire un revenu annuel de 16,800 livres.

Mais la fortune ne s'arrête pas là pour Troisvilles ; en 1636, tout en conservant le commandement des mousquetaires, il est élevé au grade de maréchal des camps et armées du roi, et sert comme tel sous les ordres du maréchal de Châtillon au siège d'Ivoy et de Dampierre, au siège de Saint-Omer, et au combat qui se donna sous cette place en 1638. On le retrouve encore aux sièges de Hesdin, d'Arras, d'Aire, de Collioure et de Perpignan ; en 1642, il s'empare de la ville d'Argilliers ; enfin, son importance est telle que Richelieu écrit à son cousin le marquis de la Meilleraye : "Vous n'oublierez pas de faire de grandes caresses à M. de Troisvilles." Le cardinal sentait, en effet, un adversaire déterminé dans la personne du capitaine des mousquetaires. Cinq-Mars, lors de son complot, n'avait pas hésité à faire des avances à Troisvilles, lui montrant l'exemple de Vitry, à qui on avait donné le bâton de maréchal pour avoir tué Concini, et Richelieu savait que le roi avait dit à Cinq-Mars en lui montrant Troisvilles : "M. Le Grand, voilà un homme qui me défera du cardinal quand je voudrai." A la découverte de la conjuration, après avoir fait tomber la tête de Cinq-Mars et de de Thou, il exigea du roi que Troisvilles fût privé de son emploi et chassé de la cour ; et le roi dut céder, incapable de rien refuser à son ministre.

C'en était fait à jamais du crédit de Troisville. Mazarin ne l'aime pas plus que ne l'aimait Richelieu, et fait de vains efforts pour le perdre dans l'esprit d'Anne d'Autriche, convoitant la compagnie des mousquetaires pour un de ses neveux. Enfin, en 1646, il licencie les mousquetaires. Troisvilles est aussi ferme dans la mauvaise que dans la bonne fortune, et accepte seulement en compensation le gouvernement de Foix. N'ayant plus jamais l'espoir de se voir en faveur à la cour, il passe la plus grande partie de son temps à

Troisville, dans ses terres, et y fait bâtir, sur les plans de Mansart, le joli château que l'on peut voir encore aujourd'hui. C'est là qu'il devait mourir en 1672, âgé de soixante-treize ans. On conçoit qu'une telle fortune ait monté la tête au jeune d'Artagnan qui descendait, comme Troisvilles, d'une modeste famille bourgeoise agrégée à la noblesse dans la seconde moitié du XVIe siècle.

D'Artagnan, de son vrai nom Charles de Bak-Castelmore, naquit vers 1623 à Lupiac, comté de Fézensac. C'est en 1640, et non en 1626, comme le prétend Alexandre Dumas, qu'il quitta Castelmore. Il avoue lui-même dans ses *Mémoires* que ses parents étaient si pauvres qu'ils ne purent lui donner qu'un bidet de vingt-deux francs avec dix écus pour son voyage. Voilà l'embryon de l'histoire du fameux bidet jaune dont parle Dumas et dont se moque un homme noir qui sera le comte de Rochefort. En réalité, cet homme s'appelait tout simplement M. de Rosnay, et la querelle eut lieu non pas à Meung, mais à Saint-Dyé. En arrivant à Paris, le jeune d'Artagnan accosta un mousquetaire nommé Porthos lequel, nous dit-il encore dans ses *Mémoires*, avait deux frères—lisez deux frères d'armes—dont l'un s'appelait Athos, et l'autre Aramis. Les trois compagnons lui firent bon accueil et, le jour même, le cadet de Gascogne leur servait de second dans un duel contre Jussac, Biscarrat et Cabusac. M. de Bernajoux s'adjoignit à eux pour compléter le quadrille.

De toutes ces circonstances, Dumas a tiré parti habilement. Non moins habilement il a esquissé la verte semonce que Tréville fit à d'Artagnan à propos de la femme d'un cabaretier chez qui il logeait. Cette femme est devenue la charmante Mme Bonacieux, filleule de La Porte et victime de son dévouement envers la reine et de son amour pour d'Artagnan. Ce dernier eut une carrière militaire presque aussi brillante que celle de Tréville. En 1644, il passe en Angleterre comme gentilhomme du comte d'Harcourt, porte les armes pour le roi Charles, de malheureuse mémoire, et prend part à une bataille livrée par le prince Robert au comte d'Essex; circonstances qu'on retrouve dans *Vingt ans après*. Plus souple que Tréville, d'Artagnan gagne les bonnes grâces de Mazarin qui l'admet au nombre de ses gentilshommes et lui confie diverses missions en Allemagne et en Angleterre. Il prend part aux sièges de Landrecies, de Valenciennes, est

nommé sous-lieutenant de mousquetaires en 1658, et se marie. C'est lui que est chargé de s'assurer de la personne du surintendant Fouquet qu'il arrête à Nantes. Louis XIV, qui l'avait en grande estime, le nomma tour à tour lieutenant des mousquetaires, brigadier des armées, puis maréchal de camp. En 1673, il suivait le roi au siège de Maestricht lorsqu'il fut tué, le 25 juin, à la seconde attaque de la demi-lune.

Des trois mousquetaires, ses amis, l'histoire est moins brillante. Aramis était, de son vrai nom, Henri d'Aramitz, écuyer, abbé laïque d'Aramitz, en la vallée des Baretons, sénéchaussée d'Oloron. Il entra aux mousquetaires en mai mai 1640, en même temps qu'Athos. On ne sait rien, ni de ses services, ni du grade auquel il parvint ; on connaît seulement qu'il assista souvent d'Artagnan de son épée, une fois entre autres, dans des circonstances si plaisantes que nous passons la parole à d'Artagnan lui-même qui les racontera,—que le lecteur nous pardonne—avec la franche liberté de l'époque :

"A son retour de Londres—vers le fin de l'année 1643—d'Artagnan, accompagné de M. des Essarts, alla chez la reine d'Angleterre lui donner quelques nouvelles de la lutte que Charles 1er soutenait contre le Parlement. "Cette princesse, dit-il, me reçût fort bien, et me demandant si j'avois vû le Roi son mari, et les Princes ses enfans, elle m'interrogea ensuite sur ce que je pensois de ce païs-là. Après que j'eus satisfait à sa demande, je lui répondis sans hesiter, quoi qu'il y eût deux ou trois Anglois avec elle, et même quatre ou cinq Angloises dont la beauté meritoit que j'eusse plus de complaisance, que je trouvois l'Angleterre le plus beau païs du monde, mais habité par de si mechantes gens que je prefererois toujours toute autre demeure à celle là, quand même on ne m'en voudroit donner une que parmi les ours ; qu'en effet il falloit que ces peuples fussent encore plus feroces que les bêtes pour faire la guerre à leur Roi, et pour lui avoir demandé de chasser d'auprès de lui une Princesse qui devoit faire leurs délices, pour peu qu'ils eussent de connoissance et de jugement."

"Un gentilhomme anglais, nommé Cox, s'offensa de ce discours. Le lendemain, il envoya un de ses compatriotes à d'Artagnan pour le prévenir qu'il désirait le voir l'épée a la main, derrière les Chartreux, à l'endroit même où peu de

jours auparavant M. du Plessis-Chivré avait été tué en se battant en duel contre le marquis de Cœuvres, fils aîné du maréchal d'Estrées.

"Le jeune cadet aux gardes était friand de la lame ; il accepta le défi et passa aussitôt à l'hôtel des mousquetaires pour prier celui de ses trois amis qu'il y rencontrerait de lui servir de second. Il tomba sur Aramitz qui venait de prendre une médecine. Mis au fait, le mousquetaire se jeta hors du lit, et, passant son haut-de-chausse, il déclara, malgré toutes les objections de d'Artagnan, que, pour une médecine de plus ou de moins dans le ventre, il ne laisserait pas de suppléer Athos ou Porthos.

"Aramitz fit d'abord assez bonne contenance ; mais, à peine arrivé sur le terrain, il se sentit pressé par des tranchées atroces et laissa voir sur son visage les efforts qu'il faisait pour se retenir. Son adversaire lui dit en gouaillant "qu'il trembloit de bonne heure, et que si, pour le tâter seulement de la main, il lui arrivoit ce que l'on sentoit présentement, qu'est-ce que ce seroit lorsqu'il le tâteroit avec son épée.

"Aramis qui étoit toûjours de moment à autre pressé de plus en plus de ses tranchées, et qui avoit davantage à souffrir des peines qu'elles lui faisoient qu'il n'aprehendoit son épée, prit le parti alors de lâcher la gourmette à son ventre, pour n'en être plus tant incommodé ; l'Anglois qui avoit bon nez se recula bien vite de peur d'en être empoisonné, mais quoique tout son soin fut alors de se le bien boucher avec la main, il fut obligé dans ce moment de quitter cette precaution pour en prendre une autre : Aramis s'en vint à lui l'épée à la main sans le marchander et l'Anglois craignant qu'il n'en fut de lui comme d'un Maréchal de France que l'on disoit n'aller jamais au combat qu'il ne lui prit la même incommodité, et qui cependant se faisoit craindre plus que nul autre de tous ceux qui avoient affaire à lui, il quitta le soin qu'il avoit pour en prendre un autre qu'il crût nécessaire ; il songea à se deffendre, mais il le fit si mal qu'à peine Aramis le peut-il joindre, tant il savait bien lacher le pied. Aramis lui demanda alors par forme de ressentiment qui avoit plus de peur des deux, et si c'étoit là ce qu'il avoit voulu faire accroire quand il lui avoit dit qu'il le feroit bien trembler autrement qu'il ne le faisoit quand il viendroit à le tâter avec la pointe de son épée, et en même temps, il lui allongea un coup de sa rapière qui l'atteignit, sans pourtant le mettre hors de combat."

"Cox demanda merci après avoir reçu deux blessures, et, suivant l'usage des duels de cette époque, d'Artagnan allait se porter contre le second gentilhomme anglais, lorsque celui-ci rendit son épée à Aramitz en s'excusant de ce qu'il avait pu lui dire de désobligeant.

"Les deux Anglois s'en estant allés en même temps sans nous redemander leurs armes que nous avions envie de leur rendre,—ajoute d'Artagnan,—Aramis entra dans une Maison au Fauxbourg Saint Jaques, où, pendant qu'il se fit allumer du feu pour changer de linge, il me pria de lui aller acheter une chemise et un calleçon. Je pris l'un et l'autre chez la première lingère tels que je les pûs trouver, et l'ayant ramené ensuite chez lui, je le quittai tout aussi-tôt pour aller voir ma Miledi."

Athos sous qui Dumas cache un certain comte de La Fère, et dont il fait un parfait gentilhomme, un grand seigneur beau de visage, d'esprit et de manières, était en réalité Armand de Sillègue d'Athos. Il tenait son nom d'un tout petit village situé aux portes de Sauveterre de Béarn, entre cette ville et Oraas, sur la rive droite du gave d'Oloron. On ne sait rien de lui, sinon qu'il mourut à Paris en 1643 et, semble-t-il, dans quelque duel. Quant à *Porthos*, le bon géant, plus fort que spirituel, il était de Pau, et s'appelait de son vrai nom Isaac de Portau. C'est au commencement de 1642 qu'il obtint la casaque de mousquetaire. On ignore quelle fut sa carrière militaire.

Tel est le fruit des savantes recherches que M. Jean de Jaurgain nous présente dans un livre fort curieux et documenté. Elles illustrent sans sécheresse, comme un crayon fidèle, le célèbre roman de Dumas et mettent, en regard du portrait fantaisiste, l'image réelle des héros qui n'y perdent pas toujours, puisque chacun d'eux garde, même dépouillé de sa verve gasconne, la crâne allure du soldat français.

Cela dit, rendons malgré tout justice au père Dumas, comme on l'appelait familièrement, et confessons que son roman, que je viens de relire pour la circonstance, est un chef-d'œuvre malgré tous les défauts qui le constituent; défauts énormes disons-le, aussi énormes que son auteur lui-même.

Certes, cela n'est pas écrit, et je comprends, sans l'approuver complètement d'ailleurs, le dédain et le haussement d'é-

paules des adeptes de "l'écriture artiste". Le procès de Dumas écrivain est facile à faire. Celui du psychologue l'est encore davantage, et quant à celui de l'historien ; oh, là ! là ! Quelle audace, audace de nègre, que celle qui fait parler tous les rois de France, de Charles IX à Louis XVI, avec la même aisance ! Cette histoire de France que raconte Dumas, et qui semble se passer dans les coulisses d'un théâtre à mélodrames de l'ancien Boulevard du Crime, refait sans pudeur les traités les plus établis, les plus célèbres, et met la fortune d'un royaume entre les mains d'une fille de chambre. Rappelez-vous, entre autres choses, cet enlèvement de Mazarin par nos trois éternels mousquetaires, dans *Vingt ans après*, et leurs conditions dictées sans vergogne par ceux-ci au tout-puissant cardinal qui tremble dans sa soutane rouge comme un enfant dans son maillot. Les reproches ne s'arrêteront pas là, et certes un censeur chagrin et sévère pourrait tout condamner en bloc sans qu'on ait un argument sérieux à lui opposer sur ce terrain. Mais, malgré cela, je soutiens le mot de chef-d'œuvre, et il faut avouer que la verve, l'esprit emportent tout dans ce livre, et qu'on ne songe plus, en le lisant, à feuilleter sa chronologie, comme un repétiteur, ou à repasser les détails d'uniforme comme un adjudant. Pendant plus de cinquante ans, ces livres ont entretenu dans les masses le goût bien français de la bravoure un peu casse-cou et vantarde, mais sincère, et tel gamin qui lisait en sortant de l'atelier la prise du bastion Saint-Gervais dans les *Trois-Mousquetaires* eût été capable de se faire tuer devant l'ennemi, ou sur les barricades comme Gavroche, lequel aurait certainement lu Dumas, si on père, Hugo, l'avait laissé vivre quelques années de plus. D'aileurs, ce goût n'est pas mort, et le succès si mêlé de *Cyrano de Bergerac* en est une preuve. N'est-ce pas un frère littéraire de d'Artagnan, ce dernier cadet de Gascogne ? Mais si ; il l'a même connu et, quand il vient de tuer, au premier acte, en récitant une ballade, ce ridicule marquis échappé aux ruelles des précieuses, quelqu'un le complimente sur son adresse à l'épée, et c'est d'Artagnan. Ce rappel du héros, n'est-ce pas comme un hommage de Rostrand au père Dumas et le salut de la plume pareil au salut de l'épée ?

Gauthier-Ferrières.

La poésie populaire

En novembre de l'année 1853, les doctes membres des société de Belles-Lettres de la province éprouvèrent une grande surprise. Elle était causée par la réception d'une circulaire officielle, qui leur demandait de collaborer à la formation d'un recueil de poésies populaires. A cette circulaire étaient jointes des instructions dues à la plume experte de M. Ampère, professeur au Collège de France, et qui ne laissaient aucun doute sur le genre de collaboration que l'on sollicitait. Nos savants provinciaux n'en revenaient pas. Eh quoi ! on leur demandait de s'arracher à leurs travaux académiques, pour rechercher des poésies informes, sans rimes et sans mesure ; des paysanneries grossières, des élucubrations d'illettrés. Et tout ce galimatias devait former un recueil ! C'était à n'y point croire.

Cependant un décret impérial avait consacré le projet. Il s'agissait de combler une lacune, affirmait M. Ampère et il ajoutait :

"Cette lacune a pour cause un dédain irréfléchi né des habitudes un peu mondaines que notre littérature avait, peut-être, trop empruntées à notre ancienne société, dont elle offrait une si brillante image. Ce préjugé doit disparaître dans nos temps nouveaux ; on peut dire qu'il s'est déjà considérablement affaibli."

Et comme pour l'achever, Ampère lui décochait cette flèche :

"Montaigne avait admirablement compris et exprimé, avec son bonheur ordinaire de langage, le mérite d'une poésie naïve et vraie comme son propre génie.

" La poésie populaire et purement naturelle, disait-il, a
" des naifvetez et grâces, par où elle se compare à la princi-
" pale beauté de la poésie parfaicte selon l'art, comme il se
" veoid ez villanelles de Gascoigne et aux chansons qu'on
" nous rapporte des nations qui n'ont cognoissance d'aulcune
" science, ni mesme d'escripture. La poésie médiocre, qui

" s'arreste entre deux, est desdaignée, sans honneur et sans prix."

Et Ampère poursuivait :

"Dans le siècle suivant, le grand peintre de l'homme, Molière, parlant par la bouche d'Alceste, mettait au-dessus de la poésie à la mode parmi les beaux esprits de son temps, cette simple chanson populaire :

> Si le roi m'avait donné
> Paris sa grand'ville...

Ampère ignorait-il que de son temps à lui, il y avait encore, parmi les membres des Sociétés de Belles-Lettres, bon nombre de beaux esprits? Non, sans doute, mais il ne jugeait pas inutile, à cette occasion, de jeter quelques pierres dans leur jardin, afin de les tenir en respect. Il oubliait que les beaux esprits ne sauraient s'en laisser imposer, fût-ce par Molière, et, cette fois encore, ils le firent bien voir en se déclarant pour Oronte contre Alceste.

*

* *

Le recueil officiel de poésies populaires ne vit jamais le jour, faute, évidemment, d'envois suffisants. En revanche, quelques membres, et non des moindres, de nos sociétés savantes, publièrent diverses études sur les résultats de leurs recherches. Ces études sont piquantes en ce sens que leurs auteurs y dépensèrent beaucoup de science pour expliquer des choses qui n'en ont point, et pour arriver, en fin de compte, à établir que notre folklore national ne mérite guère qu'on s'y intéresse.

"Il faut, écrivait l'un d'eux, une certaine indulgence pour apprécier ces compositions informes qui plaisent, précisément, par leur négligente rusticité.... De plus, ces chanteurs anonymes vont généralement à l'aventure, sans but déterminée et sans s'enfermer dans un cadre précis, en sorte que leur succès semble dû, la plupart du temps, à des idées fort simples de religion, d'amour et de plaisir ; et surtout au retour de la rime, des assonances et des refrains, qui souvent en tiennent lieu....

"Cependant quels que soient les défauts de ces chansons, nous croyons qu'à une époque de culture intellectuelle avancéet comme la nôtre, il peut y avoir plasir et profit à

écouter ces chants primitifs.... Il s'y rencontre, de temps en temps, d'utiles renseignements pour l'étude des mœurs et des anciens usages.... ''

Tous les érudits ne montrèrent point cet esprit conciliant. En voici un, par exemple, qui, au début de son ouvrage, pose en principe que l'idéal est dangereux chez le peuple, parce qu'ils dés aprend de la réalité. Il s'ensuit que rien ne peut plus contenter cet homme sévère ; il trouve mauvaise, tantôt telle production à cause de sa rêverie, tantôt telle autre en raison de son réalisme. Les chants religieux, eux-mêmes n'échappent point à ses critiques, et il constate sans regret, que la plupart de ceux-ci ont disparu avec les pèlerinages qu'il compare, en passant, à des courses au clocher, bien représentées, selon lui, dans la *Grande Chanson des pèlerins de Monsieur Saint-Jacques* :

Quand je fûmes dedans les landes,
Bien étonnés,
J'avions l'iau amont les gambes,
De tous côtés,
Compagnons, nous faut cheminer,
En grande journée,
Pour nous tirer de ce pays
De grande rousée.

Notre érudit constate que les pieux voyageurs ne s'en tiraient pas toujours, malgré leurs hymnes. Nouvelle preuve sans doute, que l'idéal désapprend de la réalité. Peut-être les pauvres pèlerins engloutis autour du Mont-Saint-Michel n'avaient-ils pas entendu le flot monter lorsqu'ils chantaient :

Toi qui commandes à ces flux,
Et reflux,
Fais qu'aucun mal ne me grève,
Et défends ton pèlerin
Au chemin,
Quand il passera la grève.

Le même auteur est loin d'avoir plus d'indulgence pour les chants profanes. A propos d'une délicieuse ronde de la Saint-Jean, il s'écrie : ''C'est de la gaudriole dans la bouche d'une femme éhontée !'' Et alors il cite le texte en se couvrant la face :

Voici la Saint-Jean,
L'heureuse journée
Où nos amoureux
Vont à l'assemblée.

Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Il est vrai qu'à la fin de la chanson cette "femme éhontée", forme le souhait de se marier bientôt.

Bornons-là nos extraits, mais il faut signaler cette dernière singularité : c'est le besoin qu'éprouvèrent les auteurs de ces études, de faire intervenir tous les écrivains de l'antiquité, depuis Homère jusqu'à Virgile, et de faire voyager le lecteur, depuis l'Islande jusqu'aux Indes, en passant par la Laponie.

Avant la naissance du monde....

aurait dit Petit-Jean qui, évidemment, appartenait à la même école.

*
* *

L'on est enfin arrivé, aujourd'hui, à une plus juste appréciation de la littérature populaire, grâce surtout à quelques grands écrivains qui s'en firent les défenseurs ardents. Il convient de citer à leur tête, l'exquis poète de la campagne, André Theuriet. Nul mieux que lui, peut-être, n'a exprimé le charme ingénu de nos chansons paysannes. Il a montré que leurs soi-disant défauts constituaient au contraire leurs principales qualités : effacement de l'auteur derrière la scène, absence de rhétorique raisonneuse, mouvement, rapidité, spontanéité.

Comme l'a très bien dit M. le comte de Puymaigre dans la preface de son recueil des *Chants du pays Messin*, "la poésie populaire n'a pas longue haleine, elle ne fait point de récits détaillés, elle se passe d'exposition, elle entame le sujet brusquement par le point qui lui semble le plus intéressant. Elle n'indique pas les changements de lieux, elle fait passer, sans avertir, d'une scène à une autre, elle ne donne pas la parole à tels ou tels personnages, ils la prennent d'eux-mêmes."

Cela est contraire, certainement, à toutes les règles, mais combien l'expression en est plus vive ! Elle jaillit parfois,

tel un éclair, comme dans cette chanson au XVIIIe siècle où deux courtes strophes suffisent pour nous faire pénétrer au cœur d'un drame.

> Le roi a fait battre tambour
> Pour voir toutes ces dames ;
> Et la première qu'il a vue
> Lui a ravi son âme.
>
> Marquis, dis-moi, la connais-tu,
> Quelle est cette jolie dame?
> Le marquis lui a répondu :
> Sire roi, c'est ma femme !

Il a donc fallu près d'un demi-siècde d'hésitation et de tâtonnement pour arriver aux résultats qu'Ampère escomptait dès le commencement du second Empire. L'on peut constater, en effet, que la plupart des recueils de vieilles chansons des pays de France sont de publication récente. On a fini, malheureusement, par où l'on aurait dû commencer, et il en est résulté une perte irréparable. Si les premiers commentateurs de nos poésies populaires avaient d'abord livré à la publicité le résultat de leurs recherches, au lieu de se lancer dans les reflexions que l'on sait, nous n'aurions pas à déplorer, maintenant, la disparition de tant d'œuvres curieuses et charmantes, sombrées sous le flot toujours montant de la centralisation. Les quelques épaves qui surnagent, avivent encore nos regrets. Qui nous rendra, par exemple, les vieux chants professionnels? celui des faucheurs, d'allure si majestueuse :

> C'est trois faucheux qui s'en vont fauchant
> Au grand vent qui vente

Celui des muletiers, d'un tour si alerte :

> Un mulet, deux mulets, trois mulets,
> Sur la côte voyez-les.

ou encore cet autre, plein de malice, que chantaient les sabotiers :

Ma grand'tante disait toujou
Qu'y avait un loup
Au bout de la prée.
Ma grand'tante une fois y fut :
L'an ne la point r'vue
L'aurait-il mangée ?

Sabotons, saboteux.

Nos vieilles chansons ont presque partout cédé la place aux romances pleurnichardes, aux chansonnettes stupides, et trop souvent graveleuses, importées par les grandes villes. Ces gaudrioles sont surtout navrantes à entendre dans nos plaines, aux heures sacrées des semailles ou des moissons. Mais les jeunes campagnards ne savent plus d'autres chants, et ils sont aussi fiers d'hurler la dernière scie parisienne, que de se montrer en complet bourgeois, aux côtés d'une plantureuse fermière affublé d'un chapeau cloche et d'une robe fourreau. O mode ! que de crimes l'on commet et ton nom !

*
* *

Les folkloristes n'ont donc plus maintenant d'autre ressource que d'interroger les vieillards, mais combien peu se prêtent à cet interrogatoire et parmi les mieux disposés à le subir, combien peu se rappellent le chansonnier de leur jeunesse ! Il faut aider leur mémoire engourdie, noter patiemment des lambeaux de phrases, des fragments de couplets, et savoir se contenter, le plus souvent, d'un très maigre butin avec l'espoir de le compléter par la suite. D'ailleurs, ce n'est pas tout, il faut encore rechercher les airs, complément indispensable des paroles. C'est là peut-être le plus difficile de la tâche, car, comment saisir dans la psalmodie d'une voix usée et chevrotante la fine musique d'autrefois ?

Il est rare de retrouver, d'un coup, une chanson entière et intacte ; aussi, le chercheur consciencieux est-il souvent fort embarrassé de choisir entre plusieurs versions aussi diverses que déformées. Il doit dans beaucoup de cas se résoudre à une fusion, à un arrangement qui lui est personnel. Cela explique pourquoi certains auteurs, peu scrupuleux en matière de document, ne peuvent résister à la tentation de refondre complètement les pièces qui tombent entre leurs mains. Le croirait-on, ce genre de retapage est en passe de devenir une

branche de l'industrie du vieux-neuf. La manière de procéder est la suivante : l'on débarque un beau matin dans un village et l'on se rend au meilleur cabaret de l'endroit. Il est fait alors savoir, par l'intermédiaire du patron de l'établissement, que tous ceux qui se souviennent de quelque vieux refrain n'ont qu'à venir les chanter pour bénéficier d'une "tournée". En général la pratique ne manque pas et "l'enquêteur" repart avec quelques fragments qui lui permettront de refaire des ensembles truqués, vieillis et patinés, auxquels s'ajoutera même cette fausse marque de garantie : "Chanté par un tel de tel endroit". Mais est-il besoin d'ajouter que ces pastiches, si bien faits soient-ils, trahissent toujours leur véritable origine?

La facture populaire est inimitable ; les poésies nées spontanément au sein des masses ont des trouvailles d'expression, des vivacités d'images qui échappent au métier.

Ecoutez cette jeune femme, épouse d'un vieux mari, nous dépeindre en deux mots le visage grimaçant de celui qu'elle a pris uniquement pour son argent :

> La barbe li branle,
> La barbe li rit.

Autre part, pour exprimer son ennui, elle s'écriera :

> Ah ! j'en suis saoûle de mon homme
> Ah ! l'aurai-je toujours !

Lorsque plus tard, après une longue absence, elle rentrera au domicile conjugal pour y trouver son mari mort et enseveli, elle reprendra la toile du linceul.

> Qui n'était point faite pour li

Enfin, lorsque les cloches sonneront le glas, elle poussera cette exclamation d'égoïsme féroce :

> Il est mort et moi je vis !

Si nous passons à d'autres genres, où voir tableau plus vigoureux et plus réaliste, que dans cette scène du retour de Renaud mortellement blessé?

> Quand Renaud de la guerre revint
> Tenant ses tripes dans ses mains.

Où trouver accent plus désespéré, que dans cette supplique de l'épouse :

> Ma mère, dites au fossoyeux
> Qu'il fasse une tombe pour deux.

Et ailleurs, peut-on exprimer avec plus de grâce un amour partagé, que dans ces strophes :

> J'aimerai mon ami
> De bonne amour certaine,
> Car je sais bien qu'il m'aime
> Et aussi fais-je lui !
>
> Et puis qu'il est ainsi,
> Que je sais bien qu'il m'aime,
> Je serais bien vilaine
> D'aimer autre que lui !

Existe-t-il dans la poésie lyrique un cri plus passionné que ces quatre vers :

> Ah ! soleil, fonds ces rochers,
> Ah ! terre, bois ces rivières,
> Que je puisse regarder
> Mon ami qui est derrière !

Dans les impressions de nature la muse populaire est sans égale.

C'est la gloire d'un lever de soleil qu'évoque cet appel de berger :

> Hé ! levez-vous, bergère,
> Hé ! levez-vous, car il est jour,
> Les moutons sont en plaine,
> Le soleil luit partout.

Nous sentons la caresse d'un vent d'été dans ce simple refrain :

> C'est l'vent qui vole, qui frivole,
> C'est l'vent, c'est l'vent frivolant.

Et encore les paroles ne sont rien, détachées de la musique.

La chanson du petit pastour qui s'en va flutian,

> Le long des grands chemins

et dont la flûte raconte qu'il fait bon d'aimer la fille de son voisin, est mélancolique et profonde comme la tombée du crépuscle. C'est l'écho de cette flûte que la petite voisine écoute dans le vent du soir :

Au jardin, mon père a une ente
Toujours fleurie quand avril entre
J'y ai par mainte fois été,
Tant en hiver comme en été,
Ouïr le vent très doux qui vente.

L'on pourrait multiplier ces exemples, mais heureusement, il n'est plus besoin aujourd'hui de défendre nos poésies populaires, puisqu'un mouvement très accentué s'est créé en leur faveur. Souhaitons qu'elles entrent, ainsi que le voulait André Theuriet, comme un élément important, dans le nouveau régime de l'esprit, et que leur élan primesautier, leur fraîcheur, leur naturel, provoque l'éclosion d'un art vraiment original et foncièrement français.

Léon Leclerc.

La Persécution Allemande en Pologne

(Extraits)

La Pologne qui a connu, comme chacun le sait, des jours de gloire et de prospérité, a été, dès le seizième siècle surtout, troublée par des divisions intestines qui allèrent depuis en s'accroissant, si bien qu'au dix-huitième siècle on disait en Pologne même : "Notre pays a assez de gloire et de richesses, mais il lui manque une chose essentielle : un gouvernement." Je n'ai pas à redire ici comment et pourquoi les Polonais se divisèrent et comment les factions amenèrent dans tout le pays les querelles, le désordre et l'anarchie. Mais il arriva fatalement ce qui devait arriver, c'est que les voisins puissants, auxquels les Polonais eurent recours, parurent un moment disposés à les aider à sortir de leur anarchie, puis révélèrent bientôt leurs perfides desseins et leurs ambitions avides, en provoquant et en amenant les partages de 1772, 1792 et 1795. Le mot : *Finis Poloniæ*, attribué faussement à Kosciusko, était cependant alors justifié. La Pologne paraissait rayée pour toujours des nations de l'Europe, et le sort cruel qu'elle subissait, elle l'avait mérité par ses divisions et ses désordres, par le délaissement dans lequel elle avait laissé tomber son armée, sa marine, ses ressources militaires et son administration. Une population molle et indifférente, une noblesse égoïste et folle de plaisirs, une religion mal entendue ou inobservée, des querelles et des abus de tout genre, telle était la cause des démembrements qui furent la honte du dix-huitième siècle. Certes, il restait encore bien des patriotes en Pologne, mais, quelle que fût leur vaillance, ils étaient impuissants à réagir contre le désastre national. Une partie lutta quelque temps contre les oppresseurs et se fit tuer ou jeter dans les fers. Une autre alla offrir ses services à la Turquie ou à la France. Sous le premier Empire, la légion polonaise se montra d'une bravoure et d'une fidélité incomparables. Nul n'a oublié, entre autres noms glorieux, celui du général prince Poniatowski. En 1807 brilla tout à coup un rayon d'espoir. Napoléon créa

le grand-duché de Varsovie et laissa croire aux Polonais que leur royaume allait ressusciter. On se rappelle par quelles vicissitudes passa la politique impériale et comment Napoléon tomba du trône sans avoir tenu ses promesses et sans avoir su s'arrêter à un plan déterminé. Le Congrès de Vienne, ratifiant le passé, attribua la Galicie à l'Autriche; la Posnanie, Danzig et Thorn à la Prusse, Varsovie et le reste à la Russie, tout en promettant aux Polonaîs une représentation et des institutions qui leur conserveraient leurs traditions et leur nationalité. Malgré le traité spécial conclu entre la Prusse et la Russie le 2 mai 1815, ces promesses ne furent, en réalité, qu'un leurre. En 1831, la Pologne, qui était traitée avec barbarie par les Russes, se souleva contre eux. Cette révolte échoua et fut atrocement réprimée. Mêmes insuccès et mêmes répressions en 1846 et en 1863. Quatre ans après, le roi de Prusse parut confirmer les promesses faites par son prédécesseur en 1815, mais, là encore, ce ne fut qu'une promesse. La Pologne, se laissant aller à une surprenante apathie, ne réagit point contre ceux qui l'opprimaient. De 1815 à 1870, la noblesse laissa tomber une partie de ses biens dans les mains allemandes. L'indifférence de la population ne commença à se ralentir que le jour où elle comprit enfin que son existence était en jeu et qu'on voulait détruire la nationalité, les mœurs et les traditions polonaises pour y substituer la nationalité et les mœurs allemandes. Je n'ai pas à m'occuper en détail, dans cette étude, de ce qu'ont fait et font encore les Polonais de Russie et d'Autriche qui, ceci dit en passant, n'ont pas à subir actuellement de leurs dominateurs un despotisme pareil à celui qu'exercent les Allemands, mais, au contraire, se trouvent dans une situation pacifique et relativement prospère.

L'étude que je poursuis ne porte, en réalité, que sur cette partie de la Pologne qui est soumise à l'autorité allemande, c'est-à-dire la Posnanie, la Haute-Silésie, les districts le Danzig, Marienwerder et Kœnigsberg.

Un souffle d'indépendance commençait à s'élever dans quelques-unes de ces régions, lorsque éclata la guerre entre la Prusse et la France. Les Polonais, qui nous étaient naturellement sympathiques, espérèrent un moment que nous serions vainqueurs, et firent des vœux pour nous, croyant que la défaite de la Prusse serait le commencement de leur délivrance. Leur déception et leur douleur furent grandes

quand ils apprirent le désastre de Sedan. Ils n'eurent plus de doute sur le sort qui les attendait le jour où ils virent à Posen, à Gnesen et ailleurs, des bandes de Prussiens se ruer contre leurs demeures, et briser leurs vitres en criant: "Sus aux Polonais!" C'était le signal des violences qui allaient suivre la guerre contre la France. En effet, dès 1871, l'attitude des autorités devint menaçante et le comte de Bismarck, qui avait toujours détesté la Pologne, ne chercha plus à la ménager. Voulant assurer à tout prix, *igni et ferro*, l'unité de l'empire allemand, il résolut de venir à bout de ces Polonais gênants qui, en Silésie et en Posnanie, formaient plus des trois quarts de la population. Pour les détruire, ou tout au moins pour les réduire, il s'en prit, comme en Prusse, à la religion, puis à la nationalité. Contre l'Église catholique, il dirigea un Culturkampf, aussi violent que celui qu'il avait fait naître dans son propre pays. Contre les prêtres, contre les fidèles et les patriotes polonais, il employa les mesures les plus rigoureuses, expulsant les suspects, fermant les couvents, chassant les religieux, jetant en prison ou proscrivant les rebelles, essayant enfin de germaniser le sol lui-même. Il répandait l'or à pleines mains pour donner la terre polonaise à des colons allemands et protestants. Mais il rencontra sur tous les points, aussi bien en matière religieuse que pour le sol national, une résistance qui le surprit. L'apathie et l'indifférence des Polonais avaient cessé. Loin de les abattre, le malheur les avait relevés. "Notre pays, disaient-ils, bien qu'incorporé depuis cent ans à la monarchie prussienne, est polonais depuis des siècles et le restera." Je vais résumer rapidement ce qui se passa depuis cette époque jusqu'à cette année, car il est important que ce résumé soit fait, afin d'éclairer nettement la situation actuelle.

*
* *

Un arrêté du 7 mai 1883 avait rendu la langue allemande obligatoire en Pologne. Un autre arrêté, du 1er mars 1887, avait formellement exclu la langue polonaise des écoles. D'autre part, un règlement paru en janvier 1886 ouvrait au gouvernement un crédit de 100 millions de marks "pour protéger la propriété allemande dans les provinces de l'Est", c'est-à-dire pour acheter les terres polonaises et les revendre à des immigrants allemands. Mais les Polonais, sans se décourager, luttèrent aussi bien pour défendre leur langue

que pour défendre leur sol, soit par l'enseignement du polonais donné en dehors de l'école, soit par la création de banques opposées à la Commission officielle de colonisation. La disgrâce imprévue de Bismarck, en 1890, amena quatre années de répit. Le nouveau chancelier, le général comte de Caprivi, ne parut pas vouloir suivre la politique violente de son prédécesseur, aidé en cela par Guillaume II qui tenait à inaugurer son règne par des apparences pacifiques. Il avait d'ailleurs besoin au Reichstag des suffrages des Polonais pour le vote des crédits relatifs à l'armée et à la marine. Jusqu'en 1894, il sut habilement en tirer profit. Bismarck, furieux de sa disgrâce et exaspéré contre les Polonais, qui n'avaient pas caché leur satisfaction, dénonça dans son journal, *les Nouvelles de Hambourg*, la faiblesse de Caprivi et excita la presse reptilienne et ses partisans contre la politique impériale. Il contribua à fonder l'*Ost-Mark-Verein* ou Société de défense des Marches orientales avec l'appui de trois hommes dont le fanatisme est la seule célébrité, Hanssmann, Kennemann et Tiedemann. Leurs initiales, H, K, T, formèrent le nom du nouveau parti, *les Hakatistes*, parti acharné contre les Polonais et qui poursuit, actuellement encore, sa politique de guerre et de ruses. Au chancelier de Caprivi succéda le chancelier de Hohenlohe, qui reprit avec passion la politique de Bismarck, sous prétexte de défendre le Deutschtum contre le Polentum, le Germanisme contre le Polonisme. Guillaume II qui, pendant quelques années, avait paru favorable aux Polonais et s'était même lié avec un de leurs plus influents chefs, M. de Koscielski, se fâcha contre eux le jour où les députés polonais, unis au Centre, crurent devoir refuser leurs voix à un nouveau projet d'augmentation de la marine allemande. Un discours imprudent de Koscielski mit le feu aux poudres et le Hakatisme, sûr cette fois de l'adhésion impériale, rentra en scène. Au prince de Hohenlohe succéda le comte de Bulow, qui allait se montrer plus vigoureux que lui. Les Hakatistes se crurent les maîtres et agirent en conséquence. Mise en interdit des magasins polonais, défense aux soldats polonais d'aller entendre des prédications dans leur langue maternelle, remplacement du catéchisme polonais par le catéchisme allemand, suppression des conférences et des réunions particulières, visites domiciliairies chez les étudiants suspects de polonisme, saisie des œuvres de Mickiewcz et de Sienkiewicz,

lacération des cahiers scolaires où figuraient des devoirs en polonais, suppression des dénominations géographiques, des étiquettes, des cartes et des affiches en polonais, bref tous les arbitraires et toutes les iniquités furent permis aux agents allemands.

Le ministre de l'instruction publique, M. de Studt, à qui son zèle mérita la décoration enviée de l'Aigle noir, avait décidé que l'enseignement religieux dans les écoles ne serait plus donné qu'en allemand. Les petits Polonais, qui ignoraient cette langue et n'avaient pas envie de l'apprendre, étaient par le fait condamnés à vivre sans la moindre notion de leurs devoirs religieux. En secret leurs parents les instruisaient et les décidaient à refuser d'étudier le catéchisme dans une autre langue que la langue maternelle. A ce refus, répondirent des remontrances, des punitions, des châtiments sévères de tout genre. Mais rien n'y faisait. Le procès de Thorn, qui aboutit à condamner à l'emprisonnement quarante étudiants coupables d'avoir étudié l'histoire et la littérature polonaises, l'affaire de Wreschen (20 mai 1901) où de nombreux enfants furent roués de coups et des mères révoltées mises en prison ; l'odieux jugement de Gnesen (novembre 1901) où vingt personnes, femmes et enfants, furent condamnées à un total de dix-sept années de détention, ne vinrent pas davantage à bout de la résistance opiniâtre des Polonais. En France, en Autriche, en Russie, en Allemagne même, plus d'un s'indigna. Henryk Sienkiewicz adressa, de Cracovie au tsar, une lettre admirable qui flétrissait les bourreaux de Wreschen et de Gnesen et fit sensation en Europe. Une souscription nationale répondit à cette lettre et détermina ainsi une imposante manifestation à laquelle prirent part la noblesse, la bourgeoisie, le peuple polonais. Le retentissement en fut considérable. Les Galiciens, jadis favorables à l'alliance allemande, ne voulaient plus être dupes et songeaient à la solidarité slave. Les Tchèques irrités préconisaient une politique qui débarrassât l'Autriche-Hongrie de la domination allemande et dénonçaient au Reichsrath les brutalités de Wreschen et de Gnesen. Un mouvement antigermanique se produisait en Galicie comme en Posnanie. Le consulat de Lemberg était assailli, et le comte Goluchowski se voyait obligé, le lendemain de l'émeute, d'aller exprimer ses regrets à l'ambassadeur d'Allemagne, sans avoir toutefois interdit en Autriche la souscription en faveur des victimes de Gnesen.

La presse allemande ne voulait pas reconnaître l'odieux des mesures employées contre les Polonais. Elle disait que l'inspection scolaire avait montré qu'il fallait soutenir le Deutschtum à tout prix, car "non seulement les écoliers polonais n'apprenaient pas l'allemand, mais les écoliers allemands se polonisaient'. Cependant, ces dires et ces mesures offensaient d'autres journaux comme la *Christliche Welt* et la *Germania* qui faisaient cette remarque : "Quel ne serait pas le *Furor teutonicus* de Memel à Trèves, si dans une localité de la Galicie, on agissait à l'égard d'écoliers allemands comme on avait agi à Wreschen à l'égard d'écoliers polonais?"

Lors de l'interpellation discutée en décembre 1901 au Reichstag, le prince Radziwill fit observer que les derniers événements avaient surpris ou indigné l'Europe, et que le devoir du gouvernement allemand était de laisser enseigner en polonais l'instruction religieuse, attendu que nul habitant de la Pologne ne songeait à exciter les enfants contre l'autorité allemande. Le comte de Bulow nia que les événements de Wreschen eussent impressionné l'étranger et déclara hautement qu'il empêcherait "l'Allemand d'être écrasé dans les provinces orientales de l'empire". Cependant, en Autriche, on avait protesté au Reichsrath contre ces violences et contre une politique qui s'inspirait des théories de la fable célèbre : *le Loup et l'Agneau.* En Russie, on qualifiait cette politique d'intolérance arrogante. "L'œuvre du second Chamberlain, disait-on, sera néfaste pour l'Allemagne . . . Ses voisins sont forcés d'écouter et de regarder ce qu'elle fait, et ils ne peuvent pas ne pas regretter qu'elle agisse de manière à éveiller l'inquiétude et l'agitation au delà de ses frontières." L'Allemagne ne voyait pas ou ne voulait pas voir que la Russie, pratiquant maintenant une politique modérée à l'égard des Polonais, désirait se les attacher par une conduite habile et vraiment opportune. Comme l'a fort bien dit, dans une saisissante étude sur la question, M. François Morawski : "Des voix russes se sont élevées en faveur des Polonais et l'idée d'un rapprochement entre les deux nations, basé sur des principes de justice et d'équité, se fraye le chemin à travers les obstacles que leur opposent encore un mauvais vouloir administratif et la défiance invétérée des nationalistes russes. La traditionnelle politique antislave de la Prusse se trouve avoir subi un échec des plus graves."

Elle ne voulait pas voir non plus que l'Autriche respectait la liberté, la religion et la langue des Polonais. Une politique à vues aussi courtes était, quels que fussent ses succès momentanés, condamnée à de futurs et graves échecs.

Que faire contre une patience et une opiniâtreté qui ne se lassaient pas? Les enfants, privés de leurs parents condamnés à Gnesen, étaient soutenus par de riches notabilités de Galicie. La condamnation du journaliste Rosamowicz n'arrêtait pas les protestations de ses confrères. Le professeur Delbruck, qui ne nous a guère habitués jusqu'ici à son esprit de tolérance, souhaitait vivement que le conflit soulevé en Pologne par la question scolaire s'arrêtât non seulement pour la paix en Allemagne, mais dans l'intérêt des frères allemands à l'étranger. "Nous aurions besoin, disait-il, d'un habile diplomate qui nous tirât, sans que l'autorité de l'État en souffrit, du cul-de-sac où nous a fourrés le ministère. ... La guerre qu'on mène en ce moment en Pologne est une guerre avec armes insuffisantes. L'instruction religieuse donnée en langue nationale, voilà le principe qui, dans cette lutte, assure aux Polonais une prépondérance morale absolue." Mais, tandis que M. Delbruck regrettait l'emploi de mesures arbitraires et violentes, l'organe du prince Herbert de Bismarck, *les Nouvelles de Hambourg*, demandait qu'on les continuât en Pologne et même dans le Slesvig, en forçant les parents à envoyer, après l'école primaire, leurs enfants dans des écoles complémentaires, et en retirant les droits paternels à ceux qui les enverraient à l'étranger. Ce même journal conseillait également des expulsions en masse pour assurer partout la prépondérance de la germanisation.

Le 30 décembre 1901, à la diète de Galicie, le prince Czartoryski protesta hautement contre une telle politique. Il dit que le peuple polonais n'avait pas cessé de former une unité nationale et intellectuelle et s'était toujours élevé contre la détestable maxime : "La force prime le droit." Il engageait ses concitoyens à redoubler de zèle et de persévérance dans le développement de leurs forces morales et économiques, afin d'assurer la renaissance de la nation polonaise tout entière. C'était un événement que cette protestation adressée à l'empire allemand, allié de l'Autriche. La presse allemande se récria et constata avec peine que l'Autriche était de plus en plus en proie à la désagrégation slave. Ces dissidences regrettables n'étaient-elles pas de nature à re-

lâcher les liens de la Triple Alliance? Un communiqué de la *Norddeutsche Zeitung*, un mot irrité du comte de Bulow au comte de Zzegeny, des représentations du prince d'Eulenbourg au comte Goluchowski, tout cela prouvait que le coup avait porté. Le chancelier allemand, pour en dissiper l'importance, se fit questionner à la Chambre des députés de Prusse, le 13 janvier 1902, par M. Hobrecht. Il répondit à ce député que l'enseignement en langue allemande était nécessaire en Posnanie, parce qu'il fallait sauvegarder l'unité garmanique. Il ne voulait pas que l'on profitât de l'instruction "pour poloniser les enfants allemands". Avant tout, il s'agissait d'une question nationale. Il fallait résister à la bourgeoisie polonaise qui avait pris avec une sorte de fanatisme la direction de cette agitation et de cette révolte. Les incidents de Wreschen, dont on parlait tant, ne provenaient pas de ce mouvement. Laissant volontairement de côté les violences qui avaient ensanglanté les écoles de cette ville, le comte de Bulow soutenait que "l'administration scolaire ne connaissait pas la cruauté, pas plus que la justice prussienne". Et il ajoutait : "Personne n'empêche les Polonais de parler dans leur langue, mais il faut aussi qu'ils apprennent à parler l'allemand et qu'ils prennent part à l'œuvre de civilisation allemande." Et il conclut par ce singulier aphorisme : "Où l'idéal manque, l'Allemand dépérit !"

Pour corroborer ces affirmations surprenantes, le ministre de l'instruction publique, M. de Studt, émit ce principe : "Tous ceux qui sont sujets d'un État allemand doivent être Allemands". Et, comme les châtiments corporels sont en usage dans les écoles allemandes, il fit remarquer que les maîtres de Wreschen avaient le droit d'y recourir contre les élèves rebelles. Aux assertions de M. de Bulow, le député Stychel répondit que les Hakatistes, germanisateurs à outrance, étaient la cause du conflit actuel, et que les Polonais avaient confiance en Dieu, mais en Dieu seul. Le ministre de l'intérieur, M. de Hammerstein, répliqua que les Polonais avaient pour but le rétablissement de leur royaume, mais que le gouvernement veillait à ce que l'élément allemand gardât la suprématie. Ainsi, malgré le déclaration de M. de Bulow, on continuait à battre, à Ojczanovo, à Manlicz et ailleurs, les petits écoliers qui ne répondaient pas en allemand au catéchisme. A la persécution scolaire, le gouvernement allemand persistait à ajouter la confiscation du

sol par ce qu'il appelait l'*Ansiedlungpolitik.* Il avait déjà pris 164.000 hectares dont 100,000 avaient été donnés à des Allemands. Mais ceux-ci, ne pouvant se plaire en un pays hostile ou poussés par l'appât du gain, les revendaient à des Polonais. Le fonds de civilisation de 1884 était de 100 millions de marks. En 1888, il avait été accru de 100 autres millions, et depuis l'on avait demandé encore 250 millions. Mais les notabilités polonaises, par un fonds colonial personnel, luttaient avec persistance contre le gouvernement, et le Deutschtum ne venait pas à bout du Polentum.

Guillaume II, ayant voulu se rendre compte par lui-même de cette résistance étonnante, était venu, le 7 juin 1902, au château de Marienbourg, dans la Prusse occidentale, au lendemain du dépôt au Landtag du projet de loi qui augmentait le fonds de colonisation. Se fiant aux rapports du chancelier et de ses ministres, l'empereur avait fait remarquer que la vieille cité de Marienbourg, placée à l'est de la Vistule, devait rester le point de repère du devoir de l'Allemagne, le berceau de la civilisation chrétienne et la forteresse de l'élément allemand. "L'arrogance polonaise, *der Polonischer Ubermutt*, dit-il, veut opprimer l'élément allemand. Je suis donc forcé d'adresser un appel à mon peuple pour qu'il se mette en garde contre les Polonais, afin de protéger son bien national contre leurs attaques... Aujourd'hui, comme il y a des siècles, nous devons encore nous réunir pour combattre l'ennemi commun." C'était au Chapitre des chevaliers de l'Ordre teutonique qu'il adressait cette allocution agressive et maladroite, où il menaçait brutalement l'élément polonais sur le terrain même de la lutte entre le germanisme et le polonisme. Quelques jours après, à Aix-la-Chapelle, il faisait ce pompeux éloge du respect des Allemands pour la religion : "Le peuple en Europe où règnent encore l'ordre, la discipline et les mœurs pures, où existe encore le respect pour les autorités et l'Église, où tout catholique peut en liberté se livrer aux pratiques de son culte, c'est l'empire allemand." Il ajoutait que les deux confessions chrétiennes devaient maintenir la crainte de Dieu et le respect de la religion, "car un peuple dont la base n'est pas la religion est un peuple perdu."

Belles et justes paroles assurément, mais qui obligent. Si réellement l'Allemagne était le pays de la liberté pour les catholiques, pourquoi alors restreindre la liberté des Polo-

nais? Pourquoi forcer les enfants, sous peine de punitions, de coups ou de détention, à apprendre leur catéchisme en allemand? Pourquoi défendre aux prêtres de prêcher en polonais?... Aux paroles sévères de Marienbourg comme aux paroles veloutées d'Aix-la-Chapelle, le comte Potocki, président de la diète de Galicie, répondit : "L'histoire de la nation polonaise suffit à prouver que cette nation, qui honore son passé et a confiance dans l'avenir, ne saurait être exterminée ni par des lois d'exception, ni par des persécutions nationales ou économiques." Et, en plein Reichsrath, un député tchèque osa relever les menaces de Guilaume II et l'accusa de s'être montré non seulement comme un apôtre fanatique du pangermanisme, mais comme un prince dépourvu de tout sentiment de tact. A ces critiques audacieuses, les pangermanistes répliquèrent par le cri de : "Vivent les Hohenzollern !" que les Tchèques couvrirent par des huées et des clameurs : "A bas Guillaume II !" Le président du Reichsrath, M. de Klœber, crut devoir aller exprimer ses regrets d'une telle scène à l'ambassadeur allemand à Vienne. Ces réclamations et ces incidents inquiétèrent jusqu'à l'officieuse *Gazette de Francfort* qui constata que les Polonais, jadis les meilleurs soutiens de la politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, allaient maintenant y devenir hostiles. Ils répétaient à tout moment l'hymne national : "*Boze cos Polsky* ! La Pologne n'est pas morte !" et célébraient solennellement leurs aniversaires patriotiques, prouvant ainsi qu'ils se souvenaient toujours d'un passé glorieux.

La mort de leur vaillant archevêque Ledochowski, survenue en août 1902, avait contribué à raviver leurs sentiments. Nul Polonais n'avait oublié le courage de ce noble prélat qui avait subi deux années de prison pour avoir défendu, pendant le Culturkampf, les droits de l'enseignement religieux. Il avait pour successeur Mgr de Stablewski, vertueux et hardi prélat qui devait montrer autant de vaillance et de fermeté au milieu des épreuves et des luttes nouvelles.

Profitant de l'érection du monument de son père Frédéric III à Posen, Guillaume II vint en cette ville, le 2 septembre 1902, avec toute une armée. Les rues et les monuments publics, ainsi que les maisons allemandes, étaient pavoisés. Les maisons polonaises, les plus nombreuses, étaient fermées et offraient un sombre aspect sur le passage du cortège. Dans le discours qui suivit son entrée, l'empereur eut soin

de dire qu'il se trouvait dans une fidèle ville allemande. Il regretta seulement qu'une partie de ses sujets, de race non allemande, ne parût pas s'accommoder du régime allemand, mais il dit qu'elle avait tort de croire qu'on en voulait à sa religion. Les traditions et les souvenirs devaient être respectés ; mais il ne connaissait à Posen "que des Prussiens", et il voulait que la Posnanie demeurât toujours "*province allemande*". Il voulait qu'on y répandît la civilisation par un travail opiniâtre, par l'école, la langue et la littérature allemandes. Il voulait que tous les fonctionnaires obéissent d'une façon absolue à ses ordres. Ces paroles furent comprises aussitôt par les agents et maîtres d'écoles prussiens, comme elles devaient l'être, et les promesses du respect des traditions et des souvenirs ne furent que des promesses éphémères. On continua l'œuvre de germanisation de tout un peuple. Mais, en dépit de menaces et de cruels sévices, les habitants résistèrent plus que jamais et les enfants leur obéissaient sans murmurer. "Les enfants, dit un témoin en novembre 1904, gardaient le silence quand l'instituteur essayait de leur poser en allemand des questions religieuses. Mais persistant à réciter leurs prières en polonais, ils couvraient de leurs petites voix aiguës la récitation officielle en langue germanique. L'opposition grandissait, malgré les rigueurs les plus odieuses". Elles n'eurent pourtant pas raison de la résistance héroïque des écoliers, ces petits martyrs qui sentaient qu'ils combattaient pour leur foi. "Souvent, après plusieurs heures d'arrêt, au lieu de rentrer à la maison, bien que transis et affamés, ils courent à l'église afin d'y reprendre des forces morales pour l'avenir et lèvent leurs mains ensanglantées vers le Dieu d'amour, lui offrant les tourments qu'ils subissent chaque jour. Les petites filles surtout se montrent héroïques dans leur résistance." Les maîtres d'école venus de Prusse, avec leur habit noir boutonné et leur mine rébarbative, ont pour la plupart un air féroce et presque patibulaire. Comment veut-on que des enfants écoutent de pareils instituteurs et s'éprennent d'une langue qui se présente à eux avec l'accompagnement inévitable de menaces, d'injures et de coups?

Mgr de Stablewski, ému de tant de courage, engagea les prêtres de ses diocèses, ainsi que ses fidèles, à donner aux enfants polonais tout ce que l'école leur refusait comme instruction, et à compléter, soit dans les églises, soit dans les mai-

sons de famille, ce qui manquerait à l'enseignement religieux. Il rappelait que le concile de Trente avait prescrit aux évêques d'employer la langue populaire pour enseigner les vérités de la foi. Il ajoutait que, s'il pouvait payer de sa vie une modification à ce lamentable état de choses, il le ferait bien volontiers. Ces conseils modérés excitèrent la rage des Hakatistes qui menacèrent de faire prendre au successeur de Ledochowski le chemin de l'affreuse prison d'Ostrovo. "En ce moment (novembre 1904), écrivait le témoin déjà cité, près de cent mille enfants polonais essayent de sauvegarder leurs âmes et de garantir l'immunité du sentiment religieux en se refusant à l'introduction de la prière et du catéchisme dans une langue qu'ils n'entendent pas. Les larmes et le sang coulent à flots dans ces écoles, ces larmes d'enfants dont chacune est une tache indélébile sur l'humanité tout entière, comme le disait le cardinal Manning." Voilà où conduit fatalement la conquête violente, c'est-à-dire à l'emploi de la force brutale pour se maintenir. On prend des territoires. Soit, c'est le lot de la guerre. Mais on veut prendre aussi des peuples. Cela offense déjà les principes de l'humanité. On veut plus encore. On veut prendre et asservir des âmes. Ici le droit le plus fort s'arrête comme une balle de plomb devant un mur de granit. C'est ce que ne veulent pas comprendre les Hakatistes et toute leur séquelle. Entraînés par le souvenir et le geste de Bismarck, ils croient pouvoir triompher du droit et ils s'imaginent que tout leur est permis pour dompter un peuple réfractaire, mettant ainsi en action le conseil cynique de Machiavel : "Quand un prince s'empare d'une province et que les habitants demeurent hostiles, quel parti faut-il prendre? Le plus simple, qui est de les exterminer."

*

* *

C'est à cela qu'aboutira fatalement, si on le laisse faire, le pangermanisme humanitaire qui prétendait soutenir le principe des nationalités. Que fait-il, en effet, en Pologne? Il proscrit la langue, il interdit l'étude de l'histoire du pays, il rejette les traditions et les souvenirs, il combat les mœurs et les antiques coutumes ; il appelle complot et révolte la résistance des enfants et des collégiens, il prend la terre et la donne à des Allemands. Il va plus loin. Armé de la loi du 30 juin 1904, il veut faire des Polonais autant de parias, en

leur défendant même de racheter leurs propres biens, d'y bâtir des maisons ou des chaumières, de rester enfin chez eux en Pologne. C'est la mise hors la loi de quatre millions de citoyens. Que devient alors l'article 4 de la Constitution : "Tous les Prussiens sont égaux devant la loi?" Ce qu'il devient? Lettre morte.

Mais tout cet arbitraire irrite, exaspère, enflamme les Polonais. "Guerre à l'envahisseur!" tel est le mot d'ordre partout. On dénonce les tièdes, on maudit les lâches, on encourage les vaillants. On voue à l'exécration ceux qui fréquentent les Allemands et se fournissent chez eux. On les écarte de la société comme des gens sans honneur. Les ressentiments s'accentuent, les colères redoublent. "Qui sait, écrit le publiciste Makowski en décembre 1905, si la haine de notre malheureux peuple ne s'adressera pas bientôt uniquement à l'Allemagne? Nous nous sommes réconciliés avec l'Autriche, grâce à la magnanimité de François-Joseph. L'entente avec la Russie semble n'être plus éloignée" Pourquoi vouloir plier de force ce peuple, qui ne le veut pas, à la langue et aux mœurs allemandes? Les mêmes obstacles qui s'opposent à la germanisation de l'Alsace-Lorraine s'opposent à l'assimilation des Polonais. Pourquoi s'étonner d'une résistance si naturelle et la qualifier durement? Si les peuples étaient de vils troupeaux prêts à subir le joug ou à accepter le mors, les peuples mériteraient le sort le plus rigoureux et nul n'aurait le droit ni l'envie de les plaindre. Mais, Dieu merci! il n'en va pas de la sorte, et la volonté humaine est au-dessus du despotisme d'un seul ou de plusieurs. Aux yeux de ceux qui tremblent ou pâlissent devant la force triomphante, le droit peut paraître vaincu. Il ne l'est qu'en apparence. Tôt ou tard, il se relève, il se redresse, il parle, il agit, il triomphe.

A plusieurs reprises, M. de Tchirsky, délégué du gouvernement allemand, vint se plaindre au Vatican de l'appui donné par Mgr de Stablewski aux Polonais de Posnanie, et Pie X lui fit répondre qu'il lui était impossible de méconnaître la justesse de leurs protestations contre l'enseignement obligatoire du catéchisme en allemand. Pie X avait déjà eu l'occasion de témoigner à la Pologne sa paternelle affection, lorsque vinrent à Rome les pèlerins de ce pays, en 1904. Il était donc bien décidé à ne pas désavouer l'archevêque de Posen, d'autant plus que le centre catholique était entière-

ment favorable à la cause polonaise. Il savait que les convictions religieuses des Polonais étaient profondes, et que ceux qui disent que chez eux la religion est moins un acte de foi qu'un acte politique, ceux-là se trompent singulièrement. Jamais de vrais Polonais n'ont dit ce que certains leur prêtent : "Si notre pays était libre, nous aussi, nous dirions un jour : *Los vos Rom!* Débarrassons-nous de Rome!"

Une des questions qui, dans le conflit polonais, occupent et préoccupent le plus l'Allemagne, c'est, comme je l'ai déjà indiqué, la colonisation tentée par les Hakatistes. Au début, les opérations de la commission allemande chargée de cette besogne avaient paru réussir. Mais le rachat des biens polonais, fait habilement par une commission polonaise, vint contrecarrer les Allemands. Ils en arrivèrent à reconnaître eux-mêmes qu'en vingt ans, depuis 1885, ils n'avaient acheté que la dixième partie des terres en Posnanie et en Prusse occidentale. Malgré les nouveaux crédits alloués à la commission de colonisation, malgré les objurgations de Guillaume II, la propagande antipolonaise avait été débordée par la propagande polonaise. Que faire contre des habitants qui savent agir, se dépenser et se multiplier? De 1891 à 1901, le nombre des enfants polonais en Posnanie était monté de 571,227 à 636,659. C'est ce que M. de Bulow appelait dans un langage familier "se multiplier comme des lapins" ! De plus, un fait curieux se produisait. Beaucoup de paysans allemands attirés en Pologne, loin d'assimiler la population autochtone, se fondaient dans cette population, et il arrivait que les mariages mixtes tournaient au profit du catholicisme et du polonisme. Donc, du côté de la colonisation, les espérances des Hakatistes avaient été déçues et il fallait trouver mieux. C'est à quoi ils s'appliquaient en méditant l'expropriation forcée.

Contre l'obligation de la langue allemande, l'agitation continuait avec ardeur. Des milliers d'exemplaires d'une protestation virulente étaient répandus partout. "Frères, disait-elle, sauvez ceux qui croient en Dieu! Réveillez-vous! Ne voyez-vous pas sur vos têtes des feux flamboyants? Ne voyez-vous pas le danger qui menace vos enfants? Si vous continuez à leur permettre d'entendre la religion catholique en langue allemande, sachez que vous êtes hérétiques! Le Dieu tout-puissant va vous punir cruellement à cause de cette hérésie." Et la proclamation suppliait les

parents polonais d'interdire à leurs enfants à la rentrée des classes, le 17 octobre 1906, de répondre en allemand à leurs maîtres. Le conseil fut suivi. Les enfants refusèrent avec une énergie indomptable de prier et de parler dans une langue qu'ils appelaient "la langue du diable luthérien." Un élève d'une classe supérieure, Melchior Laski, rétrogradé d'une classe pour ce refus, recevait quelques jours après, de Constantinople, une belle *Histoire du peuple polonais* envoyée par deux de ses compatriotes. Une lettre d'un patriote polonais, personnage considérable, adressée à M. de Noussanne qui s'est beaucoup occupé de la question, disait : "Sans être poussés par personne, des milliers d'enfants s'obstinent, malgré les plus dures persécutions, à ce que la religion leur soit enseignée dans leur propre langue. Avec une persévérance admirable, les pauvres petits se laissent battre jusqu'au sang, enfermer dans des cachots, et ne répondent pas un mot d'allemand. On les voit, sanglotant et pleurant, venir chez leur curé lui demander de prier pour que Dieu prenne pitié de leurs souffrances. Les maîtres d'école et le gouvernement ne se possèdent pas de fureur et persécutent les parents et les enfants d'une manière inouïe. On met les pauvres petits aux arrêts ; on ne leur permet pas d'aller dîner à leur maison qui est quelquefois éloignée de plusieurs kilomètres de l'école. On a vu des mères porter à manger aux enfants qu'on gardait en retenue, et, bien que malades et fatiguées, elles font des lieues pour que leurs petits ne souffrent pas de la faim. Les instituteurs agissent comme des brutes. Dans plusieurs écoles, ils ont battu des enfants jusqu'à ce qu'ils aient perdu connaissance et soient tombés par terre sans mouvement." (1) Cependant, une circulaire d'août 1902, publiée à Kœnigsberg, avait interdit ces brutalités à l'égard des enfants. C'est ainsi qu'on en tenait compte !

Une véritable grève d'écoliers polonais allait répondre à ces nouvelles violences. A Gnesen, lorsque l'instituteur ouvrit la classe, les enfants lui souhaitèrent le bonjour en polonais, couvrirent sa voix quand il parla en langue allemande, puis lui rendirent les catéchismes allemands et, devant ses menaces, crièrent avec un tel ensemble que les parents accoururent et qu'il fallut requérir les gendarmes

(1) *Des Faits, des Hommes, des Idées.* Librairie Plon, 1907.

pour rétablir l'ordre. La même scène se reproduisait dans toutes les écoles de Posnanie, et l'instituteur se fâchait et employait des menaces de rigueur contre les rebelles, des devoirs supplémentaires, des retenues, des coups. Après la classe et après les punitions, les enfants s'en allaient prier et chanter dans les églises. Rien que dans la province de Bromberg, 20,000 enfants refusaient de prier en allemand, obéissant ainsi à leurs parents qui savaient bien que leur religion était le soutien et la garantie de leur patriotisme et de leur nationalité ; exemple admirable donné à une Europe molle et indifférente, à de trop nombreuses populations que le président Roosevelt appelait récemment lâches et flasques, et auxquelles il prédisait le plus funeste sort !... Comment le gouvernement allemand ne comprenait-il pas que cette évangélisation violente allait créer en Posnanie et en Silésie une agitation redoutable? Déjà les journaux polonais recommandaient à leurs compatriotes de répondre par une grève générale à la tyrannie scolaire et de créer pour les victimes une caisse de secours à laquelle contribueraient tous les Polonais de Prusse, d'Autriche et de Russie. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* se répandait alors en menaces contre les fauteurs de grève et contre les citoyens et les prêtres qui oseraient s'associer à ce mouvement. Sans se laisser effrayer, une réunion de pères de famile, présidée par deux députés, MM. de Mielzynski et de Grabowski, télégraphiait à M. de Studt et lui demandait de lever les punitions infligées arbitrairement à leurs enfants. Le ministre de l'instruction publique répondait que ce qui était contraire à la civilisation, c'étaient les excitations à la désobéissance provenant des pères de famille. Il ajoutait que les règlements scolaires seraient appliqués avec tous les moyens légaux à sa disposition. Les nouveaux moyens de coercition qui allaient être employés étaient les suivants. Tous les élèves qui refuseraient d'assister ou de répondre aux leçons de religion en langue allemande seraient placés dans une division à part et feraient un devoir allemand en remplacement du devoir de religion. Les frais de cette nouvelle installation seraient mis à la charge des parents, et les parents eux-mêmes tomberaient sous le coup de la loi qui punit ceux qui refusent d'envoyer leurs enfants à l'école. Pendant que l'Allemagne créait partout des entraves à la liberté, l'Angleterre laissait d'immenses cortèges circuler dans les rues de Londres, pro-

tester contre *l'Éducation Bill* qui n'édictait que la neutralité scolaire, et tenir une réunion gigantesque dans la *National Gallery* aux cris de : "*Des croyances chrétiennes pour des enfants chrétiens !*"

En novembre dernier (1906) le nombre des écoliers grévistes atteignait déjà le chiffre de 40,000, et ce chiffre inquiétait la presse allemande qui réclamait de nouvelles mesures pour frapper et arrêter les rebelles, en plaignant hypocritement les enfants "martyrs d'une cause qui n'était pas la leur". A un rédacteur du *Berliner Tageblatt*, M. de Koscielski disait alors : "Comme Polonais, je me réjouis de ces nouvelles persécutions. Comme citoyen allemand, je les regrette de tout cœur." Pour prouver l'odieux de la guerre faite à des citoyens qui, étant libres de parler leur langue nationale, eussent été inoffensifs, il citait le cas d'un ouvrier qui, parlant bien l'allemand, refusait tout à coup de s'exprimer dans cette langue. Il l'interrogea et en obtint cette réponse : "Il m'est impossible de parler dans une langue à cause de laquelle on bleuit nos enfants de coups !" Tel était le résultat pratique de ces odieuses violences. M. de Koscielski faisait entrevoir un autre danger que j'ai déjà relevé. Les Polonais, vexés par les Allemands, commençaient à se tourner vers les Russes. "La masse polonaise paraît dominée par cette idée qu'il vaut encore mieux disparaître dans sa race, c'est-à-dire se fondre dans le peuple slave, que de perdre sa nationalité." M. de Koscielski ne pouvait comprendre que l'Allemagne, qui devait sa grandeur à l'exaltation du sentiment national, appliquât, en Posnanie et en Silésie, un régime qui en était la négation. Le gouvernement sortirait-il de la lutte avec avantage? Il ne le croyait pas. Et en cela il se rencontrait avec la *Germania* et toute la presse catholique allemande qui disaient : "Le gouvernement devra reculer." L'*Osservatore romano*, journal du Vatican, ajoutait à cette considération : "Rien d'étonnant si les ennemis de l'Allemagne deviennent de plus en plus nombreux dans le monde entier !" Que M. de Bulow, qui s'étonnait hier encore de l'isolement de l'Allemagne, réfléchisse bien à cela.

Henri Welshinger.

La Grande Aube

PAR

Jean Daguet

X

—Connaissez-vous M. Sonnoy, ma Sœur?

—Un peu, répondit évasivement la religieuse, arrangeant avec beaucoup de soins les oreillers de sa malade.

Comme elle ne paraissait pas désireuse de poursuivre la conversation sur ce sujet, l'étudiante, par discrétion, s'en abstint. Mais tandis que Sœur Marthe assistait à la messe le lendemain, et qu'une autre hosiptalière la remplaçait dans son service, Germaine Maulain en profita pour demander :

Est-ce que Sœur Marthe ne serait pas de Blanche-Croix, par hasard?

—Elle est de Blanche-Croix, répondit la religieuse.

—Ah ! fit l'étudiante, saisie. Et serait-ce indiscret de demander comment elle s'appelait dans le monde?

—Elle s'appelait Elisabeth Sonnoy.

Germaine Maulain, dans son lit, se sentit rougir jusqu'à la racine des cheveux.

Quand Sœur Marthe remonta de la chapelle, aimable et souriante comme à son ordinaire :

—Eh bien ! s'écria-elle gaiement, en interpellant sa malade, avez-vous bien reposé, ce matin? Etes-vous en bonne disposition?

Germaine Maulain répliqua :

—Ma chère Sœur, jamais je ne me suis trouvée mieux depuis bien longtemps. Je commence à voir clair dans mes ténèbres, et à distinguer la route à suivre. Deux personnes m'ont montré le chemin. Je ne vous étonnerai pas en vous disant que vous êtes l'une d'elles.

Sœur Marthe ne demanda pas qu'elle était l'autre.

Sa jeune convalescente ayant été autorisée à se lever le jour suivant, pensa qu'il lui serait assez utile de recevoir la

malle de vêtements confiée à la garde de la Chouette, avant son départ précipité de Blanche-Croix. Mais, ne voulant pas divulguer à cette mégère le lieu de sa retraite, elle pria la Supérieure de l'hôpital de faire écrire un mot à ce sujet au docteur Ragot, pour le prier de s'en occuper. Ragot chargea la police de réclamer et d'expédier la malle de son élève. Le grand chirurgien n'était pas sans inquiétude à l'égard de Basilikoff, demeuré introuvable à toutes les recherches, et il craignait, non sans invraisemblance, que la Chouette eût continué quelques rapports avec son abominable locataire.

"Si ce gredin est resté en Belgique, comme c'est presque certain, pensait Ragot, inutile de lui donner l'adresse de sa victime."

Une fois sur pied, Germaine Maulain se remit étonnamment vite. Elle était jeune et vigoureuse ; le courage lui revenait avec ses forces, et mieux que le courage, le vague sentiment d'un devoir ignoré la veille et à peine pressenti encore, d'un devoir austère et doux à la fois, le sacrifice de son existence au soulagement des malades et des infirmes.

Dès qu'elle fut en état de supporter le voyage, Ragot vint la chercher. Plus revêche et plus grognon que jamais, le toupet de travers et les yeux furieux, le maître ne parvenait pas à dissimuler complètement la satisfaction qu'il éprouvait d'emmener sous son toit sa chère élève ressuscitée.

Quand elle prit congé de Sœur Marthe, celle que ses camarades appelaient "la statue de marbre", la froide Germaine, se jeta au cou de la religieuse, et la tint longuement embrassée. Plus émue qu'elle ne voulait le paraître, Sœur Marthe lui demanda immédiatement à voix basse :

—Laissez-moi au moins l'espérance de vous voir un jour partager notre foi !

—Il me semble que je crois déjà, répliqua l'étudiante, en souriant au travers de ses larmes.

Mais Ragot détestait les pleurs et l'avait assez violemment exprimé. Il fallut prendre un air digne, composer son visage et raffermir sa voix, pour traverser les rues populeuses de Saint-Jude et gagner la station.

Une fois dans le train, et seul avec son élève dans un compartiment de première, le professeur exposa ses plans. On était à la veille de Noël, c'est-à-dire qu'on arrivait aux vacances de fin d'année. Germaine passerait le temps des fêtes à se faire dorloter par Philomène et Félicie. Leurs

petits plats, leurs "chatteries" lui feraient du bien. Après cela, ma chère, à la besogne ! Il s'agirait de rattraper le temps perdu. En avant, marche ! pour la clinique, l'amphithéâtre et l'hôpital ! Et puis la date des examens qui s'approchait. Il y avait tant de candidates et de si fortes ! C'est qu'il ne s'agissait pas de se faire recaler comme une oie? Qu'est-ce qu'on dirait, dans le monde médical, non pas d'elle, peu importait ! mais de lui Ragot, son professeur et son patron?

Il dévisageait la jeune fille en parlant, il épiait sur ses beaux traits, réguliers et graves, un reflet de son ardente pensée. Elle tourna ses yeux lumineux vers lui, et le vieux savant tressaillit de joie. Il venait de surprendre la flamme du feu sacré, dans ces yeux si chers, tandis que Germaine Maulain répondait de sa voix musicale et profonde :

—C'est bien le moins que je vous fasse honneur, maître ! Soyez tranquille, si Dieu me prête vie, vous serez content de moi !

Mais déjà le train ralentissait, s'empanachant d'une fumée épaisse que le brouillard intense empêchait de s'élever. Des quantités de lumières trouaient l'ombre grise. Les wagons sursautaient, en passant les plaques tournantes. Par les glaces des portières, on distinguait de longues rues, boueuses et noires, grouillantes d'activité fébrile.

—Blanche-Croix ! dit Ragot.

Germaine Maulain ferma un instant les yeux, sous l'empire d'une émotion poignante, mais elle se ressaisit vite. Et quand son maître, descendu le premier, lui tendit la main, elle sauta résolument sur le quai, sans tourner la tête en arrière, mais regardant droit devant elle son avenir aussi sombre que le jour finissant de décembre.

XI

Quand Fédor Basilikoff s'enfuit des Allées-Vertes, croyant ne laisser qu'un cadavre derrière lui et sûr de n'avoir pas été remarqué, il commença par entrer dans la premier cabaret louche qu'il rencontra sur son chemin. Et là, au fond d'un verre d'absinthe, il chercha le meilleur parti à prendre pour échapper à la justice. Toutes les fumées de l'ivresse dissipées, il réfléchissait froidement.

Peut-être ne l'aurait-on pas poursuivi pour l'affaire de la

bombe, car, en somme, on ne pouvait relever contre lui aucune preuve de complicité matérielle ; mais, si le malheur voulait qu'on identifiât sa victime de tout à l'heure, de trop graves soupçons pèseraient sur lui, pour qu'il ne fût pas arrêté sur-le-champ. Avec une rapidité de décision qui eût fait honneur à un général en campagne, le nihiliste abandonna aussitôt son projet primitif de retraite sur Bruxelles. Trop de bandits s'y cachaient déjà, et la police les espionnait trop bien. La capitale n'était pas un asile assez sûr

Restait à trouver un refuge plus favorable. Fédor demanda tranquillement un indicateur des trains, et. le doigt sur la carte du réseau belge, il étudia les routes. Son regard, tout à coup, rencontra un nom qui le fit tressaillir : *Charleroi*. Comment n'y avait-il pas pensé plus tôt ! Charleroi ! c'était bien son affaire ! Une ville immense, peuplée d'ouvriers de toutes sortes, la capitale cosmopolite des charbonnages européens ! C'était là qu'il irait, mais à pied encore, cela valait mieux.

Basilikoff se leva, paya son absinthe et sortit du cabaret.

Les rues étaient encombrées d'une foule tumultueuse, sortant par flots des usines. Un brouillard pénétrant tombait Le forçat grelottant pressa le pas, gagna le faubourg Est de la ville, et enfila, tête baissée, la grande route ténébreuse et glaciale. Ce n'était pas un voyage d'agrément qu'il entreprenait là, mais le choix ne lui était pas laissé sur ses moyens de salut. Maintenant, une crainte le hantait qu'on eût découvert le cadavre de sa victime. Il pensait que les ouvriers des minoteries, à leur sortie du soir, traversaient sans doute les Allées-Vertes. Ils avaient dû trouver le corps de Germaine Maulain, donner l'éveil, ameuter les agents. L'assassin pressait le pas.

Toute la nuit le forcât marcha de la sorte, harcelé d'une épouvante qui semblait augmenter en même temps que sa fatigue.

Arrivant vers l'aube à l'un des faubourgs les plus misérables de Charleroi, il chercha d'abord un barbier, et se fit raser entièrement la tête et la figure. Ainsi dépouillé de sa longue barbe et de ses longs cheveux d'un jaune sale, Fédor Basilikoff devenait méconnaissable. Il se mit, après cela, en quête d'un marchand d'habits, pour y échanger sa défroque de bourgeois besogneux contre la tenue complète d'un ouvrier mineur. Ah ! ça le connaissait, les mines ! Il en avait

goûté en Sibérie, quoique le travail ne fût pas le même, puisqu'il s'agissait là-bas de sel et ici de charbons, mais qu'importait ! Le forçat saurait bien s'y refaire.

S'étant aperçu dans la glace devanture, un peu après, Fédor Basilikoff s'admira. Il se dit orgueilleusement :

"Qu'ils y viennent, maintenant, les policiers, je les défie bien de me reconnaître !"

Comme il parlait très bien l'allemand, et qu'il portait toujours sur lui de faux papiers, procurés jadis par ses frères et amis en Allemagne, il se donna facilement pour un pauvre ouvrier sujet du kaiser, à la recherche d'un travail mieux payé que dans sa patrie. Sans aucune difficulté, on l'embaucha. Il se croyait sauvé, il escomptait déjà l'avenir. Mais la Providence déjoua les plans du misérable.

Un jour, au fond de la mine, il se trouva tout à coup face à face avec un de ses anciens compagnons de Sibérie, un condamné de droit commun, dont la force musculaire terrifiait les autres. Pour cet homme, qui avait toujours connu Fédor Basilikoff entièrement rasé, aucune équivoque n'était possible. L'assassin vit qu'il était reconnu et trembla de peur.

L'autre cependant le narguait, sans rien dire encore, car il entendait bien profiter des circonstances. Manœuvrant de façon à remonter en même temps que Basilikoff, dès qu'ils furent au jour ensemble, il eut soin de l'emmener à l'écart et lui dit, avec un méchant sourire :

—Tu as engraissé, Fédor, la cuisine française t'a réussi. Je te félicite ! Ta bourse, sans doute, a profité de même. C'est plaisant de faire des dupes, n'est-ce pas? Compliments ! Tu as bien roulé ton chimiste de Maulain !

Il rit, à la façon d'une hyène.

Fédor grinça des dents. C'était à lui d'être roulé à son tour.

Cependant il répliqua, en affichant l'ignorance :

—Je ne sais pas ce que tu veux dire, Iouri. Ne pourrais-tu t'expliquer mieux?

L'autre répondit, goguenard :

—Oh ! c'est bien simple ! Viens chez moi, je te montrerai tous les articles de journaux relatant l'attentat de Blanche-Croix. Je les ai collectionnés, pour l'amour de ton souvenir, ami très cher d'un temps heureux ! Le Français y est resté le maladroit ! mais le Russe a disparu à tous les regards ! Pas aux miens toutefois, et j'en suis bien aise !

Un moment, Fédor avait tremblé que le géant ne lui jetât au visage le meurtre de Germaine ; mais non, il l'ignorait, sans doute. Dans l'excès de sa terreur, ce lui fut un soulagement. Mais l'impitoyable Iouri poursuivait son discours. Tenant Fédor fortement serré par le bras, il lui susurrait à l'oreille :

—Entre vieux et bons camarades, la fraternité doit régner. Tu es riche, et moi, je suis pauvre. Partageons, Fédor !

—Hein, quoi ! que racontes-tu, Iouri?

—Que j'ai besoin de cent francs, et que tu vas me les donner sur l'heure.

—Jamais de la vie !

—Alors, viens, que nous les touchions ensemble à la police !

Basilikoff étouffa un juron.

—Traître ! tu me trahirais, toi !

—Hélas ! mon ami, je te le répète : cent francs sont indispensables à la continuation de mes jours. Donne-les-moi, et nous serons quittes ; sinon...

—Je ne les ai pas... balbutia Fédor.

Déjà l'autre fouillait ses poches, lui arrachait sa bourse, le débarrassait de sa montre.

Furieux, éperdu, le nihiliste n'osait pas crier, appeler à l'aide, et il n'avait pas la force physique de résister à son bourreau.

Iouri le dépouilla sans peine et l'envoya promener avec un coup de pied au bas des reins, en lui criant, dans leur langue maternelle :

—Maintenant, va te faire "knouter" ailleurs !

Il ne restait plus à Fédor Basilikoff que la ressouce d'échanger son costume de mineur contre les guenilles d'un mendiant, ce qu'il fit aussitôt, dans sa hâte d'échapper à Iouri. Et avec neuf sous, retrouvés dans son garni abject, il reprit son éternelle promenade sur les grand'routes de Flandre.

Quel démon le poussa vers Blanche-Croix? Ceux qui ont étudié la psychologie des criminels assurent que les assassins et les voleurs s'en retournent fatalement sur le théâtre de leurs méfaits.

Complètement désorienté et réduit à la dernière misère, Fédor Basilikoff s'imagina soudain que la police avait moins de chance de le trouver à Blanche-Croix qu'ailleurs, et qu'après tout il pouvait bien user des procédés sommaires de

Iouri vis-à-vis de ses anciens compagnons véreux, les funestes rédacteurs du *Réveil des Parias*.

Il fut deux jours et deux nuits en route. Sur son chemin, il mendia. De bonnes âmes lui donnèrent du pain, par charité ; d'autres, ayant peur de lui, s'en débarassèrent en lui jetant quelques sous.

Sur la fin du deuxième jour, il foula le pavé de Blanche-Croix. Ses cheveux, sa barbe avaient légèrement repoussé, mais il avait eu soin de si bien les barbouiller de charbon qu'à peine pouvait-on en distinguer la couleur.

Ce fut vers la demeure de la Chouette qu'il dirigea d'abord ses pas.

Sous prétexte d'acheter dix centimes de fromage, il entra dans la boutique de la mégère, qui ne le reconnut pas d'abord, sous l'aspect de ce mendiant. Elle le servit de mauvaise grâce et allait le pousser dehors, quand il se retourna soudain, et lui demanda cyniquement :

—Où est donc votre locataire, Mlle Germaine Maulain?

Au son de cette voix gouailleuse, la vieille sursauta de saisissement. Elle bafouilla :

—Plutôt que je le saurais ce qu'elle est devenue, cette péronnelle ! M'est avis que vous seriez peut-être mieux renseigné que moi, mon gaillard !

—Parce que? demanda Fédor, jouant l'imbécile en perfection.

Cette question ! risposta la vieille. Comme si vous n'étiez point partis tous les deux censément ensemble !

—Ça, c'est pas vrai ! riposta Fédor. Je suis parti le soir, sans crier gare à personne. Si elle a déménagé après moi, je n'en sais rien. Et la preuve, c'est que je reviens ici pour avoir de ses nouvelles.

—Ben, mon garçon, ce n'était pas la peine de vous déranger alors. La demoiselle avait laissé une malle, en me recommandant de la lui garder jusqu'à ce qu'elle me la réclame. C'est la police qui est venue la saisır, cette malle, peut-être bien dans l'idée quelle était pleine de bombes ; mais ça m'étonnerait, vu qu'elle n'était pas lourde. Enfin, je ne l'ai plus, voilà !

—C'est drôle, dit le forçat, qui se gratta la tête d'un air perplexe.

Lavieille, qui se remettait progressivement du choc, donnait des signes non équivoques d'impatience, devant la pro-

longation de cette importune visite. Fédor s'en apercevait bien, mais il eut l'impudence de demander encore à la vieille :

—Les agents n'ont rien raconté, en venant chercher la malle?

—Ils ont raconté que vous étiez une canaille, Fédor Basili koff ! cria la Chouette, exaspérée.

—Chut ! pas si haut, je ne tiens pas à m'entendre répéter des compliments.

—Alors, vous savez ce qui vous reste à faire : prenez la porte, mon garçon.

Elle l'ouvrit toute grande.

Mais le bandit lui serra le bras au passage, en lui glissant, d'un ton menaçant, à l'oreille :

—Méftiez-vous, et tâchez de ne pas avoir la langue trop longue, car il pourrait bien vous en cuire !

Il sortit de la boutique à ces mots, satisfait de constater que la Chouette ignorait le meurtre de Germaine Maulain. Le cadavre des Allées-Vertes n'avait certainement pas été reconnu. Quelle chance !

Pendant que le forçat se congratulait ainsi lui-même, l'honnête contremaître de filature, son ancien voisin, disait tout ému à sa femme en remontant chez lui :

—Le nihiliste russe est en bas, dans l'échoppe de la Chouette !

—Pas possible ! s'écria la femme, déjà effrayée.

—Je ne l'ai pas vu, reprit l'homme, mais j'ai parfaitement reconnu sa voix.

—Il faut avertir la police tout de suite, Eugène !

—Non, ça ne me plaît pas ; mais je vais aller demander conseil à l'aumônier du cercle, dès que nous aurons soupé ! Sers-moi bien vite, Sophie.

Et le brave homme, avalant les bouchées doubles, bavardait à perdre haleine.

—Fallait-il avoir du toupet, pour oser reparaître, après un pareil crime ! Car, enfin, si c'était l'autre qui a vait jeté la bombe, celui-là l'avait aidé à la fabriquer de ses mains ! Et il se permettait de revenir à Blanche-Croix, et jusque dans la maison témoin de ses machinations féroces !

—Eugène ! criait la femme, je ne veux plus rester ici !

—Mais puisque nous déménagerons la semains prochaine !

Enfin le contremaître prit son chapeau et, laissant sa pauvre femme se barricader de son mieux, il partit rapide-

ment pour son cercle, où il était sûr de rencontrer l'abbé Parmentier, à pareille heure.

L'abbé crut que le contremaître perdait l'esprit. Lui savait toute l'histoire de Germaine Maulain, qui n'était pas encore connue du public.

—Vous rêvez ! dit-il au brave homme. Fédor Basilikoff ici ! à Blanche-Croix ! Mais ce serait folie de sa part ! Ce serait se jeter dans la gueule du loup !

—Monsieur l'abbé, je vous jure que Fédor Basilikoff est ici.

Le prêtre, ébranlé à la fin par l'assurance de son interlocuteur, quitta le cercle, et alla raconter la nouvelle à son ami intime, le docteur Smith, pour lors fort occupé avec les illustrations de la presse de propagande.

A cette nouvelle inattendue, Smith jeta les hauts cris, pesta, s'emballa contre l'incurie de la police. Comment ce misérable était-il revenu? Pourquoi ne l'avait-on pas arrêté en route ! Il fallait aviser tout de suite, prévenir les amis de Germaine Maulain. Qui sait si ce misérable n'entendait pas l'assassiner une seconde fois?

N'écoutant que son indignation, il se précipita chez Ragot

Le célèbre praticien logeait dans une rue tranquille et retirée, loin du fracas des cars électriques et de la circulation fiévreuse des usines. La maison qu'il habitait lui venait de ses parents. Elle n'était pas très grande, mais commode, et tenue avec une propreté méticuleuse par ses deux femmes. Philomène, la cuisinière, était entrée en service, à l'âge de onze ans, dans cette maison, et n'en était point sortie depuis lors, et Philomène avait fortement doublé le cap de la cinquantaine. La sœur du docteur, Félicie, plus jeune que lui de quatre ou cinq ans avait toujours vécu dans son ombre, sans jamais essayer d'en sortir. Très bonne, douce, dévouée un peu timide, c'était une de ces personnalités effacées, dont le destin paraît être d'occuper éternellement les seconds plans dans l'existence.

Quand Ragot, avec son impétuosité coutumière, leur avait intimé l'ordre de préparer une chambre pour Germaine Maulain, Philomène seule avait osé protester, en criant :

—Une anarchiste ! vous voulez héberger une anarchiste !

Sur quoi son maître était entré dans une colère telle qu'elle avait dû battre précipitamment en retraite.

Félicie, baissant la tête, s'était contentée d'ouvrir sa grande armoire de mérisier, pour en tirer une paire de draps

fleurant bon l'iris et la lavande, et de se diriger, munie de ce fardeau, vers une chambrette contiguë à la sienne, et ouvrant également sur le jardinet de la maison.

Maintenant, lorsque les deux femmes causaient ensemble de Germaine, c'était pour chanter ses louanges.

Philomène disait :

—On ne l'entend point, la pauvre fille, elle ne fait pas de bruit !

Et Félicie reprenait :

—Elle est bien facile à contenter, et si reconnaissante de ce qu'on fait pour elle !

Ragot avait exigé qu'elle changeât de nom pour éviter les commérages d'abord, et aussi par prudence, à cause de ce Basilikoff qu'on n'avait point retrouvé. Elle avait obtenu des autorités la permission de porter le nom de sa mère. Pour le voisinage, les fournisseurs et les clients du docteur Ragot, Germaine Maulain était la pupille de son maître, et s'appelait Mlle Jeumont.

A 9 heures du soir, quand Smith arriva dans la rue paisible et que son violent coup de sonnette ébranla toute la maison silencieuse :

—Bon ! dit Philomène en courant ouvrir, encore un maladroit qui s'est laissé tomber sur le verglas, j'en suis sûre !

Son maître, absorbé par sa clinique, ne se dérangeait jamais, sauf pour des cas d'urgence aux alentours.

Mais ce n'était pas un patient.

—Le docteur Smith ! s'écria la servante.

Habituellement, les intimes de la maison la favorisaient d'un bout de causette. Mais Smith, préoccupé, lança son pardessus et son chapeau, sans mot dire, sur la banquette du vestibule, et Philomène, déçue, le précéda dans le "parloir" où se trouvait toute la famille.

Félicie raccommodait du linge, Germaine dessinait consciencieusement un affreux viscère, Ragot lisait le journal.

En levant les yeux sur le visage de son jeune collègue, le docteur cria tout de suite :

—Qu'est-ce qu'il y a ?

—Un cas particulier qui n'intéresserait point ces dames, répondit vivement Smith.

Ragot se leva sans une parole, passa dans son cabinet, tourna le commutateur électrique. Smith referma la porte et commença :

—Fédor Basilikoff est revenu !

Un juron énergique échappa au grand Ragot, et, de saisissement, il se laissa tomber sur un fauteuil.

Très vite, Smith raconta l'histoire.

Ragot avait pâli. Ecroulé dans son fauteuil, il écoutait anxieusement le récit de son collègue. Et, en ce moment-là, il paraissait bien le vieillard qu'il était réellement. Mais il se ressaisit aussitôt avec son élasticité cotumière. Il se releva et se mit à se promener de long en large dans son bureau :

—Smith, puisque vous vous êtes dérangé, mon ami, vous devez prévenir le commissaire de police dès ce soir.

—C'est bien mon intention ; mais j'ai tenu à vous mettre sur vos gardes, d'abord, car j'estime qu'il importe de veiller sur votre pupille.

—C'est évident ! répliqua Ragot.

—Sort-elle beaucoup? questionna le jeune médecin.

—Très peu. Elle ne va exactement qu'à la clinique et à l'hôpital. Elle ne tient nullement à sortir.

—Elle ne retourne pas à Lille?

—Pas encore, je ne la trouve pas assez forte. La perte de sang de sa blessure l'a prodigieusement affaiblie. Elle est anémiée à fond. C'est une constitution à refaire.

—Eh bien ! dit Smith, à votre place, je profiterais de son état pour l'empêcher totalement de sortir jusqu'à ce qu'on ait tiré cette affaire au net.

Ragot approuva le conseil et promit de l'adopter.

Il déclara, le lendemain matin, à son élève, qu'il lui trouvait une "fichue mine" et qu'il lui défendait de bouger, ajoutant à l'adresse de Félicie et de Philomène :

Une bonne chaise longue, du vin de Bordeaux, des côtelettes de mouton grillées, un livre amusant, voilà mon ordonnance !

Germaine, accoutumée désormais à obéir, se soumit sans conteste.

Un jour, deux jours, trois jours se passèrent ainsi.

Pendant ce temps-là, toute la police de Blanche-Croix était sur pied. On fouillait les hôtels, auberges, garnis, cabarets et tripots ; on perquisitionnait dans les imprimeries clandestines ou révolutionnaires, et cet excès de zèle inaccoutumé amenait l'arrestation sensationnelle de trois cambrioleurs célèbres. Mais Fédor Basilikoff demeurait absolument introuvable.

Cela mit les gens de la police de fort méchante humeur; quelques-uns accusèrent les "calotins" de s'être moqués d'eux, d'autres traitèrent ces mêmes "calotins" d'imbéciles pour s'être si facilement laissé prendre aux racontars d'un poltron, et le commissaire déclara solenellement qu'il ne se dérangerait plus jamais pour chercher à saisir un fantôme.

XII

Enfermée trois jours, entre les bavardages incohérents de Philomène et le mutisme souriant de Félicie, Germaine Maulain médita. Comme ses idées avaient changé avec le milieu nouveau où elle vivait, depuis sa tragique aventure des Allées-Vertes! Comme les choses revêtaient des couleurs imprévues à ses yeux.

Maintenant, elle admettait le dévouement, le sacrifice, l'oubli de soi, la *charité*, pour tout dire en un mot. Les leçons pratiques de Sœur Marthe avaient porté leurs fruits. La sceptique étudiante d'hier ne se demandait plus s'il y avait dans le cœur humain autre chose qu'un muscle indispensable à la circulation du sang. Le sien battait d'une reconnaissance et d'une admiration sans bornes pour les cœurs généreux qui lui avaient appris à la fois l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Et la pensée de la jeune fille, tout naturellement, se reportait vers la maison où on l'avait amenée, frémissante, une nuit, pour assister à l'agonie atroce du criminel qui était son frère. De quelle compassion attendrie l'avait entourée celui-là même dont l'anarchiste cherchait la mort! Et de quelle abnégation surhumaine avait fait preuve cette vieille infirme, l'aïeule, en lui tendant la main, cette main qu'elle, Germaine, dans son fol orgueil, n'avait pas voulu prendre?

Tout cela lui semblait si étrange, à ce moment-là ; mais elle se rendait trop bien compte, aujourd'hui, des sentiments de ces grands chrétiens, pour ne pas en être pénétrée de gratitude et de remords.

Depuis trois semaines qu'elle était chez Ragot, l'obsession des Sonnoy l'avait poursuivie, sans qu'elle osât s'arrêter à aucune solution précise à leur égard. Ragot, d'ailleurs, l'avait tenue continuellement en haleine, dans le but évident de la distraire, en occupant techniquement son esprit. Une circonstance fortuite lui permettait de réfléchir à son aise.

Elle prit une résolution qui étonna et charma ses hôtes. Elle leur déclara un beau matin :

—Je veux aller remercier la vieille Mme Sonnoy de son inconcevable bonté pour ma pauvre personne, et aussi pour mon frère.

Saisi par cette annonce, Ragot ébouriffa son toupet, fronça les sourcils et s'écria :

—Ce n'est pas trop tôt ! Voilà quinze jours que vous auriez dû y aller !

La jeune fille reprit :

—Alors, maître, vous ne trouvez pas mon projet inconvenant ni absurde?

—Je le trouve tardif, et voilà tout. Si vous êtes en état de sortir demain, Félicie vous conduira rue des Prévôts.

Quand Germaine Maulain, accompagnée de la respectable sœur de son maître, arriva dans cette rue bouleversée par le crime de son frère, elle éprouva soudain une telle angoisse qu'elle songea involontairement à l'agonie du Christ racontée par Sœur Marthe, et ce fut là, peut-être, que, pour la première fois, elle unit ses souffrances à celles de son divin Sauveur.

On avait comblé hâtivement le gouffre produit par l'explosion, et repavé la chaussée. Mais les immeubles avoisinant le lieu de l'attentat présentaient encore toutes les traces du dommage qu'elles avaient subi. Beaucoup de châssis de fenêtres, brisés et réparés, n'avaient pas encore été repeints. Des ferrures de volets pendaient, lamentables. Plusieurs portes, lézardées, attendaient visiblement des réparations urgentes. Sur les façades naguère si soigneusement peintes, d'affreuses brûlures apparaissaient, noirâtres, boursouflant et crevant la peinture. De-ci, delà, des ouvriers travaillaient à réparer le désastre.

Ce que voyant, l'excellente Félicie Ragot se mit à bavarder tout à coup, avec une volubilité inconcevable chez une personne aussi éteinte. Mais de ce qu'elle dit en cette occasion, sa compagne ne se douta jamais.

Si Germaine avait été seule, elle n'aurait pas reconnu la maison qu'elle n'avait pas vue, à vrai dire, la nuit du drame. Heureusement, Félicie était là. Elle sonna violemment, introduisit la "pupille" de son frère, la précéda dans l'escalier qui menait aux appartements de la vieille dame. L'étudiante suivait comme en un rêve.

Tout à coup, elle entendit Félicie qui disait, d'une voix différente de la sienne :

—Madame, je vous amène une personne très désireuse de vous présenter ses devoirs !

—Qu'elle soit la bienvenue ! répondit la voix chevrotante de l'aïeule.

Germaine Maulain, levant les yeux, aperçut la frêle forme au fond d'une bergère, et le vieux visage illuminé d'un sourire, et les deux mains tendues, un peu tremblantes.

Sans un mot, rejetant ses longs voiles de crêpe, elle s'agenouilla, prit les deux mains et les baisa pieusement.

—Que le Bon Dieu vous bénisse, ma chère enfant, dit la vieille dame, émue.

Félicie tira son mouchoir, s'épongea les yeux, releva Germaine, et l'assit de force dans un fauteuil.

Mme Sonnoy parlait.

—J'ai appris avec plaisir, dit-elle obligeamment, la bonne résolution prise par le docteur Ragot de garder chez lui une pauvre fille si courageuse et désireuse de bien faire. Je suis sûre qu'il en sera récompensé dès ce monde, et vous aussi, chère Mademoiselle Félicie. Cette jeune fille vous fera honneur, un jour, à tous les deux, j'en suis certaine.

Félicie dit précipitamment :

—Oh ! c'est une bien bonne fille, et dont nous sommes tous bien contents à la maison !

Germaine, se remettant peu à peu, se mit à parler de Sœur Marthe. Elle dit sa sollicitude inlassable, et ses tendres soins, et sa patience à toute épreuve. Elle s'animait en racontant les mille traits de charité, touchants ou sublimes, dont elle avait été l'objet de la part de la religieuse. Et, sous l'empire de son juvénile enthousiasme, sa belle figure triste s'illuminait d'un reflet de bonheur.

L'excellente Mme Sonnoy, enchantée d'entendre faire pareil éloge de sa petite-fille, approuvait, souriait, remerciait affectueusement.

Du drame des Allées-Vertes, il ne fut pas question, pas plus que de l'attentat.

Comme cette visite parut courte à Germaine !

Quand Félicie se leva enfin en sursaut, devant l'apparition des lampes, et tandis que Germaine prenait respectueusement congé de leur hôtesse, Mme Sonnoy leur dit, avec le plus aimable des sourires d'aïeule :

—Je ne vous laisserai point partir sans la promesse d'une très prochaine visite. Je tiens beaucoup à vous revoir, et souvent !

Germaine Maulain ne demandait pas mieux.

Ragot lui trouva meilleure mine le soir, et déclara qu'elle pourrait reprendre le lendemain ses occupations accoutumées.

Elle retourna donc à la clinique.

En route, songeuse, elle se disait à elle-même :

—Pourquoi la soif de l'argent ne me brûle-t-elle plus? Pourquoi le travail me semble-t-il si doux? Pourquoi ma carrière, jadis pour moi dur, mais lucratif métier, m'apparaît-elle aujourd'hui ainsi qu'un sacredoce?

Et une voix intérieure, qu'elle ne savait pas encore être celle de son ange gardien, répondait tout bas :

—Parce que tu comprends aujourd'hui la signification de ce mot chrétien : *charité !*

Elle arriva un peu en retard, ne marchant pas encore bien vite.

Dans le vestiaire, elle trouva Virginie Longuet, toujours insupportable poseuse, et lui tendit la main. Virginie esquissa un sourire aimable.

Nul doute que si Germaine Maulain, après ses tragiques aventures, fût revenue hautaine et "distante" parmi ses compagnes, elles ne lui eussent toutes battu froid. Mais sa résignation inattendue à ses malheurs, sa douceur triste et sa gracieuse patience avaient eu raison facilement des préventions de ces demoiselles. Quand une jeune et jolie fille veut plaire, elle y réussit toujours. Celles mêmes de ses compagnes qui la jalousaient le plus durent avouer qu'elle était devenue "bien obligeante et bien polie". Berthe Geoffroy pleurait d'attendrissement en parlant de "cette bonne Germaine", et la nouveauté de l'épithète ne faisait même pas sourire les autres.

Ragot examinait, ce matin-là, une pauvre petite fille de quatre ans, qu'un mal affreux au genou empêchait de marcher. Sa mère, gémissante, répétait :

—Les gens m'ont dit de venir, et j'ai venu. Ils m'ont dit comme ça que vous étiez bien savant. Mais j'ai dans mon idée que les plus grands savants n'y feront rien. Ah ! si je pouvais conduire not' petite à Lourdes !

Derrière le dos du maître, Germaine vit sourire Virginie Longuet ; mais elle ne sourit point et se rapprocha pour regarder plus attentivement l'enfant.

Ragot se tourna vers ses élèves et dit, très grave :

—Mesdemoiselles, vous souvenez-vous de la belle parole d'Ambroise Paré, qui devrait être notre devise à tous : *Je le pansai, Dieu le guérit?* Bonne femme, ajouta-t-il, laissez-moi panser votre enfant, et, après cela, vous la conduirez à Lourdes, et la Sainte Vierge la guérira.

Il fit un signe. Germaine s'élança, enleva l'enfant et la porta sur la table d'opération, pour arranger plus aisément son mal. Et, tandis que le docteur s'affairait, aidé d'une autre infirmière, elle, gentiment, caressait la petite, et l'enfant, apeurée, se pressait contre elle, en lui tendant ses petits bras. L'étudiante pensait :

"Mon Dieu ! si je pouvais être pour les autres ce que Sœur Marthe a été pour moi !"

Cette pensée-là, maintenant, la suivait presque toujours.

Le lendemain, qui était un dimanche, Félicie Ragot conduisit l'étudiante à la grand'messe. Germaine observait, on sans une certaine surprise, que, par une sorte d'accord tacite, toutes les personnes qu'elle fréquentait maintenant semblaient convaincues qu'elle partageait leurs opinions religieuses. Cependant, la pauvre fille ne se souvenait pas d'avoir jamais pratiqué sa religion. Mais cette manière d'agir des autres à son égard lui rendait plus aisé le retour progressif aux croyances oubliées, et aux mœurs désapprises.

A Blanche-Croix, comme dans tous les grands centres populaires du Nord, les cérémonies du culte étaient fort belles. Germaine s'étonnait de l'ampleur des chants, de la majesté des rites, de cette mise en scène, pompeuse et grandiose, dont elle ne s'était jamais doutée jusque-là. Félicie Ragot, plus instruite que ne l'eût laissé soupçonner sa modestie, avait prêté à la jeune fille ce dernier chef-d'œuvre des Bénédictins de France l'*Année liturgique*, et la libre penseuse de la veille se repaissait avec délices de ces pages nourissantes et savoureuses.

Il advint que, le dimanche dont nous parlons, l'abbé Liétart prêcha.

Germaine Maulain n'avait pas revu le "convertisseur" depuis l'horrible nuit où il lui était apparu au chevet de son frère agonisant. Elle tressaillit en reconnaissant la haute taille, le visage énergique, les yeux ardents du prêtre. Et, tout de suite captivée, elle se suspendit aux lèvres de l'orateur.

On était alors au "temps après l'Epiphanie". L'abbé Liétart, parlant sur cette grande fête, en développa magnifiquement la mystique. Expliquant les présents des Mages il dit que l'encens de la prière et la myrrhe de la pénitence ne pouvaient être offerts au Seigneur qu'en des vases d'or pur, symboles de la charité parfaite ; et il en profita pour tracer un tableau si touchant de la charité, que les larmes en vinrent aux yeux de l'étudiante.

"Ah ! songeait-elle, ce prêtre parle en connaissance de cause !"

Rentrant chez Ragot pour dîner, toute pleine de son sujet, la jeune fille ne put s'empêcher de dire

—Quel homme intelligent que cet abbé Liétart ! J'aimerais à causer avec lui !

—Vraiment? fit Ragot, c'est bien facile ! Nous n'avons qu'à l'inviter à souper, ce soir !

Ragot ramena son invité, sur les sept heures du soir, et l'abbé Liétard s'assit à la table de famille, à la droite de Félicie. Le grand "convertisseur" ne paraissait aucunement se douter de ce qu'il mangeait. Il appartenait à cette catégorie d'intellectuels, très rares, il faut bien en convenir, pour lesquels l'obligation de se sustenter n'est qu'une nécessité importune de l'existence. Penser, exprimer sa pensée, c'était là toute la vie de cet apôtre.

Et il ne se fit pas faute d'exposer à Ragot, devant Germaine, toute sa théorie sur le rôle social du médecin. Comme il voyait de haut, et de loin ! L'étudiante songeait involontairement à l'aigle qui, dans son vol plané, embrasse une si grande étendue d'espace et domine de si haut les mesquines manœuvres des pauvres humains. Elle écoutait la parole du prêtre, et faisait silencieusement son profit de cette doctrine forte et sûre.

Ragot donnait brillamment la réplique à son hôte. Il exultait, au fond, d'entendre si bien commenter ses propres principes. Mais il ne se fût pas reconnu lui-même, s'il n'avait point, par-ci, par-là, opposé à son interlocuteur quelque contradiction abracadabrante.

Mais le souper fini, et tandis que l'on prenait le café dans le cabinet du docteur, ce fut à l'étudiante que s'adressa directement l'abbé Liétard.

—Et vous, Mademoiselle, demanda-t-il soudainement, que pensez-vous de votre profession?

—Monsieur l'abbé, répliqua-t-elle, si vous m'aviez fait cette question il y a trois mois, je vous aurais répondu, sans nul doute : Monsieur, je suis pauvre, et j'ai ma fortune à faire ; je suis dévorée d'ambition, et je veux laisser loin derrière moi toutes mes rivales... Aujourd'hui, je pense autrement. Le Bon Dieu mène et ramène les gens comme Il lui plaît. Moi, la vérité m'est apparue à la lueur des explosifs et dans l'éclair d'un poignard. Fugitive et vaincue, laissée pour morte, c'est dans les bras d'une Sœur de charité qu'il m'a été donné de renaître à une vie nouvelle. Puis-je faire autre chose que de consacrer cette vie à l'exercice de la charité même, sous l'une de ses formes les plus intelligentes et les plus nobles?

—Très bien ! cria Ragot.

—Oui, très bien, reprit gravement le prêtre, à condition, toutefois, que vous fassiez remonter la source de cette charité jusqu'à Dieu. Prenez garde ! On verse volontiers, de nos jours, dans l'altruisme et la philantrophie, vains et faux simulacres de la charité chrétienne. Et ces contrefaçons de vertus, si j'ose m'exprimer ainsi, ne sont pas assez bon teint pour résister aux grands orages de l'existence. Tâchez de ne pas en faire l'expérience à vos dépens. Et puis de quoi ces vertus frelatées et stériles vous serviraient-elles, au jour de votre mort? Croyez-vous qu'elles pèseraient lourd, pour contrebalancer vos péchés, dans les plateaux de la Justice éternelle?

Et, comme l'étudiante se taisait, troublée de cette apostrophe, le "convertisseur" ajouta plus doucement, et avec un singulier sourire :

—C'est à l'œuvre qu'on reconnaît l'ouvrier. Vos actes, mon enfant, nous démontreront peut-être mieux que vos paroles votre façon d'entendre et de pratiquer la charité

Cette conversation laissa Germaine assez perplexe durant quelques jours. Elle n'osait pas s'ouvrir à Ragot, et ne trouvait pas d'écho assez vibrant chez Félicie. Ah ! si elle avait eu Sœur Marthe ! mais elle ne l'avait plus à sa disposition, pour résoudre victorieusement toutes ces difficultés.

De Sœur Marthe, sa pensée revint naturellement à la bonne vieille Mme Sonnoy, et, de cette excellente femme, à son petits-fils.

Germaine Maulain n'avait pas revu le jeune homme depuis la nuit tragique de l'attentat. Elle sortait moins que jamais

maintenant, et seulement pour se rendre à la clinique, ou bien à l'hôpital, deux endroits où elle n'avait vraisemblablement aucune chance de rencontrer le chef d'usine. Elle aurait aimé le revoir. L'impression qu'il avait faite sur elle semblait s'accentuer, à mesure qu'elle comprenait mieux le beau caractère de ce grand chrétien. Pourtant, s'avouait-elle, rougissante, peut-être valait-il mieux pour elle ne jamais revoir Jacques Sonnoy. L'héroïque mouvement de charité qui avait incliné un moment le jeune homme vers la malheureuse fille n'empêchait pas un abime d'exister entre eux. Et, d'ailleurs, dans la mémoire du puissant industriel, le souvenir de la sœur de l'anarchiste ne devait-il pas déjà s'éteindre dans les brumes confuses d'un hideux cauchemar?

XIII

Cependant, l'Œuvre de la Presse prenait une extension merveilleuse, sous l'énergique impulsion de Jacques Sonnoy.

D'autre part, un groupe de jeunes, plein d'ardeur belliqueuse, rédigeait une petite revue locale, hebdomadaire et satirique, à images coloriées, si spirituellement amusante qu'elle menaçait de ruiner les ignobles publications du même format, si répandues naguère, partout, dans la ville. L'*Oiseau moqueur* avait pris un essor qui ne devait plus se ralentir ; car le peuple est un grand enfant, toujours prêt à se tourner vers ceux qui le divertissent le plus.

Mais la création sensationnelle de Jacques Sonnoy était, sans conteste, le nouveau quotidien spécial de Blanche-Croix, qu'il avait intitulé, sans vergogne : le *Réveil des Croyants*. Le jeu de mots plaisait aux basses classes, et les basses classes formaient bien les trois quarts de la population de la ville. Ce quotidien, d'assez petit format, mais proprement et nettement imprimé, avait pris sa place à tous les foyers pauvres, avec une promptitude qui tenait véritablement du prodige. D'abord, il ne coûtait rien ou presque rien, et c'était aux yeux de beaucoup de prolétaires, sa principale vertu. Et puis, c'était un journal social, uniquement occupé du bien-être moral ou matériel des travailleurs, et relatant toutes les heureuses innovations de l'étranger, aussi bien que les efforts persévérants des catholiques de France. Enfin, il offrait à ses abonnés une foule d'avantages fort appréciables, entre autres une remise chez tous les pharmaciens de la ville.

A vrai dire, le nombre de ces abonnés était encore assez res-

treint, mais déà beaucoup de ménagères insinuaient à leurs maris qu'un abonnement au *Réveil des Croyants* serait une grande économie pour la famille. Et l'idée faisait son chemin.

Quant à la vente au numéro, devant les portes des usines, elle dépassait de beaucoup les prévisions de Jacques Sonnoy et de ses amis. Les vendeurs, jeunes et intelligents, et groupés en une sorte de confrérie, avaient ordre de noter exactement ceux des ouvriers qui s'abstenaient systématiquement d'acheter le journal. Comme ces vendeurs gardaient toujours les mêmes portes, la chose ne leur était pas diffiicile. Les réfractaires une fois connus, on s'arrangeait pour qu'ils trouvassent le journal glissé sous leur porte, au retour de l'atelier.

Quoi qu'il en fût, l'apparition triomphante du *Réveil des Croyants* donna le coup de grâce au triste *Réveil des Parias* qui végétait si misérablement dans la fange. La feuille ordurière ne se vendit plus. Les deux ou trois bohèmes qui composaient sa rédaction démissionnèrent l'un après l'autre, n'étant plus payés. Un beau jour, le notaire véreux, administrateur du journal, disparut en emportant ce qui restait de la caisse, pour ne pas se perdre l'habitude, sans doute ; et le banqueroutier, qui se paraît du titre de "directeur politique", demeura seul en face des créanciers furieux.

Tout fut saisi et vendu au *Réveil des Parias*, tout, ce qui n'était pas grand'chose : une vieille presse détraquée, quelques piles de papier vierges encore, d'autres piles de papier noirci, de mauvaises tables communes, des chaises, des bancs, le plus piètre enfin des matériels d'imprimerie.

Le banqueroutier, grinçant des dents, assistait à la disparition de ces piteuses épaves. La dernière voiture à bras emportait les derniers débris du désastre. Il ne restait, dans la salle de rédaction, que des toiles d'araignée, des brins de paille, des bouts de papiers déchirés, et les plaques de boue laissées par les pieds crottés des marchands de bric à brac. Déjà s'allumaient les becs de gaz de la rue. Le banqueroutier vit qu'il n'avait plus rien à faire là et, relevant le collet de son méchant pardessus, il se dirigeait vers la porte, quand il aperçut un homme arrêté dans la cour et regardant, à travers les vitres malpropres, la dévastation de la boutique vide.

Affamé et furibond qu'il était, le banqueroutier cria rudement à cet homme :

—Qu'est-ce que vous faites là, vous? Il n'y a plus rien à prendre! Fichez-moi le camp!

Sans répondre, l'autre ricana insolemment.

Le banqueroutier recula, saisi. Quelque chose, dans le ricanement de l'inconnu, lui rappelait un ancien complice de ses basses œuvres. Pourtant, le complice portait une longue barbe et des cheveux plats et jaunes, et celui ci, rasé, exhibait une chevelure noire et touffue. Mais l'hésitation du banqueroutier ne dura pas. Un seul homme au monde pouvait avoir ces yeux fourbes et verdâtres, aux lueurs phosphorescentes.

—Fédor Basilikoff!

Au cri du banqueroutier, l'homme à la chevelure noire se jeta sur lui et le saisit rudement au collet:

—Tais-toi, misérable, ou je t'étrangle!

Se calmant aussitôt, le banqueroutier reprit plus bas, et d'une voix qui tremblait:

—Pourquoi reviens-tu ici? Qu'est-ce que tu veux?

—Ma paye du dernier mois!

—Ta paye, malheureux! Ne vois-tu pas que je suis ruiné à fond!

Le forçat haussa les épaules:

—A d'autres, mon cher! Et l'argent des meubles?

—Puisqu'il a été saisi par l'huissier! répliqua le "directeur politique", gagné de nouveau par la colère.

—Voyons, dit Fédor, il te reste bien un louis, pour le partager avec moi?

En même temps, il tendait la main pour recevoir sa part.

Le banqueroutier lui jeta une pièse de quarante sous.

—Tiens! s'écria-t-il, emporte ça et va-t'en, c'est tout ce que je puis faire.

Avec un horrible juron Fédor se jeta de nouveau sur lui Mais le banqueroutier était préparé à l'attaque, et il se défendit avec la rage du désespoir

Dans cette petite cour, comme dans presque toutes celles des maisons populeuses de Blanche-Croix, il y avait une trappe de cave, et cette trappe était ouverte. Au cours de la lutte, le pied de Basilikoff glissa sur le pavé humide et il perdit l'équilibre: la banqueroutier profita du mouvement, saisit son adversaire à bras-le-corps et le lança violemment dans la cave. Puis, il referma la trappe, gagna la rue et s'en alla.

Sur ces entrefaites, l'une des meilleures infirmières de

l'hôpital étant tombée malade, l'idée vint au médecin-chef de demander Germaine Maulain pour la remplacer provisoirement. Le docteur Wavrin n'était pas fâché de l'occasion : l'étudiante l'intéressait. Tout ce qu'on lui avait rapporté de sa conduite, depuis son retour à Blanche-Croix, lui donnait le désir de la mieux connaître, et de la juger à l'œuvre de ses propres yeux. Autre chose est de voir une personne exécuter un pansement par-ci par-là, ou de la suivre nuit et jour, dans les soins assidus et patients qu'elle doit donner aux malades. Wavrin pria donc son ami Ragot de lui céder, pour une quinzaine "Mlle Jeumont", et Mlle Jeumont partit conséquemment pour l'hôpital avec armes et bagages.

Tout de suite, le médecin-chef se montra enchanté de la jeune fille. Non seulement son intelligence et son adresse la mettaient hors de pair, mais encore et surtout, le charme et la grâce de sa personne la rendaient inappréciable pour les malheureux dont elle était chargée d'adoucir les souffrances. Cela, c'était nouveau chez elle, et Wavrin ne put s'empêcher de lui en faire compliment.

Elle répondit avec un sourire :

—C'est Sœur Marthe, à Saint-Jude, qui m'a donné l'exemple.

—Ah ! c'est Sœur Marthe ! s'écria le médecin-chef. je comprends alors pourquoi vous tenez plus des religieuses hospitalières que des infirmières laïques !

Germaine rougit et détourna les yeux. Cette réflexion la troublait.

Comme elle sortait à peine de convalescence, et par égard pour Ragot qui l'avait *prêtée* obligeamment à ses confrères, on n'avait pas voulu exposer "Mlle Jeumont" aux risques d'une contagion quelconque. Elle était employée au service des blessés, toujours si nombreux dans les villes manufacturières.

Elle rentrait de souper, un soir, quand le chef particulier de son service, qui se trouvait être le docteur Bruay—celui-là même qui avait assisté son frère agonisant—l'appela pour lui dire qu'on venait d'apporter un homme en péril de mort, qu'on allait le trépaner immédiatement, et qu'elle eût à préparer le nécessaire dans la salle d'opération. Elle obéit sans réplique, trop accoutumée aux pires accidents pour s'en émouvoir, hélas ! Mais, sans qu'elle demandât rien, l'interne la renseigna.

L'homme en question avait été trouvé dans une cave, le crâne fendu sur les marches de pierre. On ne le connaissait pas, dans la maison. Nul ne pouvait dire s'il était tombé là par mégarde, ou s'il avait tenté de se tuer. C'était un cas curieux. Peut-être un mystère étrange se cachait-il là-dessous. Une enquête était menée activement par la police.

Germaine écoutait distraitement ce bavardage. Elle apprétait le sinistre matériel des chirurgiens avec la propreté et l'ordre qui l'avaient toujours caractérisée. Dans la pièce haute et ripolinée de couleur claire, une lumière aveuglante tombait des ampoules électriques. Wavrin entra, retroussant ses manches et causant avec Bruay. Dehors, on entendit le pas cadencé des porteurs, amenant le blessé comateux sur une civière. Il y eut un léger brouhaha. On installa l'homme sur l'étroite couchette.

Wavrin se pencha vers la forme inanimée et dit :

—C'est par acquit de conscience que je vais tenter l'opération !

Et, cherchant un outil quelconque, il appela :

—Mademoiselle Jeumont !

Germaine s'avança aussitôt. Mais, alors, une chose extraordinaire se produisit. Dès qu'elle aperçut le visage de l'homme, visage hideux, d'ailleurs, elle poussa un cri terrible et se rejeta en arrière en répétant :

—Non, non, je ne peux pas ! je ne peux pas l'approcher, c'est plus fort que moi !

Wavrin, consterné, la regardait.

—Mademoiselle Jeumont, dit-il sévèrement, que signifie cette scène?

Elle cria, hors d'elle-même :

—Mais ne savez-vous donc pas? Mais ne comprenez-vous donc rien? C'est lui qui m'a poignardée ! lui qui a perdu mon frère, lui qui a fabriqué la bombe et comploté l'attentat !

—Fédor Basilikoff ! s'écria Wavrin, au comble de la surprise.

—Et vous voudriez que je vous aide à sauver mon bourreau ! répliqua-t-elle passionnément. Non, non, je ne le peux pas, c'est impossible !

Un murmure s'éleva. Les internes répétèrent :

—C'est impossible, c'est trop lui demander ; qu'elle s'en aille.

Alors Bruay, saisissant l'étudiante par le bras, lui demanda brusquement :

—Etes-vous chrétienne, oui ou non?

Elle le regarda, épouvantée. Une angoisse inexprimable décomposa ses traits. Puis, tout à coup, elle se calma et répondit résolument :

—Je suis chrétienne !

Bruay, la lâchant aussitôt, lui dit :

—En ce cas, vous savez ce que vous avez à faire : aidez-nous !

Sans protester, elle obéit.

Mais, au milieu de l'opération, Wavrin s'arrêta en déclarant :

—Le patient est mort !

Germaine, défaillante, s'appuya contre le mur.

Bruay se rapprocha d'elle et lui dit à voix basse :

—Sortez maintenant, c'est assez comme ça.

Elle se dirigea lentement vers la porte et s'aperçut alors qu'elle était restée ouverte, par oubli, sans doute et qu'un homme, debout sur le seuil, regardait dans la salle. Germaine Maulain crut rêver. Cet homme, c'était Jacques Sannoy. Quand elle approcha, il lui sourit. Oh ! que son sourire était bon !

Elle dit, palpitante :

—Comment êtes-vous là?

—C'est bien simple, répondit-il. Ces messieurs de la police ont enfin identifié le misérable qui vient d'expirer là et ils m'ont immédiatement averti de leur découverte sensationnelle. Prévoyant ce qui pourrait arriver, je me suis précipité à l'hôpital pour prévenir les médecins à mon tour. Trop tard ! humainement parlant. Mais, ajouta-t-il d'un ton plus grave, tout ce que le Bon Dieu fait est bien fait. Et je le remercie, pour ma part, de m'avoir permis d'assister à votre profession de foi, Mademoiselle Germaine !

Elle rougit violemment :

—Monsieur, répondit-elle, si je me suis souvenue à temps que j'étais chrétienne, c'est à vous que je le dois, et à votre chère sœur Marthe, et à votre sainte grand'mère.

Mais, les médecins survenant, elle salua et disparut.

Wavrin, le lendemain, alla trouver Ragot chez lui et lui raconta l'aventure.

D'abord, la joie d'apprendre la fin du nihiliste prima tout sentiment chez le bienfaiteur de Mlle Jeumont. Mais quand son confrère lui eut bien exposé la scène émouvante, si heu-

reusement terminée par Bruay, l'agitation de l'excellent homme ne connut plus de bornes. Jamais toupet ne fut plus ravagé ni sourcils froncés plus férocement, ni traits grimaçants plus contorsionnés par plus violentes émotions.

—Ça ne m'étonne pas, criait-il, c'est bien d'elle ! Oh ! la grande sotte ! Il n'y a qu'une chose qui m'étonne, c'est qu'elle ne se soit pas évanouie sur place ! C'eût été complet alors ! Quelles stupides marionnettes que les femmes !

Wavrin laissa passer la bourrasque, et dit sentencieusement à la fin :

—Cette arrivée inattendue de Jacques Sannoy m'a frappé. Il venait positivement pour empêcher la catastrophe de se produire. J'ai lieu de croire qu'il en tient pour votre pupille, mon cher !

—Hein? Quoi? Qu'est-ce que vous dites? Jacques Sonnoy? ma pupille?

—Parfaitement ! répliqua Wavrin, avec le plus grand calme.

Ragot, ne pouvant pas se démener davantage, déchargea toute sa nervosité sur le feu qu'il se mit à tisonner furieusement, avec des grognements.

—Hum ! hum ! la jeunesse, pas de raison pour un sou ! Est-ce que je me suis marié, moi?

—Non, répondit Wavrin en souriant, mais cela ne vous empêche pas d'avoir une fille à marier, et quelle fille !

Cinq ou six jours après, l'étudiante, ayant terminé son stage à l'hôpital, rentra chez le docteur Ragot. Félicie la trouva pâle, et en accusa le mauvais régime de l'administration. Mais la jeune fille déclara qu'elle ne s'était jamais mieux portée, quoiqu'elle fût visiblement des plus nerveuses.

Ragot ne dit rien. Seulement, le samedi suivant, il annonça que Mme Sannoy, désirant voir Germaine le lendemain, il avait l'intention de l'accompagner lui-même.

L'idée vint immédiatement à l'étudiante que le jeune chef d'usine pouvait être chez sa grand'mère, puisque c'était dimanche et jour de repos. Elle ne voulait pas s'arrêter à cette idée. Elle aurait souhaité pouvoir endormir sa pensée totalement.

Jacques Sannois *était* chez sa grand'mère. Il reçut très naturellement le docteur et sa pupille. On se mit à parler d'œuvres sociales, sujet habituel d'entretien dans la maison. Ragot félicita le jeune homme du succès prodigieux de son

Œuvre de la Presse. Il s'extasia particulièrement sur l'*Oiseau-moqueur* qui le divertissait, disait-il, et faisait le bonheur de ses "trois femmes".

—La bonne presse est le contrepoison de la mauvaise et, comme telle, il devenait indispensable de l'appliquer à notre pauvre ville.

—Je ne trouve pas qu'elle soit si pauvre, s'écria Ragot notre chère ville de Blanche-Croix! Elle me paraît même particulièrement bien dotée: crèches, asiles, écoles, patronages, bibliothèques, hospices, théâtres et cercles, rien n'y manque; j'en oublie, et des meilleurs!

—Je vous demande pardon, répondit Jacques. Il y a une chose qui manque aux familles ouvrières, et qui ne laisse pas que de me préoccuper souvent: je veux parler des soins à domicile pour les jeunes femmes et les enfants. Ce service-là n'existe pas encore, et je rêve de l'établir. Mais il n'est malheureusement pas de ma compétence, et il me faudrait, pour cela, une personne sûre, intelligente et dévouée.

Un silence tomba. Germaine s'imagina que le jeune homme la regardait et se sentit rougir.

Le docteur Ragot toussa et s'agita sur sa chaise.

La vieille Mme Sannoy dit, de sa voix cristalline, un peu chevrotante:

—Mademoiselle Germaine, quand elle aura obtenu ses diplômes, remplira toutes les conditions requises.

—Moi, Madame! s'écria l'étudiante, moi! vous me jugeriez digne d'une pareille mission, après ce que vous connaissez de moi et des miens!

Ce fut le chef d'usine qui lui répondit:

—Laissons les vôtres, si vous le voulez bien, quoique votre père fût camarade de promotion de mon père, et parfaitement honorable, et de très bonne famille. Mais c'est de vous personnellement qu'il s'agit ici, Mademoiselle Germaine.—Oui, je souhaite, nous souhaitons tous que vous deveniez ma collaboratrice, mon aide et mon soutien dans l'œuvre de regénération sociale que j'ai entreprise pour l'amour de Dieu. Répondez! acceptez-vous?

Elle se couvrit la figure de ses mains.

—Jacques, dit doucement l'aïeule, Jacques, mon enfant, tu t'expliques mal. Dis-lui bien que je la veux pour fille, qu'elle portera notre nom, et que je ne prétends pas mourir avant d'avoir embrassé mes arrière-petits-enfants.

Et comme Germaine, confondue, se laissait glisser à genoux aux pieds de la vieille dame, Ragot se mit à crier :

—J'accepte pour elle, puisqu'elle est mon enfant d'adoption ; mais à la condition formelle qu'elle continuera de travailler sous ma coupe et sous mon toit jusqu'à l'obtention de sa licence, car j'entends qu'elle soit digne en tous points du rôle admirable que votre générosité lui destine !

Mais Jacques Sannoy fit relever la jeune fille :

—C'est de votre bouche, dit-il, que je veux votre consentement. D'autres chefs d'usine peuvent offrir à leur femme de partager leurs plaisirs et leurs gains ; moi, non. Les plaisirs je ne les connais pas ; les gains, je les donne aux pauvres, et je n'ai à offrir à ma femme que le partage de mes peines et de ma lutte à outrance.

Germaine répondit, tremblante d'émotion :

—N'est-ce pas trop beau pour moi, et comment me sera-t-il possible de vous prouver ma gratitude ?

Ne parlons pas de gratitude entre nous, dit gravement Jacques Sannoy. Si vous m'aimez un jour comme je vous aime, vous me prouverez votre amour en consacrant votre vie entière à la bonne cause. Votre infortuné frère a sacrifié la sienne aux utopies les plus funestes à la sombre hantise du grand soir s'étendant sur la terre dévastée et sanglante. Nous, époux chrétiens, nous travaillerons de toutes nos forces et nous prierons de tout notre cœur pour que le Bon Dieu daigne faire luire sur notre pauvre pays l'Aube nouvelle de la liberté, de la concorde et de la paix !

FIN

TABLES DES MATIERES

TOME VI

No. I à VI

A

B

C

D

E

G

I

L

M

O

P

Q

R

S

V

AVIS

Quand vous vous abonnez à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE veuillez toujours payer d'avance votre abonnement, par mandat-poste, mandat-express, ou chèque payable **au pair** à Québec, de façon à ce qu'il soit renouvelable le 1er mai.

Tous les abonnements doivent se compter du 1er mai au 30 avril de chaque année, **invariablement payable d'avance.**

Prix des séries

1ère année, 1908-1909 - - - - - - - -	$6.00
2ème " 1909-1910 - - - - - - - - - -	6.00
De mai à octobre 1910 (incl.) - - - - -	4.00

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE
4, case postale.
Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE de m'abonner pour mois, à dater du 19 , pour la somme de........................ que je vous envoie en.......................payable au pair, à Québec.

La REVUE devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur..
Signature.

à..

....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada..............................	$1.50
Etats-Unis..........................	2.00
France et Belgique..................	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair.**